S T O I R
D E S
D E R E T
D M • X I I
6
6 H
29

DES
EMPERE
TOM·XII
BIBLIOTECA NATIONALE
VITTORIO EMANUELE
6
6 H
29

Google

9

5-D

6
6 H
29

Digitized by Google

Bibl. Acad. Regiom.

XIII K 906

9.—5.D.40

BIBLIOTECA NAZ
ROMA

HISTOIRE
DES
EMPEREURS ROMAINS,
DEPUIS AUGUSTE
JUSQU'A CONSTANTIN.

Par M. CREVIER, *Professeur Emérite de Rhétorique au Collége de Beauvais.*

TOME XII.

A PARIS,

Chez DESAINT & SAILLANT, rue S. Jean de Beauvais, vis-à-vis le Collége.

M. DCC. LV.

Avec Approbation & Privilége du Roi.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

CONSTANTIN EMPEREUR.

CE Volume contient l'Hiſtoire du grand CONSTANTIN, qui régna près de trente-&-un ans. Ans de Rome 1057-1088. De J. C. 306-337.

HISTOIRE

HISTOIRE
DES EMPEREURS ROMAINS,
DEPUIS AUGUSTE
JUSQU'A CONSTANTIN.

LIVRE VINGT-NEUVIEME.

FASTES DU REGNE DE CONSTANTIN.

CONSTANTIUS VI. GALERIUS MAXIMIANUS VI. } AUGG. AN. R. 1057. De J. C. 306.

Conſtantin proclamé Auguſte par ſes troupes, veut ſe faire reconnoître en cette qualité par Galérius. Mais

celui-ci attribue à Sévére le titre d'Auguſte, & réduit Conſtantin à celui de Céſar.

Courſes des Francs réprimées par Conſtantin, qui les ayant chaſſés des Gaules, paſſe le Rhin, ravage le pays des Bructéres par le fer & par le feu, & emméne un grand nombre de priſonniers, qu'il fit expoſer aux bêtes.

Maxence, fils de Maximien Herculе, ſouléve les Prétoriens dans Rome, & prend la pourpre le 28. Octobre. Sévére, qui étoit en Italie, marche contre lui. Maximien Hercule ſe met en mouvement comme pour venir au ſecours de ſon fils, qui lui rend la pourpre.

Maxence régne durant ſix ans, ſans être jamais reconnu par Galérius. Ces deux Princes furent toujours ennemis. De cette diviſion réſulta une double nomination de Conſuls, les uns choiſis par Galérius, les autres par Maxence: ce qui met de la diverſité & de la confuſion dans les Faſtes. A Rome on reconnoiſſoit les Conſuls de Maxence, & dans le reſte de l'Empire ceux ici de Galérius. Nous les énoncerons les uns & les autres, en ſuivant pour guide M. de Tillemont.

M. AURELIUS SEVERUS AUGUSTUS. AN. R. 1058. De J. C. 307.
MAXIMINUS CÆSAR.

A Rome.

MAXIMIANUS HERCULIUS AUGUSTUS IX.
MAXIMINUS CÆSAR.

Conſtantin fut auſſi Conſul cette année, apparemment ſubrogé à Sévére, qui perdit bientôt le Conſulat avec l'Empire, & même la vie.

Sévére s'étoit avancé près de Rome pour attaquer Maxence. Il fut trahi par les ſiens, & obligé d'aller s'enfermer dans Ravenne, où Maximien Hercule vint l'aſſiéger, & le réduiſit à ſe remettre entre ſes mains moyennant promeſſe de la vie ſauve. On ne tint pas parole à Sévére, & il fut contraint de ſe faire ouvrir les veines.

Maximien paſſe en Gaule pour s'appuyer de l'alliance de Conſtantin, à qui il donne ſa fille Fauſta en mariage, & confére le titre d'Auguſte. Conſtantin avoit déjà été marié à Minervine, & il en avoit eu un fils, l'infortuné Criſpus Céſar.

Galérius vient en Italie pour dé-

truire Maxence ; & abandonné d'une grande partie de ſes troupes, il eſt trop heureux de pouvoir s'enfuir.

Maximien revient à Rome, & il veut arracher la pourpre de deſſus les épaules de ſon fils.

N'ayant pû réuſſir, il ſe tranſporte en Gaule, puis à Carnonte en Pannonie, où Galérius avoit mandé Dioclétien pour nommer en ſa préſence & de ſon conſentement Licinius Auguſte. Maximien ſollicite inutilement Dioclétien de reprendre la pourpre. Licinius eſt fait Auguſte.

L'Afrique reconnoît Maxence.

An. R. 1059. De J. C. 308. MAXIMIANUS HERCULIUS X. MAXIMIANUS GALERIUS VII. } AUGG.

A Rome.

Point de Conſuls juſqu'au 20. Avril. De ce jour

MAXENTIUS AUGUSTUS. ROMULUS CÆSAR

Romulus étoit fils de Maxence.

Maximin Daia ſe fait déclarer Auguſte par ſes ſoldats malgré Galérius,

qui, obligé de le reconnoître en cette qualité, ne fait plus difficulté d'accorder le même titre à Conſtantin.

Maximien Hercule revenu en Gaule abdique de nouveau la dignité Impériale, & feint de ſe contenter de la condition privée, nourriſſant toujours dans ſon cœur des projets ambitieux.

Aléxandre ſe révolte en Afrique contre Maxence, & ſe fait Empereur.

LICINIUS AUGUSTUS. AN. R. 1060. De J. C. 309.

Nous ne pouvons point aſſigner avec certitude le Collégue de Licinius, de qui le Conſulat même n'eſt pas abſolument aſſûré. Quelques Faſtes portent *après le dixiéme & le ſeptiéme Conſulat*, dixiéme de Maximien Hercule, ſeptiéme de Galérius, comme s'il n'y avoit point eu de Conſuls cette année dans l'étendue des Départemens qui reconnoiſſoient l'autorité de Galérius.

A Rome.

MAXENTIUS AUGUSTUS II.
ROMULUS CÆSAR II.

Mouvemens des Francs ſur le Rhin,

& en même tems révolte de Maximien Hercule.

Conſtantin repouſſe les Francs, & ſe rend maître de la perſonne de Maximien dans Marſeille. Il lui laiſſe la vie.

ANDRONICUS.
AN. R. 1061. De J. C. 310. PROBUS.

A Rome.

MAXENTIUS AUGUSTUS III. ſeul Conſul.

Maximien tente d'aſſaſſiner Conſtantin dans ſon lit, & pris ſur le fait il eſt forcé de s'étrangler lui-même.

Ses ſtatues & ſes images ſont abattues, & conſéquemment celles de Dioclétien, qui communément y étoient jointes. Il eſt mis au rang des Dieux par Maxence ſon fils.

Expédition de Conſtantin au delà du Rhin contre les Francs.

Galérius eſt attaqué d'une horrible maladie.

Naiſſance, & commencement du régne de Sapor II. Roi des Perſes.

MAXIMIANUS GALERIUS VIII.
MAXIMINUS II. } AUGG. AN. R. 1062. De J. C. 311.

A Rome, depuis le mois de Septembre seulement.

RUFINUS.
EUSEBIUS.

Galérius publie un Edit pour faire cesser la persécution contre les Chrétiens. Cet Edit fut affiché à Nicomédie le 30. Avril.

Il meurt à Sardique, & recommande en mourant Valérie sa femme, fille de Dioclétien, à Licinius.

Maximin s'empare de l'Asie, qui avoit été dans le Département de Galérius. Les Etats du même Galérius en Europe restent à Licinius.

La veuve de Galérius, maltraitée par Licinius, passe avec sa mére Prisca dans les Etats de Maximin, qui veut l'épouser, & ne pouvant l'y réduire, la relégue dans les déserts de Syrie.

Maxence reprend l'Afrique sur Alexandre, & la tyrannise.

Il faisoit gémir Rome & l'Italie

ſous un joug de fer par ſes violences & ſes horribles débauches.

Bonté & douceur du Gouvernement de Conſtantin. Il viſite & rétablit la ville d'Autun.

Maxence provoque les armes de Conſtantin, qui ſe prépare à porter la guerre en Italie.

Conſtantin implore le ſecours du vrai Dieu, qu'il connoiſſoit confuſément. Croix miraculeuſe qui lui apparoît au Ciel, pendant qu'il étoit encore en Gaule. Il ſe convertit au Chriſtianiſme, & ſe fait inſtruire par des Evêques. Oſius paroît avoir eu grande part à ſa converſion. Il fait de la Croix ſon principal étendard. *Labarum.*

An. R. 1063. De J. C. 312. CONSTANTINUS II. } AUGG.
LICINIUS II. }

A Rome.

MAXENTIUS AUGUSTUS IV. ſeul Conſul.

Conſtantin force le pas de Suſe, & après avoir remporté pluſieurs victoires ſur les Lieutenans de Maxence, il arrive près de Rome.

Bataille le 28. Octobre près du

pont Mulvius, où Conſtantin eſt vainqueur, & Maxence en fuyant ſe noie dans le Tibre.

Conſtantin entre triomphant dans Rome, & il fait oublier à cette Capitale les maux qu'elle avoit ſoufferts ſous Maxence.

Les Prétoriens caſſés, & leur camp détruit.

Conſtantin eſt déclaré par le Sénat premier Auguſte.

Arc de Conſtantin, ſubſiſtant encore aujourd'hui dans Rome.

Statue de Conſtantin tenant en main une croix.

Ce Prince donne en ſon nom & en celui de Licinius un Edit en faveur des Chrétiens.

Maximin avoit été juſques-là un ardent perſécuteur des Chrétiens : & même, les Arméniens ayant embraſſé le Chriſtianiſme, il leur avoit fait cette année la guerre pour les contraindre d'y renoncer. Cependant la crainte l'obligea de ſe conformer à l'Edit de Conſtantin.

Ici Euſébe marque la fin de la perſécution ordonnée par Dioclétien.

Commencement des Indictions.

An. R. 1064. De J. C. 313. CONSTANTINUS III. LICINIUS III. } AUGG.

Mariage de Licinius avec Conſtancie ſœur de Conſtantin, célébré à Milan. Entrevûe des deux Princes à cette occaſion.

Ils donnent de concert un nouvel Edit plus circonſtancié & plus étendue en faveur du Chriſtianiſme.

Conſtantin ſe tranſporte ſur le Rhin pour combattre les Francs, qu'il défait & rechaſſe de nouveau audelà du fleuve.

Dioclétien meurt dans ſa retraite de Salones, accablé de chagrins. Il eſt mis au rang des Dieux par Maximin & Licinius.

Maximin attaque Licinius, & entre hoſtilement dans la Thrace. Il eſt vaincu près d'Andrinople, repaſſe en Bithynie, & ne s'arrête que dans la Cappadoce.

Licinius fait afficher dans Nicomédie le 13. Juin l'Edit de Milan, dix ans & environ quatre mois après la publication de l'Edit de Dioclétien pour la perſécution.

Maximin forcé par ſes malheurs rend auſſi une Ordonnance favorable aux Chrétiens.

Paix générale de l'Egliſe.

Licinius pourſuit Maximin, qui s'empoiſonne à Tarſe en Cilicie, & meurt au bout de quelques jours dans les plus cruelles douleurs.

Sa famille eſt exterminée par Licinius, qui fit auſſi mourir Sévérien fils de Sévére, Candidien fils naturel de Galérius, Priſca & Valérie, l'une épouſe, l'autre fille de Dioclétien. Ainſi fut détruite toute la race des perſécuteurs.

Jeux ſéculaires omis.

VOLUSIANUS II. ANNIANUS.

AN. R. 1065
De J. C. 314.

Concile d'Arles contre les Donatiſtes.

Conſtantin demande à Licinius un nouveau partage de l'Empire, & ſur ſon refus il entreprend de l'y forcer par la guerre.

Bataille de Cibalis en Pannonie, où Licinius eſt vaincu.

Valens créé Céſar par Licinius.

Bataille de Mardie entre Philippopoli & Andrinople, dont le ſuccès ne fut pas bien décidé.

Paix conclue entre les deux Empereurs. Valens mis à mort. Une gran-

de partie de l'Illyrie, la Macédoine ; & la Gréce, cédées à Conſtantin.

AN. R. 1066. De J. C. 315. CONSTANTINUS IV. LICINIUS IV. } AUGG.

Loi de Conſtantin pour abolir le ſupplice de la croix.

Il célébre à Rome les fêtes de ſa dixiéme année.

AN. R. 1067. De J. C. 316. SABINUS. RUFINUS.

Conſtantin le jeune naît à Arles.

Loi pour permettre & autoriſer les affranchiſſemens des eſclaves dans l'Egliſe en préſence de l'Evêque.

AN. R. 1068. De J. C. 317. GALLICANUS. BASSUS.

Criſpus & Conſtantin, tous deux fils de l'Empereur Conſtantin, & Licinianus fils de Licinius, ſont faits Céſars.

Naiſſance de Conſtance ſecond fils de Conſtantin & de Fauſta.

AN. R. 1069. De J. C. 318. LICINIUS AUGUSTUS V. CRISPUS CÆSAR.

AN. R. 1070. De J. C. 319. CONSTANTINUS AUGUSTUS V. LICINIANUS CÆSAR.

CONSTANTINUS AUGUSTUS VI. AN. R. 1071. De J. C. 320.
CONSTANTINUS CÆSAR.

Loi qui abolit les peines anciennement ordonnées contre le célibat.

Victoire remportée par Criſpus Céſar ſur les Francs.

Naiſſance de Conſtant, troiſiéme fils de Conſtantin & de Fauſta.

CRISPUS II.
CONSTANTINUS II. } CÆSS. AN. R. 1072. De J. C. 321.

Loi qui ordonne la célébration du Dimanche.

Licinius chaſſe les Chrétiens de ſon Palais, & commence ainſi la perſécution, auſſi artificieuſe que cruelle, qu'il exerça contre eux pendant trois ans.

PETRONIUS PROBIANUS. AN. R. 1073. De J. C. 322.
ANICIUS JULIANUS.

Les Barbares voiſins du Danube battus par Conſtantin en divers combats.

SEVERUS. AN. R. 1074. De J. C. 323.
RUFINUS.

Courſes des Gots repouſſées par Conſtantin.

Ce Prince, zêlé protecteur des

Chrétiens, ne pouvoit les voir ſans douleur opprimés par ſon Collégue. Licinius de ſon côté les craignoit, comme affectionnés à Conſtantin. D'ailleurs il étoit brutal, cruel, violent. De ces diſpoſitions naquit la guerre entre les deux Empereurs.

Bataille d'Andrinople, où Licinius eſt vaincu. Il va s'enfermer dans Byzance, que Conſtantin aſſiége par terre.

La flotte de Conſtantin, commandée par ſon fils Criſpus Céſar, détruit celle de Licinius.

Celui-ci ſort de Byzance, paſſe la mer, & vient à Chalcédoine, où il fait de nouveaux préparatifs. Il nomme Céſar le grand maître de ſa maiſon M. Martinianus.

Conſtantin paſſe en Aſie. Bataille de Chryſopolis. Licinius vaincu ſe retire à Nicomédie, & par l'entremiſe de Conſtancie ſa femme, ſœur de Conſtantin, il obtient ſûreté pour ſa vie, à condition de quitter la pourpre, & de ſe ſoumettre au vainqueur. Il eſt envoyé à Theſſalonique. Le Céſar Martinianus eſt mis à mort.

Peu à près, c'eſt-à-dire, dès cette année même ou la ſuivante, Conſtan-

tin fit tuer Licinius, qui ſupportoit impatiemment la condition privée, & tramoit des intrigues avec les Barbares. Licinius eſt déclaré tyran, & ſes ordonnances caſſées. Son fils le ſuivit de près, & fut auſſi mis à mort, ſans que l'on puiſſe alléguer aucun motif légitime de cette rigueur.

Conſtance, ſecond fils de Conſtantin & de Fauſta, eſt fait Céſar.

CRISPUS III.
CONSTANTINUS III. } CÆSS. AN. R. 1075. De J. C. 324.

Conſtantin ſeul maître de l'Empire, travaille plus efficacement qu'il n'avoit fait encore à étendre le Chriſtianiſme, & à amener la ruine de l'Idolatrie.

Premiéres meſures priſes par ce Prince par rapport à l'Arianiſme naiſſant.

PAULINUS. AN. R. 1076.
JULIANUS. De J. C. 325.

Concile de Nicée.

Conſtantin célébre ſa vingtiéme année à Nicomédie. Il la célébra l'année ſuivante à Rome.

Edit par lequel il invite tous ceux qui ſe trouveront opprimés par ſes

Magiſtrats & Officiers à recourir à lui.

Loi qui défend les combats de gladiateurs.

AN. R. 1077. De J. C. 326. CONSTANTINUS AUGUSTUS VII. CONSTANTIUS CÆSAR.

Conſtantin vient à Rome.

Trompé par les calomnies de Fauſta ſa femme, il fait mourir ſon fils Criſpus Céſar ; & enſuite ayant découvert la vérité, il punit de mort Fauſta elle-même.

Il fait éclater hautement dans Rome ſon mépris pour les ſuperſtitions idolatriques, & le mécontentement que le Sénat & le peuple en témoignérent par des plaintes & des murmures, commença à dégouter le Prince de ſa Capitale.

AN. R. 1078. De J. C. 327. CONSTANTIUS. MAXIMUS.

Conſtantius Conſul de cette année ne paroît point avoir été de la famille Impériale.

Découverte du S. Sépulcre & de la Croix de J. C.

Conſtantin commence le bâtiment de l'Egliſe de la Réſurrection à Jéruſalem.

JANUARIUS. AN. R. 1079. De J. C. 328.
JUSTUS.

Mort de ſainte Héléne, mére de Conſtantin.

Commencémens de Conſtantinople. Conſtantin avoit voulu dabord bâtir à Ilion, & même il mit en train l'ouvrage. Mais il renonça bientôt à ce deſſein, & ſe détermina pour Byzance, dont il entreprit de faire une nouvelle Rome.

CONSTANTINUS AUGUSTUS VIII. An. R. 1080. De J. C. 329.
CONSTANTINUS CÆSAR IV.

Il y a des raiſons & des autorités pour différer juſqu'à cette année la fondation de Conſtantinople. Mais le ſentiment que nous avons ſuivi eſt plus probable.

GALLICANUS. AN. R. 1081. De J. C. 330.
SYMMACHUS.

Dédicace de la nouvelle ville, à laquelle Conſtantin donna ſon nom, le lundi 11. Mai.

Aucun exercice public du culte idolatrique dans Conſtantinople. Son fondateur en fit une ville toute Chrétienne.

Egliſe des Apôtres.

Les édifices ayant été trop pouſſés, ne furent pas aſſez ſolides.

Conſtantin décora ſa ville des plus beaux priviléges, il y établit un Sénat, il s'appliqua à la peupler, & il la rendit en moins de dix ans la ſeconde ville de l'Univers.

AN. R. 1082. De J. C. 331.

BASSUS. ABLAVIUS.

Egliſe bâtie par les ordres de Conſtantin à Mambré.

Edit pour remettre à perpétuité le quart des impôts qui ſe levoient ſur les terres.

On rapporte à cette même année la loi qui permet aux parties plaidantes de ſe faire juger par les Evêques. Elle eſt ſuſpectée de faux par Jacques Godefroi.

AN. R. 1083. De J. C. 332.

PACATIANUS. HILARIANUS.

Les Gots vaincus par le jeune Céſar Conſtantin.

Les Sarmates contraints de ſe ſoumettre.

DALMATIUS.
XENOPHILUS.

AN. R. 1084.
De J. C. 333.

Dalmatius Conſul de cette année eſt ou le frére, ou le neveu de Conſtantin.

Ce qui n'eſt pas douteux, c'eſt que Dalmatius le pére fut décoré du titre de Cenſeur, & il eſt le dernier qui l'ait porté.

Ce fut donc en ce tems que Conſtantin commença à élever en dignité ſes fréres & neveux, que la prudence de ſainte Héléne avoit toujours pris ſoin de tenir bas.

Conſtant troiſiéme fils de Conſtantin eſt fait Céſar.

On peut rapporter à cette année la mort du Philoſophe Sopatre.

Ambaſſades des Barbares du Nord, de l'Orient, & du Midi, qui viennent faire hommage à la grandeur de Conſtantin.

L'Empereur écrit à Sapor en faveur des Chrétiens de Perſe.

Il écrit & fait écrire ſes enfans à S. Antoine.

AN. R. 1085. De J. C. 334.

OPTATUS.
ANICIUS PAULINUS.

Les Sarmates vaincus par leurs eſclaves viennent chercher un aſyle ſur les terres de l'Empire.

AN. R. 1086. De J. C. 335.

FLAVIUS JULIUS CONSTANTIUS.
RUFIUS ALBINUS.

Jules Conſtance Conſul de cette année étoit frére de Conſtantin. Il fut pére de Gallus Céſar & de Julien l'Apoſtat.

Conſtantin célébre la fête de ſa trentiéme année. Depuis Auguſte aucun Empereur n'étoit parvenu à ce terme.

Il partage l'Empire entre ſes trois fils, marquant à chacun ſon département.

Il nomme Céſar Dalmatius ſon neveu, & donne à Annibalien frére de Dalmatius le titre de Roi, lui aſſignant pour Etats la petite Arménie, le Pont, & la Cappadoce. Dalmatius Céſar devoit avoir la Thrace, la Macédoine, & la Gréce. Conſtantin par tous ces arrangemens ne ſe dépouilloit pas. Il ſe réſervoit la jouiſſance de tous ſes domaines, qui ne devoient être partagés de fait qu'après ſa mort,

Révolte de Calocérus dans l'isle de Chypre.

NEPOTIANUS, FACUNDUS. AN. R. 1087. De J. C. 336.

Nepotianus Consul de cette année paroît être celui qui prit la pourpre en 350, & qui étoit fils d'une sœur de Constantin.

FELICIANUS, TITIANUS. AN. R. 1088. De J. C. 337.

Les Perses ayant rompu la paix, Constantin se préparoit à marcher contre eux en personne, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut.

Il est batisé par Eusébe de Nicomédie, & meurt le jour de la Pentecôte, dans la soixante-quatriéme année de son âge, & la trente-&-uniéme de son régne.

TYRANS sous le régne de Constantin.

CALOCÉRUS en Egypte.

ALÉXANDRE régna durant trois ans dans l'Afrique, qu'il avoit enlevée à Maxence.

VALENS & MARTINIANUS furent successivement créés Césars par Licinius.

BIBLIOTECA NAZ. ROMA VITTORIO EMANUELE

HISTOIRE DU REGNE DE CONSTANTIN.

§. I.

Conſtantin grand Prince, mais non exemt de taches. Lorſqu'il entra en part de la ſouveraine puiſſance, Galérius étoit chef de l'Empire. Galérius nomme Sévére Auguſte, & oblige Conſtantin de ſe contenter du titre de Céſar. Maxence prend la pourpre à Rome. Sévére marche contre lui. Maximien Hercule reprend la pourpre. Sévére abandonné & trahi, ſe livre à Maximien, & eſt obligé de ſe faire ouvrir les veines. Maximien s'allie avec Conſtantin. Exploits de Conſtantin contre les Francs. Maximien lui donne en mariage ſa fille Fauſta, & le nomme Auguſte. Galérius vient en Italie pour détrôner Maxence, & il eſt obligé de s'enfuir avec honte. Maximien veut dépouiller le même Ma-

xence ſon fils, & manque ſon coup. Il vient en Gaule, & delà ſe tranſporte à Carnonte auprès de Galérius. Il y eſt témoin de la promotion de Licinius au rang d'Auguſte. Maximien Conſul avec Galérius. Embarras ſur les Conſulats des années pendant leſquelles régna Maxence. Maximien revient en Gaule, & abdique de nouveau l'Empire. Maximin force Galérius de le reconnoître Auguſte, & procure ainſi le même avantage à Conſtantin. Nouveaux exploits de Conſtantin contre les Francs. Maximien reprend la pourpre pour une troiſiéme fois. Il en eſt dépouillé par Conſtantin. Il tente d'aſſaſſiner Conſtantin, & pris ſur le fait, il ſe pend lui-même. Il eſt mis au rang des Dieux. Son tombeau. Ses ſtatues & ſes images détruites. Violences de Galérius contre tous ſes ſujets, & contre les Chrétiens en particulier. Dieu le frappe d'une horrible maladie. Après un an de ſouffrances, Galérius donne un Edit pour faire ceſſer la perſécution. Il meurt. Traits qui le concernent. Jugement ſur ſon caractére. Ses Etats partagés entre Li-

cinius & Maximin. Quatre Princes alors dans l'Empire. Maxence, maître de l'Italie, avoit auſſi réuni à ſon domaine l'Afrique, par la victoire remportée ſur Alexandre, qui y avoit régné pendant trois ans. Il abuſe avec cruauté de cette victoire. Il ſe diſpoſe à attaquer Conſtantin. Tableau de ſes cruautés. Conſtantin, guerrier & bienfaiſant. La rupture éclate entre Maxence & Conſtantin. Importance de cette guerre. Converſion de Conſtantin au Chriſtianiſme. Conſtantin entre en Italie, & remporte pluſieurs victoires ſur les troupes de Maxence. Derniére bataille près de Rome, où Maxence périt. Entrée triomphante de Conſtantin dans Rome. Noble uſage que fait Conſtantin de ſa victoire. Prétoriens caſſés : leur camp détruit. Soins de Conſtantin pour réparer tout le mal que Maxence avoit fait dans Rome. Témoignages de l'affection publique envers Conſtantin. Statue de Conſtantin dans Rome, tenant en main une croix, avec une inſcription religieuſe. Edit donné à Rome par Conſtantin en faveur des Chrétiens. Maximin eſt obligé

obligé de s'y conformer, au moins en partie. Fin de la perſécution de Dioclétien. Commencement de l'Indiction. Entrevûe de Conſtantin & de Licinius à Milan. Mariage de Licinius avec Conſtancie. Nouvel Edit en faveur des Chrétiens. Conſtantin ſe tranſporte ſur le Rhin, & remporte une victoire ſur les Francs. Mort douloureuſe de Dioclétien, après une ſuite de cruels chagrins. Etat de l'Empire après la défaite & la mort de Maxence. Les Chrétiens perſécutés par Maximin. Maximin attaque Licinius, & porte la guerre dans ſes Etats. Il eſt vaincu, & périt par une horrible maladie. Sa famille & tout ce qui reſtoit de la race des perſécuteurs, eſt exterminé par Licinius. Jeux ſéculaires omis. Guerre entre Conſtantin & Licinius. Traité de paix, par lequel Conſtantin aggrandit conſidérablement ſes domaines. Cette paix dura huit ans entiers. Licinius perſécute les Chrétiens, dabord artificieuſement, puis à découvert. La guerre s'allume entre Conſtantin & Licinius. Bataille d'Andrinople, où Licinius eſt vaincu. La flotte de Li-

cinius eſt détruite à l'entrée de l'Helleſpont. Il paſſe de Byzance à Chalcédoine, & eſt vaincu une ſeconde fois près de Chryſopolis. Il obtient la vie ſauve, & eſt envoyé à Theſſalonique. Bonheur de l'Empire réuni ſous le ſeul Conſtantin. Joie des Chrétiens ſurtout, dont la Religion triomphe. Mort de Licinius, & de ſon fils. Conſtantin fait mourir Criſpus ſon fils aîné, & Fauſta ſa femme. Fable avancée par Zoſime ſur le motif de la converſion de Conſtantin. Conſtantin irrite les habitans de Rome par le mépris qu'il témoigne pour les ſuperſtitions du Paganiſme. Il en conçoit du dégoût pour Rome, & il prend la réſolution de ſe chercher ailleurs une réſidence. Il commence à bâtir près d'Ilion, mais bientôt il préfére Byzance. Fondation de C. P. Edifices ſacrés. C. P. ville toute Chrétienne. Conſtantin veut l'égaler à Rome. Sénat de C. P. Dédicace de la ville.

EN commençant l'Hiſtoire du régne de Conſtantin, je n'ai garde d'imiter l'adulation abſurde & impie d'Euſébe de Céſarée, qui n'a pas rougi d'écrire que Dieu ſeul peut être un digne Panégyriſte de cet Empereur. Je préſente au Lecteur un Prince cher & reſpectable au Chriſtianiſme, qu'il a délivré de l'oppreſſion, & placé ſur le trône; grand par les talens, grand par les vertus: mais non pas exemt de taches, depuis même qu'il eut embraſſé notre ſainte Religion. Une politique intéreſſée, une prévention trop crédule, lui ont fait commettre des fautes inexcuſables; & il eſt un exemple de cette inconſéquence trop commune, qui en rendant un hommage ſpéculatif aux régles, s'en éloigne en bien des actions. Ce qui doit nous conſoler, c'eſt que les dix derniéres années de ſa vie, toutes remplies d'œuvres inſpirées par le zêle du Chriſtianiſme, ne nous offrent plus le mélange d'aucun vice, & qu'enfin le Batême, qu'il reçut en mourant, eſt un bain ſalutaire, qui aura purifié ſon ame de ſes anciennes

Conſtantin grand Prince, mais non exemt de taches. *Euſ. de vit. Conſt. l. 2.*

ſouillures, & l'aura mis en état de ne point perdre la récompenſe de ce qu'il a fait pour l'Egliſe Chrétienne.

Lorſqu'il entra en part de la ſouveraine puiſſance, Galérius étoit Chef de l'Empire.

Je mets ſon nom en titre, quoique dans ſes commencemens il ne tînt pas le premier rang entre les Princes qui gouvernoient l'Empire. Cet honneur ſuprême, après la mort de Conſtance Chlore, fut dévolu à Galérius : & même Conſtantin, qui dabord avoit reçû de ſes ſoldats le nom d'Auguſte, fut réduit bientôt par lui, comme nous allons le voir, au dégré de ſimple Céſar. Mais comme il entra dès lors en part de la ſouveraine puiſſance, & qu'il la réunit enfin toute entiére en ſa perſonne, la commodité de former un ſeul tiſſu d'Hiſtoire ſans interruption, m'a paru préférable à une exactitude ſcrupuleuſe, qui pourroit nuire à la clarté.

Galérius nomme Sévére Auguſte, & oblige Conſtantin de ſe contenter du titre de Céſar.

Lactant. de Mort. Perſ. 25.

La premiére démarche de Conſtantin, après qu'il eut été proclamé Auguſte par l'armée de ſon pére, fut de demander à Galérius la confirmation de ce que ſes ſoldats avoient fait en ſa faveur. Pour cela il lui envoya, ſuivant le cérémonial établi alors, ſon portrait couronné de lauriers. Galérius n'étoit point du tout diſpoſé à le

recevoir. Ses vûes & ſes arrangemens étoient tout autres, comme je l'ai dit, & il ne pouvoit pas ſe promettre beaucoup d'affection & de déférence de la part de Conſtantin, qu'il avoit cruellement offenſé. Auſſi dans un premier mouvement de colére peu s'en fallut qu'il ne fît bruler & le portrait, & celui qui l'avoit apporté. Mais d'un autre côté il penſa que s'il refuſoit ſon conſentement, il falloit en venir à une guerre dont le ſuccès auroit été fort incertain. Le jeune Prince étoit reconnu & chéri dans toute l'étendue des pays qui avoient obéi à ſon pére ; &, ſi nous en croyons Lactance, il avoit même pour lui le cœur des troupes qui environnoient Galérius : enſorte que ce chef de l'Empire n'avoit pas lieu de compter ſur leur fidélité, s'il entreprenoit de les employer contre Conſtantin. Ce fut donc pour lui une néceſſité de ſe plier aux circonſtances, & de conſentir à ce qu'il ne pouvoit empêcher. Il voulut néantmoins venger au moins en partie les droits de ſon autorité, qui n'avoit pas été aſſez reſpectée. Il conféra à Sévére le titre d'Auguſte vacant par la mort de Conſtance Chlore, & en envoyant la pour-

pre à Conſtantin il lui ordonna de ſe contenter du nom & des honneurs de Céſar. Conſtantin, par une modération tout-à-fait louable, acquieſça à ce jugement, & il deſcendit ſans murmurer du ſecond rang au quatriéme.

Paneg. Maxim. & Conſt.

Lactant. 26.

Galérius n'étoit pas abſolument mécontent de l'état actuel des choſes. S'il n'avoit pas tiré de la mort de ſon Collégue l'avantage qu'il eſpéroit, au moins il n'y perdoit rien de ce qui avoit été précédemment en ſa poſſeſſion. Conſtantin ne ſe déclaroit point ſon ennemi, & même il ſe ſoumettoit juſqu'à un certain point à ſes ordres. Un nouveau trouble donna à Galérius d'autres allarmes, & devint un mal auquel il ne lui fut pas poſſible de remédier.

Maxence prend la pourpre à Rome.

Il dut s'en imputer la cauſe. J'ai dit que ce Prince avoit ordonné un dénombrement des biens & des perſonnes dans toutes les Provinces de ſon obéiſſance, & que cette opération s'exécutoit avec une rigueur qui dégénéroit en tyrannie. Il prétendit ſoumettre Rome même, & déja il avoit nommé les Officiers qui devoient aller, ſous le prétexte d'un dénombrement, ravager cette Capitale de l'Empire &

de l'Univers. Ayant ainſi allarmé & aigri les citoyens, il indiſpoſa encore les ſoldats ; & continuant ce qu'avoit commencé Dioclétien, il affoiblit les Prétoriens par un nouveau retranchement. Maxence, fils de Maximien Hercule & gendre de Galérius, trouvant les eſprits dans cette fermentation, profita de la conduite imprudente du Souverain pour achever de les révolter, & pour s'élever lui-même à l'Empire. Il lui avoit été bien dur de voir Sévére & Maximin paſſer devant un fils & gendre d'Empereurs comme lui, & être nommés Céſars à ſon préjudice. La promotion de Conſtantin, qui ſe relevoit d'une pareille injuſtice qu'il avoit ſoufferte, fut pour Maxence un nouvel aiguillon. Encouragé * par ſon pére, qui regrettoit les grandeurs auxquelles on l'avoit forcé de renoncer, & ayant gagné quelques-uns des principaux Officiers du camp

Zoſ. l. II.

Aurel. Vict.

* *L'expreſſion originale ſembleroit dire que Maximien Hercule s'oppoſa au deſſein de ſon fils. Mais des Ecrivains tels qu'Aurélius Victor ne doivent pas être ſuivis aveuglément. Prenons de lui ce qui eſt probable, & croyons ſans peine que Maximien fut conſulté. Dès que ce premier fait eſt admis, on ne peut pas douter qu'un Prince auſſi ambitieux n'ait exhorté & aidé Maxence à revendiquer l'Empire dans l'eſpérance & dans la vûe d'y revenir lui-même, comme il arriva.*

& de la ville, il ſe mit à la tête de ce qui reſtoit de Prétoriens ; & proclamé Auguſte par eux, il ſe rendit maître ſans peine de Rome, fit tuer celui qui y commandoit pour Galérius, & quelques autres Magiſtrats, & fut reçû du peuple comme un libérateur. Cette révolution eſt dattée par M. de Tillemont du vingt-huitiéme jour d'Octobre de la même année de J. C. 306. où nous commençons le régne de Conſtantin.

Sévére marche contre lui.

Nos Auteurs ne marquent point où étoit alors Sévére, qui avoit l'Italie dans ſon département. Soit négligence de ſa part, ſoit affaires qui l'occupaſſent ailleurs, ſon abſence de Rome facilita ſans doute le ſuccès de l'entrepriſe de Maxence. Dès qu'il en fut inſtruit, il accourut pour arrêter les ſuites d'un mouvement qui tendoit à le dépouiller ; & muni de l'autorité de Galérius, qui ne vouloit pas ſe laiſſer donner la loi une ſeconde fois, & qui avoit toujours haï ſon gendre, il raſſembla tout ce qu'il y avoit de troupes en Italie, & marcha vers Rome. Mais ces troupes étoient bien mal diſpoſées à le ſervir. Elles avoient toujours obéi à Maximien Hercule, &

Lactant. 26.

par conſéquent elles devoient conſerver de l'attachement pour le fils de ce Prince. D'ailleurs les délices de la Capitale, qu'elles avoient longtems goutées, étoient un attrait qui les portoit à déſirer plutôt d'y vivre tranquillement qu'à livrer à cette ville des aſſauts en ennemis. Pour les fortifier dans ces ſentimens, Maximien reparut en ce moment ſur la ſcéne.

Maximien Hercule reprend la pourpre.

Ce vieillard inquiet, & poſſédé d'un déſir ardent de remonter ſur le trône, avoit voulu probablement tenter l'aventure par ſon fils, & voyant qu'elle avoit réuſſi, il réſolut d'en tirer avantage pour lui-même, & de pouſſer l'affaire auſſi loin qu'elle pourroit aller. Il vint donc à Rome ſous prétexte de ſoutenir Maxence, & de réunir tous les eſprits en faveur du nouveau Prince, par lequel il avoit été mandé. Dès qu'il fut arrivé, ſon fils, qui ne ſe défioit de rien, lui propoſa, & le fit prier par le Sénat & par le peuple Romain, de reprendre la pourpre. Il ne fut pas beſoin de lui faire violence: & Maximien ſe revit avec joie en poſſeſſion d'un rang qu'il n'avoit quitté qu'à regret. Alors il y eut ſix Princes à la fois dans l'Empire,

Paneg. Maxim. & Conſt. & Lactant.

Auguſtes ou Céſars : Galérius, Sévére, Maximin, Conſtantin, Maximien Hercule, & Maxence. On rapporte qu'il ne tint pas à Maximien Hercule que ce nombre ne fût augmenté d'un ſeptiéme, & qu'il écrivit à Dioclétien pour l'exhorter à imiter ſa démarche. Mais il n'ébranla pas cette ame ferme, qui ne ſe déterminoit pas légérement, & qui, lorſqu'il s'agiſſoit de prendre un parti, penſoit aux conſéquences.

Eutrop.

Sévére abandonné & trahi, ſe livre à Maximien, & eſt obligé de ſe faire ouvrir les veines. *Aur. Vict. Zoſ. Lactan.*

Tout réuſſit dabord à Maximien & à Maxence. Sévére s'étant approché de Rome, ſes ſoldats mal affectionnés, & d'ailleurs gagnés par l'argent de ſes ennemis, l'abandonnérent : enſorte qu'il ne lui reſta d'autre reſſource que de s'enfuir à Ravenne. Maximien l'y pourſuivit, & entreprit de l'aſſiéger. Mais comme la place étoit forte & bien munie, il appréhenda que, ſi le ſiége traînoit en longueur, Galérius n'eût le tems de venir au ſecours d'un Collégue fidéle & ſoumis. Il recourut donc à la perfidie : & comme il avoit affaire à un eſprit crédule & timide, il lui perſuada qu'il n'en vouloit point à ſa vie, & que dès qu'il ceſſeroit d'avoir lieu de le regarder comme un ri-

val, il deviendroit ſon protecteur. Sévére le crut, vint ſe livrer entre ſes mains, & lui remit la pourpre qu'il avoit reçue de lui deux ans auparavant. *Euſeb. Chron.* Maximien, en homme religieux, ne voulut point violer ſon ſerment : mais il fit agir ſon fils. A peine le malheureux Sévére étoit-il ſorti de Ravenne, & en marche pour ſe rendre au lieu de ſa retraite, qu'une embuſcade placée par Maxence ſe ſaiſit de ſa perſonne. On le mena aux trois Tavernes ſur le chemin d'Appius : & là tout ce qu'il put obtenir ce fut une mort douce. On lui permit de ſe faire ouvrir les veines. Il laiſſa un fils nommé Sévérien, qui n'eut pas un meilleur ſort que lui, & qui fut tué peu d'années après, comme nous le dirons, par Licinius. La mort de Sévére doit être arrivée dans les premiers mois de l'an de J. C. 307.

Zoſ.

Vict. Epit. Lactant.

Tillem.

Maximien délivré de Sévére, craignoit Galérius. Il voulut donc ſe procurer un appui contre lui, en s'alliant étroitement avec Conſtantin. Ce jeune Prince n'avoit pas lieu, non plus que Maximien, d'aimer Galérius : & d'ailleurs il commençoit ſon régne d'une façon tout-à-fait brillante, aimé

Maximien s'allie avec Conſtantin. *Lactant.*

audedans, redoutable aux ennemis du dehors. Le premier uſage qu'il fit de ſa puiſſance, fut d'accorder aux Chrétiens le libre exercice de leur Religion, en * révoquant expreſſément l'Edit de perſécution, que ſon pére s'étoit contenté de ne point exécuter. Il traitoit tous ſes ſujets avec la bonté & la douceur dont ſon pére lui avoit laiſſé l'exemple, & qu'il regardoit comme la plus précieuſe portion de ſon héritage. En même tems il repouſſa les courſes des Francs, que rien ne pouvoit empêcher d'infeſter les Gaules, & de chercher à s'y établir.

Lactant. 24.

Euſ. de vit. Conſt. I. 25. *Paneg. Maxim. & Conſt.*

Ces peuples n'avoient pas plutôt vû Conſtance paſſer dans la grande Bretagne, que profitant de ſon éloignement ils avoient rompu la paix, & recommencé leurs ravages. Conſtantin ayant ſuccédé à ſon pére, marcha contre eux, les vainquit dans la Gaule, fit priſonniers deux de leurs Rois, Aſcaric & Gaïſe; & pour frapper la nation de terreur par l'exemple des rigueurs exercées ſur ſes Princes, il les expoſa aux bêtes dans un magnifique ſpectacle

Exploits de Conſtantin contre les Francs.

Eumen. Paneg. Conſt. Aug.

* *C'eſt ainſi que je concilie les témoignages différens des Auteurs, qui attribuent les uns à Conſtance Chlore, les autres à Conſtantin, la ceſſation de la perſécution dans les Provinces d'Occident.*

qu'il donna après ſa victoire. Non content de cet exploit, Conſtantin paſſa le Rhin, & entra dans le pays des Bructéres, * qu'il mit à feu & à ſang. Rien ne fut épargné. Les villages furent brûlés, les beſtiaux pris & égorgés, les hommes & les femmes maſſacrés : & ceux qui échappérent à l'épée, & qu'il fit priſonniers, eurent encore un ſort plus cruel. Comme il les jugeoit incapables de rendre jamais aucun ſervice vraiment utile, à cauſe de leur fierté intraitable & de leur perfidie, ils furent condamnés au même ſupplice que leurs Rois, & livrés aux bêtes, dont ils imitoient la férocité.

Il ſe propoſoit de réduire par cette ſévérité inéxorable les nations Germaniques à un repos forcé. Penſant que ſes armes pourroient être appellées ailleurs par des circonſtances qu'il étoit aiſé de prévoir, il vouloit aſſûrer la tranquillité de ſon pays avant que d'être obligé de s'en éloigner. Il prit toutes les précautions poſſibles pour fortifier la barriére naturelle que le Rhin oppoſe à la Germanie. Il entretenoit une flotte ſur ce fleuve : la rive étoit bordée de forts conſtruits de diſtance

* *Ce peuple habitoit près de l'Ems.*

en distance, bien munis, bien gardés. Il commença un pont à Cologne, pour se procurer un passage commode & facile, toutes les fois qu'il en auroit besoin : & la terreur de cette entreprise fut si grande parmi les peuples Germains, que plusieurs d'entre eux vinrent implorer la clémence de Constantin, & lui demander la paix, en lui donnant des otages, & toutes les assûrances d'une inviolable fidélité. Tel étoit l'état des affaires de Constantin, lorsque Maximien vint en Gaule rechercher son amitié au commencement de l'an de J. C. 307.

Maximien lui donne en mariage sa fille Fausta, & le nomme Auguste. *Lactant. 27. Zos.*

Il y avoit déja entre eux de grandes liaisons. Constance Chlore étoit fils adoptif de Maximien, & il avoit épousé la belle-fille de ce même Prince, Théodora, qui avoit donné à Constantin plusieurs fréres & sœurs. Maximien serra encore plus étroitement les nœuds de cette alliance en concluant le mariage de Constantin avec sa fille Fausta. Ce mariage étoit projetté depuis longtems, si nous en croyons le témoignage d'un Panégyriste : & rien n'empêche que nous n'y ajoutions foi, puisque l'Empereur Julien y est conforme, & assûre en ter-

Paneg. Maxim. & Const.

Julian. Or. I.

mes exprès que c'étoit une affaire concertée entre Conſtance Chlore & Maximien. Conſtantin avoit pourtant été marié à Minervine, qui n'eſt point connue d'ailleurs, & il en avoit eu un fils nommé Criſpus, qui pouvoit être alors âgé de ſept ans, & dont la fin malheureuſe eſt la principale tache de la vie de ſon pére. Peut-être Minervine étoit-elle morte dans le tems dont nous parlons : peut-être fut-elle répudiée pour faire place à Fauſta. Ce qui eſt certain c'eſt qu'elle avoit été, non pas concubine, mais légitime épouſe. Les Auteurs Payens ſont d'accord avec les Chrétiens pour louer la chaſteté de Conſtantin, & ſon éloignement de tout plaiſir illicite.

Tillem.

Paneg. Maxim. & Conſt. & Anon. Paneg. Conſt.

Maximien, en même tems qu'il faiſoit Conſtantin ſon gendre, lui conféra le nom & le rang d'Auguſte. Conſtantin s'en mit alors en poſſeſſion, comptant que la nomination de Maximien étoit un titre inconteſtable, & bien plus fort que n'avoit été la proclamation des ſoldats après la mort de ſon pére. Il ne fut pourtant reconnu en cette qualité par Galérius que l'année ſuivante.

Paneg. Maxim. & Conſt.

Pendant que ce qui vient d'être ra-

Galérius vient en Ita-

Il se prépare pour détrôner Maxence, & il est obligé de s'enfuir avec honte. *Lactant.* 27. *Zos.*

conté se passoit en Gaule, Galérius étoit entré en Italie pour venger Sévére, & détrôner Maxence. Son projet, si nous en croyons Lactance, dont le zêle est toujours vif contre ce Prince, n'alloit à rien moins qu'à exterminer le Sénat & massacrer le peuple de Rome. C'étoit une entrepriſe plus aisée à former qu'à exécuter. Galérius menoit une armée nombreuse, mais qu'il n'avoit pas sçû s'attacher par les liens de l'estime & de l'affection. D'ailleurs il n'étoit point au fait de ce qu'il osoit tenter. Il n'avoit jamais vû Rome, &, comme [a] le Tityre de Virgile, il se figuroit cette ville assez semblable à celles qu'il connoissoit, à quelques légéres différences près. Lorsqu'il fut à portée de la considérer, il fut effrayé de son immense étendue, & il commença à douter du succès. Bientôt Maxence, qui étoit habile à débaucher les soldats de ses ennemis, vint à bout de corrompre la fidélité de ceux de Galérius. Gagnés par argent, par promesses, ils se récriérent sur l'indignité d'une guerre entre le beau-

[a] Urbem quam dicunt Romam, Melibœe, putavi
Stultus ego huic nostræ similem. *Virg. Ecl.* I.

pére & le gendre : ils affectoient un reſpect religieux pour les droits de la patrie, & Romains ils ſe faiſoient un ſcrupule d'attaquer Rome. Ils ne s'en tinrent pas à de vaines clameurs. Déja des Légions entiéres déſertoient, & paſſoient du côté de Maxence. Galérius ſe vit alors dans une poſition toute ſemblable à celle de Sévére, & il craignit un pareil déſaſtre. Il fléchit ſon orgueil : il ſe jetta aux pieds des ſoldats qui lui reſtoient, & par ſes priéres, par ſes larmes, par les promeſſes des plus magnifiques récompenſes, il obtint d'eux qu'ils ne l'abandonnaſſent pas, & qu'ils l'eſcortaſſent dans ſa retraite. Il prit donc la fuite, ſans avoir tiré l'épée, ni tenté la fortune du combat.

Lactance aſſûre qu'il auroit été facile d'achever de le détruire, ſi on l'eût pourſuivi. Mais Maxence, auſſi lâche & auſſi négligent qu'il étoit artificieux & fourbe, ſe trouva heureux d'être délivré de péril, & il laiſſa Galérius ſe retirer en toute liberté. Celui-ci, qui ne comptoit pas ſur une tranquillité ſi déplacée, prit une précaution conforme à ſon génie pour aſſûrer ſa fuite. Il permit & même or-

donna à ſes troupes de piller & de ravager tout le pays qu'elles traverſoient. Cet ordre produiſit la déſolation d'une grande partie de l'Italie. Il n'y eut point d'excès, que ne ſe permiſſent des ſoldats à qui l'on accordoit pleine licence. Galérius en recueilloit deux avantages. Il enrichiſſoit ſon armée, & il ne laiſſoit à ceux qui voudroient le pourſuivre qu'un pays réduit à la miſére, & où ils ne trouveroient aucune ſubſiſtance. Il retourna ainſi dans les Provinces de ſon obéiſſance, avec la honte d'une entrepriſe manquée, & une diminution conſidérable de ſes forces.

Maximien veut dépouiller le même Maxence ſon fils, & manque ſon coup. *Anon. Paneg. Conſt. Aug. Zoſ.*

Maxence affranchi de toute crainte, & ivre de ſa proſpérité, ſe livra à tous les vices de la tyrannie. Il regardoit comme ſa proie les biens des citoyens, l'honneur des femmes : & il exerçoit toutes ces violences avec une pleine ſécurité. Il ne ſavoit pas qu'un nouveau danger le menaçoit de la part de ſon propre pére. Maximien Empereur ſans Etats, n'étoit pas de caractére à ſe contenter d'un vain titre. Son gendre régnoit dans les Gaules, ſon fils en Italie : mais leur puiſſance n'étoit pas la ſienne, & il vivoit dans leur *Lact.* 18.

dépendance. Il voulut armer Conſtantin contre Maxence : & n'ayant pû y réuſſir, il ſe tranſporta à Rome, mettant toutes ſes reſſources en lui-même, & réſolu, puiſque les appuis étrangers ſe refuſoient à ſes déſirs, d'exécuter ſeul une entrepriſe à laquelle ſon ambition effrénée ne lui permettoit pas de renoncer. Il s'imaginoit que les troupes qui lui avoient autrefois obéi, reviendroient avec joie à leur ancien Général & Empereur : & le mauvais gouvernement de ſon fils ſembloit lui fournir l'occaſion la plus favorable d'exciter un ſoulévement. Il dreſſa ſes batteries, il manœuvra, & comme il étoit audacieux & téméraire, il ſe perſuada aiſément avoir acquis des forces ſuffiſantes. Alors il convoqua une aſſemblée des ſoldats & du peuple, & là il invectiva contre les déſordres du gouvernement de Maxence, qui étoit préſent, il le déclara indigne de l'Empire, & il entreprit de l'en dépouiller par voie de fait, en lui arrachant lui-même la pourpre Impériale de deſſus les épaules.

Zoſ. Lactant.

Cette violence ſi étrange a paru à M. de Tillemont autoriſer les ſoupçons que quelques Ecrivains ont jettés

Tillem. Conſt. art. 9.

sur la légitimité de la naiſſance de Maxence. Ils ont dit qu'il n'étoit pas fils de Maximien, mais un enfant ſuppoſé par l'Impératrice Eutropie, que des vûes politiques avoient engagée à ce crime. Une pareille ſuppoſition n'eſt guéres probable en ſoi : l'autorité des Ecrivains qui l'atteſtent, eſt médiocre : & dans la réalité Maxence a toujours joui des droits & de l'état de fils de Maximien. Si ce vieil Empereur ſe porta contre lui à l'excès que je viens de raconter, ce n'eſt qu'un effet peu ſurprenant de l'ambition furieuſe qui le dévoroit. Maximien étoit bien capable de violer les droits de la nature pour parvenir à régner.

Anon. Paneg. Conſt. Aug. Vict. Epit.

Lactant.

Mais il avoit mal pris ſes meſures. Maxence trouva de l'appui dans les ſoldats, qui prirent hautement ſon parti contre un pére dénaturé, contre un vieillard turbulent, qui n'avoit pû ni garder l'Empire lorſqu'il le poſſédoit, ni ſe contenter de la condition privée à laquelle il s'étoit réduit ; & qui vouloit reprendre par un crime horrible ce qu'il avoit abandonné ou par inconſtance ou par foibleſſe. Maximien courut riſque de ſa perſonne : il fut obligé de chercher ſon ſalut dans la

fuite ; & il ſe vit chaſſé de Rome, dit Lactance, comme un autre Tarquin le Superbe.

Il ſe retira déſeſpéré & confus, mais non changé, & il vint en Gaule auprès de Conſtantin ſon gendre, à qui il tâcha inutilement de communiquer ſes fureurs. Rebuté par ce Prince, qui ne voulut ni épouſer ſa querelle, ni aider ſa vengeance, il recourut à Galérius, l'ennemi implacable de ſon fils. Lactance lui attribue le deſſein digne de lui, mais peu vraiſemblable dans la circonſtance, de tuer Galérius & d'uſurper ſa place. Il eſt vrai que l'objet de toutes ſes démarches étoit le trône, & que ce déſir alloit en lui juſqu'à la phrénéſie, & le portoit à vouloir détruire tout obſtacle qui s'y oppoſeroit. Mais la puiſſance de Galérius étoit trop bien affermie pour pouvoir être aiſément ébranlée, & les vûes de Maximien ne tendoient pas, au moins directement, à la renverſer. Il ſe propoſoit, comme nous le verrons, un autre plan, qui échoua : & il ne gagna à ſon voyage, que d'être témoin de la promotion de Licinius au rang d'Auguſte.

Il vient en Gaule, & delà ſe tranſporte à Carnonte auprès de Galérius. *Eutrop. Lactant.* 29.

Galérius ne reconnoiſſoit point en-

Il y eſt té-

moin de la pro notion de Licinius au rang d'Auguſte.

core Conſtantin pour Auguſte. Il regardoit Maxence comme uſurpateur & tyran. Il eſt plus que probable qu'il tenoit pour irréguliére la démarche que Maximien avoit faite en reprenant la pourpre, & qu'il ne lui attribuoit point d'autre caractére que celui d'ancien Empereur. Ainſi la place d'Auguſte que Sévére avoit occupée, étoit toujours vacante ſuivant ſon ſyſtême, & il y deſtinoit Licinius.

Eutrop.

Licinius étoit ſon compatriote, & ſon ami de tous les tems, & il lui avoit rendu de grands ſervices dans la guerre contre Narsès roi des Perſes. Il paſſoit pour habile dans l'art militaire, & ſavoit maintenir la diſcipline parmi les troupes. Mais c'étoit-là ſon ſeul mérite. Du reſte rien n'eſt plus odieux que le portrait que font de lui les Payens mêmes. Ils lui attribuent une avarice honteuſe, des débauches infames, un caractére dur & prompt à s'irriter, une averſion incroyable pour les Lettres, qu'il ignoroit abſolument, & que par cette raiſon il mépriſoit & haïſſoit juſqu'à les appeller un poiſon & une peſte publique. Il en vouloit ſurtout à la ſcience du barreau : mais en général quiconque cultivoit ſon eſ-

Vict. Epit.

prit par les belles connoiſſances lui devenoit ſuſpect ; & comme à ſes autres vices il joignoit la cruauté, ſouvent des Philoſophes, ſans autre crime que leur profeſſion, furent condamnés par lui à des ſupplices que les loix réſervoient aux eſclaves. Il fut un violent perſécuteur des Chrétiens, autant qu'il lui fut permis de ſuivre ſon inclination ; & ſi dans certains tems il les épargna, ou même parut les protéger, ils n'eurent obligation de la douceur dont il uſa à leur égard, qu'aux vûes d'une politique qui ſavoit s'accommoder aux circonſtances. Ce fut une ame féroce, qui porta ſur le trône tous les défauts d'une naiſſance ruſtique & d'une éducation groſſiére, quoiqu'il s'attribuât une ſorte de nobleſſe en ſe faiſant deſcendre de l'Empereur Philippe : imagination, qui ne faiſoit qu'ajouter à la baſſeſſe de ſon origine le ridicule de la vanité. Il lui reſta pourtant de ſa premiére condition une façon de penſer eſtimable dans un Prince. Né dans un village de la Dace, & exercé durant ſon enfance aux travaux de la campagne, il conſerva toujours une pente à favoriſer ceux qui ſont attachés à la culture des terres ; portion

Aurel. Vict.

Euſeb. Hiſt. Eccl. X. 8.

Capit. Gord. III. 34.

Vict. Epit.

de l'Etat trop ſouvent négligée, & qui en eſt néantmoins la baſe & le ſoutien.

Par cette idée du caractére de Licinius on voit qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que Galérius le chérît, puiſqu'il y retrouvoit preſque un autre lui-même. Il avoit depuis longtems, comme je l'ai déja remarqué, le deſſein de l'élever. Cependant il n'avoit pas voulu, dans le premier changement dont il fut auteur, le propoſer pour Céſar à Dioclétien, parce que Licinius ayant alors plus de quarante ans lui paroiſſoit d'un âge à être fait tout d'un coup Auguſte. Il avoit pour point de vûe la place de Conſtance Chlore. Mais ſon plan ayant été dérangé par la promotion de Conſtantin, il ſaiſit l'occaſion de la mort de Sévére pour exécuter enfin ce qu'il avoit réſolu.

Lactant. 20.

L'uſurpation de Maxence & l'ambition forcénée de Maximien faiſoient encore un obſtacle : & je me perſuade que ce fut à raiſon de ces difficultés que Galérius voulut s'autoriſer dans ce qu'il prétendoit faire, du ſuffrage de Dioclétien, qui étoit comme le pére de tous les Princes actuellement régnans,

régnans, & à qui la dignité de la conduite qu'il tenoit dans sa retraite conservoit toujours une impression de majesté. Galérius le pria donc de se rendre à Carnonte dans la Pannonie, où il étoit alors, afin qu'ils pûssent conférer ensemble. *Zos. & Lactant.* 291

Ce fut dans cette ville que Maximien, qui n'étoit ni attendu ni désiré, vint les joindre avec des vûes bien différentes des leurs. Il paroît que son dessein étoit d'obtenir de Dioclétien par des instances de vive voix ce qu'il avoit inutilement tenté par lettres, & de l'engager à reprendre l'autorité suprême avec lui, afin d'empêcher, disoit-il, que l'Empire rétabli & conservé florissant par leurs soins & par leurs veilles de tant d'années, ne fût livré à la merci d'une jeunesse imprudente, qui s'immiscoit d'elle-même dans un Gouvernement dont elle étoit incapable. Il n'étoit pas difficile à Dioclétien de démêler à travers ces discours spécieux & ces couleurs de bien public le motif d'intérêt personnel qui faisoit parler son Collégue. Mais sans entrer dans des explications inutiles, il se retrancha à vanter les douceurs qu'il goutoit dans sa retraite; & il est

Vict. Epit. probable que c'eſt alors qu'il cita les légumes de ſon jardin comme préférables à toutes les grandeurs. Ainſi tout ſe paſſa paiſiblement à Carnonte. Licinius fut déclaré Auguſte par Galérius en préſence de Dioclétien & de Maximien, le onze Novembre de la même annrée 307. où Sévére avoit été tué, & il eut pour ſon département la Pannonie & la Rhétie, en attendant ſans doute l'Italie, lorſque Maxence en auroit été dépouillé.

Tillem.

Maximien Conſul avec Galérius. Embarras ſur les Conſulats des années pendant leſquelles régna Maxence.

Galérius, en nommant Licinius Auguſte, avoit confirmé & aggravé la diſgrace de Maximien. Il ſemble néantmoins qu'il ait voulu le conſoler par quelques marques de conſidération, & qu'il lui ait même permis de conſerver les honneurs & le titre d'Auguſte, puiſqu'il le fit ſon Collégue dans le Conſulat l'année ſuivante 308. lui déférant même le premier rang.

Je crois devoir avertir ici que, depuis l'uſurpation de Maxence, la confuſion qui régna dans l'Empire, en a introduit une grande dans les Faſtes : enſorte que les Conſulats de toutes ces années ſont fort brouillés. Maxence ne fut jamais reconnu par Galérius, qui étoit chef de l'Empire ; &

réciproquement Galérius n'étoit pas reconnu dans Rome, où dominoit Maxence. Chacun de ces deux Princes nommoit des Conſuls, & ne vouloit point recevoir ceux qui étoient nommés par l'autre. De là beaucoup de brouilleries, qu'il eſt ſouvent bien difficile d'éclaircir. Ce n'eſt point ici le lieu d'entrer dans ces ſortes de diſcuſſions. Ceux qui en ſont curieux peuvent conſulter M. de Tillemont.

Maximien revient en Gaule, & abdique de nouveau l'Empire. *Laſtaur.*

Maximien, Auguſte quant au titre, & jouiſſant des ſtériles honneurs d'un Conſulat, qui n'étoit pas même reconnu dans Rome, ne s'accommoda pas longtems du ſéjour auprès de Galérius. Il revint l'an 308. en Gaule, où Conſtantin lui tenoit un aſyle toujours prêt, n'ayant pas encore appris à ſe défier de ſon beaupére, & de la paſſion incurable de régner qui dominoit cet ambitieux vieillard. Celui-ci, pour nourrir la crédulité de ſon gendre, fit une démarche de modération apparente, & quitta une ſeconde fois la pourpre. Il prétendoit ſe mettre ainſi à l'abri de tout ſoupçon, & travailler d'autant plus ſûrement à relever ſa fortune, que ſa manœuvre ſeroit plus ſour-

de & plus cachée. La facilité de Conſtantin favoriſa les eſpérances perfides de Maximien. Le jeune Empereur ne ſe contenta pas de faire jouir ſon beau-pére d'une opulence Impériale dans la condition privée. Il avoit pour lui une déférence extrême : il vouloit que ſes ſujets reſpectaſſent Maximien, & lui obéiſſent ; & il leur en donnoit lui-même l'exemple, prenant ſes conſeils, étudiant ſes volontés, juſqu'à ſe réſerver preſque uniquement les honneurs du rang ſuprême, & lui en laiſſer la puiſſance.

Eumen. Paneg. Conſt. Aug.

Un traitement ſi généreux auroit ſatisfait une ame capable de quelque modération. Mais, [a] comme le remarque à ce propos même un Orateur que j'ai cité plus d'une fois, il n'eſt point de dons de la fortune qui puiſſent remplir l'avidité de ceux dont la raiſon ne borne point les déſirs. Ils ne ſentent point leur bonheur, qui ne fait d'eux que des ingrats : & toujours pleins d'eſpérances, toujours vuides des biens

a Nullis muneribus fortunæ explentur, quorum cupiditates ratio non terminat: atque ita eos felicitas ingrata præterfluit, ut ſemper pleni ſpei, vacui commodorum, præſentibus careant, dum futura proſpectant. At enim divinum illum] virum qui primus Imperium & par-

dont ils pourroient jouir, ils perdent le préſent en courant après un avenir incertain & périlleux. Quelle différence, ajoute le même Orateur, entre Maximien & ſon Collégue! Cet homme divin, qui le premier a fait part de l'Empire qu'il pouvoit poſſéder ſeul, & le premier y a renoncé, ne ſe repent point du parti qu'il a pris, & il ne compte point avoir perdu ce qu'il a cédé volontairement: véritablement heureux, lorſque ſimple particulier il voit les maîtres de l'Empire lui rendre des devoirs comme à un ſupérieur.

Il fallut quelque tems à Maximien pour diſpoſer toutes choſes par rapport à ſes vûes. Ainſi il reſta tranquille toute l'année 308. & partie de la ſuivante.

Au commencement de 308. Conſtantin ne jouiſſoit encore du titre d'Auguſte que dans les Provinces qui lui obéiſſoient. L'ambition d'un autre lui valut l'avantage d'être reconnu en cette qualité par Galérius, & conſé-

Maximin force Galérius de le reconnoître Auguſte, & procure ainſi le même avantage à Conſtantin. *Euſeb. Hiſt. Eccl. VIII. 13. & Lact. 32.*

ticipavit & poſuit, conſilii & facti ſui non pœnitet, nec amiſiſſe ſe putat, quod ſponte tranſcripſit. Felix beatuſque verè, quem veſtra tantorum Principum colunt obſequia privatum. *Eumen. Paneg. Conſt. Aug.*

quemment par tout l'Empire, ſi l'on excepte les pays qui étoient ſous la loi de Maxence.

Maximin, qui trois ans auparavant avoit été fait Céſar par Dioclétien ſur la préſentation de Galérius, ne vit qu'avec un violent dépit Licinius élevé au rang d'Auguſte. Il prétendoit être léſé, & ſes plaintes n'étoient pas ſans quelque fondement. Comme il avoit le droit d'ancienneté qui parloit pour lui, il ſe croyoit juſtement autoriſé à ne point céder la prééminence à un nouveau venu, & il en écrivit en ces termes à Galérius, qui fut très piqué de voir ſon neveu s'élever contre ſes volontés. Il l'avoit tiré de la pouſſiére, comptant ſur une aveugle obéiſſance de ſa part. Mais à vrai dire il ne la méritoit pas. Son propre exemple retomboit ſur lui : & après la violence qu'il avoit faite à Dioclétien, il n'étoit pas en droit de ſe plaindre de ne pas trouver de la ſoumiſſion dans ſes créatures. Il vouloit néantmoins être obéi, & il répondit à Maximin que ſes arrangemens devoient être reſpectés, & que d'ailleurs l'âge de Licinius étoit une raiſon ſolide de préférence. Maximin inſiſta avec une nou-

velle force : la choſe tourna en négociation : & Galérius commençant à ſe relâcher, propoſa d'abolir le nom de *Céſars*, & de déférer à Maximin & à Conſtantin, dont la cauſe étoit la même, le titre de *Fils des Auguſtes.* Ce changement étoit une illuſion, qui laiſſoit toujours ſubſiſter le tort que Maximin prétendoit avoir ſouffert. Ne pouvant obtenir juſtice, il ſe la fit à lui-même. Dans une aſſemblée de ſon armée qu'il convoqua, il fut déclaré Auguſte, & il en manda la nouvelle à Galérius, ſuppoſant que ce qui venoit de ſe paſſer à ſon ſujet étoit l'ouvrage des ſoldats. Je ne me laſſe point de faire obſerver quel étoit alors le pouvoir des gens de guerre dans le Gouvernement Romain. Galérius céda, & il conſentit que le nom & les honneurs d'Auguſte fuſſent rendus communs aux quatre Princes, lui, Licinius, Maximin, & Conſtantin. Maxence étoit toujours regardé comme rebelle & comme tyran.

De cet arrangement, auquel la force avoit autant & plus de part que les loix, il réſulta une conteſtation pour les rangs entre les Auguſtes. Galérius étoit indubitablement le premier. Mais

les trois autres s'oppoſoient mutuellement des droits contraires & des prétentions reſpectives. Licinius avoit pour lui la volonté de Galérius. Conſtantin étoit celui des trois qui le premier avoit porté le nom d'Auguſte. Maximin ſe prévaloit d'être le plus ancien Céſar. Cette querelle fut décidée par les événemens.

Nouveaux exploits de Conſtantin contre les Francs. *Eumen. Paneg. Conſt. Aug.*

Conſtantin ſoutenoit les accroiſſemens d'honneurs dont il étoit nouvellement décoré, par de nouveaux exploits contre les ennemis de l'Empire. Les Francs avoient repris les armes, & menaçoient encore les Gaules d'une invaſion. Il n'en couta à Conſtantin que de ſe montrer pour arrêter leurs courſes : & cela par deux fois dans un eſpace de tems fort court. Car les menées de Maximien Hercule obligérent le jeune Prince à laiſſer imparfaite ſa premiére expédition, & ayant ainſi donné lieu aux Francs de réitérer leurs mouvemens, elles le mirent dans la néceſſité de retourner contre eux, & toujours avec le même ſuccès. Dès qu'il parut, tout rentra dans le calme : & comme ſon éloignement ſeul avoit inſpiré à ces nations inquiétes la hardieſſe de remuer, ſon retour promt &

ineſpéré les glaça de terreur, & leur fit tout d'un coup tomber les armes des mains.

Son infidéle beaupére lui donna de plus vives inquiétudes par des intrigues domeſtiques, qui mêlées, comme on vient de le voir, avec la guerre contre les Francs, cauſérent enfin la perte de leur auteur.

Maximien reprend la pourpre une troiſiéme fois. Il en eſt dépouillé par Conſtantin. *Id. ibid. & Lactant.* 29. 30.

Sur la premiére nouvelle de la rébellion des nations Germaniques, Conſtantin ſe diſpoſant à ſe mettre auſſitôt en marche pour aller les réprimer, Maximien lui conſeilla de ne mener que la moindre partie de ſes forces, comme plus que ſuffiſante contre de pareils ennemis. Cet avis convenoit aſſez au caractére de Conſtantin, actif, ardent, plein de feu, & aimant ſur toutes choſes la célérité de l'exécution. Le perfide vieillard avoit, en donnant ce conſeil, une double vûe de malignité. D'une part il ne déſeſpéroit pas que ſon gendre foiblement accompagné ne périt dans quelque combat contre des nations belliqueuſes; & de l'autre il ſe propoſoit d'attirer à lui les nombreuſes troupes que Conſtantin laiſſoit dans l'inaction, & qui n'étant plus retenues par la préſence de leur Prince, ſeroient

plus disposées à se prêter à la séduction. Plein de ces pensées, dès qu'il vit Constantin éloigné, il travailla à se faire des partisans parmi les Officiers & les soldats ; & lorsqu'il le sçut entré sur les terres des ennemis, il léve le masque, reprend pour la troisiéme fois la pourpre, se fait proclamer Empereur, & s'étant emparé des trésors du Prince, il en fait largesse à tous ceux qui voulurent partager la proie avec lui. Il n'y trouva pas tous les esprits disposés, & la fidélité de plusieurs ne put être ébranlée par ses dons. Ceci se passoit dans le pays que nous nommons la Provence.

Constantin, qui étoit alors sur le Rhin, en fut promptement averti, & comme il avoit déja remporté sur les Francs quelque avantage, qui lui promettoit sûreté de ce côté, il ne perdit pas un moment pour venir remédier à un mal qui le menaçoit de sa ruine. L'ardeur de ses troupes égaloit la sienne : tout retardement leur paroissoit odieux. Des rives du Rhin ils vinrent dabord à Challon sur Saone, sans prendre aucun repos dans une si longue marche. Là Constantin embarqua ses troupes, & il descendit par la Saone

& par le Rhône juſqu'à Arles, où il comptoit trouver Maximien. Mais le vieil ambitieux avoit abandonné la place. Surpris par la diligence de Conſtantin, & n'ayant pas eu le tems de groſſir & de fortifier ſon parti, ſa reſſource fut de ſe ſauver à Marſeille, où il s'enferma, & ſe mit en état de défenſe, ſe propoſant, dit Eutrope, de gagner du tems pour s'enfuir par mer en Italie, & eſpérant que la qualité de pére lui feroit encore obtenir la protection de Maxence. Tout le pays abandonné par lui retourna avec joie ſous les loix de ſon légitime maître : les troupes qui s'étoient laiſſé ſéduire, s'empreſſérent de lui renouveller leur ſerment. Conſtantin étoit aimé : & il ne reſta à Maximien que les ſoldats qu'il avoit emmenés avec lui, & qui ne lui étoient guéres attachés, comme l'événement le prouvera.

Il ne fut pas difficile à Conſtantin de réduire un ſi foible adverſaire. En ſe préſentant devant Marſeille, il donna dabord un aſſaut à la place : mais les échelles s'étant trouvées trop courtes, il fit ſonner la retraite, & retint l'ardeur de ſes ſoldats, qui ne connoiſſoient point d'obſtacle, & qui ne

jugeoient rien impoſſible à leur courage. Il paroît qu'il vouloit vaincre à moins de riſque & moins de frais, au moyen d'une intelligence qu'il avoit dans la ville. Car Maximien s'étant montré ſur le mur, Conſtantin lia d'enbas une converſation avec lui, & lui fit ſur ſa conduite des reproches doux, auxquels le vieil Empereur ne répondit que par des invectives brutales. Pendant que la conférence duroit encore, ceux de la ville ouvrirent une de leurs portes, par laquelle entrérent ſubitement les gens de Conſtantin. Maximien ſaiſi ſur le champ fut amené aux pieds de ſon vainqueur, qui ſe contenta d'une réprimande en paroles, & lui laiſſa la vie, par reſpect pour l'affinité qui les uniſſoit. Il prit pourtant les précautions néceſſaires pour ſa ſûreté. Il dépouilla le malheureux vieillard de la pourpre Impériale, & il le retint auprès de ſa perſonne.

Maximien demeura en repos pendant le reſte de l'année 309. à laquelle paroît appartenir la folle entrepriſe dont je viens de rendre compte. Mais la tranquillité étoit pour lui un état violent. Dès l'année ſuivante 310. de

J. C. il trama une nouvelle trahiſon, plus noire encore que la précédente, & qui enfin lui attira la mort qu'il cherchoit.

Il tente d'aſſaſſiner Conſtantin, & pris ſur le fait il ſe pend lui-même.

Le crime aveugle : & l'impunité des premiers forfaits eſt un attrait qui porte un mauvais cœur à en hazarder de nouveaux. Maximien fut aſſez ſcélérat & aſſez inſenſé pour ſolliciter ſa fille de livrer Conſtantin à ſes fureurs. Par priéres, par careſſes, par promeſſes flatteuſes, il tâcha de l'engager à laiſſer ouverte pendant la nuit la chambre où couchoit l'Empereur, & à en écarter les gardes. Fauſta ſe trouvoit dans un grand embarras. D'une part elle craignoit ſans doute les emportemens de ſon pére, ſi elle refuſoit de ſe prêter à ce qu'il exigeoit d'elle : & de l'autre elle étoit très réſolue de ne point trahir ſon mari. Elle promit de faire ce qui lui étoit propoſé, & elle rendit compte de tout à Conſtantin. Il fut convenu entre eux que l'on ſe mettroit en état de convaincre le criminel, & de le prendre ſur le fait. Pour cela on fit coucher dans le lit de l'Empereur un Eunuque que l'on craignoit peu de ſacrifier : une négligence affectée dans tout l'appartement

Zoſ. l. II. Eutrop. Lactant.

ſembloit inviter l'aſſaſſin. En effet au milieu de la nuit Maximien ſe léve, & voyant la garde ou endormie, ou faiſant mal ſon devoir, il ne douta pas que Fauſta ne lui eût tenu parole. Il avance, il s'approche du lit, tue celui qu'il y trouve couché, & croyant avoir tué Conſtantin, déja il ſe livroit à des tranſports de joie, lorſque Conſtantin parut environné de gens armés. Il eſt aiſé de juger quelle fut la conſternation du coupable. Une rage muette le rendit immobile. Il s'étoit ôté à lui-même tout moyen de défenſe, & il ne pouvoit plus eſpérer de grace. Conſtantin crut faire aſſez, que de lui laiſſer le libre choix d'un genre de mort : & Maximien termina par une corde dont il s'étrangla lui même, une vie ſouillée de crimes. Il étoit âgé de ſoixante ans, & il périt à Marſeille.

Vict. Epit. Eutrop.

Telle fut la cataſtrophe ignominieuſe d'un Prince qui avoit régné avec gloire pendant près de vingt ans. Tant qu'il fut guidé par Dioclétien, il jouit d'une fortune heureuſe & brillante : abandonné à lui-même, ſa vie ne fut plus qu'un tiſſu d'entrepriſes téméraires, de crimes, & de malheurs. Grand éloge pour la ſageſſe de celui

dont l'autorité & les conſeils avoient contenu dans les bornes un caractére fait pour donner dans tous les excès.

Maxence, voulant paroître affligé d'une mort qui vraiſemblablement étoit pour lui un ſujet de joie, ordonna l'apothéoſe de Maximien, & fit un Dieu de ce Prince déteſté du ciel & de la terre. Conſtantin ne lui envia point les honneurs de la ſépulture, & il lui érigea même un magnifique tombeau. On crut vers l'an 1054. avoir découvert ce tombeau à Marſeille. On l'ouvrit, & le corps, qui fut trouvé entier, fut jetté à la mer par le conſeil de Raimbaud Archevêque d'Arles.

Il eſt mis au rang des Dieux. Son tombeau. Ses ſtatues & ſes images détruites. *Tillem.*

Il eſt aſſez ſingulier que Conſtantin, en même tems qu'il dreſſoit à Maximien une honorable ſépulture, fît partout abattre ſes ſtatues & détruire ſes portraits. Cette opération, odieuſe en ſoi, le devenoit encore davantage en ce que l'outrage en retomboit ſur Dioclétien, dont les ſtatues & les images accompagnoient ordinairement celles de ſon Collégue. Il me ſemble que Conſtantin auroit témoigné plus de généroſité en épargnant les monumens de Maximien à cauſe de

Lactant. 42. Euſ. Hiſt. Eccl. VIII. 13.

Dioclétien, qu'en enveloppant dans une disgrace commune son bienfaiteur avec son ennemi.

La mort de Maximien tombe sous l'an 310. Il avoit été un violent persécuteur des Chrétiens, &, comme nous l'avons remarqué, il avoit commencé à exercer sur eux ses cruautés longtems avant que l'Edit de Dioclétien lui en fît une espéce de loi. Comme le premier des persécuteurs, il périt le premier avec toutes les marques de la vengeance divine. Galérius ne tarda pas à le suivre. Il avoit été le principal auteur de la guerre solemnellement déclarée aux serviteurs de Dieu : & Dieu le punit immédiatement par lui-même sans employer le ministére des hommes.

Violences de Galérius contre tous ses sujets, & contre les Chrétiens en particulier. *Lactant.* 31.

Ce Prince plein de sa grandeur ne pensoit à rien moins qu'au supplice rigoureux qui le menaçoit. Dès les commencemens de l'an 310, il s'occupoit des fêtes de la vingtiéme année de son régne, qu'il se proposoit de célébrer le premier Mars de l'an 312. & comme si les réjouissances du souverain devoient être le malheur des peuples, il n'étoit point de violences qu'il n'exerçât sur ses sujets pour amasser des som-

mes immenſes, & ſe mettre ainſi en état de faire admirer la magnificence de ſes vicennales. Nous avons déja vû à quelles éxactions avoit donné lieu le dénombrement ordonné par lui dans tout l'Empire. Cette nouvelle impoſition ſe levoit avec la même rigueur. Partout [a] des ſoldats, qui faiſoient plutôt l'office de bourreaux. Inutilement les malheureux contribuables alléguoient-ils leur indigence : il leur falloit ou ſouffrir mille tourmens, ou payer ſur le champ ce qu'ils n'avoient point. Nulle aire ſans un impitoyable commis, nulle vendange ſans gardien : on réduiſoit à mourir de faim & de ſoif les laboureurs & les vignerons, dont le travail fournit aux autres la nourriture & le boire. Outre les fruits de la terre, on exigeoit encore de l'or, de l'argent, des étoffes précieuſes pour les décorations des ſpectacles : enſorte qu'en ôtant aux malheureux ſujets de l'Empire par l'enlévement des richeſſes naturelles toute voie d'ac-

a Milites, vel potiùs carnifices ſingulis adhærebant . . . Venia non habentibus nulla : ſuſtinendi multiplices cruciatus, niſi exhiberetur ſtatim quod non erat . . . , Nulla area ſine exactore, nulla vindemia ſine cuſtode, nihil ad victum laborantibus relictum . . . . Quid veſtis omnis gene-

quérir, on vouloit néantmoins tirer d'eux ce qu'on les mettoit dans l'impuiſſance de ſe procurer. Galérius ruinoit ainſi pour de frivoles amuſemens tous ceux qui avoient le malheur d'être ſoumis à ſes loix. Mais les Chrétiens avoient de plus à ſouffrir de ſa part une perſécution violente, qui duroit depuis ſept ans, & que la longueur du tems ne faiſoit qu'aigrir & rendre de jour en jour plus cruelle.

Euſ. Hiſt. Eccl. VIII. 16.

Dieu le frappe d'une horrible maladie. *Lactant.* 33. *Euſ. Hiſt. Eccl. VIII. 16.*

Enfin Dieu tira vengeance de cet implacable ennemi de ſon culte, & il le frappa d'une plaie incurable, dont le ſiége donne lieu de penſer qu'elle avoit été occaſionnée, comme je l'ai déja obſervé, par la débauche. Euſébe & ſurtout Lactance nous ont laiſſé une deſcription de ce mal, qui fait horreur. Je me contenterai de remarquer que le tourment fut très long, que tout l'art des Médecins & toutes les opérations chirurgicales furent inutiles, que la pourriture ayant pénétré dans les entrailles, il en ſortit des vers en une multitude effroyable, &

ris? quid aurum? quid argentum? Nonne hæc neceſſe eſt ex vendit s fructibus comparari? Unde igitur hoc, ô dementiſſime tyranne, præſtabo, quum omnes fructus auferas, univerſa naſcentia violenter eripias? *Lactant.*

que la figure même de toute la perſonne du malade étoit devenue monſtrueuſe. Depuis la ceinture en haut, la phthiſie & la maigreur l'avoient réduit en ſquélete ; & tout le bas du corps étoit tellement enflé qu'on n'y diſtinguoit plus la forme ni des pieds ni des jambes, & que l'on croyoit voir un outre tendu.

Ce malheureux Prince ſouffrant des douleurs incroyables, ſuivit dabord la barbarie de ſon caractére. Pour récompenſe des ſervices que les médecins & chirurgiens lui rendoient, il en fit mourir pluſieurs, & il continua la perſécution contre les Chrétiens avec la même fureur. La longue durée du mal, qui fut d'un an entier, vint pourtant à bout de le dompter, & de lui inſpirer des remords ſur les cruautés qu'il exerçoit contre tant d'innocens. Rufin rapporte qu'un de ſes médecins, qui ſans doute étoit Chrétien, l'aida à faire cette réflexion, en lui remontrant hardiment que ſa maladie étoit manifeſtement une vengeance divine, & ne pouvoit céder à aucun reméde humain. Que depuis longtems il faiſoit la guerre aux ſerviteurs de Dieu, & que Dieu avoit

Après un an de ſouffrances Galérius donne un Edit pour faire ceſſer la perſécution. *Rufin. Hiſt. Eccl. VIII.* 18.

Lactant. & Euseb. étendu sa main sur lui. Galérius ne put se refuser entiérement à cette pensée, que la violence de ses maux autorisoit. Nouvel Antiochus, il fut touché d'une sorte de repentir, mais moins vif encore & moins sincére que celui de cet ancien criminel. Son orgueil ne lui permit pas de reconnoître pleinement son tort, & en publiant un Edit pour faire cesser la persécution, il voulut sauver l'honneur de sa conduite précédente.

Euseb. Hist. Eccl. VIII. 17. Cet Edit, quoiqu'il fût son ouvrage, porte avec son nom ceux des Empereurs Constantin & Licinius. Maxence n'y est point nommé, parce qu'il n'étoit pas reconnu par les autres Princes. On ne voit pas par quelle raison le nom de Maximin n'y est point exprimé. Il y a toute apparence qu'il a été simplement omis par la négligence des Copistes. L'Edit fut publié en Latin, qui étoit la langue *Lactant. 34.* de l'Empire, & Lactance nous en a conservé l'original.

Galérius commence par y vanter les bonnes intentions qu'il a toujours eues de réformer les abus selon l'ancienne discipline des Romains. Il compte au rang des abus la Religion Chétienne,

& il taxe d'aveuglement ceux qui la ſuivent, en ce qu'ils ont abandonné les maximes de leurs péres, c'eſt-à-dire le culte idolatrique. Il rend témoignage à la violence & à l'inutilité des voies qu'il a priſes pour détruire le Chriſtianiſme, & en même tems à la conſtance des Chrétiens, dont les uns ont ſouffert la mort, & les autres, depuis que leurs temples ont été fermés, n'en fréquentent pas plus les temples des Dieux de l'Empire. Il ſe dit touché de l'état où ils ſe trouvent, ſans exercice d'aucune Religion : & c'eſt par indulgence & par bonté qu'il leur permet de recommencer à s'aſſembler pour honorer leur Dieu à leur maniére. Il finit par leur enjoindre de prier Dieu pour ſa conſervation.

On voit aſſez combien une telle Déclaration eſt différente d'un aveu de l'injuſtice de la perſécution. Le mal arrache à Galérius un changement de conduite, mais il ne peut le forcer à condamner ce qu'il a fait. Il en réſulta néantmoins un bien. Les Egliſes jouirent de la paix : les particuliers qui étoient détenus dans les priſons pour cauſe de Chriſtianiſme, recouvrérent la liberté : les temples du vrai

Il meurt. *Lactant.* 35. Dieu furent relevés. Mais Galérius ne méritoit pas récompenſe pour une paix accordée de ſi mauvaiſe grace. L'Edit avoit été affiché à Nicomédie le trente Avril 311. & l'Empereur mourut le mois ſuivant, probablement à Sardique, Capitale de la Dace, ſon pays natal. En mourant il recommanda Valérie ſa femme, & Candidien ſon fils naturel, à Licinius, qui aulieu d'être leur protecteur, comme toutes ſortes de raiſons l'y engageoient, ſe déclara, ainſi que nous le rapporterons, leur ennemi, & les fit mourir au bout de quelques années l'un & l'autre.

Traits qui le concernent. *Aurel. Vict.* Il paroît que Galérius conſidéroit & aimoit Valérie, dont il avoit donné le nom à un petit canton de la Pannonie qu'il défricha, & qu'il rendit habitable, en abattant de grandes forêts, & en faiſant écouler les eaux du lac * Pelſon dans le Danube. La Dace ſa patrie lui fut chére juſqu'à un excès même condamnable, s'il eſt vrai, comme le dit Lactance, qu'il ait eu la penſée de l'illuſtrer, en aboliſſant le nom de l'Empire Romain, & y ſubſtituant celui d'Empire Dacique. Tout ce que *Lactant.* 27.

* *Si ce lac a été mis à ſec par Galérius, il a repris depuis ſa première forme. On l'appelle aujourd'hui Neuſidler-zée, entre les villes de Vienne & de Rab.*

l'Hiſtoire nous raconte de ce Prince, annonce un caractére extrême, outré, & qui ne ſavoit garder aucune meſure. Quand il n'auroit pas été ardent & cruel perſécuteur des Chrétiens, l'ambition, la dureté, l'injuſtice, qui régnérent dans ſa conduite, nous le feroient toujours regarder comme un méchant Prince. Il fut ingrat envers Dioclétien, injuſte envers Conſtantin, tyrannique à l'égard des peuples. Son bel endroit eſt la guerre. Encore n'y réuſſit-il pas contre Maxence. Il avoit régné dix-neuf ans deux mois & quelques jours, à compter depuis qu'il fut fait Céſar; ſix ans & quelques jours, depuis qu'il fut parvenu au rang d'Auguſte.

Jugement ſur ſon caractére.

Il n'eſt point dit qu'il ait fait aucune diſpoſition de ſes Etats. On peut conjecturer néantmoins avec beaucoup de vraiſemblance, que ſon plan étoit d'avoir Licinius pour ſucceſſeur. Mais l'Aſie Mineure, qu'il avoit poſſédée, étoit trop à la bienſéance de Maximin pour ne pas irriter ſa cupidité. Dès qu'il fut inſtruit de la mort de Galérius, il ſe mit en devoir de s'emparer de cette belle Province, & profitant des lenteurs de Licinius, qui de-

Ses Etats partagés entre Licinius & Maximin.

Lactant. 36.

meuroit dans l'inaction, il vint juſqu'en Bithynie, reçû partout avec joie, parce que, pour ſe gagner l'affection des peuples, il aboliſſoit la loi onéreuſe du dénombrement. Licinius enfin s'avança à ſa rencontre : & ſur les deux bords du Détroit ou Boſphore de Thrace, les deux Princes rangérent leurs troupes, ſe menaçant mutuellement d'une guerre qu'ils craignoient l'un & l'autre. La querelle fut terminée par un accord. Licinius céda ce que ſon concurrent, plus diligent que lui, avoit déja envahi, & il conſentit que Maximin joignît l'Aſie à l'Orient & à l'Egypte. Pour lui, il reſta paiſible poſſeſſeur de l'Illyrie, à laquelle la Thrace, la Macédoine, & la Gréce, étoient comme annéxées.

Quatre Princes alors dans l'Empire.

Voici donc quel fut alors le partage de l'Empire. Conſtantin, Licinius, & Maximin, ſe reconnoiſſant tous trois pour Auguſtes, mais ſe diſputant entre eux la prééminence, régnoient, le premier dans les Gaules, l'Eſpagne, & la grande Bretagne ; le ſecond en Illyrie ; le troiſiéme dans l'Aſie, l'Orient, & l'Egypte. Le centre de l'Empire, c'eſt-à-dire, l'Italie, & l'Afrique, étoient au pouvoir de Maxence,

Maxence, que les trois autres Princes traitoient de tyran.

Maxence avoit commencé, comme je l'ai dit, par s'emparer de Rome. Ce fut cette année-ci même 311. qu'il réunit à ſon domaine l'Afrique, qui dabord avoit refuſé de le reconnoître, & où s'étoit enſuite fait proclamer Empereur un certain Aléxandre, qui en jouit pendant plus de trois ans. Zoſime eſt l'Auteur qui nous donne le plus de lumiéres ſur cette révolution, mais avec le mélange de brouilleries & d'obſcurités, qui ne manque jamais d'accompagner les récits de cet Ecrivain.

Maxence, maître de l'Italie, avoit auſſi réuni à ſon domaine l'Afrique, par la victoire remportée ſur Aléxandre, qui y avoit régné pendant trois ans. *Zoſ. l. II.*

Maxence, ſorti avec avantage des attaques que Sévére & Galérius lui avoient livrées, & voyant ſon pouvoir bien établi en Italie, revendiqua l'Afrique, comme en étant une dépendance, & comme faiſant partie des domaines de Sévére, qu'il avoit vaincu. Il y envoya donc ſes images; c'étoit la forme de la priſe de poſſeſſion. Il paroît que cette démarche opéra une diviſion entre les troupes qui étoient en Afrique. Une partie, & même la plus conſidérable, ſe ſoumit à Maxence. Il s'en trouva cependant

pluſieurs, qui par attachement pour Galérius ne voulurent point promettre obéiſſance à ſon ennemi. Comme ils étoient les plus foibles, ils réſolurent de ſe retirer à Aléxandrie, où la protection de Maximin, qui régnoit en Egypte, les auroit mis en ſûreté. Mais on leur coupa le chemin : ils furent obligés de revenir à Carthage, & de ſubir la loi du plus fort.

Maxence, qui ne comptoit pas beaucoup ſur cette ſoumiſſion forcée, eut la penſée de ſe tranſporter en Afrique pour s'y faire reconnoître en perſonne. D'ailleurs cruel & vindicatif, il vouloit punir la réſiſtance de ceux qu'il avoit fallu contraindre par les armes à ſe ranger ſous ſes loix. Enfin il ſe défioit d'Aléxandre, qui commandoit en Afrique en qualité de Vicaire du Préfet du Prétoire. Aléxandre n'étoit pourtant pas fort redoutable, homme ſans courage & ſans fermeté, moû & inappliqué par caractére, & en qui ces défauts étoient encore augmentés par les glaces de l'âge. Mais Maxence à tous égards valoit encore moins que lui. Une réſolution que lui dictoient des motifs ſi puiſſans, manqua d'exécution par ſa

Aurel. Vict. & Zoſ.

crédulité ſuperſtitieuſe aux réponſes des Aruſpices, ou peut-être par ſa lâcheté, qui aima à ſe couvrir de ce voile favorable. Les Sacrificateurs conſultés lui ayant dit que les entrailles des victimes qu'ils avoient immolées n'offroient point de préſages heureux, il renonça au deſſein d'aller en Afrique, & il ſe livra tout entier aux plaiſirs de Rome.

Il voulut néantmoins prendre ſes ſûretés par rapport à Aléxandre, & il lui demanda ſon fils en otage. Aléxandre craignit pour cet enfant, qui étoit dans un âge tendre & beau de viſage, les honteux & brutaux déréglemens du Tyran ; & il refuſa de l'envoyer. Maxence irrité apoſta des aſſaſſins pour tuer ſécrétement Aléxandre. Mais ce fut préciſément cette odieuſe démarche qui hâta la révolte. Les aſſaſſins furent découverts : & les ſoldats juſtement indignés, & ſe rappellant tous les anciens ſujets qu'ils avoient de haïr Maxence, ſecouérent ſon joug, & revêtirent leur Chef de la pourpre. Ceci ſe paſſa l'an de J. C. 308. Aléxandre, malgré ſon incapacité, ne laiſſa pas, parce qu'il avoit affaire à Maxence, de jouir paiſible-

ment de la puiſſance Impériale en Afrique pendant plus de trois ans.

En 311. Maxence ſe réveilla enfin de ſon aſſoupiſſement, & ſe préparant à faire la guerre à Conſtantin, il voulut auparavant réduire l'Afrique ſous ſon obéiſſance. Il ne lui en couta pas de grands efforts. Il fit partir ſon Préfet du Prétoire Rufius Voluſianus avec un petit nombre de troupes, & il lui donna pour aide & pour conſeil un homme peu connu d'ailleurs, mais qui paſſoit pour habile capitaine : il ſe nommoit Zénas. Ces deux Commandans livrérent un combat à Aléxandre, qui fut défait, pris, & étranglé. L'Afrique rentra ainſi ſous les loix de Maxence.

Aur. Vict. Dans cette petite guerre, ou dans les mouvemens qui l'ont précédée, la ville de Cirte en Numidie eut à ſoutenir un ſiége, ſoit pour la cauſe d'Aléxandre, ſoit contre lui. Car l'expreſſion de l'Auteur original, eſt équivoque. Elle ſouffrit beaucoup de ce ſiége, & ayant été dans la ſuite réparée par Conſtantin, elle prit le nom de ſon bienfaiteur, & fut appellée Conſtantine.

Il abuſe avec Maxence vainqueur abuſa de la for-

tune avec toute la cruauté d'une ame baſſe. Il ruina l'Afrique par des recherches tyranniques, dont la révolte d'Aléxandre étoit le prétexte. Les délateurs eurent beau champ, dit Zoſime, à accuſer d'avoir favoriſé ce rebelle tous ceux que leur naiſſance ou leurs richeſſes expoſoient à l'envie. Aucun ne fut épargné. Pluſieurs périrent: les moins maltraités ſouffrirent la confiſcation. Maxence vouloit même détruire Carthage, & priver ainſi l'Empire Romain d'un de ſes plus beaux ornemens. Il en triompha, comme ſi Carthage eût été encore la rivale de Rome. Mais il n'eut pas le loiſir d'achever ſa vengeance ſur cette malheureuſe ville, ſans doute parce que la guerre contre Conſtantin lui parut un objet plus important.

cruauté de cette victoire. *Zoſ.* & *Aurel. Vict.*

Il feignoit, comme je l'ai dit, d'être extrémement irrité de la mort de ſon pére, & de vouloir en tirer raiſon. Dans le vrai, le motif qui l'animoit, étoit l'ambition, & le déſir de s'enrichir de la dépouille de Conſtantin. Il ne ſe rendoit guéres juſtice en oſant ſe meſurer contre un tel adverſaire. Déteſté & mépriſé, il attaquoit un Prince qui étoit l'objet de l'eſtime &

Il ſe diſpoſe à attaquer Conſtantin. *Zoſ.* & *Lactant.* 43.

de l'amour de tous ceux qui lui obéiſſoient.

Tableau de ſes vices.

Ce ne ſont pas les ſeuls Ecrivains Chrétiens qui peignent Maxence avec les couleurs les plus noires. Les Payens ne lui ſont pas plus favorables. Zoſime aſſûre que Maxence exerça toutes ſortes de cruautés & de débauches dans Rome & dans toute l'Italie. Aurélius Victor à ces excès ódieux ajoute la lâcheté, la timidité, & un engourdiſſement de pareſſe, qui ſelon un Panégyriſte du tems, lui permettoit à peine de mettre le pied hors de ſon Palais. Il ne connoiſſoit nul exercice militaire : le champ de Mars ne le voyoit jamais. Ses exercices étoient de délicieuſes promenades dans ſes jardins & ſous ſes portiques de marbre. Se tranſporter à une maiſon de plaiſance, c'étoit pour lui une expédition. Et il tiroit vanité de cette inaction honteuſe. Il ne feignoit point de dire qu'il étoit le ſeul Empereur : & que les autres Princes combattoient pour lui ſur les frontiéres. Telle étoit la molleſſe de Maxence. Par rapport à ſes autres vices, le détail nous en eſt fourni ſurtout par un Auteur Chrétien, mais qui ne fait que développer

Anon. Paneg. Conſt. Aug.

ce que Zosime & Victor ont renfermé en deux mots.

Maxence, dit Eusébe, au commencement qu'il se vit maître de Rome, voulut donner une idée avantageuse de la douceur de son Gouvernement, en faisant cesser la persécution contre les Chrétiens. Mais cette douceur étoit en lui feinte & masquée : & si la Religion de ses péres ne lui tenoit pas assez au cœur pour aiguillonner sa cruauté, ses passions, auxquelles il lâchoit la bride, le portérent aux plus horribles violences contre tous ses sujets indistinctement. Brutalement débauché, il enlevoit aux maris leurs épouses, & les leur renvoyoit déshonorées. Et ce n'étoit point aux familles du peuple qu'il s'adressoit : il attaquoit par ses outrages ce qu'il y avoit de plus éminent dans Rome & dans le Sénat. Rien n'assouvissoit la fureur de ses désirs, qui toujours renaissans à mesure qu'ils étoient satisfaits, couroient d'objet en objet, sans laisser aucune vertu en sûreté. Il échoua pourtant contre celle des femmes Chrétiennes, qui craignant moins la mort que la perte du trésor de la chasteté, bravérent la violence du Tyran. Eu-

Euſ. Hiſt. Eccl. VII. & de Vit. Conſt. I. 33. & 34.

ſébe en cite une en particulier, qui par une généroſité que la morale du Paganiſme auroit autoriſée, mais que la loi Evangélique ne nous permet pas de louer, attenta elle-même ſur ſa vie, pour ſauver ſon honneur.

Sophronie,* femme Chrétienne, mariée à l'un des plus illuſtres Sénateurs, eut le malheur d'attirer les regards de Maxence. Déja les Satellites du tyran ſe préſentoient à la maiſon pour l'emmener ; & le mari, par une lâche timidité, leur permettoit d'enlever leur proie. Elle demanda un moment pour ſe mettre à ſa toilette, & ſe parer : & lorſqu'elle ſe vit ſeule, elle prit un couteau, & ſe l'enfonça dans le ſein. Il n'eſt point dit ſi cette avanture tragique cauſa quelque mouvement dans Rome : mais elle ne corrigea point Maxence, qui juſqu'à la fin de ſa vie & de ſon régne perſiſta dans ſa tyrannique infamie.

La cruauté chez lui, comme je l'ai dit, alloit de pair. Excitée par la cupidité, elle trouvoit autant de coupables que de riches. Tous ceux dont les poſſeſſions avoient de quoi tenter

* *Euſébe ne nomme point cette Dame. C'eſt de Ruffin que nous apprenons ſon nom.*

Maxence, ne pouvoient éviter la mort. La douceur, la ſoumiſſion, la patience, ne le déſarmoient point; encore moins la dignité des perſonnes. Il eſt impoſſible de compter, dit Euſébe, le nombre des Sénateurs qu'il fit périr ſur des prétextes variés ſelon les circonſtances, & toujours faux.

Suivant la maxime des méchans Princes, il mettoit tout ſon appui dans les gens de guerre. Auſſi les combloit-il de largeſſes, & il épuiſoit pour eux les finances publiques. « Jouiſſez, » leur diſoit-il, prodiguez, diſſipez : » c'eſt-là votre partage ». Dans une querelle qui s'éleva entre le peuple & les ſoldats, il permit à ceux-ci de faire main baſſe ſur les bourgeois : & le carnage fut grand. En accordant ainſi aux troupes une pleine licence, il s'aſſûroit des miniſtres pour l'exécution de toutes ſes violences ; & non-ſeulement Rome, mais l'Italie entiére étoit remplie des ſatellites de ſa tyrannie.

Anon. Paneg.

Euſeb. & Aurel. Vict.

Anon. Paneg.

Pour fournir aux dépenſes énormes par leſquelles il s'attachoit les troupes, le tréſor public ne ſuffit pas longtems. Il fallut y joindre les confiſcations injuſtes ; les taxes ſur tous les

Euſeb. & Aurel. Vict.

Ordres de l'Etat, & juſques ſur les laboureurs ; le pillage des temples. La ſuite d'une ſi mauvaiſe adminiſtration
Euſeb. fut la diſette des choſes néceſſaires à la vie, & une famine ſi grande qu'aucun homme vivant ne ſe ſouvenoit d'en avoir vû une ſemblable dans Rome.

Il ne manquoit à Maxence, pour être un monſtre achevé, que l'impiété & la magie. Il ne voulut pas que ce trait de moins rendît le tableau imparfait. Euſébe l'accuſe d'avoir offert, lorſqu'il ſe préparoit à la guerre contre Conſtantin, des ſacrifices abominables, dans leſquels il immoloit des femmes enceintes & de tendres enfans, pour chercher l'avenir dans leurs entrailles palpitantes, & pour détourner ſur ces malheureuſes & innocentes victimes les maux dont il pouvoit être menacé.

Conſtantin, guerrier & bienfaiſant

Après ce portrait de Maxence, il n'eſt pas beſoin d'obſerver, que rien ne lui reſſembloit moins que Conſtantin, qui avoit toutes les vertus contraires, & qui, au moment même que la diviſion entre eux devint une guerre déclarée, ſe défit de la ſeule tache qui lui reſtoit commune avec ſon ennemi, en renonçant au culte des idoles, &

en devenant adorateur du vrai Dieu.

Guerrier & bienfaiſant, Conſtantin s'occupoit également du ſoin de repouſſer les ennemis du dehors, & de celui de rendre heureux ſes ſujets. Les Francs étoient la perpétuelle matiére de ſes triomphes. La plupart des peuples qui compoſoient cette ligue, les Bructéres, les Chamaves, les Chéruſques, & d'autres encore, ſe réunirent l'an 310. pour faire un plus puiſſant effort, & ils ſe préparoient à entrer hoſtilement dans les Gaules, où déja depuis plus de ſoixante ans ils travailloient vainement à s'établir. Conſtantin marcha contre eux, & avant que de livrer bataille, il fit un acte de bravoure qui dans un Prince a plus beſoin d'excuſes, qu'il ne mérite d'éloges. Déguiſé & ſeulement accompagné de deux des ſiens, il s'avança juſqu'au camp des ennemis, & lia converſation avec quelquesuns d'entre eux pour tirer des lumiéres ſur leurs deſſeins. Plus heureux que prudent, il revint ſans avoir été reconnu : & ayant enſuite attaqué les Francs à ſon avantage, il défit entiérement leur armée. Ainſi la réunion des principales forces de la ligue ne ſervit qu'à abréger

Nazar. Paneg. Conſt. Aug.

à Conſtantin les voies de la victoire ; qui lui auroit couté beaucoup plus de tems, s'il eût été obligé de vaincre les uns après les autres tous ces peuples ſéparés en différens corps. M. de Tillemont ſoupçonne que ce fut à l'occaſion de cet important exploit, que Conſtantin prit le ſurnom de *Maximus* ou *très Grand*, qui lui a été confirmé par la poſtérité.

Il le méritoit, moins encore par ſes ſuccès dans la guerre, que par ſes attentions de bonté pour les peuples qui vivoient ſous ſon Empire. Il réprima les délateurs par des loix ſévéres, & mit fin aux vexations auxquelles ſouvent étoient expoſés de leur part les plus gens de bien. Il viſitoit ſes Provinces ; & partout il réformoit les abus, portoit le bon ordre, & faiſoit fleurir tous les biens de la paix. Euſébe parle d'un voyage que Conſtantin fit dans la Grande Bretagne avec cet eſprit. Nous apprenons du Panégyriſte Euméne, que Tréves, qui étoit la plus ordinaire réſidence de ce Prince, & qui avoit ſouffert beaucoup des courſes des Barbares dans les tems précédens, ſe relevoit & s'embelliſſoit par ſes ſoins : qu'il y bâtiſſoit un

Anon. Paneg. Conſt. Aug.

Euſ. de vit. Conſt. I. 25.

Eumen. Paneg. Conſtant. Aug.

grand Cirque, une place, des Basiliques, un Palais pour rendre la justice. Cet Orateur ne souhaite rien autre chose pour le bonheur d'Autun sa patrie, sinon que Constantin daigne y diriger ses pas.

Les vœux de l'Orateur furent accomplis. Constantin vint à Autun en l'année 311. & il fut attendri de l'état misérable où il trouva & la ville & la campagne, que les guerres avoient dévastées, & que la rigueur des impositions achevoit de ruiner. Résolu d'apporter au mal des remédes efficaces, il ne donna pas même le tems au Sénat & à tous les ordres de la ville qui étoient sortis pour le recevoir, de lui représenter leurs besoins. Il les prévint, & leur demanda ce qu'ils jugeoient nécessaire pour leur soulagement. La joie & la reconnoissance les engagérent à se prosterner à ses pieds. Constantin ne put retenir ses larmes à un spectacle si touchant, larmes salutaires pour nous, dit Euméne, & glorieuses pour le Prince qui les versoit. Il s'instruisit de leur situation: & sur le champ, sans faire attendre son bienfait, il leur remit ce qu'ils devoient au Fisc depuis cinq ans, & *Eumen. Grat. Act. Flav. nom.*

il diminua de plus d'un quart l'impoſition ordinaire & annuelle. La ville, pour honorer un Souverain ſi bienfaiſant, prit ſon nom, & ſe fit appeller Flavia. Mais ce nom n'a pû prévaloir ſur celui d'Auguſtodunum, qu'elle portoit depuis Auguſte, & qui s'eſt maintenu.

La rupture éclate entre Maxence & Conſtantin.

Ce fut dès cette même année 311. que la rupture éclata entre Conſtantin & Maxence. Jamais ils n'avoient été ſincérement unis, quoiqu'ils ne ſe fuſſent jamais fait la guerre, & qu'ils ſemblent même s'être reconnus mutuellement, au moins pendant un certain tems, pour Collégues. Je tire cette conjecture de ce que les ſtatues de Conſtantin, comme nous le verrons, ſubſiſtoient & étoient révérées dans Rome, dont Maxence étoit le maître. Mais la différence des caractéres & des principes étoit trop grande, pour ne pas produire une diviſion réelle des cœurs ſous des dehors pacifiques.

Nazar. Paneg. Conſt.

Maxence leva l'étendard de la guerre. Conſtantin reſpectoit l'apparence d'union, qui arrêtoit les grands éclats. Il fit même des avances vers ſon beau-frére. Il l'invita à vivre en concorde & en bonne intelligence. Ses empreſ-

Anonym. & Nazar. Paneg. Conſt. Aug. & Zoſ.

ſemens demeurérent ſans fruit. Maxence enflé d'orgueil, & auſſi rempli d'ambition que dénué de talens, rebuta ſes offres, rejetta ſes propoſitions. Il ſe voyoit de nombreuſes armées, & fier de cet avantage il ne ſe propoſoit rien moins que de conquérir le département de Conſtantin, & peut-être même celui de Licinius. Il ne déclara pas ouvertement la guerre à ce dernier, mais il provoqua hautement les armes de Conſtantin, en faiſant abattre & traîter ignominieuſement ſes ſtatues. Cette inſulte étoit un acte marqué d'hoſtilité: & le Prince offenſé ne voyant plus aucun jour à conſerver la paix, ſe détermina à pouſſer vivement la guerre contre un ennemi auſſi audacieux, qu'il étoit mépriſable. C'étoit même pour lui un ſujet de joie, que de ſe voir forcé par les circonſtances à ne pas ſouffrir plus longtems que Rome demeurât aſſervie à un tyran déteſté. Pour ſe faciliter le ſuccès, il s'aſſûra de l'amitié de Licinius, & dès lors fut projetté le mariage entre Conſtancie ſa ſœur & ce Prince. Maxence de ſon côté ſe lia avec Maximin. Mais ni Licinius ni Maximin ne prirent aucune part effec-

Euſeb. vit. Conſt. I. 26.

tive à la querelle, qui fut vuidée entre Conſtantin & Maxence.

Importance de cette guerre.

Ce fut une grande guerre, non pour la durée, mais pour l'importance de l'objet, pour les apprêts formidables, & pour la variété des exploits auxquels elle donna lieu. Ce qui la rend encore infiniment plus conſidérable pour nous, c'eſt que le ciel y intervint d'une façon miraculeuſe, & qu'elle eſt l'époque de la converſion de Conſtantin, qui rendit la paix à l'Egliſe, & qui mit fin aux perſécutions continuelles contre leſquelles elle avoit eu à lutter depuis ſon berceau.

Forces reſpectives des deux Princes ennemis.

Ceux qui parlent le plus modeſtement des forces de Maxence, lui attribuent cent mille hommes en armes. Zoſime fait monter ſon infanterie à cent ſoixante-&-dix mille hommes, & ſa cavalerie à dix-huit mille chevaux. *Lactant.* 44. L'armée de Sévére, dont il s'étoit rendu maître, lui avoit fourni un fond qu'il avoit enſuite augmenté par de nouvelles levées en Italie & en Afrique. Pour la ſubſiſtance de ces troupes ſi nombreuſes il avoit fait de grands amas de bleds, qui réſervés aux ſoldats laiſſoient le peuple dans la miſére. Selon le même Zoſime, Conſ-

tantin partit de la Gaule avec quatre-vingt-dix mille hommes de pied & huit mille chevaux : & c'eſt à quoi nous nous en tenons, ſans nous arrêter au langage des Panégyriſtes, qui pour relever l'éclat de la victoire, en diminuant les forces avec leſquelles elle fut remportée, donnent à Conſtantin moins de troupes, que n'en avoit Aléxandre lorſqu'il entreprit la guerre contre les Perſes, c'eſt-à-dire, moins de quarante mille hommes. Ce que nous croirons ſans peine ſur leur témoignage, c'eſt qu'il ne put pas mener contre Maxence tout ce qu'il avoit de monde ſur pied, parce qu'il fut obligé d'en laiſſer une partie dans les Gaules pour les défendre en ſon abſence contre les courſes des Germains.

Converſion de Conſtantin au Chriſtianiſme.

Il paroît que Conſtantin ne laiſſoit pas d'être frappé de la diſproportion de ſes forces avec celles de ſon ennemi : & Dieu ſe ſervit de cette inquiétude pour le détacher du culte des idoles impuiſſantes, & l'amener à ſa connoiſſance. Il l'y préparoit dès longtems. Né d'un pére plein d'eſtime & d'affection pour les Chrétiens, Conſtantin avoit pris de bonne heure les mêmes ſentimens. Les cruautés exer-

Euſ. de vit. Conſt. I. 27-32. II. 48-60.

cées sur eux par Dioclétien & par les autres Princes lui firent horreur. Il se rendit attentif à la vengeance que Dieu tira de Maximien & de Galérius. En conséquence de ces différentes impressions, il fut toujours favorable à ceux qui suivoient la loi du Christianisme, & le premier usage qu'il fit de la puissance Impériale, comme nous l'avons dit, ce fut d'abolir tout vestige de persécution. Mais néantmoins il n'étoit pas revenu des fausses idées dans lesquelles il avoit été nourri sur la multiplicité des Dieux. Il trouvoit bon que chacun adorât le sien: & pour lui, il rendoit ses hommages à ceux qu'on lui avoit appris à révérer, ne connoissant point ce caractére du Dieu jaloux, qui veut être honoré seul, parce que lui seul mérite notre culte. La grandeur du péril auquel il alloit s'exposer en combattant contre Maxence, lui fit faire de sérieuses réfléxions. Il savoit que son ennemi employoit les maléfices & les sacrifices magiques pour s'appuyer du secours des puissances de l'enfer. Lui au contraire, il invoqua ce Dieu qu'il ne connoissoit encore que d'une maniére imparfaite & confuse, & il le pria de se manifes-

ter à lui, & de ſe déclarer ſon protecteur. Dieu exauça ſa priére, qui partoit d'un cœur ſincére; & par une bonté qui n'avoit pas ſeulement Conſtantin pour objet, mais dont l'effet devoit s'étendre à toute l'Egliſe Chrétienne, il lui accorda un prodige ſignalé, qui, dit Euſébe, ſeroit difficile à croire s'il n'étoit puiſſamment autoriſé. Mais j'en tiens le récit de l'Empereur lui-même, & il m'en a atteſté la vérité avec ſerment.

Etant en marche avec ſon armée, après midi, lorſque le jour commençoit à décliner, Conſtantin vit dans le Ciel audeſſus du ſoleil la figure d'une Croix lumineuſe, qui portoit cette inſcription, « Triomphez par » ceci ». Son armée fut témoin comme lui de ce phénoméne miraculeux, qui frappa tous les ſpectateurs d'un grand étonnement. Conſtantin, quoique vivant au milieu des Chrétiens, quoique rempli de bonté pour eux, avoit néantmoins ſi peu de notion du Chriſtianiſme, qu'il ne comprit pas ce que ſignifioit cette Croix. Il fallut qu'un ſonge l'en éclaircît. Pendant la nuit, J. C. ſe montra à lui avec ſa croix, & il lui commanda d'en faire

une repréſentation ſemblable à ce qu'il voyoit, & de s'en ſervir dans les combats comme d'une défenſe aſſûrée contre tous ſes ennemis. Conſtantin obéit. Il ne fut pas plutôt éveillé, qu'il manda des ouvriers, à qui il communiqua l'image qui lui étoit reſtée dans la mémoire : il leur en fit tracer le deſſein, & leur ordonna de l'exécuter magnifiquement. Voici la deſcription que nous en donne Euſébe.

Une longue pique revêtue d'or étoit traverſée à une certaine hauteur par une piéce de bois qui en faiſoit une croix. Dans la partie ſupérieure qui s'élevoit audeſſus des bras étoit attachée ſolidement une couronne brillante d'or & de pierreries, au milieu de laquelle paroiſſoit le monogramme de Chriſt formé par deux lettres Grecques x & r qui ſe croiſoient en cette façon connue de tout le monde 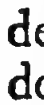 . Des deux bras de la croix pendoit un drapeau de pourpre, tout couvert de broderies en or & de différentes pierreries, dont l'éclat éblouiſſoit les yeux. Sur la partie inférieure de la croix audeſſous de la couronne & du monogramme, Conſtantin fit placer ſon buſte en or & ceux de ſes en-

fans. Ce trophée de la croix devint l'étendard Impérial de Conſtantin. Les Empereurs Romains avoient toujours eu leur étendard propre, que l'on nommoit *Labarum*; & qui chargé de repréſentations de fauſſes Divinités, étoit un objet de vénération religieuſe pour les armées. Conſtantin, en ſubſtituant ſur le *Labarum* le nom de J. C. aux images des Dieux du Paganiſme, déshabituoit les ſoldats d'un culte impie, & les amenoit ſans effort à rendre leurs adorations à celui à qui elles ſont dûes. Ce précieux drapeau étoit confié à cinquante gardes de l'Empereur, choiſis entre les plus vigoureux de corps, les plus vaillans, & les plus pieux, qui étoient chargés de l'environner, de le défendre, & de le prendre ſucceſſivement ſur leurs épaules, à meſure que celui qui le portoit s'en trouvoit fatigué. Conſtantin en fit exécuter d'autres ſur le même modéle, mais non pas avec la même magnificence, pour ſervir d'enſeignes militaires à tous les corps de troupes qui compoſoient ſon armée. Il voulut que les armes mêmes des ſoldats portaſſent l'empreinte de la croix, & il la fit graver ſur leurs boucliers & ſur leurs caſques.

Sozom. I. 4.

Euſeb. de vit. Conſt. II. 8.

Id. ibid. I. 31.

IV. 21.

Tillem. Le lieu précis de l'apparition de la croix miraculeuſe à Conſtantin n'eſt point connu avec certitude. Mais la ſuite des faits dans Euſébe nous détermine, ainſi que M. de Tillemont; à penſer que ce fut dans les Gaules que s'opéra ce prodige céleſte. La date du tems eſt certainement l'année 311. de J. C. lorſque Conſtantin faiſoit les préparatifs de la guerre contre Maxence.

La certitude du fait, appuyée ſur le témoignage de Conſtantin lui-même, eſt audeſſus de toute critique. Il fit éclat: & un Orateur du tems, Payen de religion, l'indique viſiblement, quoiqu'en le racontant il le déguiſe & l'habille à la façon des fables anciennes. Nazaire aſſûre que l'on avoit vû une armée céleſte, qui ſe mit à la tête de celle du Prince, & dont les ſoldats s'exhortoient mutuellement à le ſecourir. Dans ce récit ainſi altéré paroît néantmoins l'idée d'un ſecours miraculeuſement envoyé du ciel.

Nazar. Panég. Conſtant. Aug.

J'ai déja obſervé combien Conſtantin avoit peu de connoiſſance des élémens même du Chriſtianiſme. Auſſitôt que le miracle dont je viens de rendre compte lui eût inſpiré la réſo-

Euſ. de vit. Conſt. l. 32.

lution d'embraſſer notre ſainte Religion, il appella des Evêques auprès de ſa perſonne pour être inſtruit par eux des articles fondamentaux de la croyance Chrétienne. Il eſt aſſez étonnant qu'Euſébe ne nomme point les maîtres d'un ſi illuſtre proſélyte. La malignité a porté Zoſime à s'expliquer un peu davantage. Cet Ecrivain plein de fiel contre Conſtantin & contre les Chrétiens attribue un changement qu'il traite d'impiété aux leçons d'un Egyptien venu d'Eſpagne : déſignation vague, mais dans laquelle, en démêlant le vrai d'avec le faux, on peut reconnoître Oſius, le plus grand homme qui fût alors dans l'Egliſe. Oſius n'étoit point Egyptien, mais il étoit Evêque de Cordoue en Eſpagne : & les témoignages ſinguliers d'eſtime, de conſidération, de confiance, que Conſtantin ne ceſſa de lui prodiguer durant toute ſa vie, concourent à nous donner lieu de penſer qu'il reſpectoit en lui l'Apôtre de ſa converſion.

Zoſ.

L'Empereur devenu Chrétien amena toute ſa famille à la profeſſion de la vraie Religion. Il y fit élever ſes enfans. Eutropie ſa belle-mére, veuve de Maximien Hercule, Fauſta ſa fem-

Tillem.

me, Conſtancie ſa ſœur, embraſſérent le Chriſtianiſme. Mais ſa plus glorieuſe conquête en ce genre eſt Héléne ſa mére, qui à la foi en J. C. joignit la pratique exacte des préceptes de l'Evangile, & qui par une éminente piété a mérité d'être miſe au rang des modéles que l'Egliſe honore & propoſe à ſes enfans.

Conſtantin entre en Italie, & remporte pluſieurs victoires ſur les troupes de Maxence.

C'étoit un puiſſant encouragement pour Conſtantin dans la guerre qu'il avoit entrepriſe contre Maxence, que l'aſſûrance de la protection du Ciel. Il avoit d'ailleurs, à l'exception du nombre des troupes, toutes ſortes d'avantages ſur ſon rival, ſoit que l'on comparât leurs qualités perſonnelles, ſoit que l'on examinât le droit des parties & la différence des cauſes. Quand on s'en tiendroit au récit du ſeul Zoſime, il eſt manifeſte que le bien de l'Empire demandoit que Conſtantin demeurât vainqueur.

Il prenoit les voies néceſſaires pour le devenir, marchant partout à la tête de ſes troupes, pendant que Maxence tranquillement renfermé dans Rome ne faiſoit la guerre que par ſes Lieutenans. Conſtantin ſe préſenta dabord devant Suſe, qui eſt, comme l'on ſait,

Anon. & Nazar. Paneg. Conſt. Aug.

une

une clef des Alpes & de l'Italie. Cette place, alors très forte, & qui avoit une bonne garniſon, ſe refuſa à l'invitation qui lui fut faite de ſe rendre ſans combat, ſous promeſſe du plus favorable traitement. Conſtantin ne prétendit pas perdre un tems précieux à aſſiéger la ville dans les formes. Il fit appliquer les échelles aux murailles : il mit le feu aux portes : & l'incendie gagna avec tant de rapidité & de violence, que les habitans & la garniſon implorérent la clémence de celui dont ils avoient rejetté les offres. Le vainqueur écouta leurs priéres. Reçû dans Suſe il donna tous ſes ſoins à éteindre le feu, de peur qu'il ne conſumât entiérement la place : & maître du paſſage de l'Italie, il s'avança vers Turin.

Là il trouva une armée en bon ordre, qui l'attendoit pour lui livrer bataille. Une troupe de cavaliers bardés de fer, à la maniére des cuiraſſiers Orientaux, en faiſoit la principale force. Conſtantin attaqua avec confiance les ennemis, & il prit ſon poſte vis-à-vis les cuiraſſiers. Le combat fut rude, & il y eut beaucoup de ſang répandu. Il paroît que ce fut la défaite

des cuiraſſiers, qui décida du ſuccès général de la bataille. Conſtantin, qui ſavoit qu'empriſonnés, eux & leurs chevaux, dans leurs armures, ils ne pouvoient qu'aller en avant, & que le moindre mouvement de côté ou en arriére leur étoit très difficile, ouvrit ſes rangs pour les recevoir, & les ayant enſuite enveloppés, il les fit aſſaillir par des ſoldats armés de maſſues, qui frappant à grands coups, hommes & chevaux, les aſſommérent comme un troupeau de bêtes, & les tuérent tous, ſans perdre de leur côté un ſeul homme. Après la deſtruction de ce corps, en qui l'armée de Maxence mettoit ſurtout ſon eſpérance, le reſte ne tint pas. Tous prirent la fuite vers Turin. Mais cette ville leur ferma ſes portes: & c'eſt ce qui occaſionna le plus grand carnage des fuyards. Turin reçut avec joie le vainqueur, & donna le ſignal à toute la Gaule Tranſpadane de ſe ranger au parti de Conſtantin. Ce Prince entra peu après dans Milan au milieu des acclamations & des cris de triomphe: & tout le pays à la gauche du Pô depuis Turin juſqu'à Breſſe reconnut ſes loix. Sa clémence lui facilitoit infiniment

ſes conquêtes. Ce n'étoit point un ennemi victorieux qui portât partout la terreur & les ravages. Les villes qui ſe ſoumettoient avoient lieu de bénir leur ſort, n'éprouvant de ſa part que des traitemens de bonté.

A Breſſe un grand corps de cavalerie vint à ſa rencontre, & bientôt mis en fuite, il ſe retira à Vérone, où ſe raſſembloit une nouvelle armée par les ordres de Maxence. Ruricius Pompeianus, chef accrédité, la commandoit, & il ſe diſpoſoit à arrêter Conſtantin devant cette place, & à en faire une barriére qui fixât les progrès de ce rapide vainqueur. Il ſe repaiſſoit de vaines eſpérances, & il débuta même par une faute qui prouve en lui peu de capacité. Il devoit garder ſoigneuſement les bords de l'Adige, que l'ennemi étoit obligé de paſſer pour arriver à Vérone. Il manqua à une précaution ſi indiſpenſable, & il n'en coûta à Conſtantin pour cette opération déciſive, que d'envoyer un détachement vers la partie ſupérieure du fleuve, qui moins large, plus foible, & nullement défendue, lui livra le trajet ſouhaité. Dès qu'il eut paſſé l'Adige, il vint mettre le ſiége devant Vérone.

Ruricius tenta plusieurs sorties, qui toutes lui réussirent mal : ensorte que craignant d'être forcé, il se déroba furtivement de la place pour aller chercher & ramasser d'autres troupes, avec lesquelles il revint, résolu de livrer bataille à Constantin, & de lui faire lever le siége. L'Empereur se trouva donc entre la ville qu'il assiégeoit, & une armée ennemie dont les forces étoient considérables. Il forma son plan en brave & habile guerrier, & laissant dans son camp une partie de ses troupes pour continuer le siége, il alla avec l'autre audevant de Ruricius. Il avoit moins de monde que son adversaire, & il fut contraint de ranger toute son armée sur une seule ligne pour faire un front égal à celui des ennemis. Mais sa bonne conduite & sa valeur suppléérent à ce qui lui manquoit du côté du nombre. Lorsqu'il eut donné ses ordres, il se jetta lui-même au plus fort de la mêlée, il se risqua aux endroits les plus dangereux : en un mot, il se ménagea si peu, qu'après la victoire ses principaux Officiers crurent devoir lui en faire des plaintes. « a A quoi pensez-vous, Sei-

a Quid egeras, Imperator ? in quæ nos fata pro-

» gneur, lui disoient-ils, de nous exposer tous en votre personne : & » dequoi vous servent nos bras, si c'est » vous au contraire qui combattez » pour nous » ? La bataille avoit commencé sur le soir, & elle dura bien avant dans la nuit. Ruricius fut tué sur la place, son armée détruite ou dissipée ; & Vérone n'ayant plus d'espérance ni de ressource, se rendit à la discrétion du vainqueur. Constantin usa modérément de ses avantages. Il n'ôta la vie à aucun de ceux qui s'étoient soumis. Mais il retint les soldats prisonniers de guerre : & comme le nombre en étoit trop grand pour être aisément gardé, il leur fit des chaînes de leurs propres épées battues & reforgées : ensorte [a] que, comme le remarque le Panégyriste, leurs armes qui n'avoient pû servir à leur défense, servirent à assurer leur captivité.

Aquilée d'une part, Modéne de l'autre, suivirent l'exemple de Vérone ; & tout le pays jusqu'à Rome fut

jeceras, nisi te divina virtus tua vindicasset ? Quæ hæc est impatientia ? aut quò tibi manus nostras, si versâ vice pugnas ipse pro nobis ? *Anon. Paneg.*

[a] Ut servarent deditos gladii sui, quos non defenderant repugnantes. *Id.*

Derniére bataille près de Rome, où Maxence périt.

ouvert à Conſtantin. Mais Rome n'étoit pas une facile conquête, ſi Maxence ſe fût obſtiné à s'y tenir enfermé. Nul événement n'avoit pû encore le déterminer à en ſortir, & ſa reſſource contre tant de diſgraces accumulées coup ſur coup avoit été d'en ſupprimer autant qu'il avoit pû les nouvelles. Aux approches de l'ennemi, il changea de réſolution, moins par raiſon, que par un aveuglement où les Payens mêmes ont reconnu le doigt de Dieu. Il ſe flattoit de débaucher l'armée de Conſtantin, par les mêmes artifices qui lui avoient réuſſi pleinement contre Sévére, & en partie contre Galérius. D'ailleurs les Aruſpices & les livres Sibyllins, qu'il avoit conſultés, s'étoient accordés à lui prédire que dans le combat qui alloit ſe donner l'ennemi de Rome périroit. Réponſe équivoque, mais qu'il interprétoit en ſa faveur, ne doutant point que celui qui venoit attaquer Rome avec une armée ne dût en être regardé comme l'ennemi. Enfin ſon courage pouvoit être rehauſſé par un petit déſavantage que Conſtantin avoit récemment ſouffert dans une rencontre de peu d'importance. Par ces diffé-

Lactant. 43. & Zoſ.

rens motifs, & encore piqué des cris du peuple qui dans les jeux du Cirque lui avoit reproché ſa lâcheté, il ſortit de la ville à la tête de ſon armée, & vint ſe camper le long du Tibre entre le Pont Mulvius & un lieu nommé les Roches rouges. Là il prépara *Aur. Vict.* lui-même l'inſtrument & la cauſe de ſa perte. Il dreſſa ſur le fleuve un *Euſ. de vit. Conſt. I. 38. Zoſ.* pont compoſé de deux parties qui n'étoient liées enſemble que par des boulons de fer, qu'il étoit aiſé de tirer: moyennant quoi le pont ſe ſéparoit, & laiſſoit vuide le milieu du courant. Son plan étoit d'attirer Conſtantin ſur ce pont, d'en ôter alors les liens, & de noyer ainſi ſon ennemi. Mais ſa ruſe tourna contre lui-même.

Conſtantin ſoutenu de plus juſtes eſpérances, animé par les ſuccès précédens, & encore plus par la confiance au Dieu qu'il adoroit, reçut encore une nouvelle preuve de la protection du ciel peu avant le combat. Il fut averti en ſonge de munir les armes de ſes ſoldats du ſigne de la croix ou du monogramme de Chriſt, qui juſques-là paroiſſoit ſeulement ſur le *Labarum*: & ce fut alors qu'il établit *Lactant.*

cette ſainte pratique, que j'ai rapportée par anticipation.

Panegyr. Il ſe félicitoit beaucoup de voir Maxence ſorti audevant de lui, & diſpoſé à confier ſa fortune à la déciſion d'une bataille. C'étoit pour lui avoir vaincu, que de pouvoir combattre. Ainſi dès qu'il fut arrivé près de l'ennemi, il s'arrangea pour en venir aux mains. Maxence s'y étoit préparé : mais il avoit mal pris ſes meſures. Il s'étoit réſervé ſi peu de terrein, que ſes derniers rangs bordoient le Tibre : enſorte que pour peu qu'ils fuſſent forcés de reculer, ils périſſoient infailliblement, pouſſés & précipités dans la riviére.

Conſtantin fit à ſon ordinaire le devoir de ſoldat & de Capitaine. Il diſpoſa avantageuſement ſon armée, il donna de bons ordres, il combattit vaillamment de ſa perſonne : & il fut parfaitement ſecondé par des troupes toujours victorieuſes ſous ſa conduite. Celles de Maxence étoient nombreuſes, elles avoient de la bravoure : mais il leur manquoit un Chef. Elles ne trouvoient dans celui qui les commandoit, ni habileté, ni courage, ni pré-

ſence d'eſprit, ni reſſource. Elles ne purent donc pas diſputer longtems la victoire. Au premier choc elles furent rompues. Les plus vaillans ſe firent tuer dans le poſte qu'ils occupoient : les autres, éperdus & aveuglés, ſe jettérent dans le Tibre, & y furent la plupart engloutis. Maxence lui-même gagna ſon pont. Mais ſoit par la multitude de ceux qui le paſſoient avec lui, ſoit par quelque autre accident, le pont, qui étoit peu ſolide, ſe rompit : tous ceux qui étoient deſſus tombérent dans le fleuve : peu échappérent à la nage : Maxence fut noyé. *Euſeb. & Zoſ.*

C'étoit le vingt-huit Octobre jour auquel ſix ans auparavant il s'étoit emparé de Rome & de la pourpre Impériale. Son malheureux ſort, dont il étoit bien digne, entraîna l'extinction, ou du moins l'obſcurciſſement total de tout ce qui lui appartenoit. Sa femme, ſoit que ce fût la fille de Galérius, ſoit une autre, vivoit encore lorſqu'il périt. Il avoit auſſi un fils vivant. Depuis ſa mort il n'eſt plus parlé ni de l'un ni de l'autre dans l'Hiſtoire. Un fils aîné nommé Romulus, qu'il avoit fait Céſar & deux fois Conſul, étoit mort *Tillem.* AN J.C. 312.

avant lui, & nous avons des médailles de ce jeune Prince qui nous apprennent ſon apothéoſe. C'eſt tout ce que nous en ſavons.

Entrée triomphante de Conſtantin dans Rome. *Zoſ.*

Le lendemain de ſa victoire Conſtantin fit ſon entrée triomphante dans Rome, où la joie de tous les Ordres égaloit la ſienne. La terreur du nom de Maxence étoit ſi grande, que dabord on n'avoit pas voulu ajouter foi à la nouvelle de ſa mort, dans la crainte d'une redoutable vengeance, ſi le bruit étoit faux & venoit à ſe démentir. Mais le corps du Tyran, qui étoit reſté enfoncé dans la vaſe, ayant été trouvé & reconnu, on lui coupa la tête, & Conſtantin dans ſon triomphe la fit porter au bout d'une pique devant lui, comme la preuve & le gage de la délivrance des Romains. Cet objet, affreux en lui même, fut pour le peuple un objet de félicitation & de tranſports d'allégreſſe; & l'on ne contemploit pas avec moins d'empreſſement cette tête pâle & ſanglante, que le viſage du vainqueur tout rayonnant de gloire. *Panegyr.*

L'Orateur Nazaire célébre la pompe de ce beau jour avec une éloquence qui en reléve la ſplendeur, & qui

met en évidence les motifs ſolides de la joie publique. « [a] Jamais, dit-il, » aucun jour depuis la fondation de la » ville ne lui a été plus heureux que » celui-ci : aucun des triomphes que » l'Antiquité nous vante ne peut en- » trer en comparaiſon avec le triom- » phe de Conſtantin. On n'a point vû » marcher devant le char du vainqueur » des Généraux ennemis chargés de » chaînes, mais toute la nobleſſe Ro- » maine délivrée de celles qu'elle avoit » portées. On n'a point jetté des Bar- » bares en priſon, mais on en a tiré » les Conſulaires. Ce ne ſont point » des captifs étrangers qui ont fait la » décoration de cette fête, mais Ro- » me remiſe en liberté. Elle n'a rien » acquis ſur l'ennemi, mais elle s'eſt » recouvré elle-même : elle ne s'eſt » point enrichi d'un butin nouveau,

a Nullus poſt urbem conditam dies Romano illuxit Imperio, cujus tam effuſa, tamque inſignis gratulatio aut fuerit, aut eſſe debuerit. Nulli tam læti triumphi, quos Annalium vetuſtas conſecratos in litteris habet. Non agebantur quidem ante currum vincti Duces, ſed incedebat ſoluta Nobilitas. Non conjecti in carcerem Barbari, ſed deducti è carcere Conſulares. Non captivi alienigenæ introitum illum honeſtaverunt, ſed Roma, jam libera. Nihil ex hoſtico accepit, ſed ſeipſam recuperavit, nec prædâ auctior facta eſt, ſed eſſe præda deſivit, & (quò nihil ad-

» mais elle a ceſſé d'être elle-même la
» proie d'un tyran : & ce qui eſt le
» comble de la gloire, en échange de
» la ſervitude qu'elle ſouffroit elle a
» repris les droits de l'Empire. Au
» lieu de priſonniers de guerre, cha-
» cun ſubſtituoit dans ſon eſprit une
» autre ſorte de captifs ; on croyoit
» voir enchaînés les monſtres les plus
» terribles au genre humain, l'Impié-
» té domptée, la Perfidie vaincue,
» l'Audace réduite au déſeſpoir, la
» Tyrannie, la Fureur, la Cruauté,
» l'Orgueil & l'Arrogance, la Licen-
» ce & la Débauche, ennemis furieux,
» dont nous avions reſſenti les excès,
» & qui frémiſſoient de rage de ſe voir
» dans l'impuiſſance de nous nuire ».

Noble uſage que fait Conſtantin de ſa victoire. *Zoſ. Tillem.*

Conſtantin mit le comble à ſa gloire par le noble uſage qu'il fit de la victoire. Zoſime écrit qu'il ne punit de mort que les principaux partiſans du Tyran. Quelques modernes ont

jici ad gloriæ magnitudinem poteſt) Imperium recepit quæ ſervitium ſuſtinebat. Duci ſanè omnibus videbantur ſubacta vitiorum agmina, quæ urbem graviter obſederant. Scelus domitum, victa Perfidia, diffidens ſibi Audacia, & Importunitas catenata, & cruenta Crudelitas inani terrore frendebat. Superbia atque Arrogantia debellatæ, Luxuries coercita, & Libido conſtricta nexu ferreo tenebantur. *Nazar. Paneg. Conſt. Aug.*

penſé que le fils de Maxence fut de ce nombre. Mais le ſilence de l'Hiſtoire ſur ce Prince enfant n'eſt point une preuve que Conſtantin lui ait ôté la vie : & j'aime mieux m'en rapporter au témoignage d'un Orateur contemporain, qui aſſûre en termes exprès, que [a] l'épée du vainqueur ne ſortit point du fourreau après le combat fini, & qu'il épargna les têtes de ceux mêmes dont les cris du peuple Romain lui demandoient la mort.

Prétoriens caſſés : leur camp détruit. *Zoſ. & Aurel. Vict.*

Je ne trouve bien atteſté qu'un ſeul acte de ſévérité de la part de Conſtantin après ſa victoire ſur Maxence, mais ſans effuſion de ſang, & pour cauſe très légitime. Les Prétoriens, cette milice corrompue & énervée par les délices de la ville, ſéditieuſe à l'excès, tant de fois ſouillée du ſang de ſes Empereurs, qui preſque jamais n'avoit pû ſouffrir aucun bon Prince, & qui en avoit mis en place un ſi grand nombre de mauvais, s'étoient en dernier lieu attachés & dévoués au ſervice de Maxence. Conſtantin les caſſa, & détruiſit leur camp, bâti autrefois,

[a] Conſtantinus victoriæ licentiam fine prælii terminavit ; gladios ne in eorum quidem ſanguinem deſtringi paſſus eſt quos ad ſupplicia (Roma) poſcebat. *Anon. Paneg. Conſtant. Aug.*

comme nous l'avons vû, par Séjan ſous Tibére. En faiſant juſtice des Prétoriens, il travailloit pour le bien de Rome & de l'Empire, & il ne ſe privoit pas lui-même des gardes néceſſaires autour de ſa perſonne. Car il y en avoit déja d'autres corps, ainſi que nous l'avons dit, inſtitués par les précédens Empereurs ſous les noms de *Protectores* & de *Domeſtici*. Il eſt à croire que les cohortes de la ville & celles du guet furent conſervées pour veiller à la ſûreté publique.

Les autres troupes qui étoient reſtées de l'armée du Tyran devoient être ſuſpectes à Conſtantin. Il ne jugea pas à propos de les tenir près de lui, & il les envoya ſur le Rhin & ſur le Danube oublier les plaiſirs de l'Italie, & combattre contre les Barbares. Peut-être y incorpora-t-il les Prétoriens qu'il venoit de caſſer, les réduiſant ainſi ſur le pied de ſoldats Légionaires.

Anon. Paneg. Conſt. Aug.

Soins de Conſtantin pour réparer tout le mal que Maxence avoit fait dans Rome.

Le Sénat, qui avoit été cruellement maltraité & opprimé par Maxence, trouva en Conſtantin un libérateur. Nous avons vû l'Orateur Nazaire compter pour le plus bel ornement du triomphe de ce généreux

Anon. & Nazar. Paneg.

vainqueur les chefs de la Nobleſſe, & les Conſulaires tirés des priſons où les avoit jettés le Tyran. Conſtantin rappella pareillement les bannis : il rétablit en la poſſeſſion de leurs biens ceux qui en avoient été injuſtement dépouillés. Outre ces bienfaits envers un grand nombre de particuliers, il témoigna & par ſes diſcours & par ſes actions un zêle vif pour l'honneur du Sénat en général, auquel il rendit ſes anciens droits, & dont il augmenta la ſplendeur, en y faiſant entrer les plus illuſtres perſonnages des différentes Provinces, afin que cette auguſte Compagnie renfermât l'élite & la fleur de tout l'Empire. *Euſ. de vit. Conſt. l. 41 & 42.*

Il ſçut ſe rendre aimable au peuple ſans le flatter ni le corrompre. Il fit des libéralités de toute eſpéce aux indigens. Doux, acceſſible, affable, il montroit ſur ſon viſage la ſérénité réunie avec la majeſté. Sachant combien Rome étoit avide de ſpectacles, il donna des jeux, il y aſſiſta, pouſſant la complaiſance audelà des bornes preſcrites par le Chriſtianiſme, dont peut-être il ne connoiſſoit pas encore toute la ſévérité. Mais d'un autre côté il tint la main à réprimer

toute licence qui auroit pû troubler la tranquillité de la ville. Il contint le peuple dans le devoir par une fermeté ſage, & autant par l'affection & le reſpect qu'il inſpiroit pour lui, que par la crainte des châtimens.

Aurel. Vict. & Nazar. Il donna auſſi ſes ſoins à l'embelliſſement de la ville. Il conſtruiſit des bains : il décora de nouveaux & magnifiques ornemens le grand Cirque, & pluſieurs portiques : dépenſe modeſte, qui ſe rapportoit à des monumens où il ne pouvoit paroître qu'en ſecond.

Un des traits les plus déteſtés de la tyrannie de Maxence avoit été une débauche effrénée, qui ne reſpectoit aucune loi, & qui ne faiſoit point ſcrupule d'employer la violence, lorſque la ſéduction ne ſuffiſoit pas. Conſtantin toujours ſage, toujours chaſte, ne connoiſſoit que les plaiſirs permis. Sous ſon [a] Empire aucune femme qui eût des graces dans ſa perſonne, n'eut à ſe repentir du préſent que lui avoit fait la nature. La beauté n'étoit point

a Nullam matronarum cujus forma emendatior fuerit, boni ſui piguit, quum ſub abſtinentiſſimo Imperatore ſpecies luculenta non incitatrix licentiæ eſſet, ſed pudoris ornatrix. *Nazar.*

pour lui un attrait de licence, mais l'ornement de la pudeur.

J'ai dit que Conſtantin avoit déja donné une loi contre les délateurs. C'étoit une belle occaſion pour cette race d'hommes malfaiſans, qu'une révolution opérée par une guerre civile. Combien de recherches, combien d'accuſations, ſi le vainqueur eût été diſpoſé à y prêter l'oreille ? Conſtantin alla audevant du mal qui ne demandoit qu'à renaître, par des loix plus ſévéres que les précédentes, & qui condamnoient les délateurs à mort, s'ils ne prouvoient juridiquement ce qu'ils auroient avancé. *Tillem. Conſt.* 27. & 31.

Une autre loi, bien digne de la juſtice & de l'humanité d'un grand & bon Prince, pourvoyoit au ſoulagement des pauvres, que les prépoſés à la levée des deniers publics chargeoient ſouvent outre meſure à la taille pour favoriſer les riches. Conſtantin fit un réglement pour prévenir cette odieuſe & tyrannique inégalité.

Par une conduite ſi ſage dans toutes ſes parties il répara, [a] ſi nous en croyons un Panégyriſte, dans un ſé-

[a] Quidquid mali ſexennio toto dominatio feralis inflixerat, bimeſtris ferè cura ſanavit. *Nazar.*

jour de deux mois les maux d'une tyrannie de ſix ans ; ou, s'il y a de l'exaggération dans cette expreſſion, au moins ne peut-on lui refuſer la louange d'avoir remis Rome ſur les voies de reprendre l'état floriſſant qui convenoit à la Capitale du monde.

Témoignages de l'affection publique envers Conſtantin. *Anon. & Nazar. Paneg.*

Tant de vertus remplaçant l'aſſemblage de tous les vices ne pouvoient manquer d'attirer à Conſtantin l'admiration, le reſpect, l'amour des peuples. Auſſi accouroit-on de toutes les parties de l'Italie pour voir de ſes yeux le bienfaiteur & le libérateur de l'Empire, en qui les qualités eſtimables de l'eſprit & du cœur étoient accompagnées des avantages du corps : une taille héroïque, un viſage gracieux, des maniéres populaires avec dignité, une vigueur mâle ſans dureté & conſervant encore l'éclat de la jeuneſſe.

L'Afrique, que Maxence, comme je l'ai rapporté, avoit reconquiſe & réunie à ſon domaine l'année qui précéda ſa chûte, paſſa avec joie ſous les loix de Conſtantin. On y envoya la tête du Tyran qui l'avoit dévaſtée par ſes véxations & ſes cruautés. Ce fut pour cette malheureuſe Province un

doux ſpectacle, & une invitation à ſe ranger volontiers ſous l'obéiſſance du Prince qui l'avoit vengée.

Le Sénat témoigna ſa reconnoiſ- *Lactant.44.*
ſance envers Conſtantin en lui aſſignant le premier rang entre les Auguſtes. Maximin pouvoit y prétendre, comme plus anciennement aſſocié aux honneurs de la dignité Impériale. Mais les vertus de Conſtantin parurent au Sénat avec raiſon décider la queſtion en ſa faveur.

Ce ne fut pas là le ſeul gage de l'affection publique envers ce Prince. Tout fut prodigué pour en éterniſer *Aurel. Vict.*
la mémoire : ſtatues, boucliers, & couronnes d'or & d'argent : édifices conſacrés à ſon nom & à ſa gloire, quoique bâtis par Maxence. J'ai déja dit que la ville de Cirte en Afrique, qu'il aidoit à ſe relever des maux qu'elle avoit ſoufferts de la part de ce même tyran dans la guerre d'Alexandre, prit le nom de Conſtantine. Mais le monument le plus beau & le plus durable de la victoire remportée ſur Maxence, eſt l'Arc de Triomphe que le Sénat & le peuple Romain dreſſérent à Conſtantin, & qui ſubſiſte encore

aujourd'hui. L'inſcription mérite d'être rapportée.

Antiquité expliquée, T. IV. & Nardini Roma vetus, Vl. 15.

IMP. CÆS. FL. CONSTANTINO MAXIMO
P. F. AUGUSTO S. P. Q. R.
QUOD INSTINCTU DIVINITATIS MENTIS
MAGNITUDINE CUM EXERCITU SUO
TAM DE TYRANNO QUAM DE OMNI EJUS
FACTIONE UNO TEMPORE JUSTIS
REMPUBLICAM ULTUS EST ARMIS
ARCUM TRIUMPHIS INSIGNEM DICAVIT.

C'eſt-à-dire : *A la gloire de l'Empereur Céſar Flavius Conſtantin Auguſte, le très Grand, le Pieux, l'Heureux, qui par l'inſpiration de la Divinité & par la grandeur de ſon courage, aidé de la vigueur de ſon armée, a vengé la République, & faiſant triompher ſes armes auſſi juſtes que puiſſantes, l'a délivrée en même tems du tyran & de toute la faction qui le ſoutenoit. En reconnoiſſance de ce bienfait le Sénat & le peuple Romain lui ont dédié cet Arc Triomphal.*

Sur l'un des côtés de la grande Arcade ſont écrits ces mots : LIBERATORI URBIS, *au Libérateur de la ville;* ſur l'autre : FUNDATORI QUIETIS, *à l'Auteur de la tranquillité publique.*

Il eſt à remarquer que l'on ne voit point paroître dans l'inſcription les anciens titres que prenoient les Empe-

reurs. Il n'y eſt fait mention ni de puiſſance Tribunicienne, ni de puiſſance Proconſulaire, ni même des Conſulats de Conſtantin. C'eſt ce qui rend moins conſidérable l'omiſſion de la qualité de grand Pontife, qui ſans cela mériteroit attention.

Le ſoin de nommer l'armée, & de la faire entrer en part de la gloire de l'exploit & du monument, eſt la ſuite & l'effet du pouvoir énorme que les gens de guerre avoient pris dans l'Empire.

Les Antiquaires & les curieux obſervent que cet Arc porte des bas reliefs & des ouvrages de ſculpture de deux goûts très différens. Ceux d'en haut ſont bons, & leur ſemblent avoir été empruntés & tranſportés de la place de Trajan. Ils prétendent y reconnoître cet Empereur & quelquesuns de ſes exploits. Les autres ſont du tems même où l'Arc a été conſacré à Conſtantin, & ils prouvent par leur groſſiéreté qu'alors les Arts étoient beaucoup déchus.

Le Décret pour ériger l'Arc a été ſans doute rendu auſſitôt après la défaite de Maxence. Mais il paroît par

le monument même qu'il n'a été achevé & dédié que dans la dixiéme année du régne de Conſtantin, c'eſt-à-dire, en 315. ou 316.

Statue de Conſtantin dans Rome, tenant en main une Croix avec une inſcription religieuſe. *Euſeb. Hiſt. Eccl. IX. 9.*

Il manqueroit l'eſſentiel à la gloire d'un Prince Chrétien, s'il n'eût pas rapporté à J. C. une victoire dont il étoit redevable à ſa protection divine. Conſtantin s'acquitta fidélement de cette obligation. Il ne fut point enflé ni des éloges infinis qu'il recevoit, ni des honneurs dont on s'efforçoit de le combler : & pour les faire remonter à leur ſource, il voulut qu'une ſtatue qu'on lui érigeoit dans le lieu le plus fréquenté de la ville tînt en ſa main droite une croix avec cette inſcription dans laquelle il adreſſoit lui-même la parole aux Romains : PAR CE SIGNE SALUTAIRE, TROPHÉE DE LA VRAIE VAILLANCE, J'AI DÉLIVRÉ VOTRE VILLE DU JOUG DU TYRAN, ET J'AI RÉTABLI LE SÉNAT ET LE PEUPLE ROMAIN DANS LEUR ANCIENNE SPLENDEUR.

Nous rapporterions volontiers cette inſcription dans ſa langue originale : mais nous n'en avons que la traduction en Grec qu'Euſébe en a faite.

Edit donné

C'étoit auſſi un devoir de Religion

pour Conſtantin que de tirer les Chrétiens ſes fréres de l'oppreſſion ſous laquelle ils gémiſſoient depuis dix ans. Il leur avoit dès le commencement de ſon régne accordé la liberté de conſcience dans ſes Etats. Il les trouva en poſſeſſion du même droit dans ceux qu'il conquit ſur Maxence : & Licinius, actuellement ſon allié & ſon ami, ne pouvoit manquer de les protéger ſur ſa recommandation. Reſtoit Maximin, qui ayant interrompu la perſécution contre eux en conſéquence de l'Edit de Galérius, l'avoit bientôt après renouvellée avec fureur, ainſi que je le raconterai dans la ſuite plus amplement. D'ailleurs Conſtantin le regardoit comme ſon ennemi caché, & les papiers de Maxence lui avoient découvert le ſecret de leur intelligence mutuelle. Cependant on diſſimuloit de part & d'autre, & les dehors de l'amitié ſubſiſtoient toujours. Ainſi Conſtantin ne douta point que la bienſéance & la crainte n'obligeaſſent Maximin à ſe conformer au vœu de ſes Collégues. Dans cette penſée étant encore à Rome il donna en ſon nom & en celui de Licinius un Edit par lequel amplifiant les faveurs précé-

à Rome par Conſtantin en faveur des Chrétiens.

Lactant. 43, 44.

Euſeb. Hiſt. Eccl. IX. 9.

demment départies aux Chrétiens, il leur permettoit de tenir publiquement leurs assemblées & de bâtir des Eglises.

Maximin est obligé de s'y conformer, au moins en partie.

Il envoya son Edit à Maximin, qui en fut très mortifié. Ce Prince haïssoit les Chrétiens, & il n'aimoit pas à se voir forcé par des Collégues, qui lui sembloient plutôt des rivaux, d'agir dans ses Etats d'une façon contraire à son inclination. D'un autre côté ne leur rien accorder, c'étoit leur déclarer la guerre. Il prit un parti mitoyen, & dans un Rescrit adressé à Sabinus son Préfet du Prétoire, après avoir rappellé le souvenir de Dioclétien & de * Galérius, qu'il qualifie ses Seigneurs & Péres, il témoigne dabord vouloir à leur exemple maintenir le culte des Dieux de l'Empire. Mais comme les Chrétiens sont en trop grand nombre, & qu'en les proscrivant & les éxilant, on prive l'Etat de sujets utiles, il défend qu'on leur fasse souffrir aucun mauvais traitement, & il déclare que son intention est qu'on les raméne par les caresses & par la

* *Le texte porte* Maximien. *Mais je ne doute point que l'on ne doive entendre Maximien Galérius, & non Maximien Hercule, que Maximin ne pouvoit pas nommer son pére.*

douceur

douceur à ce qu'il appelle la bonne voie. Tel fut l'adouciſſement que la piété de Conſtantin procura aux Chrétiens d'Aſie & d'Orient. On ceſſa de leur faire le guerre, mais ils ne jouiſſoient point de la liberté d'exercer leur culte religieux : & même ils ne furent pas totalement exemts du danger d'une mort violente. Si Maximin trouvoit l'occaſion de faire jetter ſécrétement quelque Chrétien dans la mer, il ne la manquoit pas. Cependant comme les exécutions publiques ceſſérent, & que les loix étoient formelles pour interdire au moins toute violence contre les Chrétiens, Euſébe compte cette année (312. de J. C.) qui eſt la dixiéme de la perſécution ordonnée par Dioclétien pour la derniére, & pour l'époque de la paix rendue à l'Egliſe. Lactance en recule le terme juſqu'au tems de la ruine de Maximin.

Lactant. 38.

Fin de la perſécution de Dioclétien.

Euſ. Hiſt. Eccl. VIII. 16.

Cette même année (312.) eſt celle où commence, ſelon pluſieurs Savans, l'Indiction Romaine, dont nous laiſſons l'origine & l'uſage à examiner à ceux qui traitent de la Chronologie.

Commencement de l'Indiction. *Tillem.*

Conſtantin, après un ſéjour d'un peu plus de deux mois dans Rome, où il eſt vraiſemblable qu'il prit poſ-

Entrevue de Conſtantin & de Licinius à Milan. Mariage de Licinius avec Conſtancie.

ſeſſion de ſon troiſiéme Conſulat le premier Janvier 313. ſe tranſporta à Milan, pour la célébration du mariage de ſa ſœur avec Licinius. Ces deux Empereurs avoient juſques-là toujours vécu en bonne intelligence : & ils furent bien aiſes de ſerrer encore plus étroitement le nœud de leur union par une alliance domeſtique & perſonnelle.

Lactant. 45. Zoſ.

Nouvel Edit en faveur des Chrétiens. *Euſeb. X. V.*

Pendant qu'ils étoient enſemble à Milan ils donnérent un nouvel Edit en faveur des Chrétiens, pour expliquer & étendre celui qui étoit daté de Rome. Ils y ajoutérent un important article, leur permettant de rentrer de plein droit, & ſans rien payer, en poſſeſſion de leurs Egliſes & de leurs cimetiéres, dont on les avoit dépouillés : & comme ces lieux avoient paſſé par vente, ou par donation des Empereurs, entre les mains de divers particuliers, l'Edit charge le Fiſc d'indemniſer les propriétaires qui ſe trouveront dépoſſédés.

Au reſte cet Edit ne fait pas mention des ſeuls Chrétiens. Il accorde liberté de conſcience à tous ceux qui font profeſſion de quelque Religion que ce puiſſe être. On y trouve même

des expreſſions aſſez peu orthodoxes, & plus conformes aux incertitudes des Payens ſur la nature Divine, qu'au ſyſtême décidé du Chriſtianiſme. Il réſulte de là que Conſtantin étoit encore peu inſtruit, & qu'il croyoit pouvoir pouſſer bien loin la complaiſance pour un Collégue, qui ne fut jamais Chrétien ; & pour des ſujets dont le plus grand nombre tenoit fortement aux anciennes erreurs.

Conſtantin ne s'arrêta pas longtems à Milan. Dès le commencement du printems il étoit ſur les bords du bas Rhin, où l'appella un nouveau danger de la Gaule ; & ſon arrivée empêcha les Francs de paſſer le fleuve. Mais ſon plan n'étoit pas de reſter vis-à-vis d'eux pour le garder. Il vouloit leur donner une forte leçon, qui leur ôtât, au moins pour un tems, l'envie de faire des courſes ſur les terres de l'Empire. Dans cette vûe il leur tendit un piége. Il répandit le bruit qu'un mouvement ſubit ſur le haut Rhin l'obligeoit d'aller y porter reméde, & en effet il s'éloigna à quelque diſtance, laiſſant ſur les lieux des troupes qui avoient ordre de ſe tenir à l'écart & cachées autant qu'il ſeroit poſſible.

Conſtantin ſe tranſporte ſur le Rhin, & remporte une victoire ſur les Francs. *Anon. Paneg. Conſt. Aug. Zoſ.*

Les Francs trompés par les apparences, & croyant avoir le champ libre, paſſent le fleuve, & commencent leurs ravages dans le plat pays. Auſſitôt Conſtantin, qui avoit une flotte toute prête, deſcend à eux par le Rhin : les troupes embuſquées leur livrent un rude combat : & les pillards enveloppés, n'ayant de reſſources ni ſur terre ni ſur eau, ſont taillés en piéces. Outre un grand nombre de morts qu'ils laiſſérent ſur la place, les Romains firent beaucoup de priſonniers, envers leſquels Conſtantin renouvella la même rigueur dont il avoit déja uſé en pareille occaſion. Il les expoſa aux bêtes : traitement cruel, s'il n'étoit pas abſolument indiſpenſable.

Mort douloureuſe de Dioclétien après une ſuite de cruels chagrins.

Pendant que Conſtantin triomphoit & des Tyrans & des Barbares, Dioclétien ſubit enfin la punition de ſa haine contre le Chriſtianiſme, & il finit par une mort douloureuſe, une vie toujours remplie de chagrins depuis l'Edit fatal par lequel il avoit allumé la perſécution contre les adorateurs du vrai Dieu. C'eſt depuis cette époque qu'il éprouva une longue & triſte maladie, dont il ne revint jamais entiérement. Obligé enſuite de

ſe dépouiller malgré lui de l'Empire, ſa retraite ſembloit au moins lui promettre de la tranquillité. Il n'y éprouva qu'amertumes. Ses ſtatues renverſées avec celles de Maximien Hercule, auxquelles elles étoient jointes, furent pour lui un premier ſujet d'affliction. Mais le malheureux ſort de ſa femme Priſca & de ſa fille Valérie l'accabla de la plus vive douleur. *Lactant.* 42.

Elles avoient joui des honneurs dûs à leur rang pendant la vie de Galérius, dont Valérie étoit l'épouſe, & à la Cour duquel il paroît que Priſca étoit demeurée avec ſa fille. Galérius en mourant recommanda ſa femme à Licinius, en qui il avoit une grande confiance ſur la foi de ſes bienfaits. Mais Licinius étoit un mauvais cœur, qui aulieu de reſpecter la veuve de celui à qui il devoit tout, eut avec elle des diſcuſſions ſur ſes repriſes, & voulut même, autant qu'on peut le conjecturer par la ſuite & la liaiſon des faits, la forcer de l'épouſer. Valérie crut trouver plus de ſûreté auprès de Maximin, qui étoit marié; & elle ſe ſauva dans les Etats de ce Prince avec ſa mére, avec Candidien fils naturel de ſon mari, qu'elle avoit 35. 50. 39-41.

adopté, & avec Sévérien fils de Sévére. Elle ſe trompoit beaucoup dans ſes eſpérances. Maximin, dont les paſſions ne connoiſſoient point de frein, & qui d'ailleurs ſe propoſoit peut-être de faire valoir les droits que la fille de Dioclétien pouvoit prétendre ſur tout l'Empire, ne la vit pas plutôt arrivée à ſa Cour, qu'il la ſollicita de s'allier avec lui par le mariage, offrant à cet effet de répudier ſa femme. Valérie, Princeſſe vertueuſe, & qui de ſon ancien attachement au Chriſtianiſme avoit du moins conſervé la ſévérité des mœurs, ſentit toute l'indécence de la demande de Maximin. Elle répondit avec fermeté, qu'une propoſition de mariage étoit bien peu convenable dans le tems qu'elle portoit encore le deuil de ſon époux, pére adoptif de celui qui prétendoit le remplacer; que l'offre de répudier ſa femme marquoit dans Maximin une dureté de ſentiment, qui lui annonçoit à elle-même une pareille diſgrace, ſi elle ſe mettoit dans le cas de l'éprouver; en un mot, qu'une Princeſſe de ſon rang ne paſſoit point à de ſecondes noces. Maximin fut outré du refus de Valérie, & il s'en vengea en

Tyran. Il la dépouilla de ſes biens : il lui ôta les Dames qui l'accompagnoient, & il fit même condamner au dernier ſupplice, ſur une fauſſe accuſation d'adultére, celles pour qui elle avoit le plus d'affection & de confiance : il livra aux plus cruels tourmens les eunuques qui la ſervoient : enfin il la relégua elle-même avec ſa mére, changeant perpétuellement le lieu de leur éxil. Valérie du fond des déſerts de Syrie, inſtruiſit ſon pére de ce qu'elle ſouffroit. Dioclétien y fut très ſenſible. Il demanda, & par lettres & par Députés, qu'on lui renvoyât ſa fille, & il ne put rien obtenir. Il eut la douleur de ſe voir dans l'impuiſſance de tirer de la miſére & de la captivité ce qu'il avoit de plus cher au monde.

A ce chagrin, qui ne pouvoit manquer d'être violent, s'en joignit un nouveau, qui acheva de l'abattre. Conſtantin & Licinius l'ayant invité à venir à Milan pour la cérémonie du mariage de Conſtancie, il s'en excuſa ſur ſa vieilleſſe & ſes infirmités. Ses excuſes furent mal reçûes. Les deux Princes lui écrivirent des lettres menaçantes, où ils l'accuſoient d'avoir *Vict. Epit.*

favoriſé Maxence, & d'être actuellement lié d'intérêts avec Maximin. Ces reproches n'ont aucune couleur de vraiſemblance, & je ſouhaite qu'il ſoit poſſible d'en faire tomber l'injuſtice plutôt ſur Licinius que ſur Conſtantin. Dioclétien en fut allarmé : il craignit pour ſa vie. Sa tête, affoiblie par l'âge & par la maladie, ne put ſupporter ce rude coup. Il tomba dans une agitation horrible, qui de l'eſprit ſe communiquoit au corps. Il ne prenoit de repos ni jour ni nuit. Il ſe roulloit tantôt dans ſon lit, tantôt par terre. Il paſſoit tout le tems à ſoupirer, à gémir, à verſer des larmes. Une ſituation ſi cruelle pouvoit bien mener au tombeau un foible vieillard. Selon pluſieurs Auteurs, il n'en attendit pas l'effet : & il ſe fit mourir ſoit de faim, ou par le poiſon. Exemple mémorable, qui auroit dû guérir à jamais les Souverains de la penſée d'abdiquer leur puiſſance. Au jugement des hommes, il peut ſembler que l'on doive plaindre le ſort de Dioclétien. Aux yeux de Dieu, ce Prince étoit digne d'une profonde humiliation par ſon orgueil, & d'une mort funeſte par ſes cruautés exercées contre les Saints.

Lactant. 42.

Euſeb. Hiſt. Eccl. VIII. 17.

Lactant. & *Vict. Epit.*

Il mourut dans sa retraite de Salones, la neuviéme année depuis son abdication, âgé de soixante-huit ans, l'an de J. C. 313. On rendit de grands honneurs à sa mémoire : on lui dressa un tombeau magnifique, qui étoit encore couvert de pourpre au tems de Constance fils de Constantin. Il fut même mis au rang des Dieux : prérogative unique, dit Eutrope, par rapport à un homme mort dans la condition privée. Cette apothéose, aussi déplacée qu'irréligieuse, ne peut point être mise sur le compte de Constantin, qui faisoit alors profession de Christianisme. Elle doit être attribuée à Licinius & à Maximin, qui avoient offensé Dioclétien vivant, mais à qui il ne coutoit rien de l'honorer après sa mort.

Vict. Epit.

Amm. Marc. l. XVI.

Eutrop.

C'est peut être la derniére démarche que ces deux Princes ayent faite de concert. Bientôt la guerre éclata entre eux, & apporta un nouveau changement dans l'Empire, dont il est à propos de se rappeller ici l'état actuel.

Par la défaite & la mort de Maxence, l'Empire Romain se trouva partagé entre trois maîtres : Constantin, qui possédoit tout l'Occident à la ré-

Etat de l'Empire après la défaite & la mort de Maxence.

ſerve de l'Illyrie ; Licinius, qui régnoit dans l'Illyrie, ſous laquelle la Thrace, la Macédoine, & la Gréce étoient compriſes ; Maximin, qui tenoit ſous ſa puiſſance l'Aſie mineure, la Syrie, & l'Egypte. Conſtantin & Licinius étoient alliés. Maximin feignoit de vouloir entretenir la bonne intelligence avec ſes Collégues : mais au fond il les haïſſoit, & leur étoit ſuſpect. Outre ſes liaiſons avec Maxence, d'autres cauſes d'inimitié opéroient entre eux une diviſion ſubſiſtante, malgré les dehors de bienveillance que la politique les engageoit à garder réciproquement. On ſe ſouvient que Maximin avoit été fait Céſar au préjudice de Conſtantin, & que Conſtantin à ſon tour venoit d'être déclaré par le Sénat premier Auguſte au préjudice de Maximin. La ſucceſſion de Galérius avoit preſque allumé la guerre entre Maximin & Licinius, & le traité de partage conclu entre eux par néceſſité, & par l'effet d'une crainte mutuelle, n'avoit éteint ni leurs prétentions ni leurs animoſités. Le Chriſtianiſme même étoit pour les trois Princes une occaſion & une ſemence de haine. Conſtantin le profeſ-

ſoit, Licinius le protégeoit, & Maximin s'en montra l'implacable ennemi. Ce dernier article demande ici de moi quelque détail & quelque éclairciſſement.

Maximin, neveu & créature de Galérius, ne pouvoit manquer d'épouſer les ſentimens de ſon oncle & bienfaiteur. Par lui-même il étoit porté à la ſuperſtition, juſqu'à créer de nouveaux Prêtres & de nouveaux Pontifes dans toutes les villes & bourgades de ſes Etats, juſqu'à donner ſa confiance avec une aveugle crédulité aux Devins & aux Aſtrologues, dont il remplit ſa Cour. En voilà ſans doute plus qu'il n'en falloit pour faire un ardent perſécuteur des Chrétiens, dont la vertu d'ailleurs lui étoit néceſſairement odieuſe, parce qu'il réuniſſoit en lui-même tous les vices, l'avidité dans les exactions, qui ruinoient les Provinces; les excès du vin, qui lui troubloient la raiſon, & l'amenoient ſouvent à donner des ordres dont il ſe repentoit le lendemain; une débauche effrénée & tyrannique, qui le portoit à des excès qu'une plume chaſte n'oſe rapporter. Couronnant donc dignement tant de mauvaiſes qualités par

Les Chrétiens perſécutés par Maximin. *Euſ. Hiſt. Eccl. VIII.* 12. 14. & *IX.* 1-9. *Lactant.* 36-38.

un attachement inſenſé au culte idolatrique, il verſa dabord à flots le ſang des juſtes & des Saints. Enſuite voyant que les ſupplices & les genres de mort les plus cruels multiplioient le Chriſtianiſme, aulieu de le détruire, il prit un parti, dont il vantoit la douceur & l'indulgence, & qui conſiſtoit à créver l'œil droit aux Chrétiens détenus dans les priſons, à leur couper ou bruler le nerf du jarret gauche, & à les envoyer en cet état travailler aux mines, où on les mattoit par les plus rudes traitemens. L'Edit donné par Galérius aux approches de la mort pour faire ceſſer la perſécution, contraignit Maximin d'accorder aux Chrétiens quelque relâche. Mais ce ne fut pas pour longtems. Rétabli par la mort de cet Empereur en liberté de ſuivre ſon penchant, il renouvella contre eux ſes fureurs, obſervant néantmoins, pour ne pas ſe contredire lui-même, de ſe ménager des prétextes, & de couvrir la violence par l'artifice.

Pour diffamer le Chriſtianiſme dans ſon Auteur, il publia avec affectation de faux Actes de la mort de J. C. qui venoient d'être récemment fabriqués avec tant d'audace & d'ignorance,

que la mort du Sauveur ordonnée par Pilate, y étoit dattée du quatriéme Conſulat de Tibére, c'eſt-à-dire, d'une année qui précéde de cinq ans entiers l'entrée de Pilate dans la Judée. Cependant comme ces Actes étoient remplis d'injures & de blaſphêmes contre J. C. ils devinrent précieux à Maximin. Il commanda qu'on les affichât dans tous les lieux publics à la ville & dans les campagnes, & que les maîtres de Grammaire les fiſſent apprendre par cœur à leurs jeunes diſciples.

Dans le même tems un Duc, ou Général des troupes Romaines en Syrie, ayant enlevé de la place publique de Damas deux femmes de mauvaiſe renommée, les força par la crainte des tourmens de dépoſer qu'elles avoient été Chrétiennes, & en cette qualité témoins des abominations que les Chrétiens commettoient dans leurs aſſemblées. Il dreſſa procès verbal de cette déclaration, & l'envoya à l'Empereur, qui en triompha, & voulut qu'elle fût publiée dans toute l'étendue de ſon Empire.

Des hommes ainſi décriés pouvoient paroître de dignes objets de la vindicte publique. Cependant Maximin,

continuant à jouer le rôle d'une feinte douceur, ne voulut pas agir contre eux de ſon propre mouvement. Mais il ſuſcita les villes pour demander l'expulſion des Chrétiens, dont le commerce les ſouilloit. Celle d'Antioche donna l'exemple, qui fut bientôt ſuivi de toutes les autres. C'étoit la voie de plaire au Souverain. Maximin répondit favorablement ces requêtes, dont il étoit l'Auteur ſecret, & il rendit en conformité une Ordonnance, qui gravée en bronze, afin d'éterniſer l'opprobre de ceux qu'il haïſſoit, fut affichée par toutes les villes.

Dans cette Ordonnance, qu'Euſébe nous a conſervée, le Prince vantoit le bonheur de ſon régne, qu'il regardoit comme la récompenſe de ſon zêle pour le culte des Dieux. Il s'applaudiſſoit de la fidélité des terres à rendre avec uſure les ſemences qui leur avoient été confiées; de l'ordre conſtant des ſaiſons, qui ne ſouffroient aucun dérangement nuiſible à la ſanté des corps; de la paix profonde, dont jouiſſoient ſes Etats. Et la divine Providence ſe plut à démentir & à confondre ce langage ſuperbe & impie, en envoyant la ſtérilité & la famine,

qui désolérent le pays ; une maladie contagieuse, qui en acheva le dépeuplement, & qui attaquoit particuliérement les yeux, pour venger d'une maniére caractérisée tant de Chrétiens privés de l'œil droit par le Tyran ; enfin une guerre malheureuse, à laquelle la témérité de Maximin donna elle-même naissance, & dont le mauvais succès n'étoit que le commencement de ses malheurs.

Cette guerre a un caractére singulier. Elle est la premiére qui ait été entreprise pour cause de Religion : plût à Dieu qu'elle eût été la derniére ! Maximin, par une bizarrerie extravagante, non content de persécuter les Chrétiens de son obéissance, étendit son zêle furieux jusques sur un peuple qui n'étoit pas sujet de l'Empire. Le Christianisme floriſſoit chez les Arméniens, sans que nous puissions dire au juste quand ni comment il s'y étoit introduit. L'Empereur Romain leur déclara la guerre pour les forcer de revenir au culte des Idoles. Il n'y gagna que des fatigues & des disgraces pour lui & pour son armée : & il fut obligé d'interrompre son expédition, apparemment par la crainte que lui

inſpiroit l'union de Conſtantin & de Licinius, & par la néceſſité où il crut être de travailler à les détruire, s'il ne vouloit périr lui-même.

Les fléaux de la colére céleſte ne vengérent pas ſeulement les Chrétiens, mais tournérent à leur avantage & à leur gloire, par les œuvres de charité ſecourable qu'ils leur donnérent lieu d'exercer. Dans les horreurs de la famine & de la peſte, ſeuls ils montroient des cœurs tendres & ſenſibles, enſéveliſſant ceux qui étoient morts de la maladie, diſtribuant du pain aux pauvres qui ſouffroient la faim : & par cette conduite ils portérent les Payens mêmes à louer & à bénir le Dieu dont les adorateurs rempliſſoient ſi bien les devoirs de l'humanité.

Ainſi les choſes s'adouciſſoient, & ſe diſpoſoient à la délivrance des Chrétiens : & ce fut dans ces circonſtances que leur perſécuteur ayant reçû de la part de Conſtantin & de Licinius l'Edit donné à Rome en leur faveur, ſe crut obligé de s'y conformer, au moins en partie, comme il fit par l'Ordonnance dont j'ai rapporté plus haut le précis. C'étoit bien malgré lui qu'il tempéroit ſes rigueurs : & il compta

pour une nouvelle injure la néceſſité que lui impoſoient ſes Collégues à cet égard. Il diſſimula néantmoins, faiſant ſourdement ſes préparatifs pour attaquer tout d'un coup Licinius, & le prendre, s'il lui étoit poſſible, au dépourvû.

Maximin attaque Licinius, & porte la guerre dans ſes Etats. *Euſ. IX.* 10. *Lactant.* 45-47.

Peu s'en fallut qu'il ne réuſsît. Pendant que Licinius étoit à Milan pour la cérémonie de ſon mariage, Maximin ayant aſſemblé en Bithynie une armée de ſoixante-&-dix mille hommes, ſe met à la tête, paſſe le Détroit ſans trouver d'obſtacle : & s'étant emparé de Byzance après un ſiége d'onze jours, ayant forcé pareillement Héraclée de ſe rendre, il alloit en avant, lorſque Licinius vint à ſa rencontre. Ce Prince averti du danger s'étoit hâté de quitter l'Italie, & il ſe rendit dabord à Andrinople avec fort peu de monde. Delà il donna ſes ordres pour raſſembler en diligence les troupes les plus voiſines, & ayant mis enſemble trente mille hommes, il ſe préſenta avec des forces ſi inégales, moins pour combattre, que pour arrêter ſon ennemi.

Maximin étoit plein de confiance. Le nombre de ſes troupes, ſes pre-

miers ſuccès lui enfloient le courage. Mais ſurtout il comptoit ſur les prédictions de ſes Prêtres & de ſes Devins, qui lui promettoient une victoire aſſûrée : & dans l'enthouſiaſme de ſa joie ſuperſtitieuſe, il fit vœu à Jupiter d'exterminer le Chriſtianiſme, après qu'il auroit vaincu Licinius. Il ſe flattoit même qu'il n'auroit pas beſoin de combattre. Comme il étoit prodigue envers les ſoldats, aulieu que Licinius les gouvernoit plus ſévérement, il eſpéroit que l'armée de ſon adverſaire ſe rangeroit d'elle-même ſous ſes enſeignes. Et ſes projets ne s'en tenoient pas là. Après avoir détruit Licinius, il prétendoit paſſer à Conſtantin, le dépouiller, & ſe rendre ainſi maître de tout l'Empire.

Mais Licinius étoit protégé du Ciel: c'eſt dequoi l'on ne peut douter, puiſqu'il demeura victorieux. Si l'on doit croire ſur la foi de Lactance, qu'un Ange lui apparut en ſonge & lui dicta une formule de priére, qu'il retint, qu'il fit apprendre par mémoire aux Officiers & à tous les ſoldats de ſon armée, & qui récitée avant le combat lui en rendit le ſuccès favorable, c'eſt ſur quoi je n'oſe prononcer. Une

grace ſi éclatante auroit quelque choſe de bien étonnant à l'égard d'un Prince Payen, & que nous verrons bientôt devenir un cruel perſécuteur du Chriſtianiſme.

Il eſt vaincu, & périt peu après par une horrible maladie.

Ce qui eſt certain, c'eſt que la bataille s'étant engagée le dernier jour d'Avril dans la plaine dite Séréne entre Andrinople & Héraclée, Licinius, malgré l'inégalité des forces, remporta une victoire compléte. La plus grande partie de l'armée de Maximin périt : le reſte l'abandonna : & ce malheureux Prince, réduit à ſe déguiſer en eſclave pour cacher ſa fuite, ne ſe crut en ſûreté que lorſqu'il eut mis la mer entre lui & ſon vainqueur, & qu'il fut arrivé à Nicomédie. Encore n'y ſéjourna-t-il pas, & continuant ſa route vers l'Orient, il ne s'arrêta qu'en Cappadoce, où il raſſembla quelques troupes, avec leſquelles il ſe crut en état de tenter de nouveau la fortune. *Lactant.* 48.

Licinius paſſa en Bithynie : mais il ne s'attacha pas à pourſuivre vivement un fugitif, qui ne pouvoit lui échapper. Il étoit encore à Nicomédie le treize Juin, jour auquel il fit afficher l'Edit qu'il avoit donné avec Conſtantin à Milan pour accorder la liberté

de conſcience à tous les ſujets de l'Empire, & qui, par rapport aux Chrétiens en particulier, contenoit les diſpoſitions les plus avantageuſes. Il y avoit dix ans & environ quatre mois que Dioclétien avoit fait afficher dans la même ville ſon premier Edit de perſécution.

Euſeb. La paix de l'Egliſe fut alors pleine & générale. Car Maximin de ſon côté reconnoiſſant que les Prêtres de ſes Dieux l'avoient trompé, déchargea dabord ſur eux ſa colére, & maſſacra ceux qui étoient auprès de ſa perſonne. Enſuite il rendit juſtice aux Chrétiens, & publia un Edit qui leur étoit tout-à-fait favorable.

Mais ſa pénitence étoit auſſi fauſſe que celle de Galérius, & elle eut le même ſort. Elle ne put déſarmer la vengeance d'un Dieu trop juſtement irrité. Aux approches de Licinius, qui s'étoit mis en mouvement pour achever la ruine de ſon adverſaire, Maximin ſe retira à Tarſe en Cilicie, laiſſant ce qu'il avoit de meilleures troupes à la garde des paſſages du mont Taurus. Il n'eut pas le courage de ſe mettre à la tête de ce corps, qui faiſoit ſa derniére reſſource; & lorſ-

Lactant. 49. & Euſ.

qu'il en eut appris la défaite, il ſe livra au déſeſpoir, il n'enviſagea plus que la mort, & s'étant rempli de vin & de viandes, comme pour dire un dernier adieu aux plaiſirs, il prit du poiſon. La nourriture dont il avoit chargé ſon eſtomac, empêcha que l'opération du poiſon ne fût prompte : mais elle ne fit qu'en amortir l'effet, & différer la mort pour prolonger les douleurs. Pendant pluſieurs jours il ſentit un feu dans ſes entrailles, qui le dévoroit, & qui agiſſoit avec tant de violence, que deſſéché & comme brûlé il devint un vrai ſquéléte. Afin que ſa punition eût un rapport plus ſenſible avec les crimes qu'il avoit commis, les yeux lui ſortirent de la tête ; & devenu aveugle, il croyoit voir Jeſus-Chriſt qui ſe préparoit à le juger. Il lui demandoit grace, il le prioit de l'épargner : & ce fut au milieu de ces horribles tourmens du corps & de l'eſprit qu'il expira, vers le mois d'Août de l'an de J. C. 313. *Tillem.*

Licinius vainqueur extermina la famille de ce malheureux Prince, & tout ce qui reſtoit de la race des perſécuteurs. La femme de Maximin fut noyée dans l'Oronte, & ſubit ainſi le

Sa famille, & tout ce qui reſtoit de la race des perſécuteurs eſt exterminé par Licinius. *Lactant. 50. & Euſeb. IX. 11.*

même ſupplice qu'elle avoit fait ſouvent ſouffrir à des Dames innocentes & vertueuſes. Son fils âgé de huit ans, & ſa fille, qui n'en avoit que ſept, & qui dès lors étoit promiſe en mariage à Candidien fils de Galérius, furent mis à mort. Candidien lui-même & Sévérien fils de Sévére perdirent pareillement la vie, s'étant rendus ſuſpects de mouvemens & d'intrigues pour faire valoir les prétentions qu'ils pouvoient avoir à l'Empire. Enfin Priſca & Valérie, l'une veuve, l'autre fille de Dioclétien, cherchées & pourſuivies pendant quinze mois, & changeant perpétuellement de retraites pour éviter de tomber entre les mains de leur implacable ennemi, ne pûrent échapper à la vengeance céleſte, dont Licinius n'étoit que l'inſtrument. Elles furent découvertes à Theſſalonique, condamnées & exécutées publiquement, & leurs corps jettés à la mer.

On ne nous dit point quel crime leur étoit imputé. Il eſt vraiſemblable qu'elles furent accuſées & convaincues d'intelligence avec Candidien & Sévérien, en qui elles pouvoient prendre plus de confiance qu'en Licinius,

qui les avoit toujours maltraitées. Le véritable crime de ces Princeſſes devant Dieu étoit d'avoir eu la foibleſſe de renoncer à la vérité après l'avoir connue, & de s'être ſouillées, contre les lumiéres de leur conſcience, par des ſacrifices idolatriques. Il ne paroît point qu'elles ſe ſoient relevées de cette chûte, & il y a tout lieu de croire qu'elles firent profeſſion juſqu'à la mort de l'impiété Payenne.

Maximin fut privé même du foible avantage qu'avoient eu les autres Princes perſécuteurs d'être honorés après leur mort. Comme il eut pour ſucceſſeur celui par les armes duquel il avoit été vaincu, ſa mémoire fut notée par les décrets les plus flétriſſans. Il fut déclaré tyran & ennemi public: ſes honneurs furent détruits, ſes monumens raſés, ſes ſtatues renverſées, ſes portraits effacés ou noircis: il n'eſt ſorte d'ignominie dont on ne s'efforçât de le couvrir: & il méritoit mieux ce traitement, qu'il ne s'étoit montré digne des grandeurs pour leſquelles il n'étoit pas né, & dont il avoit abuſé.

Zoſime obſerve que dans l'année du troiſiéme Conſulat de Conſtantin & de Licinius, qui eſt celle de la défaite

Jeux ſéculaires omis. *Zoſ. l. II.*

& de la mort de Maximin, devoient être célébrés les jeux séculaires, cent dix ans après ceux que Septime Sévére avoit donnés. Cet Auteur ne fait point mention de ceux de l'Empereur Philippe, que peut-être ignoroit-il. En idolâtre zêlé, il fait très mauvais gré à Conſtantin de l'omiſſion de cette importante cérémonie, à laquelle il prétend qu'étoit attaché le bonheur de l'Empire Romain : & il rend ainſi témoignage à la piété de Conſtantin, qui aboliſſoit, ou laiſſoit s'abolir les fêtes les plus ſolennelles du Paganiſme.

Guerre entre Conſtantin & Licinius. *Aurel. Vict.*

Par la ruine de Maximin, il ne reſta plus que deux Princes dans l'Empire, Conſtantin & Licinius, qui juſques-là avoient été fort unis, mais que l'oppoſition des caractéres & des intérêts diviſa bientôt. Zoſime atteſte que Conſtantin demanda à Licinius un nouveau partage, & je ne vois rien dans cette prétention ni de difficile à croire, ni même de déraiſonnable. Comme ils n'étoient plus que deux Auguſtes, leurs départemens devoient être égaux. Or ſi Licinius joignoit les pays qui avoient obéi à Maximin, c'eſt-à-dire, l'Aſie mineure, l'Orient, & l'Egypte, à l'Illyrie priſe dans l'étendue

tendue que j'ai déja marquée plus d'une fois, ce lot excédoit de beaucoup celui de Conſtantin, qui n'avoit que l'Italie, l'Afrique, & la Gaule avec la Grande Bretagne & l'Eſpagne. Et inutilement Licinius auroit-il allégué en ſa faveur le droit de conquête. Outre que Conſtantin pouvoit prétendre avoir eu part à la victoire, parce qu'il avoit aſſûré la tranquillité des opérations de Licinius en défendant les frontiéres de l'Empire contre les Barbares du Nord, le fond de ſon droit réſidoit dans la nature même & la conſtitution de l'Etat. Ils n'étoient point, lui & Licinius, Princes alliés, mais Collégues. Leurs domaines n'étoient point iſolés. Quoiqu'avec beaucoup moins de rapports & de communication que n'en avoient eu Dioclétien & Maximien, ils étoient pourtant deux Chefs d'un ſeul Empire. Par conſéquent il falloit que tout fût égal entre eux: & celui dont le partage ſe trouvoit le plus foible, avoit non ſeulement intérêt, mais droit réel à demander une augmentation, qui rétablît l'équilibre. Je ne vois donc pas que Zoſime ſoit fondé à accuſer ici Conſtantin d'injuſtice & de perfi-

die : à moins qu'il n'y ait eu des conventions précédentes, que cet Auteur n'explique point.

Licinius ne gouta point du tout les raiſons de Conſtantin : il ſe tint offenſé de la ſeule propoſition de diminuer ſes domaines : & comme il étoit brave & expérimenté dans l'art militaire, il ne fut point effrayé de la néceſſité de ſe défendre par les armes.

Voilà ſans doute la vraie cauſe de la guerre qui éclata entre Conſtantin & Licinius dès l'année qui ſuivit la mort de Maximin. On ajoute que Licinius favoriſa une conſpiration tramée en Italie contre ſon Collégue. Ce ſera un nouveau motif qui juſtifiera d'autant mieux Conſtantin.

Anon. Valeſ. ap. Ammian.

Zoſ. Les deux Empereurs, chacun à la tête de leur armée, ſe rencontrérent près de Cibalis en Pannonie. Cette ville étoit ſituée entre la Drave & la Save, à peu de diſtance de Sirmium. On voit par cette poſition que Licinius s'étoit laiſſé prévenir, & avoit reçu la guerre dans ſon pays. Il avoit affaire à un ennemi plein de feu, & dont l'activité ſuffiſoit tellement à tout, que pendant qu'il entreprenoit & conduiſoit en perſonne une guerre

difficile & périlleuſe, il faiſoit tenir un Concile à Arles pour l'affaire des Donatiſtes. Mais ce dernier fait n'entre point dans le plan que je me ſuis formé. Je me renferme dans mon objet.

Les deux armées ennemies ne tardérent pas à ſe choquer, & la bataille fut vive & opiniâtre : elle dura depuis le matin juſqu'à la nuit. Enfin l'aîle droite de Conſtantin étant devenue victorieuſe entraîna la déciſion générale de l'action. Licinius vaincu, & ne voyant aucune reſſource, prit la fuite, & ſe ſauva à Sirmium : d'où, après avoir rompu le pont qui étoit dans cette ville ſur la Save, il gagna Andrinople, réſolu de raſſembler de nouvelles forces pour arrêter les progrès de l'ennemi.

Conſtantin, maître du champ de bataille & du camp des vaincus, vint à Sirmium, rétablit le pont rompu par Licinius, & ſe mit ſans perdre de tems à le pourſuivre. Il traverſa la Mœſie ſupérieure & la Dace d'Aurélien, reçu partout comme vainqueur, & il vint à Philippopolis en Thrace, où Licinius lui envoya un Ambaſſadeur pour lui propoſer de terminer leurs *Anon. Valeſ.*

différends par un accord. Mais il y avoit opposé lui-même un nouvel obstacle, par une démarche tout-à-fait extraordinaire, dont le motif n'est pas aisé à deviner, & qui devoit souverainement irriter Constantin. Licinius depuis la bataille de Cibalis avoit nommé un César, & son choix étoit tombé sur Valens, homme peu connu d'ailleurs, de qui Constantin, dans une réponse que nous a conservé Pierre Patrice, parle avec le dernier mépris, & qui étoit apparemment sans aucune recommandation, au moins du côté de la naissance. La destitution d'un tel rival fut un préliminaire qu'exigea Constantin avant que d'entendre parler de paix; & sur le refus de Licinius, on en vint à une seconde bataille, qui se donna près d'un lieu nommé Mardie entre Philippopolis & Andrinople.

Zos.

Petr. Patric. Leg. in corpore Hist. Byz. Anon. Vales.

Zos. Le succès de cette action ne fut point net ni décidé. Aucun des deux partis ne put se prétendre vainqueur : aucun ne fut vaincu : & les avantages balancés facilitérent l'accommodement.

Traité de paix, par lequel Constan- Au reste Constantin donna la loi: Valens fut dépose, & même tué par

ordre de Licinius, qui l'avoit mis en place pour en tirer du ſervice, & qui le ſacrifia ſans peine dès qu'il le vit devenu nuiſible à ſes intérêts. Il fut ſans doute plus amer à ce Prince de céder la plus grande partie de ce qu'il poſſédoit en Europe. Par le Traité il ne ſe réſerva en deçà de la mer que la Thrace, la Mœſie inférieure, & la petite Scythie vers les embouchures du Danube, & il abandonna tout le reſte à Conſtantin, qui remporta ainſi de la guerre un accroiſſement conſidérable de puiſſance, une grande partie de l'Illyrie, la Macédoine, & la Gréce.

Conſtantin aggrandit conſidérablement ſes domaines. Zoſ. & Eutrop.

Cette paix, quoique conclue à des conditions très inégales, n'eut point le ſort des paix forcées, qui ne ſont le plus ſouvent qu'un intervalle court de préparation à renouveller la guerre. Elle dura huit ans entiers, & donna ainſi le tems à l'Empire Romain de ſe remettre des agitations & des ſecouſſes continuelles qu'il avoit ſouffertes depuis la mort de Conſtance Chlore. Les deux Empereurs étoient aſſez puiſſans pour ſe reſpecter & ſe craindre mutuellement, & ils parurent vivre en parfaite intelligence pendant un aſſez longtems. Trois ans après la

Cette paix dure huit ans entiers.

Tillem. Conſt. art. 41.

paix d'Andrinople, c'eſt-à-dire, l'an de J. C. 317. ils ſe concertérent de bonne grace pour élever leurs fils à la dignité de Céſars. Conſtantin en avoit deux, Criſpus né de Minervine ſa premiére femme, & qui commençoit alors à entrer dans l'âge d'adoleſcence; & Conſtantin, l'aîné des enfans qu'il eut de Fauſta, & dont on croit devoir rapporter la naiſſance à l'année précédente 316. Du mariage de Licinius avec Conſtancie étoit ſorti un fils, qui n'avoit encore que vingt mois. Ces trois jeunes Princes, dont les deux derniers n'étoient que des enfans au berceau, furent nommés Céſars, & déſignés Conſuls pour les trois années ſuivantes: & afin de mieux ſignaler l'union des deux familles Impériales, Licinius voulut gérer le Conſulat avec Criſpus Céſar, & Conſtantin avec le fils de Licinius.

Licinius perſécute les Chrétiens, d'abord artificieuſement, puis à découvert.

Euſeb. Chron. & de vit. Conſt. I. 49-56. & II. 1. 2.

L'an 321. la concorde commença à s'altérer. J'en juge par le changement de la conduite de Licinius à l'égard des Chrétiens. Juſques-là il les avoit protégés. Alors il les chaſſa de ſon Palais: & c'eſt une preuve qu'il ne ſe faiſoit plus une affaire de conſerver l'amitié de Conſtantin, dont il

connoiſſoit le zêle pour ſa Religion, & l'affection tendre pour tous ceux qui la profeſſoient. Et en effet cette conſidération là même inſpiroit des ſoupçons à Licinius contre les Chrétiens. Il s'imaginoit que ceux qu'il avoit dans ſes Etats étoient attachés de cœur à Conſtantin, qu'ils faiſoient des vœux pour lui, qu'ils déſiroient de l'avoir pour maître. Il ne pouvoit pourtant leur reprocher ni ſédition ni révolte. Il n'eſt point dit dans l'Hiſtoire qu'aucun Chrétien ait conſpiré contre Licinius, ou lui ait refuſé l'obéiſſance dans les choſes purement temporelles. Mais ce Prince vouloit ſe perſuader qu'ils le haïſſoient dans l'ame, & en conſéquence il les haïſſoit lui-même, & il leur auroit déclaré une guerre ouverte, ſi la crainte de Conſtantin ne l'eût retenu. Ainſi balancé entre deux ſentimens qui ſe combattoient, il prit un parti mitoyen, & n'oſant pas enfreindre la loi qu'il avoit portée lui-même avec ſon Collégue pour accorder aux Chrétiens le libre exercice de leur Religion, il réſolut, ſans ordonner une perſécution, de les fatiguer par des chicanes qui produiſiſſent le même effet.

Dans cet esprit il publia une loi, par laquelle il interdisoit aux Evêques tout commerce entre eux, & leur défendoit de se visiter les uns les autres, & surtout de tenir des assemblées & des Conciles pour délibérer sur les affaires communes de leurs Eglises. » C'étoit-là, dit Eusébe, une ruse » très-bien inventée pour avoir un » prétexte de nous persécuter. De » deux choses l'une : il falloit ou que » contrevenant à cette Ordonnance, » nous nous missions dans le cas d'être punis ; ou qu'en nous y soumettant, nous violassions les loix de » l'Eglise. Car il n'est pas possible que » les grandes questions qui s'élèvent » soient autrement terminées, que par » la voie des Conciles ».

Licinius éloigna en même tems de sa personne & de son Palais, comme je l'ai dit, tous ceux qui faisoient profession de Christianisme. D'anciens Officiers, apparemment eunuques ou affranchis, à qui leurs longs services avoient mérité des postes importans, étoient non seulement chassés avec ignominie, mais dépouillés de leurs biens, que le Prince confisquoit à son profit, & même donnés pour esclaves

à des maîtres particuliers, ſous qui ils ſouffroient toutes les indignités de la ſervitude.

Pour autoriſer les calomnies infames que l'on débitoit contre les Chrétiens, cet Empereur livré aux plus horribles débauches, & ſouillé d'une infinité d'adultéres, feignit un zêle rigide pour la pureté des mœurs, & entreprit de réformer ce qui n'avoit nul beſoin de réforme. Par une ſeconde loi il défendit que les femmes Chrétiennes s'aſſemblaſſent dans les mêmes Egliſes avec les hommes, & allaſſent aux mêmes inſtructions : il vouloit que les Evêques, au lieu de leur expliquer par eux-même les dogmes & les myſtéres de leur Religion, choiſiſſent des femmes pour catéchiſer les femmes. Ce réglement étoit viſiblement impratiquable, & tendoit à priver des connoiſſances les plus néceſſaires la moitié du genre humain. Il ne fut donc pas plus reſpecté que le premier : ce qui n'empêcha pas Licinius d'ajouter une troiſiéme loi ſemblable aux deux précédentes, & d'ordonner, par égard, diſoit-il, pour la commodité publique, que les aſſemblées des Chrétiens ſe tinſſent, non au-

dedans des villes & dans des lieux fermés, mais à la campagne & en plein air.

L'inobſervation de ces différentes Ordonnances fournit à Licinius le prétexte qu'il cherchoit pour lever le maſque, & ſévir avec plus de rigueur. Il commença par ceux qui formoient la milice des villes, auxquels il commanda de ſacrifier aux idoles, ſous peine d'être caſſés. Il attaqua enſuite les Evêques, non pas par une perſécution générale & ouverte; mais ſans paroître lui-même, il ſuſcitoit contre les plus illuſtres d'entre eux les Gouverneurs de Provinces, qui ſur des accuſations également atroces & calomnieuſes, les maltraitoient, les faiſoient mettre en priſon, ſouvent même les condamnoient à la mort. Et on ne ſe contentoit pas à leur égard des ſupplices ordinaires. On coupoit leurs corps par morceaux, que l'on jettoit à la mer, pour ſervir de pâture aux poiſſons. Après la mort du Paſteur les brebis ſe diſperſoient: & les forêts, les antres, les ſolitudes redevenoient, comme ſous la perſécution de Dioclétien, les aſyles des Saints. C'eſt principalement dans le Pont que ces cruau-

tés furent exercées ; & en même tems que l'on verſoit le ſang des Evêques, on fermoit, ou même on démoliſſoit les Egliſes. C'eſt auſſi à ce même tems que ſe rapporte la glorieuſe victoire des quarante Martyrs à Sébaſte en Arménie.

Il eſt important de remarquer que les Chrétiens n'eurent pas ſeuls à ſe plaindre du Gouvernement de Licinius. Il fit le malheur de tous ſes ſujets. Tous les vices le dominoient, l'impudicité, l'avidité, la cruauté. De là mille véxations odieuſes ſur les peuples, violences commiſes contre des femmes recommandables par leur vertu & par leur rang, condamnations & proſcriptions des premiéres têtes de l'Etat. Ce Prince barbare pouſſa l'oubli de tout ſentiment d'humanité juſqu'à punir la compaſſion pour les malheureux. Par une loi expreſſe il ſoumit à des peines ceux qui procuroient du ſoulagement & portoient de la nourriture aux priſonniers.

Un Prince de ce caractére, qui avoit entrepris la deſtruction du Chriſtianiſme, n'étoit pas diſpoſé à s'arrêter en chemin. Après y avoir travaillé durant trois ans, il ſe préparoit, au

commencement de l'an 323. à porter le dernier coup, & à donner un Edit de perſécution ſemblable à ceux de Dioclétien, ou plus rigoureux, lorſque la guerre s'alluma entre lui & Conſtantin.

La guerre s'allume entre Conſtantin & Licinius.

Il eſt difficile de dire qui des deux fut l'aggreſſeur. A s'en tenir aux expreſſions & au langage d'Euſébe, ce fut Conſtantin, qui après avoir pluſieurs fois & inutilement averti Licinius d'épargner ſes fidéles ſujets, ſe détermina enfin à prendre en main la défenſe des ſerviteurs de Dieu perſécutés & opprimés. Selon un autre Ecrivain du tems, Licinius rompit le premier l'amitié feinte dont il avoit longtems gardé les dehors; il trouva mauvais que Conſtantin, pour repouſſer une incurſion des Gots, fût entré en armes ſur ſes terres, ou du moins s'en fût approché de trop près avec une armée; il s'en plaignit comme d'une infraction des Traités, & s'opiniâtra à vouloir tirer raiſon de cette prétendue injure. Ce motif ſeroit bien foible, s'il eût été ſeul. Diſons plutôt que les deux Princes vouloient la guerre, que le zêle de l'un, les craintes de l'autre, la politique de tous les deux,

Euſ. de vit. Conſt. II. 3.

Anon. Valeſ. apud Ammianum.

concouroient à rendre la rupture inévitable ; & qu'il importe peu de savoir lequel a commencé ce que l'un & l'autre désiroient également.

Il ne paroît pas que Licinius eût fait aucune guerre depuis le Traité d'Andrinople. Constantin, durant ce même intervalle, s'étoit aussi principalement occupé d'opérations pacifiques. Il avoit célébré à Rome l'an 315. les Fêtes de sa dixiéme année, dans lesquelles Eusébe atteste que laissant au peuple les réjouissances profanes, ce pieux Prince adressoit son culte & rendoit ses actions de graces au seul Dieu vivant & véritable. Il avoit porté un grand nombre de loix, dont nous pourrons rendre compte dans la suite. Mais ses armes n'étoient pourtant pas absolument restées oisives, ni ses troupes sans exercice. En l'année 320. Crispus César son fils remporta une victoire sur les Francs. Lui-même deux ans après il combattit plusieurs fois, & toujours avec avantage, dans la Pannonie & dans la Mœsie contre les Sarmates, qui avoient passé le Danube ; & les ayant obligés d'abandonner les terres Romaines, il passa ce fleuve après eux, & les défit dans leur propre pays. J'ai

Euseb. I. 49.

Nazar. Pan. neg. Const. Aug.

Zos.

parlé de ſon expédition contre les Gots, qui peutêtre couvroit un plus grand deſſein. Ce qui eſt certain, c'eſt qu'au commencement de l'année 323. tous ſes préparatifs étoient faits pour la guerre contre Licinius.

Comme il connoiſſoit la grandeur & l'importance des forces navales de ſon adverſaire, qui avoit dans ſon département l'Egypte & la Phénicie, pays où la marine avoit été de tout tems floriſſante, il s'étoit mis en état de lui diſputer l'Empire de la mer, en lui oppoſant une flotte conſidérable. Il ramaſſa ce qu'il avoit de bâtimens, il en conſtruiſit de nouveaux : & ſa flotte réunie au port de Pirée, qui étoit le rendez-vous général, ſe trouva compoſée de deux cens vaiſſeaux de guerre & de deux mille barques de charge. Son armée de terre s'aſſembla autour de Theſſalonique, où il étoit lui-même, & elle ſe montoit à ſix vingts mille hommes de pied & dix mille chevaux. Ces troupes nombreuſes & aguerries étoient bien capables d'enfler le courage d'un Prince moins religieux. Mais Conſtantin mettoit ſa principale confiance dans le trophée de la Croix, qu'il faiſoit porter à leur tête : & il voulut être accompagné

Euſeb. II. 4. 5.

dans cette guerre de Miniſtres ſacrés & d'Evêques, qu'il regardoit, ſuivant l'expreſſion d'Euſébe, comme les gardiens de ſon ame.

Licinius au contraire redoubla de zêle pour l'idolatrie. Il multiplia les ſacrifices : il conſulta les Prêtres de ſes faux Dieux, les Devins, les Oracles, les Magiciens. Il fit de ſa querelle une querelle de religion : & ayant aſſemblé dans un bois ſacré les principaux Officiers de ſes troupes, pendant qu'il faiſoit couler le ſang d'un grand nombre de victimes, il déclara, par un diſcours que rapporte Euſébe, qu'il prétendoit venger les Dieux de l'Empire outragés, & qu'il prenoit le ſuccès de la guerre pour arbitre & pour juge entre eux & le Dieu de Conſtantin. Il croyoit pouvoir d'autant plus ſûrement porter au Chriſtianiſme cette eſpéce de défi, qu'il étoit plus fort en nombre que ſon adverſaire. Sa flotte ſe montoit à quatre cens cinquante vaiſſeaux de guerre, & ſon armée de terre à cent cinquante mille hommes d'infanterie, & quatorze mille chevaux. Il poſta ſa flotte à l'entrée de l'Helleſpont : & il ſe rendit lui-même à Andrinople à la tête de ſes troupes de terre. *Zoſ.*

Bataille d'Andrinople, où Licinius eſt vaincu.

Il y trouva ou y attendit Conſtantin, qui toujours ardent à porter la guerre ſur les terres de l'ennemi, s'avança de Theſſalonique juſqu'à cette ville avec ſon armée. Licinius étoit campé ſur une hauteur qui couvroit Andrinople, ayant l'Hébre devant lui; & il ſe tenoit ſur la défenſive. Conſtantin vouloit l'attaquer : mais le fleuve étoit un obſtacle, & les deux armées reſtérent en préſence pendant pluſieurs jours ſans en venir aux mains. Cette inaction mettoit à la gêne la vivacité & le feu de Conſtantin. Il réſolut d'employer la ſurpriſe, & de tromper l'ennemi.

Il fit couper des bois, & préparer de gros cables, comme s'il eût eu deſſein de jetter un pont ſur l'Hébre : & pendant que les gens de Licinius s'occupoient uniquement de la penſée d'empêcher ce travail, il gagna avec un petit détachement la partie ſupérieure du fleuve, où il s'étoit aſſûré de trouver un gué : il le paſſa lui-même, & le fit paſſer enſuite à toute ſon armée. Licinius pris au dépourvû ne put reculer, & la bataille s'engagea.

Il paroît que les troupes de Licinius ne firent que médiocrement leur devoir. Elles étoient à demi déconcer-

tées par la honte & la confuſion de s'être laiſſé ſurprendre : & au contraire le ſuccès du paſſage animoit celles de Conſtantin, & leur ſembloit un gage de la victoire. L'événement y répondit. L'armée de Licinius fut rompue, & entiérement défaite, ſon camp pris & forcé : & le Prince vaincu s'enfuit à toute bride à Byzance, laiſſant trente-quatre mille des ſiens ſur la place, & le reſte diſperſé dans les montagnes & dans les forêts voiſines du champ de bataille. Le lendemain & les jours ſuivans tous ces malheureux fugitifs vinrent ſe rendre au vainqueur, qui les reçut avec bonté. *Euſ. II. 10.*

La flotte de de Licinius eſt détruite à l'entrée de l'Helleſpont. *Zoſ. & Anon. Valeſ.*

Conſtantin ſavoit vaincre, & il ne donna aucun relâche à ſon ennemi. Il ſe mit à ſa pourſuite, l'enferma par terre dans Byzance, & en même tems envoya ordre à ſa flotte que commandoit Criſpus Céſar, & qui du Pirée s'étoit rendu dans les ports de la Macédoine, d'aller chercher la flotte ennemie pour la combattre. Elle ſe porta à l'entrée de l'Helleſpont, où étoit reſté Abantus Amiral de Licinius. On ſe diſpoſa de part & d'autre à une action : & comme l'eſpace étoit étroit, les Généraux de Conſtantin crurent qu'il ſuffiſoit de faire agir quatre-

vingts de leurs meilleurs vaiſſeaux, & qu'un plus grand nombre ne ſerviroit qu'à embarraſſer le combat. Abantus vint ſur eux avec deux cens bâtimens, mépriſant l'ennemi & comptant l'envelopper ſans peine. Mais la précipitation & le déſordre, ſuites ordinaires de la préſomption, & la difficulté des évolutions dans un canal de peu de largeur, tournérent contre les gens de Licinius l'avantage de leur multitude. Ils heurtoient leurs bâtimens les uns contre les autres, ils ſe briſoient mutuellement leurs rames, & ils ſembloient ſe livrer d'eux mêmes aux ennemis, qui s'étoient avancés en bon ordre & que rien ne gênoit dans leurs mouvemens. Pluſieurs des vaiſſeaux de Licinius périrent, & furent coulés à fond avec les ſoldats qu'ils portoient. Cependant il n'y avoit pas encore de déciſion bien marquée, lorſque la nuit ſurvint & ſépara les combattans, qui ſe retirérent, les uns à Eléus ville de la Cherſonnéſe, les autres dans le port d'Ajax, du côté de l'Aſie.

Le lendemain Abantus voulut prendre ſa revanche, & il partit par un vent de Nord pour engager un nouveau combat. Les Amiraux de Conſ-

tantin ne s'écartérent point de la rade d'Eléus, peut être parce qu'ils prévoyoient ce qui alloit arriver. En effet vers le milieu du jour le vent tourna du Nord au Midi, & excita une tempête horrible, qui ruina entiérement la flotte de Licinius. Cent trente vaiſſeaux furent fracaſſés, cinq mille ſoldats noyés : & la flotte de Conſtantin, pour qui les vents avoient combattu, n'ayant plus d'obſtacle qui arrêtât ſon paſſage, cingla vers Byzance, pour enfermer Licinius du côté de la mer, comme il étoit déja aſſiégé par terre.

Il paſſe de Byzance à Chalcédoine, & eſt vaincu une ſeconde fois près de Chryſopolis.

Conſtantin avoit pouſſé le ſiége avec vigueur. Il avoit fait de grands ouvrages, une terraſſe qui égaloit la hauteur du mur de la ville, pluſieurs tours de bois, qui placées ſur la terraſſe & remplies d'archers & de frondeurs ne permettoient à aucun des aſſiégés de paroître ſur la muraille; enſorte qu'il ſe préparoit à battre en bréche. Licinius, dans un ſi extrême péril, voyant que s'il attendoit l'arrivée de la flotte ennemie ſa perte étoit infaillible, prit l'unique parti qui lui reſtoit, & il ſe ſauva à Chalcédoine avec ce qu'il avoit de meilleures troupes, ne déſeſpérant pas de raſſembler

encore d'assez grandes forces en Asie pour ramener la fortune. Il voulut aussi se procurer de l'appui en créant
Vit. utrque. César M. Martinianus, qui étoit grand maître * de sa maison : & dès qu'il l'eut associé au pouvoir suprême, il l'envoya à Lampsaque, pour empêcher, ou du moins retarder le passage des ennemis. Il se proposoit de gagner ainsi du tems, afin de pouvoir se reconnoître, & se mettre en état de soutenir un nouveau choc : & il paroît que ces précautions ne furent pas inutiles, puisqu'il se vit à la tête d'une armée de cent trente mille hommes, lorsque son adversaire passa le Détroit.

Constantin n'avoit pourtant pas perdu de tems. Dès qu'il sçut la retraite de Licinius en Asie, il ne s'occupa que de la pensée de l'y suivre. Il fit tous les apprêts nécessaires, il rassembla auprès de lui toute sa flotte, sur laquelle il embarqua son armée, &

* *Le titre de cette Charge étoit* Magister Officiorum. *On entendoit par* Officia *tous les ministéres qui se rapportoient au service du Prince, même dans le militaire. Ainsi cet Officier, outre l'inspection sur l'intérieur du Palais, avoit aussi le commandement des différens corps destinés à la garde de l'Empereur. Son autorité s'étendoit même sur les troupes des frontiéres, & sur ceux qui les commandoient. Comme il n'existe point en France de Charge pareille, nous n'avons point de terme pour l'exprimer. J'ai employé un titre qui en approche, & qui y a quelque rapport.*

laiſſant le ſiége de Byzance, qui n'étoit plus de la même importance pour lui, il vint aborder au Promontoire Sacré, ſitué à l'entrée du Pont Euxin, à deux cens ſtades ou vingt-quatre milles audeſſus de Chalcédoine. Là il rangea ſes troupes, préſentant la bataille à l'ennemi.

Licinius, ſi nous ajoutons foi au témoignage d'Euſébe, fit alors des propoſitions d'accommodement; &, ce qui eſt plus difficile à croire, Conſtantin y conſentit. Cet Ecrivain n'explique point quelles devoient être les conditions de l'accord, & il n'eſt pas aiſé de les deviner dans une poſition où l'un des deux Princes étoit en droit de tout exiger, & où l'autre n'étoit pas encore aſſez abattu pour tout abandonner. Ce même Auteur ajoute que Licinius agiſſoit de mauvaiſe foi, & que ce fut par ſa faute que la négociation ſe rompit. Je ne puis m'empêcher d'obſerver que tout l'ouvrage d'Euſébe ſur la vie de Conſtantin eſt un Panégyrique, & qu'il eſt beſoin d'une critique attentive pour y démêler l'exacte vérité des faits. Je ne vois, par exemple, aucune raiſon de douter de ce qu'il raconte touchant la prati-

Euſ. de vit. Conſt. II. 11.

que religieuſe de Conſtantin, qui faiſoit dreſſer hors du camp une tente pour la Croix, & qui aux approches d'une action s'y enfermoit pour paſſer un tems conſidérable en priére. Mais ſe perſuadera-t-on, ſur la parole d'Euſébe, que ce Prince, ſur la vie duquel nous remarquerons bientôt des taches énormes, reçût dans l'Oraiſon des faveurs ſinguliéres du Ciel, & des révélations prophétiques ? Il eſt fâcheux qu'un Ecrivain précieux à tant de titres, n'ait pas joint à tous les ſecours qu'il avoit pour compoſer une bonne Hiſtoire le mérite eſſentiel d'une ſcrupuleuſe fidélité. Après tout, telle qu'a été ſa vie, tels ſont ſes ouvrages. L'ambition & la flatterie, qui régnérent dans ſa conduite, ont auſſi gouverné ſa plume.

Zoſ. Quoi qu'il en ſoit de la prétendue négociation entre les deux Princes pour parvenir à la paix, il eſt certain que ce furent les armes qui décidérent la querelle. Licinius voyant que toute la Bithynie ſe rangeoit ſous les loix de Conſtantin, rappella Martinianus de Lampſaque, & plutôt que de périr ſans tirer l'épée, il aima mieux riſquer une bataille. Les armées ſe choquérent

Sozrat. l. 4.

près de Chryſopolis, qui étoit comme le fauxbourg & l'arſenal de mer de Chalcédoine : & Licinius fut vaincu complétement. De cent trente mille hommes qu'il avoit, cent mille furent pris ou tués : le reſte ſe diſperſa, & lui-même il s'enfuit à Nicomédie, n'ayant plus d'autre reſſource que l'eſpérance très douteuſe de fléchir ſon vainqueur par les priéres. *Zoſ.*

Il obtient la vie ſauve, & eſt envoyé à Theſſalonique.

Il employa à ce deſſein le crédit & les ſollicitations de ſa femme ſœur de Conſtantin. Il ne demandoit que la vie ſauve, & elle lui fut promiſe, à condition qu'il renonceroit à toutes ſes prétentions à l'Empire, & qu'il ſe remettroit au pouvoir de ſon beaufrére devenu ſon Seigneur. L'accord fut exécuté. Conſtantin s'étant approché de Nicomédie, Licinius ſortit audevant de lui, ſans aucune marque de la dignité Impériale, l'appellant ſon Seigneur & ſon Maître, & demandant grace. Conſtantin lui réitéra la promeſſe qu'il lui avoit faite, & l'envoya à Theſſalonique. Il épargna à plus forte raiſon la vie du jeune Licinius ; mais en le dépouillant du titre & des honneurs de Céſar. Pour ce qui eſt du nouveau Céſar Martinianus, il le fit

tuer. Cet acte de rigueur eſt le ſeul qu'il ait exercé après ſa victoire, & on peut le regarder comme néceſſaire. Du reſte il paroît que Conſtantin uſa de clémence envers les vaincus. C'eſt ce qui eſt atteſté non ſeulement par Euſébe, mais par Aurélius Victor, qui aſſûre que le vainqueur reçut avec bonté & protégea tous ceux qui avoient porté les armes contre lui, leur conſervant même la poſſeſſion de leurs dignités & de leur fortune.

La généroſité de Conſtantin contribua ſans doute beaucoup à lui ſoumettre tous les cœurs. Byzance & Chalcédoine lui avoient ouvert leurs portes auſſitôt après la bataille de Chryſopolis, & tous les peuples de l'Aſie & de l'Orient ne tardérent pas à le reconnoître.

Bonheur de l'Empire réuni ſous le ſeul Conſtantin. *Euſ. Hiſt. Eccl. VIII.* 15. & *X.* 9.

Il dut être bien doux pour les Romains de voir enfin les guerres civiles terminées, & tout l'Empire réuni dans une heureuſe paix ſous un ſeul Prince. J'ai déja obſervé que depuis la mort de Conſtance Chlore juſqu'à la ruine de Maxence, & enſuite de Maximin, c'eſt-à-dire, pendant ſept ans entiers, tout avoit été en combuſtion : l'Etat déchiré par des partages

ges entre Princes jaloux ou même ennemis ; interruption du commerce d'un Département à l'autre ; nulle ſûreté pour voyager ni ſur terre ni ſur mer ; guerres continuelles, ou préparatifs de guerres, fabriques d'armes, équipemens de flotte, véxations de toute eſpéce, combats, morts tragiques des Princes ſuivies du déſaſtre de ceux qui leur avoient été attachés : il n'eſt ſorte de calamité que l'Empire n'éprouvât dans ce malheureux tems. A la mort de Maximin, il ne reſta plus que deux Empereurs, qui paroiſſoient même unis, Conſtantin & Licinius : & les peuples commencérent à reſpirer. Mais la bonne intelligence de ces Princes, & la tranquillité publique, qui en étoit le fruit, ne furent pas & ne pouvoient pas être de longue durée. Une guerre ouverte, ou une paix ſuſpecte & inſidieuſe, remplirent les dix ans qu'ils jouirent enſemble de l'Empire : & la ruine ſeule de Licinius amena enfin un calme parfait. Alors Conſtantin n'ayant plus de concurrent, & embraſſant ſous ſa domination, comme les anciens Empereurs, toute l'étendue de terres & de mers qui reconnoiſſoit les loix de Rome, fit gouter

à tout l'Univers les douceurs d'une paix ſtable & aſſûrée. Alors les maux anciens furent oubliés : & les peuples, par des réjouiſſances auſſi ſincéres qu'elles étoient vives & animées, exprimoient à l'envi leur reconnoiſſance envers un Prince né pour les rendre heureux. C'étoit ſurtout pour les Chrétiens un grand ſujet de joie que le triomphe complet de leur ſainte Religion, qui alloit s'exercer ſans crainte d'un bout à l'autre de l'Empire. Ceux d'Occident jouiſſoient de la paix depuis quelques années. Mais nous avons vû avec quelle rigueur Licinius avoit traité en dernier lieu les Chrétiens des Provinces d'Orient, & comment il avoit renouvellé à leur égard les violences & les cruautés des Dioclétiens & des Déces. Conſtantin ne ſe contenta pas de mettre fin à la perſécution. Il voulut, autant qu'il étoit poſſible, réparer les maux qu'elle avoit faits, & il publia pour cet effet un Edit, qui donnoit lieu aux fidéles d'Orient de ſe réjouir pour les années durant leſquelles ils avoient été humiliés.

Joie des Chrétiens ſurtout, dont la Religion triomphe.

Cet Edit, qu'Euſébe nous a conſervé, renferme les diſpoſitions les plus

Euſeb. vit. Conſt. II. 33.

favorables aux Confeſſeurs du nom de J. C. L'Empereur témoigne dabord une vénération profonde pour leur vertu. « Je ſais, dit-il, que ceux qui » ſe propoſent les eſpérances céleſtes, » & qui en ont établi les ſolides fon- » demens dans la cité ſainte & éter- » nelle, n'ont pas beſoin des faveurs » humaines, & qu'ils jouiſſent d'une » gloire d'autant plus grande, qu'ils » ſe ſont plus élevés audeſſus des foi- » bleſſes & des affections terreſtres. » Mais c'eſt moi qui ai intérêt à les » protéger : & il ſeroit honteux, qu'a- » près qu'ils ont tant ſouffert ſous les » ennemis de la vraie Religion, un » Prince qui ſe reconnoît pour le mi- » niſtre & le ſerviteur de Dieu, ne » s'efforçât pas de les dédommager » par les honneurs & les avantages qui » ſont en ſa main ».

Conſtantin révoque donc toutes les condamnations prononcées contre les Confeſſeurs, ſoit qu'ils aient été éxilés, ou enfermés dans des iſles, ou envoyés aux mines, ou enfin ſoumis à des travaux pénibles & ſeryiles. Il veut que ceux qui étant dans le ſervice militaire ont été caſſés pour raiſon de profeſſion du Chriſtianiſme, aient la li-

berté de le reprendre, ou de jouir avec un congé honorable d'une vie douce & tranquille, ſi elle eſt plus de leur goût. Il leur rend à tous la poſſeſſion de leurs biens. En un mot, il les rétablit dans tous les droits & priviléges dont ils ont été injuſtement dépouillés.

Comme pluſieurs étoient morts par le martyre, ou par les divers accidens de la vie humaine, Conſtantin pourvoit à leur ſucceſſion, & ordonne qu'elle paſſe à ceux à qui elle appartient par les loix, ou que s'il ne ſe trouve point d'héritiers, elle tourne au profit des Egliſes des lieux où les biens ſeront ſitués. Les poſſeſſeurs de ces biens, à quelque titre qu'ils les aient acquis, doivent en faire leur déclaration, & s'en deſſaiſir, ſans être néantmoins tenus à la reſtitution des fruits, qui pourroit leur devenir trop onéreuſe. Le Fiſc n'eſt pas traité ſur ce point plus favorablement que les particuliers. On avoit réuni au domaine Impérial pluſieurs fonds enlevés aux Egliſes, terres, jardins, édifices. L'intention de l'Empereur eſt que le tout ſoit reſtitué, ſinguliérement les lieux conſacrés par la ſépulture des

Martyrs : & ſi quelqu'un a acheté du Fiſc, ou en a reçû en don, des biens de cette nature, quoique l'Empereur blâme la cupidité de ces acquéreurs, il promet néantmoins d'uſer d'équité & de douceur à leur égard.

Le Chriſtianiſme devint donc univerſellement floriſſant. On rendoit aux Chrétiens tout ce qui leur avoit appartenu, ſoit en particulier, ſoit en commun. Encouragés & aidés par le Prince ils réparoient leurs Egliſes détruites ou endommagées : ils en bâtiſſoient de nouvelles, & plus grandes, à proportion de la multitude des Proſélytes que leur attiroit la liberté dont ils jouiſſoient : & comparant cet état tranquille & heureux à la tyrannie ſous laquelle ils avoient gémi, ils ne pouvoient ſe laſſer de louer premiérement Dieu auteur de leur délivrance, & enſuite celui que la miſéricorde divine en avoit rendu le glorieux inſtrument. 46.

Je ne ſais ſi cette grande proſpérité éblouit Conſtantin & lui fit perdre de vûe les maximes de modération qu'il avoit pratiquées juſqu'alors. Mais le haut éclat de ſa gloire fut ſuivi d'aſſez près d'actions qui la terniſſent,

& que la fidélité de l'Hiſtoire nous oblige de rapporter.

Mort de Licinius & de ſon fils. Zoſ.

Il ne laiſſa pas Licinius jouir longtems de la vie qu'il lui avoit accordée après l'avoir vaincu, & dès l'année ſuivante, au plus tard, il le fit étrangler. Zoſime & Eutrope l'accuſent en ce point de perfidie, & S. Jerôme dans ſa Chronique n'a pas fait difficulté de copier les termes de ce dernier. Socrate nous fournit un moyen de défenſe en faveur de Conſtantin. Il rapporte que Licinius dans ſon éxil tramoit des intelligences avec les Barbares pour remonter ſur le trône. La choſe en ſoi n'a rien que de vraiſemblable : & l'autorité de Socrate peut bien contrebalancer celle de Zoſime & d'Eutrope. Il eſt néantmoins une circonſtance fâcheuſe pour la réputation de Conſtantin. (car nous inſtruiſons le procès à charge & à décharge). On ſe perſuadera aiſément qu'en ordonnant la mort de Licinius il ſuivit les impreſſions d'une politique ombrageuſe & cruelle, ſi l'on conſidére qu'après le pére il tua le fils, qui étoit ſon neveu, jeune Prince, ſur qui l'Hiſtoire ne jette aucun ſoupçon, & que ſon âge même juſtifie pleine-

Socrat. I. 4.

Tillem.

ment, puiſqu'il n'avoit encore qu'onze ans lorſqu'il fut mis à mort. Licinius le jeune périt l'an de J. C. 326. & délivra ainſi la maiſon de Conſtantin du ſeul rival qui lui reſtât.

La funeſte cataſtrophe de Licinius eſt un exemple que Lactance auroit ajouté au catalogue qu'il a dreſſé des morts tragiques des perſécuteurs du Chriſtianiſme, s'il avoit pouſſé ſon ouvrage juſqu'à ce tems. Le déſaſtre de ce malheureux Prince ne finit pas même entiérement à ſa mort, & ſa mémoire fut flétrie par une loi de Conſtantin, qui le traite de Tyran, & qui caſſe ſes ordonnances.

Conſtantin fait mourir Criſpus Céſar ſon fils ainé, & Fauſta ſa femme.

Le vainqueur auroit ſans doute pû montrer plus de généroſité envers un ennemi, qui avoit été ſon collégue & ſon beaufrére. Mais enfin c'étoit un ennemi, de la part duquel il devoit attendre le même traitement s'il eût eu le malheur d'être vaincu. Ce qui eſt abſolument inexcuſable, ce ſont les cruautés que Conſtantin exerça dans ſa propre famille, & la mort violente qu'il fit ſouffrir à ſon fils aîné & à ſa femme, ſans ſe donner le tems, par rapport à des perſonnes ſi chéres, ſoit d'approfondir les accuſations, ſoit de

Zoſ. Philoſtorg. II. 4. Eutrop. Vict. uterque.

revenir d'un premier tranſport de colére.

En l'année de J. C. 326. Conſtantin avoit quatre fils, Criſpus, né de Minervine ſa premiére femme, Conſtantin, Conſtance, & Conſtant, ſortis de ſon ſecond mariage avec Fauſta fille de Maximien Hercule. De ces quatre Princes les trois aînés étoient Céſars. Criſpus & Conſtantin avoient été décorés enſemble de ce titre l'an de J. C. 317. Conſtance avoit reçu le même honneur en 323. Conſtant n'y parvint qu'aſſez longtems après.

Une famille ſi nombreuſe & ſi floriſſante ſembloit devoir faire le bonheur comme l'appui du Prince qui en étoit le chef & le pére. Mais la différence des méres, & l'incertitude de la ſucceſſion au trône, qui étoit preſque la proie du premier occupant, introduiſirent dans la maiſon de Conſtantin les ombrages, les jalouſies, & tous les crimes qui viennent à la ſuite, lorſqu'un grand intérêt anime ces paſſions malfaiſantes.

Criſpus étoit inférieur à ſes fréres du côté de ſa mére, femme ſans nom: mais à tout autre égard il avoit ſur eux une ſupériorité bien marquée. Il

étoit plus âgé de seize ans que l'aîné des enfans de Fausta, & il avoit signalé sa valeur soit dans les guerres contre les Francs, soit dans celle qui en détruisant Licinius réunit tout l'Empire sous le pouvoir de Constantin. Il paroît que le caractére de ce jeune Prince étoit aimable & promettoit de grandes choses. Il avoit été élevé avec grand soin dans les Lettres sous la discipline du fameux Lactance, le plus habile maître de son siécle. Il est loué par Eusébe & par l'Orateur Nazaire : & l'Histoire ne le charge d'aucun reproche, au moins qui soit prouvé. *Euseb. Chron.*

Ce fut précisément son mérite qui causa sa perte. Fausta, dont le fils aîné n'avoit encore que dix ans, trouvoit qu'un tel frére étoit plutôt pour ses enfans un rival redoutable. Elle entreprit de le ruiner dans l'esprit de son pére, en jettant sur lui les soupçons les plus odieux. Elle l'accusa d'avoir voulu la corrompre, & se frayer par l'inceste la voïe du trône. Fausta pouvoit être encore assez jeune, pour que ce soupçon ne fût pas absolument destitué de vraisemblance. Constantin le reçut avec une crédulité qui ne souffre

point d'excuſe. Il étoit alors à Rome, où l'avoit amené le déſir de célébrer dans ſa Capitale la vingtiéme année de ſon régne. Il relégua ſon malheureux fils à Pola en Iſtrie, & peu de tems après il l'y fit périr par le fer ou par le poiſon.

Amm. Marc. l. XIV.

Ce premier acte de cruauté en amena un ſecond. Héléne mére de Conſtantin fut extrémement affligée de la mort violente & injuſte de ſon petit-fils. Elle en approfondit les cauſes, & ayant découvert la manœuvre criminelle de Fauſta, elle en inſtruiſit l'Empereur. Cette découverte donna lieu d'examiner la conduite perſonnelle de Fauſta : & l'on trouva que pendant qu'elle affectoit un zêle ſi amer contre un prétendu projet d'inceſte, elle ſe rendoit elle-même réellement coupable d'adultére avec les plus vils officiers du Palais. Conſtantin entra dans une indignation furieuſe, & ne ſachant point ſe modérer il porta la vengeance à l'extrême. Fauſta par ſon ordre fut miſe dans un bain que l'on avoit chauffé outre meſure, & dont la vapeur brulante l'étouffa. Ainſi périt cette Princeſſe, fille, femme, ſœur d'Empereurs, & mére de trois Princes qui parvinrent à l'Empire.

Mais la famille dont elle ſortoit étoit auſſi ſouillée de crimes que comblée de grandeurs : & dans l'intrigue déteſtable qui lui mérita la mort, on reconnoît la fille de Maximien Hercule & la ſœur de Maxence.

Il n'étoit pas poſſible qu'une ſcêne auſſi tragique ſe paſſât dans la maiſon Impériale, ſans y faire bien des coupables. Auſſi Eutrope rapporte-t-il qu'il en couta la vie à pluſieurs des amis de Conſtantin : & il courut dans le Public un Diſtique ſanglant, qui taxoit en même tems le Prince de luxe & de cruauté, & dont le ſens eſt : « [a] Pourquoi déſirerions-nous le ſiécle d'or de Saturne ? Celui où nous » vivons eſt de perles, mais dans le » goût de Néron ». Il eſt fâcheux que dans la vie du premier Empereur Chrétien il ſe trouve des actions auſſi contraires non ſeulement à la ſainteté du Chriſtianiſme, mais aux loix d'une vertu toute humaine. Telle eſt l'imperfection de notre nature, que la Religion ne réforme pas dans ceux qui ſe contentent d'en embraſſer les dogmes & les pratiques extérieures ſans

a Saturni aurea ſecla quis requirat ?
Sunt hæc gemmea, ſed Neroniana.
Sid. Apoll. V. Ep. 8.

en prendre l'eſprit. L'attachement de Conſtantin au Chriſtianiſme paroît, dans les diſcours & dans les lettres qu'Euſébe rapporte de lui, très dépendant des proſpérités temporelles que Dieu lui avoit accordées. Il y inſiſte ſouvent & fortement ſur la punition viſible des Princes perſécuteurs : & l'on y remarque peu de traces des vertus intérieures qui ſont l'ame de notre ſainte Religion. A Dieu ne plaiſe néantmoins que je prétende juger un Prince à la piété duquel tout Chrétien doit de la reconnoiſſance : & j'ai déja obſervé que la vertu des eaux du Baptême, qu'il reçut à la fin de ſa vie, eſt aſſez efficace pour en avoir lavé toutes les ſouillures.

Il y a même fondement de penſer que Conſtantin fit pénitence du plus inexcuſable des crimes qu'il avoit commis, c'eſt-à-dire, de la mort de ſon fils. Un Grec moderne, mais qui cite des témoins plus anciens, rapporte que Conſtantin ſe reprochant ſon injuſtice envers un fils innocent, jeûna, pria, verſa des larmes ; & qu'il fit l'aveu public de ſa faute, en lui dreſſant une ſtatue avec cette inſcription : « C'eſt ici mon fils innocent &

Codin. Orig. C. P.

» malheureux ». Je ne trouve rien dans tout cela que de très vraiſemblable : & il eſt trop bien prouvé par le ſupplice de Fauſta, que la mort de Criſpus fut pour Conſtantin le ſujet d'une douleur amére. Le ſilence d'Euſébe n'eſt point une objection contre le récit de Codin : on en devine la raiſon aiſément : & pour ce qui eſt des autres Ecrivains contemporains, ils ſont ou trop abrégés, ou peu exacts.

Fable avancée par Zoſime ſur le motif de la converſion de Conſtantin. *Zoſ. l. II. Sozom. l. 5.*

Je ne tiens compte de réfuter la fable alléguée par Zoſime, qui a été détruite il y a bien des ſiécles par Sozoméne. Zoſime, dont la plume envenimée cherche toujours à répandre ſon fiel ſur Conſtantin & ſur le Chriſtianiſme, dit que ce Prince ſe ſentant coupable d'auſſi grands crimes que ceux qui viennent d'être rapportés, s'adreſſa aux Prêtres Payens, pour leur en demander l'expiation ; & que ſur la déclaration qu'ils lui firent qu'ils ne trouvoient rien dans leur Religion qui fût capable d'expier de tels forfaits, il recourut aux Chrétiens, qui ſe rendirent plus traitables : & telle eſt, ſelon cet Hiſtorien, l'origine de la converſion de

Conſtantin au Chriſtianiſme. Tout eſt faux dans ce récit. Le Paganiſme promettoit l'expiation des crimes les plus atroces, & la Fable en fournit des exemples. Mais ce qui porte juſqu'à l'évidence la fauſſeté de la narration calomnieuſe de Zoſime, c'eſt qu'il y avoit quatorze ans que Conſtantin étoit Chrétien lorſqu'arriva la mort de Criſpus. Cette groſſiére bévûe eſt digne d'un Ecrivain qui confond le Tanaïs avec le Danube, & qui fait mourir Maximien Hercule à Tarſe en Cilicie.

Conſtantin irrite les habitans de Rome par le mépris qu'il témoigne pour les ſuperſtitions du Paganiſme. *Zoſ.*

Ce qui peut avoir fourni quelque légére occaſion à Zoſime de ſe tromper ſur la date du Chriſtianiſme de Conſtantin, c'eſt que ce Prince dans le ſéjour qu'il fit à Rome en 326. manifeſta avec éclat ſon zêle contre les pratiques de l'idolatrie. Dans une fête ſolennelle, peut-être celle de ſa vingtiéme année, qu'il célébra alors comme je l'ai dit, c'étoit l'uſage des Payens que les troupes de la garde de l'Empereur montaſſent en pompe au Capitole pour y aller offrir des ſacrifices à Jupiter. Conſtantin non ſeulement s'abſtint de ces ſuperſtitions impies, mais il s'en moqua ouvertement,

& , pour me ſervir de l'expreſſion de Zoſime , il affecta de les fouler aux pieds. Par là il s'attira la haine du Sénat & du peuple de Rome, qui étoient fort attachés à leurs vieilles erreurs. On murmura contre l'Empereur : on ne lui épargna pas les épithétes odieuſes. Il en fut inſtruit , & il en conçut du dégout pour Rome , à laquelle il ne tenoit que par des liens aſſez foibles , & peu capables d'arrêter l'effet de ſon mécontentement & de ſa colére.

Il en conçoit du dégoût pour Rome, & il prend la réſolution de ſe chercher ailleurs une réſidence.

Il étoit né à Naïſſe dans la * Mœſie. Il avoit paſſé la plus grande partie de ſa jeuneſſe à la Cour de Dioclétien en Orient. Ce fut dans l'iſle de la Bretagne que l'armée de ſon pére le proclama Empereur : & preſque dans le même tems l'Italie fut envahie par Maxence. Ainſi Conſtantin vit peut-être Rome pour la premiére fois lorſqu'il y entra vainqueur de ce Tyran. Il y fit alors quelque ſéjour : mais jamais il n'y établit ſa demeure : & depuis cette époque juſqu'à ſa vingtiéme année , ſoit en tems de guerre , ſoit

* *La Dardanie, à laquelle appartenoit proprement la ville de Naïſſe, faiſoit partie de la Mœſie.*

même en pleine paix, on le voit, par les dates des Loix & par les autres monumens Hiſtoriques, tantôt à Milan, tantôt à Arles, le plus ſouvent en Illyrie; & s'il fit quelque voyage à Rome, ce ne fut que pour s'y montrer rapidement. Il ſuivoit en cela l'exemple de ſes derniers prédéceſſeurs, pour qui leur Capitale avoit paru devenir indifférente & preſque étrangére. Il eſt donc peu ſurprenant que l'acharnement des habitans de Rome pour l'idolatrie ait achevé de détacher Conſtantin d'une ville qu'il ne ſe ſentoit guéres porté d'ailleurs à aimer; & l'ait déterminé à ſe chercher une réſidence qui n'offensât plus ſes yeux par un culte impur, dont il ne pouvoit ſouffrir l'image. Et comme il avoit du goût pour la magnificence, il ne ſe propoſa rien moins que de faire une ſeconde Rome, qui égalât l'ancienne en grandeur & en beauté, ou qui du moins ne lui reſtât pas beaucoup inférieure.

Si ce deſſein étoit conforme aux vûes d'une ſaine politique, c'eſt ce que je n'entreprendrai pas de décider. L'Empire Romain portoit en lui-même de grandes ſemences de diviſions

inteſtines : & c'étoit viſiblement en ajouter une nouvelle, que de lui donner deux Capitales. Un inconvénient, trop éloigné alors pour être prévû, mais qui devint dans la ſuite très réel, regarde le gouvernement Eccléſiaſtique. Les Evêques de la nouvelle Rome ne purent ſe voir ſans dépit & ſans jalouſie ſoumis au Evêque de l'ancienne. De là naquirent des conteſtations, des querelles, des ruptures dabord paſſagéres, & qui enfin ont abouti à un ſchiſme déplorable entre les Egliſes Grecque & Latine.

C'eſt à quoi Conſtantin ne penſoit en aucune façon. Occupé de ſon idée, qu'il croyoit même utile au Chriſtianiſme, il commença à bâtir dans la plaine entre l'ancienne Ilion & la mer, à l'endroit même où les Grecs qui aſſiégérent Troie avoient établi leur camp. On ne nous explique point les motifs du choix qu'il avoit fait de cet emplacement. Outre la beauté du climat & les avantages de la ſituation, on peut conjecturer que regardant la Troade comme le berceau de la nation Romaine, il ne prétendoit qu'exécuter un projet formé autrefois par Ju-

Il commence à bâtir près d'Ilion : mais bientôt il préfére Byzance. *Zoſ. & Sozom. II. 3.*

Hiſt. Rom. T. XIV. p. 364.

le Céſar, & que l'on ſoupçonne * Auguſte d'avoir voulu réaliſer. Un intérêt même plus direct & plus perſonnel pouvoit toucher Conſtantin. Il tiroit ſon origine paternelle de la Dardanie en Europe, où ſon grand-pére Eutropius avoit tenu le premier rang; & lui-même il y avoit pris naiſſance. Or les Dardaniens d'Europe peuvent paſſer pour une colonie de ceux de Phrygie. Nous avons même obſervé que quelques fabricateurs de généalogies avoient voulu faire deſcendre de l'ancien Dardanus Claude II. premier auteur de l'élévation de la maiſon régnante. Ainſi Conſtantin en bâtiſſant près d'Ilion, élevoit un monument qui réuniſſoit l'origine de ſa famille & celle de Rome, & qui rafraîchiſſoit les anciens titres de parenté entre l'Empereur & la Nation. Qui penſera combien les Grands & les Princes ſont communément ſenſibles à ces ſortes de chimére, ne trouvera peut-être pas ma conjecture deſtituée de vraiſemblance.

* *Il eſt très probable que c'eſt ce ſoupçon qui fournit à Horace l'idée de* l'*Ode* 3. *du* III. *Livre*, Juſtum & tenacem.

Ce plan n'eut pas néantmoins ſon exécution. Déja on avoit jetté les fondemens, élevé les murs, conſtruit quelquesunes des portes, lorſque Conſtantin prit le parti de laiſſer l'ouvrage imparfait, Byzance lui ayant plû davantage avec raiſon. Il dit dans une loi du Code qu'il agit en cette occaſion par l'ordre de Dieu. Mais cette expreſſion vague & ſuſceptible de pluſieurs ſens ne nous portera pas à croire ſur la foi de Sozoméne, que Dieu ait averti ce Prince en ſonge de préférer Byzance. Les Grecs poſtérieurs à la fondation de Conſtantinople ont été paſſionnés pour la grandeur & l'éclat de cette ville, & ils ont pris plaiſir à en relever la gloire par des miracles. C'eſt ainſi que Philoſtorge raconte, que Conſtantin traçant lui-même l'enceinte de la ville, comme ceux qui marchoient à ſa ſuite trouvoient qu'il en reculoit trop les bornes, l'un d'eux lui dit : « Seigneur, juſqu'où prétendez-vous aller ? » & que Conſtantin répondit, « juſqu'où ira celui qui marche devant moi » : comme ſi un Ange l'eût guidé dans cette opération. En écartant ces fables, il nous reſte un motif de préférence en faveur de

Cod. Theod. lib. XIII. tit. V. l. 7.

Philoſt. III. 3.

Byzance, ſavoir l'agrément & les commodités infinies d'une ſituation la plus belle peut-être qui ſoit au monde.

Cette ville occupe, comme tout le monde ſait, l'entrée du canal par lequel le Pont Euxin ſe décharge dans la Propontide. Ainſi elle eſt à portée de trois mers, & en état de recevoir également les marchandiſes de l'Aſie & celles de l'Europe. Son port eſt admirable. Le circuit en eſt, ſelon Procope, de quarante ſtades, ou cinq mille pas. L'ouverture regarde l'Orient, & il eſt pleinement à l'abri de tous les autres vents, enſorte que les vaiſſeaux y jouiſſent d'une parfaite tranquillité dès que le vent d'Eſt ne ſouffle point. Procope ne met pas même la reſtriction que nous oppoſons ici: & entrant dans une eſpéce d'enthouſiaſme, qui diminue un peu le poids de ſon témoignage, il aſſûre que le baſſin qui forme le port jouit d'un calme perpétuel, & n'éprouve jamais aucun trouble. L'agitation des flots, dit-il, ſemble reſpecter les bornes qui l'arrêtent à l'entrée, & s'abſtenir, comme par reſpect pour la ville, de ſe communiquer audelà. Quand même, ajoute-t-il, la mer ſeroit groſſe aude-

Procop. Ædif. l. 5.

hors, & les vents irrités, dès que les vaiſſeaux ont touché l'entrée du port, ils avancent ſans avoir beſoin d'être gouvernés, & abordent ſans précaution. Le baſſin eſt port partout : partout les vaiſſeaux y ſont à flot, & ils approchent tellement de la côte, que pendant qu'ils ont la poupe à l'eau leur proue poſe ſur la terre : comme ſi les deux élémens ſe diſputoient la gloire de rendre ſervice à la Reine des cités.

En retranchant ce que l'imagination de l'Ecrivain a ajouté d'embelliſſemens à la choſe, il réſulte néantmoins de ſes expreſſions que le port de Conſtantinople eſt excellent, & cela par le bienfait de la nature : & c'eſt principalement cet avantage ſi précieux qui a donné naiſſance au conte que l'on a débité dans l'antiquité au ſujet des Fondateurs de Byzance. On dit que comme ils conſultoient l'Oracle d'Apollon ſur le lieu où ils devoient s'établir, il leur fut répondu qu'ils allaſſent bâtir vis-à-vis d'une ville d'aveugles. C'étoient les Chalcédoniens qui étoient ainſi déſignés, parce qu'étant venus les premiers dans ces contrées, & s'étant trouvés les

maîtres de choisir, ils avoient pris le pire. Car il n'y a nulle comparaison entre la situation de Chalcédoine en Asie & celle de Byzance en Europe.

Byzance fut toujours une ville considérable, & il en est souvent fait mention dans l'Histoire Grecque & dans l'Histoire Romaine. Nous avons raconté le siége qu'elle soutint contre Sévére, & Constantin lui-même l'avoit assiégée dans la guerre contre Licinius. Elle étoit donc une place importante, mais non pas du premier ordre : & il falloit qu'un grand Prince, en faisant l'objet de sa complaisance, la mît en état de jouir de tous les avantages qu'une heureuse situation pouvoit lui procurer.

Fondation de C. P.

Constantin en aggrandit l'enceinte. L'ancienne Byzance ne rempliſſoit que la pointe du promontoire qui donne sur le canal, & qu'occupe actuellement le serrail du Grand Seigneur. Elle étoit donc toute sur le Pont Euxin. Constantin en prolongea les murailles de quinze stades pour atteindre jusqu'à l'autre mer, fermant ainsi entiérement le col de l'Isthme. Cette enceinte fut encore amplifiée par ses successeurs. On bâtit même dans la mer

Zos. & Sozom. II. 3.

ſur pilotis : & par des accroiſſemens rapides, Conſtantinople devint bientôt ce qu'elle eſt actuellement, une des plus grandes villes de l'Univers.

En même tems que Conſtantin en élevoit les nouveaux murs, il bâtiſſoit les dedans. Il y conſtruiſit un magnifique Palais pour lui, une place publique environnée de portiques, un Cirque ou Hippodrome pour les courſes de chariots, des fontaines, & tous les édifices néceſſaires pour l'embelliſſemens & la commodité d'une Capitale. Il bâtit même dans les différens quartiers de belles maiſons particuliéres, dont il fit préſent aux plus illuſtres perſonnages de ſa Cour, afin qu'ils vinſſent s'y établir avec leurs familles. Il n'eſt point de voie qu'il n'employât pour attirer à ſa ville chérie un grand nombre d'habitans. Il prodigua les priviléges, les largeſſes, les diſtributions journaliéres de bled, d'huile, de viande. On diſtribuoit par jour dans Conſtantinople quatre-vingts mille boiſſeaux de bleds, qui y étoient amenés d'Aléxandrie. Car Conſtantin délégua la flotte d'Aléxandrie pour l'approviſionnement de la nouvelle Rome, ne laiſſant à l'ancienne que celle

Socrat. II. 13.

Tillem.

d'Afrique. Il avoit tellement à cœur de peupler cette ville naiſſante, qu'il ne ſe contenta pas de graces & de faveurs qui en fiſſent aimer le ſéjour : il y joignit les peines, & par une loi, aſſûrément très rigoureuſe, il ordonna que les habitans de l'Aſie proprement dite & du Pont ne pourroient tranſmettre leurs poſſeſſions en fonds de terre à leurs héritiers, s'ils n'avoient une maiſon dans Conſtantinople. Cet aſſujettiſſement eut lieu pendant cent ans : juſqu'à ce que la ville jouiſſant d'une ſplendeur qui n'avoit plus beſoin de pareils appuis, Théodoſe le jeune, par une Conſtitution expreſſe, abrogea une ſi dure loi.

Cod. Theod. Nov. tit. 12. p. 7.

Edifices ſacrés. C. P. ville toute Chrétienne. *Socrat. I. 16. Sozom. II. 3. Euſ. de vit. Conſt. III. 48. 49. 54. & IV. 56. 59. 60.*

Parmi les édifices qui devoient ſervir à décorer la nouvelle ville, la piété de Conſtantin n'avoit garde d'oublier ceux qui ſe rapportent au culte de la Religion. Ce Prince convertit les temples d'idoles qu'il trouva dans l'ancienne Byzance en Egliſes du vrai Dieu : il amplifia l'Egliſe de * la Paix,

* Iréne *eſt un mot grec* εἰρήνη, *qui ſignifie* la Paix. *C'eſt auſſi le nom d'une illuſtre Martyre, qui ſouffrit la mort à Theſſalonique pour J. C. dans la ſeconde année de la perſécution de Dioclétien. Rien ne détermine ici clairement à l'un de ces ſens, plutôt qu'à l'autre.*

ou

ou de sainte Iréne, qui subsistoit déja, mais petite & mal ornée; & il bâtit à neuf celle des Apôtres avec une magnificence extraordinaire. Il l'environna de portiques, où il choisit sa sépulture, voulant, dit Eusébe, participer encore après sa mort aux priéres que l'on adresseroit aux saints Prédicateurs de la foi Evangélique, pour lesquels il avoit toujours eu une singuliére vénération. Il éleva encore plusieurs autres édifices sacrés. Dans le plus beau sallon de son Palais, au milieu d'un platfond tout doré, il fit représenter en pierres précieuses la croix du Sauveur, qu'il regardoit comme sa protection & sa sauvegarde. La croix brilloit en plusieurs endroits de la ville. On y voyoit aux fontaines des images du bon Pasteur, Daniel dans la fosse aux lions. En un mot, le fondateur de C. P. en fit une ville toute Chrétienne. Si tous les habitans n'abjurérent pas dabord leurs vieilles superstitions, au moins le Prince y abolit entiérement le culte idolatrique. On n'y voyoit ni simulacres des faux Dieux honorés dans des temples, ni autels ruisselans de sang, ni victimes consumées par le feu, ni aucune

fête Payenne. Jamais Conſtantinople ne fut ſouillée de ce rit impur, ſi ce n'eſt pendant le peu de tems que Julien régna.

Cette attention de Conſtantin à purger ſa nouvelle ville de tout veſtige d'idolatrie, fortifie beaucoup ce que nous avons dit d'après Zoſime touchant le principal motif qui dégouta de Rome ce Prince religieux.

Il voulut même que les vains & frivoles objets de la ſuperſtition ancienne vinſſent relever le triomphe du Chriſtianiſme. Il tranſporta à Conſtantinople pluſieurs ſtatues de fauſſes Divinités, mais dont il changeoit la forme auſſibien que l'uſage. Zoſime, en zélé Payen, déplore une Cybéle défigurée par l'ordre du Prince, les images de Céſar & de Pollux tirées de leur temple détruit, & employées à l'ornement de l'Hippodrome, auſſibien que les trépieds de Delphes. Euſébe parle d'Apollon Pythien, d'Apollon Sminthien, expoſés dans Conſtantinople, non plus au culte, mais à la riſée des peuples. C'eſt ce qui a donné lieu de dire que Conſtantin avoit dépouillé toutes les villes de l'Empire pour orner celle qui étoit ſon

ouvrage : & il eſt aſſez ſingulier que S. Jerôme dans ſa Chronique ait adopté cette expreſſion.

Le deſſein du Prince étoit d'égaler en tout ſa ville à l'ancienne Rome : & pour cela aux avantages qui ne regardent que le matériel il joignit les droits & les priviléges honorifiques. Il voulut que les habitans de Conſtantinople jouiſſent des mêmes exemptions & immunités que ceux de Rome : aulieu que Byzance, ville Grecque, s'étoit juſqu'alors gouvernée par ſes loix, il y ſubſtitua le droit civil Romain, par lequel il ordonna que fuſſent décidées toutes les affaires : la police générale de la ville, la Magiſtrature, les Tribunaux, tout fut réglé ſur ce qui ſe pratiquoit à Rome: enfin Conſtantinople eut un Sénat, que ſon auteur revêtit des mêmes titres & des mêmes honneurs que le Sénat de Rome, mais qui n'atteignit pourtant jamais à la même ſplendeur. Dans la ſuite, lorſque le partage en Empire d'Orient & en Empire d'Occident fut bien établi, le Conſulat fut auſſi partagé entre les deux villes Impériales. Rome fourniſſoit un Conſul, & l'autre étoit tiré de Conſtantinople.

Conſtantin veut l'égaler à Rome. Sénat de C. P. *Tillem. Conſt. art.* 67.

La grandeur de Conſtantinople, Dédicace de la ville.

telle que je l'ai repréſentée dans la courte deſcription que je viens d'en donner, fut l'ouvrage d'un grand nombre d'années & de pluſieurs Princes. Mais tout ce qui put en être exécuté dans le tems de ſa fondation, fut pouſſé avec une extrême diligence. Les fondemens de la muraille qui devoit fermer la ville du côté des terres avoient été poſés en l'année 328. peut-être déja fort avancée : & la ville fut dédiée ſolennellement le Lundi 11. Mai 330. Conſtantin, ſuivant la méthode des Princes, vouloit jouir. Mais il ne put pas forcer les loix de la nature. Ses édifices trop hâtés manquoient de ſolidité : & l'Egliſe des Apôtres vingt ans après ſa conſtruction avoit déja beſoin d'être réparée.

Zoſ. l. II. *Tillem. art.* 64.

La cérémonie de la Dédicace fut tout à la fois religieuſe & civile. Euſébe dit que Conſtantin, par les Egliſes qu'il bâtiſſoit dans Conſtantinople, en même tems qu'il honoroit la mémoire des Martyrs, conſacroit ſa ville au Dieu des Martyrs. C'eſt ce qui fut ſolennellement accompli dans la fête de la Dédicace. Et les réjouiſſances publiques marchérent à la ſuite. Le Prince donna à cette même occaſion

Euſ. de vit. Conſt. III. 48.

Tillem. art. 67.

des jeux de Cirque, & fit diſtribuer des vivres au peuple. La mémoire de ce grand jour fut célébrée à perpétuité, & dans l'Egliſe par un office, & dans la ville par des courſes de chariots, & par la ceſſation de toute procédure judiciaire.

Ce fut ſans doute dans la ſolennité de la Dédicace que Conſtantin changea l'ancien nom de Byzance, & lui donna le ſien, l'appellant *la ville de Conſtantin*, Κωνσταντίνου πόλις, d'où nous avons fait *Conſtantinople*. Il voulut auſſi quelle fût nommée *la nouvelle* ou *la ſeconde Rome*, & il en fit une loi expreſſe, qui fut gravée ſur une colonne de pierre, que l'on dreſſa dans un des lieux les plus apparens de la ville, à côté de ſa ſtatue équeſtre. *Socrat. I. 16.*

J'ai tracé juſqu'ici la ſuite des aggrandiſſemens de Conſtantin, depuis le premier dégré de ſon élévation juſqu'au faîte de la puiſſance où il parvint par ſes vertus & par la protection divine. Ce Prince ne fut pas ſeulement guerrier : il réunit en lui toutes les qualités qui convenoient à ſon rang ſublime. Il fut ſage Légiſlateur : il fut zêlé pour la propagation du Chriſ-

tianiſme & pour la deſtruction de l'idolatrie. C'eſt ſous ces différens points de vûe que je dois le peindre maintenant.

§. II.

Loix de Conſtantin contre les malverſations des Juges & des Officiers. Par rapport aux devoirs des Juges. Contre l'avidité des Avocats. Pour le maintien de l'ordre judiciaire & des loix. Contre la rigueur des Formules Teſtamentaires. Loix ſévéres touchant la punition des crimes. Contre les Libelles diffamatoires. Contre les Délateurs. Contre les concuſſions. Pour interdire les traitemens trop rigoureux contre les débiteurs du Fiſc. Pour adoucir la rigueur des confiſcations. Pour ordonner que les Priſonniers ſoient traités avec humanité. Tous les Priſonniers mis en liberté à l'occaſion d'une réjouiſſance publique. Loi contre les Accuſateurs téméraires en matiére de crime de Léſe-Majeſté. Pour diminuer & égaler les impoſitions. Loix pour modérer les uſures, & pour abolir une nature de Contrats tendante à dépouiller le débiteur. Pour protéger les travaux de la campagne. Loix en faveur des

Mineurs, des Veuves, des foibles. Attention d'humanité pour les Esclaves. Loi pour prévenir les meurtres des enfans que leurs péres ne peuvent nourrir. Loix en faveur de la liberté. Loi pour maintenir la pureté des mœurs. Loix qui regardent les gens de guerre. Il affoiblit l'autorité de la charge de Préfet du Prétoire. Frontiéres dégarnies, ſi l'on en croit Zoſime. Goût de Conſtantin pour les Sciences & les Arts. Loix en faveur de ceux qui les profeſſent. Piété Chrétienne de Conſtantin. Il fit gloire de la profeſſion publique du Chriſtianiſme. Il abolit le ſupplice de la croix. Il défend de marquer au front les criminels. Il bâtit une Egliſe magnifique ſur le S. Sépulchre, que la piété d'Héléne ſa mére avoit découvert. Invention de la Croix. Egliſes bâties par ſainte Héléne à Bethléhem & ſur le Mont des Oliviers. Charité & humilité de ſainte Héléne. Sa mort. Elle fut Princeſſe prudente & habile. Honneurs rendus à ſa mémoire. Egliſe conſtruite par ordre de Conſtantin à Mambré. Reſpect de ce Prince pour l'Epiſcopat. Pro-

tection accordée par lui à l'Egliſe. Il comble les Eccléſiaſtiques de priviléges & de faveurs. Loi pour ordonner la célébration du Dimanche. Loi qui ſouſtrait le célibat aux peines prononcées par l'ancien Droit. Loi pour défendre les combats de Gladiateurs. Ménagemens que Conſtantin garde, & qu'il pouſſe très loin, par rapport aux ſuperſtitions qu'il trouva dominantes. Il entreprit néantmoins & avança beaucoup la ruine de l'Idolatrie. Deſtruction des Temples d'Héliopolis, d'Aphaque, & d'Eges en Cilicie. Grand nombre d'Idolâtres déſabuſés. Toiſe du Nil tranſportée du Temple de Sérapis dans l'Egliſe Chrétienne d'Aléxandrie. Heureux & rapides accroiſſemens du Chriſtianiſme. Converſion des Ibériens. Lettre de Conſtantin à Sapor en faveur des Chrétiens de la Perſe. Hormiſdas frére aîné de Sapor, fugitif de ſa patrie, retiré auprès de Conſtantin, & Chrétien. Conduite perſonnelle de Conſtantin réglée par la piété. Pardon des injures. Averſion pour les louanges immodérées. Remontrance de Conſtantin à un Courti-

ſan avide. Il pécha par trop de bonté. Il doit être regardé comme un grand Prince. Injuſtice des reproches que lui fait Julien l'Apoſtat. Hommages rendus à la grandeur de Conſtantin par les Etrangers & les Barbares. Rébellion de Calocérus, promptement étouffée. Fête de la trentiéme année de Conſtantin. Il meurt comblé de gloire. Sa mémoire a toujours été en bénédiction. Ecrivains qui ont fleuri ſous ſon régne. Conſtantin lui-même. Euſébe de Céſarée. Lactance. Les Ecrivains de l'Hiſtoire Auguſte. Euménius & Nazaire, Orateurs. Optatien, Panégyriſte. Commodien & Juvencus. Averſion de Conſtantin pour les Philoſophes. Sopatre mis à mort. Concluſion de tout l'Ouvrage.

EN entreprenant de faire connoître la ſageſſe de Conſtantin dans la Légiſlation, je ne prétens pas accumuler ici toutes les Loix que ce Prince a publiées pendant un régne de plus de trente ans, & dont pluſieurs entrent dans des détails qui ſont plus du reſſort de la Juriſprudence que de l'Hiſtoire. Je ſaiſirai ce qu'il y a de

plus général, & ce qui ſe rapporte aux grandes vûes du Gouvernement & du bien commun de la ſociété.

L'amour de la juſtice & le zêle contre les oppreſſeurs des peuples ſont les premiéres qualités d'un Souverain qui connoît ſes devoirs. Je ne ſais ſi jamais aucun Prince a exprimé ces ſentimens d'une façon plus énergique que ne l'a fait Conſtantin dans une loi de l'an 325, adreſſée à tous les ſujets de l'Empire. [a] « Si quelqu'un, dit-il, de » quelque rang ou condition qu'il ſoit, » ſe croit en état de prouver manifeſ- » tement quelque injuſtice commiſe » par qui que ce puiſſe être de ceux » qui exercent l'autorité en mon nom, » Juges, Comtes, Miniſtres, ou Offi- » ciers de mon Palais; qu'il ſe pré- » ſente avec confiance; qu'il s'adreſſe » directement à moi: j'écouterai tout » par moi-même, je prendrai moi mê- » me connoiſſance de tout: & ſi le fait » eſt prouvé, je me vengerai de ceux

Loix de Conſtantin contre les malverſations des Juges & des Officiers. *Cod. Theod. lib. IX. tit. 1. leg. 4.*

a Si quis eſt, cujuſcumque loci, ordinis, dignitatis, qui ſe in quemcumque Judicum, Comitum, Amicorum, vel Palatinorum meorum, aliquid veraciter & manifeſtè probare poſſe confidit, quod non integre atque juſtè geſſiſſe videatur, intrepidus & ſecurus accedat, interpellet me: ipſe audiam omnia, ipſe cognoſcam; &, ſi fuerit comprobatum, ipſe me vindica-

» qui m'auront trompé par de faux » dehors d'intégrité ; & au contraire » je récompenſerai par des largeſſes, » j'éléverai en honneurs celui qui aura » découvert & prouvé le crime. Ainſi » puiſſe la Divinité ſouveraine m'être » toujours propice, & continuer de » me protéger, en maintenant pareil- » ment la République dans un état » floriſſant ».

Telle étoit donc l'intention du Prince, atteſtée même avec ſerment, par rapport aux Officiers du premier ordre, qui ne relevoient que de lui. Quant à ce qui regarde les Miniſtres ſubalternes de la Juſtice, qui ſouvent n'exercent pas de moindres véxations, & même avec moins de pudeur, Conſtantin charge dabord leurs ſupérieurs de les réprimer ; mais en cas de négligence de la part des Magiſtrats, il ouvre le recours à ſon autorité ſuprême. Les termes de la loi ſont très remarquables, & annoncent la plus grande ſévérité. « Que les Officiers deſtinés » à ſervir les Tribunaux ceſſent d'exer-

Cod. Theod. lib. I. tit. 7. leg. 1.

bo . . . . de eo qui me uſque ad hoc tempus ſimulatâ integritate deceperit : illum autem qui hoc prodiderit & comprobaverit, & dignitatibus & rebus augebo. Ita mihi ſumma Divinitas ſemper propitia ſit, & me incolumem præſtet ut cupio, felicisſimâ & florente Republicâ.

» cer leurs rapines : qu'ils ceſſent dès
» ce moment, ou la mort ſera leur ſa-
» laire. Qu'ils n'exigent rien des plai-
» deurs pour les audiences publiques
» ou particuliéres du Magiſtrat. L'ac-
» cès auprès du Juge doit être égale-
» ment libre au riche & au pauvre.
» Que l'avidité de ceux qui délivrent
» les Actes, ſe renferme dans les bor-
» nes d'un modique ſalaire. S'il ſe
» commet quelque malverſation en ces
» différens genres, ceux qui ſe trou-
» veront léſés s'adreſſeront en premier
» lieu au Chef du Tribunal. S'il né-
» glige d'y mettre ordre, nous per-
» mettons à tous de porter leurs plain-
» tes au Commandant de la Province,
» ou au Préfet du Prétoire, afin
» qu'inſtruits nous-mêmes du crime
» par l'un ou par l'autre, nous ordon-
» donnions le ſupplice du coupable ».

Par rapport aux devoirs des Juges. *Lib. II. tit. 18. leg. 1.*

L'adminiſtration de la juſtice demande des ſoins, de la vigilance. Conſtantin le ſavoit, & rien n'eſt plus beau que les Loix qu'il preſcrit aux Juges dans l'exercice de leur miniſtére. Il veut que le Juge prête aux plaideurs une patience qui ne ſache point ſe laſſer ; qu'il les écoute, qu'il leur donne tout le tems de s'expliquer, qu'il les interroge mê-

me pour tirer d'eux de plus amples éclairciſſemens. Mais il ne requiert pas moins la célérité, qui étoit d'autant plus néceſſaire alors, que le Droit Romain marquoit pour l'inſtruction de chaque affaire un terme fatal, au-delà duquel il n'étoit plus permis de produire, & le jugement ſe rendoit par forcluſion. Si ce retardement étoit arrivé par le fait de la partie, elle ne pouvoit s'en prendre qu'à elle-même. Mais ſi la faute venoit du Juge, Conſtantin veut & ordonne que l'on prenne ſur les biens de ce Juge négligent de quoi dédommager la partie qui en a ſouffert.

Tit. 6. leg. 2.

Contre l'avidité des Avocats.

Il a été ſouvent fait mention dans cette Hiſtoire, d'efforts tentés pour mettre un frein à l'avidité des Avocats, qui même dans la régle auſtére ne devoient abſolument rien recevoir de leurs cliens. Cette régle étoit de difficile exécution, & peutêtre impratiquable dans ſa rigueur. Auſſi Conſtantin ne prétendit-il pas la faire revivre. Mais il tonne contre les conventions infames des Avocats, qui examinant non le droit mais les biens de ceux qui avoient beſoin de leurs ſecours, les obligeoient de leur céder par acte ce qu'ils poſſé-

Tit. 10. leg. 1.

doient de meilleur, ſoit en fonds de terre, ſoit en beſtiaux ou en eſclaves. L'Empereur déclare les Avocats qui feront cet odieux trafic de leur talent indignes d'être admis dans le commerce des honnêtes gens, & il les exclut du barreau.

Pour le maintien de l'ordre judiciaire & des Loix. *Lib. I. tit. 1. leg. 1.*

On voit par ces diſpoſitions quelle étoit l'attention de Conſtantin à maintenir l'ordre judiciaire & l'obſervation des Loix. Il reſpectoit ce double objet au point de ne pas ſouffrir que les Reſcrits mêmes des Princes pûſſent y donner atteinte. C'eſt ce qu'il témoigne ſolennellement dans deux Conſtitutions, par l'une deſquelles il ordonne que ces ſortes de Reſcrits, lorſqu'ils ſont contraires aux Loix, n'ayent aucune force, de quelque maniére qu'ils ayent été obtenus, parce que les Juges doivent plutôt ſe conformer aux Loix publiques & générales : par l'autre il défend d'admettre les Reſcrits contre les choſes jugées, & il veut que celui qui les a obtenus ne ſoit pas même écouté. *Lib. IV. tit. 16. leg. 1.*

Contre la rigueur des formules teſtamentaires.

Pour ſimplifier les affaires & obvier aux chicanes, Conſtantin commença à dénouer les liens des formules de l'ancien Droit, qui étoient toutes de

rigueur, enſorte que l'erreur d'une ſyllabe rendoit un acte invalide. Ce Prince diſpenſa les Teſtateurs de cette néceſſité gênante : & il ordonna que les volontés des mourans, même exprimées en langage ordinaire & commun, ſeroient exécutées. Les ſucceſſeurs de Conſtantin entrérent dans ſon eſprit : & les formules furent abolies par l'autorité de Conſtance, & encore plus expreſſément par Théodoſe le jeune.

Euſeb. de vit. Conſt IV. 26.

Cod. Juſtin. lib. II. tit. 58.

Loix ſévéres touchant la punition des crimes.

Cod Theod. lib. IX. tit. 15. leg. 1. & tit. 1. leg. 1.

Rigide vengeur du crime Conſtantin renouvella l'ancien ſupplice des parricides, dont l'uſage avoit été aboli par une loi de Pompée : & par rapport aux crimes de rapt ou d'uſurpation violente du bien d'autrui, il voulut que la peine ne pût en être éludée ou même différée ſous prétexte de la qualité de ceux qui s'en ſeroient rendu coupables. Il ordonna par une loi expreſſe que les Sénateurs qui auroient commis de ſemblables forfaits dans la Province, fuſſent jugés & punis ſur les lieux par les Juges ordinaires, ſans pouvoir profiter du privilége accordé à leur dignité, de n'être juſticiables que du Préfet de la ville de Rome.

Contre les li-

Ses diſpoſitions contre les libelles

diffamatoires ſont très rigoureuſes. Il ne ſe contente pas de déclarer que ces ouvrages de ténébres ne pourront nuire à la réputation de ceux qu'ils attaquent. Il veut qu'on les livre aux flammes, & que les auteurs, ſi on les découvre, ſoient forcés par les Magiſtrats à prouver ce qu'ils ont avancé, ſous peine, s'ils ne peuvent y réuſſir, d'être traités comme calomniateurs : &, ſuppoſé même qu'ils ayent à alléguer des preuves ſuffiſantes, il ne les exempte pas de la punition qui eſt dûe à leur malignité & à leur audace.

belles diffamatoires. *Tit.* 34. *leg.* 1-4.

J'ai déja parlé des Loix publiées par Conſtantin contre les Délateurs. Les pourſuites de ces hommes malfaiſans avoient deux objets. Quelquefois ils accuſoient les perſonnes : dans d'autres occaſions ils dénonçoient des biens appartenans au Fiſc, & injuſtement poſſédés, à ce qu'ils prétendoient, par des particuliers. Ils coloroient leurs véxations du prétexte d'amour du bien public, ou de chaleur pour les intérêts du Prince. Leur vrai motif étoit l'avidité du gain, & l'eſpoir d'une proie ſouvent ſanglante. Le zêle de l'Empereur contre ces

Contre les Délateurs. *Lib. X. tit.* 10. *leg.* 1-3.

odieux brigands égale celui du citoyen. Il qualifie les délateurs de monſtres exécrables que l'on doit avoir en horreur comme l'un des plus grands fléaux de la vie humaine. Il veut que, lorſqu'ils accuſent, faute par eux de prouver leurs allégations, le Juge leur faſſe couper la langue, & les envoye au ſupplice. Pour ce qui eſt des affaires où il s'agiroit de revendiquer au Domaine du Prince des poſſeſſions qui en auroient été diſtraites ſans titre, il ordonne qu'elles ſoient pourſuivies par les Avocats du Fiſc, & que les délateurs ne ſoient pas écoutés, mais punis.

Contre les concuſſions. *Tit. 15. leg. 1.*

Il paroît par ce dernier article que l'intention de Conſtantin étoit que les deniers du Fiſc ne fuſſent ni négligés par ceux qui devoient en prendre ſoin, ni exigés avec rigueur & injuſtice. Ailleurs il menace de châtiment les Avocats du Fiſc, s'ils ne rempliſſent diligemment leurs fonctions : mais en même tems il leur défend étroitement de tourmenter les particuliers par des procès intentés ſans cauſe légitime ; & ſi le cas arrive, il invite les parties léſées à s'en plaindre, en leur promettant bonne juſtice de leurs oppreſſeurs.

Lib. VIII. tit. 10. leg. 1.

Assûrer aux citoyens la possession tranquille de leurs biens étoit pour lui un objet capital, auquel il sacrifioit ses propres intérêts. C'est dans cet esprit qu'à l'occasion des fêtes de sa dixiéme année il publia une Constitution, par laquelle il maintenoit les possesseurs de bonne foi en pleine & paisible jouissance de tout ce qu'ils pouvoient avoir acquis des dépendances du Domaine, soit par donation des Princes, soit à quelque autre titre : & quatre ans après, il défendit de faire revivre les actions & prétentions même légitimes que le Fisc auroit à exercer contre des particuliers, si l'on avoit une fois laissé passer le tems de les poursuivre ; & pour les abolir sans ressource il ordonna que l'on en brulât toutes les piéces. Il se faisoit un devoir si essentiel de protéger ses sujets contre les concussions, que l'on peut dire qu'il a même outré la sévérité contre les concussionnaires. Car si quelquun de ses Intendans étoit convaincu de ce crime, il le condamnoit par une loi expresse à la peine du feu, autorisant cette rigueur par une raison remarquable. « Ceux [a] qui nous appartien-

Lib. IV. tit. 13. leg. 1.

Lib. X. tit. 1. leg. 3.

Tit. 4. leg. 1.

a Gravior pœna constituenda est in hos qui nostri juris sunt & nostra debent custodire mandata.

» nent, dit-il, ſont plus obligés que » les autres à obſerver nos Ordonnan- » ces, & plus coupables lorſqu'ils y » manquent ».

C'eſt dans la levée des tributs qu'il y a plus de facilités d'exercer les concuſſions. On voit par différentes loix que Conſtantin eſt très attentif à empêcher que les Financiers & leurs commis n'exigent des peuples plus qu'il n'eſt dû, & à punir les contrevenans.

Lib. XI. tit. 1. leg. 3. & tit. 7. leg. 1.

L'inſolence des Juges, ſuivant qu'il s'exprime lui-même, avoit mis en uſage des rigueurs tortionaires, les empriſonnemens, les fouets, & autres peines corporelles, contre les débiteurs trop lents à payer les droits du Prince. Conſtantin condamne & défend toutes ces violences. « Les priſons, » dit-il, ſont pour les criminels. Si » quelquun refuſe opiniâtrément de » contribuer aux beſoins de l'Etat; » on peut le mettre à la garde d'un » ſoldat, ſes biens répondront de ce » qu'il doit : mais ſa perſonne ſera » exemte de tout mauvais traitement : » & nous eſpérons que l'indulgence » dont nous uſons ſera un motif pour » nos ſujets de ſe porter d'autant plus » volontiers à nous aider à ſoutenir les » charges publiques ».

Pour interdire les traitemens trop rigoureux contre les débiteurs du Fiſc. *Tit. 7. leg. 3.*

Cette loi détruit une des calomnies de Zoſime, qui accuſe Conſtantin d'avoir employé les plus dures & les plus criantes véxations, & même les tourmens, pour la levée d'un impôt fameux dans l'Hiſtoire ſous le nom de Chryſargyre. C'étoit un droit qui ſe levoit de quatre ans en quatre ans ſur tous ceux qui exerçoient le commerce. Zoſime a encore ſuivi ſon penchant à décrier Conſtantin, lorſqu'il aſſûre que ce Prince fut l'inventeur de cet impôt, dont l'antiquité paroît remonter juſqu'au delà du tems où régnoit Aléxandre Sévére. Conſtantin avoit plus d'inclination à ſoulager les peuples, qu'à les ſurcharger. Un grand nombre de ſes loix reſpirent l'indulgence : & je vais en ajouter quelques exemples à ceux que j'ai déja rapportés.

Lamprid. Alex. Sev. c. 32.

Pour diminuer & égaler les impoſitions.

Ainſi par un réglement fait à perpétuité il diminua d'un quart les impoſitions ſur les terres : & comme cette eſpéce de taille réelle ſe levoit d'après un cadaſtre dans lequel pluſieurs ſe plaignoient d'être traités avec injuſtice, il ordonna en faveur des complaignans un nouvel arpentage, qui ramenât toutes choſes à l'égalité.

Euſeb. de vit. Conſt. 2. 3.

Pour adoucir la rigueur des confiscations.

Cod. Theod. lib. IX. tit. 42. leg. 1.

Il modéra l'effet des confiscations prononcées contre les criminels. Nous avons dans le Code Théodosien une loi de ce Prince, qui déclare non sujettes à la confiscation les possessions particuliéres des femmes de ceux qui ont été condamnés pour crime, & même les donations qu'ils leur ont faites avant que d'être accusés. Il étend la même faveur à leurs enfans émancipés : & s'ils les ont encore en leur puissance, l'Empereur veut qu'on l'instruise du nombre & des prétentions de ces enfans malheureux, sans doute afin de pouvoir procurer quelque adoucissement à la calamité où les réduit le crime de leurs péres.

Pour ordonner que les prisonniers soient traités avec humanité.

Lib. IX. tit. 3. leg. 1.

L'humanité de Constantin se manifeste encore dans une loi qui regarde les prisonniers détenus pour raison de quelque crime dont on les accuse. Il veut que l'on hâte l'instruction de leur procès, parce que la mort dans les prisons est cruelle pour un innocent, & trop douce pour un coupable. Pendant que l'on instruit leur affaire, il défend de les enfermer dans des cachots, où ils soient privés de la vûe du soleil, & de la jouissance de la lumiére. Il défend pareillement qu'on

leur faſſe porter des chaînes qui les ſerrent, qui les tourmentent, qui entrent dans les chairs. Une chaîne lâche ſuffit pour s'aſſûrer de la perſonne du priſonnier, & elle n'eſt pas un ſupplice. Enfin la même loi ordonne des peines contre les Géoliers qui traiteront avec cruauté les priſonniers commis à leur garde.

Tous les priſonniers mis en liberté à l'occaſion d'une réjouiſſance publique. *Tit. 38. leg. 1.*

Les ſentimens de commiſération vainquirent même dans Conſtantin, à l'occaſion d'une réjouiſſance publique, l'attention à maintenir la ſévérité des Loix. Criſpus ſon * fils & Héléne ſa mére ſe diſpoſant à venir à Rome, on leur préparoit une fête: & pour en augmenter la joie, l'Empereur ordonna que l'on mît en liberté tous les priſonniers, à l'exception ſeulement des meurtriers, des empoiſonneurs, & des adultéres.

Loi contre les accuſateurs téméraires en matiére de crime de léſe-majeſté. *Tit. 5. leg. 1.*

Il n'excepte point de la grace, comme l'on voit, les criminels de léſe-majeſté. Ce genre d'accuſation, qui avoit donné lieu ſous les premiers Empereurs à tant d'injuſtices & de cruautés,

* *Par rapport à l'événement qui donna lieu à la fête publique dont il eſt parlé dans la loi, je ſuis l'interprétation de Jacques Godefroi, qui ſouffre quelque difficulté, mais qui paroît être tout ce qu'on peut dire de plus vraiſemblable.*

ne paroiſſoit pas à Conſtantin un objet privilégié pour lequel nulle rigueur ne fût exceſſive. Son intention étoit ſans doute, & devoit être, que ce crime fût puni lorſqu'il étoit prouvé. Mais il eut aſſez de confiance & de nobleſſe de ſentimens, pour en rendre la pourſuite difficile & périlleuſe à ceux qui l'entreprendroient. Comme en cette matiére les accuſés étoient ſoumis à la queſtion, de quelque condition & dignité qu'ils fuſſent, Conſtantin par une nouvelle loi y ſoumet les accuſateurs eux-mêmes, s'ils n'apportent pas des preuves ſuffiſantes : & pour ce qui eſt des eſclaves & des affranchis qui ſe rendroient dénonciateurs contre leurs maîtres ou leurs patrons, il veut que ſans les écouter on les envoye au ſupplice.

Loi pour modérer les uſures, & pour abolir une nature de contrats tendante à dépouiller le débiteur. *Lib. II. tit. 33. leg. 1. & Lib. III. tit. 2. leg. 1.*

La condition des débiteurs étoit très dure ſelon les loix Romaines, ainſi qu'on a pû le voir en plus d'un endroit de l'Hiſtoire de la République : & les riches qui prêtoient ne ſe contentoient pas même des avantages qui leur étoient accordés par la loi. Ils exigeoient des uſures criantes, & d'ailleurs ils avoient mis en uſage une ſorte de contrat par lequel l'emprunteur

teur engageoit ſes biens fonds, ou en tout ou en partie, pour ſûreté de l'argent qu'il recevoit, ſous cette clauſe rigoureuſe que faute par lui de payer au terme préfix, les biens engagés paſſoient au pouvoir du créancier. Conſtantin mit ordre à ce double abus, autant que les circonſtances le permettoient. Il ne crut pas ſans doute poſſible d'interdire abſolument l'uſure autoriſée de tout tems par les loix de l'Etat. Mais il rappella & rétablit l'ancien taux, qui fixoit les intérêts de l'argent prêté à douze pour cent. Quant à ce qui regarde les engagemens des biens fonds pour ſûreté de la dette, il abolit entiérement les contrats iniques, qui tendoient à faire paſſer tous les fonds en un petit nombre de mains : & il ordonna que malgré l'expiration du terme fatal, le débiteur ſeroit toujours en droit de revendiquer ſon gage en repréſentant la ſomme qu'il avoit reçue.

Cette nature de réglemens, en ſoulageant les particuliers, faiſoit auſſi l'avantage de l'Etat, qui ne peut manquer de ſouffrir de la répartition trop inégale des biens entre les citoyens. Il eſt de l'intérêt public, que les pe-

tits ne ſoient pas entiérement dépouillés. C'eſt ſur eux que roulent tous les travaux les plus néceſſaires à la ſociété : & ils ne peuvent pas y ſuffire, s'ils ſont réduits à la miſére. Sous ce point de vûe nuls citoyens ne méritent mieux d'être ménagés, que ceux qui s'occupent de la culture des terres. Auſſi Conſtantin témoigne-t-il dans différentes Loix une grande attention à empêcher l'interruption de leurs travaux. Il défend de ſaiſir, même pour deniers Impériaux, les bœufs du labourage, & les eſclaves de charrue. Il défend pareillement à ceux qui voyageoient par autorité publique, de prendre ces mêmes bœufs pour le ſervice de leurs voitures, & il veut qu'ils y employent uniquement ceux des Meſſageries. Enfin, ſi l'on impoſe des corvées aux habitans de la campagne, il excepte les tems des ſemailles & de la récolte, pendant leſquels il entend que l'on reſpecte des occupations ſi importantes au genre-humain.

Pour protéger les travaux de la campagne. *Lib. II. tit. 30. leg. 1. & VIII. 5. 1. & XI. 16. 4.*

Tous ceux dont les perſonnes ou les cauſes ſont favorables ſuivant les principes de l'équité naturelle éprouvent les attentions bienfaiſantes de Conſ-

Loix en faveur des mineurs, des veuves, des foibles. *Cod. Theod.*

tantin dans les Loix dont il eſt auteur. Ainſi par un nouveau réglement il augmente les reſſources & les moyens de défenſe des mineurs contre les fraudes de leurs tuteurs. Par une autre loi il ordonne que les pupilles, les veuves, les infirmes, s'ils ont des procès, ne puiſſent être obligés de venir plaider devant le Prince, mais qu'ils ſoient jugés ſur les lieux: & au contraire il leur accorde le droit de porter leurs cauſes au pied du Trône, s'ils craignent la puiſſance de leurs parties adverſes dans la Province où ils habitent. Lorſqu'il s'agit de nouvelles impoſitions, il veut que la répartition en ſoit faite dans chaque ville non par les premiers citoyens, mais par le Magiſtrat de la Province, de peur que le crédit des riches ne faſſe tomber ſur les foibles la plus grande partie du fardeau.

II. 16. 1. & Cod. Juſt. V. 37. 22.

Cod. Theod. I. 10. 2.

XI. 16. 3.

Il n'eſt pas juſqu'aux eſclaves, que ne juge dignes de ſes ſoins la bonté de Conſtantin. Dans les partages des terres, que ſuivoit néceſſairement le partage des eſclaves, il défend de ſéparer les maris de leurs femmes, les péres & méres de leurs enfans: & ſi l'on a manqué à cette attention d'huma-

Attention d'humanité pour les eſclaves.

II. 25. 1.

nité, il charge l'officier public de remédier à ce désordre, & de réunir par l'habitation ce que des liens sacrés ont uni par le droit de la nature.

Loi pour prévenir les meurtres des enfans que leurs péres & méres ne peuvent nourrir. XI, 27. 1.

Une loi très importante, parce qu'elle regarde un objet infiniment touchant, est celle par laquelle il assûre la vie aux enfans qui naissent de parens pauvres, & épargne un crime à leurs péres. On sait que les Loix Romaines donnoient aux péres le droit de vie & de mort sur leurs enfans; & souvent ce droit étoit impitoyablement exercé sur des enfans qui venoient de naître, & leurs péres hors d'état de les nourrir, avoient la barbarie de les tuer. Constantin, pour prévenir ces parricides, pour conserver des citoyens à l'Etat, ordonne au Préfet du Prétoire, dès qu'on lui aura présenté un enfant que son pére ne peut point nourrir, de hâter le secours, parce que les besoins des premiers momens qui suivent la naissance ne souffrent point de délai; de lui fournir sur le champ les alimens & tout ce qui lui est nécessaire: & il affecte à cette dépense que la charité & la politique recommandent également, & le tréfor Impérial, & son domaine particulier.

Loix en faveur de la liberté. V. 6. 1.

Conſtantin ſignale auſſi dans diverſes Loix ſon zêle à protéger la liberté des citoyens. Non ſeulement il rétablit dans la jouiſſance d'un droit ſi précieux ceux qui l'avoient perdu ſous la tyrannie de Maxence : (on pourroit croire que ſon intérêt propre avoit autant de part à cette diſpoſition, que l'équité) mais dans des loix poſtérieures il procure toutes les facilités imaginables à tous ceux qui ſont réduits injuſtement en ſervitude, pour revendiquer la liberté qui leur appartenoit par le droit de la naiſſance. Il ne veut pas que dans les cauſes de cette nature on puiſſe oppoſer la preſcription même de ſoixante ans.

IV. 8. 1. & 2.

Cod. Juſt. VII. 22.

Loix pour maintenir la pureté des mœurs.

Ce Prince, qui reſpectoit & pratiquoit les régles de la chaſteté dans ſa conduite perſonnelle, ne pouvoit manquer de manifeſter dans les loix qu'il a portées, ſon zêle pour cette vertu, & d'employer ſon autorité pour empêcher les déſordres contraires. Nous avons déja obſervé qu'en accordant grace, l'an de J. C. 322. à tous les criminels, il excepte les adultéres, qu'il met de niveau dans ſa loi avec les meurtriers & les empoiſonneurs. Il augmenta la peine du crime de rapt :

Cod. Theod. IX. 24. 1.

& il ne ſe contenta pas de ſoumettre le raviſſeur au ſupplice le plus rigoureux. Il y condamna pareillement la perſonne enlevée, ſi elle avoit donné ſon conſentement : & ſuppoſé que ce conſentement ne fût pas prouvé, ſe perſuadant néantmoins difficilement qu'elle puiſſe être abſolument innocente, il la prive de la ſucceſſion de ſes pére & mére. Il étend la ſévérité juſques ſur les confidentes, ſur les eſclaves qui auront favoriſé l'enlévement, ſur les parens même qui ſeroient négligens à en pourſuivre la vengeance. Seulement il diverſifie les peines ſelon le dégré de la faute, & la qua-
IV. 9. 1. lité des perſonnes. Il renouvella & aggrava l'ancienne & ſalutaire rigueur de l'Arrêt du Sénat rendu ſous l'Empereur Claude contre les femmes qui s'abandonnoient à des eſclaves. Il éta-
IX. 8. 1. blit la peine du * banniſſement per-

* *Je n'ai pas voulu me ſervir du mot* Déportation, *qui eſt le terme propre, mais moins connu que celui de* banniſſement perpétuel. *Il y a pourtant de la différence entre ces deux peines. Par la* déportation *le criminel étoit renfermé dans une iſle : & le* banniſſement *laiſſe celui qui y eſt condamné en liberté d'aller où il veut hors le pays d'où il eſt banni. Mais ces mêmes peines ſe reſſemblent en ce point eſſentiel, qu'elles ſont les plus rigoureuſes de leur genre, & qu'elles emportent l'une & l'autre confiſcation des biens, & privation de tous les droits de citoyen.*

pétuel & de la confiſcation des biens contre le tuteur qui auroit corrompu une pupille confiée à ſes ſoins. Il défendit qu'aucun homme marié osât entretenir une concubine. Il entreprit d'abolir le crime contre nature, ſouvent toléré par les plus ſages de ſes prédéceſſeurs : & s'il ne put réuſſir à en effacer tout veſtige, au moins il en réprima la licence par l'atrocité du ſupplice. Sa vigilance ſe porta à tout ce qui peut intéreſſer la pudeur. Il ordonna que dans les priſons les différens ſéxes fuſſent ſéparés par la différence des logemens & des quartiers. Il défendit que les femmes, pour cauſes de dettes, même publiques, pûſſent être tirées de leurs maiſons, qui ſont comme un ſanctuaire où la modeſtie de leur ſéxe leur apprend à ſe renfermer : & il décerna la peine de mort contre les Juges qui ordonneroient & feroient exécuter une pareille violence.

Cod. Juſt. XXV. 26.

Tillem. Conſt. art. 56.

Cod. Theod. IX. 3. 3.

I. 10. 1.

Dans toutes ces différentes Loix, ſi pleines de ſageſſe, d'équité, de zêle pour la juſtice & pour la pureté des mœurs, il eſt aiſé de ſentir une impreſſion de l'eſprit du Chriſtianiſme, dont Conſtantin faiſoit profeſſion lorſ-

qu'il les porta. D'autres loix du même Prince ont un rapport plus direct & plus immédiat à la Religion: & je dois en rendre compte au Lecteur, après néantmoins que j'aurai dit un mot de celles qui regardent les gens de guerre & les gens de Lettres.

Loix qui regardent les gens de guerre.

On ſait combien l'affection des troupes étoit néceſſaire aux Empereurs Romains, dont le pouvoir tout militaire ſe ſoutenoit plus par les armes que par les Loix. Il eſt remarquable, que dans ce grand nombre de guerres civiles que Conſtantin eut à ſoutenir, ou à entreprendre, il ne ſe ſoit élevé dans ſes armées aucune ſédition, aucune révolte, excepté celle qu'excita Maximien Hercule ſon beaupére en ſon abſence, & qui fut calmée dès qu'il reparut. Il fut redevable de la tranquillité dont il jouit à cet égard, premiérement à ſes grandes qualités, qui lui attirérent l'eſtime & l'admiration des officiers & des ſoldats, & de plus à la conduite qu'il tint par rapport à eux, mêlée d'indulgence & de fermété. On voit par pluſieurs loix du Code Théodoſien qu'il fut très attentif à conſerver & même à étendre les priviléges des vétérans,

VII. 20. 2-5.

à leur assûrer des établissemens, à leur accorder bien des graces & des immunités, soit qu'ils s'adonnassent à l'agriculture ou au commerce. Mais on n'y voit aucune trace de basse complaisance, ni de flatterie, telle que l'avoient pratiquée quelquesuns de ses prédécesseurs, qui se rendant odieux aux peuples par un gouvernement tyrannique mettoient toute leur ressource dans les gens de guerre.

Les fils des vétérans jouissoient des mêmes priviléges que leurs péres, mais pourvû qu'ils fissent la même profession. Souvent ils auroient bien voulu, en s'épargnant les fatigues militaires, retenir les prérogatives de cet état. Constantin veille dans plusieurs Loix à empêcher un abus, qui en augmentant le nombre des privilégiés alloit à la foule des peuples. Il veut que les fils de vétérans, qui parvenus à l'âge de seize ans n'auront pas embrassé le parti des armes, soient compris dans les rôles des contribuables, & qu'ils partagent les fardeaux publics avec leurs concitoyens. *VII.* 22. 1. 2. 4. 5.

Ce Prince, dans une autre loi, prive les Officiers de guerre d'un avantage qu'ils se procuroient contre les *VII.* 4. 1.

réglemens, & qui tournoit à la charge des Provinces. Aulieu de recevoir leurs étapes en nature, ils les demandoient en argent : d'où il réſultoit un double inconvénient. Il falloit impoſer une taxe pécuniaire ſur les peuples : & d'ailleurs les proviſions reſtant dans les magaſins s'y gâtoient, & pour les renouveller, on exigeoit une ſeconde fois ce qui avoit déja été fourni. Conſtantin défend abſolument de payer aux Officiers les étapes en argent : & ce qu'ils auront laiſſé dans les magaſins, il l'adjuge au profit du Fiſc.

VII. 12. 1. On peut juger de la ſévérité avec laquelle ce Prince maintenoit la diſcipline militaire dans ſes armées, par une loi concernant les congés donnés aux ſoldats qui gardoient les frontiéres de l'Empire. Cette loi condamne à la mort l'Officier qui aura accordé le congé, ſi dans le tems il s'eſt fait quelque mouvement de la part des Barbares ; ou au banniſſement perpétuel, dans le cas même que la tranquillité de la frontiére n'aura été troublée par aucune incurſion.

Il affoiblit l'autorité de la charge de Préfet du Prétoire.

Il fit pluſieurs changemens dans la milice, dont je n'entreprendrai point de donner ici le détail, parce qu'ils

ſont liés avec l'Hiſtoire des tems poſtérieurs, qui n'eſt pas de mon plan. Mais je ne puis me diſpenſer d'obſerver l'attention qu'il eut d'affoiblir l'autorité de la charge de Préfet du Prétoire, qui avoit été ſi ſouvent funeſte aux Empereurs.

Les Préfets du Prétoire étoient, comme je l'ai fait remarquer en d'autres occaſions, les Lieutenans du Souverain dans le civil comme dans le militaire, & ſe trouvant ſi près du trône, c'étoit pour eux & une amorce ſéduiſante, & une très grande facilité, pour paſſer du ſecond rang au premier, auquel ils touchoient déja. Conſtantin employa deux moyens pour diminuer le crédit de ces Officiers redoutables. Il en augmenta le nombre, & il reſſerra l'étendue de leur pouvoir. *Zoſ. l. II.*

Le Préfet du Prétoire dans l'origine étoit unique. Dans la ſuite l'uſage s'étoit introduit d'en créer deux aſſez communément, & nous avons vû Commode en établir trois. Mais c'étoit une ſingularité, qui ne tira pas à conſéquence. Conſtantin en porta le nombre à quatre: & aulieu qu'anciennement ces Officiers, lors même qu'ils étoient pluſieurs, exerçoient l'auto-

rité de leur charge en commun & par indivis sur tout l'Empire, il leur assigna quatre Départemens ou Diocéses différens : les Gaules, sous lesquelles étoient compriſes l'Espagne & la Grande Bretagne ; l'Italie avec l'Afrique & les isles intermédiaires ; l'Illyrie, prise dans toute son étendue que nous avons plus d'une fois marquée ; & enfin l'Orient, qui embrassoit l'Asie mineure, la Syrie, & l'Egypte. Cet arrangement étoit une nouveauté : mais en l'établissant Constantin avoit néantmoins l'avantage de pouvoir s'autoriser de ce qui s'étoit pratiqué avant lui. Sous Dioclétien l'Empire avoit été gouverné par quatre Princes, qui avoient chacun leur Préfet du Prétoire : & nous voyons dès le tems de Valérien un Carus Préfet de l'Illyrie & des Gaules, & par conséquent attaché à un Département particulier.

Treb. Tr. Tyr. 18.

Constantin démembra encore d'une autre façon une charge qui lui étoit justement suspecte, & il la priva du pouvoir sur les troupes, ne lui laissant que le soin général de la justice & des finances. Par ce changement il la dénatura. Elle étoit toute militaire dans

ſon établiſſement, & il la rendit purement civile. Pour la remplacer dans le commandement des armes, il créa les maîtres de la milice, qui n'avoient aucune autorité dans le civil. Ainſi la plénitude de la puiſſance ne ſe trouva plus réunie que dans la perſonne du Souverain, & il n'y eut plus d'Officiers qui le repréſentât complétement. Zoſime blâme aigrement cette réforme, comme contraire au bien du ſervice dans le maintien de la diſcipline, & dans les opérations de la guerre. Mais les exemples de tant de révoltes, de tant d'Empereurs détrônés, paroiſſent juſtifier ſuffiſamment les précautions que Conſtantin ſe crut obligé de prendre.

Frontiéres dégarnies, ſi l'on en croit Zoſime.

Le même Ecrivain lui reproche d'avoir retiré les troupes des châteaux qui gardoient les frontiéres, pour les loger dans les villes qui n'en avoient nul beſoin, & d'avoir par cette mauvaiſe politique ouvert l'entrée de l'Empire aux Barbares. Si le fait étoit avéré, il ſeroit peut être difficile d'y trouver une excuſe légitime. Mais Zoſime montre une haine ſi envenimée contre un Prince à qui il ne peut pardonner la deſtruction de l'Idolatrie,

qu'il mérite peu d'être crû dans le mal qu'il dit de lui.

Goût de Conſtantin pour les Sciences & les Arts. *Vict. Epit.*

Conſtantin, ainſi que tous les grands Princes de tous les âges & de tous les pays, aima & favoriſa les Lettres. Il les cultivoit lui-même, & il s'occupoit volontiers, dit un Auteur du tems, à lire, à écrire, à méditer. Euſébe nous a conſervé pluſieurs monumens de l'eſprit & du ſavoir de ce Prince, Lettres, Ordonnances, Diſcours, qui tous roulent ſur la Religion ou ſur des matiéres qui s'y rapportent. Conſtantin dreſſoit lui-même, ſuivant le témoignage de cet Hiſtorien, ſes Edits & ſes Lettres les plus importantes. Il compoſoit lui-même ſes harangues. Il les écrivoit en Latin, dont l'uſage lui étoit plus familier : & des interprétes les traduiſoient en Grec. Connoiſſant par ſa propre expérience, quels avantages un Prince retire des belles connoiſſances, il eut grand ſoin d'en orner l'eſprit de ſes enfans. Il leur donna une éducation digne de leur naiſſance & du rang ſublime auquel ils étoient deſtinés. Il leur choiſit les maîtres les plus excellens dans tous les genres, & il étoit lui-même leur premier maître. Il les inſtruiſit dans

Euſ. de vit. Conſt. IV. 55.

32.

Tillem. Conſt. art. 85.

la piété Chrétienne, dans la ſcience du Gouvernement, dans tous les exercices militaires. Il prit ſoin de leur apprendre à gouter de bonne heure le plaiſir de faire du bien, en employant leurs tendres mains, dès qu'ils ſçurent écrire, à ſigner les brevets de récompenſes & de gratifications. Il voulut que ce riche fond fût relevé & aſſaiſonné en eux par l'étude des Lettres & de l'Eloquence. Nous ne connoiſſons que deux des maîtres auxquels il confia l'inſtruction de leur enfance, & ce ſont des noms qui font grand honneur au diſcernement de Conſtantin. Lactance, le plus bel eſprit de ſon ſiécle, fut Précepteur de Criſpus Céſar; & Æmilius Arborius, célébre Profeſſeur de Rhétorique à Toulouſe, fut mandé à Conſtantinople pour donner des leçons * à l'un des trois Princes enfans de Fauſta.

Nazar. Paneg. Conſt. Aug.

Euſeb. Chron.

Auſon. Prof. 16.

Tout ce détail ſur le goût perſonnel de Conſtantin pour les Sciences & pour les beaux Arts nous fait comprendre combien il ſe porta volontiers à les favoriſer & les protéger comme

Loix en faveur de ceux qui les profeſſent.

* *Auſone ne déſigne que par le nom vague de Céſar celui des trois Princes qu'Arborius inſtruiſit dans l'Eloquence. C'eſt ce qui m'a obligé d'employer auſſi une expreſſion indéterminée.*

Légiſlateur. Il prodigua les immunités & les priviléges aux Médecins, & aux Profeſſeurs de Grammaire & des
Cod. Theod. XIII. 3. 1-3. autres parties de la Littérature. Par différentes Loix il les exemte, eux & leurs biens, de toute charge publique dans les villes où ils habitent, & il leur permet néanmoins d'en poſſéder les honneurs. Il les diſpenſe du ſervice militaire, & de la néceſſité de loger dans les paſſages des troupes : & il étend toutes ces exemptions à leurs femmes & à leurs enfans. Il défend qu'on les véxe par des chicanes odieuſes, & ſi quelquun leur fait un mauvais procès, ou les maltraite en quelque façon que ce puiſſe être, il veut que l'injuſte aggreſſeur ſoit condamné à une amende de cent mille ſeſterces, dont il rend reſponſables les Magiſtrats eux-mêmes, s'ils négligent de l'impoſer & de la faire payer. Telle eſt la protection qu'il croit devoir [a] aux gens de Lettres, afin qu'ils puiſſent librement vaquer à leurs études, & communiquer aux autres les connoiſſances qu'ils ont acquiſes.

L'Architecture eſt par elle-même

[a] Quò facilius liberalibus ſtudiis & memoratis Artibus multos inſtituant.

un Art tout-à-fait digne de l'eſtime & des bienfaits du Souverain. Mais la conſtruction de pluſieurs Baſiliques ſacrées, & ſurtout la fondation de Conſtantinople, rendoit les Architectes ſinguliérement précieux à Conſtantin. C'eſt ſans doute ſur ce motif qu'eſt fondée une de ſes Loix, par laquelle il invite les jeunes gens qui ont du génie & des Lettres à étudier l'Architecture, & les habiles dans cet Art à l'enſeigner publiquement; accordant aux uns l'immunité de toutes charges perſonnelles, pour eux & pour leurs parens, & aſſignant aux autres un ſalaire convenable. XIII. 4. 1.

Il nous reſte maintenant à parler de la piété Chrétienne de Conſtantin, dont nous avons déja mis en œuvre pluſieurs traits, à meſure que l'occaſion s'en eſt préſentée. Mais c'eſt un objet aſſez important, pour mériter un article ſéparé & étendu. Piété Chrétienne de Conſtantin.

J'obſerverai dabord qu'il ne fut point de ceux qui rougiſſent de J. C. & de ſa Croix. Au contraire il en faiſoit toute ſa gloire, & il profeſſa hautement la foi qu'il avoit dans le cœur. Il l'annonçoit & par ſes diſcours, & par ſes actions, & par des monu- Il fit gloire de la profeſſion publique du Chriſtianiſme *Euſ. de vit. Conſt. III. 2. & 3. & IV. 15. & Sozom. 1. 8.*

mens publics & multipliés. Il s'étoit fait repréſenter à l'entrée de ſon Palais, ayant la croix audeſſus de ſa tête, & à ſes pieds le dragon infernal percé de coups & précipité dans les abîmes : & en général de quelque maniére que l'on exprimât ſa reſſemblance, ſoit en ſtatue ou ſur la toile, en grand ou en petit, il voulut qu'on lui donnât l'attitude d'un homme qui prie, les yeux élevés au ciel, & les mains étendues. Il nous reſte encore des médailles de Conſtantin, qui autoriſent ſur ce point le témoignage de l'Hiſtoire.

Tillem. Conſt. art. 86.

Il abolit le ſupplice de la Croix.

Aurel. Vict. & Sozom.

Le reſpect de ce Prince pour la Croix du Sauveur le porta à abolir ce genre de ſupplice, qui de tout tems étoit uſité chez les Romains & chez les Grecs, particuliérement contre les eſclaves. Il ne voulut pas que l'inſtrument de notre ſalut fût déshonoré par un uſage, non ſeulement profane, mais capable d'en inſpirer de l'horreur. Il trouvoit indécent & irréligieux de ſe ſervir de la croix pour la punition des plus vils criminels, pendant qu'il l'érigeoit lui-même en trophée, & qu'il en faiſoit le plus bel ornement de ſon diadême &

de ſes drapeaux militaires. Le texte de cette loi, ſi digne de la piété du premier Empereur Chrétien, ne nous a point été conſervé. Mais elle eſt atteſtée par un Ecrivain Payen, & la pratique de tous les Princes & de tous les peuples qui font profeſſion du Chriſtianiſme, y eſt conforme. Par une conſéquence du même ſentiment religieux, Conſtantin interdit auſſi l'uſage de briſer les jambes des criminels, ſorte de ſupplice qui étoit aſſez ſouvent un accompagnement de celui de la croix, comme il paroît par l'exemple des deux voleurs crucifiés avec J. C.

Il défend de marquer au front les criminels. *Cod. Theod.* IX. 40. 2.

Il regarda comme un devoir de Religion pour lui l'attachement à [a] faire reſpecter dans le viſage humain ce rayon de beauté divine que la main du Créateur y a imprimé. On marquoit ſur le front avec un fer chaud ceux qui étoient condamnés aux mines ou à être enfermés avec les Gladiateurs, afin que s'ils vouloient s'enfuir, ils portaſſent partout la preuve écrite de leur état, & fuſſent partout reconnus. Conſtantin abolit cette cou-

a Quò facies, quæ ad ſimilitudinem pulchritudinis cœleſtis eſt figurata, minimè maculetur.

tume par une loi que nous avons, & il allégue lui-même la raiſon que j'ai énoncée. Mais il y ajoutoit ſans doute dans ſon eſprit un autre motif, qui n'eût pas également frappé ſes ſujets, Payens pour la plûpart. Il ne vouloit point que l'on ſoumît à l'ignominie une partie du corps ſur laquelle les Chrétiens ont toujours été dans l'uſage de recevoir & d'imprimer eux-mêmes le ſceau de la croix.

J'ai raconté avec quel éclat Conſtantin fit paroître ſa vénération pour la croix dès qu'il en eut vû le ſymbole au ciel, & qu'en conſéquence il ſe fut converti à la foi Chrétienne. Mais quand ce gage ſacré de la Rédemption du genre humain eut été découvert en nature par la piété d'Héléne mére de l'Empereur, ce fut alors qu'il déploya toute ſa magnificence pour honorer les myſtéres de l'humiliation du Sauveur.

Il bâtit une Egliſe magnifique ſur le S. Sépulcre, que la piété d'Héléne ſa mére avoit découvert. Invention de la Croix.

Il avoit pris la réſolution d'élever un Temple à J. C. ſur le Calvaire; & Héléne, pour ſeconder ce pieux deſſein, ſe tranſporta à Jéruſalem, & entreprit de découvrir le lieu du crucifiement, la croix ſur laquelle J. C. avoit ſouffert la mort, & la caverne

de ſon ſépulcre. Cette recherche n'étoit pas aiſée, parce qu'Adrien, près de deux cens ans auparavant, avoit, comme je l'ai rapporté, pris plaiſir à cacher & à profaner les lieux conſacrés par les derniers myſtéres de J. C. Il avoit exhauſſé par de grands amas de terre l'endroit de la caverne, qui n'étoit pas loin de celui du crucifiement; & ayant ainſi formé une plateforme, qu'il pava de pierres, il y avoit bâti un temple de Venus, & placé une ſtatue de Jupiter audeſſus du ſépulcre. Il fallut donc commencer par renverſer tout cet édifice d'impiété, détruire le maſſif de pierres qui y avoit ſervi de fondement, & creuſer bien avant juſqu'à ce que l'on trouvât l'ancien ſol. Après que l'on eût emporté une grande quantité de terres, qui furent jettées au loin comme ſouillées & impures, auſſibien que les matériaux & les décombres du bâtiment, enfin on découvrit la grote ſacrée dans laquelle avoit repoſé le corps du Seigneur, & d'où il étoit ſorti triomphant; & en pouſſant la fouille un peu plus avant on apperçut trois croix. Tout le monde ſait (car * nul événement n'eſt

Euſeb. de vit. Conſt. III. 25-43.
Socrat. I. 17.
Sozom. II. 1. 2.
Theodor. I. 16-18.

* *Euſébe ne fait point une mention expreſſe de l'In-*

plus célébre parmi les Chrétiens) par quels miracles Dieu diſtingua la croix de ſon fils de celles des deux voleurs crucifiés avec lui. La guériſon d'une femme mourante, la réſurrection d'un mort, opérées par l'attouchement de l'une des trois croix, & refuſées aux deux autres, manifeſtérent quelle étoit celle ſur laquelle s'étoit accompli le ſalut du genre humain. La pieuſe Impératrice, qui avoit préſidé à tout le travail, fut tranſportée de joie lorſqu'elle ſe vit en poſſeſſion d'un tréſor qu'elle préféroit à toutes les richeſſes de l'Empire. Elle fit couper la Croix ſacrée en deux parties, dont elle laiſſa la plus grande à Macaire Evêque de Jéruſalem, après l'avoir enfermée dans une châſſe d'argent; & elle envoya l'autre à ſon fils, comme un préſent d'un prix ineſtimable. L'Empereur en jugea ainſi, & il voulut faire de ce gage ſi cher à ſa piété la ſauve-

Paulin. Ep. ad Sev.

vention de la Croix; & ſon ſilence a donné lieu à des eſprits hardis de révoquer en doute la vérité du fait. Mais les témoignages poſitifs & infiniment reſpectables qui nous en aſſûrent, ſont trop forts pour céder à un argument négatif, auquel on donne plus d'étendue qu'il n'en a réellement. On peut voir ce qu'ont répondu à cette objection M. de Tillemont, Hiſt. Eccl. T. VII. not. 2. ſur ſainte Héléne, *& ſurtout M. Duguet*, Explic. de la Paſſ. T. X. ch. 14. art. 2.

garde de ſa ville Impériale & de ſon Palais. Il commença peu après à bâtir Conſtantinople : & lorſque les édifices furent en état, le bois ſacré ayant été ſcié par ſon ordre en deux portions, il dépoſa la plus conſidérable dans ſon tréſor, où elle fut conſervée religieuſement par ſes ſucceſſeurs ; & il enferma l'autre dans ſa ſtatue, qui occupoit le milieu de la grande place de la nouvelle ville. Il fit un uſage ſemblable des cloux teints du ſang adorable de J. C. qui avoient été trouvés avec la croix, & qu'Héléne lui avoit tranſmis. Il les inſéra partie dans ſon caſque, partie dans la bride de ſon cheval de guerre, afin qu'ils lui ſerviſſent de défenſe & de protection dans les hazards des combats.

Duguet, Explic. de la Paſſ. Tom. X. ch. 16. art. 2.

Auſſitôt que le ſaint Sépulcre eût été découvert, Conſtantin ſe mit en devoir d'accomplir ce qu'il avoit projetté, & il donna ſes ordres pour la conſtruction d'une Baſilique digne, s'il étoit poſſible, de la ſainteté des lieux, & de ſa magnificence. Il écrivit aux grands Officiers de la Province, pour leur commander d'aſſembler les matériaux les plus précieux, & des ouvriers pour les mettre en œuvre.

Il donna l'intendance de tout l'ouvrage à Macaire Evêque de Jérusalem, & nous avons la lettre qu'il lui adressa à ce sujet.

Cette lettre est remplie de l'esprit de religion & de foi. L'Empereur y témoigne dabord son admiration sur l'œconomie de la divine Providence, qui avoit tenu cachés & ensévelis sous terre pendant près de deux siécles les monumens sacrés des souffrances & de la résurrection du Sauveur, & qui les mettoit en évidence & en gloire dans le tems que le régne du Démon se détruisoit. En effet si ces sacrés monumens avoient été en vûe & à portée de la main des hommes durant les persécutions violentes que l'Eglise a souffertes, il n'est pas douteux que la fureur des ennemis du Christianisme les auroit anéantis, comme elle s'efforça d'abolir les Livres saints. Mais ils avoient été mis en sûreté précisément par les soins que l'impiété avoit pris pour en effacer absolument le souvenir & la connoissance; & ils reparoissoient au moment où la dévotion des Fidéles, appuyée de la puissance séculiére, pouvoit les vénérer avec une entiére liberté. Constantin

tin continue, & il marque le fruit que l'on doit tirer de ce bienfait du ciel. « Mon premier & mon unique vœu, » dit-il, a toujours été que de même » que la preuve de la vérité ſe mani- » feſte de jour en jour par de nouvel- » les merveilles, ainſi nos ames s'em- » braſent toutes d'une nouveau zêle » pour la loi Divine, & qu'elles en » expriment de plus en plus en elles- » mêmes la ſainteté par une parfaite » pureté de mœurs, & par le concert » d'une charité unanime ». Il expli- que enſuite ſes intentions ſur le tem- ple qu'il veut conſtruire, & dont il prétend que la magnificence ſurpaſſe tout ce qui ſe voit de plus beau & de plus riche en quelque ville que ce puiſ- ſe être; & il ordonne à Macaire de choiſir lui-même tout ce qu'il connoîtra de plus éclatant & de plus parfait en matériaux, promettant de les lui faire fournir à ſa volonté.

L'effet ſuivit des ordres ſi précis. Une grande & vaſte Baſilique fut éle- vée, toute incruſtée de marbres, tou- te brillante de dorures. Elle embraſ- ſoit dans ſon étendue, & le lieu du Sépulcre, qui fut orné & embelli ſin- guliérement, & le lieu du crucifiement.

Tillem. Hiſt. Eccl. T. VII. Sainte Héléne art. 5.

C'eſt pourquoi elle ſe trouve appellée le Martyre, l'Egliſe du Calvaire, l'Anaſtaſie ou Egliſe de la Réſurrection, & l'Egliſe de la Croix. Tous ces objets étoient réunis dans une même enceinte, ayant pourtant chacun leur ſanctuaire particulier.

Egliſes bâties par ſainte Héléne à Bethléem, & ſur le mont des Oliviers.

La conſtruction d'un tel édifice étoit une dépenſe qui ne convenoit qu'à l'Empereur. Sainte Héléne voulut auſſi ſatisfaire ſa piété par des monumens proportionnés à ſon état, mais non moins religieux. Elle détruiſit à Bethléem le temple d'Adonis par lequel Adrien avoit profané le lieu où J. C. a pris naiſſance, & elle y éleva une Egliſe conſacrée au Fils de Dieu incarné. Elle en bâtit pareillement une ſur la montagne des Oliviers, à l'endroit où le Sauveur a terminé ſon ſéjour ſur la terre par ſon Aſcenſion glorieuſe. Dans ces deux ouvrages elle fut aidée des libéralités de ſon fils, mais ce fut elle qui eut la premiére part au deſſein & à l'exécution.

Charité & humilité de ſainte Héléne. *Euſ. III. 43-47.*

Elle honoroit ainſi J. C. en Impératrice. Mais elle ſavoit bien que ces pieuſes magnificences, quoique très conformes à l'eſprit de la Religion, n'en ſont pas néantmoins la

partie la plus essentielle ; & que les bonnes œuvres envers les temples vivans du Dieu de miséricorde, sont infiniment plus agréables à ses yeux que la construction des temples matériels élevés à sa gloire. Elle soulageoit par d'abondantes largesses les pauvres, les orphelins, & les veuves. Elle avoit une tendresse particuliére pour les Vierges consacrées à Dieu : & l'on rapporte qu'un jour ayant rassemblé toutes celles de Jérusalem, elle leur donna un repas, dans lequel elle voulut les servir elle-même. Elle aimoit la simplicité, & dans les priéres communes elle se confondoit avec les autres femmes, sans prendre de place distinguée. Elle visita les principales Eglises de l'Orient, & partout elle laissa des preuves de sa libéralité chrétienne & religieuse. Elle pouvoit suffire à toutes ces dépenses que sa charité lui prescrivoit, parce que l'Empereur son fils avoit assez de confiance en elle pour lui permettre de tirer du Tréſor Impérial toutes les sommes dont elle croyoit avoir besoin.

Socr. Soz. Theod. ubi supra.

Elle ne survécut pas longtems à son voyage de Jérusalem, que l'ardeur de son zêle lui avoit fait entreprendre

Sa mort. *Tillem. Hist. Eccl. T. VII. Ste. Hélène.*

malgré le poids des années. Car elle étoit dans une grande vieilleſſe lorſqu'elle viſita les ſaints lieux, puiſqu'elle mourut peu après âgée de quatre-vingts ans.

Sa vie avoit été conſtamment heureuſe, au moins depuis l'élévation de ſon fils ſur le trône des Céſars. Elle vit ce fils unique réunir ſous ſa puiſſance toute l'étendue de la domination Romaine, & trois petits-fils ſembloient lui promettre que l'Empire ſe perpétueroit dans ſa poſtérité. Ajoutez une ſanté ferme, & la vigueur de l'eſprit conſervée pleinement dans un âge fort avancé. Tant de proſpérités ne furent pas pour elle, comme il eſt trop ordinaire, une ſéduction, mais l'aliment de ſa reconnoiſſance & de ſa piété envers Dieu. Elle avoit été longtems engagée dans la ſuperſtition de l'Idolatrie, & ce fut la converſion de ſon fils dont Dieu ſe ſervit pour l'amener elle-même au Chriſtianiſme. Elle l'embraſſa avec un cœur ſincére & un eſprit éclairé : & comblée de mérites devant Dieu & devant les hommes, elle mourut entre les bras de ſon fils, qui lui rendit dans ſes derniers momens tous les devoirs de la piété

filiale, comme il s'en étoit toujours juſques-là fidélement acquité. La tendreſſe & le reſpect de Conſtantin pour une ſi digne mére, eſt ſans doute un des beaux endroits de la vie de ce Prince.

Elle fut Princeſſe prudente & habile.

Hélene fut recommandable par ſa prudence & par l'habileté de ſa conduite. C'eſt ce qui paroît par l'autorité qu'elle conſerva toujours ſur ſon fils; & l'attention qu'elle eut à tenir bas les fréres de Conſtantin, en eſt encore une preuve. Ils étoient trois, Jule Conſtance, Dalmace, & Annibalien, & ils avoient ſur leur frére aîné, comme je l'ai remarqué ailleurs, l'avantage de la nobleſſe du côté de leur mére, qui étoit belle-fille de Maximien Hercule. D'ailleurs il étoit ſans exemple que des fils d'Empereurs fuſſent reſtés dans la condition privée. Ils n'avoient pourtant pas un droit acquis à l'Empire, puiſqu'il étoit électif: & le bas âge où leur pére les laiſſa en mourant, l'inconvénient de partager le domaine de Conſtance Chlore, qui ne faiſoit déja que la quatriéme partie de l'Empire Romain, c'étoient-là des raiſons légitimes pour réunir toute la ſucceſſion paternelle

ſur la tête du ſeul Conſtantin, qui ſe trouvoit en état de la défendre contre l'avidité & l'injuſtice de Galérius. Il ne paroît point qu'Héléne ait pû avoir aucune part à ce premier arrangement, puiſqu'elle ne devoit point être à la cour de Conſtance Chlore, qui l'avoit répudiée. Mais elle ſçut le maintenir par des précautions de prudence. Craignant que les jeunes Princes, ou par eux mêmes, ou par de mauvais conſeils, ne ſe portaſſent à des intrigues contraires à leur devoir & à la tranquillité de l'Etat, elle les tint toujours éloignés de la cour & des emplois, tantôt à Toulouſe, tantôt en quelque autre ville, & enfin à Corinthe, où elle fixa leur ſéjour. Julien l'Apoſtat, fils de Jule Conſtance taxe cette conduite de ruſe artificieuſe d'une belle-mére. M. de Tillemont n'y voit qu'une ſage politique, en ſuppoſant, comme il eſt vrai, que le droit d'hérédité dans les fils d'Empereur n'avoit de force, qu'autant qu'il étoit reconnu & appuyé des ſuffrages du Sénat & des armées. Après la mort d'Héléne, Conſtantin éleva ſes fréres & leurs enfans en dignité. Il en décora * deux

*Auſon. Prof. 16.

Julian. ap. Lib. Or. VII. p. 217.

Tillem. Conſt. art 85.

* *Voyez les Faſtes du régne de Conſtantin.*

du Conſulat. Il renouvella pour Dalmace le titre de Cenſeur, qui n'avoit point été en uſage depuis Valérien, & dont il n'eſt plus fait aucune mention après Dalmace. Il créa pour Jule Conſtance la dignité de *Patrice*, qui étoit un ſimple titre d'honneur, mais qui donnoit rang audeſſus des Préfets du Prétoire, & immédiatement après les Conſuls. Il établit en faveur du même Jule Conſtance & d'Annibalien le titre de *Nobiliſſime*, qui emportoit le droit d'uſer de la robbe de pourpre brodée d'or. Enfin Dalmace ſon frére étant mort avant lui, & ayant laiſſé deux fils, Dalmace & Annibalien, Conſtantin donna à ſes deux neveux part dans ſa ſucceſſion. Il fit l'aîné Céſar, en lui aſſignant pour département la Thrace, la Macédoine, & la Gréce, que l'on nommoit alors Achaïe; & il nomma l'autre Roi de Pont, de Cappadoce, & de la petite Arménie. L'événement fit voir que la ſévérité d'Héléne étoit plus avantageuſe à ces Princes eux-mêmes, que l'indulgence de Conſtantin. En les élevant il donna de l'ombrage à ſes fils, qui ne ſe virent pas plutôt maîtres de l'Empire par la mort

de leur pére, qu'ils * firent massacrer leurs oncles & leurs cousins.

Honneurs rendus à sa mémoire. *Tillem. Hist. Eccl. T. VII. & Const. art. 63.*

L'Histoire ne marque point quel fut le lieu de la mort d'Héléne, mais seulement celui de sa sépulture. Constantin fit porter son corps à Rome dans le tombeau des Empereurs. Il témoigna un zêle vif pour conserver & faire passer aux âges futurs le nom de sa mére. Il érigea en ville la bourgade de Drépane en Bithynie, où il paroît qu'elle étoit née; & il en changea l'ancien nom en celui d'Hélénopolis. Il donna le même nom à une autre ville dans la Palestine. Il sépara du Royaume de Pont une petite Province, qu'il nomma Hélénopont. L'Eglise a accordé à cette pieuse Princesse des honneurs plus précieux & plus durables, par le culte qu'elle lui rend dans son Office public. M. de Tillemont place la mort de sainte Héléne sous l'an 328. & en 326. son voyage à Jérusalem, & par conséquent la découverte du saint Sépulcre & de la croix du Sauveur.

* *Quoique Constance second fils de Constantin soit nommé seul par Zosime comme auteur de cet horrible carnage, il est très vraisemblable que ses fréres, qui n'étoient pas meilleurs que lui, & qui avoient le même intérêt, n'en étoient pas innocens.*

Outre la Basilique de la Résurrection à Jérusalem, & les Eglises de sa nouvelle ville de Constantinople, le pieux Empereur en édifia encore plusieurs autres, comme à Nicomédie, à Antioche, & ailleurs. Mais celle de Mambré exige une attention particuliére par la singularité des circonstances. La vallée de Mambré est célébre dans la Genése par la résidence qu'y fit longtems Abraham, & par l'apparition des Anges qui lui annoncérent un Fils. Comme le nom d'Abraham étoit grand dans tout l'Orient, le lieu qui rappelloit sa mémoire, attiroit un très grand concours non seulement de Juifs & de Chrétiens, mais de Gentils : & ceux-ci l'avoient même profané, en prétendant l'honorer, par un autel consacré aux faux Dieux, & par des sacrifices idolâtriques qu'ils étoient dans l'usage d'y offrir. Constantin fut averti de ce désordre par Eutropie sa belle-mére, veuve de Maximien Hercule, qui devenue Chrétienne, & voyageant dans la Palestine par dévotion pour les saints lieux, avoit été blessée de ce qu'elle avoit vû à Mambré. Constantin ne fut pas moins sensible à la profanation d'un lieu si respectable.

Eglise construite par ordre de Constantin à Mambré. *Euseb. de vit. Const. III. 50-53. Socr. I. 18. Sozom. II. 4.*

Il en écrivit à Macaire de Jérusalem & à Eusébe de Césarée, leur faisant avec douceur des reproches sur leur indifférence pour un objet qui touchoit à la Religion, & il leur ordonna de bâtir une Eglise Chrétienne à Mambré : ce qui fut exécuté.

Respect de ce Prince pour l'Episcopat. *Euseb. I.* 42.

Le zêle vif & tendre de Constantin pour le culte de Dieu le portoit par une suite naturelle à honorer les personnes consacrées au saint ministére. Il appelloit les Evêques ses fréres : il les faisoit manger avec lui : aulieu de concevoir du mépris pour l'air simple & souvent pauvre, que plusieurs conservoient encore, c'étoit préciſément ce qui les lui rendoit plus respectables : ceux d'entre eux qui avoient souffert des traitemens rigoureux dans les derniéres persécutions, & qui portoient sur leurs corps les marques glorieuses de la confession du nom de J. C. attiroient singuliérement sa vénération : il baisoit les cicatrices de leurs plaies sacrées, qu'il regardoit comme des sources de bénédictions. C'est ce que l'on rapporte en particulier de S. Paphnuce, Evêque dans la Thébaïde, qui avoit eu l'œil droit crevé dans la persécution de Maximin.

Theod. I. 11.

Socr. I. 11.

Rien n'eſt plus ſage ni plus reſpectueux pour l'Epiſcopat, que l'uſage que fit ce Prince des mémoires qui lui avoient été préſentés par des Evêques contre quelquesuns de leurs confréres. C'étoit à l'ouverture du Concile de Nicée que certains Prélats, fauteurs ſécrets de l'impiété d'Arius, voyant que leur doctrine alloit être anathématiſée dans cette ſainte aſſemblée, cherchérent à y porter le trouble & à faire diverſion par des délations & des querelles perſonnelles dont ils vouloient que l'Empereur ſe rendît le juge. Conſtantin reçut leurs mémoires, en fit une liaſſe, & les brûla ſans les avoir lûs : après quoi étant entré au Concile, il invita les Péres aſſemblés à la concorde : il déclara que c'étoit à Dieu, & non à un homme mortel, à les juger : & il ajouta que l'on ne devoit point faire éclater dans le public les fautes des Evêques, s'ils en commettoient quelquune, de peur que leur exemple ne ſemblât autoriſer le ſimple peuple à pécher. Que pour lui, s'il étoit témoin de quelque ſcandale donné par un Evêque, il le couvriroit de ſon manteau, pour en dérober, s'il étoit poſſible, la connoiſſance à tout le monde.

Socrat. I. 8. Sozom. I. 17. Theod. I. 11.

Protection par lui accordée à l'Eglise.

A ces témoignages de déférence & de respect pour la Religion, & pour ses Ministres, Constantin joignit une protection réelle, dont l'Eglise Chrétienne n'eut de son tems que trop de besoin, non seulement contre les ennemis du dehors, mais par rapport aux divisions qui la déchirérent au-dedans. Ces divisions n'ébranlérent point la fermeté de sa foi, mais elles lui causérent une vive douleur. « Il est » bien triste, disoit-il, que ceux qui » devroient observer entre eux une » charité fraternelle, se fassent une » guerre honteuse & même impie, & » que par leurs haines scandaleuses ils » fournissent aux incrédules une occa- » sion de risée & d'insulte ». C'est ainsi qu'il s'exprimoit au sujet du schisme des Donatistes, pour l'extinction duquel il convoqua deux Conciles, l'un à Rome en 312. l'autre très-nombreux à Arles en 314. dans un tems où la guerre contre Licinius sembloit devoir lui causer d'autres inquiétudes.

Euseb. Hist. Eccl. X. 5.

L'hérésie d'Arius excita de bien plus violentes tempêtes, & ce fut dans la vûe de les calmer que Constantin assembla le Concile de Nicée. Il y remplit parfaitement les fonctions du

titre qu'il s'attribuoit lui-même d'*Evêque du dehors*. Perſuadé qu'il devoit faire ſervir ſa puiſſance à la gloire de celui de qui il l'avoit reçûe, mais la renfermant dans ſes juſtes limites, il aſſiſta au Concile en perſonne, il y protégea la liberté des ſuffrages, il en fit exécuter les décrets, & il y fut inviolablement attaché toute ſa vie. Heureux ! s'il eût pû auſſi bien ſe tenir en garde contre les flatteries des Evêques Ariens, que contre leurs erreurs. Séduit par ſa facilité & par ſa bonté, il tomba dans leurs piéges : & par une inconſéquence des plus étranges, il donna ſa confiance à des hommes qui avoient dans le cœur le deſſein de détruire la foi qu'il profeſſoit, & il devint le perſécuteur de ceux qui tenoient la même foi que lui. *Euſ. de vit. Conſt. IV. 24.*

J'indique ſeulement ces grands faits, dont les ſuites s'étendent fort au delà des bornes que je me ſuis preſcrites, & je n'en prens que ce qui eſt propre à donner une idée de la conduite de Conſtantin par rapport aux affaires de l'Egliſe.

Il combla les Eccléſiaſtiques de priviléges & de faveurs. Il les exemta de toutes ces fonctions civiles qui étoient, *Il comble les Eccléſiaſtiques de priviléges & de faveurs.*

Euſeb. Hiſt. Eccl. X. 7. Cod. Theod. XVI. 2. 2.

comme je l'ai remarqué ailleurs, ſi onéreuſes : & il allégue la raiſon de la grace qu'il leur accorde. « C'eſt, [a] dit-» il, afin que rien ne les détourne du » culte divin, auquel ils ſont conſa-» crés ».

Euſeb. de vit. Conſt. IV. 28. Theod. I. 11.

Il exerçoit à leur égard de grandes libéralités, non ſeulement paſſagéres, mais d'une façon ſtable & perpétuelle. Il leur donna des biens fonds. Toutes les Egliſes recevoient chaque année par ſon ordre une certaine quantité de bleds & d'autres vivres, qui devoit être fort abondante, puiſque réduite au tiers, comme elle l'étoit du tems que Théodoret écrivoit, elle eſt encore repréſentée par cet Hiſtorien comme conſidérable.

Cod. Theod. XVI. 1. 4. XI. 1. 1.

Il permit & valida par une loi expreſſe les donations teſtamentaires faites aux Egliſes : & il gratifia toutes leurs poſſeſſions d'une immunité, qui a reçû diverſes atteintes ſous ſes ſucceſſeurs, moins zêlés que lui peut-être, ou plus frappés des dommages que l'Etat en pouvoit ſouffrir.

Conſtantin, ne croyant pas pouvoir aſſez honorer l'Epiſcopat, communiqua même aux Evêques une par-

[a] Ne . . à divinis obſequiis avocentur.

tie de la puiſſance civile, & il les érigea en quelque façon en Magiſtrats. Ainſi il publia trois loix, dont deux nous reſtent, l'une adreſſée à Protogéne Evêque de Sardique, l'autre au grand Oſius de Cordoue, par leſquelles il donna aux Evêques le droit d'atteſter & d'autoriſer les affranchiſſemens qui ſe feroient dans l'Egliſe en leur préſence, ſans qu'il fût beſoin que le Magiſtrat civil y intervînt : & il voulut que ces ſortes d'affranchiſſemens euſſent la vertu des affranchiſſemens les plus ſolemnels, & opéraſſent en faveur de l'eſclave affranchi une pleine & entiére liberté, qui emportoit la qualité de citoyen Romain.

Cod. Juſtin. I. 13. 1. & Cod. Theod. IV. 7. 1.

Bien plus il conſtitua les Evêques juges de toutes les affaires que les parties plaidantes voudroient porter devant eux, en déclinant les Tribunaux ſéculiers : & il ordonna que les jugemens qu'ils rendroient fuſſent ſans appel, comme s'ils étoient émanés de l'Empereur lui-même, & que pour l'exécution, les Magiſtrats & leurs Officiers fuſſent obligés d'y tenir la main.

Sozom. I. 9.

Voilà ce que rapporte Sozoméne : & c'en ſeroit déja beaucoup, quand

même nous nous en tiendrions à son récit. Mais si nous recourons au texte de la loi même, telle qu'elle se trouve à la fin du Code Théodosien, nous serons étonnés de voir que l'Historien n'a pas tout dit. Cette loi permet à l'un des plaideurs de traduire l'autre, même malgré lui, au Tribunal de l'Evêque: & cela, en quelque état que soit l'affaire, & dans le cas même où elle seroit déja liée & instruite devant le Tribunal ordinaire. Elle veut qu'un Evêque soit cru en justice sur son seul témoignage, & défend d'écouter aucun témoin qui voulût le contredire: privilége inoui & sans exemple. Jaques Godefroi, frappé de ces difficultés & de quelques autres, suspecte la légitimité de la loi, & il l'argue ouvertement de faux. M. de Tillemont la soutient, & la croit vraie. Ce n'est pas à moi à entrer dans une pareille discussion. Mais si cette loi a été donnée par Constantin telle que nous l'avons, on ne peut se dispenser d'y reconnoître un zêle bien vif, auquel l'événement n'a pas répondu, & dont il a été nécessaire de restraindre les effets.

Cod. Theod. XVI. 12.

Loi pour ordonner la cé-

Constantin témoigna sa piété par

d'autres Loix, qui ſont louables ſans exception & ſans réſerve. Telle eſt celle par laquelle il ordonna dans tout l'Empire la célébration du Dimanche, avec ceſſation de toute affaire publique & particuliére, des travaux manuels, des jugemens dans les Tribunaux. Il excepta ſeulement les ouvrages néceſſaires de la campagne, ſoit pour les ſemailles, ſoit pour les récoltes : & par une autre loi, qui ſuivit de près la premiére, il ajouta une nouvelle exception en faveur des actes de juriſdiction gracieuſe, comme les émancipations & les affranchiſſemens. Il eſt remarquable que dans ces deux Loix Conſtantin n'employe point le terme de *jour du Seigneur*, mais celui de *jour du Soleil*. Cette derniére dénomination étoit autoriſée par l'uſage, & d'ailleurs comme les Loix dont il s'agit s'adreſſoient à tous indiſtinctement, Payens auſſibien que Chrétiens, il falloit parler un langage intelligible pour tous. Je ſoupçonne même en cela une attention de prudence. Le Prince ménageoit les eſprits de ceux qui demeuroient encore attachés à l'ancienne ſuperſtition : & c'eſt auſſi ſans doute par ce motif que trai-

lébration du Dimanche. *Cod. Juſtin. III.* 12. 3.

Cod. Theod. II. 8. 1.

tant de vénérable le jour qu'il ordonne de fêter, il garde le silence sur les raisons de la vénération.

Loi qui soustrait le célibat aux peines prononcées par l'ancien Droit.

Une loi bien digne encore d'un Empereur Chrétien, est celle par laquelle il exemta le célibat des peines auxquelles il avoit été soumis par des Princes qui ne le regardoient que comme un obstacle à la multiplication de leurs sujets, & qui, vû les mœurs de leur tems, pouvoient même le juger plutôt une occasion de licence, qu'une pratique de vertu. Constantin savoit par quels principes se conduisoient ceux des Chrétiens qui s'abstenoient du mariage : & toujours amateur & observateur de la chasteté, il n'avoit garde de souffrir que l'héroïsme de cette vertu, c'est-à-dire, la continence, privât ceux qui s'y dévouoient des avantages accordés par les Loix aux autres citoyens. Il rendit donc les célibataires, contre la rigueur de l'ancien Droit, habiles à recevoir tout ce qui leur seroit laissé par testament. Il fit cesser l'injustice à leur égard, sans ôter néantmoins aux péres de plusieurs enfans les priviléges qui étoient de pure faveur.

Euseb. de vit. Const. IV. 26. & Sozom. I. 9.

Cod. Theod. VIII. 16. 1.

Loi pour défendre les

Les instructions salutaires du Chris-

tianisme lui ouvrirent pareillement les yeux sur l'abus sanguinaire & inhumain des combats de Gladiateurs. Les sages entre les Payens en avoient senti toute l'horreur. « [a] Quelle honte ! » s'écrie Sénéque. La nature & la vie » de l'homme sont quelque chose de » sacré : & on le tue par forme de jeu, » & pour l'amusement de ses semblables ». Marc-Auréle avoit apporté à ces cruels plaisirs quelques tempéramens, qui en adoucissoient la barbarie. Mais il étoit réservé à la Religion du Sauveur des hommes d'abolir des jeux si contraires à l'humanité. Constantin eut le premier la gloire de les prohiber, & il ordonna que les criminels qu'il étoit d'usage de condamner au métier de gladiateur, fussent dorénavant envoyés aux mines. Toute sa puissance néantmoins ne suffit pas pour détruire tout d'un coup un désordre trop enraciné. Les combats de Gladiateurs subsistérent encore quatre-vingts ans après lui, jusqu'à ce que Honorius réussit enfin à extirper sans retour ce brutal & féroce divertissement.

combats de Gladiateurs.

Tom. VIII. p. 262.

Cod. Theod. XV. 12. 1.

a Homo, sacra res, homini jam per lusum & jocum occiditur. *Sen. ep. 95.*

Ménagemens que Conſtantin garde, & qu'il pouſſe très loin, par rapport aux ſuperſtitions qu'il trouva dominantes.

Conſtantin, quoique plein de zêle pour tout ce qui intéreſſoit la ſainte Religion qu'il profeſſoit, ſavoit cependant garder des ménagemens avec des préjugés trop anciens pour céder ſans peine la place à une réforme, & il évitoit de gâter par indiſcrétion ce qui avoit beſoin d'être mené avec douceur. J'ai déja remarqué le nom de *jour du Soleil* conſervé dans la loi par laquelle il ordonna la célébration du Dimanche. Il uſa d'une ſemblable réſerve dans les deux loix que j'ai rapportées enſuite. Le vrai motif de celle qu'il donna en faveur des célibataires étoit ſans doute ſon reſpect pour la vertu de continence. Il honoroit ſinguliérement ceux qui s'étoient dévoués à la Philoſophie divine, ſuivant l'expreſſion d'Euſébe, c'eſt-à-dire, ceux qui embraſſoient la vie ſolitaire, dont le premier engagement étoit le renoncement au mariage. Il révéroit les vierges conſacrées à Dieu, comme les temples vivans de celui à qui ſeul elles réſervoient tous les ſentimens de leur cœur. C'eſt de quoi néantmoins la loi ne fait aucune mention, & Conſtantin n'y ſemble occupé que de la penſée de réparer une injuſ-

Euſeb. de vit. Conſt. IV. 28.

tice. Il en eſt de même de la loi qui tend à abolir les Gladiateurs. « Des » ſpectacles ſanglans, dit l'Empereur, » ne conviennent pas à l'heureuſe tran» quillité de nos tems ». Voilà une raiſon bonne à préſenter à tous : mais tous n'auroient pas été capables d'entrer dans celles qui ſe déduiſent de la douceur du Chriſtianiſme.

Conſtantin pouſſa encore plus loin les ménagemens de prudence : & certains abus qu'il ne pouvoit point eſpérer de détruire, il ſe contenta de les reſtraindre. C'eſt ce que l'on a vû par rapport à l'uſure. Il traita avec la même ſageſſe ce qui regarde les divorces, qui n'ont jamais été défendus que par la ſeule loi du Chriſtianiſme. Vouloir ſoumettre les hommes ſans préparation à une ordonnance ſi ſévére, & qui avoit effrayé les Apôtres lorſque leur divin Maître la propoſa, c'eût été une entrepriſe capable de révolter tous les eſprits. Mais la licence des divorces étoit portée chez les Romains depuis pluſieurs ſiécles à un excès intolérable. Il y avoit longtems que [a] Sénéque s'étoit plaint

Cod. Theod. III. 16. 1.

a Numquid jam ulla repudio erubeſcit, poſtquam illuſtres quædam ac nobiles feminæ, non conſulum numero, ſed maritorum, annos ſuos computant. *Sen. de Benef. III. 16.*

de ce que les femmes comptoient leurs années, non par les Consuls, mais par le nombre de leurs maris. Cette indécente multiplication de mariages différoit peu de la débauche : elle troubloit les familles, & embarrassoit les successions de mille difficultés. Ainsi l'on ne pouvoit qu'approuver le zêle du Prince qui se proposeroit d'y mettre ordre : & c'est ce que fit Constantin, en diminuant le nombre des cas où le divorce seroit permis, & en aggravant la peine des divorces injustes & sans cause. Par là il disposoit de loin les choses à une réforme plus parfaite, & entierement réglée sur les maximes de la sévérité Evangélique.

Peut-être porta-t-il trop loin la condescendance pour les Payens, en n'abolissant point par rapport à lui l'usage des termes d'éternité, d'adoration, & autres semblables, que l'orgueil des Princes idolâtres & la flatterie basse & impie des Courtisans avoient introduits. On ne peut douter que ce langage profane ne lui déplût, & il ne l'employoit point lui-même. Mais il souffroit que ceux aux préjugés desquels il s'assortissoit, continuassent de s'en servir ; & sa piété devoit l'engager à en témoigner de l'horreur, & à

le proscrire. Ses successeurs ont été encore moins scrupuleux que lui sur cet article.

Si Constantin toléra ces expressions Payennes, ce n'est pas assûrément qu'il manquât de zêle contre l'idolatrie. Il lui porta des coups mortels, il s'efforça de la détruire : & s'il laissa une partie de l'ouvrage à achever à ceux qui viendroient après lui, c'est qu'il n'étoit pas possible de faire en peu de tems un si grand changement dans l'Univers.

Il entreprit néantmoins & avança beaucoup la ruine de l'idolatrie.

Il employa la voie d'exhortation. Nous avons un Edit de ce Prince, & composé par lui-même, qui contient une invitation à tous les peuples soumis à ses loix, de renoncer à leurs vieilles superstitions, & d'embrasser la vraie foi, à laquelle Dieu donnoit actuellement un si grand éclat par la vengeance exercée sur les persécuteurs du Christianisme, & par l'exaltation du Prince qui s'en déclaroit le protecteur. Du reste il laisse la liberté de conscience. Il témoigne désirer ardemment que tous embrassent la seule Religion véritable : mais il interdit la contrainte. « Que chacun, dit-il, suive » ce qu'il croit être la vérité, sans

Euſ. de vit. Conſt. II, 47-60.

» prétendre dominer ſur les autres. » Que celui qui eſt éclairé, tâche, s'il » eſt poſſible, de ſe rendre utile à ſon » prochain en lui communiquant les » mêmes lumiéres: s'il ne peut y réuſ- » ſir, qu'il le laiſſe en paix ». Cet Edit paroît donné peu après la ruine de Licinius, & la réduction de tout l'Empire ſous l'obéiſſance de Conſtantin. Ce Prince pratiqua conſtamment la maxime qu'il preſcrivoit aux autres. Il protégea ſans doute les Chrétiens contre la violence que les Payens, dans les endroits où ils étoient encore les plus forts, vouloient quelquefois leur faire pour les obliger de prendre part à des cérémonies profanes. Mais je ne vois point qu'il ait jamais employé la force pour contraindre aucun Payen d'embraſſer le Chriſtianiſme.

[*Cod. Theod. IX. 16. 1. 2. & XVI. 10. 1.* Quant à ce qui regarde l'exercice de la ſuperſtition idolatrique, des ſacrifices, des Divinations, il n'eut pas la même indulgence que pour les perſonnes. Il interdit dabord tout acte de cette eſpéce qui ſe paſſeroit dans le ſécret, laiſſant pourtant ſubſiſter le culte public, & les cérémonies qui s'exécutoient dans les temples & à la vûe du ſoleil. C'eſt ce qui paroît par trois

trois loix, datées des années 319. & 321.

Il alla enſuite plus loin, & il défendit à tous ceux à qui il faiſoit part de ſon autorité, toute célébration de ſacrifices. Il mettoit des Chrétiens en place, autant qu'il lui étoit poſſible. Mais comme la néceſſité le forçoit d'employer auſſi des idolâtres, ce n'étoit que ſous la condition expreſſe qu'ils s'abſtiendroient de ſacrifier : & cette défenſe s'étendoit juſqu'aux Préfets du Prétoire. *Euſ. II. 44.*

On ne peut pas douter qu'encouragé par les premiers ſuccès, & acquérant plus d'autorité à meſure que s'étendoit la durée de ſon régne, & que ſes proſpérités croiſſoient, il n'ait interdit en général les ſacrifices des Payens. Le témoignage d'Euſébe, ſuivi de pluſieurs autres, y eſt formel : & Conſtant fils de Conſtantin, qui dans une loi aſſûre la même choſe, donne à ce fait une certitude audeſſus de toute critique. D'un autre côté il n'eſt pas moins certain que dans Rome les ſacrifices & les autres cérémonies idolatriques y ſubſiſtérent encore longtems : & Libanius, dépoſant de ce qu'il a vû, atteſte que dans tout *45. Cod. Theod. XVI. 10. 2. Liban. de Templ.*

l'Empire les temples avoient été dépouillés par Conſtantin, mais non pas fermés; que ce Prince ne changea rien aux pratiques de l'ancienne Religion de l'Etat; & qu'à la magnificence près, qui n'y étoit plus, tout le culte public s'exécutoit dans les temples à la façon accoutumée.

Il eſt un moyen de concilier cette contradiction apparente. Conſtantin défendit les ſacrifices: mais il ne tint pas la main avec ſévérité à l'exécution de ſes loix, qui exprimoient plutôt ſon vœu, qu'une réſolution ferme de ſe faire obéir. Il enleva des temples leurs ſtatues, & il empêcha que l'on n'en fabriquât de nouvelles; il en enleva les richeſſes: mais il laiſſa ſubſiſter les édifices, il toléra l'exercice du culte, & la crainte des troubles & des émeutes populaires ne lui permit pas de lutter contre l'obſtination de ceux qui s'endurciſſoient dans leur aveuglement. Il s'abſtint néantmoins avec ſcrupule de tout acte qui pourroit paroître autoriſer l'idolatrie, & il défendit que l'on plaçât ſes images dans aucun lieu conſacré aux fauſſes Divinités. Il détruiſit même certains temples fameux: mais ce furent ſur-

Euſ. de vit. Conſt. IV. 16.

tout ceux dans lesquels la débauche se joignant à l'impiété, animoit son zêle par un double aiguillon, & ôtoit tout prétexte aux défenseurs du Paganisme, s'ils conservoient encore quelque sentiment d'honneur & de raison.

Tels étoient les temples d'Héliopolis & d'Aphaque en Phénicie. Les habitans d'Héliopolis adoroient Vénus, & leurs mœurs étoient dignes du culte qu'ils rendoient à la Déesse de l'impudicité. Toutes les femmes communes entre tous, la prostitution des jeunes filles aux étrangers qui passoient, & cela par principe de Religion, voilà quelle étoit la loi du pays. Constantin détruisit le temple qu'il regardoit comme la source de ces abominations. En la place du culte impur qu'il aboliſſoit, il établit celui du Christianisme, en bâtissant une Eglise, & envoyant dans cette ville un Evêque & un Clergé, dont les instructions & les exemples pussent amener à la vertu une multitude nourrie dans l'école du vice. Mais une corruption invétérée ne se déracine pas aisément. Elle résista aux efforts de Constantin; & sous le régne de Julien l'Apostat, elle porta les habitans de cette

Destruction des temples d'Héliopolis, d'Aphaque, & d'Eges en Cilicie.

Euſ. de vit. Conſt. III. 58. Socrat. I. 18.

ville criminelle à des excès horribles de cruauté & d'infamie contre les Vierges Chrétiennes.

Euſeb. III. 55. Socrat. Sozom. II. 5. Dans Aphaque le déſordre régnoit avec encore plus d'impudence, qu'à Héliopolis. La ſituation du lieu, ſur le mont Liban, loin du commerce & de la vûe des hommes, favoriſoit la débauche, & en banniſſoit toute retenue. Vénus y étoit honorée ſous le beau nom d'Uranie ou Céleſte, qui étoit fondé ſur ce que l'on voyoit de tems en tems en cet endroit des feux s'allumer en l'air, & aller s'éteindre dans le fleuve Adonis, qui couloit à peu de diſtance. A ce prétendu prodige, qui ne conſiſtoit qu'en quelques feux follets, dont l'exemple n'eſt pas rare, *Zoſ. l. I.* Zoſime en ajoute un autre plus capable d'étonner. Il dit que près du temple étoit un lac, dans lequel on jettoit les offrandes que l'on faiſoit à la Déeſſe en or, en argent, en étoffes précieuſes; & que ces offrandes, fuſſent-elles d'or, ſurnageoient ſi la Déeſſe ne les agréoit pas. Dans ce récit exaggéré, & chargé ſans doute de fauſſes circonſtances, il eſt aiſé de reconnoître une propriété naturelle d'une eau ſemblable à celle du lac Aſ-

phaltite, dont la pesanteur spécifique soutient ce qui enfonce dans l'eau commune. De telles merveilles, aidées de l'industrie des Prêtres qui en faisoient leur profit, imposoient au vulgaire. Mais les Chrétiens, quoique peu habiles alors en Physique, savoient à quoi s'en tenir sur tout ce que l'on employoit pour appuyer l'idolatrie & la dépravation des mœurs. Constantin s'embarrassa peu de tous ces faux miracles, & il détruisit de fond en comble le temple & le culte qui s'en autorisoient.

Les sages entre les Payens rougissoient eux-mêmes de la honteuse dissolution qui se pratiquoit dans les temples d'Héliopolis & d'Aphaque. Mais ils vantoient avec complaisance les cures miraculeuses qu'Esculape opéroit dans son temple d'Eges en Cilicie. Nous en avons parlé à l'occasion du séjour que fit en ce lieu Apollonius de Tyane. Constantin avoit donc lieu de regarder le temple d'Eges, accrédité par mille fables, comme un des plus dangereux piéges du Démon, & comme le plus ferme appui de l'idolatrie dans toutes les contrées qui l'environnoient. Il l'abattit & le rasa sans en

Euf. III. 56. Socrat. Sozom.

laiſſer de veſtige : & Eſculape, comme le dit aſſez agréablement Euſébe, fut frappé pour cette fois d'un foudre plus redoutable que celui de Jupiter, qui lui ayant ôté la vie, ne l'avoit pas empêché de conſerver la gloire & l'état de demi-Dieu.

Grand nombre d'idolâtres déſabuſés. *Euſ. III. 57.*

Ces démolitions de temples fameux, & les enlévemens d'un grand nombre d'idoles des plus révérées, furent très utiles à la propagation du Chriſtianiſme, en détrompant les peuples des fauſſes idées qu'ils s'étoient forgées de la puiſſance & de la nature de leurs Dieux. Ils étoient tout étonnés de voir que ces ſtatues ſi belles, & en qui ils croyoient que réſidoit une vertu divine, ne contenoient au dedans d'elles-mêmes que des oſſemens de morts, des crânes deſſéchés, des haillons, du foin, de la paille, & toutes ſortes de d'ordures. Ces ſanctuaires inacceſſibles, d'où partoient des oracles, ne préſentoient à ceux qui y entroient & qui les viſitoient, ni Dieu, ni Génie, ni au moins quelque phantôme, qui parût ſurnaturel & audeſſus de l'humain. Ainſi les adorateurs des idoles convaincus par leurs yeux de l'impuiſſance & de la futilité de tout ce qu'ils

avoient craint & révéré, ne pouvoient s'empêcher de condamner leurs ſuperſtitions, & celles de leurs péres; & ils venoient en foule s'enrôler dans la ſociété ſainte qui les déſabuſoit de leur erreur.

En Egypte le temple de Sérapis ſubſiſta. Conſtantin ne crut pas apparemment que la prudence lui permît d'attaquer ce monument magnifique, qui étoit l'objet de Religion le plus cher à la ville d'Aléxandrie & à toute l'Egypte. L'honneur de le détruire étoit réſervé à Théodoſe. Conſtantin fit néantmoins une bréche au culte de Sérapis, & il donna aux Aléxandrins une leçon ſemblable à celle que recevoient les peuples des autres Provinces par la ruine de leurs temples. Le temple de Sérapis étoit un aſyle des plus horribles infamies, pratiquées comme cérémonies religieuſes. Conſtantin en abolit l'uſage. De plus on gardoit dans ce même temple la colonne ſur laquelle ſe meſuroient les accroiſſemens du Nil dans ſes débordemens. L'Empereur fit tranſporter cette colonne dans l'Egliſe Chrétienne d'Aléxandrie. Auſſitôt toute l'Egypte ſe perſuada que Sérapis ſe venge-

Toiſe du Nil tranſportée du temple de Sérapis dans l'Egliſe Chrétienne d'Aléxandrie. *Euſ. IV.* 25. *Socrat. I.* 18. *Sozom. I.* 8.

roit ; que le Nil ne croîtroit point ; & que par conſéquent le pays ſeroit frappé de ſtérilité. L'événement leur fit voir que leurs craintes étoient vaines. Cette année même & les ſuivantes le Nil monta à la hauteur néceſſaire pour fertiliſer les terres : & les Egyptiens furent à portée d'apprendre, que ce n'étoit point à Sérapis, mais à la Providence du Dieu vivant, qu'ils étoient redevables des biens dont les enrichiſſoit l'accroiſſement de leur fleuve.

Heureux & rapides accroiſſemens du Chriſtianiſme. *Euſ. IV.* 38. 39. *Sozom. I.* 5.

Les converſions devinrent donc très fréquentes, & le Chriſtianiſme ſe multiplia infiniment ſous un Prince qui mettoit ſa gloire à le protéger & à l'étendre. Non ſeulement des particuliers en grand nombre, mais les villes entiéres, ſaiſies d'un ſaint tranſport de zêle, abattoient volontairement leurs idoles, détruiſoient les temples profanes, & élevoient des Egliſes pour le culte du vrai Dieu. Maiume, port de Gaza dans la Paleſtine, ſe ſignala par ſon ardeur pour cet heureux changement ; & Conſtantin l'en récompenſa, en l'érigeant en ville, aulieu qu'elle n'étoit auparavant qu'une ſimple bourgade, & en lui faiſant porter le nom

de Conſtancie ſa ſœur. Euſébe nomme encore la ville de Conſtantine en Phénicie, dont les habitans embraſſérent le Chriſtianiſme d'un commun accord & avec un conſentement auſſi libre qu'unanime. Il aſſûre qu'il en fût de même de pluſieurs autres dans toutes les Provinces. Rome attachée à ſes vieilles maximes, & ne pouvant ſe réſoudre à abandonner des Dieux auxquels elle avoit pendant tant de ſiécles attribué ſa fortune & ſa grandeur, fut de toutes les villes de l'Empire celle où l'Idolatrie ſe ſoutint le plus longtems & avec le plus d'éclat.

Converſion des Ibériens. *Euſ. I. 8.*

L'ardeur de Conſtantin pour la propagation du Chriſtianiſme ne ſe renfermoit pas dans les bornes de ſon Empire, tout vaſte qu'il étoit. Les nations qui ſans être ſoumiſes à ſes loix reſpectoient ſa grandeur & ſa puiſſance, touchoient ſa charité Chrétienne, & en quelque façon Apoſtolique; & il profitoit de toutes les occaſions qui pouvoient ſe préſenter pour les inviter à renoncer à leurs ſuperſtitions, & à embraſſer la Religion de J. C. Il eut la ſatisfaction de voir ſes déſirs accomplis par rapport aux Ibériens, qui habitoient entre le Pont Euxin & la

mer Caſpienne. La converſion de ce peuple, dont on peut voir l'hiſtoire édifiante dans M. de Tillemont, ne fut pas le fruit du zêle de l'Empereur. Dieu ſe ſervit pour cette œuvre du miniſtére d'une ſimple captive. Mais comme la nation convertie avoit beſoin de Miniſtres Evangéliques, qui achevaſſent l'ouvrage heureuſement commencé, Conſtantin, à qui le Roi du pays en demanda, ſe fit une grande joie de mettre la derniére main à cette pieuſe conquête ; & il eut ſoin de choiſir pour cette miſſion un Evêque plein de l'eſprit de Dieu, & de ſaints Eccléſiaſtiques, dont les leçons & les exemples affermirent dans l'Ibérie la Foi que la captive y avoit plantée. Le Chriſtianiſme eſt encore aujourd'hui la Religion dominante de cette contrée, mais défiguré & altéré, encore plus par les mauvaiſes mœurs, que par l'erreur & par le ſchiſme.

Tillem. Conſt. art. 89.

Conſtantin ſe regardoit comme le Protecteur univerſel de tous les ſectateurs de la vraie Foi, en quelque région qu'ils habitaſſent. Sapor Roi des Perſes lui avoit envoyé une Ambaſſade pour lui demander ſon amitié. L'Empereur Romain ſachant qu'il y

Lettre de Conſtantin à Sapor en faveur des Chrétiens de la Perſe. *Euſ. IV.* 8-13. *Theod. I.* 24. 25.

avoit beaucoup de Chrétiens dans les Etats de ce Prince, mais qu'ils y gémissoient sous une dure oppression, prit cette occasion de lui écrire en leur faveur. Il commence sa lettre, qu'Eusébe & Théodoret nous ont conservée, par exposer en style magnifique les avantages du Christianisme sur toute autre Religion. Il observe que les Empereurs Romains qui ont persécuté les Chrétiens, en ont tous été punis par une fin malheureuse : & il cite en particulier l'exemple de Valérien, qui étoit bien présent à la mémoire des Perses. Enfin il recommande les Chrétiens à la bienveillance de Sapor, mais en ménageant la délicatesse d'un Souverain puissant & jaloux de son autorité, & il se donne bien de garde de lui faire des reproches, ou même de paroître instruit, des mauvais traitemens qu'ils éprouvoient dans ses Etats. « Je suis charmé d'apprendre, dit-il, » que les plus belles parties de la Per- » se comptent parmi leurs ornemens » un grand nombre de Chrétiens qui » les peuplent. Je souhaite qu'ils par- » tagent la prospérité de votre régne. » En les protégeant vous vous ren- » drez propice le Dieu pére & maî-

» de l'Univers. Je les mets ſous votre » puiſſante ſauvegarde : j'implore pour » eux votre piété. Aimez-les d'une fa- » çon qui réponde à la bonté & à la » douceur de votre Gouvernement. » En agiſſant ainſi, vous ferez votre » propre bien, & vous vous acquer- » rez de ma part une parfaite recon- » noiſſance ». Cette lettre ſi Chrétien- ne & ſi preſſante eut peut-être ſon ef- fet dans le tems. Mais enſuite la guer- re s'étant allumée entre les Romains & les Perſes, la haine de Sapor contre les Chrétiens n'eut point de frein, & même redoubla, & ce Prince les per- ſécuta dans ſon Empire avec fureur. Cette guerre, & la perſécution à la- quelle elle donna lieu, appartiennent au régne de Conſtance. Car la mort prévint Conſtantin, lorſqu'il ſe pré- paroit à marcher contre Sapor.

Hormiſdas, frére aîné de Sapor, fugitif de ſa patrie, retiré auprès de Conſtantin, & Chrétien. *Tillem. art.* 51.

Le frére du Roi de Perſe avoit mieux profité que lui de la lumiére du Chriſtianiſme, qui ſe répandoit de plus en plus : mais il y fut amené par ſes malheurs. Il étoit petit-fils de Nar- sès, dont nous avons rapporté la dé- faite par Galérius. Narsès étant mort l'an de J. C. 302. eut pour ſucceſ- ſeur ſon fils Hormiſdas II. Celui-ci

fut pére d'Hormisdas, dont il est ici question, & de Sapor. Il mourut en 309. & le trône appartenoit de droit à Hormisdas son fils aîné, & non pas à Sapor, qui même n'étoit pas encore né. Mais le jeune Prince avoit irrité les Grands par des hauteurs, par des duretés, par des menaces atroces. Ils s'en vengérent, & aulieu de le proclamer Roi après la mort de son pére, ils se saisirent de sa personne, l'enfermérent chargé de chaînes dans un château, & sur la prédiction qui leur fut faite par les Mages que l'enfant qui naîtroit de la Reine actuellement grosse seroit un Prince, ils mirent la couronne sur le ventre de la mére, & déclarérent qu'ils reconnoissoient pour Roi le fils dont elle étoit enceinte. Le hazard voulut que la promesse témérairement faite par les Mages fût vérifiée par l'événement, & Sapor naquit déja Roi couronné. Hormisdas languit plusieurs années dans les fers. Enfin il fut délivré par le zêle ingénieux de sa femme, qui lui envoya une lime enfermée dans le ventre d'un poisson. En même tems elle donna aux gardes un grand festin, où le vin le plus excellent fut prodigué. Les gar-

* *Zos. l. II. Agath. l. IV.*

Zos.

des s'enyvrérent, & Hormiſdas s'étant ſervi de la lime pour uſer ſes chaînes & les rompre, ſe ſauva dabord chez le Roi d'Arménie ſon allié & ſon ami. Delà il ſe rendit vers l'an 323. auprès de Conſtantin, & il lui fut toujours fidélement attaché & à ſes enfans & ſucceſſeurs. En Perſe on ne fut par fort affligé de ſa fuite, que Sapor & ſes Miniſtres regardérent plutôt comme l'éloignement d'un rival dangereux. Ils ne le redemandérent jamais, & ils lui renvoyérent même ſa femme avec un cortége honorable & digne de ſon rang. Comme le Chriſtianiſme étoit dès lors fort répandu en Perſe, Hormiſdas avoit pû en prendre des leçons, ſurtout dans le tems de ſa priſon. Ce qui eſt certain, c'eſt que parmi les Romains il vécut Chrétien, & Chrétien courageux. L'apoſtaſie de Julien n'ébranla point ſa foi, & il ſe recommandoit aux priéres de ceux qui ſous cet Empereur ſouffroient pour le nom de J. C. Conſtantin aima & chérit un proſélyte de cette importance : il le combla d'honneurs & de richeſſes : & Conſtance ſe ſervit utilement de lui dans la guerre contre Sapor.

Zonar.

Par tout ce que je viens de rapporter, on doit être convaincu de la ſincérité & de l'ardeur du zêle de Conſtantin pour la ſplendeur & la gloire de la ſainte Religion qu'il avoit embraſſée. Ce ſeroit peu, & il auroit été utile aux autres & non à lui-même, s'il avoit borné ſa piété à ces œuvres d'éclat, & s'il n'eût pas réglé ſa conduite perſonnelle ſur les maximes de l'Evangile qu'il faiſoit triompher. Euſébe atteſte qu'au milieu des ſoins infinis d'un ſi grand Empire ce Prince ſe rendit très exact aux devoirs de Religion. Il avoit établi dans ſon Palais comme une eſpéce d'Egliſe, où ſe faiſoient les lectures de l'Ecriture ſainte, où l'on récitoit l'Office divin: & l'Empereur aſſiſtoit à tout avec ſa Cour, à laquelle il donnoit l'exemple. Les exercices publics ne ſuffiſoient pas encore à ſa piété. Il conſacroit des tems réglés dans la journée à méditer ſeul devant Dieu ſur les vérités du ſalut, à le prier, à lui demander ſes lumiéres & ſes ſecours. Il joignoit le jeûne à la priére, ſoit dans les tems où l'Egliſe l'ordonne, ſoit dans les occaſions particuliéres de dangers & de beſoins preſſans qui augmentoient ſa ferveur.

Conduite perſonnelle de Conſtantin réglée par la piété.

Euſ. de vit. Conſt. IV. 17.

22.

II. 14.

Dans les momens de retraite qu'il ſe ménageoit, il compoſoit des diſcours
IV. 29. ſur la Religion : & il les prononçoit enſuite en forme d'exhortations à ceux qui l'environnoient. C'étoient de vrais ſermons, dans leſquels tantôt il montroit les abſurdités du Polythéiſme, tantôt il expoſoit l'œconomie du myſtére de J. C. Il traitoit auſſi les dogmes de la Religion naturelle, la Providence, les récompenſes & les peines de la vie future. Il entroit dans les détails de la morale, & parloit avec force contre l'avidité de s'enrichir, contre l'injuſtice & les rapines, vices trop ordinaires dans toutes les Cours. On peut bien croire qu'un Prince qui ſe donnoit la peine de prononcer des diſcours de ſa compoſition, ne manquoit pas d'auditeurs. On accouroit en foule pour l'entendre : on l'interrompoit ſouvent par des applaudiſſemens. Il rejettoit ces louanges, & il avertiſſoit de les réſerver pour le Roi céleſte & immortel. Mais il eût bien ſouhaité que ceux qui l'écoutoient, & dont il dépeignoit quelquefois les vices par des portraits caractériſés & reſſemblans, euſſent profité de ſes inſtructions pour ſe réformer ;

& c'eſt ce qu'il obtenoit peu. Il eſt ſans comparaiſon plus facile de louer le bien, que de le pratiquer. Nous avons un de ces diſcours de Conſtantin, qu'Euſébe a placé à la ſuite de la vie de cet Empereur, pour fournir la preuve & l'exemple de ce qu'il y avoit avancé. Ce diſcours roule à peu près ſur les objets que nous avons marqués, ſi ce n'eſt qu'il renferme peu de morale.

Un Prince ſi pieux ſentoit le beſoin continuel où il étoit du ſecours du Ciel : & pour l'obtenir il avoit grande confiance aux priéres des Evêques & des Saints. Il écrivit même & fit écrire ſes enfans pour ce ſujet à S. Antoine, qui enfoncé dans les déſerts de la Thébaïde, ſéparé du commerce des humains qu'il avoit fui, n'étoit & ne pouvoit être un homme précieux qu'aux yeux de la vertu. Le ſaint Solitaire fut peu flatté de cette marque de conſidération qu'il recevoit de la part de ſon Souverain. Il douta s'il feroit réponſe, & il fallut que ſes diſciples lui repréſentaſſent le danger d'indiſpoſer des Princes zélés pour l'honneur du nom Chrétien. Il répondit donc : mais ſa lettre, au lieu de complimens & d'é-

343

Athan. de vit. Anton. 81.

loges, ne contenoit que des avis. Après les avoir félicités sur le bonheur qu'ils avoient d'adorer J. C. il les exhortoit à compter le présent pour peu de chose, & à s'occuper plutôt du jugement à venir ; à bien graver dans leur cœur cette pensée, que J. C. est le seul à qui la puissance soit donnée pour toujours dans le ciel & sur la terre. Il leur recommandoit ensuite la douceur & la bonté envers les hommes, le soin de la justice, & l'amour des pauvres. Constantin reçut avec joie cette réponse si simple, si chrétienne, qui lui prescrivoit ce qu'il se faisoit gloire depuis longtems de pratiquer.

Euseb. de vit. Const. II. 4. & 17. & IV. 56. & Sozom. I. 8.

La guerre même n'interrompoit pas les exercices de piété de Constantin : & pour ses campagnes, il avoit fait construire comme une Eglise portative, dans laquelle il se retiroit souvent pour prier avec les Evêques dont il étoit accompagné. Il établit le même usage parmi les Légions, & il voulut que chacune eût sa chapelle avec les Prêtres & les Diacres nécessaires pour la desservir. Cette chapelle étoit pour l'usage des soldats Chrétiens. Mais les Payens mêmes que Constantin avoit

dans ſes troupes, portoient la croix ſur leurs armes, ainſi que je l'ai rapporté ; & ils étoient aſſujettis à l'obſervation du Dimanche. On les aſſembloit dans une plaine, & là ils prononçoient une priére que l'Empereur leur avoit dreſſée, & fait apprendre par mémoire, & qui contenoit une invocation du ſeul Dieu véritable, ſeul arbitre des événemens, ſeul auteur des ſuccès & des victoires. L'unité de Dieu & ſa Providence ſont des dogmes ſi conformes à la raiſon, qu'il n'eſt pas néceſſaire d'être Chrétien pour les profeſſer : & ce premier pas pouvoit conduire ceux qui l'avoient fait à une pleine connoiſſance de la vérité. *Euſ. IV. 19. 20.*

Les aumônes que Conſtantin faiſoit diſtribuer à toutes ſortes de perſonnes dont la ſituation demandoit du ſoulagement, étoient immenſes. C'eſt ce qui eſt atteſté par Euſébe en pluſieurs endroits, & cet Ecrivain nous en a conſervé un monument authentique. Il a inſéré dans le dixiéme Livre de ſon Hiſtoire Eccléſiaſtique une lettre de Conſtantin à Cécilien Evêque de Carthage, par laquelle ce Prélat eſt autoriſé à ſe faire remettre en- *Euſ. Hiſt. Eccl. X. 6.*

tre les mains par l'Intendant général des domaines & des revenus Impériaux en Afrique une ſomme de trois millions de * ſeſterces, qui font trois cens ſoixante-&-quinze mille livres de notre monnoye, pour être diſtribuée aux Miniſtres des Egliſes Catholiques de ſa Métropole, ſuivant l'état dreſſé par Oſius : & ſi cette ſomme n'étoit pas ſuffiſante, l'Empereur ordonne à Cécilien de demander le ſupplément qu'il croira néceſſaire. L'inclination de Conſtantin le portoit à la libéralité, & cette vertu avoit en lui plutôt beſoin de frein que d'aiguillon. C'eſt par exemple une pratique aſſez ſinguliére, que celle qu'il ſuivoit, au rapport d'Euſébe, dans les procès qu'il jugeoit par lui-même. Il dédommageoit à ſes dépens celui qu'il avoit été obligé de condamner, & il le conſoloit ſoit par une gratification en argent, ſoit par le don de quelque bien fond. Sa raiſon étoit qu'il ne vouloit point qu'aucun de ceux qui paroiſſoient devant lui ſortît mécontent. Ce

Euſeb. de vit. Conſt. IV. 4.

* *Le mot* follis *employé dans l'original équivaloit au* ſeſtertium *ou grand ſeſterce des anciens tems, comme le prouve Gronovius* de Pec. Vet. l. IV. c. 16. *Ainſi trois mille* folles *ſont trois mille grands ſeſterces, ou trois millions de petits.*

ſentiment eſt ſans doute plein de bonté : & il étoit placé, ſuppoſé que celui qui avoit perdu ſon procès eût plaidé de bonne foi. Mais ſi l'intérêt ſeul & l'opiniâtreté, comme il eſt trop ordinaire, l'avoient guidé dans l'action qu'il avoit intentée ou ſoutenue, en ce cas la libéralité du Souverain devenoit une amorce de cupidité.

Pardon des injures.

S'il donnoit magnifiquement, il faiſoit encore une autre ſorte de grace, qui coute quelquefois davantage aux Princes : il pardonnoit les injures. Dans une ſédition, arrivée probablement à Aléxandrie, la populace mutine s'étoit portée juſqu'à outrager les ſtatues de l'Empereur. On inſtruiſit Conſtantin de ces excès, & pour aggraver le crime des ſéditieux, on lui diſoit qu'ils n'avoient pas même reſpecté le viſage de leur Prince, qui portoit les marques des coups de pierres dont on l'avoit aſſailli. Conſtantin ſourit, & paſſant doucement la main ſur ſon viſage, il dit : « Je ne » ſuis point bleſſé ». Cette parole magnanime mérite aſſûrément toute ſorte de louanges : & c'eſt avec grande raiſon que S. Flavien la cita en exemple à Théodoſe, lorſqu'il imploroit ſa

Euſeb. II. 72

Chryſ. Hom. 20. ad Pop. Ant.

clémence pour les habitans d'Antioche. Conſtantin agit en conformité. Il eut pitié de la phrénéſie de ceux qui lui avoient manqué de reſpect, & il ſe contenta de prendre des meſures pour empêcher à l'avenir de ſemblables déſordres.

Il paroît qu'il s'étoit fait une loi de regarder comme dignes de riſée plutôt que de châtimens ces fougues paſſagéres d'une multitude imprudente, qui ne prévoit pas les conſéquences de ce qu'elle fait. Le peuple de Rome, à qui il étoit peu agréable, comme je l'ai obſervé ailleurs, s'étoit élevé contre lui par des cris inſolens. Ce ſont les termes de l'Ecrivain original. Conſtantin, ayant alors avec lui deux de ſes fréres, leur demanda leur avis ſur la conduite qu'il devoit tenir en cette occaſion. L'un d'eux lui conſeilla d'envoyer des troupes pour punir les mutins, & il s'offroit pour être le miniſtre de ſa vengeance : l'autre au contraire, penſa qu'il valoit mieux paroître ignorer ce qui ne méritoit que le mépris. Conſtantin ſe déclara pour ce dernier avis : & même, ſi nous en croyons Libanius, de qui nous tenons ce récit, il éleva en dignités celui qui

Liban. Or. 14. p. 393.

lui avoit donné un conſeil de douceur, & il laiſſa l'autre dans un état d'abaiſſement. On ne trouve dans l'Hiſtoire aucune trace de cette diverſité de conduite de Conſtantin à l'égard de ſes fréres. Mais le fond du fait nous ſuffit pour prouver ſa patience dans les injures.

Averſion pour les louanges immodérées. *Euſeb. IV.* 48.

D'une autre part il rejettoit avec indignation les louanges immodérées. Après qu'il eut bâti l'Egliſe de la Réſurrection à Jéruſalem, un Evêque oſa, c'eſt l'expreſſion d'Euſébe, lui dire en face qu'il le jugeoit bienheureux, puiſqu'en cette vie il poſſédoit la puiſſance ſouveraine, & que dans la vie future il devoit régner avec le fils de Dieu, dont il honoroit les myſtéres avec tant de magnificence. Conſtantin reprit ſévérement cet Evêque adulateur. « Ne me tenez jamais, lui » dit-il, un pareil langage : mais plu» tôt priez pour moi, afin que dans » le ſiécle préſent & avenir je ſois trou» vé digne d'être appellé le ſerviteur » de Dieu ».

Remontrance de Conſtantin à un Courtiſan avide. *Euſ. IV.* 30.

Il n'étoit point, comme l'on voit, enivré de ſa grandeur. Il diſoit ſouvent, peut-être même avant que de faire profeſſion du Chriſtianiſme, que

d'être Empereur c'étoit un don de la fortune, mais que l'important & le difficile consistoit à se conduire en bon & sage Prince. Ces sentimens se fortifiérent & se perfectionnérent sans doute en lui à l'aide de la lumiére de l'Evangile : & l'on a lieu de croire qu'il s'occupoit beaucoup du néant de tous les biens humains, si l'on en juge par la leçon qu'il fit un jour à un de ses courtisans, que possédoit la fureur d'accumuler. « Jusqu'où, lui dit-» il, porterons-nous la cupidité ? & » ne saurons-nous jamais y mettre des » bornes » ? Ensuite avec une demi-pique, qu'il se trouvoit par hazard tenir à la main, il traça sur la poussiére à peu près la figure & l'étendue du corps d'un homme ; & reprenant son discours, « Que vous en semble ? » dit-il. Quand vous auriez amassé » toutes les richesses de l'Univers, & » que vous seriez maître de toute la » terre, n'est-il pas vrai que bientôt » vous n'occuperez plus que ce petit » espace que je viens de circonscrire ? » encore supposé qu'on vous l'accor-» de ? »

Il pécha par trop de bonté.

Il eût été à souhaiter que Constantin ne se fût pas contenté de faire de pareilles

pareilles remontrances à des hommes injuſtes & avides ; mais qu'il eût employé la puiſſance dont il étoit revêtu à réprimer leurs injuſtices & leurs véxations. Nous avons vû quel zêle il témoigne dans quelquesunes de ſes loix contre les malverſations des Officiers & des Magiſtrats, & avec quelle énergie d'expreſſions il exhorte les peuples opprimés à lui en porter leurs plaintes. Il s'en tenoit-là. Bon & facile par caractére, il ne ſavoit ce que 334
c'étoit que de punir ceux qu'il mettoit dans les premiéres places : & ceux-ci uſant de la même indulgence à l'égard de leurs ſubalternes, vicieux comme eux, il en réſultoit que ſous un Prince amateur de l'équité & des loix les Provinces étoient au pillage.

Il ne faut rien outrer. La bonté même, ſi eſtimable dans un Souverain, devient une ſource de malheurs pour les peuples, ſi elle eſt pouſſée trop loin. Une autre qualité excellente dans 54.
Conſtantin ſe tournoit encore en piége pour lui, & occaſionnoit de grands maux. Il étoit très attaché à ſa Religion : & des hypocrites, empruntant les dehors du Chriſtianiſme, parce que c'étoit le moyen de plaire & de

faire ſa cour, gagnoient ainſi la confiance du Prince, & conſéquemment acquéroient la licence de tout faire & de tout oſer ſans en craindre les ſuites.

Euſébe, qui nous fournit cette obſervation, en eſt lui-même la preuve & l'exemple. Ambitieux, & attentif à conſerver ſon crédit à la Cour, quoiqu'il favorisât dans le cœur l'Arianiſme, il prit les dehors de l'Orthodoxie; & par là non ſeulement il ſe maintint en faveur, mais il abuſa de la crédulité du Prince pour le prévenir & l'irriter contre les vrais défenſeurs de la Foi de Nicée, & en particulier contre le grand S. Athanaſe, qui fut opprimé, dépoſé, & envoyé en éxil.

L'aveuglement de Conſtantin par rapport à Euſébe de Nicomédie, a quelque choſe encore de plus ſurprenant. Ce Prélat devoit lui être odieux à toutes ſortes de titres. Il avoit appuyé contre lui les armes de Licinius: il n'avoit ſouſcrit qu'avec une répugnance infinie le Décret du Concile de Nicée touchant la conſubſtantialité du Verbe, & depuis la ſéparation du Concile il avoit continué d'entretenir ſes anciennes liaiſons avec les Secta-

Thdrt. I. 19. 20. 21.

teurs déclarés de l'héréſie d'Arius, montrant évidemment le deſſein de relever ce parti de ſa chûte, & d'en rendre inutile la condamnation. Pour ces crimes l'Empereur le bannit, & dans une lettre adreſſée aux Fidéles de Nicomédie il expoſe les ſujets de plaintes atroces qu'il a contre leur Evêque, & proteſte que ſi quelquun oſe lui parler en faveur de ce miſérable, il s'attirera ſon indignation. Cependant au bout de trois ans il le rappella d'éxil, & le rétablit ſur ſon ſiége; guidé par ſes conſeils il perſécuta les Prélats orthodoxes, chaſſa S. Euſtathe d'Antioche, &, comme je viens de le dire, S. Athanaſe d'Aléxandrie : & enfin en mourant il reçut le Batême des mains de ce Prélat ennemi de Dieu & de l'Egliſe.

Plaignons l'humanité, plaignons le ſort des Souverains, que leurs bonnes qualités mêmes expoſent ſouvent à la ſéduction. Je ne trouve rien de mieux penſé ſur ce point, que ce qu'a écrit un illuſtre Auteur au ſujet de David trompé par les artifices d'un fourbe, & commettant en conſéquence contre le fils de Jonathas une injuſtice, qu'il ne répara même qu'à demi lorſque la

Explic. des Livres des Rois, T. II. p. 431.

vérité fut éclaircie. « Il ne faut pas » eſpérer, dit ce pieux & ſage Ecri- » vain, que les meilleurs Princes ne » ſe laiſſent point ſurprendre par la » calomnie : parce que la précipitation » à croire les faux rapports flatte les » deux plus grands foibles de la gran- » deur, la pareſſe & l'orgueil. Il ne » faut pas même s'attendre qu'après » avoir découvert la calomnie, ils ré- » parent entiérement le mal qu'elle les » avoit engagés de faire : parce qu'ils » ſont ſouvent moins touchés du déſir » d'être juſtes, que de cacher la hon- » te de s'être trompés. Mais il faut » être aſſez équitable pour leur par- » donner cet abus de leur pouvoir, » par la compenſation des grands avan- » tages que la ſociété tire d'ailleurs » de leur autorité, & par la compaſ- » ſion pour la foibleſſe commune de » notre nature, qui ſe défend difficile- » lement des tentations qui ſont inſé- » parables de la grandeur ».

Il doit être regardé comme un grand Prince. Injuſtice des reproches que lui fait Julien l'Apoſtat.

Il y auroit donc de l'injuſtice à conclurre des fautes qui ſe remarquent dans le gouvernement de Conſtantin, qu'il faille lui refuſer notre eſtime. Malgré ce qu'il a eu de répréhenſible, il fut un grand Prince, vainqueur de

tous les ennemis qu'il lui fallut combattre, ſoit Romains, ſoit Etrangers, zélateur de la vertu, protecteur de la Religion, aimant les hommes, & ſervant Dieu d'un cœur ſincére & fidéle. C'eſt ſa piété qui lui a mérité le mépris & la haine de Julien ſon neveu. Ce Prince apoſtat ne pouvoit lui pardonner d'avoir fait du Chriſtianiſme la Religion dominante de l'Empire, & mis l'Idolatrie ſur le penchant de ſa ruine. Delà cet acharnement indécent à décrier un Prince à qui il tenoit de ſi près, à le peindre des plus fauſſes couleurs, à le repréſenter comme livré à la molleſſe, & noyé dans les délices. Certainement juſqu'à l'âge de cinquante ans Conſtantin n'eut pas le loiſir de s'endormir dans l'inaction : & depuis que la victoire remportée ſur Licinius l'eût établi en pleine & paiſible poſſeſſion de tout l'Empire, on le voit occupé de ſoins dignes de ſon rang. La conſtruction d'une grande ville, des temples magnifiques élevés en l'honneur de Dieu & de J. C. de ſages loix publiées, l'attention vigilante à empêcher les diſſenſions & les ſchiſmes dans l'Egliſe, voilà les monumens du repos de Conſtantin. *Jul. Cæſ.*

Vict. Epit. S'il usa du diadême, s'il l'orna de perles & de pierreries, d'autres Empereurs lui en avoient donné l'exemple; & sans vouloir excuser de blâme ce goût de luxe, sans doute peu séant, je ne crains point de dire qu'il a racheté ce foible par toutes les grandes choses qu'il a faites.

La gloire même des armes ne manqua pas à ses derniéres années. En 332. il fit la guerre avec succès contre les Gots, qui dès auparavant avoient éprouvé sa vigueur & sa puissance. Mais cette premiére leçon n'ayant pas suffi pour les rendre sages, & les Gots ayant recommencé leurs hostilités, il envoya contre eux, dans le tems dont je parle, son fils aîné, qui les vainquit en divers combats, & en fit périr près de cent mille par l'épée, par la faim, par la misére. Constantin profita de ses avantages en Prince habile & modéré. Ayant abattu la fierté des Gots par la force & la terreur, il ne refusa pas d'entrer avec eux en négociation: & comme cette nation étoit composée de plusieurs peuples, qui n'avoient pas tous pris part à la guerre, en traitant avec tous il suivit des plans différens suivant la

Euſ. de vit. Conſt. IV. 5. 6. Anon. Valeſ. ap. Ammian.

différence des causes. Il soumit à des conditions plus dures ceux qu'il avoit fallu vaincre ; il exigea d'eux des ôtages, & entre autres le fils de leur Roi Ariaric. Les autres furent invités & engagés à reconnoître la majesté de l'Empire sous le nom d'amis & d'alliés. Les fruits de cette victoire, & de la paix qui la suivit, furent grands en même tems pour le vainqueur & pour les vaincus. Constantin s'affranchit du tribut honteux que ses prédécesseurs avoient payé à ces Barbares, & il assûra sa frontiére du côté du Danube. Les Gots, par un commerce plus étroit avec les Romains, commencérent à adoucir leurs mœurs sauvages, & à devenir des hommes.

Les Sarmates donnérent aussi dans ce même tems de l'exercice aux armes de Constantin. C'étoit pour eux qu'il avoit entrepris la guerre contre les Gots : & peu reconnoissans de ce bienfait les Sarmates osérent faire des courses sur les terres Romaines. Mais bientôt & aisément vaincus ils rentrérent dans le devoir.

Deux ans après ils furent réduits par une avanture singuliére à venir non plus ravager les terres de

l'Empire, mais y chercher un asyle. La guerre s'étant rallumée entre eux & les Gots, ils furent battus. Ils s'aviserent d'une ressource qui devint pire que le mal. Ils armérent leurs esclaves, & ceux-ci, qui étoient en plus grand nombre que leurs maîtres, se voyant la force en main, les chassérent du pays. Les Sarmates, au nombre de trois cens mille, hommes, femmes, & enfans, se réfugiérent dans les Etats de Constantin, & implorérent sa bonté. L'Empereur reçut leur priére. Il enrôlla dans ses troupes ceux d'entre eux qui étoient en état de servir, & il assura aux autres leur subsistance en leur donnant des terres à cultiver, dans la Thrace, dans la petite Scythie, dans la Macédoine, & jusques en Italie.

Constantin s'étoit si peu amolli, & il conserva si bien jusqu'à la fin le goût de la guerre, qu'âgé de plus de soixante ans il se préparoit à marcher à la tête de ses armées contre les Perses, lorsqu'il fut attaqué de la maladie dont il mourut. Ainsi nous ne pouvons attribuer qu'à malignité le reproche de molleſſe par lequel Julien a voulu ternir la gloire de son oncle.

La grandeur de Conſtantin lui attira les hommages non ſeulement de ſes ſujets, mais de toutes les nations Barbares, qui environnoient ſon Empire, au Nord, à l'Orient, au Midi. Euſébe témoigne avoir vû dans le Palais Impérial une multitude d'Ambaſſades venues de toutes ces contrées ſi diſtantes les unes des autres. C'étoit aſſûrément un beau ſpectacle, & bien glorieux pour le Prince, que cet aſſemblage de Germains, de Gots, & de Sarmates, d'Indiens, d'Ethiopiens, & de Blemmyes, auſſi différent par l'air du viſage, par la couleur du teint, par la taille, en un mot par toute leur perſonne, que par les parures & les vêtemens, & qu'il réuniſſoit tous en un ſentiment commun d'admiration & de vénération pour lui ſeul. Le Palais de Conſtantin étoit comme l'abrégé de l'Univers. Ces Ambaſſadeurs, ſuivant la variété des pays & des climats, lui apportoient une grande variété de préſens, des couronnes d'or, des diadêmes enrichis de pierreries, des étoffes précieuſes, de jeunes eſclaves, des chevaux, des animaux rares, des armures de toute eſpéce. Il recevoit ces

Hommages rendus à la grandeur de Conſtantin par les Etrangers & les Barbares. *Euſ. IV. 7. & 50.*

préſens avec bonté, & il leur en rendoit de bien plus riches.

Quelquesuns de ces étrangers, frappés de l'éclat de ſa Cour, charmés de ſon accueil gracieux & affable, & ſurtout concevant, à proportion qu'ils le voyoient de plus près, plus d'eſtime pour ſa vertu, s'attachérent à lui, & oubliérent leur patrie. Ils n'eurent pas lieu de s'en repentir. Conſtantin non ſeulement les combla de biens, mais revêtit des premiéres dignités de l'Empire, ceux d'entre eux qui ſe diſtinguoient par leur mérite. Julien, toujours injuſte à ſon égard, l'a blâmé d'avoir élevé des Barbares au Conſulat : & lui-même il en fit autant, avec cette différence que Névitta qu'il nomma Conſul, barbare de mœurs auſſibien que de naiſſance, n'étoit en rien comparable à ceux que Conſtantin avoit mis en place.

Ammian. l. XXI.

Rébellion de Calocérus promptement étouffée.

J'ai déja remarqué que le bon gouvernement de ce ſage Prince & le reſpect pour ſes grandes qualités tinrent les troupes dans la ſoumiſſion pendant tout ſon régne. Nous ne voyons point non plus s'élever contre lui des Tyran, comme ſous les Empereurs qui l'ont

précédé & ſuivi. Il faut en excepter ſeulement un certain Calocérus, à qui l'Hiſtoire ne donne d'autre titre que celui d'Intendant des chameaux, & qui eut la folie de vouloir ſe faire Empereur. Il s'empara réellement de l'iſle de Chypre. Mais ce mouvement ne fut qu'une étincelle légére, qui diſparut dans l'inſtant. Bientôt vaincu & pris, Calocérus ſubit le ſupplice des eſclaves. M. de Tillemont ſoupçonne qu'il pouvoit être le même que ce Philuméne, d'ailleurs inconnu, à qui S. Athanaſe fut accuſé fauſſement d'avoir fourni de l'argent pour une révolte.

Aurel. Vict.

Tillem. Conſt. art. 75.

Conſtantin jouit d'un bonheur qui ne ſe démentit jamais, & dont une circonſtance remarquable eſt la durée de ſon régne. A compter de ſa premiére proclamation dans la grande Bretagne auſſitôt après la mort de ſon pére, il jouit des honneurs du rang ſuprême pendant plus de trente ans, terme auquel n'avoit atteint aucun de ſes prédéceſſeurs depuis Auguſte. Il célébra ſa trentiéme année à Conſtantinople avec une grande magnificence, & Euſébe prononça à cette occaſion

Fêtes de la trentiéme année de Conſtantin. Euſ. IV. 40.

un Panégyrique du Prince, qui s'eſt conſervé juſqu'à nous.

Il meurt comblé de gloire. Sa mémoire a toujours été en bénédiction. *Aurel. Vict.*

Deux ans après il mourut en paix dans le château d'Achyron non loin de Nicomédie : & de même que ſa vie avoit été environnée de gloire, ſa mémoire a été en bénédiction dans toute la poſtérité. Il s'étoit propoſé pour modéles les meilleurs Princes qui euſſent gouverné l'Empire, Conſtance Chlore ſon pére, Claude II. ſon grand oncle, Tite Antonin, & Marc-Auréle : & il leur eſt certainement comparable à bien des égards : mais il les a ſurpaſſés par l'avantange précieux & ineſtimable de la piété Chrétienne, qu'ils avoient tous ou méconnue ou même perſécutée.

Lamprid. Heliog. 2.

Ecrivains qui ont fleuri ſous ſon régne. Conſtantin lui-même.

A la tête des Ecrivains qui ont fleuri ſous le régne de Conſtantin il doit être mis lui-même. Nous avons de lui, outre pluſieurs Lettres, un Diſcours adreſſé à l'aſſemblée des Saints, où l'on trouve du ſavoir, du zêle, & un témoignage éclatant de ſa foi.

Euſébe de Céſarée.

Euſébe de Céſarée fut ſans contredit le héros de la Littérature de ce ſiécle. Il embraſſa l'érudition ſacrée &

profane. Il eſt le pére de l'Hiſtoire Eccléſiaſtique, & nous lui avons l'obligation de nous avoir conſervé ce qui reſte de plus précieux monumens des premiéres Antiquités de l'Egliſe Chrétienne. Génie vaſte & aiſé, il s'exerça dans tous les genres, Hiſtoire, Diſſertations, ouvrages Polémiques, Eloges oratoires. Mais il faut avouer que l'Eloquence ne fut point ſon talent. Ses longues périodes, ſon ſtyle chargé, ſes métaphores ſouvent peu naturelles, & accumulées ſans meſure, ſeroient aſſurément de méchans modéles pour ceux qui aſpirent à devenir Orateurs. Pour ce qui regarde ſa perſonne, j'ai déja eu lieu d'obſerver plus d'une fois qu'il fut bien moins eſtimable comme Evêque, que comme Ecrivain. Son ambition, ſes baſſes flatteries, ſa foi au moins ſuſpecte ſur l'article eſſentiel de la Conſubſtantialité du Verbe, ſes liaiſons avec les Ariens déclarés, la part qu'il prit à leurs injuſtices contre les défenſeurs de la foi de Nicée, tout cela nous donne lieu de déplorer le ſort d'un homme qui pouvant être la gloire du Chriſtianiſme & de l'Epiſcopat, a mieux aimé, en ſe livrant à l'eſprit du

monde, perdre tout le fruit des connoiſſances ſalutaires dont il étoit rempli.

Lactance. Lactance a écrit & eſt mort ſous Conſtantin. Ses ouvrages, conſacrés à la défenſe de la Religion Chrétienne, ſont précieux à l'Egliſe, quoique mêlés de quelques erreurs légéres, qui n'altérent pas la ſubſtance de la doctrine. Sa latinité eſt pure & élégante: & en le comparant avec Capitolin & Lampride ſes contemporains, on ſera étonné de la différence des ſtyles. Il mourut pauvre: ce qui ne feroit pas d'honneur à l'Empereur dont il avoit inſtruit le fils, à moins que l'on ne ſuppoſe que la funeſte cataſtrophe de l'infortuné Criſpus ait entraîné la diſgrace de ſon précepteur.

Les Ecrivains de l'Hiſtoire Auguſte. Je viens de nommer Lampride & Capitolin, auxquels on doit ajouter Spartien, tous Auteurs de l'Hiſtoire Auguſte, qui ont dédié à Conſtantin quelquesunes des vies d'Empereurs dont ce recueil eſt compoſé. Les autres Auteurs qui achévent la collection, vivoient auſſi du même tems, ou peu auparavant.

Euménius & Nazaire, Orateurs. L'Eloquence Latine fut mieux traitée ſous ce régne, que l'Hiſtoire. On

en pent juger par les morceaux que nous avons extraits des Orateurs Eumenius & Nazaire.

Porphyrius Optatianus a composé en vers Latins un Eloge de Constantin : & s'il est vrai qu'il en ait été récompensé, il faut ajouter son exemple à celui de Chérile bien payé par Alexandre pour de très méchans vers.

Optatien Panégyriste. *Tillem. Const. art. 61.*

Commodien & Juvencus sont des Poëtes Chrétiens, dont le dernier a mis en vers l'Histoire des Evangiles.

Commodien & Juvencus.

Les Philosophes, alors tous Payens & ardens défenseurs de l'Idolatrie, ne furent pas traités favorablement par un Prince plein de zêle pour le Christianisme. Nous avons une Lettre de Constantin, dans laquelle Porphyre & ses écrits sont cités avec horreur, & l'Empereur voulant flétrir les Ariens ne croit pas pouvoir leur donner un nom plus ignominieux que celui de Porphyriens.

Aversion de Constantin pour les Philosophes.

Socrat. I. 9.

Jamblique fut disciple de Porphyre, & maître de Sopatre. Ce dernier fait un personnage considérable dans l'Histoire de Constantin, si nous admettons le récit des Auteurs Payens. Ce fut lui, disent-ils, à qui ce Prince s'adressa dabord pour trouver un

Sopatre mis à mort. *Tillem. Const. art. 71.*

moyen d'expier le meurtre de ſon fils. Mais nous avons réfuté cette fable, qui eſt détruite par des preuves de fait. Ce qui paroît vrai, c'eſt que Conſtantin fit mourir Sopatre. Le motif de cette rigueur eſt mal expliqué. On nous dit d'une part que ce Philoſophe vint à Conſtantinople pour s'oppoſer à la ruine du culte idolatrique, à laquelle travailloit l'Empereur ; & de l'autre, que ce même Empereur lui donna des accès ſi familiers auprès de ſa perſonne, que la faveur de Sopatre excita la jalouſie des Courtiſans, & en particulier d'Ablave Préfet du Prétoire, dont le crédit étoit très grand. Il n'eſt point de Lecteur qui ne ſente combien les deux parties de ce récit s'accordent mal enſemble. On ajoute que dans une diſette de bled le peuple de Conſtantinople s'émut, & qu'il attribua la famine qu'il commençoit à ſouffrir aux preſtiges magiques de Sopatre ; & qu'en conſéquence Conſtantin livra ſon favori à la fureur de la multitude, qui animée encore par Ablave mit le Philoſophe en piéces. Quelle ſuperſtition, ou quelle foibleſſe impute-t-on ici à Conſtantin ? D'autres ont écrit que ce Prince voulut par

la mort de Sopatre prouver ſon averſion pour le Paganiſme : comme ſi toute ſa conduite ne l'eût pas aſſez évidemment manifeſtée. S'il faut hazarder une conjecture, je trouve bien plus vraiſemblable que le Philoſophe protecteur de l'Idolatrie, voulut profiter de l'émotion populaire occaſionnée par la diſette, pour augmenter le trouble & le porter aux derniers excès ; & qu'il fut puni comme ſéditieux.

Conclusion de tout l'Ouvrage.

Me voici arrivé, avec la grace de Dieu, au bout de la carriére que je m'étois propoſé de remplir, & je ne pouvois finir mon travail par une époque plus chére à un cœur chrétien, que l'élévation du Chriſtianiſme ſur le trône & la deſtruction de l'idolatrie. Les héréſies & les ſchiſmes déplorables, qui déchirérent l'Egliſe dans le plus grand éclat de ſa proſpérité temporelle, ſont des objets triſtes, & dans leſquels je n'oſe m'engager. Ce n'eſt pas qu'ils ne préſentent une belle matiére à l'Ecrivain ; variété d'événemens, exemples de vertu & de courage magnanime dans les défenſeurs de l'Orthodoxie, concluſion heureuſe, & triomphe remporté enfin par

la vérité, ſuivant les promeſſes divines, ſur l'erreur & le menſonge. Mais je ne pourrois entamer ce grand ſujet, ſans être mené par la ſuite des faits audelà du terme que je me ſuis preſcrit. Il me ſuffit d'avoir témoigné mon zêle pour ſervir le Public, & pour lui fournir, en me propoſant pour modéle un maître reſpectable, des leçons de vertu. C'eſt à la vertu que j'ai conſacré ma plume : c'eſt elle ſeule que j'ai tâché de rendre aimable, ſoit par les tableaux que j'en ai faits, ſoit par le contraſte odieux des vices qu'il m'a fallu trop ſouvent peindre. Puiſſe mon travail être utile aux hommes, & agréable à celui qui doit être la fin unique de toutes nos entrepriſes!

FIN.

TABLE
DU DOUZIEME VOLUME
DE L'HISTOIRE
DES EMPEREURS
ROMAINS.

LIVRE VINGT-NEUVIE'ME.

CONSTANTIN.

§. I. COnſtantin grand Prince, mais non exemt de taches, page 27. Lorſqu'il entra en part de la ſouveraine puiſſance, Galérius étoit chef de l'Empire, 28. Galérius nomme Sévére Auguſte, & oblige Conſtantin de ſe contenter du titre de Cé-

ſar, 28. *Maxence prend la pourpre à Rome*, 30. *Sévére marche contre lui*, 32. *Maximien Hercule reprend la pourpre*, 33. *Sévére abandonné & trahi, ſe livre à Maximien, & eſt obligé de ſe faire ouvrir les veines*, 34. *Maximien s'allie avec Conſtantin*, 35. *Exploits de Conſtantin contre les Francs*, 36. *Maximien lui donne en mariage ſa fille Fauſta, & le nomme Auguſte*, 38. *Galérius vient en Italie pour détrôner Maxence, & il eſt obligé de s'enfuir avec honte*; 39. 40. *Maximien veut dépouiller le même Maxence ſon fils, & manque ſon coup*, 42. *Il vient en Gaule, & delà ſe tranſporte à Carnonte auprès de Galerius*, 45. *Il y eſt témoin de la promotion de Licinius au rang d'Auguſte*, 46. 47. *Maximien Conſul avec Galérius. Embarras ſur les Conſulats des années pendant leſquelles régna Maxence*, 50. *Maximien revient en Gaule, & abdique de nouveau l'Empire*, 51. *Maximin force Galérius de le reconnoître Auguſte, & procure ainſi le même avantage à Conſtantin*, 53. *Nouveaux exploits de Conſtantin contre les Francs*, 56. *Maximien reprend la pourpre pour une troiſiéme fois. Il*

en eſt dépouillé par Conſtantin, 57. Il tente d'aſſaſſiner Conſtantin; & pris ſur le fait, il ſe pend lui-même, 61. Il eſt mis au rang des Dieux. Son tombeau. Ses ſtatues & ſes images détruites, 63. Violences de Galérius contre tous ſes ſujets, & contre les Chrétiens en particulier, 64. Dieu le frappe d'une horrible maladie, 66. Après un an de ſouffrances, Galérius donne un Edit pour faire ceſſer la perſécution, 67. Il meurt, 70. Traits qui le concernent, ibid. Jugement ſur ſon caractére, 71. Ses Etats partagés entre Licinius & Maximin, ibid. Quatre Princes alors dans l'Empire, 72. Maxence, maître de l'Italie, avoit auſſi réuni à ſon domaine l'Afrique, par la victoire remportée ſur Alexandre, qui y avoit régné pendant trois ans, 73. Il abuſe avec cruauté de cette victoire, 76. 77. Il ſe diſpoſe à attaquer Conſtantin, ibid. Tableau de ſes vices, 78. Conſtantin, guerrier & bienfaiſant, 82. La rupture éclate entre Maxence & Conſtantin, 86. Importance de cette guerre, 88. Forces reſpectives des deux Princes ennemis, ibid. Converſion de Conſtantin au Chriſtianiſme, 89. Conſtantin entre

en Italie, & remporte plusieurs victoires sur les troupes de Maxence, 96. *Derniére bataille près de Rome, où Maxence périt*, 102. *Entrée triomphante de Constantin dans Rome*, 106. *Noble usage que fait Constantin de sa victoire*, 108. *Prétoriens cassés : leur camp détruit*, 109. *Soins de Constantin pour réparer tout le mal que Maxence avoit fait dans Rome*, 110. *Témoignages de l'affection publique envers Constantin*, 114. *Statue de Constantin dans Rome, tenant en main une croix, avec une inscription religieuse*, 118. *Edit donné à Rome par Constantin en faveur des Chrétiens*; ibid. & 119. *Maximin est obligé de s'y conformer, au moins en partie*, 120. *Fin de la persécution de Dioclétien*, 121. *Commencement de l'Indiction*, ibid. *Entrevûe de Constantin & de Licinius à Milan. Mariage de Licinius avec Constancie*, ibid. *Nouvel Edit en faveur des Chrétiens*, 122. *Constantin se transporte sur le Rhin, & remporte une victoire sur les Francs*, 123. *Mort douloureuse de Dioclétien, après une suite de cruels chagrins*; 124. *Etat de l'Empire après la défaite & la mort de Maxence*, 129.

Les Chrétiens perſécutés par Maximin, 131. *Maximin attaque Licinius, & porte la guerre dans ſes Etats*, 137. *Il eſt vaincu, & périt peu après par une horrible maladie*, 139. *Sa famille & tout ce qui reſtoit de la race des perſécuteurs, eſt exterminé par Licinius*, 141. *Jeux ſéculaires omis*, 143. *Guerre entre Conſtantin & Licinius*, 144. *Traité de paix, par lequel Conſtantin aggrandit conſidérablement ſes domaines*, 148. 149. *Cette paix dura huit ans entiers*, ibid. *Licinius perſécute les Chrétiens, d'abord artificieuſement, puis à découvert*, 150. *La guerre s'allume entre Conſtantin & Licinius*, 156. *Bataille d'Andrinople, où Licinius eſt vaincu*, 160. *La flotte de Licinius eſt détruite à l'entrée de l'Helleſpont*, 161. *Il paſſe de Byzance à Chalcédoine, & eſt vaincu une ſeconde fois près de Chryſopolis*, 163. *Il obtient la vie ſauve, & eſt envoyé à Theſſalonique*, 167. *Bonheur de l'Empire réuni ſous le ſeul Conſtantin*, 168. *Joie des Chrétiens ſurtout, dont la Religion triomphe*, 170. *Mort de Licinius, & de ſon fils*, 174. *Conſtantin fait mourir Criſpus ſon fils aîné, & Fauſta ſa femme*, 175. *Fable*

avancée par Zoſime ſur le motif de la converſion de Conſtantin, 181. *Conſtantin irrite les habitans de Rome par le mépris qu'il témoigne pour les ſuperſtitions du Paganiſme*, 182. *Il en conçoit du dégoût pour Rome, & il prend la réſolution de ſe chercher ailleurs une réſidence*, 183. *Il commence à bâtir près d'Ilion, mais bientôt il préfére Byzance*, 185. *Fondation de C. P.* 190. *Edifices ſacrés. C. P. ville toute Chrétienne*, 192. *Conſtantin veut l'égaler à Rome. Sénat de C. P.* 195. *Dédicace de la ville*, ibid.

§. II. *Loix de Conſtantin contre les malverſations des Juges & des Officiers*, 203. *Par rapport aux devoirs des Juges*, 205. *Contre l'avidité des Avocats*, 206. *Pour le maintien de l'ordre judiciaire & des loix*, 207. *Contre la rigueur des Formules Teſtamentaires*, ibid. *Loix ſévéres touchant la punition des crimes*, 208. *Contre les Libelles diffamatoires*, ibid. & 209. *Contre les Délateurs*, ibid. *Contre les concuſſions*, 210. *Pour interdire les traitemens trop rigoureux contre les débiteurs du Fiſc*, 212.

Pour

Pour diminuer & égaler les impoſitions, 213. *Pour adoucir la rigueur des confiſcations*, 214. *Pour ordonner que les Priſonniers ſoient traités avec humanité*, ibid. *Tous les Priſonniers mis en liberté à l'occaſion d'une réjouiſſance publique*, 215. *Loi contre les Accuſateurs téméraires en matiére de crime de Léſe-Majeſté*, ibid. *Loix pour modérer les uſures, & pour abolir une nature de Contrats tendante à dépouiller le débiteur*, 216. *Pour protéger les travaux de la campagne*, 218. *Loix en faveur des Mineurs, des Veuves, des foibles*, ibid. *Attention d'humanité pour les Eſclaves*, 219. *Loi pour prévenir les meurtres des enfans que leurs péres ne peuvent nourrir*, 220. *Loix en faveur de la liberté*, 221. *Loix pour maintenir la pureté des mœurs*, ibid. *Loix qui regardent les gens de guerre*, 224. *Conſtantin affoiblit l'autorité de la charge de Préfet du Prétoire*, 226. *Frontiéres dégarnies, ſi l'on en croit Zoſime*, 229. *Goût de Conſtantin pour les Sciences & les Arts*, 230. *Loix en faveur de ceux qui les profeſſent*, 231. *Piété Chrétienne de Conſtantin*, 233. *Il fit gloire de la profeſſion publique du*

Chriſtianiſme, ibid. *Il abolit le ſupplice de la croix*, 234. *Il défend de marquer au front les criminels*, 235. *Il bâtit une Egliſe magnifique ſur le S. Sépulcre, que la piété d'Héléne ſa mére avoit découvert. Invention de la Croix*, 236. *Egliſes bâties par ſainte Héléne à Bethléhem & ſur le Mont des Oliviers*, 242. *Charité & humilité de ſainte Héléne*, ibid. *Sa mort*, 243. *Elle fut Princeſſe prudente & habile*, 245. *Honneurs rendus à ſa mémoire*, 248. *Egliſe conſtruite par ordre de Conſtantin à Mambré*, 249. *Reſpect de ce Prince pour l'Epiſcopat*, 250. *Protection accordée par lui à l'Egliſe*, 252. *Il comble les Eccléſiaſtiques de priviléges & de faveurs*, 253. 254. *Loi pour ordonner la célébration du Dimanche*, 256. 257. *Loi qui ſouſtrait le célibat aux peines prononcées par l'ancien Droit*, 258. *Loi pour défendre les combats de Gladiateurs*, ibid. & 259. *Ménagemens que Conſtantin garde, & qu'il pouſſe très loin, par rapport aux ſuperſtitions qu'il trouva dominantes*, 260. *Il entreprit néantmoins & avança beaucoup la ruine de l'Idolatrie*, 263. *Deſtruction des Temples d'Héliopolis*,

d'*Aphaque*, & d'*Eges en Cilicie*, 267. *Grand nombre d'Idolâtres déſabuſés*, 270. *Toiſe du Nil tranſportée du Temple de Sérapis dans l'Egliſe Chrétienne d'Aléxandrie*, 271. *Heureux & rapides accroiſſemens du Chriſtianiſme*, 272. *Converſion des Ibériens*, 273. *Lettre de Conſtantin à Sapor en faveur des Chrétiens de la Perſe*, 274. *Hormiſdas frére aîné de Sapor, fugitif de ſa patrie, retiré auprès de Conſtantin, & Chrétien*, 276. *Conduite perſonnelle de Conſtantin réglée par la piété*, 279. *Pardon des injures*, 285. *Averſion pour les louanges immodérées*, 287. *Remontrance de Conſtantin à un Courtiſan avide*, ibid. *Il pécha par trop de bonté*, 288. *Il doit être regardé comme un grand Prince. Injuſtice des reproches que lui fait Julien l'Apoſtat*, 292. *Hommages rendus à la grandeur de Conſtantin par les Etrangers & les Barbares*, 297. *Rébellion de Calocérus, promptement étouffée*, 298. *Fête de la trentiéme année de Conſtantin*, 299. *Il meurt comblé de gloire. Sa mémoire a toujours été en bénédiction*, 300. *Ecrivains qui ont fleuri ſous ſon régne. Conſtantin lui-même*, ibid. *Euſébe*

de Céſarée, ibid. *Lactance*, 302. *Les Ecrivains de l'Hiſtoire Auguſte*, ibid. *Euménius & Nazaire, Orateurs*, ibid. *Optatien, Panégyriſte*, 303. *Commodien & Juvencus*, ibid. *Averſion de Conſtantin pour les Philoſophes*, ibid. *Sopatre mis à mort*, ibid. *Concluſion de tout l'Ouvrage*, 305.

Fin de la Table des Sommaires.

TABLE GÉNÉRALE DES MATIERES CONTENUES DANS L'HISTOIRE DES EMPEREURS.

Le chiffre Romain marque le volume, & le chiffre Arabe la page.

A

ABANTUS, Amiral de Licinius, eſt vaincu par Criſpus Céſar fils de Conſtantin, XII. 162.

ABDAGESE, Seigneur Parthe, II. 639. 647.

ABDUS Eunuque conſpire contre Artabane, Roi des Parthes, qui le fait empoiſonner, II. 633. 635.

ABGARE, Roi d'Edeſſe ſous l'Empereur Claude, III. 402. 404.

ABGARE Roi d'Edeſſe ſous Trajan, VII. 474.

ABGARE Roi d'Edeſſe du tems de l'Empereur Sévére, IX. 182. Il peut être le même Abgare qui éprouva la perfidie de Caracalla, 396.

ABLAVE Préfet du Prétoire a grand crédit auprès de Conſtantin, XII. 304.

ABONOTIQUE, ville de Paphlagonie, où naquit le devin Aléxandre, & où il établit ſon oracle, VIII. 383. 387.

ABRAHAM révéré par Aléxandre Sévére, X. 55. Honoré dans la vallée

de Mambré par un concours de Juifs, de Chrétiens, & même de Gentils, XII. 244.
ABUDIUS RUSO, délateur puni, II. 629.
Acclamations. L'usage des acclamations dans le Sénat est interdit par l'Empereur Claude, III. 204. Acclamations & applaudissemens donnés à Néron dans les théatres & dans des pompes solennelles, IV. 386. 469. Acclamations sincéres & honorables de tout le Sénat pour Trajan, VII. 381. 389. 390. Autres exemples d'acclamations dans le Sénat, pour témoigner ou l'indignation, ou la joie, VIII. 491. X. 104. XI. 8. 9. 10.
Accusateurs protégés par Tibére, II. 430. Rage d'accuser, 443. 594. Les accusateurs les plus emportés trouvoient le plus d'appui, 444. Accusateurs poursuivis par le Sénat, VI. 30. Mis à couvert par Mucien, 37. *Voyez* Délateurs.
ACERRONIA, amie d'Agrippine, est tuée dans le naufrage par lequel on vouloit faire périr cette Princesse, IV. 126. 127.
ACHAÏE, Province du département du Sénat, I. 26. Devient Province de l'Empereur, II. 120. Est rendue au Sénat par Claude, III. 291.
ACHEMENIDES, III. 418.
ACHILLE honoré par Caracalla, IX. 331. Par Alexandre Sévére, X. 55.
ACHILLE'E, parent de Zénobie, prend la pourpre à Palmyre, XI. 89.
ACHILLEUS, tyran en Egypte sous Dioclétien, XI. 307. Cet Empereur marche contre lui, l'assiége dans Alexandrie, & le tue, 321. 322.
ACHYRON, château où mourut Constantin, XII. 300.
ACILIUS AVIOLA, Lieutenant Général en Gaule, II. 345.
ACILIUS AVIOLA périt sur le bucher où il avoit été porté, parce qu'on le croyoit mort, III. 467.
ACILIUS GLABRIO est mis à mort par Domitien, VII. 181. 182.
ACILIUS GLABRIO, le plus noble des Patriciens, répond sagement à Pertinax, qui l'invitoit à prendre l'Empire, IX. 9.
ACILIUS STRABO, IV. 158.
ACINCUM, ville de Pannonie, XI. 322.
ACRA, colline dans Jérusalem, VI. 327.
ACRABATENE, canton de la Samarie, VI. 339.
ACRATUS affranchi de Néron est envoyé en Asie, pour piller la Province & les Temples, IV. 323.

ACTE', affranchie. Amour furtif de Néron pour elle, IV. 21. 24. *Voyez encore* 122. Elle rend à Néron les derniers devoirs, 515.

Actes, ou *Regîtres* journaux que l'on tenoit de ce qui se passoit à Rome, IV. 417. VIII. 469.

ACTIUM, II. 252.

ACUTIA, veuve de P. Vitellius, est condamnée sous prétexte de crime de leſe-majesté, II. 663.

ADEN, ville située près du détroit de Babelmandel, VII. 289.

ADGANDESTRIUS, Prince des Cattes, offre à Tibére d'empoisonner Arminius, & est refusé, II. 238.

ADIABENE, Royaume voisin & ami des Parthes, III. 392. IV. 257. partie de l'Assyrie, VII. 482.

ADIDA, ville de Judée, VI. 320.

ADIGE (l') riviere d'Italie, XII. 99.

ALMINIUS, Prince dans la grande Bretagne, III. 98.

ADONIS. Son culte est établi par Adrien dans la grotte de Béthléhem, VIII. 112.

ADONIS, fleuve non loin d'Aphaque en Phénicie, XII. 268.

Adoption des fils d'Agrippa par Auguste, I. 177. 178. Adoptions frauduleuses, réprimées par le Sénat, IV. 243.

Adoration, honneur que l'on rendoit aux Empereurs, XI. 201.

ADORSES, peuple, III. 418.

ADRANA (l') riviere du pays des Cattes, aujourd'hui l'*Eder*, II. 129.

ADRIA, ville, aujourd'hui *Atri*, V. 375.

ADRIANE, ou ADRIANOPLE. Neuf villes de ce nom, VIII. 47.

ADRIANOTHERE, ville, VIII. 47.

ADRIEN. Commencement de son élévation par son mariage avec Sabine, petite niéce de Trajan, VII. 396. Il plaisoit peu à Trajan, & il dut son mariage à la faveur de Plotine, 398. 399. Il est fait Questeur de l'Empereur, 400. Il cultive avec soin & avec succès l'Eloquence Latine, *ibid.* Il suit Trajan à la guerre contre les Daces, 401. Il est chargé du commandement de l'armée Impériale en Syrie, 499. Ses projets & ses manœuvres pour se faire adopter par Trajan, *ibid.* Celui-ci avoit de tout autres vues, & ne pensoit nullement à l'adopter, 503. Adrien succéde à Trajan en vertu d'une adoption supposée, 505. Il affecte de lui faire célébrer de magnifiques obséques, 507. Il est proclamé Empereur en Syrie, & écrit au Sénat

pour demander la confirmation de ce qui avoit été fait par l'armée, VIII. 14. Uſage qu'il fait du nom de Trajan, 21. Trait de bonté & d'eſprit, 37. Beau ſentiment, 40. Généroſité & indulgence envers un inſenſé, qui avoit couru ſur lui l'épée à la main, 42. Modeſtie d'Adrien, 45. Il profite de la remontrance hardie d'une vieille femme, 50. Réformes & établiſſemens faits avec intelligence, 56. Il détruit des abus qui énervoient la diſcipline militaire, 60. Trait de plaiſanterie, 64. Il n'eſt guéres croyable qu'il ait voulu bâtir des temples à J. C. 67. Il compoſa des Mémoires de ſa vie, qu'il mit ſous le nom de Phlégon ſon affranchi, 77. Vers qu'il fit, étant près de mourir, 149. Temple bâti par Antonin en l'honneur d'Adrien, 184. *Sur le reſte de ce qui le regarde voyez les Sommaires de ſon régne*, VIII. 495-500.

ADRUMETE, ville d'Afrique, III. 331. IX. 110. X. 156.

ADVENTUS Préfet du Prétoire avec Macrin ſous Caracalla, IX. 349. 369. Il eſt nommé Conſul. Son incapacité en affaires, 374. 375.

Adulateur, dont le lâche conſeil eſt tourné contre lui-même, XI. 46.

Adultére. Loi d'Auguſte contre ce crime, I. 170. Comment puni chez les Germains, 257. Réglement contre les femmes adultéres, II. 147. Contre celles qui s'abandonneroient à des eſclaves, III. 449. Centurion caſſé & banni pour ce crime, VII. 419. L'adultére puniſſable dans le mari comme dans la femme, VIII. 186. *Voyez encore* XII. 221.

ÆETA, pere de Médée, X. 329.

ÆLIANUS, un des chefs des Bagaudes, prend le titre d'Auguſte, XI. 282.

ÆLIUS ADRIANUS AFER, pere de l'Empereur Adrien, VII. 397.

ÆLIUS CESETIANUS, Préfet de Rome, XI. 137.

ÆLIUS GALLUS, II. 580.

ÆLIUS GRACILIS, Commandant de la Belgique, IV. 105.

AETIUS, gendre de l'Empereur Sévére, IX. 108.

AFER DOMITIUS, Orateur célébre, accuſe Claudia Pulcra, II. 524. Plus eſtimé par ſon éloquence que par ſa probité, 526. Il ne ſçut pas ſe retirer à propos, & il déchut de ſa réputation, 527. Il accuſe Quintilius Varus, 534. Il échappe à la cruauté de Caius par un trait d'eſprit, III. 68. Il eſt fait Conſul,

70. Sa mort. Trait de cet Orateur, IV. 159.

Affranchis. Leur crédit dans les affaires publiques, fut une ſuite du changement de Gouvernement, I. 185. La condition des affranchis chez les Germains étoit peu différente de celle des eſclaves, 268. Réglemens d'Auguſte touchant les affranchiſſemens, 389. 501. Les filles d'affranchis déclarées capables d'être choiſies Veſtales, 397. Réglement de Claude par rapport aux affranchis, III. 262. Conteſtation dans le Sénat au ſujet des affranchis. Leurs droits ſont conſervés, IV. 48. Etonnement des Bretons ſur le crédit de Polyclète affranchi de Néron, 194. Droits des Patrons ſur leurs affranchis, V. 293. Taxe ſur les affranchis, 297. Loi de Conſtantin, par laquelle ſont envoyés au ſupplice les affranchis qui ſe rendront dénonciateurs contre leurs Patrons, XII. 216.

AFRICAIN, ſurnom donné Gordien le pere, X. 169.

AFRICAIN. *Voyez* JULE.

AFRICANUS (*Pactius*) Accuſateur des freres Scribonius, évite par adreſſe la punition de ſon crime, VI. 31.

AFRIQUE, Province du Sénat, I. 26. II. 359. Le Proconſul d'Afrique eſt privé par Caius du commandement de la Légion réſidante dans le pays, & ce commandement eſt donné à un Lieutenant de l'Empereur, III. 25. VI. 47. Flotte d'Afrique. *Voyez* CARTHAGE.

AGACLYTUS, affranchi de l'Empereur Vérus, VIII. 298.

Agens d'affaires, XI. 306.

AGERINUS, affranchi d'Agrippine, eſt envoyé par cette Princeſſe, après ſon naufrage, à Néron, IV. 128. Fourberie dont uſe Néron à l'égard de cet affranchi pour colorer le parricide qu'il méditoit, 131. 137. Perſonne n'y eſt trompé, 139.

AGRESTIS (*Julius*) Centurion ſous Vitellius. Son courage généreux, V. 432.

AGRICOLA (*Cnéus Julius*) eſt fait Patricien par Veſpaſien, VI. 154. & envoyé dans la grande Bretagne, pour y commander les armées Romaines, 147. Il ſavoit choiſir avec intelligence les ſituations les plus avantageuſes pour conſtruire des forts, VII. 101. Il s'abſtient, par une politique modeſte, de tirer au ſort les Proconſulats d'Aſie & d'Afrique, 137. Par ſon teſtament il inſtitue Domitien ſon héritier avec ſa femme & ſa fille, 141. Son fils étoit mort avant lui, 142.

Portrait de ſa perſonne, 146. *Sur le reſte de ce qui le concerne, voyez le Sommaire du III. §. du Livre XVII.* T. VII. p. 517.

AGRIPPA (*M. Vipſanius*) conſeille à Octavien de remettre l'autorité ſuprême au Sénat & au peuple, I. 6. Octavien ſe l'aſſocie pour faire la revue du Sénat, 14. Il eſt fait Conſul pour la ſeconde fois, 18. Il eſt beaucoup élevé par Octavien, dont il épouſe la niéce Marcella, 19. Il eſt fait Conſul pour la troiſiéme fois, 23. Sa ſage conduite, 75. Il fait conſtruire les Parcs Jules, le Panthéon, des Bains publics, & un temple de Neptune, 76. 78. Il dompte les Cantabres, 82. Préſide en la place d'Auguſte aux noces de Marcellus, 87. Reçoit de cet Empereur dangereuſement malade ſon anneau, 98. Son éloignement de la Cour, 100. Il eſt rappellé & devient gendre d'Auguſte, 132. Achéve de réduire les Cantabres, 152. Refuſe le triomphe, 153. Reçoit la puiſſance Tribunicienne, 157. Eſt envoyé en Syrie, 182. Sa bonté & ſon équité à l'égard des Juifs, 196. Il ſacrifie dans le temple de Jéruſalem, 197. Il appaiſe les troubles du Boſphore, *ibid.* Il refuſe le triomphe, 198. Sa mort, 209. Son éloge, 210. Sa poſtérité, 213. Il eſt le ſecond des Romains qui ait paſſé le Rhin avec une armée, 276. Agrippa regretté par Auguſte, 332. Tous les enfans d'Agrippa, hors Vipſania, périrent d'une mort ou tragique, ou au moins prématurée, II. 318.

AGRIPPA POSTHUME, né après la mort du grand Agrippa ſon pere, I. 213. Adopté par Auguſte, 385. Son mauvais caractére, & ſon éxil, *ibid.* & 386. 476. On a dit qu'Auguſte eut la penſée de le rappeller, & l'alla viſiter dans ſon éxil, 478. Il eſt mis à mort par l'ordre de Tibére, II. 8. Un de ſes eſclaves entreprend de ſe faire paſſer pour lui, 192.

AGRIPPA, petit-fils d'Hérode Roi des Juifs. Son hiſtoire, III. 28. Il eſt inſulté & outragé par les Aléxandrins, 120. Tombe évanoui devant Caius, 136. Sa lettre à cet Empereur en faveur des Juifs, 137. Il encourage Claude à ſoutenir ſon droit à l'Empire, 182. Il prend ſoin de faire enlever le corps de Caius, 188. Il eſt comblé de bienfaits par Claude, 230. Trait de ſa douceur à l'égard d'un Juif qui avoit invectivé contre lui dans

une assemblée de sa nation, 421. Il est le premier persécuteur de l'Eglise, 422. Sa mort, *ibid.* Sa postérité, 423.

AGRIPPA, second du nom, fils du précédent, ne succéde point à son pere, III. 423. Il appuye les Juifs de son crédit auprès d'Agrippine, 428. Il est fait Roi d'une partie de la Judée, IV. 77. Il offre ses services à Vespasien, V. 331. Il tâche de calmer l'esprit des Juifs irrités contre Florus, VI. 223. Il ne peut obtenir d'eux qu'ils se soumettent à Florus, 227. Les grands de la nation implorent son secours contre les séditieux, 228. Il accompagne Cestius au siége de Jérusalem, 238. Il envoie aux Juifs des députés pour les engager à la paix, 239. Il envoie des secours à Vespasien contre les Juifs, 254. Il reçoit ce Général dans sa ville Royale, 273. Il accompagne Tite au siége de Jérusalem, 349. Il mourut en possession de son Royaume, 469. Joséphe lui fit lire son histoire de la guerre des Juifs avant que de la publier, 475.

AGRIPPA (*M.*) oncle de l'Empereur Sévére, IX. 76.

AGRIPPINE, fille du grand Agrippa, & épouse de Germanicus, I. 213. Digne sang d'Auguste & d'Agrippa, 521. *Voyez encore* 526. Haïe de Livie, II. 67. Dans la sédition des Légions de Germanie, elle est renvoyée du camp par Germanicus, 79. Douleur que cause son départ aux soldats, 80. Elle empêche que sur un faux bruit de la défaite des Légions, on ne rompe le pont qui étoit sur le Rhin, 148. Tibére prend ombrage du courage de cette Princesse, 149. Ordres sécrets donnés par Livie à Plancine de piquer & de mortifier Agrippine en toute occasion, 222. Germanicus mourant recommande à Agrippine d'adoucir sa fierté, 270. Elle part de Syrie emportant les cendres de son mari, 276. Son arrivée à Brindes, 286. Tibére est irrité des témoignages de l'affection publique envers cette Princesse, 292. Séjan lui tend des piéges pour la perdre, 508. Elle se plaint à Tibére de l'accusation intentée contre Claudia Pulcra, 525. Elle lui demande la permission de se remarier, 528. Trompée par les émissaires de Séjan, elle se persuade que Tibére veut l'empoisonner, *ibid.* On lui donne des gardes, 535. Tibére écrit

au Sénat contre elle & contre Néron ſon fils, 546. Elle eſt condamnée à l'éxil par le Sénat, 551. Sa mort, 621. Tibére entreprend encore de la diffamer, 622. Ses cendres ſont portées dans le Mauſolée d'Auguſte par l'Empereur Caius ſon fils, III. 12. Jeux du Cirque en ſon honneur, *ibid.*

AGRIPPINE, fille de la précédente, & mere de Néron, épouſe en premieres noces Cn. Domitius, II. 479. Elle avoit fait des Mémoires de ſa vie, 550. & IV. 135. Honneurs que lui fait rendre Caius ſon frere, III. 13. Il l'aime criminellement, 38. 40. Ses intrigues criminelles la rendent ſuſpecte à Caius ſon frére, qui la relégue, confiſque & vend tous ſes biens, 103-105. Elle empoiſonne Paſſiénus ſon ſecond mari, 267. Elle eſt l'objet de la haine de Meſſaline, 318. Elle épouſe Claude, 367-375. Caractére de ſa domination, 375. Elle fait rappeller Sénéque d'éxil, & le donne pour Précepteur à ſon fils, 376. Elle fait arrêter le mariage de ſon fils avec Octavie, 377. Elle fait périr Lollia Paulina, *ibid.* Elle fait éxiler Calpurnie, 379. Fait adopter ſon fils par l'Empereur, 381. Reçoit le nom d'*Auguſta*, 383. Etablit une colonie dans la ville des Ubiens, & devient ainſi fondatrice de Cologne, 384. Elle écarte tous ceux qui étoient attachés à Britannicus, 386. Elle fait Burrhus Préfet des cohortes Prétoriennes, 387. Prérogative d'honneur déférée à cette Princeſſe; fille, ſœur, femme, & mére d'Empereurs, 388. Elle partage avec Claude les honneurs de la puiſſance Impériale, 442. Elle indiſpoſe l'Empereur contre Narciſſe au ſujet de l'ouvrage du lac Fucin, 460. Elle fait accuſer Statilius Taurus, 463. Claude commence à ſe défier d'elle, 467. Elle fait périr Domitia, 468. Elle empoiſonne l'Empereur ſon mari, 471. Elle cache la mort de Claude pendant quelque tems, IV. 4. Déférence de Néron pour elle, 8. Elle eſt faite Prêtreſſe de Claude, 9. Elle fait empoiſonner M. Silanus, Proconſul d'Aſie, *ibid.* Elle contraint Narciſſe de ſe donner la mort, 10. Sa tyrannie eſt arrêtée par Sénéque, & par Burrhus, 11. Traits de ſon ambition immodérée, 15. Ses emportemens au ſujet de l'amour de Néron pour Acté, 22. Sa fureur lorſqu'elle voit Pallas

disgracié, 25. La mort de Britannicus la saisit d'effroi, 31. Elle est disgraciée, 34. Elle est accusée de crime d'Etat, 36. Se justifie avec hauteur, 40. Obtient la punition de ses accusateurs, & des récompenses pour ses amis, 42. Poppée aigrit l'esprit de Néron contre sa mére, 120. Agrippine est soupçonnée d'avoir voulu recourir à l'inceste pour conserver son crédit, 122. Néron pense à la faire périr, *ibid.* Invention pour lui procurer un naufrage, 123. Elle échappe à ce danger, 127. Sa mort & ses funérailles, 134. On assure qu'il lui avoit été prédit que son fils la tueroit, 135. Après sa mort, Néron se livre avec encore moins de retenue à tous ses penchans, 146. Affront qu'elle s'étoit attiré en sollicitant Galba de l'épouser, 481.

AGRIPPINUS (*Paconius*) accusé, IV. 424. Condamné à l'éxil, 433. Sa constance & son sang-froid, 437.

AJAX (port d') XII. 163.

Aigle, que l'on faisoit partir du bûcher pour porter au Ciel l'ame de l'Empereur à qui on rendoit les derniers devoirs, II. 19. IX. 107.

Aigles Romaines, principales enseignes des Légions, & honorées d'un culte religieux, I. 452. II. 78. III. 28.

Aiguilles empoisonnées, & assassinats commis par cette voie, VII. 73. VIII. 478.

AINAI, lieu près de Lyon, célébre par un Temple bâti à Auguste, I. 280.

ALABARQUE, nom du chef des Juifs dans Alexandrie, III. 116.

ALAINS (*les*) peuple Scythe, courent la Médie & l'Arménie, VI. 142. Ils veulent attaquer les Romains, & se retirent ensuite, VIII. 100. Ils remportent un avantage sur Gordien III. dans les plaines de Philippes, X. 245.

ALBA POMPEIA, ville de Ligurie, VIII. 313.

ALBANIENS (*les*) secourent Pharasmane, qui faisoit la guerre contre Artabane Roi des Parthes, II. 637. Projet chimérique de Néron d'aller faire la guerre aux Albaniens, IV. 446. 494. Trajan leur donne un Roi, VII. 477. Le Roi d'Albanie cultive l'amitié d'Adrien, VIII. 101. Les Albaniens s'intéressent au sort malheureux de Valérien, X. 301.

ALBE. Camp construit près de cette ville pour les Prétoriens, IX. 283.

ALBENGA, *Albingaunum*, V. 184. XI. 204. 206.

ALBIN (*Decimus Clodius Albinus*) Commandant des troupes Romaines dans la grande Bretagne. Ses commencemens, IX. 109. Sévére le leurre en le décorant du titre de Céſar, 114. Rupture entre Sévére & Albin, 153. Albin ſe fait proclamer Auguſte, 156. Les armées des deux rivaux ſe rencontrent près de Lyon, 158. Allarme & diverſité de ſentimens dans Rome au ſujet de cette guerre, 159. Premieres opérations de la guerre, moins importantes, 161. Bataille déciſive près de Lyon, dans laquelle Albin eſt vaincu. Il ſe tue lui-même, 163. Remarques ſur le caractére d'Albin, 167. Son corps eſt jetté dans le Rhône avec celui de ſa femme & de ſes enfans, 170.

ALBINUS, Gouverneur de Judée avant Geſſius Florus. Sa honteuſe avidité livre le pays aux fureurs des brigands, VI. 205.

ALBINUS (*Luceius*) Intendant de la Mauritanie, prend la pourpre Royale & le nom de Juba. Il eſt tué par ſes propres ſoldats, V. 259.

Albium Intemelium, Vintimille, V. 183.

ALBULA (fontaine d') IV. 309.

ALBUCILLA eſt déférée comme coupable d'impiété envers l'Empereur Tibére, II. 663.

ALCANTARA. Pont de cette ville bâti ſur le Tage par Trajan, VII. 376.

Alchymie, Art menſonger, XI. 323.

ALEXANDRA, fille d'Avidius Caſſius, VIII. 339.

ALEXANDRE LE GRAND, blâmé par Auguſte d'avoir craint l'inaction lorſqu'il n'auroit plus de peuples à vaincre, I. 61. On lui compare Germanicus, II. 272. Cuiraſſe d'Aléxandre, III. 89. Trajan envie ſa gloire, VII. 490. & honore ſa mémoire, 491. Sévére fait fermer ſon tombeau, IX. 199. Paſſion folle de Caracalla pour la mémoire de ce Conquérant, 320. Prétendu fantôme d'Aléxandre, qui parcourt la Mœſie & la Thrace, 446. Il étoit honoré ſinguliérement par l'Empereur Aléxandre Sévére, X. 54.

ALEXANDRE, fils de Tigrane, & gendre d'Antiochus de Commagéne, eſt établi par Veſpaſien Roi d'une partie de la Cilicie, VI. 143.

ALEXANDRE (*Jule*) tue ceux que l'Empereur Commode avoit envoyés pour lui ôter la vie, & ſe tue enſuite, VIII. 463.

ALEXANDRE (S.) Evêque de Jéruſalem meurt en priſon pour la Foi, X. 287.

ALEXANDRE, fameux impoſteur. Son hiſtoire, VIII. 382-403. Il eſt conſulté par Sévérien ſur la guerre d'Arménie, 235.

ALEXANDRE SEVERE, nommé d'abord *Aléxien*, fils de Mamée, & couſin-germain d'Héliogabale, IX. 391. 402. 449. Son caractére aimable, 449. Il eſt adopté par Héliogabale, 451. qui lui change ſon nom en celui d'Aléxandre, 453. On lui donne auſſi le nom de Sévére, *ibid.* Son pere adoptif veut le pervertir, mais il en eſt empêché par Mamée, *ibid.* L'Empereur le prend en haine, & veut d'abord s'en défaire par des embuches furtives, 455. Il l'attaque enſuite ouvertement, 456. Il feint de ſe réconcilier avec lui, 457-459. Il reprend ſes premiers deſſeins, & en voulant le faire périr, il périt lui-même, 459. & *ſuiv.* Beau mot de ce jeune Prince à ſa mére, X. 24. Il goutoit beaucoup la maxime des Chrétiens, de ne point faire à autrui ce que nous ne voulons point que l'on nous faſſe à nous-mêmes, 25. Il ſe regardoit comme diſpenſateur, & non comme propriétaire des revenus de l'Etat, 40. Sa maxime ſur la maniére de ſoutenir ſon rang, 44. Sur l'uſage des pierreries, 45. Simplicité de ſes amuſemens, 57. Caractére des amis d'Aléxandre, 61. Soins qu'il prenoit des ſoldats, 78. 79. Façon obligeante dont il accueille Maximin, 114. Ses ſentimens généreux ſur la mort, 120. *Sur le reſte de ce qui le regarde, voyez les Sommaires de ſon régne*, T. X. p. 442-446.

ALEXANDRE PELOPLATON, Sophiſte, VII. 213.

ALEXANDRE (*Tibére*) Juif apoſtat, neveu de Philon, eſt fait Intendant de la Judée, III. 424. Intendant de l'armée de Corbulon, IV. 279. Préfet d'Egypte, V. 44. Attaché aux intérêts de Veſpaſien, 318. Il lui fait prêter ſerment par ſes Légions, 318. Il avoit un commandement important dans l'armée de Tite faiſant la guerre aux Juifs, VI. 350.

ALEXANDRE, Tyran en Afrique, eſt pris & étranglé, XII. 73.

ALEXANDRIE. Caligula penſe à y tranſporter le ſiége de l'Empire, III. 115. Violences exercées dans cette ville contre les Juifs, 116. Veſpaſien s'y tranſporte pendant que la guerre ſe faiſoit par ſes Généraux & ſes armées contre Vitellius, V. 334. *Voyez encore* VI. 50. 54. Trou-

bles qu'y excitent les Juifs échappés de la Judée, VI. 469. Autres troubles sous Trajan, VII. 496. Académie d'Aléxandrie, VIII. 69. Caractére des habitans de cette ville, VIII. 95. IX. 338. Flotte d'Aléxandrie, qui portoit à Rome les bleds d'Egypte, VIII. 492. Sévére accorde aux Aléxandrins l'établissement d'un Conseil ou Sénat, IX. 200. Caracalla exerce dans Aléxandrie un massacre horrible, 338. Il accorde l'entrée du Sénat de Rome aux Aléxandrins, 343. Bruchium, quartier d'Aléxandrie, assiégé par Théodote Général de Gallien, X. 395. Charité ingénieuse des Saints Anatole & Eusébe pendant ce siége, *ibid.* Dépeuplement de cette grande ville, 398. Elle est livrée & abandonnée au pillage par Dioclétien, après un siége de huit mois, XI. 322. Distribution abondante de bled établie à perpétuité par Dioclétien pour Aléxandrie, 361. La flotte d'Aléxandrie est déléguée par Constantin pour l'approvisionnement de C. P. XII. 191.

ALEXIEN. *Voyez* Aléxandre Sévére

ALFENUS, Jurisconsulte. Sa fortune singuliére, I. 369.

ALISO, petite riviére qui se jette dans la Lippe, 286.

ALISO, fort bâti sur la riviére de même nom, 454.

ALLECTUS, ayant tué Carausius, s'arroge le nom & le pouvoir d'Auguste dans la grande Bretagne, XI. 340. Il est vaincu & tué par Constance Chlore, 340-346.

ALLEMANS. Commencement & origine de ce peuple, IX. 325. Perfidie cruelle de Caracalla à leur égard, 326. Courage des femmes Allemandes, 328. Sortiléges que les Allemans se vantent d'avoir employés, 333. 300 mille Allemans défaits par Gallien, selon le rapport de Zonare, X. 324. 403. Les Allemans vaincus par Claude second, XI. 12. par Aurélien, 47. *& suivantes. Voyez encore* 168. par Maximien Hercule, 288. 289. par Constance Chlore, près de Langres, 362.

ALLIA. Journée d'Allia, regardée encore au tems de Vitellius comme malheureuse, V. 289.

ALLIARIA, femme de Gracchus, tué par ordre de Tibére, II. 102.

ALLIUS (*M.*) reçoit de Tibére une gratification humiliante, II. 118.

Alpes Maritimes, canton dont Embrun étoit la Capitale, & auquel Néron donna le droit du Latium, IV. 253. *Voyez*

encore V. 182. 422.
Alpes Cottiennes (les) tiroient leur nom du Roi Cottius, III. 292. Après la mort de ce Roi, elles deviennent Province Romaine, IV. 253. *Voyez encore* V. 158.
Alpes Pannoniques, V. 347. 357.
Alpes Pénines, V. 158.
ALPHENUS VARUS, Préfet du Camp dans l'armée de Valens, imagine un expédient singulier pour appaiser une sédition, V, 203. Il a grande part dans la victoire remportée par l'armée de Vitellius sur celle d'Othon, 224. Il est nommé Préfet du Prétoire par Vitellius, 413. *Voyez encore* 433. 448. Il est destitué de sa charge par les vainqueurs de Vitellius, 496.
ALPINUS MONTANUS, Officier dans les troupes Romaines, Gaulois de naissance, se concerte avec Civilis pour soulever ses compatriotes, V. 411. 537. 538.
ALTINUM, ville d'Italie, V. 364. VIII. 256.
AMANDUS, l'un des chefs des Bagaudes, se fait proclamer Auguste, XI. 282.
AMASIS. *Voyez* Lion.
AMAZONIEN, nom donné au mois de Janvier par Commode, VIII. 476.
Ambre. Pays où on le recueille. Sa nature, I. 247. 248.
AMBROISE (S.) II. 343.
AMELIUS, Philosophe Platonicien, XI. 126.
AMIENS. Barbares transplantés sur le territoire de cette ville, XI. 331.
AMORGUS, l'une des Isles Sporades, II. 412.
Amphithéatre. Cinquante mille hommes tués ou blessés par la chute d'un amphithéatre à Fidénes, II. 471. Amphithéatre de Vespasien & de Tite, VI. 172. 529.
AMPIUS FLAVIANUS (T.) Commandant de l'armée de Pannonie, V. 341. Sa conduite équivoque dans le mouvement en faveur de Vespasien contre Vitellius, 355. Il est chassé par les soldats, 370.
Amulétes, IV. 162. IX. 312. 433.
AMYNTAS, Roi des Galates, étant mort, Auguste réduit la Galatie en Province Romaine, I. 139.
ANAÏTIS, Déesse. Fait curieux sur le pillage de son temple, I. 523.
ANANIAS, grand Pontife des Juifs, & Ananus son fils sont envoyés à Rome chargés de chaines, III. 428.
ANANUS, Grand-Prêtre, est établi par les Juifs Gouverneur de Jérusalem, VI. 245. Le peuple le choisit pour son chef contre les factieux, 290. Son discours au peuple contre les Zélateurs, 292. Il les bloque dans

l'intérieur du temple, & leur envoie faire des propoſitions de paix, 296. Son député le trahit, 297. Il eſt tué par les Iduméens, 306. Jugement ſur ce Pontife, *ibid.* Il avoit été l'auteur de la mort de l'Apôtre S. Jacques le Mineur, *ibid.*

ANASTASIE, fille de Conſtance Chlore, XI. 427.

ANASTASIE, l'un des noms de l'Egliſe bâtie ſur le S. Sépulcre par Conſtantin, XII. 242.

ANATOLE (S.) Sa charité ingénieuſe pendant le ſiége mis par Théodore devant le Bruchium, X. 395.

ANAXAGORE, blâmé par Apollonius de Tyanes, VII. 217.

ANCHIALE, ville de Thrace, XI. 21.

ANCÔNE (Port d') bâti par Trajan, VII. 422.

ANCYRE (monument d') II. 15.

ANDETRIUM, ville des Dalmates aſſiégée par Tibére, I. 434.

ANDRE', chef des Juifs rebelles de Cyréne, VII. 495.

ANDRINOPLE, autrefois Oreſta, reçoit d'Adrien ſon nouveau nom, VII. 43. 147. Bataille d'Andrinople entre Conſtantin & Licinius, XII. 160.

ANDROCLUS. Son avanture : ſon Lion, III. 146.

ANGEVINS (les) ſe révoltent, & ſont bientôt réprimés, II. 345.

ANGLESEY. *Voyez* Mona.

ANGLOIS, peuple Germain, I. 272.

ANGRIVARIENS, peuple Germain, I. 266. II. 169. 173.

ANICET, affranchi de Néron, fournit à ce Prince un moyen de faire périr ſa mere, IV. 123. Il aſſaſſine cette Princeſſe, 133. Par un nouveau crime, il autoriſe Néron à ſe défaire d'Octavie, 237. Il eſt éxilé en Sardaigne, où il vit tranquille & opulent, 238.

ANICET, affranchi de Polémon dernier Roi du Pont, excite du trouble dans ce pays, & après quelque ſuccès, il eſt bientôt obligé de fuir, & livré aux Romains, V. 500-503.

ANICIUS CERIALIS ſe tue lui-même par ordre de Néron, IV. 406. 408.

ANNEUS. *Voyez* Sénéque.

ANNEUS MELLA, pére de Lucain, 370. eſt forcé par Néron de ſe donner la mort, IV. 406. 407.

ANNEUS SERENUS, ami de Sénéque, prête ſon nom aux amours de Néron pour Acté, IV. 22.

ANNIA CORNIFICIA, ſœur de Marc-Auréle, VIII. 141. 244.

ANNIA FAUSTINA.

Voyez Fauſtine.
ANNIA RUFILLA, ayant inſulté un Sénateur qui l'avoit condamnée, eſt miſe en priſon, II. 334.
ANNIBALIEN, Conſul, XI. 263.
ANNIBALIEN, fils de Conſtance Chlore, XI. 427. XII. 245. Il eſt décoré par Conſtantin ſon frére, du titre de *Nobiliſſime*, XII. 247.
ANNIBALIEN, fils de Jule Dalmace, eſt nommé par Conſtantin ſon oncle, Roi du Pont, de la Cappadoce, & de la petite Arménie, XII. 247.
ANNIUS BASSUS, V. 426.
ANNIUS FAUSTUS, Chevalier Romain, dangereux délateur, eſt condamné par le Sénat, V. 245.
ANNIUS GALLUS, l'un des Généraux de l'armée d'Othon, V. 172. 179. 194. 195. Il n'étoit point d'avis qu'Othon livrât la bataille contre l'armée de Vitellius, 210. Seul après la défaite, il conſerve quelque autorité ſur les ſoldats, 226. Il conclud l'accord avec les vainqueurs, 228.
ANNIUS LIBO, parent de Marc-Auréle, VIII. 297. 298.
ANNIUS POLLIO accuſé pour cauſe de léſe-majeſté, II. 601.
ANNIUS POLLIO, éxilé comme ayant eu part à la conjuration de Piſon contre Néron, IV. 429.
ANNIUS SEVERUS, beau-pére de Gordien l'ancien, X. 159.
ANNIUS VERUS, biſayeul de Marc-Auréle, VIII. 133. 134.
ANNIUS VERUS, ayeul de de Marc-Auréle, fait Patricien par Veſpaſien, VI. 154. & VIII. 134.
ANNIUS VERUS, pére de Marc-Auréle, VIII. 134.
ANNIUS VINICIANUS, accuſé avec ſon pére Annius Pollio, II. 601. Il prend part à la conjuration contre Caligula, III. 152. Il eſt mis ſur les rangs pour être élevé à l'Empire, 184. Douceur & équité de Claude à ſon égard, 201. Ayant conſpiré contre Claude avec Camillus Scribonianus, il ſe tue lui-même, 243. 246.
ANSIBARES (les) viennent s'emparer du pays dont les Romains avoient chaſſé les Friſons, & ils en ſont chaſſés eux-mêmes, IV. 108. Ils ſont exterminés, 111. Leur nom ne périt pas, & il reparoît parmi les peuples qui compoſérent la ligue des Francs, *ibid.*
ANTEIA, veuve d'Helvidius, VII. 312.
ANTEIUS, Sénateur, eſt tué par les Germains de la garde de l'Empereur Caius, qui venoit d'être maſſacré, III. 172.
ANTEIUS (*P.*) protégé

par Agrippine, IV. 43. Accuſé par Antiſtius, il eſt forcé de ſe donner la mort, 402-404.
ANTICYRE, Iſle, III. 80.
ANTIMAQUE, préféré à Homére par Adrien, VII. 76.
ANTINOUS aimé criminellement, mis à mort, & diviniſé par Adrien, VIII. 83-85.
ANTINOPLE, nom donné à la ville de Béſa par Adrien, en l'honneur d'Antinoüs, VII. 85.
ANTIOCHE. Haine des Syriens de cette ville contre les Juifs qui habitoient avec eux, VI. 449. Furieux tremblement de terre qui renverſe une partie d'Antioche, & dans lequel Trajan penſa être écraſé, VII. 479. Antioche ville de délices, VIII. 237. Punie, & enſuite reçue en grace par Marc-Auréle, 350. Elle eſt maltraitée par Sévére vainqueur de Niger, IX. 137. puis rétablie dans ſes anciens droits, 146. Elle eſt priſe & ſaccagée par les Perſes, X. 336. Caractére de ſes habitans, *ibid.* Valérien la rétablit, 338. Nouvelle Antioche, XI. 204. Cruauté de Dioclétien à l'égard des principaux chefs du Conſeil d'Antioche, 388.
ANTIOCHIANUS, Préfet du Prétoire ſous Héliogabale, IX. 458.
ANTIOCHUS, Roi de Commagéne, eſt mandé à Rome, & condamné au ſupplice, I. 18.
ANTIOCHUS, Roi de Commagéne, meurt, II. 219.
ANTIOCHUS, fils du précédent, eſt remis en poſſeſſion du Royaume de Commagéne, III. 28. Il eſt ſoupçonné d'avoir donné des leçons de tyrannie à l'Empereur Caius, 31. Claude lui rend les Etats que Caius lui avoit donnés & enſuite ôtés, 229. Par ordre de Corbulon, il infeſte les régions voiſines de ſes Etats, IV. 88. Il eſt récompenſé par les Romains, 103. Il ſe déclare pour Veſpaſien, V. 331. Il envoie des ſecours aux Romains pour la guerre contre les Juifs, VI. 238. 254. 349. 382. Il eſt détrôné par les Romains, & réduit à venir vivre à Rome avec ſes fils dans la condition privée, 141.
ANTIOCHUS, appellé par d'autres Achillée, prend la pourpre à Palmyre, XI. 89.
ANTIOCHUS, Philoſophe Cynique, IX. 335.
ANTIPAS (*Hérode*) fils d'Hérode le Grand, ſuccéde à une partie des Etats de ſon pére, I. 352. Il fonda la ville de Tibériade, III. 134.

ANTIPATRIS, ville de Judée, VI. 242.
ANTIPATER, Sophiſte du tems de Sévére & de ſes fils, IX. 257.
ANTISTIA, veuve de Plautus, & fille de Vétus. Attachement tendre & généreux de cette Dame pour la mémoire de ſon mari, IV. 396. 397. Elle fait des efforts auprès de Néron pour ſauver la vie à ſon pére, *ibid.* Elle ſe fait ouvrir les veines & meurt avec ſon pére & ſa grand-mére, 398.
ANTISTIUS eſt employé par Auguſte, dans la guerre contre les Cantabres, I. 82.
ANTISTIUS (C.) Conſul, II. 403.
ANTISTIUS VETUS (*L.*) Conſul, IV. 18. Commandant les Légions de la haute Germanie, il forme le deſſein de joindre la Saône à la Moſelle, 104. Il écrit à Plautus ſon gendre, pour l'engager à ſe ſouſtraire aux aſſaſſins que Néron envoyoit pour le faire périr, 230. Sa mort, celle de ſa belle-mére, & de ſa fille, 396.
ANTISTIUS SOSIANUS, Tribun du peuple, donne lieu à un réglement du Sénat pour modérer le pouvoir des Tribuns, IV. 50. Il eſt accuſé pour des Vers ſatyriques contre l'Empereur, 206. Il en eſt quitte pour être confiné dans une Iſle, 209. Sa perfidie à l'égard d'Antéius & d'Oſtorius Scapula, 402. Il eſt renvoyé en éxil par Mucien, VI. 38.
ANTISTIUS BURRUS, beaufrére de Commode, eſt mis à mort par cet Empereur, VIII. 452.
ANTIUM. Caligula penſe à y établir ſon ſéjour, III. 114. *Voyez encore* IV. 124. 171. 251.
ANTOINE le Triumvir. Ses lettres remplies d'opprobres contre Octavien, II. 439.
ANTOINE (*Jule*) fils du Triumvir, Conſul, I. 287. Gendre d'Octavie, 133. 330. Il a part aux débauches de Julie, & eſt mis à mort par Auguſte, 361. 362.
ANTOINE, Centurion, tue Avidius Caſſius, VIII. 337.
ANTOINE (S.) X. 289. Conſtantin plein de vénération pour ce ſaint Solitaire, lui écrit & lui fait écrire par les Princes ſes fils, XII. 281. Le Saint eſt peu touché de cet honneur, *ibid.* Réponſe qu'il leur fait, 282.
ANTONIA, fille aînée d'Antoine & d'Octavie, mariée à L. Domitius, & mére de Cnéus, pére de Néron, II. 452.
ANTONIA, ſœur de la précédente, épouſe de Druſus, & mére de Germa-

nicus, I. 296. II. 290. Elle informe Tibére de la conſpiration de Séjan, 554. Dion rapporte qu'elle fit mourir de faim la criminelle Liville ſa fille, 573. Elle eſt comblée d'honneurs par Caius ſon petit-fils, III. 13. & enſuite traitée indignement, 36. Sa mort, 37. Ses duretés pour Claude ſon ſecond fils, 193.

ANTONIA, fille de Claude, épouſe Cn. Pompéius, III. 204, & enſuite Fauſtus Cornélius Sylla, 366. On a dit, mais à tort, ſelon le jugement de Tacite, qu'elle entra dans la conjuration de Néron, IV. 340. Elle eſt miſe à mort par ordre de Néron, pour avoir refuſé de l'épouſer, 447.

ANTONIA FLACCILLA, ſuit ſon mari en éxil, IV, 272.

ANTONIA, fortereſſe ou tour bâtie par Hérode pour tenir en reſpect Jéruſalem & le Temple, VI. 221. 222. 231. 234. Elle eſt priſe par Tite, 402.

ANTONIN (*Tite*) eſt adopté par Adrien. Hiſtoire d'Antonin juſqu'à ſon adoption, VIII. 124-132. Il étoit originaire des Gaules & de la ville de Nîmes, 124. Antonin empêche Adrien de s'ôter la vie, 145. Imagine d'artificieux expédiens pour le tranquilliſer, 146. Il ſauve pluſieurs Sénateurs qu'Adrien vouloit faire mourir, 147. Adrien meurt entre ſes bras, 148. Antonin obtient du Sénat avec bien de la peine que ſon pére adoptif ſoit mis au rang des Dieux, 149. On lui donne le ſurnom de *Pius*, 151. Il bâtit un Temple à Adrien, *ibid.* *Voyez le Sommaire de ſon régne*, 500-502. Il a été comparé à Numa, 190. Vénération pour le nom d'Antonin, 203. 375. Ce nom profané par Héliogabale, n'a plus été porté par aucun Empereur, X. 13.

ANTONIN, neveu de Commode, mis à mort par ſon oncle, VIII. 462.

ANTONIN, tyran ſous Aléxandre Sévére, X. 81.

ANTONINIADE, Poëme de Gordien l'ancien comprenant l'hiſtoire de Tite Antonin & de Marc-Auréle, X. 158.

ANTONINUS (*Arrius*) ayeul maternel de Tite Antonin, Conſul l'an de J. C. 69. V. 114. Créé Patricien par Veſpaſien, VI. 152. Dignité & ſageſſe du compliment qu'il fit à Nerva devenu Empereur, VII. 305. Elogé d'Arrius Antoninus par Pline le jeune, VIII. 125.

ANTONINUS (*Arrius*) mis à mort par Commode,

VIII. 452. 453.
ANTONINUS GEMINUS, frére jumeau de Commode, VIII. 234.
ANTONIUS (*L.*) fils de Jule Antoine, meurt en éxil à Marſeille, II. 453.
ANTONIUS (*L.*) ſe révolte contre Domitien dans la Germanie, VII. 149. Il eſt défait & tué, 151. La nouvelle s'en répand à Rome le même jour, *ibid.* Son vainqueur brûle tous ſes papiers, 152.
ANTONIUS FLAMMA, Proconſul de Créte & de Cyrêne, eſt condamné pour crime de concuſſion, VI. 39.
ANTONIUS HONORATUS, Tribun, anime ſes ſoldats contre Nymphidius, V. 17.
ANTONIUS PRIMUS. Voyez *Primus.*
Antres, ſervant d'habitations aux Germains, I. 253.
ANUBIS, Dieu des Egyptiens, II. 248. Honoré par Commode, VIII. 470.
ANULIN, Général & ami de l'Empereur Sévére, IX. 127. 255.
ANULIN, Préfet du Prétoire de Maximin, & tué avec lui, X. 215.
ANULINUS, Sénateur, dont on aſſure que Dioclétien avoit été affranchi, XI. 277.
Août (mois d'). Origine de ce nom, I. 67. 342.
AOUSTE. Fondation de cette ville, I. 80.
APAMÉE, ville, III. 462. XI. 74. Château d'Apamée, XI. 203.
APELLE, Chanteur favori de Caius, eſt tourmenté cruellement par ordre de cet Empereur, III. 79. Il étoit ennemi des Juifs, 127.
APER (*Arrius*) Préfet du Prétoire ſous Carus, fait périr cet Empereur, XI. 233. Il fait enſuite périr Numérien, qui étoit ſon gendre, 236. Il eſt arrêté, 239. puis tué de la main de Dioclétien, 240. Prédiction qui jouoit ſur l'équivoque du nom d'Aper, 241.
APHAQUE. Temple de Vénus Uranie dans cette ville. Déſordres qui s'y commettoient. Prétendue merveille dans un lac voiſin. Ce Temple eſt détruit par Conſtantin, XII. 267. 268.
APHARBAN, Ambaſſadeur de Narsès, vient demander humblement la paix à Galérius, XI. 357.
Aphronitre, ſorte de nitre différent du nôtre, X. 367.
APICATA, femme de Séjan, II. 498. Elle révéle en mourant la noire intrigue de l'empoiſonnement de Druſus, fils de Tibére, 579.
APICIUS, fameux gourmand. Traits qui le concernent, II. 365. Bruits ſur le compte de Séjan, au ſujet d'Apicius, 4.
APIDIUS MERULA, effa-

cé par Tibére du tableau des Sénateurs, II. 451.
APINIUS TIRO, V. 438. 473.
APION, Grammairien, violent ennemi des Juifs, III. 126. 145. Témoin oculaire de l'avanture d'Androchus, 146. 150. Ouvrage de Joſéphe contre Apion, VI. 427.
APIS. Troubles au ſujet de cet objet ridicule du culte Egyptien, VIII. 91.
APOLLINAIRE d'Hiéraple, VIII. 310.
APOLLODORE, fameux Architecte, eſt éxilé & enſuite mis à mort par Adrien, jaloux de ſon habileté, & piqué de ſa franchiſe, VIII. 73.
APOLLON de Claros. Rit particulier de ſon Oracle, II. 254.
APOLLON Palatin, I. 21. 315. IV. 469.
APOLLON le bourreau, I. 515.
APOLLON conſulté par Néron à Delphes, IV. 453. Il refuſe de rendre ſes Oracles en préſence des Chrétiens, XI. 369.
APOLLONIUS, de Chalcis en Syrie, fameux Philoſophe, eſt appellé par Antonin pour être le maître de Marc-Auréle, VIII. 195. Morgue pédanteſque de ce Philoſophe, *ibid.*
APOLLONIUS de Tyanes exhortoit, ſuivant le rapport de Philoſtrate, pluſieurs illuſtres Romains à conſpirer contre Domitien, VII. 183. On dit qu'étant à Ephéſe, il connut dans le moment la mort de Domitien tué à Rome, 197. Son hiſtoire détaillée, 207. *& ſuiv. Voyez le Sommaire V. du Livre XVII.* T. VII. p. 520-523. Il étoit honoré par Aléxandre Sévére, X. 55. Sa prétendue apparition à Aurélien, XI. 69.
APONIUS, délateur, périt écraſé ſous une charrête chargée de pierres, V. 13.
APONIUS SATURNINUS, ancien Préteur, eſt ruiné par un jeu extravagant de Caius, III. 58.
APONIUS (*M.*) Gouverneur de la Mœſie, récompenſé par Othon d'une ſtatue triomphale pour avoir défait une bande de Rhoxolans, V. 119. Il entre avec quelque peine dans le parti de Veſpaſien, 341. Il veut faire tuer Tertius Julianus, *ibid.* Il eſt invité à venir joindre l'armée où étoit Antonius Primus, 362. Il vient, 366. Il eſt dépouillé du Commandement par une ſédition, que paroît avoir excitée ſous main Antonius Primus, 370-374.
APÔTRES. Egliſe bâtie en leur honneur par Conſtantin à C. P. XII. 283.
APPIEN, Hiſtorien, VIII. 211.

Appius

APPIUS NORBANUS, vainqueur de L. Antonius, VII. 150. Il brûle tous les papiers du rébelle, 152.

APRONIA, précipitée de la fenêtre de sa maison par son mari, II, 425.

APRONIANUS, Gouverneur de Cilicie, pére de l'Historien Dion, VII. 505. X. 127.

APRONIANUS, Proconsul d'Asie, est condamné à mort sous Sévére, pour prétendu crime de lése-majesté, IX. 226.

APRONIUS (*L.*) Chevalier Romain, député à Rome par l'armée de Pannonie, II. 58.

APRONIUS (*L.*) Lieutenant de Germanicus, II. 130. Décoré des ornemens du triomphe, 153. Proconsul d'Afrique, il fait décimer une cohorte coupable de lâcheté, 357. Il poursuit la vengeance de la mort de sa fille, 425. Commandant de la basse Germanie, il fait la guerre avec peu d'habileté & de succès aux Frisons révoltés, 478. *Voyez encore* 629.

APSE'E, fait révolter les Palmyréniens, XI. 88.

APULE'E, Ecrivain, VIII. 379.

APULEIA VARILIA, petite-niéce d'Auguste, poursuivie pour crimes de lése-majesté & d'adultére, II. 228.

APULEIUS, parent d'Auguste, I. 206.

APULEIUS (*Sextus*) Consul, I. 476. II. 6.

Aquéduc commencé par Caius, & achevé par Claude, III. 240. Intendans des Aquéducs de Rome, Messala sous Auguste, I. 316. Frontin sous Nerva, VII. 407.

AQUILE'E, ville, V. 364. VIII. 294. 296. Les Marcomans vainqueurs pénétrent jusqu'à Aquilée, & peu s'en faut qu'ils ne la prennent, VIII. 302. Siége d'Aquilée par Maximin, X. 207-213. Fin du siége, 218-220.

AQUILIA SEVERA, Vestale, enlevée & épousée par Héliogabale, IX. 435.

AQUILIUS, Centurion, envoyé par Didius pour tuer Sévére, IX. 89.

AQUILIUS REGULUS. *Voyez* Regulus.

AQUINUM, ville, V. 174.

AQUITAINE. Ses anciennes bornes. Elle est augmentée par Auguste, & portée jusqu'à la Loire, I. 70. Elle fut pacifiée par Messala, 70. 492. Agricola, Gouverneur d'Aquitaine sous Vespasien, VII. 86

ARABES, ARABIE. Expédition malheureuse d'Elius Gallus en Arabie, I. 91. Les Arabes, au dire d'Apollonius de Tyanes, entendoient & interprétoient le langage des animaux, VII. 227. L'Arabie Pétrée est réduite

en Province Romaine par Trajan, VII. 465. 475. Ce Prince ravage les côtes de l'Arabie Heureuſe, 489. 490. Expéditions de Sévére en Arabie, IX. 193. Les Arabes fatiguent l'armée d'Aurélien par leurs courſes, XI. 78.

ARADION, tué dans un combat ſingulier par Probus, XI. 175. 176.

ARAXE, fleuve, IV. 93.

ARBANDES, fils d'Abgare, Roi d'Edeſſe, VII. 474.

ARBELE, ville d'Aſſyrie, III. 403. Priſe par Trajan, VII. 485. par Caracalla, IX. 345.

ARBORIUS (*Æmilius*) célébre Profeſſeur de Rhétorique à Toulouſe, eſt mandé à C. P. pour inſtruire l'un des Princes enfans de Conſtantin, XII. 231.

Arc-de-triomphe & trophées érigés ſur les Alpes, en l'honneur d'Auguſte, I. 80. Nombre prodigieux d'Arcs-de-triomphe que Domitien ſe fait ériger dans Rome, VII. 16. Arc triomphal de Sévére, IX. 201. Arc de Gallien, X. 433. Arc de Conſtantin, XII. 115.

ARCE, ville de Phénicie, lieu de la naiſſance de l'Empereur Aléxandre Sévére, IX. 449.

ARCHELAÏS, ville de Cappadoce, IX. 7.

ARCHELAUS fils d'Hérode, ſuccéde à ſon pére dans la poſſeſſion de la Judée avec le titre d'Ethnarque, I. 352. Il eſt dépoſſédé, 412. Son caractére violent, 413. Il eſt amené à Rome par ordre d'Auguſte, & éxilé à Vienne en Dauphiné, *ibid.*

ARCHELAUS, Roi de Cappadoce. Son hiſtoire & ſa mort, II. 217. *Voyez auſſi* I. 377.

ARCHELAUS, Roi des Clites, nation Cappadocienne, II. 649.

ARCHIPEL. Nouvelle iſle née dans cette mer, II. 249.

Architectes récompenſés par Aléxandre Sévére, X. 60. *Voyez encore* II. 675. IV. 313. 314.

Architecture. Loi de Conſtantin pour animer l'étude de cet Art, XII. 232. 233.

ARCHONTE. Adrien fut deux fois Archonte d'Athénes, VIII. 39.

ARDENNES (les) II. 347.

ARDUBA, ville des Dalmates, aſſiégée par Germanicus, I. 434. Fureur & déſeſpoir des femmes de cette ville, 435.

ARENACUM, poſte dans l'iſle des Bataves, VI. 130.

Arênes de Nîmes, VIII. 184.

Aréopage, II. 256.

ARETHUSE, ville de Syrie, XI. 74.

AREUS, Philoſophe, conſole Livie de la perte de

son fils Druſus, par de ſages entretiens, I. 331.
ARGIUS eſclave de Galba, lui donne la ſépulture, V. 98.
ARGUNTHIS, Roi des Scythes, fait des courſes ſur les terres des Romains, X. 255.
ARGYRASPIDES dans l'armée d'Aléxandre Sévére, X. 92.
ARIARIC, Roi des Gots, XII. 295.
ARICINE (*Diane*) Singularité du rit de ſon Temple, III. 74. Caius en fait tuer le Prêtre, 75.
ARIENS, nation Aſiatique, III. 396.
ARIOBARZANE, Mede d'origine, eſt établi Roi d'Arménie par Caius Céſar, petit-fils d'Auguſte, 371. Sa poſtérité ne lui ſuccéde point, II. 216.
ARIOGESE, Roi des Quades. Clémence de Marc-Auréle à ſon égard, VIII. 262. 310.
ARIOVISTE, I. 276.
ARISTIDE (S.) Apologiſte de la Religion Chrétienne, VIII. 67.
ARISTOBULE, fils d'Hérode le Grand, & pére du Roi Agrippa, III. 28.
ARISTOBULE, frére du Roi Agrippa, III. 134.
ARISTOBULE, fils d'Hérode Roi de Chalcide, IV. 78. 103.
ARISTOBULE, Préfet du Prétoire ſous Carin, & Conſul, jouit des mêmes honneurs ſous Dioclétien, XI. 274.
ARISTOMACHUS, Tribun des Prétoriens, IX. 458.
ARISTON (*Claudius*) accuſé devant Trajan, & abſous, VII. 418.
ARISTOTE & ſes diſciples haïs de Caracalla, IX. 321.
ARIUS (T.) fait le procès à ſon fils, ayant Auguſte pour Aſſeſſeur, I. 319.
ARIUS, Héréſiarque, XII. 252.
ARLES. Concile tenu dans cette ville par ordre de Conſtantin, XII. 147.
ARMENIE. Tigrane en eſt établi Roi par Auguſte, I. 140. Troubles dans ce Royaume, 346. 363. Caius Céſar petit-fils d'Auguſte eſt envoyé pour les pacifier, 365. Les Parthes qui protégeoient l'Arménie, font leur paix avec les Romains, 366. Le Roi choiſi par les Arméniens eſt vaincu & détrôné par Caius Céſar, qui met en ſa place Ariobarzane, 370. Nouveaux troubles en Arménie, II. 216. Germanicus donne un Roi à l'Arménie, 257. Ce Roi étant mort, Artabane Roi des Parthes place ſur le Trône d'Arménie Arſace ſon fils aîné, 632. Mithridate, frére de Pharaſmane Roi d'Ibérie, fait périr Arſace, & s'établit Roi d'Arménie avec la protection des Romains,

636-639. Prisonnier à Rome sous Caius, il est renvoyé en Orient par Claude, III. 229. Il chasse les Parthes qui avoient envahi l'Arménie, & se remet en possession de son Royaume, 394. Il est détrôné & mis à mort par Rhadamiste, 406. Vologése, Roi des Parthes, chasse Rhadamiste, & fait Roi d'Arménie Tiridate son frére, 414. Rhadamiste revient à la charge. Guerre continuelle entre lui & Tiridate, avec alternative de bons & mauvais succès, 416. Rhadamiste ayant été mis à mort par son pére, Tiridate demeure en possession de l'Arménie, soutenu par son frére Vologése, 417. & IV. 75. Corbulon est envoyé en Orient pour revendiquer par les armes les droits des Romains sur l'Arménie, 77. Evénemens de cette guerre, 77. *& suiv.* La ville d'Artaxate brulée & rasée, 95. Prise de Tigranocerte, 97. L'Arménie est entierement soumise aux Romains, 101. Elle est donnée à Tigrane par Néron, 102. Vologése veut rétablir son frére dans ce Royaume, qui étoit regardé par les Rois Parthes comme un partage de cadet, 256-259. Il assége Tigranocerte inutilement, 261. Les Romains & les Parthes conviennent de vuider l'Arménie, 262. Césennius Pétus est chargé des affaires de l'Arménie. Vologése reprend les armes, 264. 265. Pétus remporte quelques légers avantages, 265. Les Parthes rentrent en Arménie, 267. Ils forcent Pétus à faire un traité très honteux, 273; mais par un accord avec Corbulon, ils conviennent d'évacuer l'Arménie, 280. Négociations & mouvemens de guerre, dont l'issue est que Tiridate vient à Rome recevoir de Néron la couronne d'Arménie, 281. 294. Cérémonie du couronnement de Tiridate, 439. Trajan se propose de réduire ce Royaume sous ses loix, VII. 467. Il en fait la conquête, & le réduit en Province Romaine, 470. L'Arménie retourne sous la domination de ses anciens maîtres, 499. & VIII. 19. Elle redevient un sujet de guerre entre les Parthes & les Romains sur la fin du régne de Tite Antonin, & sous Marc-Auréle, VIII. 234. Soéme est remis en possession de ce Royaume par les Romains, 241. Sévére se prépare à entrer dans ce Royaume, mais Vologése, Roi

d'Arménie, fait la paix avec lui, IX. 187. Caracalla se rend maître par perfidie de la personne du Roi d'Arménie, & le fait prisonnier. Les Arméniens prennent les armes, & battent l'armée Romaine, 337. Macrin fait la paix avec les Arméniens, 386. L'Arménie, pays allié des Romains sous Alexandre Sévére, X. 98. Dioclétien réunit l'Arménie à l'Empire Romain par le Traité conclu avec Narsès Roi des Perses, XI. 359. Guerre déclarée par Maximin Daza aux Arméniens, en haine de la Religion Chrétienne qui florissoit parmi eux, XII. 135. Montagnes d'Arménie, III. 402.

Armes. Applaudir avec les armes, usage des Germains, I. 242. Désavantage des armes des Germains, II. 164. 171. Les soldats Romains ne se revêtoient de leurs armes que pour le combat, V. *note sur la p.* 38. & IX. 98.

ARMINIUS, chef de la révolte des Germains, I. 444. Son caractére, *ibid.* Il trompe Varus, *ibid.* Il l'attaque, le défait, & extermine ses trois Légions, 447. Son insolence & sa cruauté après la victoire, 451. Il tient une conduite prudente vis-à-vis de Tibére, 458. Division entre lui & Ségeste, dont il avoit enlevé la fille pour en faire sa femme, II. 128. Fierté de cette Dame, devenue prisonniére des Romains, 131. Arminius anime les Chérusques & les peuples voisins à la guerre, 134. Il attaque les Romains avec avantage, 140-144. Un combat engagé contre son avis réussit mal aux Germains, 147. Son entretien avec son frére Flavius, qui servoit dans l'armée Romaine, 157. Son discours à ses soldats, 165. Combat où il signale son courage & sa bravoure, & d'où il se sauve avec peine, 167. Autre combat, 171. 172. Il fait la guerre à Marohoduus, 231. Il veut opprimer la liberté de ses compatriotes, 237. Sa mort & son éloge, 239. Fils d'Arminius, 134. 211.

ARNUPHIS, Magicien, VIII. 309.

ARRAS, X. 367.

ARRETINUS CLEMENS, nommé Préfet du Prétoire par Mucien, VI. 93. Mis à mort par Domitien, VII. 36.

ARRIA, femme de Pétus. Son histoire & sa mort, III. 247-251.

ARRIA, fille de la précédente, & épouse de Thrasea, III. 248. Elle veut mourir avec son

III. 27. Il fut toujours chancelant sur le trône, 391.

ARTABANE, fils du précédent, est tué par Gotarze son frére, III. 392.

ARTABANE, Roi des Parthes du tems de l'Empereur Tite, VI. 538. VII. 468.

ARTABANE, dernier Roi des Parthes, monte sur le trône, IX. 336. Il rend à Caracalla deux transfuges que cet Empereur lui redemandoit, *ibid.* Caracalla renouvelle la guerre contre Artabane, 344. Macrin deux fois battu par Artabane, achéte de lui la paix, 384. *Voyez encore* 405. Il est détrôné par Artaxerxès, Roi des Perses, X. 86.

ARTABAZE est établi Roi d'Arménie par les Romains, & détrôné par ses sujets, I. 364.

ARTAXATES capitale de l'Arménie, II. 258. 637. III. 414. Cette ville est prise & rasée par Corbulon, IV. 95. Rebâtie par Tiridate sous le nom de *Neronia*, 444. Prise par Statius Priscus, VIII. 241.

ARTAXERXES, Roi des Perses, se révolte contre Artabane, Roi des Parthes, & transfére l'Empire à sa nation, X. 87. Il se prépare à faire la guerre aux Romains, 88. Il ne fait aucun cas des représentations qu'Alexandre Sévére lui fait faire pour le porter à garder la paix avec les Romains, & il commence les hostilités, 90. Cet Empereur arrivé à Antioche lui envoye une seconde Ambassade, 95. Réponse arrogante d'Artaxerxès, 96. Evénemens de la guerre différemment rapportés par Hérodien & par Lampride, 99-102. Il meurt laissant pour fils & successeur Sapor, 243.

ARTAXIAS, Roi d'Arménie, fils d'Artabaze détrôné par Antoine, est tué. Tigrane son frére lui succéde, I. 140.

ARTAXIAS, qui se nommoit précédemment Zénon, est établi Roi d'Arménie par Germanicus, II. 257. Sa mort, 632.

ARTEMIDORE, Philosophe, est obligé d'abandonner Rome, VII. 170.

Artémisius, nom de mois, VI. 218.

ARTICULEIUS PETUS, VII. 400.

ARTORIUS. Avanture singuliére de ce soldat, VI. 419.

Arts. Voyez Lettres.

ARULENUS RUSTICUS, Tribun du Peuple, témoigne un grand zéle pour Thraséa, IV. 402. Préteur, il court un extrême danger dans une députation dont l'avoit chargé Vitellius, V.

481. Il eſt condamné ſous Domitien, & mis à mort pour un éloge de Thraſéa, qu'il avoit compoſé, VII. 162-164. Trait de ſa gravité, 163. *Voyez encore* 432.

Aruſpices conſultés ſur la réconſtruction du Capitole, VI. 58.

ARZAZENE. Province ſur le Tigre, XI. 359.

ASANDRE, Roi du Boſphore, gendre de Pharnace, ſe voyant attaqué à l'âge de plus de quatre-vingts-dix ans, ſe donne la mort, I. 197.

ASCARIC, Roi des Francs, eſt pris & expoſé aux bêtes par Conſtantin, XII. 36.

ASCLETARION, Aſtrologue, eſt condamné par Domitien à être brulé, & il eſt, ſuivant ſa prédiction, dévoré par les chiens, VII. 192.

ASCLEPIODOTUS (*Caſſius.*) Sentimens généreux de ce Bithynien à l'égard de Soranus ſon ami dans la diſgrace, IV. 432.

ASCLEPIODOTE, Conſul, XI. 263. Préfet du Prétoire, il eſt fait Commandant d'une flotte pour aider Conſtance à reconquérir la grande-Bretagne ſur le tyran Allectus, 341. Il remporte la victoire ſur Allectus, 343.

ASCONIUS LABEO, tuteur de Néron, IX. 161.

ASIATICUS (*Valérius*) puiſſamment riche & Conſulaire, entre dans la conſpiration contre l'Empereur Caius, III. 152. Mot hardi de ce Sénateur après la mort de Caius, 174. Il n'étoit pas indigne de l'Empire, & aſſez ambitieux pour y aſpirer, 184. Conſul pour la ſeconde fois, 296. Sa condamnation & ſa mort, 304. Il étoit né à Vienne dans les Gaules, 306.

ASIATICUS (*Valérius*) qui commandoit dans la Belgique, ſe déclare pour Vitellius, V. 155.

ASIATICUS, affranchi de Vitellius, reçoit de lui l'anneau d'or, V. 258. Il fait une fortune immenſe en quatre mois, 298. Il ſubit le ſupplice des eſclaves, 496.

ASIE MINEURE, Province du peuple, I. 26. 134. Elle eſt affligée d'un tremblement de terre, I. 318. Soulagement que lui procure Auguſte, *ib.* Affreux tremblement de terre, II. 224. Le Proconſulat de cette Province, faiſoit avec celui d'Afrique, l'objet de l'ambition des Conſulaires, II. 381. VII. 137. Elle eſt ravagée à diverſes repriſes par des courſes de nations Scythiques, X. 327.

ASINIUS (C.) Conſul, II. 403

ASINIUS GALLUS, Consul, I. 298. Fils de Pollion, 409. Il épouse Vipsania répudiée par Tibére, *ibid.* Il offense Tibére, II. 25. Il avoit été jugé par Auguste assez ambitieux pour aspirer à l'Empire, quoique peu capable d'en soutenir le poids, 27. *Voyez encore* 119. 197. 202. 203. 429. 515. 543. Il est condamné par le Sénat, & détenu long-tems prisonnier par ordre de Tibére, 551. Sa mort, 617. Soupçon injuste que veut jetter Tibére sur Agrippine à l'occasion d'Asinius Gallus, 622.

ASINIUS GALLUS, fils du précédent, trame une conspiration contre Claude, & est envoyé en éxil, III. 297.

ASINIUS (*L.*) Consul, IV. 206.

ASINIUS (*M.*) Consul, III. 467.

ASINIUS Marcellus prend part à un crime de faux, & échappe à la peine par la considération de ses ancêtres, IV. 196.

ASINIUS POLLION. *Voyez* Pollion.

ASPENDUS, ville de Pamphylie, VII. 219.

ASPER (*Julianus*) outragé & relégué par Caracalla, IX. 292. Ses deux fils Consuls, 261.

ASPER (*Sulpicius*) entre dans la conjuration formée contre Néron, IV. 331. Sa mort, 366.

ASPHALTITE (lac) VI. 318.

ASPRENAS (*Nonius*) est accusé de poison, I. 116. 470. Son fils blessé au jeu de Troie, 174.

ASPRENAS, neveu & Lieutenant de Varus, sauve deux Légions du désastre de ce Général, I. 450. Sa lâche avarice, *ibid.*

ASPRENAS (*L.*) Proconsul d'Afrique, II. 103.

ASPRENAS (*P. Nonius*) Consul, III. 32. Il étoit instruit de la conjuration contre Caius, 163: Il est tué, 172.

ASSASSINS, faction née des Sectateurs de Judas le Galiléen, VI. 204. 457. 458. *Voyez* Judas le Galiléen, & Eléazar. Troubles qu'ils excitent à Alexandrie après avoir échappé aux Romains dans la réduction de Masada, 469. Plusieurs sont arrêtés & mis à mort, 470. Leur indomptable opiniâtreté, 471.

Assesseurs des Proconsuls, I. 50. Réglemens projettés par Niger sur ce qui regardoit les Assesseurs, IX. 74. Alexandre Sévére leur assigne des gages, X. 51.

ASSUDIUS CURIANUS. Trait singulier entre lui & Pline le jeune, VII. 432.

ASSYRIE conquise par Trajan, VII. 485. Abandonnée par Adrien, VIII. 19.

ASSYRIEN, nom donné par mépris à Héliogabale, IX. 464.
ASTARTE', Déeſſe honorée en Phénicie, IX. 433.
Aſtrologues. Anciennes ordonnances renouvellées contre eux, I. 468. II. 191. Ce que l'on doit penſer de leurs prédictions vérifiées par l'événement, II. 610. Décret du Sénat pour les chaſſer de l'Italie, III. 449. Jugement que Tacite portoit d'eux, V. 63. Ordonnance de Vitellius contre eux, 282. Leur inſolence, & futilité de leur Art, *ibid.* *Voyez encore* VI. 63. VII. 22. Favorin les combat, VIII. 71.
ASTURES, domptés par Auguſte, I. 70. 83. Mines dans leur pays, *ibid.*
Aſyles. Droits d'aſyles diſcutés pardevant le Sénat, & modérés, II. 383. Aſyle de Romulus, V. 465.
ATANIUS SECUNDUS, Chevalier Romain, mal payé de ſon zêle flatteur pour Caius, III. 21.
ATECH, Roi des Francs, fait des ſoumiſſions à Maximien Hercule, XI. 293.
ATEIUS CAPITO, rival de Labéon en Juriſprudendence, & plus ſouple que lui, I. 160. Sa baſſe flatterie envers Tibére, II. 394. Sa mort, 397. Détails ſur ce qui le concerne, *ibid.* *Voyez encore* 679.
ATESTE', ville d'Italie, V. 364.
ATHANASE (S.) eſt éxilé par Conſtantin à l'inſtigation d'Euſébe de Nicomédie, XII. 290. 291.
ATHE'NE'E, Philoſophe. Equité d'Auguſte à ſon égard, I. 128.
ATHE'NE'E, Grammairien, écrivoit ſous Commode, VIII. 493.
ATHE'NE'E, Ingénieur, X. 438.
Athénée, école conſtruite à Rome par Adrien, VIII. 46.
ATHENES, ATHENIENS. Les Athéniens ſont punis de leur baſſe flatterie pour Antoine & Cléopatre, I. 134. Ils s'efforcent de rendre à Germanicus les honneurs les plus recherchés, II. 253. Colére de Piſon contre eux à ce ſujet, 255. Ils ſe ſont nui en ſe rendant trop jaloux du droit de citoyen d'Athénes, III. 338. La ville d'Athénes eſt comblée des faveurs d'Adrien, & lui en témoigne ſa reconnoiſſance par toutes ſortes d'honneurs, VIII. 39. 44. 45. 98. Nouvelle Athénes d'Adrien dans l'iſle de Délos, 98. Cet Empereur dreſſe pour Athénes un nouveau Code, *ibid.* Marc-Auréle y fonde des chaires de Profeſſeurs de

toutes les belles connoissances, VIII. 356. Sévére prive Athénes d'une partie de ses priviléges par une basse vengeance, IX. 84. Murs d'Athénes rebâtis, X. 403. Cette ville est préservée des ravages des Hérules par la valeur de Déxippe, 408. Assiégée & prise par les Gots, elle est recouvrée par Cléodéme, qui taille en piéces ces Barbares, XI. 17.

ATHENODORE de Tarse. Sages avis de ce Philosophe à Auguste, I. 205. 513.

Athlétes. Leurs combats interdits aux femmes par Auguste, I. 179.

ATIDIUS CORNELIANUS, Gouverneur de Syrie, mis en fuite par Vologése, VIII. 235.

ATILIA, mére du Poëte Lucain, IV. 346. 373.

ATILIUS, affranchi, cause un très grand malheur par des jeux qu'il donne à Fidénes, & en est puni par l'éxil, II. 472-474.

ATILIUS SEVERUS, éxilé par Commode pendant qu'il étoit actuellement Consul, VIII. 435.

ATILIUS VERUS sauve par sa bravoure l'aigle de sa Légion, V. 390.

ATIMETUS, affranchi de Domitia, tante de Néron, entre dans une intrigue de Cour contre Agrippine, & il en est puni par la mort, IV. 37. 43.

ATLAS (mont) passé pour la premiére fois par les Romains, III. 227.

ATRA assiégée par Trajan sans succès, VII. 497. Le Roi d'Atra donne du secours à Niger, IX. 119. 120 183. Sévére met deux fois le siége devant la même place, & le léve deux fois, IX. 188. Artaxerxès tente la même entrepriſe, & n'y réussit pas mieux, X. 88.

ATRE'E, sujet d'une Tragédie qui attira la mort à son Auteur, II. 602.

ATROPATENE. *Voyez* Médie.

ATTA CLAUSUS, tige de la maison des Claudes, III. 337.

ATTALE, Philosophe, maître de Sénéque, III. 214.

ATTALE, Roi des Marcomans, X. 364.

ATTELIUS HISTER (*P.*) Gouverneur de la Pannonie, III. 433.

ATTICA, fille du célébre Atticus, épouse d'Agrippa, I. 19.

ATTICINUS (*Montanus*) perfide ami est condamné à l'éxil, VII. 417. 418.

ATTICUS, pere d'Hérode Atticus, trouve un tréſor, dont la jouissance lui est laissée par Nerva, VIII. 212.

ATTICUS (*Hérode*) Ora-

teur illuſtre, qui donna des leçons d'Eloquence Grecque à Marc-Auréle, VIII. 139. *Voyez encore* 212. 216.

ATTICUS (*Numérius*) ancien Préteur, jure qu'il a vû l'ame d'Auguſte s'envoler au Ciel, & il eſt récompenſé par Livie, I. 19.

ATTICUS (*Quintius*) Conſul eſt pris dans le Capitole avec Flavius Sabinus, V. 469. Il eſt ſauvé par Vitellius, 470-474.

ATTILIUS conſpire contre Tite Antonin, VIII. 168.

ATTUARIENS, peuple de Germanie, I. 419.

AVENCHE, Capitale des Helvétiens, V. 165.

AVERNE, lac. Projet d'un canal depuis le lac Averne juſqu'à l'embouchure du Tibre, IV. 314.

AUFIDIENUS RUFUS, Officier maltraité par des ſoldats ſéditieux, II. 44.

AUFIDIUS BASSUS, Hiſtorien, VI. 522.

Augure de ſalut, renouvellé par Claude, III. 380.

AUGURES (Collége des). Les Empereurs ſe mirent à la tête de ce Collége, I. 38. Pline le jeune acquiert la dignité d'Augure, VII. 408.

Auguſta, nom donné à Livie par le teſtament d'Auguſte, II. 12. *Ce nom fut porté dans la ſuite comme un titre d'honneur par pluſieurs Princeſſes*, par Antonia, ayeule de l'Empereur Caius, III. 13. par Agrippine, épouſe de Claude, 383. par Poppéa, épouſe de Néron, & par leur fille, IV. 251. par Sextilia, mére de Vitellius, V. 288. par Domitia, épouſe de Domitien, VII. 188. par Fauſtine, épouſe de Tite Antonin, VIII. 168. par Lucille, ſœur de Commode, 430. par Manlia Scantilla, & par Didia Clara, l'une épouſe, l'autre fille de Didius Julianus, IX. 46. par Nonia Celſa, épouſe de Macrin, 403. par Mæſa & par Soemis, ayeule & mére d'Héliogabale, 419. par Mamée, mére d'Alexandre Sévére, X. 12. Pertinax refuſa ce titre pour ſa femme, IX. 11.

Auguſta Vindelicorum, Auſbourg. I. 191.

AUGUSTAL (Collége). Prêtres inſtitués pour honorer la mémoire d'Auguſte, II. 20.

AUGUSTALES, Fêtes en l'honneur d'Auguſte, I. 323. II. 124.

Auguſtani, Compagnie formée par Néron pour lui applaudir ſur le théâtre, IV. 153.

AUGUSTE. *Voyez* Octavien. Le nom d'Auguſte eſt donné à Octavien: ce que ſignifioit ce nom, I. 29. Quoiqu'il ait paſſé à tous ſes ſucceſſeurs, il

eſt demeuré propre à celui qui l'a porté le premier, *ibid.* Auguſte témoigna toujours de l'horreur pour le nom de Roi & pour celui de Dictateur, 31. 32. Mot d'Auguſte ſur Alexandre, 61. Il néglige l'honneur du Triomphe, 65. Mots de lui pleins de ſens & de douceur, 123. 125. A quoi il s'attachoit principalement dans ſes lectures, 181. Il reconſtruit le portique de Paulus, & lui conſerve ſon ancien nom, 195. Il conſerve la ſtatue de Pompée, 202. Il fait l'éloge funébre de Druſus, 293. Il refuſe le Triomphe pour les victoires que Tibére avoit remportées ſur les Germains, & il ſe contente de porter une couronne de laurier au Temple de Jupiter Férétrien, 301. Commerce de libéralités entre Auguſte & tous les citoyens, 315. Souhait d'Auguſte pour ſon petit-fils Caius Céſar, qui partoit pour l'Orient, 365. Soins qu'il avoit pris de l'éducation de ſes petits-fils, 372. Mot d'Auguſte ſur Tibére, 382. Sur les deux Julies & Agrippa Poſthume, 387. Il fut malheureux dans ſon domeſtique, 356. 386. Acclamations douces & méritées, dont il eſt charmé, 482. Il conſeille à ſes ſucceſſeurs de ne point chercher à étendre l'Empire, 492. Epigramme ſur le goût qu'il avoit pour le jeu, 517. Teſtament d'Auguſte, II. 12. Mémoires qu'il avoit joints à ſon teſtament, 14. Ses obſéques, 17. On lui décerne un Temple dans Rome, & les honneurs divins, 20. 607. Trait de ſa fermeté à l'égard des Légions victorieuſes à Actium, 83. Il ſe faiſoit une gloire d'empêcher de périr les anciennes familles, 205. Il donne Vonone pour Roi aux Parthes, 214. Temple en ſon honneur bâti par Tibére, & dédié par Caius, III. 19. Il eſt décrié & diffamé par le même Caius, 37. Ses bontés pour Claude enfant, 194. Sa famille s'éteignit en Néron, IV. 516. Vitellius ne prit le titre d'*Auguſte* qu'après quelques délais, V. 153. 289. *Sur le reſte de ce qui concerne Auguſte voyez les Sommaires de ſon régne*, T. I. *à la fin du Volume.*

AUGUSTE (Hiſtoire). Collection de vies d'Empereurs par différens Ecrivains, XII. 302.

Auguſtodunum. AUTUN. *Voyez* Autun.

AVIDIUS CASSIUS ſe ſignale dans le commandement des armées, faiſant la guerre contre les

Parthes, ſous les ordres de l'Empereur L. Vérus, VII. 238. 241. Il ſe révolte contre Marc-Auréle, 316. Son caractére, *ibid.* Il ſe donne pour un nouveau Catilina ; 323. Il avoit toujours nourri dans ſon cœur l'ambition de régner, 324. Il ſe fait proclamer Empereur, 328. Il eſt tué au bout de trois mois par deux Officiers de ſon armée, 337. Ses enfans & deſcendans, épargnés par Marc-Auréle, ſont brûlés vifs par Commode, 462.

AVIDIUS SEVERUS, pére, ſelon quelques-uns, d'Avidius Caſſius, VIII. 316.

AVILIUS FLACCUS (*C.*) Préfet d'Egypte, perſécute les Juifs d'Alexandrie, III. 118-125.

AVIOLA. *Voyez* Acilius.

AVITUS (*Julius*) perſonnage Conſulaire, ayeul d'Héliogabale, IX. 391.

AVITUS (*Lollianus*) premier auteur de la fortune de Pertinax, & toujours reſpecté par lui, VIII. 313. IX. 4.

AULUGELLE, Grammairien, écrivoit ſous Marc-Auréle, VIII. 381. Il a été la dupe de Pérégrin, 272.

Avocats. Loi d'Auguſte, qui leur défend de rien recevoir de leurs parties, I. 177. Plaintes contre eux, & réglement qui fixe leur ſalaire, III. 311. Renouvellement des anciennes Ordonnances qui leur défendoient de rien recevoir, IV. 14. VII. 414. Manœuvre de certains Avocats pour s'attirer des auditeurs & des applaudiſſemens, IV. 159. Sénatuſconſulte contre les Avocats prévaricateurs, 197. Mot de Thraſéa ſur la nature des cauſes dont les Avocats doivent ſe charger par préférence, 436. Alexandre Sévére accorde des grarifications à ceux qui plaidoient gratuitement, X. 60. Loi de Conſtantin pour réprimer leur avidité, XII. 206.

Avocats du Fiſc, IX. 79. 288. 348. XII. 210.

AURELE (*Marc*) eſt adopté par Antonin, VIII. 132. Son hiſtoire juſqu'à ſon adoption, 133-144. Antonin le diſtingue beaucoup de ſon frére, 174. Il le fait ſon gendre & le nomme Céſar, 193. Son élévation ne le détourne point de ſes exercices & de ſes études Philoſophiques, 195. Son bon cœur, 196. Il eſt aſſocié à la puiſſance du Tribunat, *ibid.* Sa ſoumiſſion & ſon reſpect pour Antonin, 197. Il gouverne avec lui, 198. Après la mort d'Antonin, il eſt reconnu Empereur, 226. Il continue d'aller prendre les leçons de Sextus de Chéronée

Philoſophe, & d'Hermogéne Rhéteur, 231. Il étoit jaloux de ſa réputation à l'excès, 244. Il eſſaye d'inſtruire Vérus par ſon exemple, 249. Mots remarquables de Marc-Auréle, 253. 254. 256. 257. Sa conduite privée, 271. Sa Philoſophie le laiſſa engagé dans toutes les ſuperſtitions du culte idolatrique, 293. Sa lettre à Vérus ſur Avidius Caſſius, contient des traits d'un héroïſme outré, 325. Il croyoit que la vertu étoit une ſauvegarde contre les diſgraces, 341. Parmi les titres dont le décoroit l'affection du Sénat, ſe trouve celui de Philoſophe, 346. Quelque choſe d'outré dans la déclaration de ſes ſentimens de clémence à l'égard des complices de la rébellion d'Avidius, *ibid.* Sa bonté, ſource de ſa gloire, 374. *Sur le reſte de ce qui le regarde, voyez les Sommaires de ſon régne*, T. VIII. p. 502-506.

AURELIA. Régulus contraint en quelque façon cette Dame de lui léguer les beaux habits qu'elle portoit, VII. 448.

AURELIA SEVERA, Veſtale, enterrée vive par ordre de Caracalla, IX. 311.

AURELIEN. Sa naiſſance & ſes premiers emplois, XI. 40-45. Sa vénération pour le ſoleil, 40. Sa ſévérité à maintenir la diſcipline militaire, 42. Tribun Légionaire, il combat avec avantage contre les Francs, X. 256. XI. 41. Valérien craint ſa ſévérité pour Gallien, & ne le lui donne pas par cette raiſon pour modérateur, X. 324. Commandant ſous Valérien un corps de troupes Romaines en Illyrie, il remporte une grande victoire ſur les Gots, 326. Il eſt élevé au Conſulat par Valérien, 342. Sa pauvreté glorieuſe, *ibid.* De nouveau employé par Claude dans la guerre contre les Gots, il s'y acquiert beaucoup d'honneur, XI. 23. Il eſt élû Empereur, 38. Il vient ſe faire reconnoître à Rome, 45. *Sur le reſte de ce qui le concerne voyez le Sommaire de ſon régne*, 432. *& ſuiv.* Sa mort eſt ſuivie d'un interrégne de ſix mois, 127-138. Ses meurtriers punis par Tacite, 153. & par Probus, 181.

AURELIEN, petit-fils de l'Empereur de même nom, XI. 124.

AURELIUS, Sénateur, dont les terres étoient cultivées par le pére de l'Empereur Aurélien, XI. 40.

AURELIUS EUBULUS, Surintendant des Finances de l'Empereur Hé-

liogabale, eſt déchiré & mis en piéces par le peuple & par les ſoldats, IX. 465.
AURELIUS FUSCUS, Proconſul d'Aſie, XI. 130.
AURELIUS PIUS, Sénateur, demande un dédommagement dans le Sénat, & il l'obtient de Tibére, II. 117.
AUREOLE, Commandant en Illyrie pour Gallien, mais affectant l'indépendance, défait Macrien, X. 384. *Voyez encore* 404. Il manque d'achever la victoire que Gallien avoit remportée ſur Poſtume, 418. Il ſe fait proclamer Empereur, 426. Il eſt aſſiégé par Gallien dans Milan, 428. Il eſt vaincu & tué par Claude, XI. 10. Son tombeau, 12.
AUSPEX (*Julius*) Rhémois, exhorte les Députés de la Gaule à demeurer ſoumis aux Romains, VI. 96.
Autel d'Hercule, brûlé dans l'incendie de Rome ſous Néron, IV. 307.
AUTUN. Ecole de Belles-Lettres & d'Eloquence établie ou renouvellée par Auguſte dans cette ville, I. 192. Floriſſante ſous Tibére, II. 347. On fait remonter l'antiquité de cette Ecole, comme tenue par les Druides, juſqu'aux tems qui ont précédé Céſar, XI. 333. Elle eſt remiſe en honneur par Conſtance Chlore, 334. Bontés de Conſtantin pour la ville d'Autun, qui en conſéquence prend le nom de *Flavia*, XII. 85. 86. *Voyez* Eduens.
AUXUMITES (les) paroiſſent par leurs Ambaſſadeurs au triomphe d'Aurélien, XI. 103.
AUZEA, fortereſſe en Afrique, II. 419.
AZOT, ville de Paleſtine, VI. 314.

B.

BABYLAS (S.) Evêque d'Antioche. Ce que l'on doit penſer du fait de la pénitence impoſée par lui à l'Empereur Philippe, X. 266. Il meurt en priſon pour la Foi, 287.
BABYLONE, VII. 225. 228. 485. Trajan en viſite les ruines, 491. *Voyez encore* VIII. 240. IX. 185.
BABYLONE d'Egypte, XI. 65.
BACCHUS. Fable ridicule touchant ſon expédition dans les Indes, VII. 239.
BACTRIENS, VIII. 101. 190.
BAGAUDES (les) troupe ruſtique de rebelles Gaulois, XI. 24. & 281. Ils portent la déſolation dans la Gaule, aſſiégent la ville d'Autun, & la prennent après ſept mois de ſiége, XI. 24. Ils font de nouveaux mouvemens

sous Carin, 261. Château des Bagaudes, où a été depuis l'Abbaye de S. Maur-des-Fossés, *ibid.* & 288. Ils sont défaits & soumis par Maximien, *ibid.*

BAIES. Pont construit par Caius sur la mer de Baies à Pouzzol, III. 87. *Voyez encore* IV. 124. VIII. 148.

Bains froids, tirent Auguste d'une grande maladie, I. 99. ne réussissent point à Marcellus, 101. Bains chauds en usage chez les Suéves, 149. introduits à Rome par Mécéne, 338.

Bains publics bâtis par Agrippa, I. 78. 212. reconstruits par Adrien, VIII. 45. *Voyez* Thermes. Bains communs aux hommes & aux femmes interdits par Adrien, VIII. 54. par Marc-Aurèle, *ibid.* & VIII. 256. X. 28. Cet abus renouvellé sous Héliogabale est encore proscrit par Alexandre Sévére, X. 28. Ordonnance d'Adrien pour défendre que les bains publics soient ouverts avant la huitiéme heure du jour, VIII. 56. L'Empereur Tacite ordonne que les les bains publics soient fermés au coucher du soleil, XI. 149.

BALBILLUS (C.) Préfet d'Egypte, IV. 43.

BALBIN (*Cælius*) est élû Empereur par le Sénat avec Maxime, X. 186. 190. Son histoire jusqu'à son élection, 188. Sa conduite molle dans une sédition furieuse, 201. Ses efforts inutiles pour l'appaiser, 202. Son caractére timide, 224. Sa postérité, 231. Sa mort ne fut point vengée, 236. *Sur le reste de ce qui le regarde voyez le Sommaire* III. du L. XXV. Tom. X. p. 449. 450.

BALBINUS (*Cælius*) Consul sous Adrien, & fait Patricien par cet Empereur, X. 189.

BALBUS le jeune, réduit les Garamantes. Son triomphe, I. 154. Il fait bâtir un théatre, & la nouvelle ville de Cadiz, 208.

BALBUS (*D. Cælius*) Consul, I. 344.

BALBUS CORNELIUS THEOPHANES, personnage chimétique, & formé de deux hommes célébres confondus en un, X. 190.

BALEARES (isles). Suilius y est exilé, IV. 63.

BALISTE, Général Romain, chasse Sapor de la Syrie, & le poursuit jusqu'à l'Euphrate, X. 369. Il se concerte avec Macrien pour le faire élire Empereur, 374. Il trahit le fils de Macrien, se fait lui-même Empereur, & périt au bout de trois ans, 386. 387.

Banqueroutiers ſoumis par Adrien à la peine du fouet, VIII. 55.

BARBARES. Leur opiniâtreté infatigable à attaquer l'Empire Romain, a enfin réuſſi à le détruire, X. 328.

Barbe. Cérémonie de la premiére barbe, IV. 150.

BARBIUS PROCULUS, ſoldat, entreprend, avec Véturius ſon camarade, de détrôner Galba, & de lui ſubſtituer Othon, V. 67.

BARCOCHEBAS, chef des Juifs révoltés ſous Adrien, VIII. 104. Il périt, 107.

BARDANE, fils d'Artabane Rôi des Parthes, fait la guerre à Gotarze ſon frére, III. 392. Ils font la paix enſemble, 393. Son frére reprend les armes contre lui, 395. Bardane eſt tué, *ibid.* Séjour d'Apollonius de Tyane à la cour de Bardane, VII. 227.

BAREA SORANUS. Flatterie de ce grave Sénateur à l'égard de Pallas, affranchi de Claude, III. 450. Il eſt accuſé & condamné à mort avec ſa fille ſous Néron, IV. 412. 417. 428.

BARI, ville, IV. 393.

Barques d'une conſtruction ſinguliére, V. 502.

BARSEMIUS, Roi d'Atra, IX. 120. 183.

BASEUS (*Rufus*) né pauvre payſan, s'éléve juſqu'à la dignité de Préfet du Prétoire, VIII. 312.

BASILIDE, Prêtre de l'Oracle du mont Carmel, V. 327.

BASILIDE, l'un des premiers de l'Egypte. Prétendue merveille à ſon ſujet, VI. 57.

Baſilique de Paulus reconſtruite par Lépidus, II. 398.

BASSIANUS, premier nom du Prince appellé depuis Caracalla, IX. 157. 269.

BASSIANUS, Prêtre du Soleil à Emése, pére de Julie femme de Sévére, & de Mæſa, IX. 269. 391.

BASSIANUS, premier nom d'Héliogabale, IX. 391.

BASSUS, ami de l'Empereur Sévére, IX. 255.

BASSUS (*Beliénus*) traité inhumainement & mis à mort par l'ordre de l'Empereur Caius, III. 79.

BASSUS (*C. Lécanius*) Conſul, IV. 295.

BASSUS (*Céſellius*) Carthaginois d'origine, flatte Néron de l'eſpérance de lui faire découvrir un tréſor, IV. 380. Mauvais ſuccès de cette entrepriſe chimérique, 383.

BASSUS (*Lucilius*) Préfet des flottes de Ravenne & de Miſéne, ſe concerte avec Cécina pour trahir Vitellius, V. 350. Il fait paſſer la flotte de Ravenne dans le parti de Veſpaſien, 374. Il perd

ſon commandement & eſt jetté dans les chaînes, 375. dont il eſt bientôt délivré, *ibid.* Il eſt envoyé en Campanie pour pacifier ce pays, VI. 7. Il va ſoumettre le reſte des Juifs cantonnés dans la Judée, 453. Sa mort, 458.

BASSUS (*Saleius*). *Voyez* Saleius.

BASTARNES, II. 242. Probus en tranſplante cent mille en Thrace, XI. 198.

BATAVES, nation Germanique établie en deçà du Rhin, I. 174. V. 503. Cavalerie Batave, I. 400. Iſle des Bataves, II. 156. V. 503. VI. 118. 128. Troupes Bataves dans l'armée Romaine, II. 159. Huit cohortes Bataves ſe diſtinguent par leur valeur & par leur mutinerie, V. 160. 200. 273. La nation des Bataves ſe révolte contre les Romains ſous les ordres de Civilis, V. 503. Les huit cohortes dont il vient d'être parlé, ſe joignent à lui, 508. 518. *Voyez* Civilis. Les Bataves mattés par les diſgraces, ſongent à la paix & au parti de la ſoumiſſion, VI 133. Un corps de troupes Bataves paſſe le Danube à la nage, VIII. 24. Deſcription du pays des Bataves, XI. 329.

BATAVODURUM, poſte dans l'iſle des Bataves, VI. 130.

BATHYLLE, Pantomime, I. 173. II. 124.

BATHYNUS, fleuve, I. 433.

BATNE', ville de Méſopotamie, VII. 475.

BATON, chef des Dalmates révoltés, I. 427. Se rend à Tibére. Sage réponſe qu'il fait à ce Prince, 435.

BATON, chef des Pannoniens révoltés, I. 427. Il eſt fait priſonnier par Tibére, 433.

BATON, Gladiateur, IX. 297.

BAULES, maiſon de plaiſance près de Baies, IV. 124.

Baume (plante du) portée en triomphe par Veſpaſien, VI. 452.

BEAUVAIS. Barbares tranſplantés par Conſtance Chlore dans le territoire de cette ville, XI. 331.

BEBIUS MACER, déféré à Adrien comme ſuſpect de mauvais deſſeins, & épargné, VIII. 26.

BEBIUS MARCELLINUS, cruellement mis à mort ſous Sévére, IX. 227.

BEBIUS MASSA, conduit des ſoldats pour tuer Piſon, Proconſul d'Afrique, VI. 49. Fameux délateur, VII. 158. 173. Il eſt condamné comme concuſſionnaire à la pourſuite des peuples de la Bétique, 159.

BEDRIAC, village entre Crémone & Vérone, V. 194. 218. Bataille de Be-

driac entre les armées d'Othon & de Vitellius, 220. *Voyez encore* 278. Antonius Primus arrive à Bédriac ; & c'eſt de ce poſte qu'il partoit, lorſque s'engagea la bataille dans laquelle il défit les armées de Vitellius, 380.

BELENUS, nom d'Apollon chez les Gaulois, X. 201.

BELGES, II. 65. 344. Les côtes de la grande Bretagne voiſines de la Gaule, peuplées de Belges tranſplantés, III. 274.

BENEVENT, IV. 296.

BERENICE, mére d'Agrippa Roi des Juifs, III. 28.

BERENICE, fille du même Agrippa, III. 423. Elle eſt aimée de Tite, V. 310. Elle embraſſe le parti de Veſpaſien, 331. Elle employe ſa médiation pour calmer la colére de Florus contre les Juifs, VI. 217. Il n'a aucun égard à ſes priéres, 218. Elle écrit contre lui à Ceſtius, 223. Elle tâche de porter les Juifs à ne point ſe révolter contre les Romains, 226. Elle eſt renvoyée par Tite, 492.

BERYTE, ville rivale de Tyr, IX. 137.

BESA, ville dont le nom fut changé par Adrien, en celui d'Antinople, VIII. 85.

BESANÇON. Vindex eſt défait & tué près de cette ville, IV. 498. 499.

BETASIENS, peuple voiſin des Nerviens, VI. 70. 89.

BETAW ou BETUVE, partie de l'ancienne iſle des Bataves, I. *note ſur la* p. 274. & V. 503.

BETHENNABRIS, bourgade en Judée, VI. 317.

BETHLE'HEM. Adrien y établit le culte d'Adonis dans la grotte où J. C. eſt né, VIII. 112. Sainte Héléne y conſtruit une Egliſe, XII. 242.

BETIQUE, Province du peuple, I. 26. Othon attribue à cette Province pluſieurs villes & territoires de Mauritanie, V. 116.

BEZETHA, quartier de Jéruſalem, VI. 220. 240. 329.

Bibliotheque d'Apollon Palatin, I. 21. d'Octavie, VI. 528. Domitien répare les Bibliothéques conſumées par différens incendies, VII. 201. Trajan établit des Bibliothéques, 373. Adrien conſtruit une Bibliothéque dans Athénes, VIII. 44. Bibliothéque de 62000 volumes formée par Sammonicus, IX. 196. Elle eſt donnée à Gordien le jeune, & lui fait un honneur infini, X. 164. Bibliothéques dans les Thermes, XI. 329. Dioclétien fit tranſ

porter dans les siennes la Bibliothéque Ulpienne, *ibid.*
BIBULUS, Edile, porte au Sénat des plaintes contre le luxe, II. 347.
Bierre, boisson ordinaire des Germains, I. 248.
BILBILIS, ville d'Espagne, patrie du Poëte Martial, VII. 443.
BINGEN, ville près du Rhin, VI. 99.
Bissextile (année) I. 341.
BITHYNIE, Province du peuple, I. 26. 134. Gouverneurs qui avoient pillé la Bithynie, condamnés en différens tems, III. 379. IV. 204. VII. 423. Pline le jeune est envoyé par Trajan pour la gouverner, VII. 422.
BITTHER, ville de Judée, derniére ressource des Juifs révoltés. Siége & prise de cette place, VIII. 107. 108.
Bitume. Source de bitume dans le pays de Babylone, VII. 485.
BLEMMYES, peuple qui habitoit sur la frontiére de l'Egypte au Midi, XI. 91. Ambassadeurs des Blemmyes au triomphe d'Aurélien, 103. Ils font des courses en Egypte sous Probus, qui les subjugue par un de ses Lieutenans, 193. Conte ridicule sur leur figure, 194. Probus triomphe des Blemmyes, 210. Ambassadeurs Blemmyes à la cour de Constantin, XII. 297.
BLESUS (*Junius*) Commandant des Légions en Pannonie, II. 37. Ses remontrances aux séditieux, 42. Son fils est député par l'armée à Rome, 43. Renouvellement de la sédition. Danger de Blesus, 44-48. Il va commander en Afrique, 359. Il remporte de grands avantages sur Tacfarinas, mais ne termine point la guerre, 360. Reçoit les ornemens du triomphe avec le titre d'*Imperator*, 362. Il est enveloppé dans le désastre de Séjan, qui étoit son neveu, 380.
BLESUS (*Junius*) Gouverneur de la Province Lyonnoise, se déclare pour Vitellius, V. 155. Il lui donne un cortége digne de son rang, ce qui attire à Blésus la haine de ce cœur bas & envieux, 260. Vitellius le fait empoisonner, 415.
BLESUS (*Pedius*) est chassé du Sénat pour ses vols & concussions dans le Gouvernement de Cyréne, IV. 157.
BODOTRIA, golphe de la grande Bretagne, VII. 102. 106. IX. 244.
BOHEME. Maroboduus vient s'y établir avec les Marcomans & autres peuples Suéves, I. 300. 423. 425. II. 233.
BOIENS, peuple Gaulois, V. 263.

BOIOCALUS, chef des Anſibares, demande aux Romains pour ſa nation des terres abandonnées, IV. 109. Belle & généreuſe réponſe de ce Germain, 110.

Bois chaſte, nom d'un bois ſacré en Germanie, I. 272.

BOLANUS (*Vectius*) va commander les Légions de la grande Bretagne, V. 271. Son caractére doux & foible, 272. & VII. 85. 90.

BONDUICA. *Voyez* Boudicéa.

BONN, ville ſur le Rhin, V. 519. VI. 83. 132.

BONONIA, ville dans la Pannonie, XI. 322.

BONOSE, tyran ſous Probus, XI. 206. Il buvoit avec excès ſans jamais perdre la tête, 207. Il eſt battu, & ſe pend de déſeſpoir, 209.

Bonté (la) érigée en Divinité par Marc-Auréle, VIII. 261.

BORANS, peuple Scythique, font des courſes dans l'Aſie mineure, X. 301. 327. Font le ſiége de Pityonte, & ſont battus, 328. Ils reviennent de nouveau, & prennent Pityonte, qu'ils pillent, 329. Ils prennent enſuite & pillent Trébizonde, 330.

BORYSTHENE, nom d'un cheval d'Adrien, VIII. 86.

BOSPHORE Cimmérien. Troubles dans ce pays, appaiſés par Agrippa, I. 197. Claude en établit Roi un Mithridate, deſcendant du grand Mithridate, III. 230. *Voyez encore* 417. Rois héréditaires du Boſphore, amis des Romains, X. 327. La famille de ces Rois s'étant éteinte, leur ſceptre tombe en des mains indignes, *ibid.*

BOSTRA dans la Trachonite, patrie de l'Empereur Philippe, X. 247.

Bouclier. C'étoit une honte chez les Germains, que de laiſſer ſon bouclier au pouvoir de l'ennemi, I. 234.

Boucliers de Numa, IX. 431.

BOUDICEA, veuve de Praſutagus, Roi des Iceniens dans la grande Bretagne, eſt maltraitée, ainſi que ſes filles, par les Romains, IV. 178. Elle ſe met à la tête des Bretons, & les anime à combattre contre les Romains, 187. Sa mort, 191.

BOVILLES. Courſes du Cirque à Bovilles en l'honneur de la maiſon des Jules, IV. 252.

BOULOGNE en Italie, ravagée par un grand incendie, obtient une gratification de Claude, par la médiation de Néron, III. 462. *Voyez encore* V. 253. 273. 281.

BOULOGNE en Gaule, aſ-

ſiégée & priſe par Conſtance Chlore, XI. 328.
Bourgeoiſie Romaine. Auguſte fut très réſervé à en accorder le droit, I. 500. Meſſaline & les affranchis de Claude vendent ce droit à tout venant contre l'intention du Prince, III. 258. Le plein droit de Bourgeoiſie Romaine eſt communiqué par Claude aux Gaulois, 335-342. Réfléxion ſur cet établiſſement, 342. 343. Caracalla accorde ce droit à toutes les perſonnes de condition libre dans l'Empire, IX. 315-319.
BOURGUIGNONS, peuple Germain, font des courſes dans les Gaules, IX. 182. 288.
BOURTANG (étangs de) II. 141.
BRACHMANES, Philoſophes Indiens. Entretiens d'Apollonius de Tyane avec eux. VII. 238.
BREMEN, ville d'Allemagne, II. 167.
BRESSE, ville d'Italie, XII. 98. 99.
BRETAGNE (grande). Auguſte eut par deux fois, ou témoigna avoir le deſſein d'y paſſer, I. 71. 79. III. 280. Ridicule expédition de Caligula vis-à-vis de cette iſle, III. 98. Deſcription de l'iſle, mœurs, commerce, gouvernement, maniére de faire la guerre de ſes habitans, 272. *Voyez encore* IX. 239-241. Attaqués ſans fruit par Céſar, ils ne voyent plus d'armées Romaines dans leur iſle juſqu'au régne de Claude, III. 280. La grande Bretagne étoit alors une mépriſable conquête, 281. Claude y fait paſſer une armée, 282. Partie de cette iſle réduite en Proviece Romaine, 289. Nouveaux exploits des Romains commandés par Oſtorius dans cette Province, 435. Ce Général défait entiérement les Silures, & prend priſonnier Caractacus leur chef, 439. Les Silures continuent la guerre, 443. Battent une Légion Romaine commandée par Manlius Valens, 445. La tyrannie des Gouverneurs Romains porte les peuples de cette iſle à former une ligue pour recouvrer leur liberté, IV. 176. Sénéque eſt accuſé d'avoir contribué à cette révolte par ſes uſures, 179. Les Bretons profitent de l'éloignement du Général Romain Suétonius Paulinus pour prendre les armes, 179. Trois villes ſont ſaccagées par les rebelles, où il périt ſoixante-&-dix mille hommes, 182. Ils ſont défaits par Suétonius, 186. Intrigues qui empêchent Suétonius de tirer un grand

fruit de ſa victoire, 192-195. Récit de ce qui ſe paſſa dans cette iſle depuis que Suétonius Paulinus en fut ſorti, juſqu'au tems où Agricola y vint prendre le commandement de l'armée, VII. 89. Exploits d'Agricola. *Voyez le Sommaire du III. §. du Livre XVII.* T. VII. p. 517. Rivalité nationale entre les Bretons & les Gaulois, 100. La flotte d'Agricola fait le tour de la grande Bretagne, ce qui fait connoître avec certitude aux Romains que cette région eſt véritablement une iſle, 129. Mur d'Adrien. Bretagne Romaine, Bretagne Barbare, VIII. 90. Mur d'Antonin, 170. Guerres & ſéditions dans la grande Bretagne ſous le régne de Commode, 445. Sévére diviſe la Bretagne Romaine en deux Gouvernemens, IX. 174. Expédition de Sévére dans cette iſle, 224. 238. Mur de Sévére, 244. Nouvelle révolte des Bretons, 248. Après la mort de Sévére, Caracalla fait la paix pour revenir promptement à Rome, 273. Cette iſle eſt poſſédée ſucceſſivement par deux tyrans, Carauſius & Allectus, l'eſpace de dix ans, XI. 296. 300. 326. 340. Elle eſt réunie à l'Empire par Conſtance Chlore, 341. Conſtance paſſe dans la grande Bretagne pour faire la guerre aux Pictes, & meurt à Yorck, 426. Conſtantin y eſt proclamé Empereur, 427.

BRIGANTES, peuple de la grande Bretagne, III. 437. VII. 90. VIII. 170.

Brigue. Loi contre cet abus, I. 165. Expédient mis en œuvre pour l'abolir, 312. La brigue réprimée par Trajan, VII. 413.

BRINNO eſt élu chef des Caninéfates, V. 509. Il enléve le camp des Romains établi dans l'iſle des Bataves, *ibid.*

BRITANNICUS, fils de Claude. Sa naiſſance, III. 232. Il reçoit le nom de Britannicus, 286. Il paroît aux Jeux Séculaires, 318. Son triſte ſort après l'élévation du fils d'Agrippine, 377. 383. 386. 387. Claude ſon pére lui donne des marques de tendreſſe, 471. Occaſion de la mort de Britannicus, IV. 21. Trait de ſon eſprit, 26. Sa mort, 27. Ses funérailles, 32. En lui s'éteignit la maiſon des Claudes, 33. Tite, qui lui avoit été attaché, honore ſa mémoire, VI. 489.

BRIXELLUM, ville d'Italie, V. 214.

BROCCHUS. Lettre de Claude à Brocchus, XI. 21.

Bruchium,

BRUCHIUM, quartier d'Alexandrie, assiégé sous Gallien, X. 395. Ruiné sous Aurélien, XI. 93.

BRUCTERES, peuple de Germanie, I. 266. Sont vaincus dans un combat naval, 283. *Voyez encore* 419. Ils attaquent Germanicus, II. 96. Sont battus par Stertinius, Lieutenant de Germanicus, 137. Ils veulent soutenir les Ansibares, IV. 110. Sont exterminés par leurs voisins, I. 266. Leur pays ravagé par Constantin, XII. 37.

BRUTIDIUS NIGER accuse Silanus, II. 387. Son caractére & ses vûes, 388.

BRUTUS. Attachement de Sestius pour sa mémoire, récompensé par Auguste, I. 108. Statue de Brutus dans Milan, 122. Sous Tibére les images de Brutus ne paroissoient plus, & c'étoit un crime de le louer, II. 400. 437. Harangues de Brutus, remplies d'invectives contre César & contre Octavien, 439.

Bucher. Structure & forme du bucher sur lequel on brûloit les corps des Empereurs, IX. 275.

BUCHERIUS, Auteur d'un ouvrage plein d'érudition, I. 275.

BUCOLES, rebelles d'Egypte, réprimés par Avidius Cassius, VIII. 327.

BUDALIE, bourgade de Pannonie, patrie de l'Empereur Déce, X. 276.

BULLA FELIX, chef de voleurs. Ses tours d'adresse & d'audace, sa prise, son supplice, IX. 229-232.

BURES, peuple Germain, VIII. 224.

BURGUNDES, peuple Germain, X. 301. 321.

BURRHUS (*Afranius*) est fait Préfet des cohortes Prétoriennes, III. 387. Il fait reconnoître Néron pour Empereur, IV. 5. S'oppose à la cruauté d'Agrippine, 11. Il est avec Sénéque l'auteur de tout le bien qui se fit dans les premiéres années de Néron, 19. Complaisance poussée trop loin par lui pour Néron, 22. Blâme qu'il s'attire en recevant de Néron des héritages de Britannicus, 34. Sage remontrance qu'il fait à ce Prince au sujet d'Agrippine, 39. Il va la trouver & la traite avec hauteur, *ibid.* Il est accusé de crime d'Etat, 43. Il est appellé en conseil avec Sénéque par Néron, au sujet du meurtre d'Agrippine, 130. Il tâche de le rassurer après la chose faite, 136. Il condescend à sa passion pour conduire les chars, 148. Il est forcé de l'accompagner lorsque ce Prince faisoit le rôle de Mu-

ſicien en plein théatre, 151. Sa mort, 212. Remontrance qu'il avoit faire à Néron au ſujet d'Octavie, 233.

BUSIRIS, ville d'Egypte, priſe & raſée de fond en comble par les Romains, XI. 323.

BYRCHANIS, iſle à l'embouchure de l'Ems, I. 283.

BYZANCE envoye des Députés à Rome, pour demander un ſoulagement, & l'obtient, III. 466. Niger, diſputant l'Empire contre Sévére, eſt reçû dans cette ville, IX. 120. Elle eſt aſſiégée par Sévére, 123. Elle eſt priſe après un ſiége de trois ans, 138-144. Rigueurs exercées par Sévére ſur les Byzantins. Byzance ſoumiſe à Périnthe, 145. 146. Vengeance cruelle que Gallien tire des Byzantins, X. 404. Licinius, vaincu par Conſtantin, s'enfuit à Byzance. Le vainqueur l'y aſſiége, XII. 161. Byzance ouvre ſes portes à Conſtantin, 168. Conſtantin choiſit cette ville pour en faire une ſeconde Rome, 187. *Voyez* Conſtantinople.

C.

CADICIA, veuve de Scévinus, eſt bannie de l'Italie, IV. 372.

CADIUS RUFUS, Gouverneur de Bithynie, eſt condamné pour concuſſions, III. 379.

CADIZ. Nouvelle ville de Cadiz, bâtie par Balbus, I. 209. Fables débitées par Apollonius de Tyane, touchant le climat de Cadiz, VII. 257.

CÆLIUS ANTIPATER, ancien Hiſtorien Romain, VIII. 76.

CÆLIUS (mont). Incendie qui conſume tout le quartier du mont Cælius dans Rome, II. 474.

CÆNEPOLIS, ville d'Arménie, VIII. 241.

CÆNOPHRURIUM, château en Thrace, où Aurélien eſt tué, XI. 121.

CAIUS, prénom par lequel eſt le plus ſouvent déſigné dans l'Hiſtoire le Prince que nous connoiſſons mieux ſous le nom de Caligula, III. 6. *Voyez* Caligula.

CALEDONIENS, habitans de la partie la plus ſeptentrionale de la grande Bretagne, III. 273. Exploits d'Agricola contre eux, VIII. 105 129. Remarques ſur leurs mœurs & leurs uſages, IX. 239. Sévére leur fait la guerre, 241-244. Caracalla fait la paix avec eux, 273.

Calendrier rétabli en ordre par Auguſte, I. 341.

CALIGULA, fils de Germanicus. Origine de ſon ſurnom, II. 80. 81. 149.

Mot de Caligula sur Livie, 485. Tibére le décore, & fait entendre qu'il songe à en faire son successeur, 562. Séjan avoit eu dessein de perdre ce jeune Prince, 588. *Voyez encore* 590. 598. Sa politique, ses ruses, ses intrigues avec Macron pour parvenir à l'Empire, 658-660. Paroles de Tibére à son sujet, 661. Tibére ayant perdu connoissance, Caligula, accompagné de Macron, se fait reconnoître pour Empereur par les Prétoriens, 670. Il se tenoit offensé du surnom de Caligula, III. 6. Il reçoit du Sénat les droits & les titres de la souveraine puissance, & y ajoute encore de nouveaux titres d'honneur, 7. Il dissipe en moins d'un an les trésors amassés par Tibére, 15. Dérangement de son esprit, 43. Mot insultant au sujet d'un Préteur mis à mort par ses ordres, 68. Ses hauteurs insolentes à l'égard des premiers citoyens, 76. Sa lâcheté, 97. Ses insultes méprisantes à l'égard de Claude son oncle, 197. La lecture de la vie de Caligula par Suétone punie par Commode du dernier supplice, VIII. 463. Caracalla peut être regardé comme un second Caligula, IX. 273. *Sur le reste de ce qui concerne Caligula, voyez les Sommaires de son régne*, T. III. *à la fin.*

CALLINIQUE, fils d'Antiochus de Commagéne, VI. 142.

CALLINIQUE, ville de Mésopotamie, XI. 354.

CALLIPIDES. Proverbe Grec, qui joue sur la lenteur de sa démarche, II. 330.

CALLISTE, affranchi de Caligula, III. 70. On croit qu'il eut part à la conjuration qui fit périr ce Prince, 152. Son crédit énorme sous Claude, *ibid.* & 208. Insolence de cet affranchi, 209. Il n'ose attaquer Messaline, 352. 353. Il entreprend de donner Lollia Paulina pour épouse à Claude, 367.

CALOCERUS, Intendant des chameaux, ose aspirer à l'Empire, & périt. XII. 299.

CALPURNIA, ou CALPURNIE, éxilée sous Claude, rappellée sous Néron, III. 379. IV. 142.

CALPURNIA, épouse de T. Quartinus, Dame d'une très-grande vertu, X. 146.

CALPURNIE, concubine de Claude, III. 353.

CALPURNIUS, sécretaire de Carus, XI. 232.

CALPURNIUS, Poëte sous Carus, & ses fils, XI. 250. 255.

CALPURNIUS ASPRENAS,

diſſipe l'impoſture d'un faux Néron, V. 241.
CALPURNIUS CRASSUS, conſpire contre Nerva, & eſt éxilé, VII. 319.
CALPURNIUS FABATUS, accuſé ſous Néron, IV. 393.
CALPURNIUS GALERIANUS, fils de ce Piſon qui conſpira contre Néron, eſt mis à mort par ordre de Mucien, VI. 23.
CALPURNIUS SALVIANUS, exemple de la rage d'accuſer ſous Tibére, II. 444.
CALVISIUS, client de Domitia, accuſateur d'Agrippine, IV. 37. Il eſt relegué, 43. & rappellé après la mort d'Agrippine, 142.
CALVISIUS SABINUS, accuſé de léſe-majeſté ſous Tibére, II. 601.
CALVISIUS TULLUS, grand-pére maternel de Marc-Auréle, VIII. 135.
CALYPSO. Iſle de Calypſo, VII. 288.
Camarades, nom que les Empereurs donnoient aux ſoldats, mais dont Auguſte n'uſa jamais, I. 494.
CAMILLUS (*Furius*) Proconſul d'Afrique, remporte une victoire ſur Tacfarinas, II. 355.
CAMILLUS SCRIBONIANUS (*Furius*) ſe révolte contre Claude, & périt, III. 243.
CAMILLUS SCRIBONIANUS (*Furius*) fils du précédent, eſt jugé innocent de la révolte de ſon pére, & demeure exemt de toute peine, III. 245. Il eſt accuſé d'avoir conſulté des Aſtrologues ſur la mort du Prince, & envoyé en éxil, 449.
Campagne. Loix de Conſtantin pour protéger les travaux de la campagne, XII. 218.
CAMULODUNUM, ville dans la grande Bretagne, III. 285. Les Romains y établiſſent une colonie de Vétérans, 438. Cette place eſt priſe & ſaccagée dans une révolte des Bretons, IV. 182.
Canal de Druſus, qui fait la communication du Rhin avec l'Iſſel, I. 282.
Canal de Corbulon entre le Rhin & la Meuſe, III. 329.
CANDACE, Reine d'Ethiopie, I. 94. 95.
CANDIDE, général de Sévére, remporte une victoire ſur Niger, IX. 124.
CANDIDIEN, fils naturel de Galérius, XI. 385. Galérius ſe propoſoit de le faire Céſar, 423. Il le recommande en mourant à Licinius, XII. 70. Candidien, adopté par Valérie, épouſe de Galérius, s'enfuit avec elle dans les Etats de Maximin, 125. Il eſt mis à mort par Licinius, 142.
CANGES, peuple de la

grande Bretagne, III. 437.

CANINEFATES, peuple voisin des Bataves, I. 413. III. 325. Ils entrent dans les sentimens de révolte que Civilis leur inspiroit, V. 508. *Voyez encore* VI. 70. 118.

CANINIUS GALLUS, l'un des Quindecimvirs, présente au Sénat un nouveau Livre des Oracles de la Sibylle, qui n'est point admis, II. 607.

CANINIUS REBILUS, personnage Consulaire, homme de mauvaise réputation, III. 27. Il se délivre de la vie, en se faisant ouvrir les veines, IV. 52.

CANNABAS, ou CANNABAUD, Roi des Gots, tué dans un combat que lui livra Aurélien, XI. 67.

CANOPE, ville d'Egypte, II. 265. Représentation de Canope dans la maison de campagne d'Adrien, avec des curiosités Egyptiennes, qui ont été déterrées de nos jours, VIII. 48.

CANTABRES, peuple d'Espagne, subjugué avec de grandes difficultés par Auguste, I. 79. 81-83. Agrippa achéve de les réduire, 152.

CANUS, joueur de flûte. Mesquinerie de Galba à son égard, V. 26.

CANUS (*Julius*) condamné à mort par Caligula, montre une fermeté héroïque, III. 85.

CAPELIEN, Gouverneur de Numidie, attaque les Gordiens & les détruit, X. 181. Il ravage la ville de Carthage & les autres villes d'Afrique, 183.

CAPELLIANUS (*Claudius*). Lettre de ce Sénateur au sujet de l'élection de l'Empereur Tacite par le Sénat, XI. 144.

CAPITO, Intendant de Judée, donne lieu à la persécution que les Juifs souffrirent de la part de Caligula, III. 126.

CAPITOLE (le). Sabinus, frére de Vespasien, s'y enferme, V. 462. Les soldats de Vitellius assiégent & forcent la place, *ibid.* Le temple de Jupiter est brulé, 466. Le Sénat en ordonne la réconstruction, VI. 10. Ordre de Vespasien pour le même objet. Cérémonie de la premiére pierre, 58. *Voyez encore* 171. Les Juifs sont assujettis à payer au Capitole un tribut de deux dragmes, 469. Le Capitole est brulé de nouveau sous Tite, 528. Il est reconstruit par Domitien avec une magnificence prodigieuse, VII. 26.

CAPITOLINS (jeux) institués par Domitien, VII. 30. *Voyez encore* 451.

CAPITON, Préfet du Pré-

toire de Probus, XI. 165.

CAPOUE, II. 463. La colonie ſe dépeuple. On la fortifie d'un nombre de vieux ſoldats, IV. 54. Rivalité entre Capoue & Pouzzoles, V. 438. Rigueurs exercées ſur Capoue en punition de ſon attachement pour Vitellius, VI. 7.

CAPPADOCE (Royaume de) réduit en Province Romaine après la mort du Roi Archélaüs, II. 217. 259. Veſpaſien met un Conſulaire à la tête de cette Province, au lieu d'un Chevalier Romain, VI. 144.

CAPRE'E (iſle de) acquiſe par Octavien, I. 18. *Voyez encore* 481. 482. 517. Tibére y établit ſon ſéjour, II. 467. Raiſons qui le déterminérent à ce choix, *ibid.* & 468. Lucille, ſœur de Commode, y eſt reléguée par ſon frére, VIII. 432. Commode y éxile pareillement Criſpine ſon épouſe, 437.

CARABAS, fou que la populace d'Aléxandrie traveſtit en Roi pour inſulter Agrippa, III. 120.

CARACALLA, en ſon premier nom Baſſianus, reçoit de Sévére ſon pére les noms de Marc-Auréle Antonin, & la dignité de Céſar, IX. 157. Origine du nom de Caracalla, 269. 325. Traît de ſon inclination à la cruauté dès l'enfance, 178. Le titre de Céſar lui eſt confirmé par le Sénat, 181. Il eſt déclaré Auguſte, 186. Caracalla eut le titre du commandement dans une petite guerre contre les Juifs, & le triomphe lui fut décerné, 196. Son pére lui donne la robe virile, 197. Il le marie à la fille de Plautien, 203. Haine de Caracalla contre ſon beau-pére, qu'il tue enfin ſous les yeux de l'Empereur ſon pére, 211-217. En conſéquence il prend un eſſor, qu'il ne fut plus au pouvoir de ſon pére de réprimer, 219. Haine implacable entre lui & ſon frére Géta, 220. Sévére le méne avec lui à la guerre contre les Bretons, 243. Menées de Caracalla contre ſon frére, 244. Il tente d'exciter une ſédition dans l'armée, 246. Il veut tuer ſon pére, *ibid.* Sévére étant tombé malade, Caracalla eſſaie de corrompre les Médecins pour hâter la mort de ſon pére, 249. Il s'empare de la ſtatue de la Fortune Impériale au préjudice de ſon frére, 251. Devenu Empereur avec ſon frére, il s'arroge la prééminence; &, à proprement parler, toute l'autorité, 272. Mot

de Caracalla ſur l'apothéoſe de ſon frére, qu'il avoit tué, 286. Paroles tyranniques, 303. 304. Sa mort funeſte excite les regrets des ſoldats, 368. Ménagemens de Macrin pour la mémoire de Caracalla, 371. Haine du Sénat contre Caracalla, 373. Les ſoldats veulent qu'il ſoit mis au rang des Dieux, & ils l'obtiennent, 376. 377. *Voyez encore* 419. *Sur le reſte de ce qui le regarde, voyez le Sommaire de ſon régne*, IX. 475-479.

CARACTACUS, fils de Cinobellinus, eſt vaincu par les Romains, III. 284. Il ſoutint la guerre avec conſtance pendant pluſieurs années, & enfin il fut défait, pris, & mené à Rome, 438. Son diſcours à Claude, plein d'une noble fierté, 441. Mot ſenſé de ce Prince captif, à la vûe des magnificences de Rome, 443.

Caravanes en uſage dans l'Arabie dès le tems d'Auguſte, I. 92.

CARAUSIUS, brave & habile marin, ſe révolte contre les Romains, s'empare de la grande Bretagne, s'y fait proclamer Auguſte, & force les Empereurs Dioclétien & Maximien de le reconnoitre, XI. 294-297. Son gouvernement tyrannique, 298. Conſtance Chlore l'attaque, & lui enléve la ville de Boulogne, 327. Carauſius eſt tué par Allectus, 340.

CARIN, fils aîné de Carus, eſt fait Céſar & Auguſte par ſon pére, XI. 226. Son caractére vicieux, 228. Carus marchant contre les Perſes, charge Carin de défendre l'Italie & la Gaule contre les Germains, 230. *Sur le reſte de ce qui le concerne, voyez les Sommaires de ſon régne*, XI. 440.

CARIOMER, Roi des Chémaſques, eſt dépouillé de ſes Etats par les Cattes, VII. 54.

CARISIUS dompte les Aſtures, I. 83.

CARMEL (mont). Oracle ſur cette montagne, V. 327.

CARNONTE, ville ſur le Danube, I. 425. IX. 84. XII. 49.

CARNULIUS ſe tue lui-même. Tibére ſe plaint qu'il lui a échappé, II. 583.

CARPATHES, aujourd'hui monts Krapack, X. 267.

CARPIENS, X. 256. Ce que l'on ſait de ces peuples avant le tems de l'Empereur Philippe, 267. Ambaſſade des Carpiens à Ménophilus Général Romain, 268. Philippe les défait, & les oblige de demander la

paix, 270. Aurélien en bat quelques partis, XI. 88. *Voyez encore* 99. Il transporte sur les terres de l'Empire une partie de cette nation, 119. Dioclétien achéve d'y transplanter toute la nation, 322.

CARRES, ville de Méſopotamie, IX. 353. Priſe & repriſe par les Perſes, & par les Romains, X. 244. 245. 336. 372. Galérius eſt vaincu près de cette ville, XI. 354.

CARRHENE'S, brave chef des Parthes mécontens du gouvernement actuel, ſe ſignale, & périt, III. 402-405.

CARRINAS triomphe des Suéves, I. 276.

CARRINAS CELER, Sénateur, déféré par un eſclave. Néron ne permet point qu'il ſoit inſcrit ſur le Regître des accuſés, IV. 16.

CARSIUS SACERDOS, II. 412.

CARSULE, ville d'Italie, V. 445.

CARTHAGE rétablie par Octavien, I. 18. Emotion de la populace de Carthage, VI. 46. Cette ville dévaſtée par un incendie éprouve la libéralité de Marc-Auréle, VIII. 250. Flotte établie à Carthage par Commode, pour tranſporter à Rome les bleds d'Afrique, 492. Les Gordiens ſont reçus dans cette ville, X. 169. Elle eſt ravagée par Capélien, 183. Colére & rigueurs de Maxence contre cette ville, XII. 77.

CARTISMANDUA, Reine des Brigantes dans la grande Bretagne, III. 439. 445.

CARUS, ſoupçonné d'avoir eu part au meurtre de Probus, XI. 214. Il étoit de Narbonne, & il ſe glorifioit en conſéquence d'être Romain d'origine, 224. *Voyez le Sommaire de ſon régne*, XI. 439.

CASPERIUS ELIANUS, Préfet du Prétoire, favoriſe Apollonius de Tyane, VII. 283. Il ſoulève les ſoldats contre Nerva, 325. Il eſt puni par Trajan, 331.

CASPERIUS POLLIO, Centurion, s'oppoſe à la lâcheté de ſon Commandant, III. 409.

CASPERIUS, Centurion, eſt envoyé par Corbulon à Vologéſe, IV. 262.

CASPIENNES (portes) IV. 446.

CASSANDRE'E, ville de Gréce, aſſiégée par les Gots, qui ſont forcés par Claude II. de lever le ſiége, XI. 16-18.

CASSITERIDES (les iſles) peuvent bien n'être autre choſe que la preſquiſle de Cornouaille, III. 277.

CASSIUS, le fameux auteur du meurtre de Cé-

sar, révéré des Romains, II. 400. Loué par Crémutius Cordus, 437. par Avidius Caſſius, VIII. 330.

CASSIUS ASCLEPIODOTUS. *Voyez* Aſclépiodote.

CASSIUS (*Avidius*). *Voyez* Avidius.

CASSIUS CHEREA, étant Centurion dans l'armée de Germanie, ſe fait jour l'épée à la main à travers une troupe de ſoldats ſéditieux, II. 64. Tribun d'une cohorte Prétorienne, il forme & exécute le deſſein de tuer Caligula, III. 151-164. Après la mort du Prince, il vient demander le mot aux Conſuls, 176. Il fait tuer la femme & la fille de Caligula, 177. Il s'oppoſe à l'élection d'un Empereur, 184. Il eſt mis à mort par ordre de Claude, 186.

CASSIUS CLEMENS, accuſé devant Sévére vainqueur, comme partiſan de Niger, ſe défend avec courage, IX. 133.

CASSIUS LONGINUS (*L.*) épouſe Druſille, fille de Germanicus, II. 610. 611. Caligula rompt ce mariage, III. 39.

CASSIUS (C.) Gouverneur de Syrie, conduit Méherdate, Roi donné aux Parthes par Claude, juſqu'aux bords de l'Euphrate, III. 400. 401. Il fut grand Juriſconſulte, & d'une ſévérité rigide, *ibid.* & IV. 67. Il improuve dans le Sénat un avis dicté par la flatterie, 96. Son diſcours dans le Sénat pour appuyer la loi, qui condamnoit au ſupplice tous les eſclaves dont le maître avoit été aſſaſſiné dans ſa maiſon, 199. Il eſt éxilé par Néron, 390-393. Il fut rappellé par Galba, 393.

CASSIUS LONGUS, V. 378.

CASSIUS SEVERUS, Orateur célébre par ſon eſprit, mais ſatyrique & mordant, eſt éxilé par jugement du Sénat ſous Auguſte, I. 469. Continuant ſon odieux métier, il eſt transféré ſous Tibére de l'iſle de Créte dans celle de Sériphe, où il vieillit dans la miſére, II. 424. *Voyez encore* III. 17.

CASSIUS, Pantomime, II. 113. 114.

CASTALIE, fontaine dans le fauxbourg de Daphné, qui rendoit des Oracles. Elle eſt bouchée par Adrien, VIII. 65. 66.

CASTINUS, Commandant de la Pannonie, déplacé par Macrin, IX. 379.

CASTOR, le plus honnête homme de tous les affranchis de Sévére, eſt tué par Caracalla, IX. 226. 247. 272.

CASTRICIUS découvre une

lonius & de ſon Hiſtorien ſur cette montagne, VII. 236.

CAUCIQUE, ſurnom pris par Gabinius Secundus pour ſa victoire ſur les Cauques, III. 226.

CAUQUES, peuple Germain. Ils ſont peints très-différemment par Pline & par Tacite, I. 269. *Voyez encore* 283. 420. II. 74. 137. III. 226. Ils font des courſes dans la baſſe Germanie, & ſont réprimés par Corbulon, 324. 325. La nation des Anſibares chaſſée de ſes terres par les Cauques, IV. 108. *Voyez encore* VI. 117.

CAUSISOLE'E détruit le tyran Trébellianus, X. 399.

CECILIANUS, Sénateur, II. 591.

CECILIEN, Evêque de Carthage, XII. 283.

CECILIUS AGRICOLA, ami de Plautien, périt avec lui, s'étant fait ouvrir les veines, après s'être enivré d'un vin exquis, IX. 219.

CECILIUS CLASSICUS, accuſé pour concuſſions par Pline le jeune, VII. 393.

CECILIUS CORNUTUS, impliqué dans une affaire où il s'agiſſoit du crime de léſe-majeſté, ſe fait mourir lui-même, II. 427.

CECILIUS SIMPLEX, Conſul, ne veut point recevoir l'épée que Vitellius lui remettoit pour abdiquer, V. 460.

CECINA (*Aliénus*) Commandant de Légion dans l'armée de la haute Germanie. V. 143. Son caractére, 145. Il ſe charge de mener en Italie par le chemin le plus court une partie des Légions qui avoient reconnu Vitellius pour Empereur, 158. Il ſe met en marche, & traverſe les Alpes encore couvertes de neiges, 165-167. Faſte de Cécina & de ſa femme, 188. Il aſſiége inutilement Plaiſance, & ſe retire à Crémone, 189. Grand avantage remporté par les Généraux d'Othon ſur Cécina, 196. Valens vient le joindre, 204. Jalouſie entre Cécina & Valens, 206. Petite action contre les troupes d'Othon, 215. Bataille de Bédriac, où Cécina & Valens demeurent vainqueurs de l'armée d'Othon, 220. Conduite de Cécina après la victoire, 256. 257. *Voyez encore* 261. 273. Il eſt nommé Conſul avec Valens, 283. Puiſſance énorme de Cécina & de Valens, & leurs jalouſies, 291. Sa fidélité commence à s'ébranler, 295. Fêtes qu'il donne dans Rome, 297. Il part pour la guerre contre le parti de Veſpaſien, 347.

Il s'arrange pour trahir Vitellius, 348. Il manque à deſſein l'occaſion d'écraſer Antonius Primus, 367. Trahiſon de Cécina : ſon armée le charge de chaînes, 376. Il en eſt délivré après la victoire d'Antonius Primus, 402. qui l'envoye à Veſpaſien, 404. *Voyez encore* 413. VI. 94. Il conſpire contre Veſpaſien avec Marcellus, & eſt poignardé par ordre de Tite, 147. 187.

CECINA LARGUS, garde le ſilence dans l'affaire de Meſſaline, III. 358.

CECINA PETUS, mari d'Arria, III. 247.

CECINA SEVERUS, accourt de la Méſie où il commandoit, dans la Pannonie, qui avoit pris les armes, I. 428. Son défaut de précaution réparé par la valeur de ſes troupes, 431. Sédition dans l'armée du bas Rhin, que Cécina commandoit ſous les ordres de Germanicus, II. 62. Exécution ſanglante contre les auteurs de la ſédition, 92. A la tête de quatre Légions Cécina ſeconde les opérations de Germanicus, 129, 136. Ces Légions courent un grand danger, & s'en tirent par leur valeur, & par la bonne conduite de leur Commandant, 141-148. Il reçoit les ornemens du triomphe, 153. Propoſition qu'il fait dans le Sénat, rejettée, 332.

CECINA TUSCUS, fils de la nourrice de Néron, Préfet d'Egypte, eſt exilé pour un ſujet très-léger, IV. 465. *Voyez encore* V. 416.

CECROPIUS, meurtrier de Gallien, X. 429.

CECUBE (vin de). La qualité en eſt altérée par la fouille des terres, IV. 315.

CEDRON (vallée de). VI. 328.

CEIONIUS, dans le déſaſtre de Varus, met les armes bas, I. 449.

CEIONIUS COMMODUS (*L.*) adopté par Adrien, plus connu ſous le nom de Vérus, VIII. 116. *Voyez* Vérus.

CEIONIUS POSTUMUS, ou POSTUMIUS, pére d'Albin Céſar, IX. 110.

CEIONIUS VARUS (*C.*) Préfet de la ville & Préfet du Prétoire en même tems, XI. 280.

CELENDERIS, ville de Cilicie, II. 281.

CELER (*P.*) miniſtre d'Agrippine pour l'empoiſonnement de M. Silanus, obtient par ce crime l'impunité de ſes rapines & de ſes concuſſions, IV. 10. 57.

CELER, Architecte d'un génie audacieux, IV. 313. 314.

CELER (*P.*) *Voyez* Egnatius.

CELER, Chevalier Romain, accusé & condamné comme le complice & l'auteur du crime de la Vestale Cornélia, VII. 47.
Célibat, toujours soumis chez les Romains à des peines, I. 167. Efforts d'Auguste pour en détruire l'abus, 167-170. Loi *Papia Poppéa* portée en vûe de l'abolir, 466-468. Loi de Constantin pour soustraire le célibat aux peines prononcées par l'ancien Droit, XII. 258.
CELSE, Epicurien, a écrit contre la Religion Chrétienne, VIII. 378.
CELSUS, ami de Trajan, VII. 364. Ennemi déclaré d'Adrien, 502. Conspire contre celui-ci, & est mis à mort, VIII. 27.
CELSUS, chargé par quelques Historiens d'avoir conspiré contre Antonin, VIII. 168. *Mais il peut ici y avoir quelque erreur.*
CELSUS, tyran de sept jours en Afrique, X. 398.
CENCHRE'ES, Port de Corinthe, IV. 462.
CENIS, concubine de Vespasien, V. 304. VI. 174.
CENNES, peuple Germain peu connu, que Caracalla adoucit par l'or, n'ayant pû vaincre par les armes, IX. 325. 327. 328. Courage féroce des femmes de cette nation, 328.
Cens dans les Gaules sous Néron, IV. 204.
Censeurs. Censure. La puissance de la Censure faisoit partie des droits attribués aux Empereurs, I. 37. Auguste en refuse le titre, & fait nommer Censeurs Plancus & Paulus, les deux derniers particuliers qui aient géré ensemble cette Magistrature, 112. 115. Claude se fait Censeur avec L. Vitellius, III. 299. Opérations de la Censure de Claude, 334-346. Vespasien s'associe son fils Tite pour la Censure, VI. 144. Domitien prend la qualité de Censeur, VII. 20. Valérien nommé Censeur sous l'Empire de Déce, X. 314. Constantin renouvelle le titre de Censeur pour Dalmace son frére, qui est le dernier qui l'ait porté, XII. 241.
CENSORIN, auteur du Livre *de Die Natali*, X. 259.
CENSORIN, tyran sous Claude second, XI. 26.
CENTUMCELLES, aujourd'hui Civita-Vecchia. Port de Centumcelles construit par Trajan, VII. 418. 421. 422.
Centumvirs, tribunal de Juges, IV. 160. VI. 155.
Centurions (les) toujours les premiers exposés à la fureur du soldat, II. 64.

Revûe des Centurions par Germanicus, à laquelle les ſoldats ſont admis, 88.

CENUS, affranchi de Néron, eſt puni de mort pour un menſonge impudent, & que la circonſtance rendoit très-criminel, V. 254.

CEPHALONIE (l'iſle de) donnée par Adrien aux Athéniens, VIII. 98.

CERBIDIUS SCEVOLA, Juriſconſulte, maître de Papinien, VIII. 271. IX. 288.

CERCINE, iſle voiſine de l'Afrique, II. 102.

CERCUSIUM, ou CIRCESIUM, place de Méſopotamie, X. 252. XI. 361.

CERELLIUS (*Q.*). L'ouvrage de Cenſorin *de Die Natali*, lui eſt dédié, X. 259.

CERES ELEUSINE. Claude voulut en tranſporter les myſtéres à Rome, III. 264. Néron n'oſe ſe préſenter à ces myſtéres, IV. 145. 453. Apollonius de Tyane, voulant s'y faire initier, eſt refuſé d'abord, & quelques années après admis, VII. 249. 259. Adrien ſe fait initier à ces myſtéres, & en tranſporte à Rome l'imitation; VIII. 66. Marc-Aurèle s'y fait initier, 356.

CERIALIS (*Petilius*) étant encore jeune, attaque témérairement les Bretons rebelles, & eſt battu; IV. 184. Il étoit allié de Veſpaſien, & s'étant ſauvé de Rome, il eſt reçu dans l'armée d'Antonius Primus, & mis au rang des Chefs, V. 444. Il ne ſe hâte point aſſez de marcher vers Rome, qui étoit encore au pouvoir de Vitellius, & en arrivant il eſt battu, 478. 479. Cérialis vient prendre le Commandement des troupes Romaines contre les Bataves & les Gaulois révoltés ſous la conduite de Civilis, VI. 99. Caractére de Cérialis, 100. Il défait ceux de Tréves, & préſerve leur ville du pillage, 101. Les Légions qui avoient prêté ſerment aux Gaulois, ſe rejoignent à l'armée de Cérialis, 102. Son diſcours à ceux de Tréves & de Langres, qui s'étoient ſoumis, 105. Cérialis ſe laiſſe ſurprendre par Civilis, mais enſuite il raméne la victoire, 113. Grande victoire remportée par Cérialis ſur les Bataves, 122. Négligence de Cérialis, 131. Civilis lui demande une entrevûe, & ſe ſoumet, 136. Cérialis avoit ſervi ſous Veſpaſien dans la guerre des Juifs, & forcé les Samaritains ſur le mont Garizim, 273. Envoyé par Veſpaſien dans la grande Bretagne,

il soumet une grande partie de l'isle, VII. 85. 90.

CERIALIS, fils du précédent, sert sous Tite dans la guerre des Juifs, VI. 414.

CERVARIUS PROCULUS, Chevalier Romain, qui étoit entré dans la conjuration contre Néron, s'attache à convaincre Fénius Rufus, IV. 364. Il obtient grace, 371.

CESAR. Exemples contraires de Sylla & de César, allégués par Agrippa à Auguste, I. 7. César avoit avili le Sénat par la multitude de sujets peu dignes qu'il y avoit admis, 13. Disposition des esprits au jour des funérailles de César, II. 17. Trait de sa fermeté contre la mutinerie des soldats, 85. Son nom devient le titre de la souveraine puissance, III. 191. *Voyez l'article suivant.*

CESAR, nom de dignité & de puissance, pris par Claude III. 191. par Galba, V. 6. Vitellius le refuse d'abord, & ensuite l'adopte, 153. 442. Domitien est proclamé César, comme fils de Vespasien, VI. 6. Adrien donne à L. Commodus, qu'il adoptoit, le nom de César, VIII. 116. Les fils de Marc-Aurèle sont nommés Césars, 245. Pertinax refuse le nom de César pour son fils, IX. 11. Sévére donne le nom de César à son fils aîné, 157. & au cadet, 186. *Tous les Empereurs suivans, qui avoient des fils, en firent autant.* Dioclétien & Maximien nomment deux Césars, Constance Chlore & Galérius, en leur assignant des Départemens, XI. 306. 315. Sévére & Maximin sont nommés Césars, 402. Constantin, qui avoit été proclamé Auguste par l'armée de son pére, est réduit au rang de César par Galérius, 428. & XII. 28. 29. Crispus & Constantin le jeune, fils de Constantin, & le fils de Licinius sont nommés Césars, 150. Constance & Constant, fils puînés de Constantin, eurent le même honneur, 176. Constantin fit aussi César Dalmace son neveu, 247.

CESAR (C.) fils d'Agrippa & de Julie, petit-fils d'Auguste. Sa naissance, I. 142. Il est adopté avec son frére par Auguste, 177. *Voyez encore* 203. 328. Auguste commence à l'élever en honneurs, 344-346. C. César prend la robe virile, 349. Il est désigné Consul, & reçoit le titre de Prince de la Jeunesse, 350. Il est envoyé en Orient pour pacifier les troubles de l'Arménie, 365.

Entrevûe du Roi des Parthes & de C. Céſar, 368. C. Céſar entre dans l'Arménie, y eſt bleſſé, & meurt, 370. 371. Inquiétudes qu'il avoit données à Tibére, alors retiré à Rhodes, 376. 377.

CESAR (*L.*) frére du précédent. Sa naiſſance, & ſon adoption par Auguſte, 177. *Voyez encore* 344. 346. Il prend la robe virile, & reçoit les mêmes honneurs que ſon frére, 353. Sa mort, 371.

CESARE'E, ville bâtie par Hérode en Judée, I. 326. VI. 209. *Voyez encore* III. 421. 422. 426. Les Juifs de Céſarée ſont exterminés, VI. 236.

CESARE'E de Philippe, ville près de la ſource du Jourdain, VI. 275.

CESARE'E, en Mauritanie, autrefois Iol, réſidence du Roi Juba, III. 228.

CESARE'E en Cappadoce, aſſiégée & priſe par Sapor, X. 368.

CESENNIUS PETUS eſt chargé par Néron des affaires de l'Arménie, IV. 264. Il remporte dabord quelques légers avantages, 265. Enſuite il ſe défend mal, & fait un traité honteux avec les Parthes, 267-280. Il eſt raillé par Néron, 284.

CESENNIUS PETUS, Gouverneur de Syrie, dépouille de ſes Etats Antiochus de Commagéne, VI. 141.

CESIUS CORDUS, Gouverneur de Créte & de Cyrêne, eſt condamné pour concuſſion, II. 394.

CESONIA (*Milonia*) qui n'étoit ni jeune ni belle, & qui avoit déja trois enfans, devient l'épouſe de Caligula, III. 43. 44. *Voyez encore* 50. 62. 81. 100. Elle eſt tuée après Caligula, 177. 178.

CESONIUS MAXIMUS, ami de Sénéque, eſt éxilé par Néron, IV. 372.

CESONIUS PRISCUS, Chevalier Romain, nommé par Tibére Intendant de ſes plaiſirs, II. 470.

CESTIUS (C.) Sénateur, ſe plaint d'Annia Rufilla dans le Sénat, & obtient juſtice, II. 333.

CESTIUS (C.) Sénateur illuſtre, ſe porte pour accuſateur contre Servéus, II. 595.

CESTIUS GALLUS, Gouverneur de Syrie, IV. 284. Il néglige les plaintes des Juifs contre Florus, VI. 207. Il envoye un Officier à Jéruſalem pour vérifier les faits, 223. Il vient aſſiéger Jéruſalem, & eſt repouſſé avec perte & ignominie, 237-243. Il ceſſe de pouſſer les Juifs, 244. Sa mort, 253.

CETRONIUS (C.) Commandant d'une Légion

dans l'armée de Germanicus, II. 87.
CETRONIUS PISANUS, VI. 49.
CHABORAS, riviére qui ſe jette dans l'Euphrate, X. 252. XI. 361.
CHAÏBONS, nation Germanique, XI. 288. 289.
CHALCEDOINE, ville, VIII. 386. IX. 406. Surpriſe par les Scythes, X. 332. Saccagée de nouveau par les Barbares, 407. Dioclétien y eſt élû Empereur, XI. 238. 243. Cette ville a été appellée par un ancien Oracle, ville d'Avengles, XII. 189.
CHALCIS, ou CHALCIDENE, petite Province de Syrie, III. 230.
CHALONS ſur Marne. Bataille près de cette ville entre Aurélien & l'armée de Tétricus, XI. 94.
CHAMAVES, nation Germanique, I. 266.
Champignons, appellés par Néron le mets des Dieux, & pourquoi, III. 273. 275.
Chanſons, ſeuls monumens hiſtoriques des faits anciens chez les Barbares, I. 221. Les Germains en allant au combat s'animoient par des chanſons qui contenoient les beaux faits de leurs anciens héros, 234.
Chapelle du Palais de Conſtantin, XII. 279. Chapelles portatives pour l'uſage de Conſtantin dans les expéditions militaires, & pour l'uſage des Légions, 282.
CHARICLE'S, Médecin, avertit Macron, que Tibére approche de ſa fin, II. 668.
Charlatan, qui annonçoit qu'il ſeroit changé en cigogne, VIII. 264.
CHARONITES, nom que l'on donnoit à ceux qu'Antoine avoit introduits dans le Sénat ſur les mémoires prétendus de Céſars, I. 13.
Chaſſe dans le Cirque, divertiſſement donné au peuple par Probus, XI. 211.
CHATEAU S. ANGE, VIII. 46.
Chemins (*grands*) l'un des plus beaux monumens de la magnificence Romaine, 508. Grand chemin tiré par Trajan dans toute la largeur de l'Empire, depuis le Pont-Euxin juſqu'en Gaule, VII. 376.
CHERSONNESE (la) appartenoit à Agrippa, & par ſa mort elle paſſa entre les mains d'Auguſte, I. 212.
CHERUSQUES, peuple Germain, I. 271. II. 128. 129. Arminius les anime à prendre les armes contre Ségeſte, & contre Germanicus, 134. *Voyez encore* 144. 157. 159. Bataille où ils ſont défaits par Germanicus,

167. Arminius à la tête des Chéruſques fait la guerre avec ſuccès contre Maroboduus, 291. Italus, Roi des Chéruſques, III. 321-324. Leur Roi Cariomer eſt dépouillé de ſes Etats par les Cattes, & les Chéruſques demeurent abattus, VII. 54.

Cheval. Auſpice tiré par les Germains des henniſſemens de leurs chevaux, I. 237. Folies de Caligula pour ſon cheval, qu'il mit au rang des Prêtres deſtinés à ſon culte, & qu'il avoit deſſein de nommer Conſul, III. 50. 51. Cheval immolé au Soleil par le Roi des Parthes, VII. 230. Vérus imite Caligula dans ſes folies pour ſon cheval, VIII. 251. Chevaux tigres conſacrés au Soleil dans les iſles de la mer Erythrée, IX. 205. Cheval pris ſur les Alains, ſemblable à nos chevaux Tartares, XI. 177.

Chevaliers Romains. La décence & la ſplendeur rendues par Auguſte à l'Ordre des Chevaliers Romains, I. 498. Cet Ordre ſignale ſon zêle pour honorer la mémoire de Germanicus, II. 285. Claude fait la reviſe des Chevaliers, III. 301. Néron leur aſſigne des places diſtinguées dans le Cirque, IV. 253. Veſpaſien rétablit l'Ordre dans ſa ſplendeur, VI. 154. Le Sénat veut ordonner que des Chevaliers Romains marchent devant Domitien comme ſes Gardes. La défiance ne permet point à Domitien d'accepter cet honneur, VII. 191. Adrien le premier employe des Chevaliers comme Sécretaires, VIII. 58. Aléxandre Sévére conſerve ſoigneuſement la ſplendeur de l'Ordre des Chevaliers, X. 20.

Cheveux. Vœu de laiſſer croître ſes cheveux, I. 267. VI. 80.

Chien. Fidélité d'un chien pour ſon maître vivant & mort, II. 542.

CHOSROES, Roi des Parthes, VII. 467. 468. Il eſt obligé de donner des otages à Trajan, 475. Sa fille eſt faite priſonniére par les Romains, 487. Choſroès détrôné par les Romains, eſt rappellé par les Parthes, 492. 499. Adrien le reconnoît, VIII. 19. Il lui renvoie ſa fille, 100. *Voyez encore* 189.

CHRESTUS, Préfet du Prétoire ſous Aléxandre Sévére, X. 69.

Chrétiens, chaſſés de Rome par Claude, III. 428. Premiere perſécution des Chrétiens par Néron, IV. 315-319. Les Chrétiens de Jéruſalem ſortent de la ville, & ſe

retirent à Pella, VI. 244. Perſécution des Chrétiens par Domitien, VII. 176-180. Nerva la fait ceſſer, 308. Lettre de Pline à Trajan au ſujet des Chrétiens, 424. Perſécution des Chrétiens par Trajan, 430. Adrien fut modéré par rapport aux Chrétiens, VIII. 67. Il parle d'eux fort mal dans ſa lettre ſur l'Egypte, 94. 95. Cruauté de Barcochébas contre les Chrétiens, 105. L'Egliſe Chrétienne de Jéruſalem devient une Egliſe de Gentils, 112. Reſcrits d'Antonin en faveur des Chrétiens, 187. Témoignage honorable que leur rend Lucien contre ſon intention, 274. Victoire ſur les Quades dûe au ſecours du ciel obtenu par les Chrétiens, 305-310. Aucun Chrétien ne favoriſa la révolte d'Avidius, 347. Perſécution des Chrétien par Marc-Auréle, 375. Les Chrétiens déteſtés par le Devin Aléxandre, 399. Protégés par Marcia, 437. Commode ne leur fut point contraire, 493. Perſécurion des Chrétiens par Sévére, IX. 197. Mamée favoriſe les Chrétiens, 449. 450. Pratique des Chrétiens par rapport au Sacerdoce, louée par Aléxandre Sévére, X. 49. Ulpien ennemi des Chrétiens, 70. Juſqu'où Aléxandre Sévére favoriſa les Chrétiens, 123. Premier édifice que nous connoiſſions conſacré au culte Chrétien, 124. Perſécution des Chrétiens par Maximin, 140. 216. par Déce, 285. par Gallus, 300. par Valérien, 343-345. Commencemens du Chriſtianiſme parmi les Gots & autres peuples Barbares, 345. Gallien fit ceſſer la perſécution contre les Chrétiens, 436. Variation de la conduite d'Aurélien à leur égard. Neuviéme perſécution, XI. 125. Perſécution des Chrétiens par Dioclétien, 364-385. Conſtance Chlore les favoriſa, autant qu'il crut que les circonſtances le lui permettoient, 378-380. 417. Leur diſperſion fut avantageuſe pour la propagation du Chriſtianiſme, 382. Conſtantin révoque expreſſément l'Edit de perſécution, XII. 36. Edit de Galérius pour faire ceſſer la perſécution, 66. 67. Maxence la fit ceſſer dans Rome, 79. Converſion de Conſtantin au Chriſtianiſme, 89. Edit donné à Rome par Conſtantin en faveur des Chrétiens, 118. Nouvel Edit dans le même eſprit, 122. Les Chrétiens perſécutés par Maximin

Daza, 131. Ce Prince tâche de diffamer le Chriſtianiſme, 132. Il fait la guerre aux Arméniens en haine du Chriſtianiſme, 135. Licinius perſécute les Chrétiens, dabord artificieuſement, puis à découvert, 150. Conſtantin, demeuré ſeul maître de l'Empire, donne un nouvel Edit encore plus favorable aux Chrétiens, que les précédens, 170. Heureux & rapides accroiſſemens du Chriſtianiſme, 272. Les Ibériens deviennent Chrétiens, 273. Lettre de Conſtantin à Sapor en faveur des Chrétiens de la Perſe, 274.

CHROCUS, Roi des Allemans, X. 424.

CHRYSARGYRE, impôt, XII. 213.

CHRYSASPIDES dans l'armée d'Aléxandre Sévére, X. 92.

CHRYSOGONUS livre Nicomédie aux Barbares, X. 333.

CHRYSOPOLIS, lieu voiſin de Chalcédoine, X. 407. Bataille de Chryſopolis, où Licinius eſt pour la derniére fois vaincu par Conſtantin, XII. 167.

CHYPRE, iſle, I. 26. 28. Affligée d'un tremblement de terre, VI. 146. Révolte des Juifs dans cette iſle : excès qu'ils y commettent : punition, VII. 496. 497. 498.

CIBALIS, ville de Pannonie, près de laquelle Licinius eſt vaincu par Conſtantin, XII. 146.

CIBYRE, ville en Aſie, II. 411.

CICERON. Sentimens de Pollion à l'égard de ce grand Orateur, I. 408. Adrien préféroit à l'éloquence de Cicéron celle de Caton l'ancien, VIII. 76. Vénération d'Aléxandre Sévére pour Cicéron, X. 55. *Voyez encore* 58.

CILICIE, Province de l'Empereur, I. 26. Troubles dans la Cilicie après la mort du Roi Philopator, II. 219. Petits Princes qui régnoient dans la Cilicie, 280. Partie de la Cilicie donnée par Claude à Polémon, III. 280. Gouverneur de Cilicie condamné pour concuſſions, IV. 56. La Cilicie rude ou montueuſe réduite en Province Romaine par Veſpaſien, VI. 143.

CILO (*Fabius*) ami de l'Empereur Sévére, IX. 255. Maltraité outrageuſement par Caracalla, 289-291.

CIMBRES. C'eſt de leur invaſion qu'il faut dater les guerres des nations Germaniques, qui enfin détruiſirent l'Empire Romain, I. 274.

Cimetiéres (les) étoient les lieux où s'aſſembloient communément

les premiers Chrétiens, X. 345.
CINCIA (loi) portée anciennement pour défendre aux Avocats de rien recevoir des Parties, III. 312.
CINCINNATUS. Jalousie de Caligula contre ceux qui portoient ce surnom, III. 73.
CINGONIUS VARRO, IV. 203. Etant Consul désigné, il périt comme complice de Nymphidius, V. 18. 19.
CINITHIENS, peuple d'Afrique, voisin de la petite Syrie, II. 355.
CINNA. Pardon accordé par Auguste à Cinna, I. 389-395.
CINOBELLINUS, Roi d'un peuple de la grande Bretagne, III. 98. 284. 285.
CIRCESIUM. *Voyez* Cercusium.
CIRTA, capitale de la Numidie, II. 361. Elle prend le nom de Constantine, XII. 76. 115.
Citoyens Romains. Voyez Bourgeoisie Romaine.
CIVICA, Proconsul d'Asie, mis à mort par Domitien, VII. 138.
CIVICA, oncle de l'Empereur Vérus, VIII. 244.
CIVILIS (*Claudius*), Batave, court risque plus d'une fois d'être mis à mort par les Romains, V. 154. Son caractére, 504. 505. Il porte les Bataves à la révolte, 504-508. Son premier exploit, 510-512. Ses pratiques pour gagner les Gaulois, 512. Nouvelle victoire remportée par lui sur les Romains, 515. Il est joint par huit cohortes Bataves, qui avoient long-tems servi dans les armées Romaines, 518. Il attaque le camp de *Vétéra*, 520. Il tente inutilement de le forcer, 534. Intrigue de Civilis pour soulever les Gaulois, 538. Il est obligé de lever le siége qu'il avoit mis devant le camp de *Vétera*, 543. Il revient l'assiéger de nouveau, 545. Révolte des Gaulois, qui se joignent à Civilis, VI. 64. Les Légions assiégées par lui dans *Vétéra*, se rendent, 73. Il les extermine. Horrible cruauté dont on l'accuse, 80. Trait de sa politique, *ibid.* Il fait hommage de sa victoire à Velléda, 81. Il acquiert encore de nouvelles forces, & de nouveaux alliés, 89. Il surprend Cerialis, qui néanmoins demeure vainqueur, 110 116. Bataille, dans laquelle Civilis est vaincu, 122. Il ruine la digue de Drusus, 128. Entreprise hardie, mais infructueuse, de Civilis, 130. Derniére tentative de Civilis, 133. Il se soumet, 134-137.

Voyez Centumcelles.
CIUS, ville de Bithynie, IX. 124. X. 333.
CLAROS (Oracle de) II. 254.
CLASSICUS (*Julius*). *Voyez* Julius.
CLAUDE, fils de Druſus, I. 297. Il eſt fait prêtre d'Auguſte, II. 21. Il va audevant des cendres de Germanicus ſon frére, 290. On l'oublioit, comme un homme ſans conſéquence, 314. Tibére rejette la penſée de le faire ſon ſucceſſeur, 660. Caligula le fait Sénateur, & Conſul avec lui, III. 14. Tous ſes biens ſont ſaiſis, 50. Mépris de Caligula pour lui, 107. 108. Il eſt élevé à l'Empire par les ſoldats, 180. Viciſſitude de bon & de mauvais ſens dans les opérations de ſa cenſure, 301. 302. On cache ſa mort pendant pluſieurs heures, IV. 4. Son apothéoſe, ſes funérailles, ſon oraiſon funébre, 6. Temple en l'honneur de Claude à Camalodunum, 182. Reconnoiſſance de Veſpaſien pour la mémoire de Claude, VI. 172. *Sur le reſte de ce qui le concerne, voyez les Sommaires de ſon régne*, T. III. *à la fin.*
CLAUDE II. ou LE GOTHIQUE, employé par Valérien dans la guerre contre les Barbares, X. 326. Sous Gallien, il remporte une grande victoire ſur les Gots, 427. Il conſpire contre Gallien, 428-430. *Voyez encore* 432. Mots remarquables de lui, XI. 9. 14. *Voyez le Sommaire de ſon régne*, XI. 431. 432.
CLAUDE, brigand, ſe joue impunément de Sévére, IX. 149.
CLAUDES (Maiſon des) s'étoit perpétuée ſans le ſecours de l'adoption, III. 382. Elle s'éteignit en Britannicus, IV. 33.
CLAUDIA, fille de M. Silanus, premiére femme de Caligula, II. 659. III. 24. 41.
CLAUDIA, niéce de l'Empereur Claude II. & mére de Conſtance Chlore, XI. 6. 309.
CLAUDIA (*Quinta*). Sa ſtatue deux fois préſervée des flammes, II. 415.
CLAUDIA LÆTA, Veſtale, condamnée par Caracalla, IX. 311.
CLAUDIA PULCRA, parente d'Agrippine, eſt accuſée & condamnée, II. 524-526.
CLAUDIA SACRATA, Ubienne de nation, VI. 133.
CLAUDIEN, Poëte, a parlé de la victoire de Marc-Auréle ſur les Quades, comme d'un événement miraculeux, VIII. 308.
CLAUDIUS (*Ap.*) l'un des corrupteurs de Julie, fille d'Auguſte, I. 361.

CLAUDIUS APOLLINARIS, Commandant de la flotte de Miſéne, manque de fidélité à Vitellius, V. 438. *Voyez encore* 473. 474.

CLAUDIUS ATTALUS, Proconſul de Chypre, mis à mort par Héliogabale. IX. 421.

CLAUDIUS COSSUS, Orateur Helvétien de nation, ſauve ſa patrie, V. 168.

CLAUDIUS DEMIANUS, accuſateur d'Antiſtius Vétus, IV. 396.

CLAUDIUS FAVENTINUS, Centurion, auteur de la déſertion de la flotte de Miſéne & de la côte de Campanie en faveur de Veſpaſien, V. 438.

CLAUDIUS JULIANUS, traître à Vitellius, eſt aſſiégé dans Terracine, & après la priſe de la ville, battu cruellement & égorgé, V. 439. 473. 474.

CLAUDIUS LABEO, Commandant d'un corps de cavalerie Batave, rival de Civilis, eſt envoyé par lui en Friſe, V. 517. Il ſe retourne du côté des Romains, VI. 69. Combat entre lui & Civilis, 89. *Voyez encore* 98.

CLAUDIUS LIVIANUS, Préfet du Prétoire ſous Trajan, VII. 403.

CLEANDRE, affranchi de Commode, VIII. 433. 444. Hiſtoire de cet affranchi. Sa fortune immenſe; ſa tyrannie, 448. ſoulévement du peuple contre lui, 453. Il eſt ſacrifié par Commode, & périt, 456.

Clémence. Petite idée que Domitien ſe faiſoit de cette vertu, VII. 34.

CLEMENS, Centurion dans l'armée de Pannonie, II. 52 56.

CLEMENS, Préfet du Prétoire, favoriſe ſous main la conjuration contre Caligula, III. 152. 174.

CLEMENS (*Arrétinus*) *Voyez* Arrétinus.

CLEODAME, Byzantin, Ingénieur, X. 438.

CLEODEME, Athénien, retire ſa patrie des mains des Gots, XI. 17.

CLEONICUS, affranchi de Sénéque, IV. 325.

CLEOPATRE, fille d'Antoine, mariée à Juba, I. 27. 139. autrement appellée Séléne, III. 73.

CLEOPATRE, concubine de Claude, III. 353.

CLITES, nation Cappadocienne, II 648.

CLITUMNE, ſource & riviére en Ombrie, III. 94.

CLODIENNE (voie) en Etrurie, VIII. 249.

CLODIUS CELSINUS, frére d'Albin, IX. 172.

CLODIUS CELSUS, ami de Nymphidius, V. 16.

CLODIUS MACER, en Afrique ſe fait chef de parti; IV. 497. Il périt, V. 10.

Clôture du luſtre par Auguſte, I. 19. par Claude, III. 346. par Veſpaſien

& Tite, VI. 144.
CLUNIA, ville d'Eſpagne, IV. 503. V. 6.
CLUVIUS (C.) reçoit d'Auguſte le rang de Conſulaire ſans avoir été Conſul, I. 17.
CLUVIUS, perſonnage Conſulaire, III. 161.
CLUVIUS, pére d'Helvidius Priſcus, VI. 11.
CLUVIUS RUFUS, Orateur, Hiſtorien, Proconſul d'Eſpagne, V. 41. Sa conduite variable au commencement du régne d'Othon, 171. Il vient joindre Vitellius, 271. Il eſt garand avec Silius Italicus de l'accord entre Vitellius & Sabinus frére de Veſpaſien, 454. *Voyez encore* VI. 26. Belle réponſe que lui fait Virginius, VII. 322.
COCCEIUS NERVA. *Voyez* Nerva.
COCCONAS, compagnon du Devin Aléxandre, VIII. 384. 386. 387.
CŒLIUS CALDUS, fait priſonnier par les Germains dans le déſaſtre de Varus, ſe tue lui-même, I. 451.
CŒLIUS POLLIO, Gouverneur du château de Gornéas, ſe laiſſe gagner par Rhadamiſte, III. 409.
CŒRANUS, Philoſophe Grec, IV. 231.
CŒRANUS, le premier des Egyptiens qui fut Sénateur & Conſul Romain, IX. 219. 343.
COGIDUNUS, Roi dans la grande Bretagne, ami des Romains, III. 444.
COHIBUS, fleuve, V. 503.
Cohortes deſtinées à la garde de Rome, appellées cohortes de la ville, I. 400. II. 407. Elles ſe déclarent pour le Sénat après la mort de Caligula, mais bien-tôt elles s'en détachent, III. 176. 182. 184. Vitellius caſſe les anciennes, & en forme de nouvelles, V. 295. Jalouſie des cohortes de la ville contre les Prétoriens, VIII. 456. Elles étoient commandées par le Préfet de Rome, IX. 291. Dioclétien les affoiblit, XI. 407.
COLCHIDE. Les Rois de ce pays ſont forcés de ſe ſoumettre à Trajan, VII. 477. Courſes des Scythes dans la Colchide, X. 327.
COLISE'E, VI. 172.
COLOGNE, ville des Ubiens, 277. Agrippine y établit une colonie Romaine, d'où eſt venu à cette ville le nom qu'elle porte, III. 384. Vitellius y eſt proclamé Empereur, V. 150. Affection des habitans de Cologne pour les Romains, dans la guerre de Civilis, & danger que cette ville court en conſéquence, VI. 67. 77. 84. 116. *Voyez encore* VII. 330. 333. X. 414. XI. 205. 209. Conſtantin com-

mence

mence à construire à Cologne un pont sur le Rhin, XII. 38.

Colonies. Causes du dépeuplement des Colonies, IV. 171.

Colonne Antonine, érigée par Marc-Aurèle & par le Sénat en l'honneur de Tite Antonin, VIII. 203. 308.

Colonne Trajane, VII. 375. 464. Les cendres de Trajan sont inhumées sous cette colonne, 507.

COLOPHON, ville, II. 254.

Colosse de six vingts pieds de haut, représentant Néron, IV. 310. Consacré par Vespasien au Soleil, VI. 146. Commode fait ôter la tête du Soleil, pour y mettre la sienne, VIII. 470. Gallien voulut s'ériger une statue colossale, X. 364.

COMAZON, mot Grec qui signifie *Farceur*, donné pour surnom à Eutychien, IX. 425.

Combat naval, spectacle, I. 354. III. 456. VII. 28.

Comédiens. Réglement d'Auguste à leur sujet, maintenu par Tibère, II. 125. Modicité des récompenses qu'Alexandre Sévère leur accordoit, X. 48. *Voyez* Pantomimes.

Comètes, IV. 168. 327. Plaisanterie de Vespasien sur une Comète, VI. 188. Comète sous le régne de Commode, IX. 260.

COMINIUS, (C.) Chevalier Romain, auteur de vers satyriques contre Tibère, obtient le pardon, II. 432.

COMMAGENE (la) réduite en Province Romaine, II. 219. 259. rendue à Antiochus, III. 28. 229. réduite de nouveau en Province Romaine par Vespasien, VI. 141.

Commerce par échange dans l'intérieur de la Germanie, I. 247.

COMMODE, né dans la pourpre, VIII. 232. Il est fait César, 245. La légitimité de sa naissance a été soupçonnée, 351. Conduite trop indulgente de Marc-Aurèle à l'égard de Commode son fils. Mauvais caractère du jeune Prince, 357. Dégrés par lesquels son père l'éléve jusqu'au rang d'Auguste, 359. Il triomphe avec son père, 362. Bruits qui se sont répandus contre Commode au sujet de la mort de Marc-Aurèle, 367. Mépriſables & indécens combats auxquels s'exerçoit Commode contre les gladiateurs, & contre les bêtes, 443. Il se faisoit un jeu, à la lettre, de tuer & d'estropier des hommes, 64. Vente des meubles de Commode, IX. 14. Commode payoit

des penſions aux chefs des Barbares, pour acheter d'eux la paix, 16. Didius Julianus promet aux ſoldats de rétablir la mémoire de Commode, 43. *Voyez encore* 51. Sévére, pour faire dépit au Sénat, met Commode au rang des Dieux, 173. *Voyez encore* 175. *Sur le reſte de ce qui regarde Commode, voyez le Sommaire de ſon régne*, VIII. 507-509.

COMMODIEN, épithéte donnée par Commode au Sénat, à Rome, aux armées, &c. VIII. 472. 475.

COMMODIEN, Poëte Chrétien, XII. 303.

Comte. Origine de ce titre, XI. 278.

Conciles, néceſſaires, ſelon Euſébe, pour terminer les grandes affaires dans l'Egliſe, XII. 152. Conciles de Rome, d'Arles, de Nicée, 252.

CONCORDE, Déeſſe, I. 415.

Concuſſions. Réglement de Claude contre les Magiſtrats concuſſionnaires, III. 294. Loix de Conſtantin contre les concuſſionnaires, XII. 210. 211.

CONDIANUS (*Sex.*) victime de la cruauté de Commode, VIII. 436.

Confiſcations. Loi de Conſtantin pour en adoucir la rigueur, XII. 214.

Conquêtes. Indifférence d'Auguſte pour les conquêtes, I. 180. & en général des Empereurs Romains, VIII. 170.

Conſeil privé, formé par Auguſte, I. 47. Ce Prince fait attribuer à ſon Conſeil privé la même autorité dont jouiſſoit le Sénat, 464. Tibére décide certaines affaires avec un Conſeil privé II. 106. Claude rétablit ce Conſeil, tombé en déſuétude depuis la retraite de Tibére à Caprées, III. 202. Adrien ſuit en ce point l'exemple d'Auguſte, VIII. 31. Conſeil d'Etat pendant le bas âge d'Aléxandre Sévére, X. 15.

CONSIDIUS PROCULUS, mis à mort ſous prétexte de crime de léſe-majeſté II. 614.

CONSTANCE, fils de Conſtantin, élevé au rang de Céſar, XII. 176. *Voyez encore* VII. 376.

CONSTANCE CHLORE, pére du grand Conſtantin. Son origine, XI. 6. Il fut formé à la guerre par Probus, 216. Il eſt fait Céſar par Dioclétien. Son caractére. Ses emplois juſqu'à ſon élévation, 308-311. Il eſt adopté par Maximien Hercule, répudie Héléne, & épouſe Théodora, fille de Maximien 313. Il fut premier Céſar, 314. Son département, 315. Il entre en

guerre contre Carauſius, & lui enléve la ville de Boulogne, 327. Victoires remportéespar lui ſur les Francs, 329. Il rétablit la ville & l'école d'Autun, 333. Il fait la guerre à Allectus, & réunit la grande Bretagne à l'Empire, 340. Il uſe noblement de la victoire, 346. Autres exploits de ce Prince contre les nations Germaniques, 347. Douceur de ſon Gouvernement. Trait remarquable à ce ſujet, 349. Ses égards pour les Chrétiens, 378. Epreuve ſinguliére à laquelle il met les Chrétiens de ſon Palais, 379. Il eſt mépriſé par Galérius, 396. Il devient Auguſte par l'abdication de Dioclétien & de Maximien, 403. Son goût de ſimplicité, 418. *Voyez le Sommaire de ſon régne*, T. XI. p. 445.

CONSTANCIE, fille de Conſtance Chlore, XI. 427. eſt mariée par Conſtantin ſon frére à Licinius, XII. 87. 121. Elle avoit embraſſé le Chriſtianiſme, 96. Elle obtient de ſon frére la grace de ſon mari, 161. *Voyez encore* 273.

CONSTANT, fils de Conſtantin, XII. 176.

CONSTANTIN. Ses commencemens, XI. 325. Il eſt exclus de la dignité de Céſar par Galérius, 396-403. Il s'échappe de Nicomédie, & va joindre ſon pére en Gaule, 423. A la mort de ſon pére, il eſt proclamé Auguſte par l'armée, 427. Il refuſe de ſeconder les fureurs de Maximien contre Maxence, XII. 43-45. Il donne à Maximien un aſyle, & le traite généreuſement, 51. 52. Sa bravoure portée trop loin, 83. Il prend le ſurnom de *Maximus*, 84. Il s'expoſe avec trop peu de ménagement, 100. Le Sénat lui aſſigne le premier rang entre les Auguſtes, 115. Dureté de ſa conduite envers Dioclétien, 63. 127. Il célébre à Rome les fêtes de ſa dixiéme année, 157. Avantages remportés par lui ſur les Barbares, *ibid.* Pratiques religieuſes de Conſtantin, 166. Diſtique ſanglant contre lui, 179. Jamais il ne s'éleva contre lui aucune ſédition, 224. Soins qu'il prend de l'éducation de ſes enfans, 230. Ses ménagemens pour les Payens, 257. 260. 261. 262. Diſcours ſur la Religion, qu'il compoſoit & prononçoit devant ſa Cour, 281. Ses aumônes, 283. Ses ſtatues outragées dans une ſédition. Sa douceur, 285. *Sur le reſte de ce qui le concerne, voyez les Som-*

maires de ſon régne, T. XII. p. 307-316.

CONSTANTIN le jeune, fils du grand Conſtantin, XII. 150. 176.

CONSTANTINE, ſœur de Claude ſecond, XI. 6.

CONSTANTINE, ville de Phénicie, XII. 273.

CONSTANTINE. *Voyez* Cirta.

CONSTANTINOPLE. *Voyez* Byzance. La fondation de C. P. embellie de merveilles par les Grecs, XII. 187. Sa ſituation, ſon port, 188. Fondation de C. P. 190. C. P. ville toute Chrétienne, 192. Conſtantin y tranſporte pluſieurs ſtatues des fauſſes Divinités, 194. Il veut l'égaler à Rome. Sénat de C. P. 195. Dédicace de la ville, *ibid.*

Conſul. Auguſte ſe fait donner la puiſſance de Conſul, lors même qu'il n'exerceroit pas cette charge, I. 35. 154. Plus de Conſul d'un an, 44. Splendeur du Conſulat, quoique le pouvoir en fût extrémement reſtraint, 350. Déférences extérieures de Tibére pour les Conſuls, II. 107. Droit du Conſul déſigné d'opiner le premier dans le Sénat, 320. Propoſition faite dans le Sénat de ne plus compter les années par les Conſuls. Elle eſt rejettée, 379. Quelques Conſuls nommés, ſelon Dion, pour toute l'année, III. 296. Coutume des Empereurs, de prendre le Conſulat au commencement de leur régne, V. 115. VII. 347. XI. 188. Conſul d'un jour. V. 315. Domitien dix-ſept fois Conſul, VII. 14. Conſulat des deux Auguſtes, VIII. 228. Vingt-cinq Conſuls en une ſeule année, 450. Dépenſes du Conſulat diminuées par Aléxandre Sévére, X. 51. Les dépenſes ſe portérent à un furieux excès, XI. 44. Années où les Conſulats ſont fort brouillés, XII. 50. Barbares élévés au Conſulat, 298.

COPONIUS, premier Intendant envoyé en Judée, I. 314.

COPTOS, ville de la Thébaïde, XI. 193. 323.

Corbeau, regretté & honoré de ſolennelles funérailles par le peuple, II. 653.

CORBULON, force L. Sylla à lui faire ſatisfaction, II. 330. Il exerce avec rigueur une commiſſion qu'il s'étoit fait donner pour la réparation des grands chemins, 331. Il continue ſous Caligula les mêmes véxations, & obtient le Conſulat. III. 61. Ses jugemens ſont caſſés ſous Claude, 260. Il eſt envoyé commander les Légions de la baſſe Germanie, & il y

fait de grands exploits, 325. Claude arrête ſon activité. Mot de Corbulon à ce ſujet, 328. Il occupe le ſoldat à creuſer un canal entre le Rhin & la Meuſe, 329. Il eſt chargé par Néron de la guerre contre les Parthes, IV. 77-82. Il diſcipline ſes troupes, 82. Ses exploits contre les Parthes, 84-103. Il eſt fait Gouverneur de Syrie, 103. Meſures que prend Corbulon pour rendre inutiles les efforts de Vologéſe. Il demande un Général d'Armée pour la guerre d'Arménie, 260. Il fait un Traité avec Vologéſe, par lequel il abandonne l'Arménie, 262. Il partage ſon armée avec Céſennius Pétus, 264. Il fortifie la rive de l'Euphrate, & jette un pont ſur ce fleuve, 266. Averti du danger de Pétus, il ne ſe hâte pas de marcher à ſon ſecours, 269. Il ſe met enfin en mouvement, 271. Son armée rencontre celle de Pétus, 278. Accord entre Corbulon & Vologéſe, 280. Renouvellement de la guerre : Corbulon en eſt chargé, 282. On lui donne un pouvoir preſque égal à celui qui avoit autrefois été donné à Pompée, 284. Ses préparatifs, 285. Entrevûe de Corbulon & de Tiridate, 289-292. Mot de Tiridate à Néron au ſujet de Corbulon, 442. Corbulon, auſſi bon politique, que grand guerrier, 443. Il eſt forcé par Néron de ſe donner la mort, 462.

CORCYRE, iſle, II. 287.

CORDYENE, Province ſur le Tigre, VII. 483. XI. 359.

CORELLIUS, loué par Pline le jeune comme plein de ſageſſe & de probité, VII. 185. 433. Mot de Corellius ſur Domitien, 185.

CORINTHE, VII. 251. XII. 246.

CORMA, fleuve, III. 404.

CORNEILLE (S.) Pape & Martyr, X. 288. 300.

CORNELIA, premiére des Veſtales, eſt condamnée par Domitien, VII. 46.

CORNELIA PAULA, épouſée par Héliogabale, & bientôt répudiée, IX. 434.

CORNELIUS AQUINUS, de concert avec Fabius Valens, tue Fonteius Capito, V. 49.

CORNELIUS FRONTO, maître de Marc-Auréle en Eloquence, Orateur célébre, VIII. 139. 210.

CORNELIUS FUSCUS ſe déclare pour Veſpaſien. Son caractére, V. 342. *Voyez encore* 355. 356. Il prend le commandement de la flotte de Ravenne, 375. 423. Préfet du Prétoire ſous Domitien, il eſt envoyé

contre les Daces, & y périt, VII. 60. Son tombeau, 64.
CORNELIUS LACO. *Voyez* Laco.
CORNELIUS MARCELLUS, Sénateur, impliqué dans l'accusation intentée contre Silanus, IV. 392.
CORNELIUS MARTIALIS, député par Sabinus à Vitellius, V. 463.
CORNELIUS PALMA, ami de Trajan, VII. 364. Il subjugue l'Arabie Pétrée, 465. Il étoit ennemi d'Adrien, 502. Il conspire contre Adrien devenu Empereur, & est mis à mort, VIII. 27.
CORNELIUS REPENTINUS, gendre de Didius Julianus, est fait par lui Préfet de la ville, IX. 44.
CORNELIUS SABINUS, Tribun d'une cohorte Prétorienne, entre dans la conspiration de Chéréa contre Caligula, III. 158. 164. Il exhorte Chéréa à se donner la mort, & il se tue lui-même, 187.
CORNELIUS SCIPION, II. 361.
CORNIFICIA, Dame aimée de Pertinax, IX. 36.
CORNOUAILLE, pays de la grande Bretagne, riche en mines d'Etain, III. 276. 277.
CORNUTUS, maître de Perse & de Lucain, est envoyé en éxil pour sa franchise par Néron, IV. 249. 250. 438.
CORNUTUS (*Tertullus*) ami de Pline le jeune, & son Collégue dans le Consulat, VII. 394.
CORSE. Mouvemens dans cette isle, à l'occasion de la guerre entre Othon & Vitellius, V. 184.
CORUNCANIUS (les) originaires de Camérium, III. 337.
COS, isle, II. 276. Temple d'Esculapedans cette isle, 385. Graces accordées aux habitans de l'isle de Cos par Claude, III. 465.
COSA (promontoire de) II. 193. Ville d'Etrurie, V. 302.
COSSUS, Préfet de la ville toujours ivre, II. 607.
COSSUTIANUS CAPITO, Avocat mercenaire, III. 314. Il est condamné à la poursuite des Ciliciens, qu'il avoit vexés par des concussions, IV. 56. Rentré dans le Sénat par le crédit de Tigellin son beau-pére, il accuse Antistius Sosianus, 207. *Voyez encore* 408. Il attaque Thrasea, 414. Il en est récompensé, 433.
COTTIENNES (Alpes). *Voyez* Alpes.
COTTIUS, Roi de la partie des Alpes qui a conservé son nom, III. 291.
COTYS, Roi d'une partie de la Thrace, ami des Lettres, II. 240. Il est tué par Rhesemporis son

frére, 243. Ses enfans ſont rétablis dans les Etats de leur pére, 245. 343.
COTYS, fils du précédent, eſt fait par Caligula, Roi de la petite Arménie, III. 298. 335.
COTYS, Roi du Boſphore, III. 417.
Couronne civique, ornement perpétuel du frontiſpice du Palais Impérial, I. 67. III. 288. IX. 76. Récompenſe accordée à des particuliers qui avoient ſauvé des citoyens dans le combat, II. 358. III. 437. X. 326. XI. 174.
Couronne navale, priſe par Claude pour la conquête d'une partie de la grande Bretagne, III. 288.
Couronnes d'or données par les peuples aux Princes vainqueurs, XI. 104. 187. Droit de couronnes payé par les peuples aux Empereurs victorieux, VII. 29. IX. 301. X. 38.
CRASSUS, petit-fils du fameux Craſſus, Conſul, I. 193.
CRASSUS, accuſé par Régulus ſous Néron, eſt condamné, & périt, IV. 464. VI. 32.
CRASSUS conſpire contre Trajan, & eſt éxilé, VII. 466. Il périt par ſa faute, VIII. 26.
CRASSUS FRUGI, beau-pére d'Antonia, fille de Claude, accompagne avec des honneurs diſtingués le triomphe de Claude, III. 288. Il eſt mis à mort, 304. Il reſſembloit à Claude pour la ſtupidité, *ibid.*
CRASSUS SCRIBONIANUS, fils du précédent, eſt envoyé en éxil par Néron, IV. 464. *Voyez encore* V. 50. & VI. 26.
CRATE'S. Apollonius de Tyane, ſe préféroit à ce Philoſophe, VII. 217.
CREMERE. Journée de Crémere, regardée comme malheureuſe, V. 289.
CREMNA, ville des Iſauriens, aſſiégée & priſe par Probus, XI. 190.
CREMONE, V. 186. 193. Spectacle de Gladiateurs donné par Cécina à Vitellius dans la ville de Crémone, 173. 278. *Voyez encore* 349. Primus part pour attaquer deux Légions de Vitellius poſtées dans Crémone, 379. *Voyez encore* 385. 395. Sac de Crémone, 405-409. Rétabliſſement de cette ville, 409.
CREMUTIUS CORDUS, accuſé pour avoir loué Brutus & Caſſius dans ſes annales, ſe fait mourir lui-méme, 437-443. *Voyez encore* III. 17.
CREPEREIUS GALLUS, eſt écraſé dans le vaiſſeau qui portoit Agrippine, & auquel on faiſoit faire naufrage, IV. 126. 127.
CRESCENT, Philoſophe Cynique, ennemi du

Chriſtianiſme, VIII. 378.
CRETE (l'iſle de) avec la Cyrénaïque, Province du peuple, I. 26. Caſſius Sévérus eſt relégué dans cette iſle, 471. Temples dans cette iſle avec droit d'aſyle, II. 384. Proconſul de Créte condamné, 494.
CRISPINE, fille de Vinius, V. 30. 32. 47.
CRISPINE, fille de Bruttius Præſens, mariée à Commode, VIII. 465. miſe à mort par ordre de ce Prince, 437.
CRISPINUS (*Cépio*) accuſateur de Granius Marcellus, II. 114. 115.
CRISPINUS (*Rufius*) Préfet du Prétoire ſous Claude, III. 306. deſtitué, 387. mari de Poppéa, IV. 117. Envoyé en éxil par Néron, 373. Condamné à mourir, 406.
CRISPINUS, Tribun des Prétoriens, V. 119.
CRISPINUS, Gouverneur d'Aquilée, défend cette place contre Maximin, X. 209. 210.
CRISPUS, frére de Claude ſecond, XI. 6.
CRISPUS, fils de Conſtantin, XII. 39. eſt nommé Céſar, & déſigné Conſul, 150. Remporte une victoire ſur les Francs, 157. Commandant la flotte de ſon pére, il détruit celle de Licinius, 161. Il eſt mis à mort par ordre de ſon pére, 175. Statue qui lui eſt dreſſée par Conſtantin repentant, 180.
Crocodiles, au nombre de trente-ſix, donnés en ſpectacle au peuple de Rome, & tués, I. 354.
Croix lumineuſe qui apparoit à Conſtantin, XII. 91. Elle devient l'étendard Impérial de Conſtantin, 92. 93. Statue de Conſtantin dans Rome, tenant en main une Croix, 118. Supplice de la Croix aboli, 234. Invention de la Croix, 236.
CTESIPHON, ville capitale de l'Empire des Parthes, II. 644. priſe par Trajan, VII. 486. *Voyez encore* 492. Elle eſt priſe de nouveau par Avidius Caſſius, VIII. 240. par Sévére, qui enſuite l'abandonne, IX. 185. 187. Odénat l'aſſiége, X. 373. Carus s'en rend maître, XI. 231.
Cularo, ancien nom de Grenoble, XI. 299.
CURTILIUS MANCIA, Commandant de l'armée du haut Rhin, IV. 111.
CURTISIUS (*T.*) ſoldat, excite une révolte d'eſclaves en Italie. Cette conjuration naiſſante eſt diſſipée, II. 422.
CURTIUS (lac) endroit de la place publique dans Rome, où l'on jettoit des offrandes, I. 321. Galba eſt tué près de ce lieu, V. 92. 255.
CURTIUS ATTICUS, illuſtre Chevalier Romain,

accompagne Tibére à Caprées, II. 465. Il périt par les embûches de Séjan, 599.
CURTIUS LUPUS dissipe la conjuration d'esclaves que Curtisius avoit excitée, II. 422.
CURTIUS MONTANUS, accusé par Eprius Marcellus, IV. 424. Demeure exclus de tout emploi public, 433. Son zêle pour la mémoire de Pison adopté par Galba, VI. 28. & contre Régulus ennemi de Pison, 33.
CURTIUS RUFUS, obtient de Claude les ornemens du triomphe, III. 329. Il est peut-être le même que Quinte-Curce, 330. Sa fortune, 331.
CUSPIUS FADUS, Intendant de la Judée, III. 424.
CUSUS, riviére, II. 337.
CUTILIES, lieu d'Italie, qui a des eaux minérales, VI. 188.
CYBELE (fêtes de) pendant lesquelles chacun avoit la liberté de se déguiser, VIII. 459.
CYBIOSACTE'S, surnom donné à Vespasien par les Alexandrins, pour taxer son avarice, VI. 177.
CYCLADES (isles). II. 256. Province des Cyclades formée par Vespasien, VI. 143.
CYDŒSSA, bourgade de la dépendance des Tyriens, VI. 285.
CYNIQUE (Philosophe), mal récompensé de l'avis qu'il avoit donné publiquement à Commode des mauvais desseins de Pérennis, VIII. 338.
CYPRIEN (S.) souffre le martyre, X. 315.
CYPROS, fort château, bâti par Hérode au dessus de Jéricho, VI. 237.
CYR, ville de Syrie, II. 260. VIII. 316.
CYRENE. CYRENAÏQUE, Province du peuple, I. 26. II. 394. Affaires poursuivies par les Cyrénéens devant le Sénat, IV. 158. Troubles à Cyrêne, VI. 472. VII. 495.
CYRIADE, traître & tyran, sous Valérien, X. 335-337.
CYTHERE (isle de) ajoutée par Auguste au Domaine des Lacédémoniens, I. 134. *Voyez encore*, II. 394.
CYTHNUS, isle de la mer Egée, V. 242.
CYZIQUE, ville, privée de la liberté par Auguste, pour excès commis contre des citoyens Romains, I. 135. Révocation de cette peine, 193. Cyzique est privée de nouveau de sa liberté, II. 453. Dans cette ville étoit l'un des plus beaux Temples de l'Univers, VIII. 178. Bataille de Cyzique entre les armées de Sévére & de Niger, IX. 122.

D.

DACE. DACES. Les Daces font des courſes dans la Mœſie, I. 431. V. 499. Abregé de leur hiſtoire juſqu'au tems où Domitien eut à faire la guerre contre eux, VII. 56-58. Evénemens de cette guerre, ignominieux pour les Romains, 59-62. Paix honteuſe conclue par Domitien, 63. Dates de ces faits, 70. Trajan renouvelle la guerre contre les Daces, les force de ſe ſoumettre, & en triomphe, 401-405. Seconde guerre de Trajan contre les Daces, 454-463. La Dace réduite en Province Romaine, 463. Adrien viſite la Dace, & en aſſure la tranquillité, VIII. 23. Corps de douze mille Daces, reçu par Commode & établi dans la Dace Romaine, 424. Caracalla fait alliance avec les Daces indépendans de la domination Romaine, IX. 330. Macrin leur rend leurs otages, 387. Aurélien abandonne la Dace conquiſe par Trajan, XI. 118. Dace d'Aurélien, 119. Galérius natif de la Dace, eut la penſée d'abolir le nom d'Empire Romain, pour y ſubſtituer celui d'Empire Dacique, XII. 70.

DAHENS, peuple de la haute Aſie, III. 396.

DALMACE, frére de Conſtantin, XI. 427. XII. 245. Il eſt décoré du titre de Cenſeur, 247.

DALMACE, fils du préédent, eſt fait Céſar par ſon oncle, XII. 247.

DALMATIE, Province du peuple, I. 26. Repriſe enſuite par l'Empereur, 280. Guerre des Dalmates ligués avec les Pannoniens, 425-436.

DAMIS, diſciple & imbécille admirateur d'Apollonius de Tyane, VII. 208. 226. 230. 232. 297.

DAMOSTRATIA, concubine de Commode, mariée par lui à Cléandre, VIII. 449.

Danſe (la) regardée par les Romains comme digne ſeulement des gens de théâtre, II. 662. Filets tendus au deſſous des danſeurs de corde, VIII. 265.

DANUBE. Flotte entretenue par les Romains ſur ce fleuve, II. 405. III. 434. Pont conſtruit par Trajan ſur le Danube, VII. 458. 510. Combat ſur le Danube glacé, VIII. 303. Le Danube, barriére de l'Empire Romain, XI. 119.

DAPHNE', fauxbourg d'Antioche, lieu de délices & de débauches, VIII. 242. 319. *Voyez encore* XI. 74.

DARDANIENS d'Europe peuvent paſſer pour une colonie de ceux de Phry-

gie, XI. 6. XII. 146.
DARDANUS, Roi de Troie, tige, ſelon quelques flatteurs, de la maiſon de Claude ſecond, XI. 5. XII. 146.
DARIUS, fils d'Artabane Roi des Parthes, donné en otage aux Romains, III. 28. 90.
DAVID. Les deſcendans de ce ſaint Roi, perſécutés par Veſpaſien & par Domitien, VII. 176. 177.
DECE, envoyé par Philippe en Mœſie, eſt proclamé Empereur par les ſoldats, X. 274-277. Il défait Philippe en bataille rangée, 277. Son courage après la mort de ſon fils tué dans le combat à ſes côtés, 292. Il eſt mis après ſa mort au rang des Dieux, 297: *Voyez le Sommaire de ſon régne*, X. 452.
DECE, fils aîné du précédent, X. 284. Il eſt fait Céſar, 290. & enſuite Auguſte, 292. Il périt avant ſon pére dans la bataille contre les Gots, *ibid.*
DECEBALE, Roi des Daces, Prince d'un mérite éminent, VII. 58. Ses exploits dans la guerre contre les Romains, 59-62. Il force Domitien à une paix honteuſe, 63. Vaincu par Trajan, il accepte la paix aux conditions les plus dures, 401-404. Il donne lieu au renouvellement de la guerre, 454. Il demande inutilement la paix, 455. Il tente de faire aſſaſſiner Trajan, 456. Il ſurprend par perfidie un Officier important de l'armée Romaine, *ibid.* Vaincu, & en danger d'être pris vivant, il ſe donne la mort, 460. Ses tréſors, 462. Régillien, tyran ſous Gallien, ſe diſoit deſcendu de Décébale, X. 383.
Décennales, ou fêtes célébrées par les Empereurs pour la dixiéme année de leur régne, I. 29. Décennales de Tibére, II. 437. Secondes Décennales au bout de vingt ans, 639. Décennales de Sévére, IX. 201. de Gallien, X. 391. De Conſtantin, XII. 157.
DECIUS TRICCIANUS, homme de mérite, mais ſans naiſſance eſt élevé par Macrin, IX. 370. Héliogabale le fait mourir, 421.
Déclamations publiques, prononcées devant un Auditoire. L'uſage en fut inſtitué par Pollion, I. 408.
Déclaration de guerre, faite par Marc-Aurele aux Marcomans, ſelon le rit le plus anciennement uſité chez les Romains. VIII. 365.
DECRIUS, brave Officier, eſt tué en combattant contre les Numides, II. 317.

DEGYS, frere de Décébale, reçoit de Domitien le diadême au nom de son frere. VII. 64.

Délateurs. Voyez Accusateurs. Les Loix Romaines invitoient les Délateurs par des récompenses, II. 325. Galba permet de punir les Délateurs, V. 34. Délateur puni à la poursuite d'un autre Délateur plus puissant que lui, 245. Sévérité de Tite contre les Délateurs, VI. 486. 487. Mot de Domitien sur les Délateurs, VII. 24. Etat brillant des Délateurs sous Domitien, 155. Noms des principaux, 173. Nerva punit les Délateurs, 309. Trajan purge Rome de la race des Délateurs, 356. 357, Tite Antonin les détruit, VIII 177. Marc Aurele renouvelle les anciennes Ordonnances contre les Délateurs qui seroient convaincus de faux, 266. Caracalla écoutoit avidement les Délateurs, IX. 301. Conduite de Macrin à l'égard des Délateurs, mêlée de justice & de circonspection, 380.-383. Constantin les réprime par des Loix sévéres, XII. 84. 113. 289.

DELPHES. Embouchure de l'Oracle de Delphes, profanée & fermée par Néron, IV. 453.

DEMETRIUS, Philosophe Cynique, est frappé d'admiration à la vûe du jeu d'un Pantomime, IV. 166. Thraséa s'entretient avec lui le dernier jour de sa vie, & veut l'avoir pour témoin de sa mort, 434. 435. Démétrius fuyant la colere de Néron vient en Grece, & y trouve Musonius, 457. Il prend la défense d'un faux Philosophe coupable d'ingratitude & de lâcheté, VI. 30. Son insolence à l'égard de Vespasien, 167. Ses liaisons avec Apollonius de Tyane, VII. 276. 282.

DEMONAX. Mot remarquable de ce Philosophe aux Athéniens, VIII. 378.

DEMOSTHENE, Gouverneur de Césarée en Cappadoce, fait une belle défense dans cette place assiégée par Sapor, X. 465.

Dénombrement du Peuple Romain par Auguste, I. 475. par Claude, III. 346. par Vespasien. VI. 144.

Dents d'éléphant de dix pieds de haut, XI. 247.

DENYS DE MILET, Philosophe, d'abord aimé, puis disgracié par Adrien, VIII. 70.

DENYS (S.) Evêque d'Alexandrie, envoyé en exil sous Valerien, X. 345.

DENYS (S.) Evêque de Paris, martyrisé sous Maximien, XI. 366.

Déportation, genre d'exil le plus rigoureux chez les Romains, XII. *Note sur*

la page 222.

DESIUS, nom de mois, XI. 273.

Dettes. Trouble & embarras universel au sujet des dettes. Reméde opposé au mal par Tibere, II. 612.

Deuil. Cérémonial du deuil dans le Sénat Romain, II. 11.

Dévouement pratiqué par un Tribun du peuple à l'égard d'Auguste, suivant l'usage des Celtes, I. 68. Loix de cet engagement chez les Germains, 228.

DEXIPPE, habile guerrier, & Ecrivain renommé, sauve Athénes sa patrie, X. 407. *Voyez encore* XI. 161.

Diadême. Caligula eut la pensée de prendre cet ornement Royal, III. 45. Héliogabale s'en servit dans l'intérieur de son Palais, IX. 444. Aurélien le porta en public, XI. 95. Constantin en usa, XII. 294.

DIADUMENE, fils de Macrin, est nommé César & Antonin, IX. 372. 375. Il est déclaré Auguste, 398. Sa fuite, & sa mort, 405. 406. 407. Héliogabale le regardoit avec des yeux de rival, 417.

IANE. Son Temple à Ephése est pillé & brûlé par les Barbares, X. 406.

Dictateur. Aversion témoignée constamment par Auguste pour le titre de Dictateur, I. 32. 41. Le peuple veut le lui déférer: Auguste le refuse, 110.

DIDIA CLARA, fille de Didius Julianus, est décorée du titre d'*Augusta*, IX. 46.

DIDIUS, Commandant des Armées dans la Grande-Bretagne, III. 445. 446. IV. 160.

DIDIUS JULIANUS acheve de dompter les Cattes, VIII. 291. Il est accusé sous Commode, & absous, 496. Il achete l'Empire après la mort de Pertinax, IX. 40. Il avoit été appellé par Pertinax, son Collégue & son successeur, 50. Sévére lui avoit obligation, 79. Inutiles & misérables efforts de Didius pour se maintenir contre Sévére, 88. Rencontre singuliére par rapport au nom de Didius, qui fut regardée comme un préfage, 93. Sa mort 96. *Voyez le Sommaire de son régne*, IX. 469.

DIEU. Ce ce nom sacré est usurpé par Domitien, VII. 11. par Aurélien, XI. 100. par Carus, 234. par Dioclétien, 275.

Digue de Drusus renversée par Civilis, VI. 129.

DIJON, fondé par Aurélien, XI. 118.

DILLIUS VOCULA. *Voyez*

Vocula.
Dimanche. La célébration du Dimanche ordonnée par Conſtantin, XII. 257.
DINIS, vieillard reſpectable, conſeille aux Thraces ſes concitoyens aſſiégés avec lui, de ſe rendre aux Romains, II. 461.
DIOCLEA, nom de la ville où étoit né Dioclétien, XI. 276.
DIOCLEA, nom de la mere de Dioclétien, XI. 277.
DIOCLE'S, premier & véritable nom de Dioclétien, XI. 276.
DIOCLETIEN fut formé à la guerre par Probus, XI. 216. Il eſt élû Empereur après la mort de Numérien, 239. L'Empire lui avoit été prédit par une femme Druide, 240. Ere de Dioclétien, 243. Politique par laquelle il tiroit parti des vices de Maximien, 285. Il ſe réſerva toujours l'avantage d'un Conſulat ſur Maximien, qu'il avoit fait ſon Collégue, 286. Il n'y eut point entre eux de diviſion formelle de l'Empire, 287. Dioclétien fouille toute l'Egypte de meurtres & de proſcriptions, 322. Hauteur avec laquelle il traite Galérius, qui s'étoit laiſſé battre par Narsès, 354. Il ne ſe laiſſa point ſéduire par l'idée de réduire l'Empire des Parthes en Province Romaine, 358. Cruauté de Dioclétien contre ceux d'Antioche & de Séleucie. 388. Il étoit œconome, & aſſez peu populaire, 389. Mot de lui ſur la dépenſe des jeux, 391. Sa réponſe à Maximien, qui l'invitoit à reprendre l'Empire qu'il avoit abdiqué, 405. XII. 34. 49. On peut le comparer à Auguſte, XI. 410. Comparaiſon entre lui & Maximien, XII. 53. Ses ſtatues qui accompagnoient celles de Maximien ſont abattues avec elles, 69. Mort douloureuſe de Dioclétien après de cruels chagrins, 124. 129. Il eſt mis au rang des Dieux, 129. Il avoit fait toujours profeſſion d'honorer ſingulierement la mémoire de Marc-Auréle, VIII. 374. Il jugeoit Aurélien plus Général qu'Empereur, XI. 123. Il ſe moque des jeux de Carus, 234. *voyez les Sommaires de ſon régne*, T. XI. p. 440-445.
DIODORE, Muſicien, IV. 468.
DIOGENE, Cynique, battu de verges par ordre de Veſpaſien, VI. 167.
DIOGENE de Laerte, Ecrivain, IX. 258.
DION, Hiſtorien, I. 62. Il a déchiré Sénéque, IV. 179. Il eſt Conſul

pour la seconde fois avec l'Empereur Alexandre Sévére, X. 71. Histoire de sa personne & de son ouvrage, 127-131.

DION CHRYSOSTOME, obligé de quitter Rome par l'Ordonnance de Domitien qui en chassoit les Philosophes, se retire dans le pays des Daces, VII. 167. Contes ridicules & absurdes que Philostrate débite au sujet de Dion consulté par Vespasien, 261. 267. *Voyez encore* 306. 405.

DIOSCURIAS, ou SEBASTOPOLIS, Ville sur la côte du Pont-Euxin, VII. 478.

Diribitorium, édifice prodigieusement vaste, commencé par Agrippa, & achevé par Auguste, I. 343.

Discipline militaire. Attention de Tibére à la maintenir dans les armées qu'il commandoit sous Auguste, I. 438. 456. Fermeté d'Auguste dans le maintien de la discipline. 493. La discipline parmi les troupes, énervée par Domitien, VII. 65. Trajan la rétablit. 346. Adrien la maintient par sa vigilance & par ses exemples, VIII. 58. Attentions de Niger sur cet objet, IX. 68. La conduite de Sévére en ce genre ne fut pas uniforme, 237. Fermeté courageuse d'Alexandre Sévére par rapport au maintien de la discipline militaire, X. 73. 77. Aurélien outre la sévérité en ce genre, XI. 42. Loix de Constantin sur la discipline & les priviléges des gens de guerre, XII. 224.

Distributions gratuites de bled, établies anciennement, & continuées par Auguste, quoiqu'il en sentît l'abus, I. 172. 175. Redevance que payoient pour les Statues du Prince ceux qui recevoient ces distributions, III. 16. *Voyez* Largesses.

Divination (livres de) recherchés & brûlés par ordre d'Auguste, I. 208. Différentes espéces de Divination usitées chez les Germains. 237.

Divodurum, aujourd'hui Mets. *Voyez* 159.

Divorce. Auguste veut en réprimer la licence, I. 168. Réglemens de Constantin sur le même objet, XII. 261.

DIUS, nom de mois, VI. 243.

DOLABELLA (*Cornélius*) flatte bassement Tibére, II. 353. Opine durement contre Silanus accusé, & ouvre un avis pour la nomination des Gouverneurs de Provinces, qui tendoit à augmenter la puissance de l'Empereur, 391. Il termine glorieusement la guerre du Nu-

mide Tacfarinas, 417-421.

DOLABELLA (P.) eſt blâmé de ce qu'il ſe rendoit accuſateur de Varus ſon parent, 534.

DOLABELLA épouſe Pétronia, qui avoit été mariée à Vitellius, V. 136. Il devient ſuſpect à Othon, qui le relégue à Aquinum, 173. Il eſt tué par ordre de Vitellius, 268. 269.

DOLESUS eſt tué par les factieux dans Gadara, VI. 316.

Domeſtici, corps de troupes deſtiné à la garde de l'intérieur du Palais, & de la perſonne du Prince, XI. 279. XII. 110.

DOMITIA LEPIDA, ſœur de Domitius pere de Néron, II. 480. 663. Elle avoit retiré chez elle ſon neveu pendant l'exil d'Agrippine, III. 376. Agrippine la fait condamner à mort, III. 463.

DOMITIA, ſœur de la précédente, ou peut-être la même, épouſe de Criſpus Paſſiénus, III. 268.

DOMITIA, tante de Néron, ennemie d'Agrippine, IV. 37. 41. Néron hâte ſa mort, 155.

DOMITIA, à peine de condition libre, & maîtreſſe d'un Chevalier Romain, devient épouſe de Veſpaſien, V. 303.

DOMITIA, fille de Corbulon, & femme d'Elius Lamia, eſt enlevée par Domitien, & devient enſuite ſon épouſe, VI. 52. *Voyez encore* 533. Répudiée, & enſuite reprife par Domitien, elle forme la conſpiration par laquelle il périt, VII. 187. 188.

DOMITIA DECIDIANA, épouſe d'Agricola, VII. 80.

DOMITIA CALVILLA LUCILLA, mere de Marc-Aurele, VIII. 135.

DOMITIEN, ſecond fils de Veſpaſien, V. 384. Il étoit à Rome, dans le tems que la guerre ſe faiſoit entre Veſpaſien & Vitellius, 444. Il s'enferme dans le Capitole, 462. Dans l'incendie du Capitole, il échappe avec grande peine aux ennemis, 459. Après la mort de Vitellius, il eſt proclamé Céſar, VI. 6. & déſigné Préteur, 9. Comme Préteur de la Ville, il préſide, quant au nom, à la conduite des affaires, & montre déja ſon caractère audacieux, 25. Diſcours de Domitien au Sénat, 27. 37. aux ſoldats mutinés, 42. Sa mauvaiſe conduite envers ſon pere, 51. Mucien l'amuſe, 92. 94. 116. Ses projets ſéditieux, 120. Il affecte le goût des Lettres, 121. Veſpaſien, en le revoyant, lui fait un accueil ſévére, 152. Il ne lui accorde qu'un ſeul

Consulat ordinaire, 142. Domitien accompagne à cheval le triomphe de son pere & de son frére, 451. A la mort de son pére, il tente de partager l'Empire, 482. Il ne cessa de tendre des embûches à son frére, 485. Plusieurs ont cru qu'il l'avoit empoisonné, 534. Sa haine contre son frére, 538. Il fut dix-sept fois Consul, VII. 14. Il se fit ériger un nombre prodigieux de Statues, 15. Il faisoit peu de cas de la clémence, 34. Pensée qu'il avoit sur les conjurations, 184. Comment il se consoloit sur ce qu'il étoit chauve, 200. *Voyez les Sommaires de son régne*, T. VII. pag. 515-520.

DOMITIEN, fils de Flavius Clemens, & adopté par l'Empereur Domitien, VII. 180.

DOMITIEN, Général d'Auréole, X. 385. *Voyez encore* XI. 56.

DOMITILLE, fille de Vespasien, V. 304.

DOMITILLE (*Flavie*) épouse de Flavius Clemens, & niéce de Domitien, est reléguée pour le nom de J. C. VII. 180. & *note sur la p.* 179.

DOMITILLE (*Flavie*) fille d'une sœur de Flavius Clémens, vierge Chrétienne, est relguée par Domitien. VII. 180.

DOMITIUS AFER. *Voyez* Afer.

DOMITIUS AHENOBARBUS (L.) étant Edile, force le Censeur Plancus de lui céder le haut du pavé, I. 114. Son Consulat, 179. Le premier des Romains il passe l'Elbe, 298. *Voyez encore* II. 141. Sa mort, 451.

DOMITIUS AHENOBARBUS (*Cn.*) fils du précédent, mari d'Agrippine, & pére de Néron. Son caractère violent & détestable, II. 479-481. Son Consulat. 584. Il est accusé, & il échappe en gagnant du tems, 663. 664. *Voyez encore* III. 268. Néron son fils lui fait dresser une Statue, IV. 16.

DOMITIUS CELER, ami de Pison, le porte à rentrer, après la mort de Germanicus, dans le Gouvernement de Syrie, II. 278. 280.

DOMITIUS POLLION offre sa fille pour être Vestale, II. 249.

DOMITIUS BALBUS, ancien Préteur, vieux, riche, & sans enfans. On lui suppose un testament pour envahir sa succession, IV. 195.

DOMITIUS CECILIANUS, ami de Thrasea. IV. 434.

DOMITIUS SILIUS, premier mari d'Arria Galla, IV. 351.

DOMITIUS NIGRINUS conspire contre Adrien,

& eſt mis à mort, VIII. 27. Vérus Céſar, adopté par Adrien, étoit gendre de Nigrinus, 116.
DONATISTES (Schiſme des). XII. 147. 252.
DONUSE, petite Iſle, II. 429.
DORYPHORUS, affranchi de Néron, & empoiſonné par ſon ordre, IV. 242.
Dragons (figures de) enſeignes dans les armées Romaines, XI. 99.
DREPANE, bourgade de Bithynie érigée en Ville par Conſtantin ſous le nom d'Hélénopolis, XII. 248.
DRUENTIANUS, gendre d'Avidius Caſſius, VIII. 339.
DRUIDES. Claude leur interdit les ſacrifices de victimes humaines, III. 263. Druides de la Grande-Bretagne, IV. 181. femme Druide, II. 241.
DRUSILLE, fille de Germanicus, mariée par Tibére à Caſſius, II. 610. décorée des plus beaux titres par Caligula ſon frére, III. 17. Aimée inceſtueuſement par lui, 38. Elle meurt, & ſon frére la pleure follement, 39. 40.
DRUSILLE, fille d'Agrippa I. Roi des Juifs, III. 423. mariée à Félix, VI. 494.
DRUSOMAGUS, Colonie Romaine dans le territoire des Rhétiens, I. 191.
DRUSUS. Auguſte obtient pour lui une diſpenſe d'âge, I. 15. Druſus eſt envoyé contre les Rhétiens, 189. Avec Tibére, ſon frére aîné, il ſubjugue les Rhétiens & les Vindéliciens, 140. Druſus achéve le cens ou dénombrement dans les Gaules, 199. Il eſt chargé de la guerre contre les Germains, 214. 219. Il commence par établir la paix dans les Gaules, 279. Il marche contre les Germains, 281. Il creuſe un canal pour joindre le Rhin à l'Iſſel, 282. Ses exploits contre les Germains, 283. 289. Sa mort, 290. Ses funérailles, 293. Honneurs rendus à ſa mémoire, 294. Son mariage & ſes enfans, 296. *Voyez encore* 403. Autel de Druſus renverſé par les Barbares, & relevé par Germanicus ſon fils, II. 156. Regrets avec leſquels le peuple de Rome ſe rappelloit le ſouvenir de Druſus, 212. 282.
DRUSUS, fils de Tibére & de Vipſania, I. 213. Il eut pour femme Livie ou Liville, fille de Druſus ſon oncle, 297. *Voyez encore* 380. Priviléges qui lui ſont accordés, 441. Il eſt déſigné Conſul, 475. *Voyez encore* 477. Envoyé par ſon pére en Pannonie, il y ap-

paiſe une violente ſédition, II. 49-61. Il étoit par caractére enclin aux partis de rigueur, 59. 322. Vices de Druſus, 121. *Voyez encore* 179. 220. La Cour partagée entre Germanicus & Druſus, qui demeurent eux-mêmes fort unis, 222. Druſus eſt envoyé en Illyrie à l'occaſion de la guerre entre Arminius & Marobodus, 230. Il entretient les diviſions entre les Germains, 234. On lui décerne l'honneur de l'Ovation, 258. 259. Liville ſa femme accouche de deux enfans mâles tout à la fois, 256. Sa circonſpection politique à l'égard de Piſon, 296. Il entre dans Rome avec l'honneur de l'Ovation, 318. Il eſt Conſul avec ſon pére, 329. & remplit ſeul les fonctions du Conſulat avec la ſatisfaction du Public, 330. 332. 334. 335. La puiſſance Tribunicienne lui eſt conférée, 378. Il en remercie le Sénat par lettre : ce qui eſt déſapprouvé, 380. Séjan le fait périr par le poiſon, 496. Honneurs décernés à ſa mémoire. Ses funérailles, 503. *Voyez encore* 504-507.

DRUSUS, ſecond fils de Germanicus, Préfet de la ville pendant les jours des Féries Latines, II. 444. Tibére le préſente au Sénat avec ſon frére aîné après la mort de Druſus dont il eſt queſtion dans l'article précédent, 501. Flatterie des Pontifes envers les deux fils aînés de Germanicus. Mécontentement de Tibére, 510. Séjan ſe ſert de lui pour detruire ſon frére aîné, 531. Il eſt déclaré ennemi public, & on lui donne pour priſon un appartement bas du Palais, 551. *Voyez encore* 564. On lui refuſe les alimens, & il meurt de faim, 618 - 621. Faux Druſus, 631. *Voyez encore* III. 12.

DUBIUS AVITUS, Commandant de l'armée du bas Rhin, empêche les Friſons, & enſuite les Anſibares, de s'établir dans des terres que les Romains laiſſoient incultes, IV. 105. 111.

DUCENNIUS GEMINUS, établi avec deux autres Conſulaires Surintendans des Finances, IV. 243. Préfet de la ville, V. 149.

DURAS, à qui appartenoit le commandement ſuprême dans la nation des Daces, le céde à Décébale, VII. 58.

Dux, ou Duc, Officier qui dans le troiſiéme ſiécle & les ſuivans commandoit les troupes dans chaque Province, ſans dépendance du Procon-

ſul ou Propréteur, XI. 172.

E.

ECBATANE, IV. 292.
Eccléſiaſtiques, comblés de priviléges & de faveurs par Conſtantin, XII. 253.
ECLECTUS affranchi de l'Empereur Verus, eſt gardé dans le Palais par Marc-Aurele, VIII. 301. Il eſt, avec Macrin & Lætus, auteur de la mort de Commode, 486. 490. Il va avec Lætus trouver Pertinax, pour lui offrir l'Empire, IX. 5. Il défend Pertinax, & eſt tué avec lui, 31.
Eclipſe de Lune, qui effraie des ſéditieux, & raméne le calme, II. 54.
Eclipſe de Soleil. Claude fait afficher dans Rome la prédiction & l'explication de ce phénoméne, III. 295.
EDEMON, affranchi de Ptolémée Roi de Mauritanie tué par Caligula, ſouléve le pays contre les Romains, III. 227.
EDESSE, ville, VII. 474. IX. 353. X. 245. 338.
Ediles. Edilités. L'Édilité curule preſque totalement negligée, eſt conſervée à la République par Auguſte, I. 20. Six cens eſclaves publics mis ſous les ordres des Ediles, pour remédier aux incendies, 116. *Voyez encore* 195. Plaintes des Ediles contre le luxe des tables, II. 364.
Edit perpétuel, dreſſé ſous Adrien, VIII. 51.
Education. Nulle éducation chez les Germains, 259. Soins qu'Auguſte avoit pris de l'éducation de ſa fille, 356. & de celle de ſes petits-fils, 372. Attentions de Pollion pour former à l'éloquence ſon petit-fils Marcellus Eſeminus, 410. de Pline l'ancien par rapport à ſon neveu, VI. 509. Nerva pourvoit à la nourriture & à l'éducation des enfans pauvres de l'un & de l'autre ſéxe, VII. 318. Trajan a les mêmes attentions, 252. & pareillement Adrien, VIII. 30. Tite Antonin, 182. Aléxandre Sévére, X. 106. Conſtantin prend un grand ſoin de l'éducation de ſes enfans, XII. 230.
EDUENS, les plus anciens alliés qu'euſſent les Romains parmi les Gaulois, I. 192. Ils ſe révoltent ſous Tibére, II. 347. Ils ſont les premiers des Gaulois qui ayent été admis dans le Sénat Romain, III. 343. *Voyez encore* V. 140. 263.
EGES, ville de Cilicie, IV. 79. Temple d'Eſculape en cette Ville. Apollonius de Tyanes y établit pour un tems ſa réſidence, VII. 211. 214. Ce Temple eſt détruit

par Conſtantin. XII. 269.
EGINE, iſle, dont le domaine eſt ôté par Auguſte aux Athéniens, I. 134.
EGIRA, ville d'Achaïe, maltraitée par un tremblement de terre, II. 411.
Egliſes, ou édifices conſacrés au culte Chrétien. Premiere mention d'un pareil édifice, X. 124. *Voyez encore* 217. Egliſe de Nicomedie, détruite par Dioclétien, XI. 372. Egliſe magnifique bâtie par Conſtantin ſur le S. Sépulcre, XII. 236. Egliſes bâties par Sainte Héléne à Béthléhem, & ſur le mont des Oliviers. 242.
EGNATIA MAXIMILLA ſuit ſon mari en éxil, IV. 172.
EGNATIUS RUFUS, Edile vain & préſomptueux, I. 75. Il veut envahir le Conſulat, contre la volonté d'Auguſte, 149. Il conſpire, & eſt mis à mort, 163.
EGNATIUS CELER (P.) faux Philoſophe, client de Baréa Soranus, ſe rend accuſateur contre ſon patron, IV. 431. Il eſt pourſuivi pour ce crime par Muſonius, & condamné, VI. 20. 29.
EGNATIUS MARCELLINUS, Queſteur. Trait louable de ce jeune homme, VII. 409.
EGNATIUS, fils de Valérien, X. 322.
EGYPTE, gouvernée par un Préfet, I. 48. Voyage de Germanicus en Egypte; blâmé par Tibére, II. 264. Diſette en Egypte, ſoulagée par les bleds qu'elle tire de Rome, VII. 355. Adrien viſite l'Egypte, & conçoit une très mauvaiſe idée des Egyptiens, VIII. 94. 95. Voyage de Sévére en Egypte, IX. 198. Emilien, tyran en Egypte, X. 393. Zénobie envahit l'Egypte, XI. 63. Probus, ſous Aurélien, réunit ce pays à l'Empte. 88. 176. Firmius, tyran en Egypte, dépoſſédé & mis à mort par Aurélien, 90. L'Egypte envahie par Achilléus, 307. reconquiſe par Dioclétien, 321. 322.
ELAGABAL, nom ſous lequel le Soleil étoit adoré à Emése, IX. 391. 392. *Voyez encore* XI. 77.
ELBE (l') riviére de Germanie. Druſus vient près de l'Elbe, I. 289. L. Domitius le paſſe, 298. *Voyez encore* 299. 420. II. 165. 169.
ELEAZAR, chef d'une bande de voleurs dans la Judée, III. 426.
ELEAZAR, fils d'Ananias, fait refuſer par les miniſtres des ſacrifices les offrandes des Romains,

VI. 227. Il excite & pouſſe avec fureur une guerre inteſtine dans Jeruſalem, 230-235.

ELEAZAR, fils de Jaïre, s'enfuit de Jéruſalem, & ſe retire à Maſada, VI. 234. Il paroît qu'il eſt le même qu'Eléazar, petit-fils de Judas le Galiléen, qui défendit Maſada contre les Romains, juſqu'à ce que ne pouvant plus réſiſter il ſe donna la mort à lui-même, & perſuada aux ſiens d'en faire autant, 458-467.

ELEAZAR, fils de Simon, chef des factieux, prend de l'autorité dans Jéruſalem, VI. 245. Les Zélateurs agiſſent ſous ſes ordres, 337. Jean de Giſcale l'éclipſe, 338. Eléazar ſe reléve, 345. Il eſt de nouveau forcé de plier ſous Jean, 355.

ELEAZAR, jeune & brave Officier, enfermé dans Macheronte, eſt pris dans une ſortie; & les aſſiégés, pour le ſauver, rendent la place, VI. 455. 456.

ELEGIE, ville d'Arménie, VII. 471. VIII. 235.

ELEPHANTINE, ville de la haute Egypte, I. 93. II. 265. Dioclétien abandonne ſept lieues de pays au-deſſus d'Eléphantine, XI. 324.

ELEUS, ville de la Cherſonnéſe, XII. 162. 163.

ELIA PETINA, épouſe de Claude, & mere d'Antonia, III. 204. 365. Après la mort de Meſſaline, elle ſe remet ſur les rangs pour épouſer Claude de nouveau, 367.

ELIA, nom donné par Adrien à trois villes, dont deux en Eſpagne: la troiſiéme eſt Jéruſalem, rebâtie par lui ſous le nom d'Elia Capitolina, VIII. 47. 103.

ELIUS, nom de famille d'Adrien, VIII. 47.

ELIUS GALLUS. Son expédition malheureuſe en Arabie, I. 90.

ELIUS LAMIA. Domitien lui enléve ſa femme, VI. 52. Devenu Empereur, il le fait mourir, VII. 41.

Eloges mendiés ou extorqués par les Gouverneurs de Provinces. Auguſte oppoſe quelques précautions à cet abus, I. 472. Le Sénat, ſous Néron, les ſupprime d'après les repréſentations de Thraſéa, IV. 245.

Eloges funébres, de Marcellus par Auguſte, I. 103. d'Agrippa, par Auguſte, 210. de Druſus, par Auguſte & par Tibére, 291. 293. d'Octavie, par Auguſte & par Druſus, 330. d'Auguſte, par Tibére & par Druſus ſon fils, II. 18. de Junia, ſœur de Brutus, épouſe de Caſſius, 399. de Livie, par C. Céſar ſon arriére-petit-fils, 487. de

Druſus, par Tibére ſon pére, 504. de Tibére, par Caïus ſon ſucceſſeur, III 8. de Claude, par Néron, IV. 6. de Poppéa, par Néron, 389. de Tite, par Domitien, VII. 18. d'Antonin, par Marc-Auréle & L. Vérus, VIII. 202. 231. de Pertinax, par Sévére, IX. 106.

Eloquence. Combats d'éloquence établis par Caligula à Lyon, III. 106. Le goût de la ſaine éloquence corrompu par Sénéque, 210. Eſtime que les anciens faiſoient de l'éloquence. Néron eſt le premier des Empereurs qui ait eu beſoin d'une éloquence d'emprunt, IV. 7. Penſion aſſignée par un Veſpaſien aux Profeſſeurs d'Eloquence, VI. 172. par Tite Antonin, VIII. 182. L'Eloquence a toujours paſſé chez les Romains pour néceſſaire aux hommes d'Etat, X. 188.

ELYME'ENS, peuple de la haute Aſie, II. 647.

EMBDEN, ville à l'embouchûre de l'Ems, I. 284.

EMESE, ville de Phénicie, où le Soleil étoit adoré ſous le nom d'Héliogabale, ou Elagabal, IX. 391. 392. 393. Zénobie s'enfuit d'Antioche à Emése, XI. 73. Bataille près de cette ville, où Zénobie eſt vaincue par Aurélien. 74-77. *Voyez encore* 85.

EMILIA MUSA, femme riche, dont la ſucceſſion revendiquée par les Intendans du Fiſc eſt donnée par Tibére à Emilius Lépidus, II. 226.

EMILIEN, Général de Niger, vaincu près de Cyzique, & tué après le combat, IX. 119. 122. 123.

EMILIEN, Commandant des troupes Romaines dans la Mœſie, défait les Gots, & eſt proclamé Empereur, X. 302. 303. *Voyez le Sommaire de ſon régne qui ne fut que de quatre mois*, T. X. p. 453. 454.

EMILIEN, tyran en Egypte ſous Gallien, eſt vaincu, pris, & mis à morr, X. 393-397.

EMILIUS JUNCTUS eſt exilé par Commode étant Conſul, VIII. 435.

EMILIUS LEPIDUS. *Voyez* Emilia Muſa.

EMILIUS LONGINUS, déſerteur Romain, maſſacre Vocula par ordre de Claſſicus, VI. 76. Il eſt tué peu après, 84.

EMILIUS RECTUS, Préfet d'Egypte, réprimandé par Tibére pour avoir tiré des peuples plus qu'ils ne devoient payer, II. 190.

EMMAUS, lieu diſtant de Jéruſalem de ſoixante ſtades. Veſpaſien y dreſſe un camp, VI. 319.

Après la victoire, il y établit une colonie de Vétérans, 469. Cette colonie est rétablie sous Héliogabale. Elle portoit le nom de Nicopolis, IX. 465.

EMONA, derniere Ville de la Pannonie au pied des Alpes, X. 206.

Empereur, titre que prend Auguste, & qui devient le titre de la souveraine puissance dans Rome. Valeur & étendue de ce titre, I. 32-34. *Voyez le mot* Gouvernement.

Empuse, mot grec, qui signifie spectre ou fantô- VII. 252.

EMS (l') riviére de Germanie, I. 282. 283. Fort bâti par Drusus à l'embouchure de cette riviére, I. 283. II. 157. *Voyez encore* XI. 347.

ENE'E, regardé comme tige de la maison des Jules, II. 504. III. 462.

Enfans. Priviléges accordés aux peres & meres de trois enfans, I. 331. Loi de Constantin pour prévenir les meurtres des enfans que leurs péres & méres ne pouvoient nourrir, XII. 220.

ENNIA, femme de Macron, tire de Caligula une promesse de mariage, du vivant de Tibére, II. 659. 660. Elle est mise à mort par Caligula devenu Empereur, III. 36.

ENNIUS (L.) Chevalier Romain, mis à couvert par Tibére d'une accusation frivole & injuste, II. 394.

Enseignes des Germains, I. 233. V. 523.

ENTELLUS, garde des archives impériales, l'un des conspirans contre Domitien, VII. 187.

Entrées chez l'Empereur Claude données par les affranchis, III. 210. Coutume introduite par Claude de fouiller ceux qui entroient, *ibid.* abolie par Vespasien, VI. 162.

Envie (l'), honorée comme Déesse, III. 89.

EPAGATHE, affranchi de Caracalla, très puissant & très accrédité, IX. 309.

EPAMINONDAS, honoré par Adrien, VIII. 43.

EPAPHRODITE, affranchi de Néron, & chargé de recevoir les requêtes adressées à l'Empereur, IV. 343. Il aide Néron à se tuer, 514. C'est à lui vraisemblablement que Josephe a dédié ses Antiquités, VI. 477. Epictéte fut son esclave, VII. 153. Il est mis à mort par Domitien, 156.

EPHESE, EPHESIENS. Les Ephésiens défendent devant le Sénat le droit d'asyle de leur Temple, II. 384. Peste d'Ephése, prévûe & arrêtée par Apollonius de Tyane, 246-249. Ephése, ruinée par un tremblement

de

de terre, éprouve la libéralité de Marc-Aurele, VIII. 259.

EPICHARIS, femme d'une vie peu réglée, étant instruite de la conjuration qui se formoit contre Néron, veut en hâter l'exécution ; & décelée, elle est retenue prisonniere, IV. 335. Courage d'Epicharis. Sa mort, 346.

EPICTETE, fameux Soïcien. Abrégé de son histoire, VII. 168. Il fut aimé d'Adrien, VIII. 70. 157.

EPICURIENS, haïs & craints du devin Aléxandre, VIII. 399.

EPIPHANE, fils d'Antiochus de Commagéne, VI. 141. 382. Sa bravoure portée jusqu'à la témérité, 382. Il finit ses jours à Rome dans la condition privée, 142.

EPOREDIA, colonie Romaine, I. 80.

EPPONINE. Avantures de cette Héroïne Gauloise, VI. 92. 183.

EPRIUS MARCELLUS, Préteur de trois jours, homme d'une éloquence dangereuse, III. 371. Accusé par les Lyciens, qu'il avoit vexés, il est absous, & fait condamner à l'éxil plusieurs de ses accusateurs, IV. 57. Il accuse Thraséa, 417. 424. & en est récompensé, 433. Il eut du crédit auprès de Vespasien, V. 298. 299. Il est vivement attaqué dans le Sénat par Helvidius Priscus, VI. 15-20. *Voyez encore* 35. 36. Il conspire contre Vespasien, & est condamné à mourir, 147. 187.

ERAS Cynique, pour ses propos insolens, est condamné à perdre la tête, VI 167.

ERATO, Reine d'Arménie, II. 216.

ERETRIE, ville, retranchée par Auguste du domaine des Athéniens, I. 134. Erétriens descendus de ceux que Darius fils d'Hystaspe avoit transportés dans ses Etats, bien traités par le Roi des Parthes à la recommandation d'Apolonius de Tyane, VII. 234.

ERINDE'S, fleuve, III. 396.

ERUCIUS CLARUS, Lieutenant de Trajan dans la guerre contre les Partes, VII. 492.

ERUCIUS CLARUS, désigné Consul. Commode forme le dessein de le tuer lui & son Collégue le jour qu'ils devoient entrer en charge, VIII. 484. Erucius est mis à mort par Sévére, IX. 175.

Esclaves. La condition d'esclave plus douce chez les Germains que chez les peuples policés, I. 263. Tour de subtilité,

imaginé par Auguſte, pour éluder la loi qui défendoit d'interroger en juſtice les eſclaves ſur les crimes imputés à leurs nations, 312. *Voyez encore* II. 188. Conſpiration d'eſclaves diſſipée, 422. Multitude prodigieuſe d'eſclaves chez les Romains, 423. Loi de Claude pleine d'humanité à l'égard des eſclaves malades, III. 363. Tous les eſclaves d'un maître aſſaſſiné dans ſa maiſon, condamnés à mort, IV. 193-203. Loi *Pétronia*, qui reſtraint le pouvoir des maîtres ſur la vie de leurs eſclaves, 203. Généroſité d'un eſclave, qui ſe fait tuer pour ſauver ſon maître, VI. 48. Loi de Nerva, qui défend qu'aucun eſclave ou affranchi ſoit écouté en jugement contre ſon maître ou patron, VII. 309. Eſclaves aſſaſſins de leur maître, ſeuls condamnés à mort, 348. *Voyez encore* VIII. 53. Les maîtres privés par Adrien du pouvoir arbitraire ſur la vie de leurs eſclaves, *ibid.* & X. 28. Eſclaves de bonne volonté enrollés par Marc-Aurele, VIII. 292. Loi de l'Empereur Tacite, conforme à celle de Nerva touchant les eſclaves, XI. 146. Conſtantin ordonne que les eſclaves dénonciateurs de leurs maîtres ſoient envoyés au ſupplice, ſans être écoutés, XII. 216. Réglement de ce Prince, où ſe remarque une attention d'humanité pour les eſclaves, 219.

ESCULAPE, III. 263. Sa poſtérité, perpétuée dans l'iſle de Cos, 365. Temple d'Eſculape à Egès en Cilicie, VII. 211. 214. Fourberie du devin Aléxandre pour perſuader aux Paphlagoniens qu'Eſculape ſe rendoit préſent dans la ville d'Abonotique, VIII. 386. Temple d'Eſculape à Pergame, IX. 332. Le temple d'Eſculape à Egès détruit par Conſtantin, XII. 269.

ESERNINUS, petit-fils de Pollion, I. 175. 410. II. 300. Il eſt cité comme Orateur célébre, III. 313.

ESPAGNE (l') pacifiée & pleinement ſoumiſe par les Romains après deux cens ans de guerre, I. 85.

ESTIENS, peuple qui habitoit les côtes de la mer Baltique vers la Viſtule, I. 247.

Etain de Cornouaille, III. 276.

ETIENNE, Intendant de Domitien, conſpire contre ce Prince, VII. 188. Il lui porte le premier coup de poignard, & eſt tué ſur la place, 195-197.

ETHIOPIE. ETHIOPIENS,

Guerre des Romains contre Candace Reine d'Ethiopie, I. 93-95. Ethiopiens, troupes misérables, 94. Néron songe à leur faire la guerre, IV. 445. Philosophes Ethiopiens visités par Apollonius de Tyane, VII. 273. Ambassadeurs Ethiopiens à la Cour de Constantin, XII. 297.

ETNA. Adrien monte au sommet de cette montagne, VIII. 93.

Etrennes reçues & données par Auguste, I. 315. Cet usage aboli par Tibére, II. 676. renouvellé par Caligula, III. 109. Supprimé entiérement par Claude, 206.

EUCERUS, esclave Musicien, avec lequel Octavie est accusée d'avoir commis adultére, IV. 253.

EUDEMUS, médecin de Liville, entre avec elle & avec Séjan dans le complot d'empoisonner Drusus, II. 497. Appliqué à la question, il avoue son crime, 572.

EUMENIUS, Orateur, & Professeur d'éloquence à Autun, consacre ses appointemens à la réconstruction des Ecoles, XI. 335-339. *Voyez encore* 411. & XII. 302.

Evêques. Respect de Constantin pour leur caractére, XII. 250. 254. Droits qu'il leur attribue, 254.

EUNONE, Roi des Adorses, donne asyle à Mithridate Roi du Bosphore, & implore en sa faveur la clémence de Claude, III. 418.

Eunuques. Loi de Domitien pour défendre de faire des Eunuques, VII. 21. confirmée par Nerva, 320. Plautien, favori de Sévére, fait cent eunuques de tous âges pour le service de sa fille, IX. 206.

Evocations. Attention de Trajan à ne pas troubler le cours de la justice par des évocations, VII. 419.

EVODE affranchi de Claude, préside à l'éxécution de Messaline, III. 363.

EVODE, affranchi de Sévére, qui avoit été Gouverneur de Caracalla enfant, sert la vengeance de ce jeune Prince contre Plautien, IX. 215. Il en est récompensé, 218. Il est mis à mort par Caracalla, 272.

EUPHRATE (l') borne de l'Empire des Romains & de celui des Parthes, I. 368. II. 640. La rive de l'Euphrate fortifiée par Corbulon, IV. 266. Trajan projette un canal entre l'Euphrade & le Tigre: mais il abandonne ce dessein, VII. 486. Adrien consent que l'Euphrate redevienne la barriere de l'Empire Romain, VIII. 19.

EUPHRATE, Philosophe,

VII. 213. 262. 294. Ses querelles avec Apollonius de Tyane, 278. Il a été loué par Pline le jeune, *ibid.* Il accuse Apollonius devant Domitien, 281. Il fut considéré d'Adrien, VIII. 70. Il obtient de cet Empereur la permission de se laisser mourir de faim, pour se dérober aux incommodités de la vieillesse & de la maladie, 157.

EUROPEENS, meilleurs Soldats que les Asiatiques, IX. 192.

EUROPUS, ville de Syrie, près de laquelle Avidius Cassius remporte une grande victoire sur les Parthes, VIII. 240.

EURYTHMUS, affranchi de Trajan. Affaire dans laquelle il est impliqué. Vivacité de Trajan sur l'opinion que l'on pouvoit avoir du crédit de cet affranchi, VII. 419. 420.

EUSEBE de Césarée s'exprime sur Mamée d'une maniere qui pourroit faire penser qu'elle étoit Chrétienne, mais il ne le dit pas expressément, IX. 449. Il est soupçonné d'avoir trahi la foi dans la persécution, XI. 381. Il a réfuté Hiéroclès sur ce qui regarde Apollonius de Tyane, 384. Adulation absurde & impie d'Eusébe envers Constantin, XII. 27. La vie de Constantin par Eusébe est un Panégyrique. L'ambition & la flatterie ont gouverné sa plume, 165. 166. *Voyez encore* 290. Il a été le Héros de la littérature de son siécle, 300. moins estimable comme Evêque que comme Ecrivain, 301.

EUSEBE de Nicomédie. Aveuglement de Constantin par rapport à ce Prélat, XII. 290.

S. EUSTATHE, chassé par la cabale des Ariens du siége d'Antioche, XII. 291.

EUTHYDEME, Rhéteur à Tarse, Maître d'Apollonius de Tyane, VII. 211.

EUTROPIE, épouse de Maximien Hercule, XI. 313. *Voyez encore* XII. 44. Elle embrassa le Christianisme, 75. *Voyez encore* 249.

EUTROPIE, fille de Constance Chlore & de Théodora, XI. 427.

EUTROPIUS, pére de Constance Chlore, XI. 6. 209.

EUTYCHIEN, affranchi des Césars, contribue à l'élévation d'Héliogabale à l'Empire, & devient son Ministre, IX. 394. 397. 402. On le surnomme Comazon, 425. Il est comblé d'honneurs par son maître, *ibid.* & 445.

EUTYQUE, affranchi d'Agrippa I. Roi des Juifs, lui ſuſcite une affaire très fâcheuſe, III. 30.
EUTYQUE, cocher du Cirque, III. 185.
EUXENUS, Philoſophe Pythagoricien, maître d'Apollonius de Tyane, VII. 212.
EXEDARE, établi Roi d'Arménie par Choſroès Roi des Parthes, & enſuite dépoſé par le même, VII. 467. 469.
Exemples. Utilité que l'on peut tirer des exemples vicieux, III. 3. Force de l'exemple du Prince, VII. 370.
Exil. Exilés. Loi d'Auguſte pour rendre plus rigoureuſe la condition des exilés, I. 471. Peine de la relégation, plus douce que celle de l'exil, II. *note ſur la p.* 450. Les éxilés privés par Tibére de la faculté de teſter, 451.

F

FABIA, ou FADIA, ſœur de l'Empereur Vérus, VIII. 297. Elle ſouhaite en vain d'épouſer Marc-Auréle devenu veuf par la mort de Fauſtine, 355.
FABIA, fille de Marc-Auréle, IX. 28.
FABIA ORESTILLA, femme de Gordien l'ancien, X. 158.
FABIEN (S.) Pape & Martyr, X. 285. 287.
FABIUS AGRIPPINUS, Gouverneur de Syrie, mis à mort par Héliogabale, IX. 421.
FABIUS FABULLUS, Commandant de Légion, V. 378.
FABIUS GURGE'S, puni dans ſa jeuneſſe par ſon pére pour ſes débauches, IX. 444.
FABIUS MAXIMUS, confident indiſcret des tendreſſes d'Auguſte pour Agrippa Poſthume ſon petit-fils, I. 478-480.
FABIUS PERSICUS, décrié pour ſes mœurs, veut faire un préſent à Grécinus, & eſt refuſé, III. 26.
FABIUS POMPONIANUS trame une intrigue pour élever à l'Empire Celſus ſous Gallien, X. 398.
FABIUS PRISCUS, Commandant de Légion, VI. 118.
FABIUS ROMANUS, débiteur d'Annéus Mella pére de Lucain, l'accuſe d'avoir été complice de la conjuration contre Néron, IV. 407.
FABIUS RUSTICUS, Hiſtorien, IV. 38.
FABIUS VALENS, Commandant de Légion, tue Fonteius Capito ſon Général, V. 9. Il anime Vitellius à s'élever à l'Empire, 143. Il eſt le premier à le ſaluer Empereur, 151. Plan de guerre formé par lui & par Cécina, 158. Sa mar-

che juſqu'aux Alpes Cottiennes, 158-165. *Voyez encore* 183. Sédition furieuſe dans ſon armée, 200. Il va joindre Cécina, 204. *Voyez encore* 215. Bataille de Bédriac, où l'armée d'Othon eſt défaite par Valens & par Cécina, 220. Il écrit aux Conſuls, 256. Il étoit décrié pour ſes rapines, 257. Il eſt comblé d'honneurs par Vitellius, 261. Il eſt déſigné Conſul, 283. Jalouſies entre lui & Cécina, 241. Il l'emportoit ſur lui dans l'eſprit des Soldats, 295. *Voyez encore* 297. 298. Il eſt retenu à Rome par une maladie, 347. Il part. Sa lenteur, ſes débauches : ſa mauvaiſe conduite, 419. Il eſt fait priſonnier, 423. & mis à mort, 448.

FABRICIUS VEIENTO, homme cauſtique, auteur d'écrits ſatyriques, eſt accuſé, & banni de l'Italie, IV. 210-212.

Factions du Cirque, diſtinguées par les couleurs, au nombre de quatre; faction verte, III. 82. Faction bleue, V. 290. 300. Domitien en ajoute deux aux quatre anciennes : mais cet établiſſement ne ſubſiſta pas, VII. 28. *Voyez encore* VIII. 250. 251.

FADILLA, ſœur de Commode, VIII. 456.

FALANIUS, accuſé d'irrévérence envers la divinité d'Auguſte, II. 113.

FALCONIUS, nommé par le Sénat Proconſul d'Aſie, XI. 130.

FALCONIUS NICOMACHUS (Métius) appuyant l'élection de l'Empereur Tacite, lui donne un bon conſeil, que Tacite ne ſuivit pas, XI. 135. 148.

Famine dans Rome. Précautions extraordinaires pour diminuer le nombre des bouches inutiles, I. 396.

FANNIA, petite-fille de la fameuſe Arria, & héritiere de ſa vertu, III. 251. A ſa priére Hérennius Sénecion écrit la vie d'Helvidius Priſcus, dont elle étoit veuve, VII. 158. Elle eſt exilée pour ce ſujet. Sa conſtance, 191. Elle eſt rappellée d'exil ſous Nerva, 308. Elle autoriſe Pline le jeune à pourſuivre Publicius Certus, lâche oppreſſeur d'Helvidius le fils, 311. 312.

FANNIUS CEPIO, trame avec Muréna une conjuration contre Auguſte, I. 127. Trait de liberté du pére de Fannius, 129.

FANO, ville du Picénum, V. 426.

FAUNES. Menſonge abſurde d'Apollonius de Tyane ſur les Faunes & les Pans employés dans la guerre des Indes par Bacchus & par Hercule,

VII. 239.
FAVONIUS, cité comme un nom odieux & ſuſpect du tems même de la République, IV. 417.
FAVORIN, Sophiſte, évite par ſon adreſſe les effets de la jalouſie d'Adrien contre lui, VIII. 71-73. Bon mot de ce Sophiſte ſur la complaiſance qu'il avoit eue de céder à l'Empereur dans une diſpute, 72.
Favoris. Réflexion de Dion ſur l'orgueil des Favoris, plus jaloux de reſpects que les Princes mêmes, II. 557.
FAUSTA, fille de Maximien Hercule, épouſe de Conſtantin, XII. 40. Son pére veut l'engager à lui faciliter les moyens d'aſſaſſiner Conſtantin, à qui elle découvre le complot, 61. Elle embraſſa le Chriſtianiſme, 96. Elle cauſe, par une calomnie atroce, la perte de ſon beau-fils Criſpus Céſar, & elle eſt enſuite miſe à mort par Conſtantin, 175-179.
FAUSTINA (Annia) épouſe de Tite Antonin, peu réglée dans ſa conduite, VIII. 129. Elle eſt appellée *Auguſta*, 168. *Voyez encore* 183. 192.
FAUSTINE, fille de la précédente, épouſe de Marc-Auréle, très déréglée dans ſes mœurs, VIII. 130. 193. On lui a attribué la mort de Vérus ſon gendre, mais ſans fondement, à ce qu'il paroît, 246. On a dit auſſi qu'elle encouragea Avidius Caſſius à ſe révolter, 328. Lettre de Marc-Auréle à Fauſtine, 342. Mort de Fauſtine, 351. Déréglemens de ſa conduite, 352. Patience exceſſive de Marc-Auréle à cet égard, 357. Il lui fait rendre les honneurs divins après ſa mort, *ibid.*
FAUSTINIENNES, jeunes filles ainſi nommées par Tite Antonin en l'honneur de l'Impératrice ſa femme, & élevées gratuitement, VIII. 183. autres Fauſtiniennes, ajoutées par Marc-Auréle, 354.
FAUSTINOPOLIS, nom donné par Marc-Auréle au village où Fauſtine étoit morte, 354.
FAUSTINUS, Préteur ſous Caracalla, IX. 294.
FAUSTINUS aiguillonne à la ſédition les Soldats de Tétricus, XI. 93.
FELICISSIME, qui d'eſclave de l'Empereur étoit devenu garde du Tréſor Impérial, excite une révolte des Monnoyeurs, XI. 114.
FELIX, frére de Pallas, affranchi de Claude, III. 208. 429. Intendant de la Samarie, puis de la Judée, il véxe les peuples par ſes rapines, 429.

430. VI. 209. Il fut mari de Druſille, ſœur de de Bérénice, VI. 494.

FELIX, envoyé par Valerien pour garder Byzance, X. 334.

Femmes Germaines, accoutumées à accompagner leurs maris à l'armée, I. 230. crues par les Germains propres à devenir les interprétes de la volonté des Dieux, 238. Courage forcené des femmes de la ville d'Arduba en Dalmatie, 435. Les femmes admiſes de toute antiquité au commandement dans la grande Bretagne, IV. 187. Ordonnance de Domitien contre les femmes d'une conduite ſcandaleuſe, VII. 20. Femmes combattant comme gladiateurs, IX. 203. Courage féroce des femmes Germaines, 328. Sénat de femmes établi par Héliogabale, 429. Décret pour défendre qu'aucune femme ait jamais entrée au Sénat, X. 12.

FENIUS RUFUS, nommé par le crédit d'Agrippine Intendant des vivres, IV. 42. Il devient Préfet des cohortes Prétoriennes avec Tigellin, 213. 227. Il entre dans la conjuration de Piſon contre Néron, 333. Sa conduite lâche dans les informations contre les conjurés, 348. 355. 363. Il eſt décelé par Scévinus, & arrêté, 363. Il ſouffre la mort avec peu de courage, 366.

FESTUS, affranchi de Caracalla. A ſes funérailles cet Empereur imite ce qu'Achille avoit fait à celles de Patrocle, IX. 331. 332.

Fêtes, retranchées par Claude, III. 253. Projet d'en diminuer le nombre, & d'effacer du Calendrier celles que l'adulation avoit introduites, VI. 28.

Feu porté par honneur devant les Empereurs Romains & les Impératrices, VIII. 430.

FIDENES. *Voyez* Amphithéatre.

Fiefs. Etabliſſement d'Alexandre Sévére, regardé par pluſieurs comme l'origine & le modéle des Fiefs, X. 80.

Figuier Ruminal. Merveille abſurde ſur ce Figuier. Pline en fournit l'explication, V. 72. 73.

FIRMIUS CATUS, ami, puis délateur de Piſon, II. 183-187. Il impoſe de faux crimes de léſe-majeſté à ſa propre ſœur, & protégé par Tibére, il en eſt quitte pour être dégradé du rang de Sénateur, 434.

FIRMUS, Tyran en Egypte, détruit par Aurélien, XI. 90-93.

Fiſc de l'Empereur, diſtingué du Tréſor public,

I. 54. II. 571. Modération de Domitien à l'égard des droits du Fiſc, VII. 24. Mais bientôt cet Empereur change totalement de conduite à cet égard, 25. Trajan empêche l'abus des droits du Fiſc. Il comparoit le Fiſc dans l'Etat à la rate dans le corps humain, 357-359. Equité & douceur de Conſtantin ſur cet article, XII. 210. 211. 212.

FLACCUS, Gouverneur de Numidie, dabord vaincu par les Naſamons, les défait enſuite & les extermine, VII. 71.

FLAVIUS VESCULARIUS. *Voyez* Veſcularius.

FLAMINIENNE (voie) V. 132.

FLAVIA TITIANA, épouſe de Pertinax, IX. 11. Pertinax refuſe pour elle le titre d'*Auguſta*, *ibid.* elle étoit peu réglée dans ſa conduite, 17.

FLAVIE DOMITILLE *Voyez* Domitille.

FLAVIUS, frére d'Arminius, ſervoit dans l'armée Romaine. Son entretien avec Arminius, II. 157. Il eut un fils nommé Flavius, qui regna ſur les Chéruſques, III. 32.

FLAVIUS, nom de famille de Domitien : Temple bâti, & Collége de Prêtres établi par cet Empereur en l'honneur de la maiſon des Flavius, VII. 18. 31. 199.

FLAVIUS PENTRO (T.) ayeul de Veſpaſien, Centurion, & enſuite Huiſſier priſeur, V. 301.

FLAVIUS SABINUS (T.) fils du précédent, & pére de Veſpaſien, Publicain honnête homme, V. 301.

FLAVIUS VESPASIANUS (T.). *Voyez* Veſpaſien.

FLAVIUS SABINUS (T.) frére aîné de Veſpaſien, V. 302. Il eſt choiſi par les ſoldats pour Préfet de la ville au commencement du régne d'Othon, 107. Après la mort d'Othon il fait prêter aux troupes qui lui obéiſſoient le ſerment au nom de Vitellius, 255. Sa timidité & ſa foibleſſe ſont funeſtes à Dolabella, 268. On a cru qu'il avoit négocié avec Cécina pour l'engager à trahir Vitellius, 349. Il ne profite point des moyens que lui offroit Antonius Primus pour s'enfuir de Rome, 444. Vitellius convient avec lui des conditions auxquelles il abdiquera l'Empire, 451. Ce Traité n'ayant pas eu lieu, il ſe donne un combat dans la ville, où Sabinus a le deſſous, & ſe retire au Capitole, 460. Il y eſt aſſiégé, 462. & pris, 469. Mort de Sabinus & ſon éloge,

470. Honneurs rendus à ſa mémoire, VI. 43.

FLAVIUS SABINUS, fils du précédent, mis à mort par Domitien, VI. 39.

FLAVIUS CLEMENS, frére du précédent, Chrétien, & mis à mort pour cette raiſon par Domitien, 179. 180. Ses fils, deſtinés par Domitien à l'Empire, 180.

FLAVIUS ARRIANUS, Gouverneur de Cappadoce, eſt le même qu'Arrien Hiſtorien & Philoſophe, VIII. 155. *Voyez* Arrien.

FLAVIUS CALVISIUS, Préfet d'Egypte, prend le parti du rebelle Avidius Caſſius, VIII. 329. Marc-Auréle ne lui ôte ni les biens, ni la vie, & ſe contente de l'enfermer dans une iſle, 340.

FLAVIUS HERACLEO eſt tué par les Légions de Méſopotamie, qu'il commandoit, X. 81.

FLAVIUS LIBERALIS, Greffier du bureau des Queſteurs, pére de Domitia épouſe de Veſpaſien, V. 304.

FLAVIUS MATERNIANUS donne avis à Caracalla des deſſeins de Macrin contre ſa perſonne, IX. 350.

FLAVIUS SABINUS, Conſul déſigné, V. 216.

FLAVIUS SILVA ſe rend maître de Maſada, fort château en Judée, VI. 458-468.

FLAVIUS SULPICIANUS, beau-pére de Pertinax, eſt nommé par lui Préfet de la ville, IX. 18. Après la mort de Pertinax, il veut acheter l'Empire, 39. Didius Julianus l'ayant emporté ſur lui, le prive de la charge de Préfet de la ville, 43. 44. Sulpicianus eſt mis à mort par Sévére, 176.

FLAVIUS TITIANUS, Préfet d'Egypte, eſt égorgé par ordre de Théocrite, IX. 309.

FLAVIUS, Préfet du Prétoire ſous Alexandre Sévére, X. 69.

Flevum Oſtium. Embouchure du Rhin joint à l'Iſſel, I. 282. *Flevum*, Fort bâti à cette embouchure, II. 478.

Flevus, lacqui traverſoit le Rhin joint à l'Iſſel, I. 282.

FLORIEN, frére de l'Empereur Tacite, qui demande le Conſulat pour lui au Sénat, & ne l'obtient pas, XI. 148. Florien Préfet du Prétoire, 154. Les ſoldats de l'armée qu'il commandoit le proclament Empereur, 163. Il marche contre Probus, & eſt tué par ſes ſoldats, 166. Sa poſtérité, 167.

FLORUS, auteur d'un abrégé de l'Hiſtoire Romaine, VIII. 153.

FLORUS (Geſſius) Intendant de la Judée ſur la fin du régne de Né-

ron, VI. 203. Il gouverne tyranniquement, 206. Il se propose de faire naître la guerre, 208. Il entretient les troubles de Césarée, 211. Sédition dans Jérusalem, occasionnée par Florus, & punie avec cruauté, 213. Nouvelle sédition dans Jérusalem. Perfidie de Florus, 219. Les Juifs ne veulent plus le reconnoître, 223. *Voyez encore* 230. 244.

Flottes entretenues par les Romains à Ravenne, à Misène, à Fréjus, sur le Danube, & sur le Rhin, II. 405. 406. Flottes d'Alexandrie, & d'Afrique ou de Carthage. *Voyez* Alexandrie. Carthage.

FONTEIUS AGRIPPA se porte pour accusateur de Libon, II. 187. Il offre sa fille pour être Vestale, 249.

FONTEIUS AGRIPPA, établi par Mucien Commandant dans la Mœsie, V. 500. Il périt dans un combat contre les Barbares, VI. 64.

FONTEIUS CAPITO, ancien Proconsul d'Asie, est accusé par Vibius Sérénus, & prouve son innocence, II. 444.

FONTEIUS CAPITO, Commandant des Légions de la basse Germanie, est tué par Valens, V. 9. *Voyez encore* 142.

Formules du droit Romain abolies, XII. 207. 208.

Fortune. Autel consacré à la Fortune de retour : *Fortunæ reduci*, I. 150. Statue d'or de la Fortune, que les Empereurs avoient toujours dans leur chambre, VIII. 201. IX. 251.

Forum Allieni, ville que l'on croit être aujourd'hui Ferrare, V. 364.

Framea, javeline Germanique, I. 232.

FRANCS. Premiere mention des Francs dans l'Histoire sous Gordien troisiéme du nom, X. 256. Idée abrégée de leur origine, & de l'ancienne constitution de cette nation, *ibid.* Ils furent souvent désignés dans leurs commencemens sous le nom de Germains, 324. Ils font des courses par mer en Espagne, 416. 417. Aurélien, qui le premier des Romains les avoit vaincus, devenu Empereur les rechasse au delà du Rhin, XI. 41. 95. Ils sont vaincus par Probus, 182. Audace incroyable d'une poignée de Francs, 199. Perfidie reprochée à tort aux Francs par Vopiscus, 209. Deux Rois des Francs se soumettent à Maximien Hercule, 293. Pirateries des Francs & des Saxons, *ibid.* Francs &

Létes transportés en deçà du Rhin par Maximien, 298. Les Francs qui s'étoient emparés du pays des Bataves, en sont chassés par Constance Chlore, 328. 391. Colonies de Francs en Gaule, 331. Troupes des Francs dans l'armée d'Allectus, 345. Constance Chlore poursuit les Francs jusques dans leur ancienne patrie, 347. Exploits de Constantin contre les Francs, XII. 36. 57. 83. 123. Crispus César remporte sur eux une victoire, 157.

FREJUS, ville, II. 236. Le port en étoit autrefois très bon, & les Romains y tenoient une escadre, 405. *Voyez encore* V. 422. Agricola étoit originaire de Fréjus, VII. 76.

Frére tué par son frére dans un combat entre les partis de Vespasien & de Vitellius, V. 427.

FRISE. Frisons, I. 271. II. 236. Révolte des Frisons. Pertes qu'essuyent les Romains de leur part, 476. Les Frisons, subjugués par Corbulon, III. 327. Ils viennent s'établir dans des terres que les Romains laissoient incultes, IV. 205. Ils en sont chassés, 108. Ils entrent dans le parti de Civilis, V. 509. 511. *Voyez encore* VI. 117.

Front. Constantin défend de marquer au front les criminels, XII. 236.

FRONTIN, *Julius Frontinus*, Préteur de la ville au commencement du régne de Vespasien, abdique sa charge pour faire place à Domitien, VI. 24. 25. Il commande les armées Romaines dans la grande Bretagne, & subjugue les Silures, VII. 91. Sa mort, son caractére, ses ouvrages, 407. Pline le jeune lui succéde dans la dignité d'Augure, 408. *Voyez encore* 433.

FRONTO, l'un des Officiers de l'armée de Tite, VI. 440.

FRONTO, personnage Consulaire, censure par un mot remarquable la trop grande douceur de Nerva, VII. 316. *Voyez encore* 382.

FRONTO (Cornélius). *Voyez* Cornélius.

Frumentarii, ou espions publics, XI. 407.

FUCIN (lac), aujourd'hui lac de Célano. Claude entreprend de faire écouler les eaux de ce lac, III. 239. 240. Spectacle d'un combat naval sur le lac Fucin, 451. Vices de l'ouvrage entrepris pour en faire écouler les eaux, 459. *Voyez encore* VIII. 46.

FUFIUS GEMINUS, Consul, attaché à Livie, se rend odieux à Tibére par ses plaisanteries ma-

lignes, II. 488. Accusé de lése-majesté, il se donne la mort à lui-même, 603. 604.
FULCINIUS TRIO, accusateur de Libon, II. 186. de Cn. Pison, 298. 303. Récompense & avis qu'il reçoit de Tibére, 315. Il étoit Consul au tems de la ruine de Séjan: mais Tibére n'avoit pas de confiance en lui, 564. *Voyez encore* 644. Il attaque indiscrétement Memmius Régulus son collégue, 650. Accusé comme complice de Séjan, il se tue lui-même, 652.
FULLONIUS (T.) se déclare âgé de cent cinquante ans, III. 346.
FULVIE, Dame illustre, Prosélyte de la Religion des Juifs, II. 248.
Fumée (vendeurs de), c'est-à-dire, gens qui vendent frauduleusement leur crédit auprès des Princes, IX. 437. X. 34. Supplice de l'un de ces vendeurs de fumée, 35.
Funérailles, simples chez les Germains, I. 264. usage comique dans les funérailles chez les Romains, VI. 178. *Voyez* Obséques.
FURIA SABINIA TRANQUILLINA, épouse de Gordien troisiéme du nom, X. 241.
FURIUS CELSUS, Général sous Alexandre Sévére, X. 61.
FURIUS SCRIBONIANUS. *Voyez* Camillus.
FURIUS VICTORINUS, Préfet du Prétoire sous Marc-Auréle, est vaincu & tué par les Marcomans, VIII. 395.
FURNIUS (C.) reçoit d'Auguste le rang de Consulaire, quoiqu'il n'ait pas géré le Consulat, I. 17. Il fait la guerre contre les Cantabres, 82.
FURNIUS, accusé d'adultére avec Claudia Pulcra, & condamné, II. 525. 526.
FUSCUS (Cornélius). *Voyez* Cornélius.
FUSCUS, petit-fils de Servien, & petit-neveu d'Adrien, est mis à mort par cet Empereur avec son ayeul, VIII. 115. 119.

G

GABINIUS SECUNDUS, vainqueur des Marses & des Cauques, prend le surnom de Caucique, III. 226.
GADARA, ville de la Galilée, prise & ruinée par Vespasien, VI. 257.
GADARA, Capitale de la Pérée, reçoit Vespasien, VI. 316.
GAIOBOMARUS, Roi des Quades, est pris & condamné juridiquement à mort par Caracalla, IX. 313.
GAÏSE, Roi des Francs, est pris par Constantin, & exposé aux bêtes, XII. 36.

GALATIE (la), réduite en Province Romaine, I. 139. 140.

GALBA (C. Sulpicius) frére de Galba qui devint dans la ſuite Empereur, II. 364.

GALBA (Ser. Sulpicius), depuis Empereur, eſt fruſtré par Tibére d'un legs que lui avoit fait Livie, II. 488. Il eſt Conſul, 609. On dit que Tibére lui prédit l'Empire, *ibid.* Il commande les Légions de la baſſe Germanie, III. 112. 201. Il rétablit la diſcipline parmi ſes troupes, & bat les Cattes, 225. Etant Gouverneur de la Tarragonoiſe, il eſt invité par Vindex à ſe révolter contre Néron, IV. 477. Sa naiſſance, ſes emplois, ſa conduite, 478-484. Il différe à ſe déclarer contre Néron, 484. Preſſé de nouveau par Vindex, & en ayant délibéré avec ſes amis, il ſe déclare enfin, 484-488. Néron en eſt conſterné, 488. Il fait déclarer Galba ennemi public, 492. Etrange perpléxité de Galba après la défaite & la mort de Vindex, 502. Nymphidius engage les Prétriens à proclamer Galba Empereur, 505-508. Le Sénat lui défére tous les titres de la ſouveraine puiſſance, 512. Mot de Galba, qui lui attire la haine des ſoldats, V. 35. Tous ceux qui avoient contribué à ſa mort, furent punis par Vitellius, 96. Sa mémoire eſt honorée, 255. 365. *Voyez le Sommaire de ſon régne*, V. 549-551.

GALERIA, épouſe de Vitellius, V. 131. Elle protége l'Orateur Trachalus; 262. Sa douceur, 270. Elle procure à ſon époux les honneurs de la ſépulture, 492.

GALERIUS eſt fait Céſar avec Conſtance Chlore par Dioclétien & Maximien. Son origine, ſon caractére, ſes noms, XI. 309. 311-313. Il épouſe Valérie fille de Dioclétien, 313. Titres & pouvoirs dont il eſt revêtu avec ſon Collégue, 314. Son département, 315. Il fait la guerre à Narſès Roi des Perſes; & après avoir eu dabord du déſavantage, il remporte une glorieuſe victoire, 352-356. Sa modération & ſa ſageſſe à l'égard des Princeſſes priſonniéres, 356. Sa réponſe généreuſe aux Ambaſſadeurs de Narsès qui demandoient la paix, 257. Il s'enfle d'orgueil, 360. Il fut le principal promoteur de la perſécution ordonnée par Dioclétien, 367. 370. Il force Dioclétien & Maximien d'abdiquer l'Empire, 393.

L'Empire véritablement partagé entre Conſtance Chlore & Galérius, 415. Il gouverne tyranniquement, 418. Projets qu'il rouloit dans ſon eſprit, 422. Il vouloit retenir près de lui Conſtantin, qui lui échappe, 423. Galérius, chef de l'Empire, XII. 28. Il nomme Sévére Auguſte, & force Conſtantin de ſe contenter du nom de Céſar, *ibid.* Dénombrement ordonné par lui dans Rome, à l'occaſion duquel Maxence prend la pourpre, 30. Galérius vient en Italie pour détruire Maxence, & il eſt obligé de s'enfuir avec honte, 39-42. Il fait Licinius Auguſte, 45-50. Il eſt forcé de reconnoître Maximien, & par une ſuite néceſſaire Conſtantin, pour Auguſtes, 53-55. Violences de Galérius contre tous ſes ſujets, & contre les Chrétiens en particulier, 64. Dieu le frappe d'une horrible maladie, 66. Il donne un Edit pour faire ceſſer la perſécution, 67. Il meurt, 70. Traits qui le concernent, *ibid.*

GALESUS, affranchi de Camillus Scribonianus, donne un bon avis à l'affranchi Narciſſe, III. 247.

GALGACUS, Général des Calédoniens. Son diſcours avant la bataille, VII. 111.

GALIEN, ſecond pére de la Médecine, fut honoré de la confiance de Marc-Auréle, VIII. 381.

GALILE'E. GALILE'ENS. Troubles à l'occaſion d'un nombre de Galiléens tués par les Samaritains, III. 426. Joſéphe l'Hiſtorien eſt envoyé par le Conſeil des Juifs pour commander en Galilée, VI. 245. Veſpaſien entreprend de réduire la Galilée, 255. La conquête en eſt achevée en une campagne, 286.

GALITTA, femme d'un Tribun des ſoldats eſt condamnée par Trajan pour cauſe d'adultére, VII. 418.

GALLICANUS, perſonnage Conſulaire, occaſionne par ſa violence une ſédition furieuſe dans Rome, X 199.

GALLICANUS (*Metius*), Préfet du Prétoire, annonce & préſente aux ſoldats Tacite élû Empereur par le Sénat, XI. 152.

GALLIEN, fils de Valérien, eſt déclaré Céſar par le Sénat, & fait Auguſte par ſon pére, X. 322. Envoyé en Gaule contre les Germains, il acquiert de l'honneur dans ce commandement, 323-326. Son indifférence pour ſon pére ré-

duit en captivité, 340. Sa nonchalance voluptueuse, 374. 390. Il est blessé au siége d'une ville de Gaule, 418. *Voyez le Sommaire de son régne*, X. 455-459.

GALLIENA, cousine de l'Empereur Gallien, fait prendre la pourpre à Celsus en Afrique, X. 398.

GALLIO (*Junius*) frére de Sénéque, Proconsul d'Achaïe, III. 203. Il est attaqué comme complice de la conjuration contre Néron, & sauvé par le Sénat, IV. 375.

GALLUS (Cornélius) premier Préfet d'Egypte établi par Auguste. Sa chûte & sa mort funeste, I. 71. Il fut Poëte, 73. C'est à lui que Virgile dédie sa derniere Eclogue, 74.

GALLUS (P.) Chevalier Romain, est envoyé en éxil, IV. 399.

GALLUS fait périr Déce par trahison, & usurpe sa place, X. 291. 297. *Voyez le Sommaire de son régne*, X. 453.

GALVIA CRISPINILLA, femme de condition, gouvernante de l'infame Sporus, IV. 461. Elle se concerte avec Macer, Gouverneur de l'Afrique, pour affamer Rome & l'Italie, V. 10. Le peuple demande sa mort. Elle est sauvée par Othon, & passe dans l'opulence & dans l'éclat le reste de sa vie, 112.

GAMALA, ville de Galilée, prise par Tite, VI. 280.

GANGE (le), fleuve des Indes, VII. 238.

GANNA, prétendue Prophétesse chez les Germains, VII. 55.

GANNASCUS, Caninéfate de nation, fait des courses sur les côtes de la Gaule, 325. Il est réprimé par Corbulon, 326. Il périt, 327. 328.

GANNYS, instituteur & gouverneur de l'enfance d'Héliogabale, contribue à le faire proclamer Empereur, IX. 394. *Voyez encore* 402. Il gagne la bataille contre Macrin, 403. Héliogabale le tue de sa main, 414.

GARAMANTES, domptés par Balbus, qui en triomphe, I. 154. Le Roi des Garamantes, allié de Tacfarinas, II. 417. Ambassadeurs des Garamantes à Rome, 421. *Voyez encore* VI. 50.

Gardes des livres Sibyllins, Collége de Prêtres d'Apollon, I. 38. 208. Aurélien veut qu'ils consultent les Oracles des Sibylles, XI. 52. 53.

GARIZIM, montagne du pays de Samarie, VI. 273.

GASCONS (Cohortes de) levées en Eſpagne par Galba, V. 540.
GAUGAMELE, ville d'Aſſyrie, conquiſe par Trajan, VII. 485.
GAVIUS MAXIMUS, Préfet du Prétoire ſous Tite Antonin pendant vingt ans, VIII. 185.
GAULE (la) réglée par Auguſte ſuivant la forme de gouvernement que les Romains établiſſoient dans leurs Provinces, I. 69. Ecole établie ou renouvellée à Autun, pour former à la littérature les eſprits des Gaulois, 192. Emulation ancienne entre les Gaulois & les Germains, 223. Druſus appaiſe des commencemens de troubles qui s'élevoient dans les Gaules, & convoque à Lyon une aſſemblée générale de la Nation, 279-281. Soixante peuples Gaulois, 280. Révolte dans les Gaules ſous Tibére, II. 343-352. Caligula vient dans les Gaules, pour les piller, III. 92. 101. Peuples Bretons d'origine Gauloiſe, 273. 274. Les Gaulois admis par Claude dans le Sénat & aux dignités de l'Empire, 335-342. Soulévement excité dans les Gaules par Vindex contre Néron. *Voyez* Vindex. Récompenſes accordées par Galba aux peuples Gaulois qui avoient aidé l'entrepriſe de Vindex, V. 34. Ceux qui s'étoient déclarés contre lui, punis, 39. 139. Pratiques de Civilis pour attirer les Gaulois à ſon parti, 512. 548. Les Gaulois ſe joignent à Civilis pour faire la guerre aux Romains. Evénemens de cette guerre, VI. 64-92. Les peuples de le Gaule aſſemblés à Rheims ſe décident pour le parti de la ſoumiſſion, 95. La Gaule entiérement détachée du parti des rebelles, 105-110. Rivalité nationale entre les Gaulois & les Bretons, VII. 100. Violences exercées par Caracalla dans les Gaules, IX. 324. Poſtume régna pendant ſept ans dans les Gaules, l'Eſpagne, & vraiſemblablement la grande Bretagne, X. 420. La Gaule, l'Eſpagne, & la grande Bretagne, après un ſchiſme de treize ans, ſont réunies par Aurélien à l'Empire, XI. 95. *Voyez* Poſtume, Tétricus. L'Eſpagne & la grande Bretagne ſe regardoient comme des dépendances des Gaules, 205. La Gaule, l'Eſpagne, & la grande Bretagne, forment le Département de Conſtance Chlore, 315. Grand Diocèſe comprenant ces

trois contrées ſous l'autorité du Préfet du Prétoire des Gaules, en vertu des nouveaux réglemens de Conſtantin, XII. 228.
GELDUBA, aujourd'hui le village de *Gelb*, V. 531.
GELLIANUS, confident de Nymphidius, V. 14.
GELLIUS POPLICOLA, Queſteur & accuſateur de Silanus, II. 389.
GEMONIES, lieu dans Rome, où l'on trainoit les corps des criminels après leur ſupplice, II. 306. 542. 571. 616. Vitellius y eſt traîné vivant, V. 492. Le Sénat vouloit que l'on jettât le corps de Domitien aux Gémonies, VII. 202.
GENESIUS MARCIANUS, pére d'Alexandre Sévére, IX. 449.
GENEZARETH (lac de), VI. 277.
GENOBON, Roi des Francs, ſe ſoumet à Maximien Hercule, XI. 293.
GEPIDES, peuple Barbare, XI. 198.
GERELANUS, Tribun des ſoldats, eſt envoyé par Néron pour ſignifier au Conſul Veſtinus l'ordre de mourir, IV. 368.
GERMAINS (les) font des mouvemens, qui obligent Auguſte de venir en Gaule, & d'y faire un ſéjour, I. 179. 183. 219. Deſcription de la Germanie, & des mœurs des Germains, 220-274. Guerres continuelles des Germains contre les Romains pendant cinq cens ans, 274. Suite de leurs divers mouvemens depuis l'invaſion des Cimbres, 275. Auguſte, s'oppoſe à leurs efforts, vient en Gaule, & en la quittant, il y laiſſe Druſus, 278. Exploits de Druſus contre les Germains, 281-290. Renouvellement de la guerre des Germains, 417. Tibére envoyé contre eux, remporte de grands avantages, 419. Il pouſſe ſes conquêtes juſqu'à l'Elbe, 420. Les Germains demandent la paix & l'obtiennent, 421. Déſaſtre de Varus en Germanie, 441-455. Auguſte caſſe les Germains de ſa Garde, 454. Tibére eſt chargé d'aller s'oppoſer aux Germains, 455. Ses exploits, 456-458. Germains de la garde de l'Empereur, II. 49. Courte & heureuſe expédition de Germanicus contre les Germains, 94. Exploits de deux campagnes de Germanicus contre eux, 128-178. Guerre inteſtine en Germanie entre Arminius & Maroboduus, 230-237. Après la mort d'Arminius les Germains ne firent de long tems aucune entrepriſe, 239. Ridicule expédition de

Caligula contre la Germanie, III. 93-98. Germains de la garde de l'Empereur, 172. Mouvemens en Germanie, 321. Exploits de Corbulon, arrêtés par les ordres de Claude, 325-329. Trait de franchiſe Germanique, IV. 107. Germains de la garde, 348. caſſés par Galba, V. 26. Germains, corps mous, auxquels le climat d'Italie eſt contraire, 209. Les Germains offrent leurs ſecours à Civilis, 512. Motifs des irruptions continuelles des Germains dans les Gaules, VI. 106. Leur caractére indiſciplinable, & avide d'argent, 111. 112. Ils ſe laiſſent gouverner par Velléda, prétendue Prophéteſſe, 135. Affaires de Germanie ſous Domitien, VII. 53-56. Trajan contient les Germains, 345. 346. Guerres & exploits de Marc-Auréle en Germanie, VIII. 289-295. 301-311. Il accorde la paix aux nations qu'il avoit vaincues, 311. *Voyez encore* 311 - 316. Renouvellement de la guerre, 364. Marc-Auréle retourne en Germanie, & y remporte de grands avantages, 366. Commode traite avec les nations Germaniques, & les laiſſe en paix, 422. Expédition ridicule & honteuſe de Caracalla en Germanie, IX. 325-329. Ce Prince prend du goût pour les Germains, 329. Aléxandre Sévére part pour repouſſer les courſes des Germains, X. 106. Il veut les engager à la paix, 108. Victoires de Maximin ſur les Germains, 147 - 151. Gallien acquiert de l'honneur dans la guerre contre les Germains, ou Francs, 324. Exploits de Poſtume contre les Germains, 416. Ligue formidable de peuples Germains, diſſipée par Aurélien, XI. 47-55.

GERMANICUS, ou GERMANIQUE, nom que portérent pluſieurs Princes, tels que Druſus, & ſes enfans & deſcendans, I. 294. Tibére, II. 38. Le fils de Vitellius, V. 261. Domitien, VII. 54. Maximin & ſon fils, X. 150. Gallien, 325. &c.

GERMANICUS, fils de Druſus. Auguſte eut la penſée de le faire ſon ſucceſſeur, I. 383. Il le fait adopter par Tibére, 385. Il l'envoye à la guerre de Pannonie, comme Queſteur de Tibére, 430. Les Mazéens vaincus par Germanicus, 432. Il prend la ville d'Arduba, 434. Honneurs & priviléges accordés à Germanicus, 441. Ayant de nouveau

accompagné Tibére à la guerre contre les Germains, il eſt mis par Auguſte à la tête des huit Légions de Germanie, 458. 462. Il commence ſon emploi par le cens ou dénombrement des Gaules, 462. Tibére le craignoit, II. 22. 97. 109. Il demande pour lui au Sénat la puiſſance Proconſulaire, 34. Sédition furieuſe parmi les Légions qu'il commandoit. Il l'appaiſe avec grande peine, 61-94. Les ſéditieux lui ayant offert l'Empire, il ſe croit outragé par cette offre, 70. Il renvoie du camp Agrippine ſa femme, & ſon fils Caligula, 79. Son diſcours aux Légions, 82. Courte & heureuſe expédition de Germanicus contre les Germains, 94. Inquiétudes de Tibére à ſon ſujet, 97. Grands exploits des deux campagnes qui ſuivirent, 128-178. Sa ronde nocturne pour s'aſſurer des diſpoſitions de ſes ſoldats, 160-162. Il eſt rappellé par Tibére, 178. Il triomphe, 211. Tibére lui fait donner par le Sénat la commiſſion d'aller pacifier l'Orient, 219. 220. Son union inaltérable avec Druſus fils de Tibére, 222. Germanicus part pour l'Orient. Détails ſur ſon voyage, 251. Sa douceur à l'égard de Cn. Piſon, 255. Il donne un Roi à l'Arménie, 257. On lui décerne l'Ovation, 258. Il réduit en forme de Provinces la Cappadoce & la Commagéne, 259. Mauvais procédés de Piſon à ſon égard, *ibid.* Il reçoit une Ambaſſade du Roi des Parthes, 261. Il viſite l'Egypte, 263. A ſon retour il tombe malade, 265. Sa mort, 268. Douleur univerſelle, 271. Ses funérailles. Eloges qu'on lui donnoit, 271. Douleur extrême dans Rome, 282. Honneurs décernés à ſa mémoire, 285. Il avoit cultivé avec ſuccès l'éloquence, & même la poëſie, *ibid.* Honneurs rendus aux cendres de Germanicus depuis Brindes juſqu'à Rome, 189. Elles ſont portées au tombeau d'Auguſte, 291. Dates de ſon inhumation & de ſa mort, 294. Vengeance de ſa mort par l'accuſation & la condamnation de Piſon, 298-315. Il eſt incertain ſi Germanicus fut empoiſonné, 305. 315. 316. Affection générale pour la maiſon de Germanicus, 507. On aime Caligula à cauſe de ſon pére, III. 9. Nom de Germanicus donné au mois de Septembre, 13.

GERMANIES, haute & baſſe, deux Provinces de la Gaule Belgique depuis Bâle juſqu'à l'embouchure du Rhin, I. 224. 280. Huit Légions dans ces deux Provinces, 463. Sous Aléxandre Sévére il n'y avoit plus que trois Légions dans ces Provinces, X. 106.

GESSORIACUM, aujourd'hui Boulogne ſur mer, III. 285.

GETA, fils de l'Empereur Sévére. Mot de ce Prince encore enfant, au ſujet des vengeances cruelles de ſon pére, IX. 177. Mot du même à Caracalla ſon frére, 178. Son pére commence à le produire, 181. Il lui donne la robe virile, 203. Haine implacable entre Géta & ſon frére, 220. Géta eſt déclaré Auguſte, & mené par ſon pére dans la grande Bretagne, 224. 243. Il régne avec ſon frére, qui avoit tenté de l'exclure, 270. 271. Haine & diviſions continuelles entre les deux fréres. Projet de partage, 273-278. Caracalla fait tuer Géta entre les bras de Julie leur mére, 278. Apothéoſe de Géta. Mot de Caracalla à ce ſujet, 286. Carnage des amis de Géta, 287.

GETES, nom donné par les Grecs aux Daces, VII. 56. & aux Gots, par les Romains, IX. 330.

GETIQUE, nom attribué à Caracalla par une alluſion ingénieuſe & maligne, IX. 295.

GETULES (les) réprimés par Coſſus Cornélius Lentulus, qui en prend le ſurnom de Gétulicus, I. 398.

GINDE'S, fleuve de la haute Aſie, III. 396.

GISCALE, bourgade de la Galilée, fortifiée par Jean, VI. 250-252. Elle ſe rend à Tite, après que Jean en fut ſorti, 282-286. Jean de Giſcale. *Voyez* Jean.

Gladiateurs. Défenſe faite par Auguſte aux Chevaliers Romains de combattre comme gladiateurs, & enſuite levée par lui-même, I. 473. Modération appoſée par Auguſte à ces combats inhumains, 500. Gladiateurs qui combattoient de deſſus un char, accompagnés d'un ſecond, III. 75. Combats de gladiateurs donnés par Néron ſans qu'il en coute la vie à aucun, IV. 53. Illuſtres Chevaliers Romains engagés par Néron à combattre comme gladiateurs, 249. Des Sénateurs, & même des femmes, en font autant, 254. Léger mouvement excité dans Préneſte par des gladiateurs, 326. Gladiateurs

employés par Othon dans la guerre, V. 179. 194. 216. Fleurets au lieu d'épées donnés aux gladiateurs par ordre de Marc-Auréle, VIII. 262. Ce Prince employe des gladiateurs au ſervice de la guerre, 293. Mot de Démonax ſur les combats de gladiateurs, que l'on vouloit introduire dans Athénes, 378. Cruautés & folies indécentes de Commode par rapport aux combats de gladiateurs, 428. 469. 485. Coutume de donner des combats de gladiateurs avant que de partir pour la guerre. Raiſons de cet uſage, X. 298. Mouvemens d'une troupe de gladiateurs, XI. 210. Loi de Conſtantin pour défendre les combats de gladiateurs, XII. 258.

GLAUCUS, Profeſſeur d'Eloquence à Autun, XI. 335.

Gleſſum, nom qui ſignifioit *verre* dans la langue des peuples voiſins de la mer Baltique, & qu'ils donnoient à l'ambre, I. 247.

GLICIUS GALLUS, éxilé comme complice de la conjuration contre Néron, IV. 372.

GLOTA, aujourd'hui riviére de Clyd en Ecoſſe, VII. 102. IX. 244.

GLYCON, nom que le devin Aléxandre donna à ſon nouveau Dieu, VIII. 392.

GOLFE PERSIQUE. Navigation de Trajan par ce golfe juſqu'à la grande mer, VII. 489.

GOPHNA, petite ville de la Judée, VI. 411.

GORDIANA (Ulpia) mére de Gordien l'ancien, X. 157.

GORDIANUS (Velius Cornificius) Conſul au tems de l'élection de l'Empereur Tacite, XI. 131.

GORDIEN L'ANCIEN, Proconſul d'Afrique, X. 157. Sa nobleſſe, ſes emplois, ſon caractére, 157-163. Il eſt proclamé Empereur en Afrique, avec ſon fils, 166. Ils ſont reconnus à Rome, 170. Ils ſont mis après leur mort au rang des Dieux, 197. *Voyez le Sommaire de leur régne*, XI. 448.

GORDIEN, fils du précédent. Son caractére, X. 163. *voyez l'article de ſon pere.*

GORDIEN III. petit-fils de Gordien l'ancien, eſt nommé Céſar, X. 193. L'aſpect de ce jeune Prince calme une ſédition furieuſe dans Rome, 203. Belle réfléxion, contenue dans une lettre de Gordien à Myſithée, 239. Il eſt mis au rang des Dieux après ſa mort, 264. *Voyez le Sommaire de ſon régne*, X. 450. Sa famille ſubſiſta dans Rome, dans des collatéraux du même nom,

X. 254.
GORION, homme distingué parmi les Juifs, est massacré par les Zélateurs, VI. 312.
GORNEAS, château en Arménie, III. 408.
GORPIEUS, nom de mois, VI. 233.
GOTARZE, fils & successeur d'Artabane Roi des Parthes, trouve un rival en Bardane son frére. Ils mettent leurs prétentions en arbitrage; & Bardane ayant été préféré, Gotarze se retire en Hyrcanie, III. 392-394. Il renouvelle la guerre, & est vaincu, 395-396. Après la mort de Bardane, il remonte sur le trône, 397. Il se maintient contre Méherdate, le défait en bataille rangée, & le prend prisonnier, 403-405. Il meurt, 405.
GOTHONS ou GUTTONS, nation Germanique, II. 234. IX. 329.
GOTS. Premiére mention de ce peuple dans l'Histoire Romaine sous Caracalla, IX. 329. Gordien III. remporte sur eux une victoire, X. 244. Les Romains leur payoient une forte pension, 268. 269. Invasion des Gots sur les terres de l'Empire, 289. 290. Déce périt en combattant contre eux, 292. Gallus conclut un traité honteux avec les Gots, 298. Ils ravagent de nouveau la Mœsie, 301. Commencemens du Christianisme parmi les Gots, 345. Les noms de Scythes & de Gots souvent confondus, 402. Les Gots inondent l'Illyrie. Gallien marche contre eux. Marcien, & Claude depuis Empereur, remportent sur eux une grande victoire, 426. 427. Prodigieux armement des Gots sur terre & sur mer, XI. 14. Claude II. les défait & les extermine, 18. Nouvelle invasion des Gots. Aurélien combat contre eux, & leur accorde la paix, 46. Ils se répandent dans l'Asie. L'Empereur Tacite les en chasse, 154. Expédition de Constantin contre les Gots, XII. 156-158. Il leur fait de nouveau la guerre, & par lui-même & par son fils, 294. Il négocie avec eux, & fait une paix avantageuse pour les Romains & pour les Gots, *ibid.* & 295.
Gouvernement de l'Empire Romain, changé seulement au septiéme Consulat d'Auguste, I. 30. Tous les titres de puissance militaire & civile réunis sur la tête du Prince, 31-39. Auguste & ses successeurs n'ont eu que l'exercice de la souveraineté, qui résidoit tous

jours radicalement dans le Sénat & dans le Peuple, 39-42. La forme extérieure du Gouvernement conservée en bien des choses, 43. 44. Le Gouvernement des Empereurs fut Monarchique dans le militaire, mixte dans le civil, 53. 54. *Voyez encore* 127. 488. Tibére se reconnoît & s'appelle l'humble esclave du Sénat, II. 105. Vestige remarquable du Gouvernement Républicain sous Tibére, 192. Caligula dispensé de la loi Papia Poppéa par le Sénat, III. 60. Claude autorisé par le Sénat à faire des Traités avec l'étranger, 289. *Voyez encore* 295. Claude se déclare l'un des citoyens, & reconnoît que le consentement de la Nation fait loi pour lui, 372. Systême du Gouvernement d'Auguste exprimé par Néron comme celui qu'il doit suivre, IV. 13. 14. Le Sénat reprend l'exercice des droits de la souveraineté pour condamner Néron, 511. La dignité Impériale regardée par Trajan comme une Magistrature comptable envers la République, VII. 361. Trajan prenant possession du Consulat, prête serment entre les mains du Consul, 384. Adrien se regardoit comme simple administrateur de la République, VIII. 34. Ambassades introduites par Adrien dans le Sénat, qui le charge de leur donner réponse, 101. 102. Marc-Aurèle reconnoît que tout appartient au Sénat & au Peuple, 253. L'Empire n'étoit nullement héréditaire chez les Romains, IX. 32. XI. 38. Lettre de Probus, qui élû par les soldats demande la confirmation du Sénat en termes soumis, 168. 169. Le Sénat lui confére tous les titres de la souveraine puissance, 170. *Voyez* Peuple, Sénat, Soldats.

Gouverneurs de Provinces, tous tirés du corps du Sénat, I. 48. Proconsuls dans les Provinces du Peuple, 49. Lieutenans de l'Empereur dans les Provinces de son ressort, 52.

GRACCHUS (C. Sempronius) l'un des corrupteurs de Julie, I. 361. est tué par ordre de Tibére, II. 102.

GRACCHUS (C.) fils du précédent, est en danger de périr, II. 412.

GRACILUS LACO, Commandant du Guet, est employé dans la ruine de Séjan, II. 565. 576. Etant Intendant du Prince dans les Gaules, il reçoit de Claude le droit

droit d'entrer au Sénat, III. 290.
GRAMPIUS (mont) dans la grande Bretagne, VII. 110.
GRANIUS MARCELLUS, Gouverneur de Bithynie, accusé par son Questeur, II. 114.
GRANIUS (Q.) accusateur de L. Pison, II. 424.
GRANIUS SILVANUS, Tribun d'une cohorte Prétorienne, l'un des conjurés contre Néron, est chargé d'annoncer à Sénéque la nécessité de mourir, IV. 353-355. Quoiqu'absous, il se perce de son épée, 371.
GRAPTUS, affranchi de César, bâtit une accusation calomnieuse contre Sylla, qui en conséquence est éxilé, IV. 65-67.
GRATUS, simple soldat, découvre Claude qui se cachoit, & le salue Empereur, III. 180.
GRECE (la) déclarée libre par Néron, IV. 451. Vespasien la prive de la liberté, VI. 143. Insolence d'Apollonius de Tyane à l'égard de Vespasien pour ce sujet, VII. 271. Adrien chérissoit singulierement la Gréce, comme la mére & la source de toute doctrine, VIII. 43.
GRECINUS (Julius) pére d'Agricola, est mis à mort par Caius. Traits de sa généreuse liberté, III. 26. 27.
GREGOIRE (S.) Thaumaturge, X. 331.
GRENOBLE. Dioclétien & Maximien en rebâtissent les murs, XI. 299.
GRINNE'S, poste dans l'isle des Bataves, VI. 130.
Guet établi par Auguste dans Rome, 317. Commandant du guet, 318.
GUGERNIENS, peuple voisin de l'isle des Bataves, V. 532. VI. 125.
GYARE, isle déserte & sans aucune des commodités de la vie, II. 391. 394. 429.
Gymnase, ou édifice destiné aux exercices du corps selon l'usage des Grecs, dédié dans Rome par Néron, IV. 206.
Gymniques (combats) supprimés à Vienne en Gaule, VII. 372.
Gymnosophistes, Philosophes Ethiopiens, VII. 270-273.

H

HÆMUS (mont) XI. 20.
HALALA, village de la Cappadoce, ou mourut Faustine, VIII. 351. 352.
HALOTUS, l'un des eunuques de Claude, lui donne le poison qui avoit été préparé par Locuste, III. 473. Il est revêtu d'une riche Intendance sous Galba, V. 33.

Harpon, employé contre les Bataves par les Romains assiégés dans le camp de *Vétéra*, V. 536.
HATERIUS (Q.) personnage Consulaire, irrite Tibére, & en lui demandant pardon il court un grand danger, II. 27-29. Il invective dans le Sénat contre le luxe, 197. Sa mort. Caractére de son éloquence, 482.
HATERIUS AGRIPPA, Tribun du peuple, II. 125. Préteur, 223. Consul désigné, il opine à la mort contre Lutovius Priscus, 339. Sa basse flatterie, 379. Trait de son caractére odieux, 650. 651.
HATERIUS ANTONINUS reçoit une pension de Néron, IV. 58.
HEBRE, fleuve de Thrace, XII. 160.
HEGESIPPE, Ecrivain, VII. 177.
HELENE, épouse de Constance Chlore, & mére de Constantin, XI. 313. 325. Elle embrassa le Christianisme après son fils, XII. 96. Elle est extrémement affligée de la mort de Crispus César, & elle découvre à Constantin la manœuvre criminelle de Fausta, 178. Elle découvre le Sépulcre & la Croix de J. C. 236. Elle bâtit une Eglise à Béthléhem, & une sur le mont des Oliviers, 242. Sa charité & son humilité, *ibid.* Sa mort, 243. Elle fut Princesse prudente & habile, 245. Honneurs rendus à sa mémoire, 248.
HELENOPOLIS, nom donné à Drépane en Bithynie, où il paroît qu'étoit née Ste. Héléne, XII. 248.
HELENOPOLIS, ville de la Palestine, XII. 248.
HELENOPONT, Province ainsi appellée à cause de Ste. Héléne, XII. 248.
HELICON, esclave artificieux, ennemi des Juifs, indispose Caligula contre eux, III. 127.
HELIODORE, Stoicien, dépose contre Silanus son disciple, IV. 392.
HELIODORE, Rhéteur, honoré d'abord par Adrien, & ensuite diffamé, VIII. 71. 76. Il fut pére d'Avidius Cassius, 316.
HELIODORE, fils d'Avidius Cassius, VIII. 339.
HELIOGABALE. Son origine, IX. 390. Noms qu'il porta, 391. Il est proclamé Empereur, 393. Un corps de troupes envoyé par Macrin contre lui passe dans son parti, 395. Il est déclaré ennemi public par le Sénat, 402. Il donne bataille à Macrin, & demeure victorieux, 403. Devenu maître de l'Empire, il ne tira point vengeance des délibérations prises contre lui, 418. Il fut su-

perſtitieux, 432. Il rebute Maximin, X. 114. *Voyez le Sommaire de ſon régne*, IX. 480-482.

HELIOPOLIS (Oracle d') conſulté par Trajan. Sa réponſe énigmatique, VII. 482. Le temple d'Héliopolis détruit par Conſtantin, XII. 267.

HELIUS, affranchi de Néron, empoiſonne Silanus, IV. 10. Il engage Néron à revenir de Gréce à Rome, 459. 460. Il eſt puni de ſes crimes ſous Galba, V. 30.

HELLESPONT. La flotte de Licinius poſtée à l'entrée de l'Helleſpont, y eſt détruite, XII. 159. 161.

HELVETIENS (les) réſiſtent à Cécina, ſont maltraités par lui, & courent riſque de périr entiérement, V. 165. 166.

HELVIA, mére de Sénéque. Ouvrage qui lui eſt adreſſé par ſon fils exilé, III. 222. 223.

HELVIDIUS PRISCUS, Lieutenant de Numidius Quadratus Gouverneur de Syrie, III. 413. 414.

HELVIDIUS PRISCUS, probablement adopté par le précédent, VI. 11. Tribun du peuple, IV. 51. Gendre de Thraſéa, il eſt accuſé avec lui, 424. & banni de l'Italie, 433. Il enléve le corps de Galba, pour lui faire donner la ſépulture, V. 98. Il conteſte dans le Sénat contre Vitellius Empereur, 290. Il ſe fait remarquer par quelques avis ſinguliers qu'il prend dans le Sénat. Son caractére, VI. 11.-14. Il attaque Eprius Marcellus accuſateur de Traſéa, 15-21. Il revient à la charge, 36. Mucien lui donne dans le Sénat quelques avis ſans le nommer, 37. Il poſe la premiere pierre du Capitole, que l'on rebâtiſſoit, 59. Exil & mort d'Helvidius Priſcus, 168-170. Sa vie écrite par Hérennius Sénécion, VII. 158. Fannia ſa veuve. *Voyez* Fannia.

HELVIDIUS PRISCUS, fils du précédent, eſt mis à mort par Domitien, VII. 156.

HELVIUS AGRIPPA, meurt d'effroi & de ſaiſiſſement à la vûe des tourmens exercés ſur des malheureux par ordre de Domitien, VII. 47.

HELVIUS RUFUS, ſimple ſoldat, reçoit l'honneur de la couronne civique, II. 358.

HENIOQUES, peuple dont le Roi étoit allié des Romains, VIII. 241.

HENNON. Vallée des enfans d'Hennon, VI. 328.

HERACLAMMON, citoyen de Tyane, ayant livré ſa patrie à Aurélien, eſt mis à mort par ordre de

cet Empereur, XI. 68.
HERACLE'E, ville célébre du Pont, X. 409.
HERACLEUS, l'un des meurtriers d'Agrippine, IV. 133. 134.
HERACLIEN, envoyé par Gallien en Orient, eſt vaincu par Zénobie, X. 413. Il conſpire contre Gallien, & parvient à le faire périr, 428-430.
HERACLIUS, Lieutenant de Sévére dans la guerre contre Niger, IX. 119.
HERCULANUM, ou HERCULANE, ville de Campanie, III. 13. endommagée par un tremblement de terre, IV. 150. Elle eſt enſévélie ſous les amas de cendres & de matiéres enflammées qui ſortoient du mont Véſuve, VI. 502. & retrouvée ſous terre de nos jours après dix-ſept cens ans, 504.
HERCULE, honoré ſur la montagne nommée *Sambulos*. Fourberie des Prêtres de ſon temple, III. 403. Fable ridicule touchant l'expédition d'Hercule dans les Indes, VII. 299.
HERCULE ROMAIN, titre que s'attribuoit Commode, VIII. 472. 474.
HERCULIUS, ſurnom pris par Maximien, XI. 286.
HERCYNIE (*forêt*) dans la Germanie, I. 244. 425.
HERENNIANUS, l'un des fils de Zénobie, XI. 60. 86.
HERENNIANUS, fils du tyran Proculus, XI. 206.
HERENNIUS GALLUS, l'un des Commandans des troupes Romaines dans la guerre contre Civilis, V. 519. 520. 531. VI. 76. 99.
HERENNIUS SENECION, Avocat de Valerius Licinianus accuſé d'inceſte avec une Veſtale, VII. 48. Son auſtére vertu, 158. Il eſt condamné à mort pour avoir écrit la vie d'Hevidius Priſcus, 158-161. Sa mémoire eſt inſultée par Régulus, 161. Il eſt loué par Tacite, *ibid.*
HERIUS ASINIUS, fils de Pollion, mort avant ſon pére, I. 406.
Herméracles, Statues qui portoient une tête d'Hercule ſur une baſe quarrée qui repréſentoit Mercure, VIII. 475.
HERMOGENE, Médecin d'Adrien, VIII. 146.
HERMOGENE, Rhéteur fameux par ſa gloire prématurée & par ſa prompte décadence, VIII. 232. 382.
HERMONDURES, peuple Germain, III. 433. Guerre entre eux & les Cattes, IV. 111. 112.
HERODE, Roi de Judée, I. 27. Il bâtit un Temple à Auguſte dans un canton qui lui avoit été donné par ce Prince, 139. Il ſe fait conſidérer

d'Agrippa, & le reçoit magnifiquement à Jérusalem, 196. 197. Il bâtit Césarée, & dans la dédicace de cette ville il célébre des jeux mêlés de Paganisme, 326. Scénes tragiques dont il remplit sa maison. Son testament. Sa mort, 352. Palais d'Hérode, VI. 215. 391. Forteresse Antonia bâtie par Hérode. *Voyez* Antonia. Trois tours fameuses bâties par Hérode sur les murs de Jérusalem, 331. Machéronte fortifiée par Hérode, 453. Masada, fortifiée & approvisionnée par Hérode, 459. 460.

HERODE ANTIPAS. *Voyez* Antipas.

HERODE, frére d'Agrippa I. reçoit de Claude le petit Royaume de Chalcis ou Chalcidéne en Syrie, III. 230.

HERODE ATTICUS. *Voyez* Atticus.

HERODE, fils d'Odénat, est assassiné avec son pére, X. 410. 412.

HERODIEN, Ecrivain, qui n'a guéres d'autre mérite que celui de l'élégance, X. 64. 65. *Voyez encore* 258.

HERODIUM, forteresse bâtie par Hérode, VI. 321. 453.

HERULES, peuple Germain. Loi qui ordonnoit que les femmes de cette nation s'étranglassent sur le tombeau de leur mari, I. 258. Courses des Hérules dans l'Asie & dans la Gréce, X. 407. Irruption de ces mêmes peuples dans la Gaule. Ils sont vaincus par Maximien, XI. 288. 289.

HIBERNIE. Coutume abominable en Hibernie au sujet des mariages, III. 276. Agricola projetta de soumettre cette isle, VII. 103. L'Hibernie n'a jamais été sous la domination Romaine, 104.

HIEROCLE'S, infame compagnon des débauchés d'Héliogabale, IX. 436-438. Les soldats demandent qu'il leur soit livré, & Héliogabale n'obtient qu'à force de priéres qu'ils veuillent bien l'épargner, 458. Ils le tuent peu après avec ce Prince, 465.

HIEROCLE'S, Magistrat & Ecrivain ennemi des Chrétiens, XI. 383. Il avoit fait l'indigne paralléle d'Apollonius de Tyane avec J. C. 384. & VII. 207.

HIERON avec Phraate invite & aide Artabane à remonter sur le trône des Parthes, II. 644-646.

Hiérophante, ou Prêtre de Cérès Eleusine, qui présidoit à l'initiation aux Mystéres, VII. 249.

HIPPICOS, tour bâtie par Hérode, VI. 233. 331.

Hippodrome, à Rome, IV. 470. à Constanti-

nople, XII. 194.
HISPO (Romanus) ſecond accuſateur de Granius Marcellus, II. 115.
HOME'RE, attaqué par Caligula, qui vouloit détruire ſes poëſies, III. 72. Adrien lui préféroit Antimaque de Colophon, VIII. 76.
HORACE, recommandé par le teſtament de Mécéne à Auguſte, I. 339. Bonté familiére d'Auguſte pour ce Poëte, *ibid.* Mort d'Horace, 340. *Voyez encore* 124. 183. & X. 53.
HORDEONIUS FLACCUS, donné par Galba pour ſucceſſeur à Virginius dans le commandement des Légions de la haute Germanie, V. 8. Il eſt mépriſé par ſon armée, 40. Il ne fait aucun effort pour réprimer l'audace des ſoldats qui ſe ſoulevoient contre Galba, 149. Vitellius le charge du ſoin de garder les bords du Rhin, 257. Il étoit peu attaché au parti de Vitellius, 345. Il favoriſe les premiers mouvemens de Civilis, 345. 515. Il s'y oppoſe enſuite, mais d'une maniére chancelante & pleine d'incertitudes, 515-518. Sa conduite molle excite les ſoupçons des ſoldats, & donne lieu à des ſéditions, 526. 527. Il eſt tué par les ſédicieux, 546. 547.
HORESTES, peuple de la grande Bretagne, VII. 129.
HORMISDAS, fils de Sapor, régne un an en Perſe, XI. 120.
HORMISDAS II. fils de Narsès, ſuccéde à ſon pére dans le trône de Perſe, & meurt en 305. XII. 276. 277.
HORMISDAS, fils du précédent, fugitif de ſa patrie, retiré auprès de Conſtantin, & Chrétien, XII. 276-278.
HORMUS, affranchi de Veſpaſien, & tenant rang parmi les chefs de guerre, V. 375. 398. Il eſt fait Chevalier Romain, VI. 25.
HORTALUS (M.) petit-fils d'Hortenſius, demande à Tibére une gratification, & eſt refuſé durement, II. 205-210.
HOSIDIUS GETA (Cn.) achéve de ſubjuguer la Mauritanie, III. 227.
Hoſpitalité, exercée chez les Germains envers tous ſans diſtinction, I. 251.
HOSTILIA, aujourd'hui Oſtiglia, ville du Mantouan, V. 350. 379.
HOSTILIEN, fils de Déce, ſurvit à ſon pére, X. 284. 293. Il reçoit le titre d'Auguſte, 298. Gallus le fait périr, 300.
HOSTILIUS, Philoſophe Cynique, tient des diſcours audacieux, & eſt puni par Veſpaſien,

VI. 167.
Huiles vendues par Jean de Giſcale avec un profit de ſept cens pour cent, VI. 252. L'huile étoit d'un uſage fort étendu pour les anciens, IX. 235. *Voyez encore* X. 37.
HUNESE (l') autrefois *Unſingis*, riviére qui paſſe à Huningue, II. 152.
HYPERBERETÆUS, nom de mois, VI. 240.
HYPHASIS, riviére de l'Inde, VII. 238.
HYRCANIE, contrée de la haute Aſie, III. 393. 394. 396 Les Hyrcaniens révoltés contre Vologéſe, IV. 89. Ils envoyent une Ambaſſade à Rome, 101. *Voyez encore* 257. 260. Ambaſſade des Hyrcaniens à Tite Antonin, VIII. 190.

J

JAMBLIQUE, diſciple de Porphyre, XII. 303.
JAMNIA, ville de Judée, où s'éléve une ſédition, III. 126. Elle eſt priſe par Veſpaſien, VI. 314.
JANUS. Auguſte rouvre le temple de Janus, I. 79. Il le ferme pour la ſeconde fois, 86. Il le ferme pour la troiſiéme fois, 203. Il l'ouvre de nouveau, 418. Veſpaſien le ferme, & cette clôture eſt comptée pour la ſixiéme par Oroſe, VI. 141. Clôture du temple de Janus par Domitien, VII. 64. Gordien III. l'ouvre, & c'eſt la derniére fois qu'il ſoit parlé de cette cérémonie, X. 244. Sacrifice à Janus dans le veſtibule du Sénat, IX. 48.
JACQUES (S.) frére de S. Jean, mis à mort par le Roi Agrippa, III. 422.
JACQUES (S.) le Mineur, mis à mort par Ananus, VI. 307.
JARCHAS, chef des Brachmanes. Son entretien avec Apollonius de Tyane, VII. 239-242.
JAZYGES. *Voyez* Sarmates.
IBERIE. IBERIENS, II. 635. 637. IV. 38. Trajan ſoumet l'Ibérie à ſa puiſſance, VII. 477. Pharaſmane, Roi d'Ibérie, vient à Rome rendre des reſpects à Adrien, VIII. 101. Dioclétien ſe fait reconnoître pour Souverain par le Roi d'Ibérie, XI. 359. Converſion des Ibériens au Chriſtianiſme, XII. 273.
ICELUS, affranchi de Galba, eſt mis en priſon par Néron, IV. 492. Après la mort de Néron, il eſt tiré des fers, & commence à jouir d'une grande autorité, 515. Il vient en Eſpagne annoncer à Galba la mort de Néron, V. 6. Il eſt mis au rang des Chevaliers Romains, & nommé Martianus, 7. Avec Vi-

nius & Laco il gouverne Galba, 23. Il s'unit avec Laco contre Othon, 47. *Voyez encore* 80. Il eſt puni du dernier ſupplice, 97.

ICENIENS, peuple de la grande Bretagne. Ils ſont vaincus par Oſtorius Scapula, III. 436. Injuſtices & tyrannie des Romains à leur égard. Ils ſe révoltent, IV. 178. 179.

IDISTAVISUS, plaine près du Véſer, où ſe donne une bataille entre Germanicus & Arminius, II. 167.

Idolâtrie. Conſtantin en entreprend & en avance beaucoup la ruine, XII. 263. Grand nombre d'idolâtres déſabuſés, 270.

IDUME'ENS (les), appellés par les Zélateurs à leur ſecours, exercent dans Jéruſalem d'horribles cruautés, & enſuite ſe retirent, 299-312. Veſpaſien ſe rend maître de l'Idumée, 319. Simon fils de Gioras y exerce d'affreux ravages, 341.

JEAN (S.), jetté dans une chaudiére d'huile bouillante, & relégué dans l'iſle de Pathmos, VII. 179. Il revient à Ephéſe ſous Néron, 309.

JEAN DE GISCALE, ainſi nommé du bourg de Giſcale, où il avoit pris naiſſance. Caractére de ce ſcélérat, & ſon hiſtoire, VI. 250. Il s'enfuit de Giſcale à Jéruſalem, 283. Il y augmente le trouble, & la folle ardeur pour la guerre, 287. Sa trahiſon, 297. Il ſe rend l'un des trois tyrans de Jéruſalem, 331-348. Il réunit la faction d'Eléazar à la ſienne, & ſe rend maître de tout le temple, 355. Il défend la ville contre Tite, 363. 366. Il refuſe les offres que lui foiſoit Tite de lui permettre de ſe retirer, 409. Après la priſe de Jéruſalem, il obtient la vie ſauve, 443. Il eſt mené en triomphe, 451.

JERICHO, ville de Judée, priſe par Veſpaſien, VI. 210.

JERUSALEM. Agrippa vient dans cette ville, & offre un ſacrifice dans le temple, I. 197. Caligula veut faire placer ſa Statue dans le temple de Jéruſalem, III. 128. Ce temple honoré & protégé par Agrippa, par Auguſte, par Tibére, & par Livie, 138. Sédition dans Jéruſalem, occaſionnée par Florus, VI. 213. Nouvelle ſédition, 219. Guerre inteſtine dans Jéruſalem, 230. Siége de Jéruſalem par Ceſtius, 237. Pluſieurs Juifs & tous les Chrétiens en ſortent, 243. 244. Rapines, briga-

dages, cruautés exercées par les factieux dans Jéruſalem, 288. & par les Iduméens, 304. Veſpaſien ſe diſpoſe à aſſiéger Jéruſalem, 319. *Sur le ſiége & la priſe de Jéruſalem par Tite, voyez le Sommaire du § II. du l. XVI. & la fin du T. VI.* Nombre prodigieux des habitans de Jéruſalem, 335. La ville & le temple entiérement raſés, 446. Date de la priſe de Jéruſalem, 137. Les principales dépouilles du temple ſont portées en triomphe par les vainqueurs, 452, & placées dans le temple de la Paix bâti par Veſpaſien, 145. Il eſt douteux ſi dans la révolte des Juifs au tems d'Adrien, Jéruſalem fut priſe, VIII. 106. Défenſe faite aux Juifs d'entrer dans Jéruſalem, ſi ce n'eſt au jour anniverſaire de la priſe de la ville, 109. Nouvelle ville bâtie par Adrien ſur les ruines de Jéruſalem ſous le nom d'Elia Capitolina, 111.

JESUS-CHRIST. Sa naiſſance, I. 351. Sa prédication, II. 576. Sa mort, 626. Accompliſſement des prédictions de J. C. ſur Jéruſalem, VI. 378. J. C. honoré par Aléxandre Sévére, X. 55. Faux actes de la mort de J. C. publiés par les ennemis de ſa Religion, XII. 132.

JESUS, l'un des grands Pontifes des Juifs, entreprend de détourner les Iduméens de s'allier avec les Zélateurs. Son diſcours, VI. 300. 301. Il eſt maſſacré par eux, 306.

JESUS, payſan Juif, annonce à grands cris pendant ſept ans la ruine de Jéruſalem, VI. 432.

Jeux de Marcellus Edile, où danſent ſur la ſcéne un Chevalier Romain, & une Dame illuſtre, I. 97. Réglement d'Auguſte pour modérer les dépenſes & les abus des jeux donnés au peuple, 115. 116. Attention d'Auguſte à amuſer le peuple par les jeux & les ſpectacles, 172-174. Réglemens de ce Prince pour prévenir les déſordres dans l'aſſiſtance aux jeux, 173. Jeu de Troie, 174. 327. Jeux en l'honneur de la Mére des Dieux, II. 294. Jeux Palatins, III. 160. Jeux Juvénaux établis par Néron, IV. 150. Jeux *Neronia*, dans le goût des Grecs, Gymniques, Muſicaux, & Equeſtres, 163. 383. Jeux magnifiques donnés par Tite, VI. 529. par Domitien, VII. 27. par Carus, XI. 234. Folie des particuliers pour ces dépenſes, 235. *Voyez les mots*

Chaſſe, Combat naval, Gladiateurs, Spectacles, Séculaires, &c.
IGNACE (S.) Martyr, VII. 431.
ILION. Mauvaiſe plaiſanterie de Tibére ſur le compliment tardif des Ambaſſadeurs d'Ilion, II. 503. Néron encore extrémement jeune plaide pour ceux d'Ilion devant Claude, & leur obtient confirmation ou extenſion de leurs priviléges, III. 461. Caracalla viſite les ruines d'Ilion, IX. 331. Cette ville eſt ravagée par les Barbares ſous Gallien, X. 406. Conſtantin commença à bâtir près d'Ilion, avant qu'il ſe fût déterminé pour Byzance, XII. 185.
ILLYRIE. Etendue de ce pays ſoumis aux Romains par Tibére, I. 439. Druſus, fils de Tibére, eſt envoyé commander en Illyrie, II. 230. L'Illyrie a donné un grand nombre de Princes à l'Empire Romain, X. 285. Courſes des Scythes ou Gots dans l'Illyrie, 402. La Thrace, la Macédoine, & la Gréce, annéxées à l'Illyrie, XII. 72. 130.
Immæ, bourgade à quelque diſtance d'Antioche, près de laquelle Aurélien défait la cavalerie de Zénobie, XI. 71.
Immortalité de l'ame, crue par Tradition chez les Germains, I. 239.
Imperator. Différentes ſignifications de ce titre, I. 32. Auguſte le prit comme le titre du commandement général de toutes les armées Romaines, *ibid.* Il le prit auſſi dans un autre ſens, à l'occaſion des victoires remportées par lui ou par ſes Lieutenans, 286. 301. 302. Tibére & Claude s'abſtiennent du prénom d'*Imperator*, II. 32. III. 200. Germanicus eſt proclamé par ſes troupes *Imperator*, ou Général vainqueur, II. 134. Bléſus reçoit le même honneur, & il eſt le dernier particulier à qui il ait été déféré. 363. Caligula le prend ſept fois dans le cours de ſes deux ridicules expéditions contre les Germains & contre la grande Bretagne, III. 101. Claude ſe fait proclamer *Imperator* pluſieurs fois contre l'uſage dans ſon expédition contre la grande Bretagne, 206. Néron prend ce titre pour les exploits de Corbulon, IV. 96. Tite proclamé *Imperator* après la priſe de Jéruſalem, VI. 435. pour les exploits d'Agricola, 533. Domitien prit ce titre vingt-deux fois durant ſon régne, 16. Adrien ne le prit que deux fois,

VIII. 32. *Voyez encore* 243. 307. 366. 481.
Impoſitions. Réglemens de Conſtantin pour diminuer & égaler les impoſitions, XII. 213. 219.
Incendies. Réglemens de police faits par Auguſte pour prévenir les incendies, I. 116. 316-318. grand incendie dans Rome, II. 656. Incendie cauſé par des feux ſortis de terre, IV. 113. Incendie de Rome par Néron, 303. Incendie de Lyon, 410. Grand incendie dans Rome ſous Tite, VI. 518. Deux incendies ſous Commode, VIII. 478. Incendie procuré par Galérius, & mis par lui ſur le compte des Chrétiens, XI. 375.
INCITATUS, nom du cheval de Caligula. *Voyez* Cheval.
INDES INDIENS. Ambaſſadeurs Indiens reçus par Auguſte, I. 142-144. Voyage d'Apollonius aux Indes, VII. 215. 235. 237. Trajan reçoit une Ambaſſade des Indiens, 464. Ce Prince déſire d'aller porter la guerre dans les Indes, 489. Les Indes confondues par Eutrope avec l'Arabie, 490. Ambaſſade des Indiens à Tite Antonin, VIII. 190. à Conſtantin, XII. 297.
Indiction. Commencement de l'Indiction, XII. 121.
INGENUUS, tyran en Illyrie ſous Gallien, X. 381.
INGUIOMERUS, oncle d'Arminius, II. 136. Il attaque Cécina avec mauvais ſuccès, 147. 148. *Voyez encore* 168. Il ſignale ſa bravoure, 172. Jaloux de la gloire de ſon neveu, il ſe range du côté de Maroboduus, 231.
INN, riviére, V. 363.
INSTEIUS, Centurion, IV. 81.
Intendans de l'Empereur dans toutes les Provinces, chargés de ce qui regardoit les Finances du Prince, I. 51. 53. Ils avoient quelquefois l'autorité de Gouverneur dans de petits Départemens, 53. La Judée & la Samarie gouvernées par un Intendant, 413. Bornes étroites de leur pouvoir ſous Tibére, II. 413. 414. Le pouvoir de Juriſdiction leur eſt accordé par Claude, III. 463. Ils étoient tirés communément de l'ordre des Chevaliers Romains, quelquefois d'entre les affranchis de l'Empereur, I. 51. VII. 76. Ils fatiguoient volontiers les Gouverneurs de Provinces, VII. 88. Aléxandre Sévére les appelloit un mal néceſſaire, X. 41.
INTERAMNA, aujourd'hui Terni, ville en Ombrie,

V. 447. IX. 97. X. 303.
Interrégne entre la mort de Caligula & l'exaltation de Claude, III. 171. Interrégne de six mois après la mort d'Aurélien, XI. 127.
JOCASTE, nom attribué à Julie mére de Caracalla & de Géta, IX. 339.
IOL, ancien nom de Césarée en Mauritanie, III. 229.
JONATHAS, tisserand Juif, excite des troubles à Cyrêne, & est puni du dernier supplice, IV. 472-474.
Jonction des deux mers projettée, mais non exécutée, par un canal de communication entre la Saone & la Moselle, IV. 104.
IONIE. Apollonius de Tyane y établit, au moins pour un tems, sa résidence, VII. 245.
JOPPE'. Prise & destruction de cette place, VI. 274.
JOSEPHE, Historien de la ruine des Juifs. Force & importance de son témoignage, VI. 197. Il a indignement appliqué à Vespasien les prophéties du Messie, V. 313. Il se vante de lui avoir prédit l'Empire, 326. Il est envoyé par le Conseil des Juifs commander en Galilée, VI. 245. Sages arrangemens de Joséphe dans le civil & dans le militaire, 246. Il est traversé par Jean de Giscale, 250. Sa conduite dans la guerre, 256. 257. Il s'enferme dans la ville de Jotapate, que les Romains se disposoient à assiéger, 258. Il la défend avec courage & habileté, 261. Lorsqu'il la voit près d'être prise, il délibére de s'enfuir, 262. Il se retire dans une caverne, & après bien des avantures il en sort pour se rendre aux Romains, 264-271. Ses prétendues prédictions. Il est bien traité par Vespasien, 271. Il est délivré de ses chaines, 321. On le regarde comme pouvant être utile pour ramener ses compatriotes, 350. Il exhorte les Juifs enfermés dans Jérusalem à se soumettre, 372. Les rebelles mettent sa mére en prison, 393. Exhortant de nouveau les Juifs à se rendre, il est blessé, 395. Il recommence inutilement ses sollicitations, 409. 413. Après la prise de la ville, son crédit fut une ressource pour quelques uns des Juifs, 441. Il est impliqué dans une accusation de révolte. Son accusateur est puni, 474. Autorité de son Histoire, 475. Quelques détails sur ses ouvrages & sur sa personne, 476.
JOSEPHE fils de Gorion

choiſi pour commander dans Jéruſalem, VI. 245.
JOTAPATE. Siége & priſe de cette place par Veſpaſien, VI. 258-263.
JOTAPIEN, tyran en Syrie ſous Philippe, X. 274. 276.
JOVIUS, ſurnom pris par Dioclétien, XI. 286.
Jour d'or, nom attribué au jour dans lequel Néron donna des jeux à Tiridate avec une magnificence incroyable, IV. 441. 442. Jours d'audience portés par Marc-Auréle juſqu'au nombre de deux cens trente dans l'année, VIII. 268.
IRENE'E (S.) ſouffre le martyre ſous Sévére, IX. 198.
ISAURES (les), peuple de brigands, X. 399. Probus leur fait la guerre, XI. 189. Meſures qu'il prend pour purger l'Iſaurie de brigands, 192.
ISEQUES, ou INSEQUES, peuple voiſin de l'Arménie, peu connu, IV. 88.
ISIS, Déeſſe Egyptienne, étoit honorée par les Suéves, I. 236. Fraude criminelle des Prêtres d'Iſis dans Rome. Son temple eſt détruit, II. 247. 248. Commode ſe fait initier aux myſtéres d'Iſis, & les célébre dans Rome, VIII. 470.
Iſle nouvelle dans l'Archipel, II. 249.
ISSEL, riviére jointe au Rhin par Druſus, I. 282. 283. *Voyez encore* II. 136. 157. & VI. 129.
ISSUS. Niger eſt vaincu près d'Iſſus en Cilicie par les Généraux de Sévére, IX. 126.
Iſthme de Corinthe. Caligula eut la penſée de percer cet Iſthme, III. 55. Néron entreprit l'ouvrage, mais ne l'acheva pas, IV. 455-458. Les habitans du Péloponnéſe ferment leur Iſthme par un mur pour ſe mettre à l'abri des ravages des Barbares, X. 403.
ITABYRIUS (mont), le même que Thabor, VI. 282.
ITALICA, ville de la Bétique, aujourd'hui Sévilla Veja, patrie de Trajan, VIII. 327. Adrien en étoit originaire, 397.
ITALICUS, Roi des Suéves, ami du parti de Veſpaſien, V. 362. 388.
ITALIE (l') eſt gouvernée ſous Auguſte, comme au tems de la République, I. 27. Ce Prince la rétablit dans une ſituation floriſſante, 504. L'Italie ne ſubſiſtoit que par des reſſources étrangéres, II. 373. *Voyez encore* III. 235. Les bornes de l'Italie reculées juſqu'aux Alpes, 337.

L'Italie eſt ravagée par les troupes victorieuſes de Vitellius, V. 256. Obligation impoſée par Trajan aux Candidats d'avoir des biens fonds en Italie, VII. 414. Quatre Conſulaires établis par Adrien avec pouvoir de Juriſdiction ſur l'Italie, VIII. 51. L'Italie avoit déſappris la guerre & le métier des armes, IX. 88. Elle eſt ravagée par une bande de Scythes, X. 401.

ITALUS, neveu d'Arminius, Roi des Chéruſques, ſe rend également funeſte à ſes peuples par ſes proſpérités & par ſes diſgraces, III. 421-424.

ITIUS (port), aujourd'hui Wiſſan, III. 283.

ITURIUS, client de Silana, accuſateur d'Agrippine, IV. 37. Il eſt relégué, 43. & rappellé après la mort d'Agrippine, 142.

JUBA, Roi de Mauritanie, mari de Cleopatre ou Séléne, fille d'Antoine, I. 27. 139. 398. II. 406. III. 73.

JUDAS le Galiléen, Docteur ſéditieux parmi les Juifs, III. 424. VI. 201. Ses fils ſont mis en croix par Tibere Aléxandre, III. 424. Sa ſecte ſe perpétue, VI. 201. 202 Ses Sectateurs occupoient le château Maſada, 339. Ils y ſont forcés, & plutôt que de ſe rendre ils ſe tuent les uns les autres, 457-468. Fureur opiniâtre de quelques-uns, qui s'étoient ſauvés à Aléxandrie, 469-471.

JUDE (S.). Les petits-fils de cet Apôtre ſont amenés à Domitien, & interrogés par lui, VIII. 177.

JUDE'E. JUIFS. Bonté & équité d'Agrippa envers les Juifs, I. 196. La Judée devient Province Romaine, 412. Elle eſt agitée de troubles à l'occaſion des impôts, dont elle demandoit le ſoulagement, II. 213. 220. Les Juifs ſont chaſſés de Rome, 248. Dangers extrêmes, auxquels les Juifs ſont expoſés ſous Caligula, tant à Alexandrie, que dans la Judée même, III. 115-146. La Judée donnée en Royaume par Claude à Agrippa petit-fils d'Hérode, 230. Claude favoriſe les Juifs, 231. Après la mort d'Agrippa, la Judée eſt de nouveau gouvernée par un Intendant, 423. Troubles en Judée, 425. Les Juifs chaſſés de Rome, 428. Révolte des Juifs. Veſpaſien chargé de la guerre contre eux, IV. 446. *Sur la guerre & la ruine des Juifs, voyez les Sommaires du l. XVI. à la fin du T. VI.* Epoque du commen-

cement de la guerre, VI. 218. Nombre des morts & des prisonniers durant le cours de cette guerre, 442. Sort singulier de la nation des Juifs, & prédit, *ibid.* Fin de la guerre. Sa durée, 468. Recherches contre les Juifs sous Domitien à l'occasion des droits du Fisc, VII. 25. 176. Révoltes & désastres des Juifs sous Trajan à Cyrène, en Egypte, dans l'isle de Chypre, & dans la Mésopotamie, 495. Les Juifs réduits à une entiere soumission par Martius Turbo, VIII. 22. Nouvelle révolte des Juifs, qui sont vaincus & exterminés de la Judée dans une guerre de trois ans, 102-112. Quelques mouvemens des Juifs sous Antonin, 169. Petite guerre de Sévére contre les Juifs, IX. 196.

Juges. La fonction de juger étoit onéreuse dans Rome, III. 254. Loix de Constantin contre les malversations des Juges, & par rapport à leurs devoirs, XII. 203-206.

Juin, nom de mois, qu'un Sénateur propose d'abolir, IV. 400.

JULE AFRICAIN, auteur d'une Chronologie, obtient le rétablissement de la colonie d'Emmaüs ou Nicopolis, IX. 465.

JULE ALEXANDRE. *Voyez* Aléxandre.

JULE CONSTANCE, fils de Constance Chlore, & frére de Constantin, XI. 427. XII. 245. Constantin institue pour lui la dignité de Patrice, & le titre de *Nobilissime*, 247. Il fut pére de Julien l'Apostat, 246.

JULES (maison des), venue d'Albe, III. 337. Enée en étoit regardé comme l'auteur, 462.

JULIA DRUSILLA, fille de Caligula & de Césonie, III. 44. tuée avec sa mére, 178.

JULIA PROCILLA, mére d'Agricola, tuée dans les terres qu'elle possédoit en Ligurie, V. 183. Sa sagesse dans l'éducation de son fils, VII. 76-78.

JULIANUS, Préfet du Prétoire sous Commode, VIII. 461.

JULIANUS, Sénateur sous Sévére obtient grace de la vie, mais est mis à la question, IX. 177.

JULIANUS NESTOR, Préfet du Prétoire sous Macrin, IX. 378. mis à mort par Héliogabale, 421.

JULIANUS (Tertius) Commandant d'une Légion dans la Mœsie, prend la fuite pour éviter la mort, V. 341. On lui ôte la Préture, & ensuite on la lui rend, VI. 24. 25.

JULIANUS ou JULIEN, tyran sous Dioclétien, XI. 307. 321.

JULIE, fille d'Auguſte, mariée à Marcellus, I. 81. enſuite à Agrippa, 133. en troiſiéme lieu à Tibére, 214. Ses déréglemens, 215. 347. Auguſte les apprend, la relégue, & punit ſes corrupteurs, 356-363. *Voyez encore* III. 38. Sa mort, II. 101.

JULIE, fille de la précédente & d'Agrippa, I. 213. Mariée à L. Paulus, elle imite les déréglemens de ſa mére, & eſt reléguée par Auguſte, 386. Ovide étoit peutêrre complice de ſes déſordres, 455. D. Silanus avoit été l'un de ſes corrupteurs, II. 323. Sa mort après un exil de vingt ans, 481.

JULIE, fille de Germanicus. Sa naiſſance, II. 253. Elle eſt mariée par Tibére à Vinicius, 610. Ellereçoit degrandshonneurs de Caligula ſon frére, III. 13. Elle eſt corrompue par lui, 38. 40. Il la bannit, 103. Meſſaline la fait reléguer & mettre à mort par Claude, 211. Sénéque eſt impliqué dans cette affaire, & éxilé comme coupable d'adultére avec elle, 212.

JULIE, fille de Druſus épouſe Néron fils aîné de Germanicus, 327. Elle épie ſon mari pour ſervir les mauvais deſſeins de ſa mére contre lui, 532. Elle eſt remariée par Tibére avec Rubellius Blandus, 611. Meſſaline la fait périr, III 266.

JULIE, fille de Tite, VI. 536. Inceſte de Domitien avec elle. Sa mort, VII. 50. 51. *Voyez encore* 199.

JULIE, épouſe de Sévére, IX. 82. Perſécutée par Plautien, elle ſe livre à l'étude de la Philoſophie, 208. Mot d'une Dame Bretonne à cette Impératrice, 237. Elle aime la ſcience & les ſavans, 256. & VII. 299. Sa famille, IX. 269. Elle travaille à réconcilier ſes deux fils, 271. Elle s'oppoſe au partage de l'empire entre eux, 278. Géta eſt tué entre ſes bras par Caracalla, 278-280. On lui donne le nom de Jocaſte, 339. Son ſort eſt un grand exemple de l'inſtabilité des choſes humaines, 355-357. *Voyez encore* 358. 368.

JULIEN, Centurion, VI. 407.

JULIEN, Général de Domitien, remporte une victoire ſur les Daces, VII. 61.

JULIEN L'APOSTAT voulut rebâtir le temple de Jéruſalem, VI. 430. Injuſtice de ſes reproches contre Ste. Héléne, 246. & contre Conſtantin, 293-296.

JULIUS, nom devenu très commun chez les Romains depuis la domination des Céſars, VII. 76.
JULIUS, impudent & furieux délateur, eſt enfermé dans une iſle par jugement du Sénat, IX. 382.
JULIUS AGRESTIS. *Voyez* Agreſtis.
JULIUS ALEXANDER, employé par Trajan dans la guerre contre les Parthes, VII. 492.
JULIUS ALPINUS, l'un des chefs de la nation Helvétique, a la tête tranchée par ordre de Cécina, V. 165.
JULIUS, ou JULIANUS ASPER. *Voyez* Aſper.
JULIUS ATTICUS, Centurion, ſe vante à Galba d'avoir tué Othon. Belle & ſévére réponſe de Galba, V. 82. 83.
JULIUS AVITUS. *Voyez* Avitus.
JULIUS AUSPEX. *Voyez* Auſpex.
JULIUS BASSUS, pourſuivi comme concuſſionnaire par les Bithyniens, VII. 423.
JULIUS BRIGANTICUS, neveu & ennemi de Civilis, VI. 99.
JULIUS BURDO, ſauvé de la fureur des ſoldats par Vitellius, V. 154.
JULIUS CALENUS, Eduen, envoyé par Primus en Gaule après ſa victoire, V. 411.
JULIUS CELSUS, ou plutôt JUVENTIUS CELSUS. *Voyez* Juventius.
JULIUS CLASSICIANUS, Intendant de la grande Bretagne, s'attache à décrier le Général Suétonius Paulinus, IV. 192.
JULIUS CLASSICUS né dans le pays de Tréves, ſe lie avec Civilis, & ſouléve une partie de la Gaule contre les Romains, VI. 66. Ses manœuvres, & leurs premiers fruits, 67-75. Il fait tuer Vocula, 76. Il reçoit le ſerment des Légions, 77. 78. Sa délibération avec Civilis au ſujet de Cologne, 84. Il s'endort dans l'oiſiveté, 98. Il écrit conjointement avec Civilis à Cérialis, 110. Combat engagé par ſes conſeils, où les Barbares ſont vaincus, 113-115. Il paſſe en Germanie, 129.
JULIUS CRISPUS, Tribun d'une cohorte Prétorienne, mis à mort par Sévére, IX. 194.
JULIUS DENSUS, attaché à Britannicus, IV. 16.
JULIUS FLAVIUS GENIALIS, nommé Préfet du Prétoire par Didius Julianus, IX. 43.
JULIUS FLORUS, ſouléve les peuples de Tréves, & périt dans l'entrepriſe,

II. 344-347.
JULIUS FRONTINUS. *Voyez* Frontin.
JULIUS FRONTO, Tribun dans l'armée d'Othon, V. 198.
JULIUS GRATUS, frére du précédent, Préfet du camp dans l'armée de Vitellius, V. 198.
JULIUS GRECINUS, VII. 76. *Voyez* Grécinus.
JULIUS INDUS, ennemi & vainqueur de Julius Florus, II. 347.
JULIUS LUPUS, accuſateur de L. Vitellius, eſt éxilé, III. 388.
JULIUS PAULUS, frére de Civilis, mis à mort par ordre de Fonteius Capito, V. 505.
JULIUS PAULUS, Poëte loué par Aulugelle, VIII. 210.
JULIUS PELIGNUS, Intendant de Cappadoce fanfaron, avide, & dupe, III. 412. 413.
JULIUS PLACIDUS, Tribun, traite Vitellius captif avec toutes ſortes d'ignominies, V. 490. Un ſoldat de Vitellius coupe l'oreille du Tribun, 491.
JULIUS POLLIO, Tribun, employé par Néron avec Locuſte pour l'empoiſonnement de Britannicus, IV. 28. 29.
JULIUS POSTUMUS, l'un des intimes confidens de Livie, II. 509.
JULIUS PRISCUS, nommé Préfet du Prétoire par Vitellius, V. 291. Il eſt envoyé, pour fermer à Primus vainqueur les paſſages de l'Apennin, 433. Il quitte le camp pour aller ſe rendre auprès de Vitellius, 448. Il eſt caſſé par le parti vainqueur, & ſe tue lui-même, 496.
JULIUS SABINUS, Langrois, ſe joint à Claſſicus, VI. 66. 67. Il eſt vaincu par les Séquanois, 91. Aventures & mort de Sabinus & d'Eponine ſon épouſe, 183.
JULIUS SACROVIR, Eduen, auteur avec Julius Florus d'un grand mouvement dans les Gaules, II. 344-346. Il ſe fortifie beaucoup, 347. Il eſt vaincu, & ſe tue lui-même, 350. 351.
JULIUS SEVERUS, eſt chargé par Adrien de la guerre contre les Juifs, & il la termine heureuſement, VIII. 106-108. Il n'étoit pas moins grand Magiſtrat que grand Capitaine, 113.
JULIUS SOLO achete chérement de Cléandre la dignité de Sénateur, VIII. 450. Il eſt mis à mort par Sévére, IX. 102. 103. Il peut être le même que Solin, 259.
JULIUS TUTOR, de Tréves, ſe joint à Claſſicus & à Sabinus, VI. 66. 67. 70. Sa conduite

peu habile & peu heureuſe, & ſon opiniâtreté, 98. 99. Combat engagé par ſes conſeils, dont le ſuccès eſt malheureux, 111-113. Il paſſe en Germanie, 129.
JUNIA. Mort de cette Dame, ſœur de Brutus, épouſe de Caſſius, II. 399.
JUNIA ou JUNIE, épouſe de Camillus Scribonianus, eſt reléguée, 245. On l'accuſe d'avoir conſulté les Aſtrologues, 439.
JUNIA CALVINA, ſoupçonnée injuſtement d'inceſte avec Silanus ſon frére, eſt éxilée, III. 370. 376. Elle eſt rappellée après la mort d'Agrippine, IV. 142.
JUNIA SILANA, épouſe de Silius, & répudiée par lui pour ſatisfaire Meſſaline, III. 319. Piquée contre Agrippine, elle la fait accuſer de crime d'Etat, IV. 36. Elle eſt éxilée, 43. Elle meurt à Tarente, 142.
JUNIA FADILLA, arriére-petite-fille de Tite Antonin, X. 199.
JUNIUS, ſollicité par Libon d'évoquer les ombres infernales, II. 186.
JUNIUS (M.) Gouverneur de Cappadoce ſous Trajan, VII. 469.
JUNIUS BALBUS, pére de Gordien troiſiéme du nom, X. 194.
JUNIUS CILO, Intendant de Bithynie, protégé impudemment par Narciſſe, III. 379.
JUNIUS GALLION, Sénateur, eſt réprimandé & puni par Tibére, pour avoir propoſé un avis qui intéreſſoit les cohortes Prétoriennes, II. 582.
JUNIUS GALLIO, frére de Sénéque. *Voyez* Gallio.
JUNIUS MARULLUS, Conſul déſigné, opine à la mort contre Antiſtius Soſianus, IV. 208.
JUNIUS MAURICUS ſe plaint, par un mot remarquable, de la licence des premiers tems qui ſuivirent la mort de Néron, V. 13. Il propoſe une voie de connoître les délateurs ſecrets, VI. 30. Il eſt envoyé en éxil par Domitien, lorſque ſon frére Arulénus Ruſticus fut mis à mort, VII. 165. Il eſt rappellé par Nerva, 308. Mots de lui pleins de gravité & de ſageſſe, 315. 372.
JUNIUS OTHO, accuſateur de Silanus, II. 387. 388.
JUNIUS PALMATUS, X. 67.
JUNIUS PRISCUS, Préteur, eſt mis à mort par Caius, III. 68.
JUNIUS RUSTICUS ouvre dans le Sénat l'avis de ne point prendre de

parti ſur la lettre que Tibére avoit écrite contre Agrippine, II. 547.
JUNIUS RUSTICUS, attaché à la Philoſophie Stoïque, l'enſeigne à Marc-Auréle, VIII. 139. 140. Ce Prince ſe loue de lui, 366.
JUNIUS SILANUS, Conſul, préſide à l'aſſemblée du Sénat, où les Gordiens furent reconnus Empereurs, X. 173.
JUPITER honoré par Auguſte ſous le ſurnom de Tonnant. Temple bâti à ce Dieu, portier de Jupiter Capitolin, I. 527. 528. Caligula veut faire tranſporter à Rome la ſtatue de Jupiter Olympien, & mettre à cette ſtatue ſa tête au lieu de celle du Dieu, III. 49. Il ordonne que l'on place ſa ſtatue dans le Temple de Jéruſalem avec les attributs de Jupiter Olympien, 128. Tréſor de Jupiter Olympien, à qui Apollonius emprunte mille dragmes, VII. 296. Chapelle bâtie par Domitien à Jupiter Conſervateur, V. 470. Temple bâti par le même à Jupiter Gardien, *ibid.*
Juriſprudence. Caligula ſe vante d'en abolir entiérement l'uſage, III. 72. Cette ſcience, qui avoit fleuri dans Rome avec beaucoup d'éclat, s'éclipſa après la mort d'Alexandre Sévére, X. 123. 124.
JUSTIN (S.) préſente à Antonin ſon Apologie pour le Chriſtianiſme, VIII. 188. Il ſouffre le martyre ſous Marc-Auréle, 376-378.
JUSTIN, abbréviateur de Trogue Pompée, VIII. 210.
JUSTINIEN répara & fortifia Palmyre, XI. 90.
JUSTUS CATONIUS, premier Capitaine de Légion, II. 58. Il peut être le même que Juſtus Catonius, Préfet des cohortes Prétoriennes, qui périt par les intrigues de Meſſaline, III. 266.
JUTHONGES, peuple Germain, XI. 46. Audience donnée par Aurélien à leurs Ambaſſadeurs, 48-50. *Voyez encore* 51. 55.
JUVENAL a écrit ſous Trajan la plupart de ſes Satyres, VII. 443.
JUVENAL Préfet du Prétoire ſous Sévére, IX. 178.
JUVENCUS Poëte Chrétien ſous Conſtantin, XII. 303.
JUVENTIUS CELSUS, célébre Juriſconſulte, évite par adreſſe la condamnation ſous Domitien, VII. 183. Il fut fort conſidéré d'Adrien, VIII. *Note ſur la p.* 49.
IZATE, Roi de l'Adiabéne, III. 392. 403. 494.

K

KENT, Province de la grande Bretagne, III. 283. XI. 342.

KRAPACK (monts), qui séparent la Hongrie & la Transylvanie de la Pologne, VII. 56. X. 267.

L

LABARUM, étendard propre des Empereurs, XII. 91. Constantin y place au lieu des images des faux Dieux l'image de la Croix, *ibid.*

LABEON (Antistius), grand Jurisconsulte, conservant l'esprit Républicain, se rend désagréable à Auguste, qui lui préfére Ateius Capito, I. 159. II. 397.

LABERIUS MAXIMUS. Equité d'Adrien à son égard, VIII. 26.

LACEDEMONIENS (les) sont récompensés par Auguste des services rendus par eux à Livie, I. 134. Leurs prétentions sur le temple de Diane Limnétis, II. 453. Leur trop grande jalousie par rapport au droit de citoyen de leur ville, III. 338. Estime de Caracalla pour les Lacédémoniens, IX. 322.

LACO. *Voyez* Gracilus.

LACO (Cornelius), Préfet du Prétoire sous Galba, a un grand crédit sur l'esprit de son Prince, V. 22. Il s'unit avec Icélus contre Othon, 47. On a soupçonné que Pison lui fut redevable de son adoption, 48. Sa timidité, 59. Il étoit en même temps malhabile & opiniâtre, 69. Son inimitié contre Vinius, 80. Il eut la pensée de le tuer, 93. Il est tué lui-même par ordre d'Othon, 96.

LACTANCE compose son ouvrage des Institutions Divines pour réfuter Hieroclès, XI. 384. Il fut précepteur de Crispus Césat, XII. 177. 231. Son éloge, 302.

LÆTUS Préfet du Prétoire sous Commode, dissuade ce Prince des desseins furieux qu'il rouloit dans son esprit, VIII. 484. Commode ne tient compte de ses avis, 486. Lætus destiné à la mort par Commode, conspire contre lui avec Marcia & Eclectus, & il le fait périr, 487-489. Il vient offrir l'Empire à Pertinax, & il le présente aux Prétoriens, IX. 5-8. Il est loué par Pertinax dans le Sénat, 11. 12. *Voyez encore* 16. Il conspire contre Pertinax, 26-29. Il est mis à mort par Didius Julianus, 92. Il avoit autrefois servi Sévére de son crédit, 81.

LÆTUS, commandant la cavalerie de Sévére à la

bataille de Lyon, tient une conduite équivoque & ſuſpecte, IX. 165. Il défend Niſibe contre les Parthes, 184. Sévére le fait tuer, 195.

LÆTUS, qui avoit enhardi Caracalla à tuer ſon frére, eſt le premier puni par ce Prince, IX. 297.

LAMIA. *Voyez* Elius.

LAMIA (Ælius ou Elius) protége l'innocence de C. Gracchus, II. 412. 413. Il eſt fait Préfet de la ville par Tibére, 606. Sa mort, 625.

LAMIA SYLLANUS, gendre de Tite Antonin, VIII. 130.

LAMPSAQUE, ville, XII. 164.

LANGRES. Ceux de Langres ſont punis par Galba, V. 39. Ils obtiennent d'Othon le droit de bourgeoiſie Romaine, 116. Ils embraſſent avec ardeur le parti de Vitellius, 146. 152. *Voyez encore* 160. Ligués avec ceux de Tréves, ils ſe révoltent contre la domination Romaine, VI. 67. 91. Ils ſe ſoumettent, 104. Barbares tranſplantés par Conſtance Chlore dans le territoire de Langres, XI. 331. Ce Prince défend Langres contre les Allemans, 348. 362.

LANUTIA CRESCENTINA, Veſtale, condamnée par Caracalla, ſe donne la mort, IX. 311.

LAODICE'E en Aſie ſouffre un grand tremblement de terre, & ſe rétablit par ſes propres reſſources, IV. 171.

LAODICE'E de Syrie, II. 281. VIII. 242. rivale de Tyr, IX. 136.

Largeſſe faite par Caligula de cent deniers par tête aux ſoldats, taxée de meſquinerie, III. 99. Claude promet 15000. ſeſterces par tête aux Prétoriens, & ſon exemple devient une néceſſité pour ſes ſucceſſeurs, 183. Nymphidius leur promet au nom de Galba 30000. ſeſterces, & cinq mille à chaque ſoldat Légionaire, IV. 107. Largeſſe de Trajan au peuple, dans laquelle ſont compris les enfans, VII. 352. Largeſſes d'Adrien, VIII. 29. 30. 61. Quatre cens millions de ſeſterces diſtribués par Adrien au peuple & aux ſoldats, 120. Marc-Auréle & L. Vérus promettent vingt mille ſeſterces aux ſoldats par tête, 230. Marc-Auréle diſtribue aux citoyens huit piéces d'or par tête, 362. 363. Pertinax promet aux Prétoriens douze mille ſeſterces par tête, IX. 8. & quatre cens aux citoyens du peuple, 15. Didius donne à chacun des Prétoriens trente mille ſeſterces, 51. Lar-

geſſes de Sévére, 201. de Caracalla, 282. de Macrin, 376. d'Héliogabale, 399. d'Aurélien, qui diſtribue des pains au lieu de bled, XI. 109-112.
LARGIUS LICINIUS, Orateur, introduit l'abus de ſe ménager une troupe d'applaudiſſeurs, IV. 159. 160.
LARGIUS MACEDO, ancien Préteur, aſſaſſiné par ſes eſclaves, VII 395.
LARISSE ville de Syrie, XI. 74.
LATERANUS, ami de Sévére, IX. 255.
LATINIUS LATIARIS, trame une inſigne & baſſe trahiſon contre un ami de la maiſon de Germanicus, II. 536-539. Il eſt accuſé lui-même, & condamné, 588. 589.
LATINIUS PANDUS, Propréteur de Mœſie, II. 243.
LATIUM (droit du), accordé par Néron aux habitans des Alpes maritimes, IV. 253. *Voyez encore* V. 434. IX. 319.
LAURENT (S.) Martyr, 345.
Laurier, placé par Décret du Sénat ſur la porte du Palais d'Auguſte, I. 67. Cet uſage paſſa à ſes ſucceſſeurs, IX. 76. Laurier préſenté par Auguſte à Jupiter, I. 301. par Domitien, VII. 72. par Nerva, 329. Uſage de couronner de laurier les faiſceaux après des avantages remportés en guerre, I. 200. VII. 94.
LAZES, peuple de la Colchide, VIII. 189.
Léchæum, port dépendant de Corinthe, IV. 457.
Légions (les) entretenues par les Empereurs en pleine paix, ſe montoient au nombre de vingt-cinq, II. 406. 407. Elles avoient communément leurs départemens fixes & marqués, où elles s'établiſſoient à demeure, V. 330.
LELIEN, tyran en Gaule ſous Gallien, V. 419. 421. 422.
LELIUS BALBUS, accuſateur de profeſſion, eſt puni, II. 667.
LENCIA, ville principale des Aſtures en Eſpagne, I. 83.
LENTULUS (Cn. Cornelius) comblé de biens par Auguſte, ſans autre mérite que ſon nom, I. 193. 194.
LENTULUS (Coſſus Cornélius) mérite le ſurnom de Gétulicus par ſes victoires ſur les Gétules, I. 398. Il court riſque d'être tué par les ſéditieux de Pannonie, II. 54. *Voyez encore* 391. 428. Sa mort & ſon éloge, 451.
LENTULUS GETULICUS, fils du précédent, Conſul déſigné, II. 450. 451. Commandant l'armée de la haute Germanie, il eſt accuſé d-

complicité avec Séjan, & il diſſipe le danger par ſa fermeté, 629. 630. Il périt ſous Caligula, III. 102. 103.

LEONIDAS, pére d'Origéne, ſouffre le martyre, IX. 198.

LEONTOPOLIS, ou ville des Lions en Egypte, VII. 272.

LEPIDA, Dame d'une très illuſtre naiſſance & d'un très haut rang, eſt accuſée & condamnée, II. 319-321.

LEPIDA, mére de Meſſaline, exhorte ſa fille à ſe tuer elle-même, III. 363. *Voyez encore* 241.

LEPIDA, tante de Silanus, femme de Caſſius, IV. 292.

LEPIDUS, autrefois Triumvir, jouit du ſouverain Pontificat tant qu'il vécut, I. 37. Reſté Sénateur, il reçoit d'Auguſte les traitemens les plus humilians, 159. 162. Sa mort, 207.

LEPIDUS (Q.) cabale pour parvenir au Conſulat, & réuſſit, I. 131. 132.

LEPIDUS a un commandement dans la guerre des Dalmates, I. 433.

LEPIDUS (Manius), regardé par Auguſte comme capable de l'Empire, mais ne le déſirant point, II. 27. Il opine dans le Sénat d'une maniere modérée ſur l'affaire de Lutorius Priſcus, 339. Il s'excuſe, par un ménagement politique, de l'emploi de Proconſul d'Afrique, 359. Eloge de ſa modération & de ſa ſageſſe, 515. Il étoit chéri du Sénat, 590. Sa mort, 625.

LEPIDUS (M.) ſe charge de plaider pour Cn. Piſon, II. 300.

LEPIDUS demande au Sénat la permiſſion de réparer & d'embellir la Baſilique de Paulus, II. 398.

LEPIDUS (M.), complice des débauches de Caligula, & mari de Druſille ſœur de ce Prince, III. 39. Il conſpire contre lui, & périt, 102. 103.

LEPTIS, ville d'Afrique, II. 361. Guerre entre ceux d'Oëa & de Leptis, VI. 44. 49. 50. Cette ville fut la patrie de Sévére, IX. 78.

LESBOS, iſle, II. 252.

Léſe-majeſté (*crime de*), renfermé anciennement dans les actions nuiſibles, & étendu par Auguſte aux écrits & libelles injurieux, I. 471. Tibére permet les pourſuites pour cauſe de prétendu crime de léſe-majeſté dans des cas frivoles, II. 110-116. 228. 320. Cette accuſation devient le crime de tous ceux qui n'en avoient point, 336. Excès incroyables, où la choſe fut

fut portée, *ibid.* Ces accusations étoient l'horreur du public, 387. Caligula abolit l'action de lése-majesté, & ensuite la rétablit, III. 11. 63. Claude l'abolit de nouveau, 202. Elle est remise en vigueur sous Néron, IV. 207. Abus de cette loi en sens contraire, V. 116. Vespasien la casse & l'annulle, VI. 39. Tite s'explique sur ce sujet avec douceur, équité, & noblesse, 486. Domitien éxerce cette loi à la rigueur, VII. 37. Nerva & Trajan en abolissent l'usage, 308. 360. Adrien les imite, VIII. 41. Pertinax suit le même exemple, IX. 22. aussibien que Macrin, 370. Loi de Constantin contre les accusateurs téméraires en matiere de crime de lése-majesté, XII. 215.

LETES, nom diversement interprété par les savans, XI. 298.

Lettres de l'Alphabet. Trois nouvelles lettres ajoutées par Claude, III. 320.

Lettres & beaux Arts protégés par Vespasien, VI. 172. Domitien les bannit & les étouffe, VII. 171. Trajan les protége, 373. Etat de la littérature sous Adrien, VIII. 152-158. Sous Tite Antonin, 210-217. Sous Marc-Aurèle, 377-382. Dépérissement des belles connoissances sous Commode, 493. 494. Etat de la Littérature sous Sévére, IX. 255-259. Caracalla mépriſa les Lettres, qui dépérirent de plus en plus sous son régne, 305. Aléxandre Sévére aima les Lettres & ceux qui les cultivoient, X. 58-60. Etat de la Littérature sous son régne, 124-131. Sous Gordien, 258. Sous Gallien, 436. Zénobie aima les Lettres & les cultiva, XI. 62. Ecrivains sous le régne d'Aurélien, 126. L'Empereur Tacite fut amateur des Lettres, & lettré lui-même, 151. Deux Poëtes dignes de mémoire sous Carus & ses enfans, 250. Constance Chlore sentoit tout le prix des Lettres, 334. Etat des Lettres & des sciences sous Dioclétien, 411. Goût de Constantin pour les Lettres & les Arts, XII. 230. Loix en faveur de ceux qui les professoient, 231. Ecrivains qui ont fleuri sous son régne, 300-303.

LEUCES, peuple Gaulois, V. 160.

LIBANIUS. Le grand-pére de ce Sophiste est mis à mort injustement par Dioclétien, XI. 388.

Libelles diffamatoires proscrits & punis par Au-

guſte, I. 469. Loi de Conſtantin, qui en ſoumet les Auteurs à des peines très-rigoureuſes, XII. 208. 209.

Liberté. Loi de Conſtantin en faveur de la liberté des citoyens, XII. 221.

LIBO (Druſus) trame des complots, qui ſont découverts. Il eſt accuſé, & ſe donne la mort, II. 183-191.

LICINIUS, Intendant, exerce de grandes vexations ſur les Gaulois, I. 185. Il ſe rachête en livrant à Auguſte les tréſors qu'il avoit amaſſés, 186.

LICINIUS GABOLUS, rappellé d'éxil par Néron après la mort d'Agrippine, IV. 142.

LICINIUS SURA, ami de Trajan. Preuve ſinguliére de confiance que ce Prince lui donne, VII. 363. Sura contribue au mariage d'Adrien avec la petite-niéce de Trajan, 399. Son Conſulat, 406. Il compoſoit les diſcours que Trajan devoit prononcer, 501. Il meurt avant que d'avoir pû conſommer l'affaire de l'adoption d'Adrien, *ibid.*

LICINIUS, deſtiné à l'Empire par Galérius, XI. 423. Il eſt élévé au rang d'Auguſte. Son caractére, XII. 46-50. Galérius en mourant lui recommande ſa femme & ſon fils, 70. Licinius demeure maître d'une partie des Etats de Galérius, 71. Mariage projetté entre Licinius & Conſtancie ſœur de Conſtantin, 87. Edit au nom de Conſtantin & de Licinius en faveur des Chrétiens, 119. Ces deux Princes ſe voyent à Milan. Mariage de Licinius, 121. Nouvel Edit des deux Princes pour les Chrétiens, 122. Il perſécute la veuve & le fils de Galérius, 125. Lettres menaçantes de Conſtantin & de Licinius à Dioclétien, 127. Licinius attaqué par Maximin, remporte ſur lui la victoire, 137-139. Guerre entre Conſtantin & Licinius, 144-148. Ils font la paix, qui dura huit ans entiers, 148.149. Licinius perſécute les Chrétiens, 150. La guerre ſe renouvelle entre Conſtantin & Licinius, 156. Bataille d'Andrinople, où Licinius eſt vaincu, 160. Licinius eſt vaincu une ſeconde fois près de Chryſopolis, 163. Il ſe ſoumet, obtient la vie ſauve, & eſt envoyé à Theſſalonique, 167. Mort de Licinius, 174.

LICINIUS, fils du précédent, eſt fait Céſar & déſigné Conſul dès le

berceau, XII. 150. Il eſt dépouillé du titre de Céſar après le déſaſtre de ſon pére, 167. & enſuite mis à mort, 174.

Lieutenans de l'Empereur, envoyés dans les Provinces de ſon reſſort avec la puiſſance militaire, I. 52. 53.

LIMNETIS, ſurnom de Diane, II. 354.

LIMYRE, ville de Lycie, où mourut C. Céſar petit-fils d'Auguſte, I. 371.

Lion d'Androclus, III. 146. Lion, qu'Apollonius de Tyanes dit avoir été autrefois Amaſis Roi d'Egypte, VII. 271.

LIPARI, iſle, IX. 213.

LIPPE, riviére d'Allemagne, I. 286. Fort de la Lippe, *ibid.* & II. 156.

LIRIS, riviére d'Italie, III. 456.

LISONZO, riviére, non loin d'Aquilée, X. 211.

LIVIA ORESTILLA, ſeconde femme de Caligula, & enlevée par lui à C. Piſon ſon mari le jour même de ſes nôces, III. 42.

LIVIE eſt ſoupçonnée d'avoir eu part à la mort de Marcellus, mais ſans preuves, I. 105. Elle avoit été reçue honorablement par les Lacédémoniens lorſqu'elle fuyoit avec ſon premier mari, 134. Portique de Livie, 188. Elle ſupporte avec courage la mort de ſon fils Druſus, 331. Elle ne peut obtenir de ſon fils Tibére, qu'il renonce au deſſein de ſe retirer, 348. Contraſte entre Livie & Julie, 358. Elle eſt ſoupçonnée, encore ſans preuves, d'avoir procuré la mort des deux petits-fils d'Auguſte, 373. Sollicitations de Livie auprès d'Auguſte en faveur de Tibére, 383. Elle aigrit l'eſprit d'Auguſte contre Agrippa Poſthume, 386. Elle conſeille à Auguſte de pardonner à Cinna, 391. Sa hauteur deſpotique, ſuſpecte aux Romains, 477. On la ſoupçonne d'avoir empoiſonné Auguſte. Incertitude de ce qu'on a débité à ce ſujet, 478. Elle ſe rend maîtreſſe des derniers momens d'Auguſte, 484. Auguſte expire entre ſes bras, 485. Livie paſſoit pour être la confidente des amours d'Auguſte, 512. Elle appuye Salluſte, Miniſtre de Tibére, qui avoit donné les ordres pour tuer Agrippa Poſthume, II. 9. Elle eſt inſtituée héritiére par le teſtament d'Auguſte, adoptée, & obligée de prendre les noms de *Julia Auguſta*, 12. Elle recueille les cendres d'Auguſte, &

devient ſa Prêtreſſe, 20. Tibére s'oppoſe aux honneurs que l'on vouloit décerner à ſa mére, 33. Affaire d'Urgulania, favorite de Livie, 200. Livie recommande à Plancine de piquer & d'irriter Agrippine, 222. Elle ne veut point que l'on faſſe un crime à perſonne de l'avoir attaquée par de ſimples paroles, 229. Elle protége Plancine accuſée d'avoir eu part à la mort de Germanicus, 307. 311. Elle tombe malade. Mécontentemens ſecrets entre elle & ſon fils, 385. 386. On lui aſſigne une place aux ſpectacles au milieu des Veſtales, 416. Brouillerie déclarée entre elle & ſon fils, 464. Elle ſoulagea par ſes libéralités Julie petite-fille d'Auguſte éxilée dans l'iſle de Trémiri, 481. Sa mort. Traits de ſon caractére. Ingratitude de Tibére à ſon égard, 484-489. Caligula l'appelloit un Ulyſſe en juppe, 485. & III. 38. Après ſa mort la domination de Tibére devint plus tyrannique, II. 489. 546. Caligula rabaiſſe la naiſſance de Livie, III. 38. Dureté de Livie envers Claude ſon petit-fils, 193. Claude, devenu Empereur, lui fit décerner les honneurs divins, 211.

LIVILLE, fille de Druſus frére de Tibére, & épouſe de Druſus fils du même Tibére, I. 297. II. 222. Elle accouche de deux enfans mâles tout à la fois, 286. Elle ſe laiſſe corrompre par Séjan, & empoiſonne Druſus ſon mari, 496-499. Elle travaille avec Séjan à ruiner la famille de Germanicus, 508. Séjan demande à Tibére la permiſſion d'épouſer Liville, 417. Il eſt probable que ce mariage s'éxécuta, 555. Liville eſt miſe à mort, 571.

LIVINEIUS REGULUS ſe plaint d'avoir été rayé du tableau des Sénateurs, pendant que ſon fils étoit admis, I. 161.

LIVINEIUS REGULUS plaide pour Cn. Piſon, II. 300.

LIVINEIUS REGULUS eſt envoyé en éxil, IV. 157.

LIVIUS GEMINIUS, Sénateur, atteſte avec ſerment qu'il a vû Druſille monter au Ciel, III. 39.

Livres trouvés en grand nombre à Athénes par les Gots. Trait ſingulier à ce ſujet, XI. 17.

LOCUSTE prépare le poiſon deſtiné à Claude. III. 473. Elle prépare auſſi le poiſon qui fit périr Britannicus, IV. 28. 29. Elle eſt récom-

penſée par Néron, qui lui donne des diſciples, 33. Néron, dans ſes malheurs, reçoit d'elle un poiſon, qu'il enferme dans une boëte d'or, 500. Elle eſt punie de mort ſous Galba, V. 30.

LOI ROYALE, ſ. *note ſur la page* 30. IV. 204. VI. 8.

LOIX. Auguſte ſe fait diſpenſer de l'obſervation des Loix, I. 38. 88. Loi qui ordonne de condamner les accuſés non comparans, 129. Loi ſomptuaire, 171. Loi *Papia Poppéa*, 466-468. modérée par Tibére, II. 324. Loi *Junia Norbuna*, 263. Douceur ou plutôt molleſſe des Loix Romaines contre les crimes, IV. 65. Loi *Pétronia*, la derniere qui ait été portée ſelon l'ancienne forme, 203. 204. Monumens des anciennes Loix, qui avoient péri dans l'incendie du Capitole, rétablis par Veſpaſien, VI. 28. 29. Loix portées par Aléxandre Sévére avec une grande maturité, X. 52.

LOLLIA PAULINA, épouſée par Caligula, & bientôt après chaſſée, III. 41. 42. Elle ſe met ſur les rangs pour épouſer Claude après la mort de Meſſaline, 367. 368. Elle eſt éxilée, & enſuite miſe à mort. Ses richeſſes immenſes, 377-379. Néron fait rendre des honneurs à ſa mémoire après la mort d'Agrippine, IV. 142.

LOLLIANUS AVITUS. *Voyez* Avitus.

LOLLIUS, élû Conſul par le peuple, I. 131. battu par les Germains. Remarque ſur les éloges que lui donne Horace, 277. Auguſte le donne pour Gouverneur & modérateur à Caius Céſar ſon petit-fils, 365. Son mauvais caractére, ſa diſgrace & ſa mort, 368. *Voyez encore* 376. & III. 378.

LOLLIUS URBICUS, recule un peu les frontiéres de la domination Romaine dans la grande Bretagne, & y conſtruit un mur, VIII. 170.

LOMBARDS (les), peuple Germain, I. 320. II. 231. III. 324.

LONDRES, ville conſidérable dès le tems de Néron, IV. 185.

LONGIN, maître de Zénobie pour les Lettres Greques, auteur du Traité du ſublime, eſt mis à mort par Aurélien, XI. 62. 87.

LONGINUS, brave Officier, fait priſonnier par Décébale, s'empoiſonne lui-même, VII. 456. 457.

LONGS-PONTS, chauſſée qui traverſoit un pays

marécageux, appellé aujourd'hui les étangs de *Bourtang*, II. 141.
Longue vie. Exemples singuliers en ce genre, VI. 144. 145.
LORI, maiſon de plaiſance de Tite Antonin, & lieu de ſa mort, VIII. 201.
Lotteries, ou diſtributions en forme de lots, mais gratuits, IV. 321. VI. 531. VII. 32.
Loüs, nom de mois, VI. 426.
LUC, ville dans le pays des Voconciens, V. 164.
LUCAIN le Poete, fils de Méla, & neveu de Sénéque, III. 215. Il entre dans la conſpiration contre Néron, IV. 331. Découvert, il nomme Atilla ſa mére parmi les complices, 345. Sa mort, 369. Sa Pharſale eſt une hiſtoire, & non un Poeme, 370.
LUCIEN, fait une critique des Hiſtoires écrites par ſes contemporains, VIII. 239. Son hiſtoire de la vie & de la mort de Pérégrin, 272. Caractére de ſes ouvrages, 379. Riſques qu'il court en entreprenant de démaſquer le devin Aléxandre, dont il a écrit l'Hiſtoire, 400.
LUCILIUS, Centurion, tué par les ſoldats ſéditieux, II. 48.
LUCILIUS CAPITO, Intendant de l'Empereur, condamné par le Sénat, II. 413.
LUCILIUS LONGUS, ancien & fidéle ami de Tibére. Sa mort, II. 415.
LUCILLE, fille de Marc-Auréle, mariée à l'Empereur Vérus, VIII. 194. 227. 243. Après la mort de Vérus, elle fut remariée par ſon pére à Pompeien, conſervant tous les honneurs de la dignité Impériale, 301. 430. Elle conſpire contre ſon frére Commode, & eſt miſe à mort, 430-432.
LUCILLUS, parent de Gallien, X. 388.
LUCIUS, Pape & Martyr, 300.
LUCRIN (lac) IV. 128.
LUCUA, Roi des Juifs rebelles de Cyrêne, VII. 497.
LUCULLUS. Maiſon de campagne de Lucullus, près du promontoire de Miſéne, II. 668. Jardins de Lucullus, III. 305. 356.
LUNE (la), vénérée par les Germains, I. 241. Le devin Aléxandre fait paſſer ſa fille pour fille de la Lune, & la marie à Rutilien, VIII. 398. Temple de la Lune à Carre en Méſopotamie, où elle étoit honorée ſous le nom de Dieu Lunus, IX. 353. La Vénus Céleſte de Carthage paſſoit pour la même di-

vinité que la Lune, 433.
LUPUS, Tribun, tue Césonia, III. 177. Il est condamné à mort, 186.
LUPUS, Préfet d'Egypte, ferme le Temple d'Onias, VI. 472.
LUPUS, Préfet d'Egypte, combat avec désavantage contre les Juifs rebelles de Cyrène, VIII. 496.
LUPUS, l'un des Généraux de Sévére, est défait par Albin, IX. 161. Il peut être le même que Lupus, Commandant des troupes Romaines dans la grande Bretagne, 242.
LUSIUS GETA, Préfet des cohortes Prétoriennes, III. 354. Agrippine le fait destituer par Claude, 387.
LUSIUS VARIUS, autrefois condamné pour cause de concussions, est rétabli dans sa dignité de Sénateur, IV. 54.
LUSIUS QUIETUS, Maure de naissance, l'un des plus illustres Généraux de Trajan, VII. 402. 476. 491. Il extermine un grand nombre de Juifs dans la Mésopotamie, & est fait Gouverneur de la Palestine, 498. Trajan pensa à Lusius Quiétus pour le faire son successeur, 477. 504. Adrien se défie de lui, & lui ôte ses emplois, VIII. 21. Il conspire contre Adrien, & est mis à mort, 27.
Lustration de la ville de Rome, en conséquence d'un tonnerre, IV. 44.
Lustre. *Voyez* Clôture du Lustre.
LUSTRICUS BRUTTIANUS, attaqué par un ami perfide, est vengé par Trajan, VII. 417.
Luxe. Tentative pour le réformer, II. 197-199. Excès auxquels le luxe des tables étoit monté, 364. Lettre de Tibére sur ce sujet, 370. Nulle réforme. Le luxe va toujours croissant jusqu'au tems de Galba: il étoit tombé lorsque Tacite écrivoit, 374. Causes de ce changement, 375. Zéle de Claude contre le luxe, III. 303. Vespasien réforme le luxe des tables par son exemple, VI. 156. Adrien rappelle les anciennes loix contre le luxe, VIII. 54. Le luxe des particuliers réformé par la frugalité de Pertinax, IX. 21.
LYCIE (la) est privée de la liberté par Claude, III. 264. *Voyez encore* IV. 57.
LYDDA, ville de Judée, VI. 319.
LYDIUS défend Cremna en Isaurie contre Probus, XI. 190. Il est tué par un adroit tireur qu'il avoit outragé, 192.
LYGDUS, eunuque de

Druſus fils de Tibére, empoiſonne ſon maître, II. 499. Mis à la queſtion, il avoue ſon crime, 572.

LYGES ou LYGIONS, peuple Germain, vaincu par Probus, XI. 182.

LYON. Temple & autel élevé en l'honneur d'Auguſte près de Lyon par tous les peuples de la Gaule, I. 280. Combat d'éloquence établi à Lyon par Caligula, III. 106. Claude né à Lyon, 191. Fragment original d'une harangue de Claude, qui ſe conſerve encore aujourd'hui dans l'Hôtel de ville de Lyon, 340. Incendie, qui conſume preſque toute la ville, IV. 421, Ceux de Lyon attachés à Néron, dont ils avoient reçu des libéralités après l'incendie, 485. & V. 140. Ils embraſſent le parti de Vitellius, 161. Rivalité entre Lyon & Vienne, 162. Bataille près de Lyon entre Sévére & Albin, IX. 163. La ville de Lyon eſt pillée & ravagée par les vainqueurs, 166. Elle éprouve un rude traitement de la part d'Aurélien, XI. 95. 204.

LYONNOISE, nouveau nom de la Celtique, I. 26.

LYSANIAS, Tétrarque, III. 31.

M

MACAIRE, Evêque de Jéruſalem, XII. 233. Lettre de Conſtantin à Macaire, 240. Conſtantin lui fait des reproches au ſujet de Mambré, 250.

MACEDOINE. MACEDONIENS. La Macédoine, Province du peuple, I. 26. Invaſion des Pannoniens révoltés dans la Macédoine, 427. Cette Province paſſe ſous la main de l'Empereur, II. 120. Elle eſt rendue au Sénat, III. 291. Goût de Caracalla pour les Macédoniens, IX. 321. 322.

MACEDONIUS tue Quartinus, & porte ſa tête à Maximin, qui profite de la trahiſon, & punit le traître, X. 146.

MACHERONTE, place forte de la Judée, VI. 237. 321. 453. La garniſon rend cette place aux Romains, & les habitans ſont exterminés, 455-457.

Machines de guerre des Romains. Leur force redoutable, VI. 361. 362.

MACRIEN, Général de Valérien, juſtement ſuſpect de lui avoir manqué de fidélité, X. 339. C'étoit lui qui avoit engagé ce Prince à perſécuter les Chrétiens, 344. S'étant concerté avec Baliſte, il ſe fait élire

Empereur avec ſes deux fils, 374. Il eſt défait par Auréole, & périt avec ſon fils aîné, 384.
MACRIEN fils. *Voyez l'article précédent.*
MACRIN, l'un des Préfets du Prétoire de Caracalla, conſpire contre lui, IX. 346. Après la mort de ce Prince, il ſe fait élire Empereur par les ſoldats, 367. Il prétendit couvrir l'obſcurité de ſa naiſſance par des maniéres faſtueuſes, & hautaines, 372. Il refuſe le titre de Parthique, que le Sénat lui décernoit, 386. Il tente de réformer la mauvaiſe diſcipline des armées, 389. Acharnement d'Héliogabale contre la mémoire de Macrin, 419. 420. *Voyez le Sommaire du régne de Macrin*, X. 479. 480.
MACRON, ſubſtitué à Séjan par Tibére, & employé pour l'arrêter, II. 564. 576. Le Sénat lui décerne les ornemens de la Préture, qu'il n'accepte point, 576. Il imite ſourdement les manœuvres de ſon prédéceſſeur, 602. *Voyez encore* 652. Caligula ſe lie avec lui, 659. Il fait reconnoître Caligula par les Prétoriens, & ordonne que l'on etouffe Tibére, qui étoit tombé en défaillance, 669-671. Il fait annuller par le Sénat le Teſtament de Tibére, III. 7. Caligula le fait mourir, 34. 35.
MÆSA (Julia) ſœur de l'Impératrice Julie, & fille de Baſſianus Prêtre du Soleil en Phénicie, IX. 269. 390. mére de Soæmis & de Mamée, 391. Elle fait conférer à Héliogabale ſon petit-fils le ſacerdoce du Soleil à Emése, 392. Elle trame l'intrigue au moyen de laquelle Héliogabale fut proclamé Empereur, 394. Elle eſt déclarée ennemie par le Sénat, 402. Elle prend part au combat où Macrin fut vaincu, 404. Après la victoire d'Héliogabale, elle eſt décorée du nom d'*Auguſta*, 419. Elle fait inutilement des remontrances à ſon petit-fils, 425. 426. 427. Elle entre au Sénat, & y fait fonction de Sénateur, 428. 429. *Voyez encore* 440. Elle engage Héliogabale à adopter Aléxien ſon couſin, 451. Elle protége ſon ouvrage, 456. *Voyez encore* X. 12. 14. Sa mort. Son apothéoſe, 17.
Mages. Magie. Scrupule que ſe faiſoient les Mages de cracher dans la mer, & de la ſouiller par aucune ordure, IV. 263. Vanité de la Magie, prouvée, 444. Apollonius de Tyane

voit les Mages de Babylone, & ne fait aucun cas de leur ſcience, VII. 225. 235. Goût de Caracalla pour la Magie & les Magiciens, IX. 297. 311. 350.

Magiſtratures, conſervées les mêmes par Auguſte, au moins quant au nom & aux apparences extérieures, dans le changement de Gouvernement, I. 43. 44. Tibére rejette la propoſition de déſigner les Magiſtrats pour cinq ans, II. 202-205.

MAGNUS, ſoupçonné par Maximin d'avoir voulu s'élever à l'empire. Cruautés exercées par Maximin à cette occaſion, X. 141-143.

Mains. Deux mains droites jointes enſemble, ſymbole d'hoſpitalité & d'amitié, V. 146. 242.

Maiſons des Germains, iſolées, & toutes de bois, I. 252. Réglement de Trajan, qui défend de donner plus de ſoixante pieds de hauteur aux maiſons de Rome, VII. 355.

Maîtres de la milice, inſtitués par Conſtantin, XII. 272.

MAIUME, port de Gaza dans la Paleſtine, érigé en ville par Conſtantin, pour récompenſer la converſion des habitans du lieu au Chriſtianiſme, XII. 272.

MALCHUS, Arabe, amène des ſecours à Tite, VI. 254.

MALORIX, Prince des Friſons, vient en Ambaſſade à Rome, IV. 106. Trait de franchiſe Germanique, 107.

MALUGINENSIS (Ser. Cornélius), exclus du Proconſulat d'Aſie à cauſe de ſa qualité de Prêtre de Jupiter, II. 381.

MAMBRE', lieu célébre par le nom d'Abraham, qui y attiroit un grand concours de Juifs, de Chrétiens, & même de Gentils, XII. 249. Conſtantin y bâtit une Egliſe Chrétienne, *ibid.* & 250.

MAME'A (Julia), fille de Maſa, & mére d'Aléxien, depuis Aléxandre Sévére, IX. 391. Elle eſt déclarée ennemie par le Sénat, 402. Il n'eſt pas probable qu'elle ſe ſoit laiſſé corrompre par Caracalla, 449. Elle a eu des entretiens avec Origene, & a conſervé toujours de l'inclination pour les Chrétiens, 450. Elle éléve avec ſoin ſon fils, *ibid.* & 454. Elle rompt toutes les meſures que prenoit Héliogabale contre Aléxandre, 455. Elle prend part dans la derniére ſcêne, où périt Héliogabale, 462. Elle reçoit le nom d'*Auguſta*, X. 12. Elle gouverne pendant le bas

âge de ſon fils, 14. 15. Soins vigilans de Mamée pour former le jeune Empereur, 17. 61. Cette Princeſſe avoit un foible pour l'argent, 41. On a blâmé dans Aléxandre une déférence exceſſive pour ſa mére, 62-64. Mamée prend ombrage d'Ulpien : mais elle ſe guérit de ſes ſoupçons, 68. 70. Elle accompagne ſon fils en Germanie, 107. 118. & y eſt tuée avec lui, 120. Culte qu'on lui rend après ſa mort, 122.

MAME'ENS & MAME'ENNES, enfans de l'un & de l'autre ſexe, nourris & élevés gratuitement, par une fondation d'Aléxandre Sévére, X. 106.

MAMERTIN, Orateur ſous Dioclétien, XI. 411.

MANAHEM, fils de Juda le Galiléen, ſe rend maître de Jéruſalem, y exerce une horible tyrannie, & y eſt tué, VI. 232-234.

MANILIUS, qui avoit été Sécretaire du rebelle Caſſius, offre des lumiéres ſur les complices de la rébellion, & n'eſt point écouté, VIII. 427.

MANILIUS, inſigne délateur, eſt condamné par le Sénat, IX. 382.

MANLIA SCANTILLA, épouſe de Didius Julianus, reçoit le nom d'*Auguſta*, IX. 46.

MANLIUS, condamné pour adultére avec Apuleia Varilia, II. 229.

MANLIUS VALENS, Commandant de Légion, eſt battu par les Silures, III. 445.

MANLIUS, détruit auprès de Vitellius par les ſourdes pratiques de Valens, V. 162.

MANLIUS STATIANUS, premier opinant dans le Sénat, approuve avec éloge l'élection de Probus, XI. 170.

MANNE'US, Commandant d'une des portes de Jéruſalem. Son témoignage ſur le nombre des morts, VI. 399.

MARC, premier Evêque de l'Egliſe des Gentils dans Jéruſalem, VIII. 112.

MARCELLA, niéce d'Auguſte, mariée à Agrippa, I. 19. Auguſte la ſépare d'Agrippa, & la marie à Jule Antoine, 119. Elle fut mére de L. Antonius, II. 453.

MARCELLINUS, grand-pére d'Adrien, VII. 397.

MARCELLINUS, Commandant en Méſopotamie ſous Aurélien, refuſe de prêter l'oreille aux propoſitions qu'on lui faiſoit de ſonger à l'Empire, XI. 88.

MARCELLUS, fils d'Octavie, neveu d'Auguſte, I. 19. 87. Auguſte le marie à Julie ſa fille, 87. Il lui fait accorder des prérogatives par le

Sénat, 89. Ediliré de Marcellus, 97. Marcellus eſt choqué de la préférence donnée ſur lui par Auguſte à Agrippa, 98. Auguſte lui ſacrifie Agrippa, 100. Marcellus meurt infiniment regretté, 101. Vers de Virgile ſur cette mort, 102. Honneurs rendus par Auguſte à la mémoire de Marcellus, 103. Soupçons contre Auguſte & contre Livie au ſujet de cette mort, injuſtes & mal prouvés, 104. 105. Théâtre de Marcellus, 327. Les regrets de ſa mort duroient encore ſous Tibére, II. 212. 282.

MARCIA révéle à Livie ce que ſon mari Fabius Maximus lui avoit dit du voyage d'Auguſte dans l'iſle de Planaſie pour voir Agrippa Poſthume, I. 479.

MARCIA, fille de Crémulius Cordus, s'oppoſe inutilement au deſſein que ſon pére avoit pris de mourir, II. 441.

MARCIA FURNILLA, ſeconde femme de Tite, VI. 536.

MARCIA, concubine de Commode, protége les Chrétiéns, VIII. 437. *Voyez encore* 456. Elle conſpire contre Commode avec Lætus & Eclectus. Commode meurt empoiſonné par elle & étranglé par l'athléte Narciſſe, 485-490. Elle eſt miſe à mort par Didius Julianus, IX. 92.

MARCIA, premiere femme de Sévére, IX. 82.

MARCIA (eau), l'une des plus célébres de celles que l'on amenoit à Rome par des aquéducs, IV. 170.

MARCIANA, ou MARCIENNE, ſœur de Trajan, VII. 369. 400.

MARCIANOPOLIS, ville bâtie, ou amplifiée par Trajan, 464.

MARCIANUS, beau-pére d'Aléxandre Sévére, X. 64.

MARCIANUS (Généſius). *Voyez* Généſius.

MARCIEN, Général de Gallien, remporta avec Claude une victoire ſur les Gots, X. 427. Il revient en Iralie, conſpire contre Gallien, le fait périr, & éleve Claude en ſa place, 427-432.

MARCIUS AGRIPPA, homme ſans mérite & ſans naiſſance, placé par Macrin, IX. 379.

MARCH, riviére d'Allemagne, III. 433.

MARCOMANS, peuple Germain, anciennement établi ſur le Mein, 282. Ils paſſent dans la Bohême ſous la conduite de Maroboduus, 300. *Voyez* Maroboduus. Domitien les attaque mal-à-propos, & avec mauvais ſuccès, VII. 63. Premiére guerre de

Marc-Aurèle contre les Marcomans, VIII. 289-295. Seconde, 301-316. Troiſiéme, 364-366. Commode accorde la paix aux Marcomans, 422. Caracalla fait naître l'animoſité & la guerre entre les Vandales & les Marcomans, IX. 312. Héliogabale eut la penſée de faire la guerre aux Marcomans, 446. Guerre d'Aurélien contre les Marcomans & autres peuples Germains, XI. 47. 51.

MARCUS, ou M. MARCIUS, placé par Zonare au nombre des Empereurs, X. 264. 265.

MARDES, nation Aſiatique, IV. 98.

MARDIE, lieu entre Philippopolis & Andrinople, où ſe livra une bataille entre Conſtantin & Licinius, XII. 148.

MAREADE, traître, puni par les Perſes, à qui il avoit livré Antioche, 337.

Maréchal des logis, ou Préfet du camp, II. 45. 48. 75.

MARGUM, lieu de la bataille entre Carin & Dioclétien, XI. 249.

Mariages. Loix d'Auguſte touchant les mariages, I. 167. 466. Mariages des Germains, 255. Unité de mariage chez quelquesuns des peuples Germains, 258. Claude favoriſe les mariages, 261. Décret du Sénat, qui permet le mariage entre l'oncle & la niéce, 374, Ce Décret eſt aboli par Nerva, VII. 320.

MARIANNE, fille d'Agrippa I. Roi des Juifs, III. 423.

MARIANNE, tour bâtie par Hérode, VI. 233. 331. 438. 439.

MARICUS, Enthouſiaſte, aſſemble autour de lui dans les Gaules une troupe de fanatiques. Il eſt vaincu, pris, & mis à mort, V. 263.

Marine. Le ſervice de la marine, moins honorable chez les Romains que celui de terre, V. 25. 377.

Mariniers. Compagnies de mariniers établies par Aurélien ſur le Tibre & ſur le Nil, XI. 116.

MARINIANA, ſeconde femme de Valérien, X. 322.

MARINUS (Julius), ami inſéparable de Tibére, eſt mis à mort par lui, II. 599.

MARINUS (P. Carvilius), tyran ſous Philippe, X. 274-276.

MARIUS (Sex.) II. 444.

MARIUS (Sex.), accuſé d'inceſte avec ſa propre fille, eſt précipité du haut du roc Tarpeïen, II. 615.

MARIUS CELSUS améne à Corbulon une Légion de Pannomie, IV. 284. Conſul déſigné, V. 49.

Il eſt fidéle à Galba, 86. Othon le ſauve de la fureur des ſoldats, 106. & l'admet au rang de ſes amis, 111. Il lui conſerve ſon droit au Conſulat, 114. Il le choiſit pour un de ſes Généraux contre Vitellius, 172. Marius Celſus remporte avec Paulinus un avantage conſidérable, 196. Il ſe joint à Paulinus pour l'avis de différer la bataille, 210. *Voyez encore* 214. 217. 226. Il eſt chargé avec Annius Gallus de négocier la paix, ſous la condition de reconnoître Vitellius, 228. Il eſt bien traité de Vitellius, 262.

MARIUS MATURUS, Intendant des Alpes Maritimes, V. 182. 422.

MARIUS PRISCUS, Proconſul d'Afrique, accuſé pour cauſe de concuſſion par Tacite & Pline, & condamné, VII. 391.

MARIUS MAXIMUS, Préfet de Rome, & peut-être auteur de pluſieurs vies d'Empereurs, qui ſont perdues, IX. 375. 401. 402. X. 126.

MARIUS, armurier de ſon métier, & enſuite ſoldat, eſt proclamé Empereur dans les Gaules par le crédit de Victoria, & périt au bout de trois jours, X. 424.

MARO, fameux Délateur ſous Tibére. Trait ſingulier de ſa méchanceté, II. 337.

MARMARIDES en Afrique, réduits par Probus, XI. 176.

MAROBODUUS engage les Marcomans & quelques autres peuples de la nation des Suéves à ſe tranſplanter dans la Bohême, & il s'y forme un puiſſant Etat, I. 300. 422. 423. Il devient rédoutable aux Romains mêmes, 423. 424. Tibére ſe prépare à l'attaquer, mais en ayant été empêché par la révolte des Pannoniens & des Dalmates, il conclut un Traité avec lui, 424-426. Guerre entre Maroboduus & Arminius, II. 230. Maroboduus ayant du deſſous, implore le ſecours de Tibére, & ne l'obtient point, 233. Il eſt détrôné par Catualda, 234. Il ſe retire en Italie, où il vieillit dans le repos, 235.

MARS. Temple de Mars Vengeur dans Rome, I. 137. II. 258.

MARSEILLE, II. 253. Legs fait à la ville de Marſeille, conteſté & confirmé, 254. Sylla eſt relégué par Néron à Marſeille, IV. 67. Eloge de cette ville par Tacite, VII. 77. Maximien Hercule eſt pris dans Marſeille par Conſ-

tantin, XII. 59. *Voyez encore* 62. 63.

MARSES (les), peuple Germain, II. 95. 177. Ils ſont vaincus par Gabinius Secundus, III. 226.

MARTIAL, Poete, VI. 173. Sa mort, VII. 442. Ses Poeſies faiſoient les délices de Vérus Céſar, VIII. 117.

MARTIALIS, Centurion, tue Caracalla, & eſt tué lui-même ſur le champ, IX. 352-354. Eloges dont il eſt comblé par le Sénat, 373.

MARTIANUS, nom donné par Galba à Icélus ſon affranchi, V. 7. *Voyez* Icélus.

MARTINE, célébre empoiſonneuſe, eſt ſoupçonnée d'avoir eu part à la mort de Germanicus; & envoyée en Italie, elle meurt ſubitement à Brindes, II. 275. 294.

MARTINIANUS (M.) créé Céſar par Licinius, XII. 164. 166. Après la défaite de Licinius, il eſt mis à mort par Conſtantin, 167.

MARTIUS MACER, Commandant de deux mille gladiateurs employés dans la guerre par Othon, V. 194. 216.

MARTIUS TURBO, envoyé par Trajan contre les Juifs rebelles d'Egypte, VII. 497. Il eſt fait par Adrien Gouverneur de la Paleſtine, & enſuite envoyé en Mauritanie, VIII. 23. Il eſt établi Préfet de la Pannonie & de la Dace, 26. Il devient Préfet du Prétoire, & malgré tout ſon mérite il eſt diſgracié par Adrien, 79.

MARTIUS VERUS, l'un des Lieutenans de l'Empereur Vérus dans la guerre contre les Parthes. Son éloge, VIII. 238. *Voyez encore* 240. 241. Il inſtruit Marc-Auréle de la révolte d'Avidius Caſſius, 332. Eſtime que faiſoit de lui cet Empereur, 335. Quelquesuns lui attribuent l'honneur d'avoir brûlé les mémoires & papiers de Caſſius, 350.

MARUS, ancien nom de la riviére de March, II. 237.

MASADA, château fortifié par Hérode, devient la retraite & la place d'armes des Sectateurs de Judas le Galiléen, VI. 232. 234. 321. 339. Siége & priſe de Maſada, dernier exploit des Romains dans la guerre contre les Juifs, 457-463.

MASTOR, Jazyge de nation, forcé par les ſollicitations d'Adrien, lui promet de le tuer: mais enſuite il ſe dédit, VIII. 145. 146.

MATERNUS, mis à mort par Domitien pour quelques traits de liberté,

qui lui avoient échappé dans une Déclamation, VII. 43. 44.

MATERNUS, chef de bandits, projette d'assassiner Commode, est découvert & périt, VIII. 458-460.

MATIDIE, niéce de Trajan, VII. 400. VIII. 17.

MATIDIE, petite-niéce de Trajan, VIII. 131.

MATRONIANUS, sujet indigne, élevé à la Préfecture du Prétoire par Carin, XI. 246.

MATTHIAS grand Pontife invite Simon fils de Gioras à entrer dans la ville de Jérusalem, VI. 343. Simon le fait mourir, 393.

MATTIUM, ou MATTIACUM, Capitale de la nation des Cattes, II. 129. Mine d'argent ouverte dans le territoire de cette ville, III. 330. Mattiaques, peuple, V. 548.

MAURES (les) s'associent avec Tacfarinas, & combattent avec lui contre les Romains, II. 354. 355. 419. La Mauritanie est réduite en Province Romaine, & divisée en deux départemens, III. 227-229. *Voyez encore* 464. & IV. 173. Troubles en Mauritanie, calmés par Martius Turbo, VIII. 22. Maures, troupes legéres, X. 107.

MAURICE forme & exécute le projet d'élever Gordien à l'Empire, X. 166.

MAURICE (S.), martyrisé avec la Légion qu'il commandoit, XI. 366.

Mausolée d'Auguste, II. 20.

MAXENCE, fils de Maximien Hercule, exclus par Galérius de l'élévation au rang de César, XI. 395. 396. Il se fait proclamer Empereur à Rome, XII. 31. Sévére marche contre lui, est pris, & tué, 32-35. Galérius vient en Italie pour détruire Maxence, & il est obligé de s'enfuir avec honte, 40. Maximien veut dépouiller Maxence son fils, & manque son coup, 42-44. On a dit sans fondement que Maxence étoit un enfant supposé, 43. Il réunit l'Afrique à son domaine, 73. Il abuse avec cruauté de sa victoire, 77. Il se dispose à attaquer Constantin, *ibid.* Tableau de ses vices, 78-82. La rupture éclate entre Maxence & Constantin, 86. Forces de Maxence, 88. Evénemens de la guerre, 97-101. Derniére bataille près de Rome, où Maxence périt, 102-105. Sa téte est portée en triomphe dans Rome, 106.

MAXIME de Tyr, Philo-

ſophe Platonicien, l'un des maîtres de Marc-Auréle, VIII. 212.

MAXIME eſt élû par le Sénat Empereur avec Balbin, X. 184-192. Ce qu'on ſait de l'hiſtoire de Maxime juſqu'à ſon élection, 186-188. *Voyez le Sommaire de ſon régne*, T. X. p. 449. Mot remarquable de Maxime, X. 230. Il ne fut point vengé, 236.

MAXIME, pere de l'Empereur Probus, XI. 174.

MAXIMIEN ſe forma à la guerre ſous Probus, XI. 216. Dioclétien ſe donne Maximien pour Collégue, 280. 282. Ce qu'on ſait de l'hiſtoire de Maximien avant ſon élévation à l'Empire, 283. Il prend le nom d'*Herculius*, 286. Il eſt chargé de la guerre en Occident, 287. Il chaſſe de la Gaule les Barbares, 288. Trait brillant de ſa valeur, 289. Il paſſe le Rhin, & ſoumet une partie des Francs, 293. Il eſt obligé de faire la paix avec Carauſius, 296. Il ſe tranſporte ſur le Rhin, pendant que Conſtance Chlore faiſoit la guerre à Allectus, 341. Il perſécute les Chrétiens, 378. Galérius l'engage à abdiquer, 398. 402. Maximien reprend la pourpre, XII. 33. Il force Sévére de ſe rendre, 34. Il s'allie avec Conſtantin, 35. Il tente inutilement de dépouiller de la pourpre Maxence ſon fils, 42. Il vient en Gaule, & de là ſe tranſporte à Carnunte, 45. Il veut engager Dioclétien à reprendre la pourpre, 49. Il eſt Conſul avec Galérius, 50. Il revient en Gaule, & abdique de nouveau l'Empire, 51. Il reprend la pourpre pour une troiſiéme fois, & en eſt dépouillé par Conſtantin, 57. Il tente d'aſſaſſiner Conſtantin, & pris ſur le fait il ſe pend lui-même, 61. Il eſt mis au rang des Dieux. Son tombeau. Ses Statues & ſes images détruites, 63.

MAXIMIN. Ses commencemens, X. 109. Beau mot de Maximin, 116. Il cabale contre Aléxandre Sévére, 117. Il le fait aſſaſſiner par des ſoldats, 119. *Voyez le Sommaire de ſon régne*, X. 447. Fureur dans laquelle entre Maximin, lorſqu'il apprend que les Gordiens ont été reconnus par le Sénat, X. 177. Sa harangue aux ſoldats, qui l'écoutent froidement, 179. 180. Il veut porter la guerre en Italie, eſt arrêté devant Aquilée, & périt avec ſon fils, 203-215. Perſécution de l'Egliſe

ſous Maximin, 216. Sa tête & celle de ſon fils envoyées à Maxime, 217. 220. Maxime les envoye à Rome, 224.

MAXIMIN, fils du précédent, reçoit de ſon pére le titre de Céſar, X. 139. Il avoit été queſtion de le marier avec Théoclée ſœur d'Aléxandre Sévére, *ibid.* & 132. Il eſt tué avec ſon pére, 215. Quelques détails ſur ce qui le regarde, *ibid.*

MAXIMIN, parent de l'Empereur Tacite, Gouverneur de Syrie, homme violent & emporté, eſt tué par les ſoldats, XI. 155.

MAXIMIN DAÏA, ou DAZA, neveu de Galérius, eſt élevé au rang de Céſar, XI. 395. 397. 401. 403. 404. L'Orient & l'Egypte faiſoient ſon département, 416. Il ſe fait lui-même Auguſte, XII. 54. 55. Maxence ſe lie avec lui, 87. 119. Maximin eſt obligé de ſe conformer, au moins en partie, à l'Edit de Conſtantin en faveur des Chrétiens, 120. Il maltraite Valérie, veuve de Galérius, 125-127. Il perſécute les Chrétiens, 131. Il attaque Licinius: il eſt vaincu, & périt peu après par une horrible maladie, 137-141. Sa famille eſt exterminée par Licinius, & lui-même il eſt déclaré tyran, 141-143.

MAXIMUS (L.) vainqueur du rebelle L. Antonius, VII. 150. Il paroît être le même que Maximus, Lieutenant de Trajan dans la guerre contre Décébale, 402. 403. Il eſt conſul avec Trajan, 416. Il eſt tué dans un combat en Orient, 491. 492.

MAYENCE, V. 548. VI. 77. 82. Aléxandre Sévére eſt tué près de Mayence, X. 120. *Voyez encore* 420.

MAZIPPA, chef des Maures, s'allie avec Tacfarinas, 355.

MEATES, peuple de la grande Bretagne, IX. 239-241.

MECENAS, ancien Préteur, donne lieu à une ſédition furieuſe dans Rome, X. 199.

MÉCENE, conſulté par Auguſte ſur ſon abdication, lui conſeille de conſerver l'autorité qu'il avoit en main, I. 6. 8-18. Il fut longtems Préfet de Rome, 46. Il révéle à ſa femme Térentia le ſecret de la conjuration de Muréna, 128. Avis qu'il donne à Auguſte au ſujet d'Agrippa, 132. Virgile l'inſtitue l'un de ſes héritiers, 156. Il accompagne Auguſte en Gaule, & ceſſe d'être Préfet de Rome, 182. Trait de liberté à l'égard d'Auguſte, 205.

Mort de Mécéne. Son crédit étoit déchu. Il fut regretté par Auguſte, 332. Son foible pour Térentia ſa femme, 333. Sa molleſſe, 334. Son ſtyle affecté, 335. Vers, où il témoigne un amour exceſſif pour la vie, 336. Ses beaux endroits, 337. Bains chauds inconnus avant lui. Quelques uns le font auteur des abréviations de l'écriture, 338. Son teſtament, 339.

MECIANUS, fils d'Avidius Caſſius, eſt tué à Aléxandrie, VIII. 329. 338.

Médecins, exemptés par Auguſte de tout tribut, I. 99. *Voyez encore* 396. Célébrité, que donnoit à l'iſle de Cos l'art de la Médecine, III. 465.

MEDIE, Royaume poſſédé par Vonone, III. 406. par Pacorus, 414. IV. 259. Les armes des Romains pénétrent dans la Médie Atropaténe, VIII. 241.

MEDIOMATRIQUES, peuple de la Gaule, VI. 241.

MEDULLIUS (mont) en Eſpagne, I. 82.

MEGABATE, frére du Roi des Partes, VIII. 230.

MEHERDATE, fils de Vonone, petit-fils de Phraate, eſt envoyé de Rome pour régner ſur les Parthes, & eſt vaincu par Gotarze, III. 397-405. Le vainqueur lui laiſſe la vie, mais lui fait couper les oreilles, 405.

MEIN, riviére d'Allemagne, I. 282.

MELA, ou MELLA. *Voyez* Annéus.

MELITENE, région & ville près de l'Euphrate, IV. 286. La douziéme Légion y eſt envoyée par Tite, VI. 144. 448. C'eſt cette Légion, qui obtint de Dieu par ſes priéres le miracle qui ſauva l'armée de Marc-Aurèle, VIII. 309. Mouvement dans la Mélitène ſous Dioclétien, XI. 386.

MEMMIA, épouſe d'Aléxandre Sévére, X. 132.

MEMMIUS POLLIO, Conſul déſigné, propoſe dans le Sénat le mariage du fils d'Agrippine avec Octavie, III. 377.

MEMMIUS REGULUS étant Conſul reçut les ordres de Tibére contre Séjan, II. 564. Sa querelle contre Fulcinius Trio ſon Collégue, 650. 651. Caligula lui enléve Lollia Paulina ſa femme, III. 42. Il fait des repréſentations à ce Prince ſur le projet de tranſporter à Rome la Statue de Jupiter Olympien, 49. Sa mort & ſon éloge, IV. 205.

Mémoires anonymes, rejettés par Trajan, VII. 430.
MENAPIENS, peuple Gaulois, V. 533. XI. 194.
MENINGE, isle d'Afrique, aujourd'hui Gerbi, X. 297.
MENIPPE, disciple d'Apollonius. Fable sur son sujet, VII. 251.
MENNIUS, Préfet du camp, appaise une sédition naissante par son courage & sa hardiesse, II. 74.
MENOPHILE (Tullius Ménophilus), Consulaire, défend la ville d'Aquilée contre Maximin, X. 209. Sa conduite à l'égard des Carpiens, lorsqu'il étoit Gouverneur de Mœsie, 268-270.
MEONIUS, neveu d'Odenat, assassine son oncle, se fait Empereur, & périt bientôt après, X. 411. 412. XI. 63.
Méres Germaines, fidéles à allaiter leurs enfans, I. 260. Mére incestueuse, II. 667. Courage d'une mére Ligurienne pour sauver son fils, V. 182. Mére qui mange son enfant durant le siége de Jérusalem, VI. 420. Mére des armées & des camps, titre nouveau inventé pour Faustine, VIII. 353.
MERIDA. Fondation de cette ville, I. 86. Othon recrute cette Colonie, V. 116.
MESENE, isle à l'embouchure du Tigre, VII. 488.
MESOMEDE, Poete Lyrique, dont Tite Antonin diminue la pension, VIII. 182. Caracalla lui fit construire un Cénotaphe, IX. 362.
MESOPOTAMIE (la), Province de la domination des Parthes, II. 639. 640. conquise par Trajan, VII. 414. Elle étoit remplie de Juifs, 498. Elle retourne à ses anciens maitres, 499. VIII. 19. Elle est reconquise par l'Empereur Vérus, 240. 242. IX. 147. Artaxerxès entre en Mésopotamie, X. 91. Elle est recouvrée par Alexandre Sévére, 103. Valérien perd cette Province, 338. Odénat la fait rentrer sous la domination Romaine, 372. Elle est de nouveau reconquise par Carus, XI. 231. Le Roi de Perse renonce à toute prétention sur cette Province, 358. 359.
MESSALA triomphe, I. 70. Il est fait par Auguste Préfet de Rome, & se démet de cette charge au bout de peu de jours, 182. Il est établi Surintendant des Aquéducs & Fontaines publiques, 316. Il porte la parole pour le Sénat, qui déféroit à Auguste le

nom de Pére de la Patrie, 324. *Voyez encore* 408. Mort de Meſſala, 411. Ses deux fils, *ibid.* *Voyez encore* II. 439. & IV. 75.

MESSALLA (Vipſtanus), Commandant de Légion, jeune homme d'un rare mérite, V. 368. 384. Il étoit frére du délateur Régulus, & le voyant accuſé devant le Sénat, il s'intéreſſe tendrement pour lui, VI. 32.

MESSALINE, femme de Claude, auſſi cruelle qu'impudique, III. 208. Sa mére eſt mariée par Claude à Ap. Silanus, 241. Ses rapines & ſes vengeances, à l'occaſion de la révolte de Camillus Seribonianus, 246. Diſette cauſée dans Rome par Meſſaline & par les affranchis, 265. Ses débordemens affreux, *ibid.* On lui accorde toutes les prérogatives d'honneur dont Livie avoit joui, 286. Elle accompagne le triomphe de Claude, 288. Vinicius meurt empoiſonné par Meſſaline, 297. *Voyez encore* 304. Amour forcené de Meſſaline pour Silius, 316. Elle l'épouſe publiquement, 348. Claude en eſt inſtruit par l'affranchi Narciſſe, 350. Meſures priſes par Meſſaline pour fléchir Claude, & rendues inutiles par Narciſſe, 356. 357. Mort de Meſſaline, 362.

MESSALINUS, fils de l'Orateur Meſſala, Conſul, I. 353. 421. Il remporte une victoire ſur Baton le Dalmate, 428. Il avoit hérité, juſqu'à un certain dégré, de l'éloquence de ſon pére, II. 332.

MESSALINUS COTTA, ſecond fils de l'Orateur Meſſala, I. 411. Il propoſe dans le Sénat un réglement pour rendre les Magiſtrats reſponſables des concuſſions exercées par leurs femmes dans les Provinces, II. 516. Il ſe montre ardent pour agir contre Agrippine & contre ſon fils, 547. Il eſt attaqué par pluſieurs Sénateurs, & protégé par Tibére, 589.

MESSENIENS (les) conteſtent avec les Lacédémoniens, II. 454.

METIA FAUSTINA, mére de Gordien troiſiéme du nom, X. 237.

METILIUS, Officier Romain, ſouffre la circonciſion pour obtenir que les Juifs lui laiſſent la vie, VI. 235.

METIUS CARUS, accuſateur de Sénécion, VII. 160. 161. Il avoit fourni à Domitien des mémoires contre Pline, 171. *Voyez encore* 173.

METIUS MARULLUS, pére de Gordien l'ancien,

X. 157.
METIUS MODESTUS, éxilé par Domitien. Malignité de Régulus contre Métius & contre Pline, VII. 174.
METIUS POMPOSIANUS. Equité de Veſpaſien à ſon égard, VI. 162. Il eſt mis à mort par Domitien, VII. 40.
MEVANIA, ville d'Ombrie, V. 434.
MEVIUS PUDENS ſeconde Othon dans les pratiques pour ſoulever les ſoldats contre Galba, V. 66.
MILAN. Statue de Brutus à Milan, laiſſée par Auguſte, I. 122. 123. Cette ville ſe déclare pour Vitellius, V. 167. Conſtantin eſt reçu dans Milan, XII. 98. Il y célébre le mariage de ſa ſœur avec Licinius, 121. Edit donné à Milan en faveur des Chrétiens, 122.
MILET. Temple dans cette ville, qui avoit droit d'aſyle, II. 384.
MILICHUS affranchi de Scévinus, donne avis de la conjuration formée contre Néron, IV. 341-344. Il eſt récompenſé, 371.
Milliaire d'or, I. 147.
MINERVE, adoptée pour Déeſſe tutélaire par Domitien, qui s'en diſoit le fils, VII. 31.
MINERVINE, premiere femme de Conſtantin, & mére de Criſpus Céſar, XII. 39.
Mines d'or en Eſpagne, II. 615.
MINUCIUS FELIX, Apologiſte de la Religion Chrétienne, IX. 198.
Miracles prétendus de Veſpaſien, VI. 55-57.
Mirmillons, ſorte de Gladiateurs, VII. 44.
MISENE. Flotte entretenue à Miſéne, II. 405. IV. 123. 335. V. 350. 437. IX. 116. Maiſon de campagne de Lucullus près de Miſéne, II. 668.
Miſéricorde. Autel de la Miſéricorde à Athénes, VIII. 379.
MITHRIDATE, frére de Pharaſmane Roi d'Ibérie, appuyé des Romains s'empare de l'Arménie, II. 634-639. Mis dans les fers par Caligula, il eſt renvoyé libre par Claude, III. 229. Il remonte ſur le trône d'Arménie, 394. Il eſt détrôné & mis à mort par Rhadamiſte ſon neveu, ſon beau-frére, & ſon gendre, 406.
MITHRIDATE, deſcendu du grand Mithridate, eſt établi par Claude Prince du Boſphore, III. 229. Il ſe révolte, & eſt obligé de ſe rendre aux Romains, 417-420. Il eſt amené à Rome, & y ſoutient ſa fierté, 420. Il prend parti contre Galba, & eſt tué comme

complice de Nymphidius, V. 16. 19.
MITYLENE. Agrippa ſe retire dans cette ville, I. 101.
MNESTER, Pantomime, aimé de Caligula, III. 169. Ruſe de Meſſaline pour le réduire par l'autorité de Claude même à ſes déſirs, 266. *Voyez encore* 305. Les crimes de Meſſaline étant découverts, Mneſter eſt mis à mort, 361.
MNESTER, affranchi d'Agrippine, ſe tue ſur le tombeau de ſa maîtreſſe, IV. 135.
MNESTHE'E, Sécretaire d'Aurélien, menacé par ce Prince, trame l'intrigue qui le fit périr, XI. 121. Il eſt expoſé aux bêtes, 124.
MODENE, V. 251. XII. 101.
MODESTIN, diſciple d'Ulpien, dernier oracle de la Juriſprudence Romains, X. 125.
MŒSIE, I. 428. II. 121. 243. Les Sarmates Rhoxolans ayant fait une irruption dans le Mœſie, ſont défaits par M. Aponius, V. 118.
Mœurs. Licence & déréglement des mœurs chez les Romains. Auguſte étoit peu propre à réformer ces déſordres, I. 165-167. Horrible débordement des mœurs dans Rome, II. 245. Ordonnance pour le réprimer, 246. Loix de Conſtantin pour maintenir la pureté des mœurs, XII. 221.
Mois. Année de quatorze mois imaginée par un Financier concuſſionnaire, I. 186. Tibére ne veut point que l'on donne ſon nom au mois de Novembre, II. 227. Noms des douze mois de l'année changés par Commode, VIII. 476.
MONA, iſle d'Angleſey, IV. 179. 180. VII. 92.
MONACO, V. 422.
MONESE'S, chargé par Vologéſe de chaſſer Tigrane de l'Arménie, aſſiége ſans ſuccès Tigranocerte, IV. 260. 261.
MONOBAZE, Roi de l'Adiabéne, IV. 257. 275.
Monnoies d'or d'un poids exceſſif frappées par Héliogabale, réduites par Aléxandre Sévére, X. 47.
MONNOYEURS. Guerre des Monnoyeurs ſous Aurélien, XI. 114.
Monſtre marin échoué à Porto, III. 238. Autre, IX. 260.
MONT ALMA, près de Sirmium, XI. 212.
MONT D'OR dans la Mœſie ſupérieure, XI. 213. 249.
MONT-DRU dans Autun, XI. 335.
MONTANUS, Sénateur. Sa triſte avanture, IV. 46.
MONTANUS ATTICINUS,

Voyez Atticinus.

MORIA, mont ſur lequel étoit bâti le temple de Jéruſalem, VI. 328.

MORINS, peuple Gaulois, V. 534. XI. *note ſur la p.* 294.

Morts volontaires, fréquentes ſous Tibére, & pourquoi, II. 627.

Mouches. Domitien paſſoit les jours entiers à tuer des mouches dans ſon cabinet, VII. 12.

MUCAPOR, chef des conjurés contre Aurélien, le tue de ſa main, XI. 121. Il eſt puni de ſon crime par l'Empereur Tacite, 153.

MUCIEN, Gouverneur de Syrie. Variétés de ſa fortune. Son caractére, V. 42. Il prête ſerment à Vitellius, 256. *Voyez encore* 298. 299. Négociations ſécrétes entre Mucien & Veſpaſien, 313. Diſcours de Mucien à Veſpaſien, 320. Il fait prêter ſerment par ſes troupes à Veſpaſien, 329. Départ de Mucien, & ſon plan de guerre, 334. Véxations exercées par lui ſur les peuples, 336. Origine de l'inimitié entre Mucien & Antonius Primus, 366. 425. 428. Mucien veut négocier avec Vitellius, 451. La mort de Flavius Sabinus fut agréable à Mucien, 472. Mucien fut cauſe en partie des retardemens de l'armée victorieuſe, qui furent funeſtes à la ville de Rome, 477. 478. Il fait mourir le fils de Vitellius, 456. Dans ſa marche il s'étoit trouvé à portée d'arrêter les courſes des Daces: ce qu'il fit, 499. Lettre de Mucien au Sénat, blâmée, VI. 9. Il arrive à Rome, & devient arbitre de tout, 21. Il affoiblit Primus, & rend le calme à la ville, 25. Il protége les accuſateurs, & les met à couvert, 37. Il s'efforce d'appaiſer le Sénat irrité, 38. Mouvement de ſédition parmi les troupes, arrêté par Mucien, 39-42. Mucien ſongeant à quitter Rome pour marcher contre Civilis, écarte ceux qui lui faiſoient ombrage, 92-94. Il ne ſe hâte pas de partir, 95. Il oblige Domitien de ne point paſſer Lyon, 118-120. Il va à Brindes recevoir Veſpaſien, 151. Il agiſſoit avec ce Prince preſque d'égal à égal, 165. Mort de Mucien: ſes ouvrages, 182. *Voyez encore* 259.

MULVIUS (pont), à trois milles de Rome, lieu de parties de plaiſir pour la jeuneſſe licentieuſe, IV. 66. Maxence eſt défait par Conſtantin près du pont Mulvius, XII. 103.

MUMMIA ACHAÏCA, mére de l'Empereur Galba,

IV. 478.
MUMMIUS LUPERCUS, Commandant du camp *Vétéra*, V. 515. 522. Sa mort, VI. 81.
MUNDUS, jeune débauché, vient à bout de corrompre Pauline par le moyen des Prêtres d'Isis, II. 247.
Mur conſtruit avec art & intelligence par les Juifs aſſiégés dans Maſada, VI. 463. Mur d'Adrien dans la grande Bretagne, VIII. 90. Mur d'Antonin, 170. Mur de Sévére, IX. 244.
MURENA (Varron) ſoumet les Salaſſes, I. 79. 80. Il devient Conſul, 96.
MURENA (Licinius) manque de reſpect à Auguſte, I. 17. Il conſpire contre ce Prince avec Fannius Cépion, & eſt puni de mort, 126. 127. Il étoit frére de Proculeius, & de Térentia femme de Mécénas, 127.
Murénes, nourries de chair humaine; I. 187.
MURSE, ville de Pannonie, X. 382.
MUSA (Antonius), médecin, guérit Auguſte d'une dangereuſe maladie par les bains froids, I. 98. 99. Marcellus, traité de même par lui, meurt, 101.
Muſique, regardée par les Romains comme mépriſable & dangereuſe, II. 662. IV. 147.
MUSONIUS RUFUS, Philoſophe Stoïcien, IV. 231. Il eſt éxilé par Néron, 373. *Voyez encore* 456. Sa ſageſſe déplacée, V. 481. Il accuſe P. Celer, ami perfide de Baréa Soranus, & le fait condamner, VI. 20. 29. Il eſt excepté par Veſpaſien de la peine de banniſſement, prononcée contre les Philoſophes, 166. *Voyez encore* VII. 170. 253.
MUSULANS, peuple d'Afrique, II. 354. 418.
MUTILIA PRISCA, amie de Livie, II. 509.
MYSITHE'E, beau-pere & Préfet du Prétoire de Gordien III. Conduite admirable de ce Miniſtre, X. 241. Lettre de lui à Gordien, & réponſe de ce jeune Prince, 238. 239. Gordien ſe reconnoît redevable à Myſithée de ſes ſuccès contre les Perſes. Honneurs rendus à Myſithée, 246. Sa mort, *ibid.*

N

NAARMALCHA, canal creuſé par les anciens Rois de Babylone, qui communiquoit de l'Euphrate au Tigre, VII. 486. IX. 185.
NABALIA, nom qui paroît altéré. Ce doit être une branche du Rhin, VI. 137.

NABATE'ENS Arabes, I. 92. II. 260.
NAISSUS, aujourd'hui Niſſa dans la Servie, XI. 18. Patrie de Conſtantin, 325.
NAPATA, ville Capitale des Etats de la Reine Candace, I. 98.
NAPLES, agitée par un tremblement de terre, IV. 250. Néron va à Naples, pour y monter ſur le théâtre, 295.
NAPLOUSE, l'ancienne Sichem, IX. 137.
NAR, riviére, aujourd'hui *la Néra*, II. 297.
NARBATA, lieu diſtant de Céſarée de ſoixante ſtades, VI. 213.
NARBONNE, premiére & principale citadelle des Romains dans la Gaule, I. 281. l'une des plus anciennes Colonies Romaines, XI. 224.
NARCISSE, affranchi de Claude, III. 208. Il ſe concerte avec Meſſaline pour perdre Ap. Silanus, 241. *Voyez encore* 246. Leçon qui lui eſt faite par un affranchi de Camillus Scribonianus, 247. Son inſolence, 282. Baſſe adulation de Vitellius envers Narciſſe & Pallas, 300. Il entreprend de perdre Meſſaline, 352-354. Il rend inutiles les meſures que prenoit Meſſaline pour fléchir Claude, 357-360. Il ordonne la mort de Meſſaline, 362. On lui décerne les ornemens de la Queſture, 365. Il appuye les prétentions d'Elia Pétina au mariage avec Claude, 367. Il ſe joue de Claude par un impudent menſonge, 379. Agrippine indiſpoſe Claude contre Narciſſe, 460. Narciſſe penſe à dreſſer une batterie contre Agrippine, & ſuccombe, 469. Agrippine le contraint de ſe donner la mort. Avant que de mourir, il fait brûler tous les papiers dont cette Princeſſe auroit pû abuſer pour ſatisfaire ſes vengeances, IV. 10. Veſpaſien dut à Narciſſe les commencemens de ſa fortune, V. 304, 305.
NARCISSE, Athléte, étrangle Commode en luttant contre lui, VIII. 489. Il avoit eu grand crédit auprès de ce Prince, IX. 67. Il eſt expoſé aux lions par ordre de Sévére, 179.
NARNIA, aujourd'hui Narni, II. 297. V. 439. 449.
NARSE's, Roi des Perſes, fait la guerre aux Romains, & eſt vaincu par Galérius, XI. 351-355. Il demande la paix, & l'obtient, 356-359. Sa famille captive eſt menée en triomphe par Dioclétien, 390.
NASAMONS, peuple de Libye, détruit par les

armes de Domitien, VII. 71.
NATALIS (Antonius), confident intime de Piſon, entre dans la conjuration contre Néron, 333. Il eſt arrêté, interrogé, & découvre le ſecret, 345. Il obtient ſa grace, 371.
NAULOBAT, chef des Hérules, eſt fait Conſul par Gallien, X. 408.
NAUPORTE, aujourd'hui Ober Laubach dans la Carniole, I. 427. II. 44.
NAZAIRE, Orateur qui n'eſt point mépriſable, XI. 411. XII. 403.
Nazaréat, pratique religieuſe des Juifs, VI. 217.
NEAPOLITANUS, Tribun envoyé par Ceſtius, examine l'état des choſes dans Jéruſalem, en eſt content, offre un ſacrifice dans le temple, & s'en retourne, VI. 223-225.
NEMESIEN, Poete digne de mémoire, XI. 234. 250.
NEMETES, peuple Germain, établi en deça du Rhin, I. 274.
NEPTUNE. Temple bâti à ce Dieu par Agrippa, I. 78.
NERATIUS PRISCUS, fameux Juriſconſulte, regardé par Trajan comme digne de l'Empire, VII. 504. Conſidéré par Adrien, VIII. 49.
NERON, fils aîné de Germanicus, II. 221. Il prend la robe virile, 326. eſt fait Pontife, & épouſe Julie fille de Druſus, 327. Il parle dans le Sénat, & eſt écouté avec des tranſports de joie, 414. Haine de Séjan contre lui, 415. Il eſt préſenté au Sénat par Tibére après la mort de Druſus, 501. Flatterie des Pontifes envers Néron & ſon frére. Ombrage que Tibére en prend, 510. Séjan s'attache à détruire Néron, 530. Triſte ſituation de ce jeune Prince, 531. 532. On lui donne des gardes & à ſa mére, 535. Tibére écrit au Sénat contre eux, 546. Ils ſont condamnés, 551. Mort de Néron, 562. Honneurs rendus à ſes cendres par Caligula, ſon frére, III. 12.
NERON, fils de Domitius & d'Agrippine, II. 481. Il fait un rôle dans le jeu de Troye, & la faveur du peuple ſe déclare pour lui, III. 318. Son mariage eſt arrêté avec Octavie, 369. 377. Il eſt adopté par Claude, & nommé Néron, 380. 381. Il prend la robe virile, eſt déſigné Conſul, & déclaré Prince de la jeuneſſe, 385. Il épouſe Octavie, 461. Il plaide pluſieurs cauſes

d'éclat devant l'Empereur, *ibid.* Il fait preuve de mauvais cœur contre sa tante, 469. Actions & discours louables de Néron Empereur, IV. 16-18. Il eut la pensée d'abolir tous les impôts, 69. On ordonne que le mois d'Avril soit appellé *mois de Néron*, 377. Avis ouvert dans le Sénat pour bâtir un temple au Dieu Néron, 378. Il traitoit très sérieusement les bagatelles des jeux & des combats de Musique, 385. Son badinage puérile dans le plus grand des dangers, 489. Ses Statues traînées par les rues, V. 13. Recherche des largesses de Néron, 27. 177. Variété de sentimens dans le Sénat & dans le peuple au sujet de la mort de Néron, 36. 37. Quelle fut la vraie cause de sa chûte, 53. Othon paroît vouloir honorer sa mémoire, 116. Vitellius l'avoit servi dans la passion qu'il avoit de monter sur le théâtre, 135. Faux Néron, 241. Vitellius témoigne de la vénération pour Néron, 281. Second faux Néron, VI. 538. Troisiéme faux Néron, VII. 72. *Voyez le Sommaire de son régne à la fin du T.* IV.

NEROPOLIS, nom que vouloit donner Néron à Rome rebâtie, IV. 305.

NERVA (Cocceius), grand Jurisconsulte, seul des Sénateurs emmené par Tibére à Caprées, II. 463. Il se laisse mourir de faim, 624. Il fut ayeul de l'Empereur Nerva, VII. 320.

NERVA (Cocceius) reçoit de Néron l'honneur des ornemens du Triomphe & d'une Statue, IV. 374. Il est éxilé par Domitien, selon le rapport de Philostrate, VII. 183. 281. 282. Ceux qui conjuroient contre Domitien offrent l'Empire à Nerva, qui accepte la proposition, 190. Sa lettre à Apollonius de Tyane, 296. Sa famille, 332. On lui décerne les honneurs divins, 345. *Voyez le Sommaire de son régne*, VII. 523. On a cru dans les tems postérieurs que Nerva avoit abdiqué l'Empire : mais le fait est faux, XII. 399. *Voyez* VII. 331.

NERVIENS, peuple Germain, établi en deçà du Rhin, I. 274. 287. *Voyez encore* VI. 70. 89. 118. Quelques Tribus Germaniques transportées par Maximien sur les terres des Nerviens, XI. 298.

NERULINUS, fils de Suilius, IV. 63.

NESSUS, riviére de Macédoine, X. 408.

NEVITTA, Barbare de

naiſſance & de caractére, nommé Conſul par Julien, XII. 298.
NICANOR, Officier Romain, engage Joſéphe à ſe rendre, VI. 265-267.
NICE'E ville de Bithynie, ſouffre beaucoup d'un tremblement de terre, & eſt rétablie par les libéralités d'Adrien, VIII. 41. Niger vaincu près de Nicée, IX. 124. Rivalité entre Nicée & Nicomédie, 136. 137. Nicée eſt pillée & brûlée par les Barbares, X. 333. 334. Concile de Nicée, XII. 252.
NICEPHORIUS, riviere qui baignoit les murs de Tigranocerte, IV. 261.
NICOMEDIE éprouve la libéralité d'Adrien, VIII. 41. & celle de Marc-Auréle, 259. Nicomédie ſe déclare pour Sévére, IX. 136. Elle eſt pillée & brûlée par les Barbares, X. 333. 334. Elle devient comme la ville impériale de Dioclétien, XI. 243. Il tourmente cette ville par ſes bâtimens, 318. Edit de perſécution contre les Chrétiens, affiché à Nicomédie, 363. Edit pour faire ceſſer la perſécution, affiché pareillement à Nicomédie, XII. 139. Licinius ſort de Nicomédie pour ſe ſoumettre à Conſtantin, 167.
NICOPOLIS près d'Actium, II. 252. VII. 169.
NICOPOLIS. *Voyez* Emmaüs.
NICOPOLIS, ville de Thrace ſur le Pont Euxin, XI. 21.
NIGER maſſacré par les Zélateurs, VI. 312.
NIGER (Peſcennius) combat Maternus chef de bandits, VIII. 459. Il fit la guerre contre les Sarrazins, 481. Le peuple de Rome l'appelle à l'Empire à grands cris, IX. 49. Ses commencemens, 66. Sa fermeté à maintenir la diſcipline militaire, 67. Il montroit l'exemple, 71. Incertitude ſur ce qui regarde ſes mœurs, 72. Ses vûes de réforme par rapport au Gouvernement, *ibid.* Il ſe fait proclamer Empereur par ſes troupes, 74. Sévére ſe diſpoſe à l'attaquer, 115-118. Evénemens de cette guerre, 119-127. Mort de Niger, 127. Quel jugement on doit porter de ſon mérite, 128. Traits dignes de remarque, 130-132. Sort malheureux de ſa famille, 117. 170. *Voyez encore* 193.
NIL (le) remonté par Germanicus, II. 265. Tentative pour découvrir les ſources du Nil, IV. 300. Sable du Nil à l'uſage des lutteurs,

495. Voyage d'Apollonius de Tyane sur le Nil, VII. 275. Toise du Nil, transportéedu temple de Sérapis dans l'Eglise Chrétienne d'Alexandrie, XII. 271.

NIMES, I. 377. Basilique bâtie à Nîmes par Adrien en l'honneur de Plotine, VIII. 47. Antonin tiroit son origine de Nîmes, 124. Les Arênes de Nîmes, 184.

NINIVE, ancienne Capitale des Assyriens, III. 403. VII. 226. 245.

NISIBE, IV. 262. Les Parthes viennent l'assiéger, IX. 147. Sévére en assure la possession aux Romains. Importance de cette place, 148. 149. Les Parthes l'attaquent de nouveau, & Sévére la délivre, 183. 184. Macrin battu deux fois près de Nisibe, 385. Artaxerxès Roi des Perses assiége Nisibe, & est obligé de se retirer, X. 91. 95. Nisibe prise & reprise, 244. 245. 372. *Voyez encore* XI. 358.

NOBATES, peuple Africain. Dioclétien leur abandonne le pays au-dessus d'Eléphantine, XI. 324.

Noblesse (*la*) extrémement considérée par Auguste, I. 201. 497. Galba est le dernier des Empereurs qui ait été d'une ancienne noblesse, V. 100. La noblesse, avantage rare parmi les Empereurs Romains, VIII. 425. Les Romains peu difficiles sur la noblesse, X. 190.

NOCERE, ou NUCERIE. Colonie de Nocére, recruée, IV. 54. Querelle & combat entre ceux de Nocére & de Pompeies, 157. Nocére agitée par un tremblement de terre, 250.

NOLE. Auguste meurt à Nole, I. 483-485. La maison ou il étoit mort est changée en un temple consacré à son culte, II. 21. 463.

NONIA CELSA, épouse de Macrin, décorée du titre d'*Augusta*, IX. 408.

NONIANUS. *Voyez* Servilius (M.)

NORBANUS, Sénateur, tué par les soldats irrités de la mort de Caligula, III. 172.

NORBANUS (Appius). *Voyez* Appius.

NORBANUS, Préfet du Prétoire, entre dans la conjuration contre Domitien, VII. 187.

NORIQUE, Province sur le Danube, II. 235. V. 363. IX. 229.

Notæ, ou abbréviations de l'Ecriture, inventées, selon le rapport de Dion, par Mécéne, I. 338.

NOVARE. V. 157.

NOVATUS. *Voyez* Gallio.

NOVELLIUS TORQUATUS avaloit d'un ſeul trait trois conges, c'eſt-à-dire, près de dix pintes de vin, II. 471.
NOVEMBRE. *Voyez* Mois.
NOVESIUM, aujourd'hui Nuys, V. 531. VI. 71. 82. 118. 132.
NOVIUS (Cn.) Chevalier Romain ſe mêle armé d'un poignard dans la foule de ceux qui faiſoient leur cour à Claude; il eſt arrêté, & mis à mort, III. 333.
NOVIUS PRISCUS, ami de Sénéque, eſt envoyé en exil, IV. 372.
NUMA. On lui a comparé Antonin, VIII. 190. Palais de Numa, brûlé dans l'incendie de Rome ſous Néron, IV. 307.
NUMERIEN, Grammairien guerrier ſous Sévére, IX. 161. 162.
NUMERIEN, ſecond fils de Carus, Prince d'un caractére eſtimable & aimable, eſt fait Céſar & Auguſte avec ſon frére Carin, XI. 226-228. Carus l'emméne avec lui à la guerre contre les Perſes, 230. Il ſuccéde à ſon pére conjointement avec ſon frére Carin, & périt par les intrigues d'Aper, 236-238.
NUMICIUS THERMUS, mis à mort par la vengeance de Tigellin, IV. 312.
NUMIDES (les) ſe ſoulévent ſous la conduite de Tacfarinas, II. 354. 355. *Voyez* Tacfarinas.
NUMIDIUS QUADRATUS, Gouverneur de Syrie, ſe conduit mollement à l'égard de Rhadamiſte, III. 409. 411. 413. 414. Il ſe tranſporte dans la Judée, pour appaiſer les troubles qui y étoient nés, 427. Ordres qu'il reçoit à l'occaſion de la guerre des Parthes, IV. 77. Sa jalouſie contre Corbulon, 79-81. Il meurt, & Corbulon lui ſuccéde, 103.
NUMISIUS RUFUS, Commandant de Légion dans le camp de *Vétéra*, y ſoutient le ſiége contre Civilis, V. 522. 523. Il eſt mis dans les chaînes par Claſſicus, VI. 76. Il eſt maſſacré, 99.
NUMONIUS VALA, Lieutenant de Varus, périt avec lui, I. 449.
NURSIE, patrie de Veſpaſia Polla, méte de Veſpaſien, V. 301.
NUYS. *Voyez* Novéſium.
NYMPHIDIUS SABINUS reçoit les ornemens du Conſulat, IV. 375. Sa naiſſance & ſa fortune, 505. Il perſuade aux Prétoriens d'abandonner Néron, & de proclamer Galba Empereur, 505-508. Largeſſe énorme promiſe par lui au nom

de Galba, 507. Il oſe aſpirer à l'Empire, VI. 11. Il eſt tué par les Prétoriens, 17.
NYNE, riviére d'Angleterre, III. 336.

O

OASIS. Déſerts d'Oaſis audeſſus de l'Egypte, XI. 324.
OBELISQUES tranſportés d'Egypte à Rome, par Auguſte, I. 502. par Caligula, III. 56. Obéliſque dans l'Hippodrome, IV. 470.
OBSEQUES d'Auguſte, II. 19. de Pertinax, IX. 274. *Voyez* Funérailles.
OBULTRONIUS SABINUS, Queſteur, IV. 51.
OCCIA, Veſtale pendant cinquante-ſept ans, II. 249.
OCELLATA, nom de deux ſœurs Veſtales condamnées à mort par Domitien, VII. 21.
OCTAVIE fond en larmes, en entendant les vers de Virgile ſur la mort de ſon fils Marcellus, I. 103. Elle conſent au divorce de Marcella ſa fille avec Agrippa, 132. Mort d'Octavie après douze ans d'un deuil inconſolable pour la mort de ſon fils, 328.
OCTAVIE, fille de Claude, fiancée à Silanus, III. 204. 205. Agrippine rompt ce projet de mariage, pour donner Octavie à ſon fils, 369. On la marie au fils d'Agrippine, 461. Néron n'eut que du dégoût & de l'averſion pour elle, IV. 21. Elle diſſimule ſa douleur à la mort de Britannicus ſon frére, 31. Néron s'enhardit à la répudier, 229. Octavie tourmentée par une ſuite d'injuſtes & odieux traitemens, eſt enfin miſe à mort, 231-241.
OCTAVIEN, *Voyez à la fin du T. I. le Sommaire du l. I. juſqu'à ces mots.* Il reçoit le nom d'Auguſte.
OCTAVIUS (P.), rival d'Apicius pour la gourmandiſe, II. 365.
OCTAVIUS FRONTO, ancien Préteur, invective dans le Sénat contre le luxe, II. 197.
OCTAVIUS SAGITTA, Tribun du peuple, aſſaſſine celle qu'il aimoit, & eſt condamné à l'exil, IV. 64. Etant revenu à Rome, il en eſt chaſſé de nouveau par Mucien, VI. 38.
OCTOBRE. Divers noms donnés à ce mois, VII, 16. VIII. 168.
ODENAT, Prince Palmyrénien ou Sarraſin, pourſuit Sapor audelà de l'Euphrate, X. 369. 371. Il avoit été mépriſé par Sapor, 372. Il fait des efforts inutiles pour délivrer Valérien, 373. Il eſt fidéle à Gallien, 374. Il détruit Quiétus & Ba-

liſte, tyrans, & il fait jouïr l'Orient d'une heureuſe tranquillité, 386. 387. Il eſt fait Auguſte par Gallien, 388. Gallien triomphe pour les victoires remportées par Odenat, 389. Odenat chaſſe les Barbares qui pilloient l'Aſie, 409. Il périt par des embuches domeſtiques, *ibid.*

OEA, ville d'Afrique, VI. 49.

Offices nouveaux inſtitués par Auguſte, pour faire entrer un plus grand nombre de perſonnes en part de la puiſſance publique, I. 45.

OLENNIUS exerce ſur les Friſons des véxations qui les portent à la révolte, II. 473.

OLIVIERS (montagne des), VI. 328. 360.

OLLIUS (T.), pére de Poppéa, IV. 116.

OLOACRITUS, l'un des meurtriers d'Agrippine, IV. 133.

OLYMPIA. Eau amenée à la ville d'Olympia, qui en manquoit, VIII. 278.

OLYMPIQUES (jeux), différés par les ordres de Néron, qui vouloit y remporter des couronnes, IV. 448. Perégrin ſe brûle aux jeux Olympiques, VIII. 279-286.

OMULUS. Liberté brutale de ce Sénateur, VIII. 175. 198.

ONIAS. Temple d'Onias en Egypte, fermé par Veſpaſien, VI. 471.

ONOMASTUS, affranchi d'Othon, V. 67. 70.

OPITERGIUM, aujourd'hui Oderzo, V. 364.

OPPIEN, Poete Grec, IX. 361.

OPPIUS SABINUS, vaincu & tué par Décébale, VII. 59.

OPSIUS (M.) trame avec trois autres Sénateurs une intrigue horrible & infame contre Titius Salinus, II. 536.

OPTATIANUS (Porphyrius) a compoſé en vers Latins un éloge de Conſtantin, XII. 303.

Optimus, très bon, ſurnom donné à Trajan, VII. 380.

Oratoires des Juifs dans Aléxandrie, profanés ou détruits, III. 121.

Orca, Monſtre marin, III. 239.

ORCADES (iſles) découvertes par la flotte d'Agricola, VII. 130.

ORDOVIQUES, peuple Breton, VII. 92.

Oreilles du Roi, nom que l'on donnoit aux Magiſtrats des Rois Arſacides, VII. 228.

ORESTA, ville de Thrace dont Adrien change le nom en celui d'Adrianopolis, aujourd'hui Andrinople, VIII. 147.

ORIGENE, IX. 198. Il eſt mandé par Mamée, & l'inſtruit de la Religion Chretienne, 450. Maximien en vouloit

perſonnellement à Origéne, X. 217. Il ſouffre de grands tourmens dans la perſécution de Déce, & meurt peu après, 286. 287.
ORLEANS eſt l'ancienne ville de *Génabum* amplifiée & embellie par Aurélien, XI. 118.
ORMIE'S, ou HORMISDAS, frére du Roi des Perſes Vararane II. & révolté contre lui, XI. 307. 353.
ORMUS, iſle, VII. 489.
Ornemens du Conſulat, de la Préture, de la Queſture, donnés ſans les charges mêmes, I. 151. III. 365. IV. 16. 375. Ornemens Conſulaires, comptés pour un premier Conſulat, IX. 210. Cet abus réformé par Macrin, 380. Ornemens de Triomphateur ſubſtitués au triomphe, I. 198. 215. Tibére eſt le premier à qui l'on ait ainſi accordé les ornemens du triomphe, 215.
ORNOSPADE'S Gouverneur de Méſopotamie pour les Parthes, abandonne Artabane, & ſe déclare pour Tiridate, II. 640.
ORODE, Roi des Parthes, II. 213.
ORODE, établi Roi d'Arménie par Artabane ſon pére, eſt bientôt dépoſſédé, II. 217. 257. Il rentre en Arménie avec une armée, & eſt bleſſé par Pharaſmane, & vaincu, 637. 638.
ORPHE'E, honoré d'un culte religieux par Aléxandre Sévére, X. 55.
ORPHIDIUS BENIGNUS, Commandant de Légion, tué dans la bataille de Bédriac, V. 224. 229.
ORPHITUS (maiſon d') ruinée par Régulus, VI. 32.
OSCUS, affranchi, chargé par Othon d'un emploi important, V. 172.
OSIUS Evêque de Cordoue paroît avoir eu part à la converſion de Conſtantin, XII. 95. Loi adreſſée par Conſtantin à Oſius, 255. *Voyez encore* 284.
OSRHOENE. OSRHOENIENS. L'Oſrhoéne devient Province Romaine, IX. 336. Oſrhoéniens dans l'armée de Caracalla combattant contre les Germains, IX. 327. 336. dans l'armée d'Aléxandre Sévére, X. 107. 145.
OSROE'S taille en piéces l'armée de Sévérien, VIII. 234. 235.
OSTIE, II. 194.
OSTORIUS SCAPULA eſt envoyé par Claude pour commander dans la grande Bretagne, III. 333. Ses exploits, 435-440. Continuation de la guerre. Mort d'Oſtorius, 443. 444.
OSTORIUS SCAPULA,

fils du précédent, mérite l'honneur de la couronne civique, III. 437. Antiſtius Soſianus récite chez lui dans un repas des vers ſatyriques contre le Prince, IV. 206. 207. Il eſt accuſé par ce même Antiſtius, & forcé de ſe donner la mort à lui-même, 403-405.

OSTORIUS SABINUS, accuſateur de Baréa Soranus, IV. 417. 428. Il eſt récompenſé, 433.

OTHON, jeune débauché, s'inſinue dans la confiance de Néron, IV. 21. 46. Corrupteur & enſuite mari de Poppéa, il trouve un rival dans Néron, perd la faveur du Prince, & eſt envoyé en Luſitanie avec le titre de Gouverneur, 117-120. Il paſſe le premier dans le parti de Galba, 497. Il travaille à ſe faire adopter par Galba, qui le rebute, V. 46. 47. Il trame une intrigue pour le détruire, & ſe mettre en ſa place, 60-70. Exécution du complot, 70-72. Invective de Piſon contre lui, 74. Ardeur des ſoldats pour Othon, 83. Diſcours d'Othon aux Soldats, 84. Les têtes de Galba, de Piſon, & de Vinius, portées à Othon, 95. Il fait mourir le Préfet Laco, & l'affranchi Icélus, 96. *Voyez le Sommaire du régne d'Othon*, V. 551-554. Son tombeau, très ſimple, eſt épargné par Vitellius, V. 280.

OTRICOLI, ville, V. 477.

Ovation, ou petit triomphe de Tibére ſous Auguſte, I. 297. L'Ovation eſt décernée à Germanicus & à Druſus, II. 258. 318. Tibére Empereur rejette avec dédain la flatterie d'un Sénateur qui lui décernoit l'Ovation ſans cauſe, 353. L'Ovation accordée à Plautius, qui eſt le dernier des particuliers à qui cet honneur ait été déféré, III. 290. L'Ovation eſt décerné à Néron, IV. 78.

OVIDE, I. 138. Son exil 455. Sa mort, II. 229. Vérus Céſar liſoit ſans ceſſe les Poeſies licentieuſes d'Ovide, VIII. 117.

OVIDE, fidéle & généreux ami de Céſonius Maximus éxilé par Néron, IV. 373.

OVINIUS CAMILLUS conſpire contre Aléxandre Sévére, & eſt traité par ce Prince avec une extrême indulgence, mais enſuite mis à mort par un autre Empereur, X. 25-27.

P

PABEC Cordonnier, mari, ſelon Agathias,

de la mére d'Artaxerxès reſtaurateur de l'Empire des Perſes, X. 87.
PACARIUS (D.) excite dans la Corſe quelque mouvement, & eſt tué par les habitans, V. 184.
PACONIANUS (Sextius). *Voyez* Sextius.
PACONIUS, peut-être le même que le précédent, condamné à mort, II. 589.
PACONIUS (M.) Lieutenant & accuſateur de Silanus, II. 389.
PACONIUS AGRIPPINUS, accuſé, & condamné à l'éxil, IV. 424. 433. Sa conſtance ſtoïque, 437.
PACORUS, frére de Vologéſe, régnoit dans la la Médie, III. 414. IV. 259. 275. 292.
PACORUS, Roi des Parthes, VII. 468.
PACORUS, Roi des Lazes, VIII. 189.
PACTIUS AFRICANUS, *Voyez* Africanus.
PACTIUS ORPHITUS, Officier coupable de témérité, eſt ſoumis par Corbulon à une peine militaire, IV. 86.
PACUVIUS (Sex.) Tribun du peuple, ſe voue à Auguſte ſelon la méthode des Celtes, I. 68.
PADOUE. Jeux qui ſe célébroient à Padoue, comme inſtitués par Anténor, IV. 413. 414. *Voyez encore*, V. 364.
PÆTUS accuſe Burrhus & Pallas de crime d'Etat; & il eſt puni par l'exil, IV. 43.
PAGYDA, riviére d'Afrique, II. 357.
Pains diſtribués au peuple au lieu de bled, IX. 109.
Paix. Statues de la Paix, I. 315. Temple de la Paix, bâti par Veſpaſien, VI. 141. 145. 172. brûlé ſous Commode, VIII. 479. Egliſe de la Paix, ou de Ste. Iréne dans Conſtantinople, XII. 192. 193.
Palais d'or, bâti par Néron, IV. 309. *Voyez encore*, V. 117. Il eſt brûlé, VII. 355. Palais public, 368. Le Palais Impérial étoit plus grand qu'aucune ville de Province, IX. 273.
PALAMEDE. Fable ridicule de ſa prétendue métempſychoſe, VII. 242.
PALESTINE (la), démembrée du Gouvernement de Syrie, pour faire un Gouvernement particulier, IX. 137. Soldats de la Paleſtine, qui portoient des maſſues & de gros bâtons, XI. 74. 75.
PALFURIUS, chef des Iſaures, le même peut-être que Lydius. *Voyez* Lydius.
Palilia, jour de la fondation de Rome. Ce nom eſt donné au jour où Caligula avoit pris poſſeſſion de l'Empire, III. 18.

PALLADIUM (le) ſauvé des flammes avec peine, VIII. 479.
PALLANTE'UM érigé en ville par Antonin, VIII. 184.
PALLAS, eſclave d'Antonia mére de Claude, porte à Tibére le premier avis des deſſeins criminels de Séjan, II. 554. Il devient tout puiſſant ſous Claude, III. 208. Flatterie indigne de L. Vitellius à l'égard de Pallas, 300. Lâcheté de Pallas dans l'affaire de Meſſaline, 352. 353. Il appuie le mariage d'Agrippine, 367. 368. Cette Princeſſe ne rougiſſoit pas de ſe proſtituer à Pallas, 375. Il appuye l'adoption du fils d'Agrippine, 381. Baſſe flatterie du Sénat envers Pallas, 450. Le crédit de Pallas tombe, IV. 12. Néron lui ôte l'adminiſtration des finances, 24. Il eſt accuſé de crime d'Etat. Son arrogance, 43. 44. On croit qu'il mourut empoiſonné 242.
PALMYRE. *Voyez* Odenat. Zénobie. Célébrité & importance de la ville de Palmyre, XI. 73. Elle eſt livrée au pillage par Aurélien, 89. Juſtinien la répara & la fortifia de nouveau, 90.
PAMMENE'S, Aſtrologue, IV. 402. 403.
PAMMENE'S, célébre pour les victoires qu'il avoit remportées dans les jeux de la Gréce, eſt forcé par Néron de combattre contre lui, IV. 450.
PAMPHYLIE, III. 265.
PANDATAIRE, iſle ſur les côtes de Campanie. Julie y eſt reléguée par Auguſte ſon pére, I. 360. II. 101. Agrippine par Tibére, II. 551. III. 12. Octavie par Néron, IV. 239.
PANDION, Roi des Indes, envoye une Ambaſſade à Auguſte, I. 142.
PANDION, valet des cochers du Cirque, élevé à un haut dégré de faveur par Caracalla, IX. 310.
PANEMUS, nom de mois, VI. 254.
PANNONIE. PANNONIENS. Légers mouvemens en Pannonie, arrêtés dabord par Agrippa, & enſuite par Tibére, I. 210. 214. 215. Grande guerre excitée par les Pannoniens & les Dalmates, & glorieuſement conduite & terminée par Tibére, 425-439. Sédition violente des Légions de Pannonie, II. 37. Cavalerie Pannonienne, excellente, IV. 269. Colonies de Barbares reçues par Marc-Auréle dans la Pannonie, VIII. 312. *Voyez encore* 315. Sévére, Commandant des Légions de Pannonie,

IX. 81. Caractére des habitans de ce pays, 83.
PANS. *Voyez* Faunes.
PANTHEON, bâti par Agrippa, I. 77. Endommagé par un grand incendie ſous Tite, VI. 528. réparé par Adrien, VIII. 45. par Sévére, IX. 235.
Pantomimes, I. 173. Fureur des Romains pour les Pantomimes. Séditions. Réglement à ce ſujet, II. 123. Les Pantomimes chaſſés d'Italie, 413. rappellés & comblés de bienfaits par Caligula, III. 15. Séditions occaſionnées par les Pantomimes, IV. 47. Sous Néron l'art des Pantomimes eſt porté à ſa perfection. Mot d'un Prince étranger & demi-barbare à ce ſujet, 166. 167. Domitien leur interdit la ſcêne, VII. 22. Ils ſont rétablis par Nerva, 321. chaſſés enſuite, & de nouveau rétablis par Trajan, 371. 405. Tite Antonin aimoit le jeu des Pantomimes, VIII. 183. 191. Marc-Auréle permet les ſpectacles des Pantomimes, 260.
PAPHLAGONIE. Simplicité ruſtique des habitans de ce pays, VIII. 383. 386. 390.
PAPHNUCE (S.), XII. 250.
PAPHOS avoit un Temple de Vénus & un Oracle. Vénus y étoit adorée ſous la figure d'un cône de marbre blanc, V. 311. Tremblement de terre à Paphos, VI. 180.
Papia Poppéa (loi.) *Voyez* Loix.
PAPINIEN, fameux Juriſconſulte, diſciple de Cerbidius Scévola, VIII. 271. IX. 288. Préfet du Prétoire ſous Sévére, IX. 232. 233. 247. Il eſt deſtitué par Caracalla, 272. Mort de Papinien, qui avoit refuſé de faire l'apologie du meurtre de Géta, 288. 289. Il étoit parent des fils de Sévére, 288. Sa gloire dans la Juriſprudence, 290. Ulpien & Paul furent ſes diſciples, X. 125.
PAPINIUS, nom d'une famille Conſulaire. Opprobre de cette famille, II. 667.
PAPINIUS (Sex.) traité outrageuſement & mis à mort par Caligula, III. 79.
PAPIRIUS DIONYSIUS, Intendant des vivres ſous Commode, VIII. 453.
Parcs Jules, achevés & embellis par Agrippa, I. 76. 77. réparés par Adrien, VIII. 45.
Pariétaire. Trajan comparé à cette herbe, VII. 379.
PARIS, Pantomime, chéri de Néron, IV. 38. 43. mis à mort par ce

Prince, qui étoit jaloux de ſon habileté, 465.
PARIS, Pantomime, mis à mort par Domitien, & regretté follement par le peuple, VII. 42. 43.
PARIUM, patrie de Pérégrin, VIII. 273.
PAROPAMISUS, chaîne de montagnes, confondue mal-à-propos avec le Caucaſe, VII. 236. 237.
Parricides. Leur ſupplice, I. 509. XII. 231.
Partage de l'Empire, projetté entre Caracalla & Géta, IX. 276. Le partage de l'Empire ne fut réel, que lorſque Conſtance Chlore & Galérius régnérent en chef, XI. 415.
PARTHAMASPATE'S, établi Roi des Parthes par Trajan, VII. 492. détrôné par ſes ſujets, 499. Il reçoit d'Adrien un petit Etat, VIII. 19.
PARTHAMASIRIS, fils de Pacorus, & frére de Choſroès, Roi des Parthes, VII. 468. Choſroès demande à Trajan pour lui l'inveſtiture du Royaume d'Arménie, 469. Parthamaſiris vient la demander lui-même, & ne l'ayant point obtenue, il fait la guerre en déſeſpéré, & eſt tué, 470-473.
PARTHENE, chambellan de Domitien, entre dans la conjuration contre lui, VII. 187. & prend part à l'éxécution, 195. 196. Il appuye l'exaltation de Nerva, 305. Il eſt tourmenté cruellement & mis à mort par les Prétoriens, 326.
PARTHES. La couronne des Parthes diſputée entre Phraate & Tiridate. Négociation des deux partis avec les Romains, I. 109. 110. Drapeaux & priſonniers Romains rendus à Auguſte par les Parthes, 136-138. Menaces de rupture & de guerre de la part des Parthes, 363. 364. Ils font leur paix, 366. Entrevûe du Roi des Parthes & de Caius Céſar, 368. Troubles chez les Parthes, II. 213-216. Autres troubles & révolutions dans le même Empire, 631-648. Traité conclu par L. Vitellius avec le Roi des Parthes, III. 27. Troubles & révolutions dans l'Empire des Parthes, 391-406. Ils font revivre leurs prétentions ſur la couronne d'Arménie, 406. 414. IV. 75. Guerre contre les Parthes conduite par Corbulon, 77-102. Renouvellement de la guerre à diverſes repriſes, 256-286. Les Parthes ſouhaitent la paix, & elle ſe conclut, 286-294. Premiére guerre de Trajan contre les Parthes, VII. 467 475. Seconde, 487. Les Par-

thes prodigieuſement affoiblis par les victoires de Trajan, 488. Trajan donne un Roi aux Parthes, 492. Les Parthes ſe relévent, 499. Adrien fait la paix avec eux, VIII. 18-19. Déférence du Roi des Parthes pour Antonin, 189. Guerre des Parthes ſous Marc-Auréle, 233-242. Paix qui dura trente ans, 242. Grand nombre de déſerteurs Romains chez les Parthes, IX. 135. Premiére expédition de Sévére contre les Parthes, 147-149. Seconde, 183-186. Caracalla attaque le Roi des Parthes, qui demande & obtient la paix, 334. Caracalla lui demande ſa fille en mariage, & ſur ſon refus il renouvelle la guerre, 343. Macrin deux fois battu par les Parthes, achete d'eux la paix, 384. Révolution, qui fait paſſer l'Empire des Parthes aux Perſes, X. 84-88. Les Romains ont long-tems confondu les noms de Parthes & de Perſes, XI. 231.

Paſquinades, uſitées à Rome dès le tems de Veſpaſien, VI. 160.

PASSIENUS mérita en Afrique les ornemens du triomphe, III. 267.

PASSIENUS (Criſpus), Orateur célébre, ſecond mari d'Agrippine, & empoiſonné par elle, III. 267-269. *Voyez encore* II. 659.

Paſtel, employé par les Bretons pour ſe peindre le corps, II. 279.

PASTOR, Chevalier Romain, mis à l'épreuve d'une maniére cruelle par Caligula, qui avoit fait mourir ſon fils, III. 83.

PATERNUS. *Voyez* Tarruntius.

PATHMOS, iſle où S. Jean eſt relégué, VII. 179.

Patrice, dignité créée par Conſtantin pour Jule Conſtance ſon frére, XII. 247.

Patriciens (*nouveaux*) crées par Auguſte, I. 17. par Claude, III. 243. par Veſpaſien, VI. 154. Des affranchis mis par Commode au rang des Patriciens, VIII. 450. Didius Julianus aggregé par le Sénat aux Patriciens, IX. 46. & auſſi Macrin, 372.

PATROBE, miniſtre des cruautés de Néron, eſt puni par Galba, V. 30. *Voyez encore* 98.

PATULEIUS, riche Chevalier Romain, fait Tibére ſon héritier pour moitié. Tibére renonce à ſon droit, II. 226.

PAVIE, V. 199. 275. 276.

PAUL, grand Juriſconſulte, diſciple de Papinien, IX. 290. X. 53. Préfet du Prétoire, X. 125.

PAUL (S.) Hermite, X. 288.
PAUL DE SAMOSATES, protégé par Zénobie, XI. 106. Le jugement rendu contre lui par le Concile d'Antioche, eſt éxécuté par l'autorité d'Aurélien, 125.
PAULINE, Dame Romaine, livrée à Mundus par les Prêtres d'Iſis, II. 247.
PAULINE, épouſe de Sénéque, IV. 353. Elle veut mourir avec ſon mari. Néron l'en empêche, 356-360.
PAULINUS, Préfet d'Egypte, dépouille le temple d'Onias, VI. 472.
PAULUS ÆMILIUS LEPIDUS, Cenſeur avec Plancus, I. 113.
PAULUS (L.) mari de Julie, petite-fille d'Auguſte, I. 387. 388.
PAULUS. Baſilique ou Portique de Paulus, I. 195. II. 398.
PAULUS court riſque d'être accuſé pour un ſujet frivole, II. 337.
Pavois. Cérémonie d'élever ſur le Pavois celui qui étoit reconnu pour Roi, V. 509.
PAUSANIAS, écrivain, VIII. 381.
PAUSILYPE, maiſon de campagne près de Naples, I. 188.
PAXEA ſe fait ouvrir les veines & meurt avec ſon mari, II. 627.
Pêcheur maltraité cruellement par Tibère, II. 468.
PEDANIUS SECUNDUS, Préfet de la ville, aſſaſſiné par un de ſes eſclaves, IV. 198.
PEDIUS BLESUS, chaſſé du Sénat, ſur les plaintes des Cyrénéens, qu'il avoit vexés, IV. 157.
PEDO, Lieutenant de Germanicus, II. 136.
PEDO, Conſul, périt dans un tremblement de terre à Antioche, VII. 480.
PEGASUS, Juriſconſulte célébre, & Préfet de la ville, ſous Domitien, VII. 49.
Peines des crimes chez les Germains, I. 242.
PELAGON, eunuque, envoyé par Néron pour préſider au meurtre de Rubellius Plautus, IV. 231.
PELLA, ville au-delà du Jourdain, où ſe retirent les Chrétiens de Jéruſalem après la levée du ſiége de Ceſtius, VI. 244.
PELLA, ancienne Capitale des Rois Macédoniens, aux environs de laquelle ſe trouvent des ſerpens d'une douceur étonnante, VIII. 385.
PELSON, lac, dont Galérius fit écouler les eaux dans le Danube, XII. 70.
PERCENNIUS, ſoldat, principal auteur de la ſédition des Légions de Pannonie, II. 37.

Pére, tué dans le combat par ſon fils, qui ne le connoiſſoit pas, V. 394.
Pere de la Patrie. Ce titre eſt déféré à Auguſte, I. 327. Il demeura affecté aux Empereurs. Valeur & ſignification de ce titre, 39. Tibére le refuſa par une raiſon ſinguliére, II. 30. Néron ne le reçoit pas à ſon avénement, à cauſe de ſon âge, IV. 5. Trajan ne l'accepte qu'après qu'il lui a été pluſieurs fois offert par le Sénat, VII. 349. *Voyez encore* VIII. 15. 16. 245. Pertinax le reçoit en même tems que les autres titres de la puiſſance impériale, IX. 10.
Pére du Sénat, titre déféré à Claude, & refuſé, III. 345. Les inſcriptions le donnent à Maxime & à Balbin, X. 192.
PERE'E, contrée au-delà du Jourdain, VI. 244. ſoumiſe par Veſpaſien, 315-318.
PEREGRIN, fourbe & impoſteur ſous le manteau de Cynique. Hiſtoire de ſa vie & de ſa mort, VIII. 272-281.
PERENNIS, flatteur intéreſſé & ambitieux, eſt fait par Commode Préfet du Prétoire, VIII. 428. 429. *Voyez encore* 432. Puiſſance & tyrannie de Pérennis. Ses projets ambitieux, & ſa chûte, 437-442. Contradiction entre Dion & Hérodien ſur le fait de Pérennis, 442.
PERGAME avoit un temple qui jouiſſoit du droit d'aſyle, II. 384. *Voyez encore* IV. 418. Eſculape étoit honoré dans cette ville. Caracalla s'adreſſe à ce Dieu pour être guéri dans l'ame & dans le corps, IX. 332. 333.
PERINTHE, autrement HERACLE'E, IX. 121. Byzance eſt ſoumiſe par Sévére à la Juriſdiction des Périnthiens, 145. 146.
Perles dans l'Océan Britannique, III. 278.
PERSE, Poete, tourne, dit-on, en ridicule des vers de Néron, IV. 154. Sa mort & ſon éloge, 248. Maxime de Perſe citée par Alexandre Sévére, X. 48.
Perſécutions contre les Chrétiens. *Voyez* Chrétiens.
PERSES (les) formoient ſous l'Empire des Parthes un corps d'Etat, & avoient leur Roi particulier, X. 87. Ils ſe révoltent contre les Parthes, & font paſſer l'Empire à leur nation, 87. Artaxerxès leur Roi ſe prépare à la guerre contre les Romains, 88. Récit de cette guerre, 89-106. L'Empereur Maxime ſe diſpoſoit à aller leur faire la guerre

lorſqu'il fut tué, 226. Ils attaquent l'Empire Romain, 243. Gordien III. fait la guerre contre eux avec gloire, 247. Philippe fait la paix, 265. Guerre des Perſes contre Valérien, 335-338. Priſe de Valérien, & ſa captivité, 338-341. Les Perſes vainqueurs ſont repouſſés par Baliſte & par Odenat, 367-374. Ils viennent au ſecours de Palmyre aſſiégée par Aurélien, & ſont défaits, XI. 82. Aurélien eſt tué lorſqu'il ſe diſpoſoit à aller leur faire la guerre, XI. 119-121. Succeſſion de leurs Rois, 120. Probus marche contre les Perſes, 194. Audience qu'il donne à leurs Ambaſſadeurs, 195. La paix ſe conclut, 197. Il ſe prépare à renouveller la guerre, & eſt tué, 213. Carus porte la guerre chez les Perſes avec ſuccès, 230. 231. Numérien abandonne l'entrepriſe, 236. Les Perſes reprennent la Méſopotamie, 281. 299. Dioclétien par la terreur de ſon nom les force d'abandonner leur conquête, 300. Les Perſes ſont vaincus par Galérius, 352. Ils demandent la paix & l'obtiennent, 356. Cette paix dura quarante ans, 359. Chrétiens perſécutés dans la Perſe, XII. 275. Conſtantin ſe préparoit à la guerre contre les Perſes lorſqu'il mourut, 296.

PERTINAX ſe ſignale ſous Marc-Aurèle. Ses commencemens, VIII. 313. *Voyez encore* 364. 366. Il eſt relégué par Commode en Ligurie, 438. Il eſt envoyé commander l'armée Romaine dans la grande Bretagne, 444. 447. Il demande ſon rappel, & eſt chargé de la Surintendance des vivres, 448. Soupçons fâcheux contre Pertinax, 452. *Voyez le Sommaire de ſon régne*, IX. 467. Sévére ſe déclare le vengeur de Pertinax, 82. 84. Les honneurs divins ſont décernés par le Sénat à Pertinax, 96. Sévere lui fait célébrer une pompe funébre, 103.

PERTINAX, fils du précédent, eſt élevé très modeſtement par ſon pére, IX. 18. Il eſt mis à mort par Caracalla, 294.

PESCENNIA MARCELLINA aide de ſon argent & de ſon ſecours les commencemens de Maxime, qui fut depuis Empereur, X. 186.

PESCENNIUS NIGER. *Voyez* Niger. Six Sénateurs de ce nom, parens ſans doute de Niger, ſont mis à mort par Sévére, IX. 177.

Peſte dans Rome ſous Néron, IV. 400. Sous Veſpaſien, VI. 146. ſous Tite 527. Peſte horrible, qui ravage tout l'Empire, VIII. 246. Peſte ſous Commode, 477. Peſte de douze ans, X. 299. 334. 366.

PETAU, ville ſur la Drave, V. 355.

PETILIUS RUFUS, l'un des accuſateurs de Titius Sabinus, II. 536. 542.

PETRONIA, premiere femme de Vitellius, épouſe enſuite Dolabella. Sort funeſte du fils qu'elle avoit eu de Vitellius, V. 136. 269.

PETRONIA (loi). *Voyez* Loix.

PETRONIUS, Préfet d'Egypte, fait la guerre à la Reine Candace, I. 72. 93.

PETRONIUS (P.) commis avec les quatre gendres de Tibére pour la diſpenſation des libéralités du Prince après un grand incendie, II. 657.

PETRONIUS, Gouverneur de Syrie, uſe de prudence & de bonté à l'égard des Juifs, dans l'affaire de la Statue de Caligula, III. 128-136. Il court riſque de périr, ſi Caligula n'eût été tué, 139-141.

PETRONIUS TURPILIANUS ſuccéde à Suétonius Paulinus dans le commandement des armées de la grande Bretagne, IV. 195. VII. 89. Néron lui accorde les ornemens du triomphe, IV. 374. Il le choiſit pour Général contre la rébellion de Vindex, 494. Pétronius eſt tué par ordre de Galba, V. 19. 86.

PETRONIUS (C.), que pluſieurs ont pris pour le trop fameux Pétrône. Sa mort, IV. 406. 408-412.

PETRONIUS SECUNDUS, Préfet du Prétoire ſous Domitien, conſpire contre ce Prince, VII. 187. Il appuye Nerva, 305. Il eſt tué par les Prétoriens, 326.

PETRONIUS MAMERTINUS, beau-frére de Commode, eſt tué par ordre de cet Empereur, VIII. 462.

Peuple (*le*) tranſmet par une loi ſon pouvoir à un ſeul, I. 30. 31. Il conſerve ſous Auguſte la nomination aux charges, 55. Il la perd ſous Tibére, la recouvre pour un tems ſous Caligula, & enfin eſt privé de toute part au Gouvernement, 56. 57. Ordonnance du peuple pour ratifier le Sénatusconſulte, qui changeoit le nom du mois *Sextilis* en *Auguſtus*, 68. Sédition dans l'élection des Conſuls, 131. autre, 148. Tibére aſſocié à Au-

guſte par un Décret du Sénat & une Ordonnance du peuple, 461. Auguſte affoiblit le pouvoir qui reſtoit au peuple, 465. Conduite de ce Prince à l'égard du peuple, mêlée de condeſcendance & de fermeté, 499. Le droit d'élection, & tout le pouvoir du peuple eſt transféré au Sénat par Tibére, II. 35. Veſtige de l'ancien uſage, 36. Mouvemens ſéditieux du peuple, appaiſés, 608. Le droit d'élire les Magiſtrats eſt rendu au peuple par Caligula, III. 16. & peu après ôté, 32. Le fils d'Agrippine eſt adopté par Claude devant le peuple aſſemblé, 383. Le peuple concourt par ſes ſuffrages à l'éxaltation de Veſpaſien, VI. 8. Loi portée devant le peuple par Domitien, alors Céſar & Préteur, 43. Le peuple au tems de Trajan, avoit encore quelque part dans le cérémonial de l'élection des Magiſtrats, VII. 383. Aléxandre Sévére aſſembloit ſouvent le peuple & le haranguoit, X. 22. 105.

Phalange formée de ſix Légions par Aléxandre Sévére, X. 92.

PHANNIAS, fait grand Prêtre par les Zélateurs, VI. 291.

PHAON, affranchi de Néron, lui offre ſa petite maiſon de campagne pour aſyle, IV. 509.

PHARASMANE, Roi d'Ibérie, II. 635. Il met Mithridate ſon frére en poſſeſſion de l'Arménie, 637. Il gagne une bataille ſur Orode, fils du Roi des Parthes, qu'il avoit bleſſé dans le combat, 637. 638. *Voyez encore* III. 394. Il engage Rhadamiſte ſon fils à s'emparer de l'Arménie, 406. Il conſeille le meurtre de ſon frére & de ſa fille, 411. Il fait mourir Rhadamiſte ſon fils, 417. Il ſeconde Corbulon, IV. 88.

PHARASMANE, Roi d'Ibérie, vient à Rome rendre des reſpects à Adrien, VIII. 101. Il y revient ſous Tite Antonin, 189.

Phariſiens (*les*) avoient grand crédit ſur le peuple Juif, VI. 199.

PHARSALE de Lucain, plutôt Hiſtoire que Poeme, IV. 370.

PHASAËL, frére d'Hérode, qui donne le nom de ce frére chéri à une tour bâtie par lui ſur les murs de Jéruſalem, VI. 233. 331. 438. 439.

PHASE, fleuve de la Colchide, X. 327. 329.

PHEBE', affranchie de Julie fille d'Auguſte, ſe pend elle-même pour éviter le ſupplice. Mot d'Auguſte à ſon ſujet,

I. 360. 361.
PHEBUS, affranchi de Néron, offenſe Veſpaſien. Douceur de Veſpaſien devenu Empereur à l'égard de cet affranchi, IV. 388. VI. 164.
PHENICIENS (les) ont fait ſeuls pendant long-tems le commerce de l'étain de la grande Bretagne, III. 277. Ruſe d'un pilote Phénicien contre un Romain, *ibid.*
Phénix, oiſeau fabuleux, II. 627.
PHILES, ville peu éloignée de Syéne, I. 93.
PHILIPPE, fils d'Hérode le grand, Tétrarque de la Trachonite, I. 352. III. 32.
PHILIPPE fait périr Myſiſithée, & devient Préfet du Prétoire, X. 246. Il eſt peu probable que Philippe ait été Chrétien, 247. Il ôte la vie à Gordien III. & ſe fait nommer Empereur par les Soldats, 248. Il affecte d'honorer la mort du Prince qu'il a tué, 252. *Voyez le Sommaire de ſon régne*, X. 451.
PHILIPPE, fils du précédent, âgé de ſept ans, eſt fait Céſar par ſon pére, X. 265. puis Conſul & Auguſte, 271. Il eſt tué a Rome, 278. On a dit que cet enfant ne rit jamais depuis l'âge de cinq ans, *ibid.*
PHILIPPOPOLIS, colonie dans l'Arabie Pétrée près de Boſtra, d'où l'Empereur Philippe étoit originaire, X. 278.
PHILIPPOPOLIS en Thrace, X. 290. XII. 147.
PHILISCUS, diſciple d'Apollonius de Tyane, VII. 293.
PHILOLAüS, ami d'Apollonius de Tyane, VII. 254.
PHILON Juif, plutôt Avocat de ſes compatriotes, qu'Hiſtorien, III. 122. 124. Il eſt mis à la tête de la Députation des Juifs d'Alexandrie à Caligula, 126. Récit de l'audience qu'il eut de ce Prince, 141.
PHILOPATOR, Roi d'une partie de la Cilicie, II. 219.
Philoſophes (*les*), chaſſés de Rome par Veſpaſien, VI. 165. Obſervation de Tacite ſur l'étude de la Philoſophie, VII. 77. Les Philoſophes chaſſés de Rome & de l'Italie par Domitien, 166. Philoſtrate dit que Néron avoit rendu une pareille ordonnance, 257. Goût de Marc-Auréle encore tout jeune pour la Philoſophie, VIII. 136. 195. Cette étude étoit la mode régnante au tems d'Adrien, 154. Maîtres de Philoſophie gagés par Tite Antonin dans tout l'Empire, 182. Mot de Platon ſur la Philoſophie alliée à la ſouveraine puiſſance, 253. Phi-

loſophes hypocrites, 264. Le titre de Philoſophe joint aux plus grands titres pour honorer Marc-Auréle, 346. Requête ſinguliére des Philoſophes à Marc-Auréle, 365. La Philoſophie Morale eſt la ſeule qui ait jamais été eſtimée des Romains, 377. Les Philoſophes ont été ardens défenſeurs de l'idolatrie, XII. 303.

PHILOSTRATE, écrivain peu judicieux & peu habile, VII. 208. 243. 275. Il écrivoit ſous le régne de Sévére, IX. 256. 257.

PHILUMENE, rebelle, à qui S. Athanaſe fut accuſé d'avoir fourni de l'argent, XII. 299.

PHLEGON, affranchi d'Adrien, prête ſon nom pour la publication d'un ouvrage dans lequel cet Empereur avoit écrit ſa propre vie, VIII. 77. Il a rendu témoignage à l'éclipſe miraculeuſe arrivée au tems de la paſſion de J. C. 156. 157.

Phœnicopteri, oiſeaux à plumes rouges, V. 266.

PHRAATACE, ou PHRAATE, tue ſon pére le vieux Phraate pour monter ſur le trône des Parthes, I. 366. Son entrevûe avec Caius Céſar, 368. Il fut chaſſé par ſes ſujets, II. 213.

PHRAATE, pére du précédent, négocie avec Auguſte, I. 109. Il lui rend les drapeaux & les priſonniers Romains, 136. Il lui donne comme en otage quatre de ſes fils avec leurs femmes & leurs enfans, 138. Il avoit tué ſon pére, & il eſt tué par ſon fils, 366.

PHRAATE, fils du précédent, eſt envoyé de Rome par Tibére à la priére des Parthes pour régner ſur eux, & meurt en Syrie, II. 633-635.

PHRAATE. *Voyez* Hiéron.

PHRAOTE'S, Roi Philoſophe dans les Indes, VII. 237.

PHYLLIS, nourrice de Domitien, prend ſoin de ſa ſépulture, VII. 199.

PICTES, nation ſeptentrionale de la grande Bretagne, XI. 426.

PIERRE (S.), mis en priſon par Agrippa Roi des Juifs, III. 422. Il vint à Rome l'an 42. de J. C. 429. *Voyez encore* IV. 55.

Pierre tranſparente, qui chez les Anciens tenoit lieu de vitrages, III. 144. La pierre de Sabine & d'Albe réſiſtoit mieux au feu, que toute autre, IV. 312. Pierre lumineuſe, VII. 193. Cérémonie de la premiere pierre, VI. 59. Pierres adorées à Paphos & à Emeſe, V. 311. IX. 392.

Pierres rouges, ou Roches rouges, lieu à neuf milles de Rome, V. 479. XII. 103.
Piété filiale d'un Tribun du peuple, I. 88.
Pieux, Heureux, titres pris par Commode, & adoptés par la plupart de ſes ſucceſſeurs, VIII. 472. 473. IX. 372. 373.
PILATE, I. 53. Sa diſgrace & ſa mort, III. 31.
PINARIUS NATTA, accuſateur de Crémutius Cordus, II. 438.
PINARIUS VALENS, oncle de l'Empereur Maxime, Préfet du Prétoire, X. 197.
PINNE'S, chef des Pannoniens révoltés, I. 433.
PIPA, ou PIPARA, fille d'Attale Roi des Marcomans, concubine de Gallien, X. 364.
PIRE'E (port du), XII. 158.
PISES, ville, V. 422.
PISON (Cn.), fier Républicain, eſt pris par Auguſte pour Collégue dans le Conſulat, I. 96. 98.
PISON (L.) acquiert les ornemens du triomphe par la réduction de la Thrace, I. 302. Préfet de la ville ſous Tibére, toujours ivre, II. 470. 605.
PISON (Cn.) parle dans le Sénat avec liberté, II. 116. 201. Il eſt nommé par Tibére Gouverneur de Syrie pour faire tête à Germanicus. Son caractére altier, 221. Traits de ſon inſolence & de ſon eſprit turbulent, 255-257. 259-261. 265. Germanicus croit avoir été empoiſonné par Piſon, 266. Il lui ordonne de ſortir de Syrie, 267. Piſon veut rentrer à main armée dans le Gouvernement de Syrie, 276. Sentius l'en empêche, & l'oblige de reprendre la route de l'Italie, 280. Arrivée de Piſon à Rome, 294. Il eſt accuſé, & l'affaire ſe porte devant le Sénat, 298. Mort de Piſon, 307. Jugement, modéré en pluſieurs chefs par Tibére, 312. 313.
PISON (Cn.) fils aîné du précédent, II. 309. 332.
PISON (M.) ſecond fils de Cn. Piſon, veut détourner ſon pére du deſſein de rentrer en Syrie, & n'ayant pû y réuſſir, il le ſert courageuſement, II. 277. 280. Il eſt envoyé par ſon pére vers Tibére, qui le reçoit bien, 295. 296. Son pére en mourant demande grace pour lui, 310. Tibére a égard à cette priére, 313.
PISON (L.). Traits de liberté de ſa part, II. 199-210. Il ſe charge de la cauſe de Cn. Piſon,

300. *Voyez encore*, 391. Accusé; il meurt avant le jugement, 424.

PISON (L.) Gouverneur d'une Province d'Espagne, est assassiné par un payſan, II. 454.

PISON (C.) marié avec Livia Orestilla, qui lui est enlevée par Caligula le jour même de ses nôces, III. 42.

PISON (L.) établi, avec deux autres Consulaires comme lui, Surintendant de tout ce qui regarde la levée des impôts, IV. 243.

PISON (C.) conspire contre Néron. Son caractére, IV. 329. Il ne veut point consentir que l'on tue Néron dans sa maison de campagne, 337. Il refuse de faire une tentative après la conjuration découverte, & attend tranquillement la mort, 349-352.

PISON LICINIANUS est exilé par Néron, IV. 464. Il est adopté par Galba, V. 47-59. Il est chargé d'exhorter la cohorte Prétorienne qui étoit de garde, à demeurer fidéle à Galba, 72-76. Il est envoyé au camp des Prétoriens, 80. 89. Sa mort, 94. Il n'avoit que trente & un ans, 97. *Voyez encore* VI. 28. VII. 445.

PISON, Proconsul d'Afrique, est mis à mort par ordre de Mucien, VI. 44-49.

PISON prend la pourpre en Thessalie sous Gallien, & est tué, X. 379-381.

PITYONTE, ville de Colchide, X. 328. 329. 330.

Place d'Auguste, I. 125. de Trajan, VII. 375. 466.

PLACIDUS, Officier Romain, sert avec distinction sous Vespasien dans la guerre de Judée, VI. 255. 259. 317.

PLAISANCE assiégée inutilement par Cécina, défendue par Spurinna, VI. 186. 189.

PLANASIE, petite isle, où Agrippa Posthume fut enfermé par l'ordre d'Auguste, I. 386.

PLANCINE, épouse de Cn. Pison, II. 221. Elle est chargée par Livie de piquer & de braver Agrippine, & s'acquitte de sa commission, 222. 257. 260. 277. Livie la protége, 306. 311. Après la mort d'Agrippine, elle périt à son tour, 623.

PLANCUS propose dans le Sénat de donner à Octavien le nom d'Auguste, I. 29. Créé Censeur, il déshonore cette charge plutôt qu'il n'en est honoré, 113. 114

PLANCUS, fils du précédent, chef de la députation du Sénat envoyée à Germanicus, court un extrême danger de la part des soldats sédi-

tieux, II. 76-78.
Plat d'argent, d'une grandeur immenſe, dédié par Vitellius ſous le nom de bouclier de Minerve, V. 266.
PLAUTIA URGULANILLA, premiere femme de Claude, & répudiée par lui pour ſa mauvaiſe conduite, III. 365.
PLAUTIEN, Préfet du Prétoire ſous Sévére, cruel & avide, IX. 178. 194 Hiſtoire de la fortune & de la chûte de ce Favori, 204-220.
PLAUTILLE, fille de Plautien, mariée à Caracalla, IX. 210. 211. haïe de ſon mari, 212. Scandaleuſe dans ſa conduite, 214. réléguée dans l'iſle de Lipari, à la mort de ſon pére, 218. & tuée, après celle de Sévére, 272.
PLAUTIUS SILVANUS exerce un commandement important dans la guerre contre les Pannoniens, I. 431. *note ſur la p.* 433.
PLAUTIUS SILVANUS ayant précipité ſa femme par la fenêtre, eſt contraint de ſe faire ouvrir les veines, II. 425.
PLAUTIUS (A.) paſſe dans la grande Bretagne avec une armée par ordre de Claude, & ſoumet aux Romains une partie de l'iſle, III. 282-286. 289. Il reçoit l'honneur de l'Ovation, 290. *Voyez encore* IV. 55.
PLAUTIUS LATERANUS, fils du précédent, ayant eu part aux débauches de Meſſaline, eſt épargné par Claude en conſidération des ſervices de ſon pére, III. 361. Il rentre dans le Sénat ſous Néron, IV. 18. Il prend part à la conjuration contre Néron, 331. 332. 339. Il ſouffre la mort avec conſtance, 352.
PLAUTIUS VARUS, accuſateur de Dolabella, V. 268.
PLAUTUS, fils de Plautien, eſt relégué dans l'iſle de Lipari, & enſuite tué, IX. 218. 272.
PLINE L'ANCIEN avoit écrit une hiſtoire des guerres de Germanie, II. 149. Sa mort, VI. 509. Détails ſur cet homme illuſtre. Ses ouvrages. Sa paſſion pour l'étude, 520.
PLINE LE JEUNE court de grands dangers dans l'embraſement du mont Véſuve qui fit périr ſon oncle, VI. 513. Trait de généroſité de ſa part, VII. 158. autre, 170. Trait de prudence vis-à-vis de Régulus, 174. Il eſt recherché par le même Régulus, 310. Il attaque Publicius Certus, lâche oppreſſeur d'Helvidius, *ibid.* Il accuſe Marius Priſcus, 392. & Claſſicus, 393. Conſu-

lat & Panégyrique de Pline, 394. Il ſuccéde à Frontin dans la dignité d'Augure, 408. Il ne reçut jamais aucun préſent de ſes parties, 415. Il paſſe trois jours avec Trajan à Centumcelles, 418. Il va gouverner le Pont & la Bithynie, 422. Sa lettre au ſujet des Chrétiens, 424. Sa mort, 431. Trait tout-à-fait honorable à la probité de Pline, 432. Amitié de Pline & de Tacite, 435. Gratification de Pline envers Martial, 443.

PLOTIN, Philoſophe Platonicien, XI. 27.

PLOTINE, épouſe de Trajan. Beau mot de cette Princeſſe, lorſqu'elle entre dans le Palais Impérial, VII. 351. Elle avertit Trajan des véxations exercées par ſes Intendans, 358. Eloges donnés par Pline à cette Impératrice, peut-être ſujets à quelque reſtriction, 369. Elle protége Adrien, 399. 503. Manœuvre qu'elle joue pour l'élever à l'Empire, 503. Elle porte à Rome les cendres de Trajan, VIII. 17. Baſilique bâtie en ſon honneur par Adrien à Nîmes, 47. Elle eſt la ſeule à qui Adrien ait témoigné une reconnoiſſance conſtante, 83.

PLOTINOPOLIS, ville, VII. 464.

PLOTIUS FIRMUS, choiſi pour Préfet du Prétoire par les ſoldats, V. 106. Son attachement pour Othon, 230. 239.

PLOTIUS GRIPHUS, créature de Mucien, eſt fait Préteur, VI. 25.

PLUTARQUE harangue dans Rome comme Philoſophe, VII. 163. *Voyez encore* VIII. 153.

Pô (le), fleuve d'Italie, V. 79.

Poetes (*les*), déclarés par une loi de Philippe n'avoir point de privilége pour les exemptions, X. 279.

POETICUS, ſurnom ancien dans la famille des Sulpicius, & que l'on tourne à crime à deux perſonnages illuſtres qui le portoient, IV. 460. 461.

Poiſons amaſſés par Caligula, III. 115. par Caracalla, IX. 301. 359.

POLA, ville d'Iſtrie, où Criſpus Céſar eſt relégué & mis à mort, XII. 178.

POLEMON, Roi de Pont, reçoit d'Agrippa le Boſphore, I. 197. 198.

POLEMON reçoit de Claude une partie de la Cilicie en dédommagement du Boſphore, III. 230.

POLEMON céde volontairement le Pont, nommé de lui Polémoniaque, IV. 253. V. 500.

POLEMON, Sophiſte riche & faſtueux, VIII. 176.

Police. Réglemens d'A-

drien ſur cet objet, VIII. 55.

POLLENIUS SEBENNUS Sénateur cauſe la mort de ſon confrére, & enſuite s'attire à lui-même un traitement rigoureux, IX. 228. 229.

POLLION ſe plaint dans le Sénat du jeu de Troye, où ſon petit-fils s'étoit bleſſé, I. 175. Sa mort. Traits qui le concernent, 403-411.

POLYBE, affranchi de l'Empereur, lit dans le Sénat le teſtament d'Auguſte, II. 12.

POLYBE affranchi de Claude, très puiſſant, III. 208. Flatté baſſement par Sénéque, 223. Il périt par les intrigues de Meſſaline, 351.

POLYCARPE (S.) Martyr, VIII. 375.

POLYCLETE, affranchi de Néron, eſt envoyé comme Commiſſaire pour informer de la conduite de SuétoniusPaulinusGénéral de l'armée Romaine dans la grande Bretagne, IV. 194. Ses rapines dans Rome, 461. Il eſt mis à mort par Galba, V. 30. *Voyez encore* VII. 420.

POLYCRATE, tyran de Samos, III. 55.

POLYENUS, auteur d'un Recueil de ſtratagêmes, VIII. 382.

POMPEDIUS, Sénateur, accuſé de diſcours injurieux contre Caligula, III. 155.

POMPE'E avoit joui de certains droits qui avoient rapport à ceux qui furent déférés à Auguſte, I. 32. 33. Il étoit comblé d'éloges dans l'Hiſtoire de Tite-Live, 124. Auguſte conſerve la Statue de Pompée, 202. La maiſon de Pompée avoit paſſé à Tibére, 380. L'image de Pompée fut portée aux obſéques d'Auguſte, II. 18. Adrien honore ſes cendres, VIII. 43. La maiſon de Pompée paſſa aux Gordiens, X. 158. & elle faiſoit encore au tems de Conſtantin un des principaux ornemens de Rome, 255.

POMPE'ES (les). Caligula leur interdit le ſurnom de Grand, III. 73.

POMPEIA MACRINA, arriére-petite-fille de Théophane, eſt envoyée en éxil par Tibére, qui fit périr toute ſa famille, II. 614. 615.

POMPEIEN, ſimple Chevalier Romain d'Antioche, épouſe Lucille, fille de Marc-Auréle, & veuve de L. Vérus, VIII. 301. Il ſe diſtingue dans la guerre des Marcomans, & protége Pertinax, 313. Il eſt fait Conſul, 357. Julien a penſé que Marc-Auréle auroit dû faire Pompeien ſon ſucceſſeur, 359. Il donne de bons conſeils à Commode, 420. Il fut fidéle à ce Prince, 431. 466.

Pertinax l'invite à prendre l'Empire, IX. 9. Beau témoignage rendu à Pertinax par la conduite de Pompeien, 36. Eloge de Pompeien, 37.
POMPEIEN, fils du précédent, eſt aſſaſſiné par les ordres de Caracalla, IX. 293.
POMPEIEN le Franc, XI. 72.
POMPEIES, ville de Campanie, IV. 156. Querelle & combat entre ceux de Pompeies & de Nucérie, 157. Cette ville eſt endommagée par un tremblement de terre, 250. Elle eſt enſevelie ſous les monceaux de cendres avec Herculane, VI. 502. Elle a été découverte, quoiqu'imparfaitement, ſeize ſiécles après, 508.
POMPEIOPOLIS, ville de Cilicie, II. 262. Aſſiégée par les Perſes, elle eſt ſecourue & ſauvée par Baliſte Général Romain, X. 369. 371.
POMPEIUS MACER, Préteur, II. 113.
POMPEIUS MAGNUS (Cn.) mari d'Antonia fille de Claude, III. 204. 286. Claude l'envoie poignarder dans ſon lit, 304.
POMPEIUS PAULINUS, Commandant de la baſſe Germanie, achéve la digue commencée par Druſus, IV. 104. Il eſt établi, avec deux autres Conſulaires, Surintendant de tout ce qui regardoit la levée des impôts, 243.
POMPEIUS ELIANUS eſt banni de l'Italie, IV. 196.
POMPEIUS PROPINQUUS, Intendant de la Belgique, V. 45.
POMPONIA GRECINA, accuſée de ſuperſtition étrangére, c'eſt-à-dire, probablement de Chriſtianiſme, IV. 55.
POMPONIA GRATILLA, veuve d'Arulénus Ruſticus. Affaire de ſon teſtament, VII. 432.
POMPONIA RUFINA, Veſtale, condamnée par Caracalla, IX. 311.
POMPONIUS FLACCUS, Gouverneur de Mœſie, trompe Rheſcuporis Roi de Thrace, & ſe rend maître de ſa perſonne, II. 244. Il étoit déterminé bûveur, *ibid.* & 470. Sa mort, 625.
POMPONIUS LABEO, II. 457. Il eſt accuſé, & ſe fait ouvrir les veines, 657.
POMPONIUS SECUNDUS, accuſé comme complice de Séjan, reſte à la garde de ſon frére, qui ſe rendit ſa caution, II. 580. 581. Il ſort de captivité ſous Caligula, III. 11. Conſul, il flatte baſſement Caligula, 174. 175. Il fut célébre auteur de Tragédies, 320. Il remporte les ornemens du triom-

phe, 431. Tacite & Quintilien ne paroiſſent pas d'accord ſur ſon mérite poëtique, *ibid.* & 432. Sa confiance au jugement du Parterre, *ibid.* Sa vie avoit été écrite par Pline l'ancien, VI. 521.

POMPONIUS SILVANUS, ancien Proconſul d'Afrique, accuſé & abſous, IV. 72.

POMPTINS (marais), toujours reſtés au même état, malgré les travaux des Romains, pour les deſſécher ou les rendre praticables, VII. 465.

PONCE, petite iſle, où fut enfermé & mourut Néron fils aîné de Germanicus, II. 551. 562. 563. III. 12. Caligula y relégue ſes ſœurs, 104.

Pont conſtruit par Caligula ſur la mer entre Baies & Pouzzol, III. 87. Pont Mulvius. *Voyez* Mulvius. Pont de la Meuſe, VI. 90. Pont ſur le Danube, VII. 458. VIII. 20. Méthode des Romains pour conſtruire un pont de bateaux, VII. 483. Pont Elius, aujourd'hui Pont S. Ange, VIII. 46. Pont du Gard, 184.

PONT, Royaume, I. 197. Pont-Polémoniaque, IV. 253. *Voyez encore* XII. 154. & 247.

PONTE-MOLE, nom moderne du Pont Mulvius, IV. 66. V. 287.

PONTIA, tuée par ſon amant, IV. 64.

PONTIFES, II. 510.

PONTIFICAT (grand); poſſédé par Auguſte & par tous ſes ſucceſſeurs, I. 37. Auguſte ne le prit qu'à la mort de Lépidus, *ibid.* & 207. Marc-Auréle en ſe donnant pour Collégue dans l'Empire L. Vétus, ſe réſerva le grand Pontificat, VIII. 227. & de même Caracalla, IX. 271. Maxime & Balbin furent tous deux grands Pontifes, X. 192.

PONTIROLO, nom corrompu de *Pons Aureoli*, XI. 12.

PONTIUS TELESINUS, Conſul, mis par Philoſtrate au nombre des diſciples d'Apollonius, IV. 402. Il ſort de Rome en vertu de l'Ordonnance de Domitien qui en chaſſoit les Philoſophes, VII. 168. *Voyez encore* 293.

POPPEA, fille de Poppéus Sabinus, périt par les intrigues de Meſſaline, III. 304. 305. 310. Elle avoit pour mari, Scipion, 310. 311.

POPPEA, fille de T. Ollius, & petite-fille de Poppéus Sabinus. Son caractére : ſes amours d'abord avec Othon, & enſuite avec Néron, IV. 116. Elle aigrit l'eſprit de Néron contre ſa mére, 120. Néron l'épouſe, 232. 233. Poppéa

veut qu'on lui apporte la tête d'Octavie, 241. Elle devient mére d'une fille, & reçoit le nom d'*Auguſta*, 251. Poppéa & Tigellin, conſeil intime du Prince lorſqu'il étoit dans ſes fureurs, 354. Mort de Poppéa, 388. Excès de ſon luxe & de ſa moleſſe, 390. Othon fait rétablir les ſtatues de Poppéa, V. 116.

POPPEUS SABINUS, Gouverneur de Mœſie, d'Achaïe, & de Macedoine, II. 121. Il fait la guerre aux Thraces, & en remporte les ornemens du triomphe, 456-462. Il arrête un faux Druſus, & l'envoye à Tibére, 631. Sa mort, 653.

POPPEUS SILVANUS, Commandant de Dalmatie, V. 341. 425. homme de peu de mérite, 426.

PORCIUS (les), originaires de Tuſcule, III. 337.

PORCIUS CATO, l'un des accuſateurs de Titius Sabinus, II. 536. 542.

PORCIUS SEPTIMIUS, Intendant de la Rhétie, V. 362.

Port conſtruit par Claude à l'embouchure droite du Tibre. C'eſt Porto, III. 237. 238.

PORPHYRE, Philoſophe, XI. 411. Horreur de Conſtantin pour cet ennemi des Chrétiens, XII. 303.

PORUS Roi des Indes, I. 142.

Poſtes Impériales, établies par Auguſte, I. 508. Sévére prend ſur le Fiſc la dépenſe des poſtes & meſſageries, IX. 179. *Voyez encore* 348. & XI. 425. XII. 218.

POSTUME, donné par Valérien pour modérateur à Gallien ſon fils, X. 343. Il uſurpe la puiſſance Impériale dans les Gaules, 413. Sageſſe de ſon Gouvernement, 415. Ses exploits contre les Germains, 416. Gallien l'attaque inutilement, 417. Poſtume eſt tué par les ſoldats avec ſon fils, 419. Quelques détails ſur le pére & le fils, 420. 421.

POSTUMIENNE (voie), V. 223. 388.

POTAMIENNE (Ste.), Vierge & Martyre à Aléxandrie, IX. 198.

POTHIN (S.), Martyr à Lyon, VIII. 176.

POTITUS (P.) voue ſa vie en échange de celle de Caligula malade, qui l'oblige à acquitter ſon vœu, III. 21.

Poulets. Art des Egyptiens pour les faire éclorre dans le fumier, VIII. 96.

POUZZOL, III. 87. Diſſenſion dans Pouzzol entre le Sénat & le peuple, IV. 67. Néron augmente les priviléges de

cette ville, 171. Zéle des habitans de Pouzzol pour Veſpaſien, V. 438. Bévûe & fable Romaneſque de Philoſtrate au ſujet de Pouzzol, VII. 288. 294.

Préfet de Rome établi par Auguſte, I. 46. Le Tribunal du Préfet de Rome éclipſa ceux des Préteurs, IV. 197.

Préfet d'Egypte, ſimple Chevalier Romain, I. 48. Cét emploi paſſoit pour le comble des honneurs auxquels pût aſpirer un Chevalier, III. 35.

Préfets des cohortes Prétoriennes, ou du Prétoire, établis par Auguſte, & tirés de l'ordre des Chevaliers, I. 355. Séjan, le premier augmenta la puiſſance de cette charge, II. 492. Elle donnoit une puiſſance ſolide, III. 35. Claude donne au Préfet du Prétoire le droit de prendre ſéance dans le Sénat, 390. Clemens eſt le premier Sénateur qui ait été Préfet des Cohortes Prétoriennes, VI. 93. Tite, Préfet du Prétoire de ſon pére, 161. Cette charge ne pouvoit être réguliérement poſſédée que par un Chevalier Romain, VIII. 315. 434. Trois Préfets du Prétoire ſous Commode, 451. 452. Plautien, Conſul & Préfet du Prétoire en même tems, IX. 210. Deux Préfets du Prétoire, 225. Aléxandre Sévére attache la dignité de Sénateur à la charge de Préfet du Prétoire, X. 20. Le Préfet du Prétoire étoit devenu un principal Miniſtre & un Lieutenant de l'Empereur, 241. Du tems de Dioclétien chacun des quatre Princes avoit ſon Préfet du Prétoire, XI. 316. Conſtantin affoiblit l'autorité des Préfets du Prétoire. Il en augmente le nombre, & reſſerre l'étendue de leur pouvoir, XII. 227. 229.

Préfet de la ville pour le tems des Féries Latines, titre ſans exercice, ombre de Magiſtrature ſans fonction, II. 444. VIII. 141.

Préfet de la Pannonie & de la Dace, établi par Adrien avec les mêmes droits & les mêmes honneurs dont jouiſſoit le Préfet d'Egypte, VIII. 26,

PREMNIS, ville ſur le Nil, I. 95.

Préteurs. Le ſoin du Tréſor public eſt confié par Octavien à d'anciens Préteurs, I. 20. Nombre des Préteurs, 44. Les Préteurs obtiennent le droit de propoſer dans le Sénat une matiére de délibération, 311. Les tribunaux des Préteurs au criminel éclipſés par

le Préfet de la ville, IV. 197.

Prétoriens, ou cohortes Prétoriennes, nom ancien de la Garde d'un Général. Auguſte, comme Empereur, conſerve cette Garde ſous le même nom, & fait donner aux ſoldats qui la compoſoient double paye, I. 66. Ces cohortes étoient neuf, ou même dix, & trois ſeulement à la fois logeoient dans la ville, 355. 504. *Voyez encore* II. 407. 493. La durée du ſervice des ſoldats Prétoriens étoit de ſeize ans, II. 40. 41. Camp des Prétoriens hors la ville bâti par Séjan, 493. Claude eſt élevé à l'Empire par les Prétoriens, III. 179-181. Il leur promet 15000. ſeſterces par tête, exemple qui devint contagieux; 183. Largeſſes de Néron aux Prétoriens, IV. 5. 374. Ils l'abandonnent, & proclament Galba Empereur, 305. Galba déclare l'adoption de Piſon aux Prétoriens, dont il aliéne les eſprits par ſon auſtérité, V. 56-58. Ils portent Othon à l'Empire, 68. *& ſuiv.* Vitellius caſſe les Prétoriens, & forme ſeize nouvelles cohortes Prétoriennes tirées des Légions Germaniques, 274. 295. Les anciens Prétoriens ſont rappellés au drapeau & rétablis par Veſpaſien, 334. 388. 486. Réforme dans les cohortes Prétoriennes, éxécutée avec bien de la peine par Mucien, VI. 40-43. Sédition des Prétoriens ſous Nerva. VII. 306. 325. Pertinax eſt proclamé Empereur, non ſans difficulté; par les Prétoriens, IX. 6-8. Leur mécontentement, 13. 25. Pertinax eſt tué par les Prétoriens, 29. Ils vendent l'Empire à l'enchére, 38. Ils étoient mauvaiſes troupes, 91. Efforts de Didius pour ſe les attacher, 92. Ils l'abandonnent, 95. Sévére les caſſe, & en léve de nouveaux, 98. 108. Les forces des Gardes Prétoriennes augmentées par Sévére au quadruple, 223. Second camp des Prétoriens, conſtruit à Albe, 283. Pouvoir énorme des Prétoriens ſous Héliogabale, qu'enfin ils tuent, 456. 457. 461. Séditions continuelles des Prétoriens ſous Aléxandre Sévére, X. 67. 71. 73. Combats entre le peuple & les Prétoriens, 199-203. Maxime & Balbin tués par les Prétoriens, 227. Dioclétien affoiblit les Prétoriens, XI. 407. Galérius en fait encore un nouveau retranchement, XII. 31.

Conſtantin les caſſe ſans retour, & détruit leur camp, 109.

Prêtre de Jupiter, *Flamen Dialis*, rétabli par Auguſte, après une interruption de 77. ans, I. 381. Maluginenſis, Prêtre de Jupiter, eſt exclus en cette qualité du Gouvernement de l'Aſie, II. 381. Grand pouvoir des Prêtres Germains, I. 230. 242.

PRIAM. Tibére envioit le ſort de Priam, qui avoit ſurvêcu à toute ſa famille, II. 674. & pareillement Néron, IV. 304.

PRIMUS (M.) accuſé pour avoir fait la guerre aux Odryſes de ſon autorité privée, I. 117.

PRIMUS (Antonius) impliqué dans une affaire de ſuppoſition de teſtament, eſt chaſſé du Sénat, IV. 195. 196. Sa patrie, ſon caractére. Il ſe déclare pour Veſpaſien, V. 337-340. 343. Conſeil de guerre, auquel il donne le ton, 355-363. Ses premiers exploits, 363. Deux ſéditions écartent les deux Conſulaires qui offuſquoient Primus, 370-374. Il défait les Légions de Vitellius, & ſe rend maître de Crémone. 379-404. Sac de Crémone, qui ne fait point d'honneur à Primus, 404-409. Ses premiers ſoins après la victoire, 410. Irrégularité de ſa conduite depuis la journée de Crémone, 424. Il s'avance du côté de Rome, 425. Brouilleries entre Primus & Mucien, 428. Suite des avantages remportés par Primus, 442-448. Il fait des propoſitions à Vitellius, 451. Il ne fait pas une diligence ſuffiſante pour venir à Rome, 476. A la nouvelle du ſiége du Capitole il ſe met en marche, 479. *Voyez encore* 505. Il eſt décoré des ornemens Conſulaires, VI. 10. Il eſt éclipſé par Mucien, 22. Mucien l'affoiblit, 25-27. Primus va trouver Veſpaſien, & demeure auprès de lui ſans crédit, 93.

Princes. Réfléxion ſur le danger où ils ſont d'être trompés par la calomnie, XII. 291.

Prince du Sénat, titre uſité du tems de la République, & pris par Octavien, I. 16. renouvellé par Pertinax, IX. 10.

Prince de la jeuneſſe, titre donné aux petits-fils d'Auguſte, Caius & Lucius Céſars, I. 300. 354. à Tibérius Gémellus, III. 13. 14. à Néron, adopté par Claude, 385. à Commode, VIII. 360. à Diaduméne, IX. 372. à Maximin fils, X. 139.

PRISCA, épouſe de Dioclétien, paroît avoir été

Chrétienne, XI. 366. Dioclétien la contraint de sacrifier aux idôles, 377. Elle demeure à la Cour de Galérius, XII. 126. Elle est condamnée au supplice & exécutée publiquement par ordre de Licinius avec sa fille, 142.

PRISCIANUS, conspire contre Antonin, & se tue lui-même, VIII. 168. 169.

PRISCILLIANUS (L.), fameux par sa prodigieuse force de corps, & par ses délations, est enfermé dans une isle, IX. 382.

PRISCUS, fameux Ingénieur, IX. 140. 190.

PRISCUS (L.), frére de l'Empereur Philippe, est fait par lui Gouverneur de Syrie, X. 267. Il abuse de son pouvoir, 274. Il paroît être le même que L. Priscus, qui se joignit aux Gots, se fit Empereur, & périt, 289.

Prisonniers. Loi de Constantin pour adoucir leur sort, XII. 214. Tous les prisonniers mis en liberté par Constantin à l'occasion d'une réjouissance publique, 215.

PROBATUS, Général d'Aurélien, reprend l'Egypte sur Zénobie, & ensuite est vaincu, & prisonnier il se tue lui-même, XI. 66. 67.

PROBUS, gendre de Sévére, IX. 108.

PROBUS, depuis Empereur, est fait Tribun avant l'âge par Valérien, X. 326. Il mérite la couronne civique, *ibid.* L'Egypte reconquise par Probus, XI. 88. Il est proposé dans le Sénat pour être élû Empereur, 134. Il étoit à la mort de l'Empereur Tacite, Commandant général de tout l'Orient, 155. Il est élû Empereur par l'armée qu'il commandoit, 163. *Voyez le Sommaire de son régne.* T. XI. p. 435. Mot de Probus sur les secours des Barbares, 185.

Proconsuls. Les Provinces du Peuple étoient gouvernées par des Proconsuls, I. 49. Ils étoient simples Magistrats civils, *ibid.* Le Proconsul d'Afrique, qui avoit une Légion sous ses ordres, est privé par Caligula de ce commandement, III. 25. VI. 47. Proconsulat d'Asie & d'Afrique, objets de l'ambition des Consulaires, II. 381. VII. 137. *Voyez encore* X. 51. 163. Puissance Proconsulaire, l'un des titres du Souverain pouvoir, I. 34. 108. donnée à Germanicus, II. 34. 76. à Séjan, 561. à Néron adopté par Claude, III. 385.

PROCULE TORPATION, Chrétien, guérit Sévére d'une maladie, & en est récompensé, IX. 197.

PROCULEIUS, Chevalier Romain, fort considéré

d'Auguſte, I. 74. Il ne peut obtenir grace pour Muréna ſon frére qui avoit conſpiré contre Auguſte, 128. Auguſte penſa à lui donner ſa fille en mariage, 214. & II. 521.

PROCULUS, homme d'une taille coloſſale, périt par la jalouſie phrénétique de Caligula, III. 74.

PROCULUS (Licinius) eſt élû Préfet du Prétoire par les Soldats, V. 106. Confiance extrême qu'Othon avoit en lui, quoiqu'il la méritât peu, 172. 173. *Voyez encore* 210. 217. Il ſe ſauve après la défaite de l'armée d'Othon, 225. & n'obtient ſa grace de Vitellius qu'en ſe déshonorant lui-même, 261.

PROCULUS, tyran en Gaule ſous Probus, ſuccombe & périt, XI. 204-206.

Prodiges. Réfléxions de Tacite ſur les prodiges, V. 131. 312.

PROMONTOIRE SACRE', à l'entrée du Pont Euxin, XII. 165.

PROPERCE, Poëte, I. 138.

PROPERTIUS CELER, Sénateur. Libéralité de Tibére à ſon égard, II. 117.

Propréteurs, titre des Lieutenans de l'Empereur dans les Provinces de ſon reſſort, I. 53. 54.

Protectores, nom que l'on donnoit à un corps deſtiné à la garde de l'Empereur, XII. 110.

PROTOGENE, affranchi de Caligula, envoyé au ſupplice par Claude, III. 206.

PROTOGENE, Evêque de Sardique, XII. 255.

Provinces (*les*), partagées entre Octavien & le Sénat, I. 25-28. Tous les Gouverneurs des Provinces tirés du corps du Sénat, 48. Les Provinces du Peuple ou du Sénat gouvernées par des Proconſuls, ſimples Magiſtrats civils, 49. Les Provinces de Céſar gouvernées par des Lieutenans de l'Empereur, qui n'avoient que le titre de Propréteurs, mais qui jouiſſoient du pouvoir militaire, 52. Les Provinces furent plus heureuſes ſous le Gouvernement des Empereurs, 60. 505. Réglement pour défendre de mettre à la tête des Provinces ceux qui y avoient pris naiſſance, VIII. 326. 347. *Voyez encore* IX. 74.

Proviſions de grains, huiles, vins, légumes, conſervées pendant une durée de près de cent ans, VI. 460.

PRUSE, ville de Bithynie, pillée par les Barbares, X. 333.

PSEPHINA, tour fameuſe de Jéruſalem,

VI. 331. 360.
PTOLEMAÏDE, ville de la Paleſtine, III. 129. VI. 254.
PTOLEMAÏDE, ville de la haute Egypte, XI. 194.
PTOLEME'E APION, Roi de Cyrênes, IV. 158.
PTOLEME'E, fils de Juba Roi de Mauritanie, II. 417. Il eſt reconnu ſolemnellement Roi ami & allié du peuple Romain, par le don du ſceptre & de la toge, 421. Il eſt mis à mort par Caligula, dont il étoit proche parent, III. 73.
PTOLEME'E, Aſtrologue, V. 64.
PTOLEME'E, Aſtronome & Géographe, VIII. 160. 212.
PUBLIA PRISCA, ſe tue dans le Sénat même, devant lequel elle étoit accuſée, II. 604.
Publicains. Plaintes contre eux. Ordonnance de Néron pour modérer leur avidité, IV. 69. 70. Ruſes tyranniques des Publicains, VII. 97.
PUBLICIUS CERTUS. Lâche cruauté de ce Sénateur, VII. 157. Pline le jeune l'attaque, 310. Publicius Certus eſt privé du Conſulat, qui lui étoit deſtiné, 315.
Pupilles. Loix de Conſtantin en leur faveur. XII. 217. 218.
PYLADE Pantomime. Mot judicieux de ce Pantomime à Auguſte, I. 173. Son école ſe perpétua, II. 124.
PYLADE Pantomime ſous Trajan, VII. 406.
PYLADE Pantomime ſous Didius Julianus, IX. 46.
PYRAME, riviére de Cilicie, II. 263.
Pyrrhiques, danſes militaires, VIII. 38.
PYTHAGORAS; infâme complice des débauches de Néron, IV. 302.
PYTHAGORE, fameux Philoſophe, étaya un mérite réel par les artifices de la charlatanerie, VII. 212. Il prit les leçons des Philoſophes Indiens, 237.

Q.

QUADES, nation Germanique, II. 237. VIII. 289. Domitien les attaque inconſidérement, & eſt vaincu par eux, VII. 63. Victoire de Marc-Auréle ſur les Quades, dûe aux priéres des Chrétiens, VIII. 305. *Voyez encore* IX. 313.
QUADRAT (S.), Apologiſte de la Religion Chrétienne, VIII. 67.
QUADRATUS conſpire contre Commode, & périt, VIII. 431. 432.
QUARTINUS (T.) Empereur de ſix jours, X. 145. 146.
Queſteurs. Octavien leur ôte la Surintendance du

Tréſor public, I. 20. 21. Un Queſteur ſous chaque Proconſul, 50. On manque de Queſteurs pour les Provinces, 90. Queſteur de l'Empereur, 200. 359. IV. 423. VII. 400. Néceſſité impoſée aux Queſteurs de donner un combat de gladiateurs, III. 334. Ils en ſont déchargés, IV. 14. 15. La garde du Tréſor public ôtée de nouveau aux Queſteurs, 51. Queſteur du Conſul, 434.

QUIETUS, ſecond fils de Macrien, eſt proclamé Empereur avec ſon pére & ſon frére, X. 378. Son pére, marchant vers la Gréce & l'Italie, le laiſſe en Syrie, 379. Attaqué par Odenat, il eſt tué dans Emése, 385. 386.

Quindecimvirs, Prêtres chargés de la garde des livres Sibyllins, II. 607. *Voyez* Gardes des livres Sibyllins.

QUINQUEGENTIENS, peuple ou ligue en Afrique. Leurs ravages. Ils ſont domptés par Maximien Hercule, XI. 307. 320.

QUINTIANUS (Afranius) s'engage des premiers dans la conjuration contre Néron, IV. 332. 333. Il meurt avec courage, 370.

QUINTIANUS conſpire contre Commode. Son imprudente témérité ſauve le Prince. Il eſt condamné à mort, VIII. 431. 433.

QUINTILES (les deux), fréres, célébres par leur union, & par leur mérite, mis à mort enſemble par ordre de Commode, VIII. 364. 435.

QUINTILIA, Comédienne, qui avoit connoiſſance d'une conſpiration contre le Prince, ſouffre la queſtion avec un courage étonnant, III. 156. 157.

QUINTILIEN, Tribun du peuple ſous Tibére, II. 607.

QUINTILIEN, fameux Rhéteur, eſt chargé par Domitien du ſoin de l'inſtruction de ſes petits-neveux, VII. 181.

QUINTILIUS VARUS, accuſé par Domitius Afer, II. 534.

QUINTILLUS PLAUTIANUS, injuſtement mis à mort par Sévére, IX. 225. 226. *Voyez* encore 251.

QUINTILLUS, frére de Claude Second, XI. 6. 23. Il eſt élû Empereur, & périt au bout de dix-ſept jours, 38. 39. Il fut mis au rang des Dieux, 40.

QUINTIUS CRISPINUS (T.) l'un des corrupteurs de Julie fille d'Auguſte, I. 361.

QUINTIUS ATTICUS, Conſul, eſt pris dans le Capitole avec Flavius Sabinus, V. 469. Vitel-

lius le ſauve de la fureur des ſoldats, 470. 472.
QUIRINIUS (P. Sulpicius), perſonnage Conſulaire, I. 351. II. 189. Il répudie Lépida ſa femme, & enſuite l'accuſe de ſuppoſition de part, & d'empoiſonnement, 319. 320. Indignation du peuple contre lui, 321. Il étoit cher à Tibére, & pourquoi, 322. Sa mort, 323.

R

RACIUS CONSTANS, Propréteur de Sardaigne, pourſuivi criminellement pour avoir abattu les Statues de Plautien, IX. 209.
Rapt. Loi de Conſtantin contre ce crime, XII. 221. 222.
RAVENNE, II. 236. Flotte entretenue à Ravenne, 405. V. 350. IX. 88. 116. *Voyez encore* X. 204. 219. 220. XII. 34.
REANUS, Commandant en Arabie, mis à mort par Héliogabale, IX. 421.
Récompenſes (*les*) opérent puiſſamment pour le vice ou pour la vertu, VII. 370.
REGILLIEN, tyran ſous Gallien, périt promptement, X. 383. 384.
REGILLUS, Préfet du Prétoire ſous Commode, & mis à mort par lui, VIII. 461.
Régître général de l'Empire, I. 98. écrit de la propre main d'Auguſte, & préſenté au Sénat par Tibére, II. 23. 24. Anciens Régîtres recherchés & tranſcrits, 210. Régiſtres des naiſſances établis par Marc-Auréle, VIII. 270.
REGULUS (Aquilius), accuſateur de Craſſus, IV. 464. Il eſt vivement attaqué dans le Sénat, VI. 32-36. Il ſollicite la condamnation d'Arulénus Ruſticus, & écrit contre ſa mémoire, VII. 164. Sa malignité noire contre Pline le jeune, 174. Il le recherche baſſement après la mort de Domitien, 310. Colére de Nerva contre Régulus, 331. Sa mort. Traits de ſon audace & de ſa fourberie, 444.
Rélégation. Peine plus douce que l'exil, II. *Note ſur la p.* 450.
Religion. Premiére guerre entrepriſe pour cauſe de Religion, XII. 135.
Remiſe de tout ce qui pouvoit être dû au Fiſc, accordée par Adrien, VIII. 30. par Tite Antonin, 197. par Marc-Auréle, 258-363. par Aurélien, XI. 112.
REMMIUS tue Vonone, II. 263.
Repas publics, ſupprimés par les Miniſtres de Néron, & rétablis par Domitien, VII. 32. Repas

lugubre & effrayant donné par Domitien, 67. Luxe énorme d'un repas donné par l'Empereur Vérus, VIII. 248.

RESÆNA, ville de Méſopotamie, X. 245.

Reſcrits des Empereurs. Macrin avoit deſſein de les abolir, IX. 408. Conſtantin ne veut point qu'ils prévalent ſur les Loix, XII. 207.

RHADAMISTE, fils de Pharaſmane Roi d'Ibérie, détrône & met à mort Mithridate Roi d'Arménie, ſon oncle & ſon beaupére, III. 406-411. Conduite foible des Romains à l'égard de Rhadamiſte, 411-414. Vologéſe lui fait la guerre, 414. Avanture de Rhadamiſte & de Zénobie, 415. Rhadamiſte pourſuit ſes prétentions ſur l'Arménie, & enfin il eſt mis à mort par Pharaſmane ſon pére, 416. 417. IV. 75.

RHEGE, ville d'Italie, donnée pour priſon à Julie fille d'Auguſte, qui y meurt, I. 360. II. 101. Caligula voulut conſtruire un port à Rhége, III. 236.

RHEIMS. RHÉMOIS. Aſſemblée de toute la Gaule convoquée par les Rhémois dans leur ville, VI. 96.

RHESCUPORIS; Roi de Thrace, allié des Romains, I. 425. Il tue Cotys ſon neveu, & pourſuivi pour ce crime par les Romains, il eſt pris au piége, dépouillé de ſon Royaume, banni à Alexandrie, & mis à mort, II. 239-245.

RHESCUPORIS reçoit des Romains en don un petit canton de l'Arménie, IV. 103.

RHETIE (la), peuplée par une Colonie de Toſcans, I. 189. Druſus fait la guerre avec ſuccès contre la Rhétie, *ibid.* *Voyez encore* II. 87. III. 464.

RHIN. Agrippa paſſe le Rhin vers le tems de ſon premier Conſulat, I. 276. Auguſte ne deſiroit point d'étendre ſa domination au delà de ce fleuve, 458. Les Romains tenoient huit Légions ſur le Rhin, 462. II. 401. Flotte entretenue ſur le Rhin, II. 405. 406. V. 530. Digue pour gouverner le cours du Rhin, au point de ſa premiére diviſion, IV. 104. Le Rhin à peine navigable à cauſe des eaux baſſes, 530. Civilis ruine la digue, VI. 128. 129. Au tems d'Alexandre Sévere, trois Légions ſeulement ſur le Rhin, X. 106. 107. Le Rhin glacé, XI. 349. Précautions priſes par Conſtantin, pour empêcher les Germains de paſſer le Rhin, XII. 37.

RHODES, isle. Tibére s'y retire, & y fait un long séjour, I. 349. 374. Claude ôte la liberté aux Rhodiens, III. 292. & ensuite la leur rend, 462. Rhodes, Métropole de la Province des isles ou des Cyclades, VI. 143.

RHYMETALCE'S, Roi de Thrace, I. 429. 431. A sa mort, Auguste avoit partagé ses Etats entre Rhescuporis son frére, & Cotys son fils, II. 240.

RHYMETALCE'S, fils de Rhescuporis, succéde aux Etats de son pere, II. 245. *Voyez encore* 343. 457. Il est tué par sa femme, & la Thrace est réduite en Province Romaine, III. 298.

RHYNDACUS, riviére, X. 333.

RIETI, patrie de Vespasien, V 301. VI. 158. Maison de campagne de Vespasien près de Riéti, 188. Il y meurt, 189. Tite y mourut pareillement, 532. 535.

RIGODULUM, lieu près de la Moselle, VI. 101.

RIMINI, I. 436. V. 421. 423.

Robe virile, prise chez les Romains avec beaucoup de cérémonie, I. 349.

ROCHES ROUGES. *Voyez* Pierres rouges.

Roi, nom redouté comme un écueil par Auguste, I. 40. 41. Caligula eut la pensée de le prendre, III. 45.

ROGONIUS CELSUS, Commandant des Gaules, IX. 238.

ROMAINS (les) furent heureux sous le Gouvernement d'Auguste, I. 57. 495. Ils conserverent longtems l'amour de la liberté Démocratique, 101. Leur ambition avoit été la cause des guerres qui jusqu'à Auguste fatiguerent l'Univers, 180. Leur haine constante pour le nom de Roi, III. 46. *Voyez encore* V. 55.

ROME embellie & policée par Auguste, I. 21. 502. aggrandie par Claude, III. 380. brûlée par Néron, IV. 303. qui vouloit faire une nouvelle Rome, & lui donner son nom, 305. Elle est rebâtie sur un nouveau plan, 311. Elle ressent sous Othon pour la premiere fois depuis Auguste le trouble & les inquiétudes de la guerre, V. 174. Elle est prise de force par Antonius Primus, 483. Cruautés & pillages exercés dans Rome par les vainqueurs, VI. 4. Vespasien la répare & l'embellit, 171. Il en fit mesurer le circuit & l'étendue, 146. La ville de Rome honorée comme déesse, VIII. 74. Provision de Rome en bled à

75000. boisseaux par jour, IX. 235. Rome gouvernée par des Princes qui n'étoient ni Romains, ni même de sang Italien, 316. Mouvemens tumultueux dans Rome, à l'avénement des Gordiens à l'Empire, X. 175. Sédition horrible dans Rome sous Maxime & Balbin, 198. Il est dit de Déce qu'il bâtit & dédia les murs de Rome, 293. Aurélien fortifie & aggrandit l'enceinte de Rome, XI. 57. Le peuple de Rome, dégénérant de sa gloire, 92. Dioclétien n'aima jamais Rome, 391. Maxence s'empare de Rome, XII. 30. 31. Constantin y entre en triomphe, 106. Il s'attache a reparer le mal que Maxence avoit fait dans Rome, 110. Attachement de Rome a ses vieilles erreurs. Constantin en conçoit du dégoût pour sa Capitale, 182-184. *Voyez encore* 273.

ROMULUS, Auguste pense à prendre le nom de ce fondateur de Rome: mais il renonce à ce dessein, I. 29.

ROMULUS, fils de Maxence, XII. 105. 106.

ROSCIUS CÆLIUS, Commandant de Légion, V. 156.

ROSCIUS REGULUS, Consul d'un jour, V. 414.

ROXOLANS, peuple Sarmate, vaincu par les Romains dans la Mœsie, V. 117. *Voyez encore* VIII. 23.

RUBELLIUS BLANDUS, II. 322. 341. Tibére lui fait épouser sa petite-fille Julie, fille de Drusus, 611. *Voyez encore* 657.

RUBELLIUS PLAUTUS, fils du précédent, est impliqué dans une accusation de crime d'Etat, IV. 37. Néron l'oblige de s'éloigner de Rome, 168. Il l'envoye tuer, 227-231.

RUBRIUS est accusé pour prétendu crime de lése-majesté, II. 113.

RUBRIUS FABATUS pense à se retirer chez les Parthes, II. 605.

RUBRIUS POLLIO, Préfet du Prétoire sous Claude, III. 290.

RUBRIUS GALLUS, V. 349.

RUFIUS CRISPINUS, Préfet des cohortes Prétoriennes sous Claude, est destitué, III. 387. Il étoit mari de Poppéa, IV. 117. Il est envoyé en éxil par Néron, 373. Il est forcé de se tuer lui-même, 406. Néron fait mourir le fils de Rufius & de Poppéa, *ibid.*

RUFIUS VOLUSIANUS, Préfet du Prétoire de Maxence, XII. 76.

RUFUS Sénateur s'exprime d'une façon désobligeant

te pour Auguſte. Douceur de ce Prince à ſon égard, I. 120. 121.
RUFUS, Sénateur illuſtre, confiné par Domitien dans une iſle, ſuivant le rapport de Philoſtrate, VII. 183.
RUFUS VARENUS, Proconſul de Bithynie, accuſé de concuſſion, VII. 423.
RURICIUS POMPEIANUS, Général de Maxence, eſt défait par Conſtantin & tué ſur le champ de bataille, XII. 99-101.
RUTILIEN, Sénateur illuſtre, eſt dupe du Devin Aléxandre, VIII. 395. 398. *Voyez encore* 401.

S

SABARIA, ville de la Pannonie, IX. 84.
SABINE, petite-niéce de Trajan, eſt donnée en mariage à Adrien, VII. 396. 399. 400. Mauvais procédés d'Adrien envers Sabine, VIII. 81-83. *Voyez encore* 115. Adrien cauſe la mort de Sabine, & en fait une déeſſe, 120.
SABINIEN, l'un des Généraux de Commode, VIII. 424.
SABINIEN ſe révolte en Afrique, & périt, X. 240.
SABINUS (P.) Préfet du Prétoire ſous Vitellius, V. 291. Il eſt caſſé, 413.
SABINUS, ſoldat, pouſſe la bravoure juſqu'à la témérité, & périt, VI. 404. 405.
SABINUS, homme de mérite, déplacé par Macrin, IX. 379.
SABINUS, Sénateur, à qui la ſurdité d'un Centurion ſauve la vie, IX. 461.
SABINUS, Préfet de la ville, eſt aſſommé par des Séditieux, X. 176.
SABINUS JULIANUS, Gouverneur de la Vénétie, ſe révolte, & eſt vaincu & tué par Carin, XI. 248.
SABINUS, Préfet du Prétoire de Maximin Daza, XII. 120.
SABURANUS, Préfet du Prétoire de Trajan. Mot célébre de ce Prince, en lui donnant l'épée de Préfet du Prétoire, VII. 361.
Sacrifice perpétuel, ceſſé faute d'agneaux dans le temple de Jéruſalem, VI. 408.
SADDUCE'ENS, VI. 199.
SADOC, Phariſien ſéditieux, VI. 202.
SALA, riviére, qui ſe jette dans l'Elbe, I. 293. Guerre entre deux peuples Germains au ſujet de la Sala, IV. 111.
SALAMINE en Chypre, agitée par un tremblement de terre, VI. 180. détruite par les Juifs rebelles, VII. 497.
SALASSES (les), vaincus. Fondation d'Aouſte dans leur pays, I. 79.

SALEIUS BASSUS, Poete d'un mérite non médiocre ſous Veſpaſien, VI. 173.
Saliens, Prêtres de Mars. Marc-Auréle, encore enfant, eſt aſſocié à leur Collége, VIII. 134.
SALIENUS CLEMENS attaque Junius Gallio dans le Sénat, IV. 376.
SALLUSTE, l'Hiſtorien, peu eſtimé d'Adrien, VIII. 76. Le diſcours qu'il fait tenir à Micipſa, eſt cité par Sévére à ſes enfans, IX. 249. *Voyez encore* X. 189.
SALLUSTE, petit-neveu de l'Hiſtorien, Miniſtre ſous Tibére, II. 8. Ses repréſentations à Tibére ſur les droits de la ſouveraine puiſſance, *ibid.* & 9. Il eſt employé pour faire arrêter un faux Agrippa Poſthume, 194. 195. Sa mort, ſa fortune, & ſon caractére, 328. Jardins de Salluſte, IV. 66.
SALLUSTIUS LUCULLUS, mis à mort par Domitien, VII. 40.
SALONE, ville de Dalmatie, I. 428. Dioclétien, après avoir abdiqué, s'y retire, & y bâtit un Palais ſuperbe, XI. 404-406.
SALONIN, fils de Gallien & de Salonine, X. 323. Il eſt fait Céſar, 415. & tué après la mort de Gallien, 430.
SALONINE épouſe de Gallien, X. 323. Punition badine d'un marchand qui l'avoit trompée, 391.
SALONINE, épouſe de Cécina, V. 189.
SALVIDIENUS, ami infidéle d'Auguſte, & qui porta la peine de ſon infidélité, I. 392. 519.
SALVIDIENUS ORFITUS, mis à mort par Domitien, VII. 183.
SALVIUS OTHO (L.) pére de l'Empereur Othon, punit les ſoldats qui avoient tué leurs officiers fauteurs de Camillus Scribonianus, III. 252. Il eſt fait Patricien par Claude, 344.
SALVIUS OTHO TITIANUS (L.), frére aîné de l'Empereur Othon, eſt Conſul, III. 448. V. 114. Lettre de Vitellius à Titianus, 169. Il eſt chargé par ſon frére du ſoin de la ville, 179. Othon le mande, & lui donne le commandement général de l'armée, 196. *Voyez encore* 210. 217. Titianus ſe ſauve de la défaite, 226. Il ne court aucun danger de la part de Vitellius, 262. Agricola fut Queſteur ſous Titianus Proconſul, VII. 81.
SALVIUS COCCEIANUS, neveu d'Othon. Avis que lui donne cet Empereur prêt à ſe tuer, V. 237. Il eſt mis à mort par Domitien, VII. 40.

SALVIUS JULIANUS, grand Juriſconſulte, auteur de l'Edit perpétuel, VIII. 49. 52. IX. 254.
SALVIUS JULIANUS, petit-fils du précédent, mis à mort par Commode, VIII. 434.
SAMARIE. SAMARITAINS. La Samarie, donnée avec la Judée à Archélaüs, devient bientôt avec elle Province Romaine, I. 412. 413. Pilate deſtitué ſur les plaintes des Samaritains & des Juifs, III. 31. Vieille haine entre les Samaritains & les Juifs, origine de troubles, 426-430. La ville de Samarie autrement appellée Sébaſte, VI. 211. Les Samaritains, attroupés ſur le mont Garizim, ſont taillés en piéces, 273. *Voyez encore* 320.
SAMBULOS, montagne, où Hercule étoit honoré ſinguliérement, III. 403.
SAMOS, iſle, I. 174. 142. Temple de Junon dans cette ville avec droit d'aſyle, II. 385. *Voyez encore* VI. 143.
SAMOTHRACE, iſle, II. 254.
SANDARION, Commandant de la garniſon de Palmyre, eſt tué par les habitans, XI. 89.
SANOTRUCE, Roi d'Arménie, ſage & vertueux, IX. 188.
SANQUINIUS MAXIMUS, perſonnage Conſulaire, fait preuve de modération & de ſageſſe, II. 651. Il meurt Commandant des Légions du bas Rhin, III. 325.
Santé publique, honorée par des Statues comme Déeſſe, I. 314. 315.
SANTEN, ville dans le pays de Cléves, tire ſon origine d'un camp Romain, II. 408. *Voyez Vétera.*
SAONE, riviére. *Voyez* Jonction.
SAOTERUS, infame favori de Commode, aſſaſſiné par ordre du Préfet du Prétoire, VIII. 426. 433.
SAPOR, fils d'Artaxerxès reſtaurateur de l'Empire des Perſes, fait la guerre à Gordien III. avec peu de ſuccès, X. 243-246. Philippe fait la paix avec lui, 265. Sapor renouvelle la guerre contre les Romains, ſe rend maître de la perſonne de Valérien par perfidie, & le traite indignement, 335-341 Conquêtes de Sapor après la défaite & la priſe de Valérien, 367. Baliſte, Général Romain, le rechaſſe au delà de l'Euphrate, 369. Odenat le pourſuit, 371. Cruauté de Sapor à l'égard des priſonniers Romains, 373. Il régna trente-&-un ans, XI. 120.
SAPOR II. couronné avant

que de naître, XII 277. Lettre de Conſtantin à Sapor en faveur des Chrétiens, 274. Conſtantin ſe préparoit à aller lui faire la guerre, lorſqu'il mourut, 276. 296.

SARDAIGNE (la) eſt infeſtée par des courſes de brigands, I. 398. Quatre mille Juifs tranſportés en Sardaigne, dont l'air eſt mal ſain, II. 248. 249. La Sardaigne cédée au Sénat par Néron en échange de l'Achaïe, IV. 453.

SARDANAPALE, nom donné à Héliogabale, IX. 464.

SARDES, ville d'Aſie, cruellement maltraitée par un tremblement de terre, eſt ſoulagée par Tibére, II. 225. Temple dans cette ville avec droit d'aſyle, 384.

SARGETIA, fleuve, ſous lequel Décébale cacha ſes tréſors, VII. 464.

SARDIQUE, Capitale de la Dace, XII. 70.

SARMATES (les) font des courſes en Mœſie, I. 431. Ils fourniſſoient des ſoldats à quiconque les payoit, II. 637. Sarmates Roxolans, V. 117. Ils combattent toujours à cheval, 118. Sarmates Jazyges, 362. Les Sarmates repouſſés au delà du Danube, VI. 10. 64. Expédition de Domitien contre les Sarmates, VII. 71. Adrien réprime les courſes des Sarmates, 501. Il fait la paix avec eux, VIII. 23. 24. *Voyez encore* 101. Sarmates Jazyges, 289. Combat contre les Jazyges ſur le Danube glacé, 303. *Voyez encore* 423. Gordien III. vainqueur des Gots & des Sarmates, X. 244. Carus remporte une grande victoire ſur les Sarmates, XI. 229. Ils ſont vaincus par Conſtantin, XII. 295. Ils arment leurs eſclaves, & chaſſés par eux ils ſe réfugient ſur les terres de l'Empereur, 296.

SARRASINS. Premiére mention de ces peuples dans l'Hiſtoire, VIII. 481. Dès ces premiers tems ils ne bûvoient point de vin, IX. 63. 64. Odénat étoit chef d'une tribu de Sarraſins, X. 371.

SASAN, pére d'Artaxerxès, X. 87.

SASANIDES, nom donné aux Rois de Perſe, X. 87.

SATRIUS SECUNDUS, client de Séjan, & accuſateur de Crémutius Cordus, II. 438. Il eſt celui qui découvrit la conjuration de Séjan, 553-554.

SATURNALES, fêtes deſtinées à la joie, ſe célébroient au mois de Décembre, II. 284. 294. III. 196. Les ſoldats crient *aux Saturnales* en voyant l'affranchi Nar-

aiſſe monter ſur le tribunal de leur Chef, 283. Cinquiéme jour des Saturnales, 295. *Voyez encore* V. 477. 485.

SATURNIN. Centurion, employé par Caracalla à la perte de Plautien, IX. 215. 218.

SATURNIN, tyran ſous Gallien, X. 400.

SATURNIN, tyran en Orient ſous Probus, XI. 201-204.

Satyre trouvé par Apollonius, qui lui donne du vin à boire, VII. 275.

SAVE, riviére de la Pannonie, XI. 213.

SAVERNE, riviére de la grande Bretagne, III. 273. 436.

SAXONS, rivage Saxonique, XI. 187.

Scantinia (loi), remiſe en pleine vigueur par Domitien, VII. 20.

SCAURUS (Mamercus) offenſe la jalouſe défiance de Tibére, II. 28. Il avoit été marié avec Lepida, 322. Il appaiſe la querelle entre Corbulon & L. Sylla, 331. Il accuſe Silanus, 387. Il eſt accuſé, & ſe tue lui-même, 601-603. 628.

Scélérat, nom donné au camp où mourut Druſus, I. 293.

SCEVINUS (Flavius), Sénateur, s'engage des premiers dans la conjuration contre Néron, IV. 332. 340. Milichus ſon affranchi le découvre; après avoir longtems nié Scévinus avoue tout, 341-346. Il nomme Fénius Rufus, 363. Il meurt avec conſtance, 370. Son poignard, 340. 376.

SCILLITAINS (Martyrs). IX. 198.

SCIPION, fils de Scribonia, frére utérin de Julie, I. 179. 361.

SCIPION, mari de Poppée miſe à mort par les intrigues de Meſſaline, III. 310. 311.

SCIPION flatte baſſement l'affranchi Pallas, III. 451.

SCIPION. Mot de cet ancien Romain, que Tite Antonin a ſauvé de l'oubli, VIII. 171.

SCIPION L'AFRICAIN eut un fils débauché, IX. 444.

SCOPOS, lieu à ſept ſtades de diſtance de Jéruſalem, VI. 352.

SCORDISQUES, peuple voiſin des Pannoniens, I. 215.

SCRIBONIA, mére de Julie, accompagne ſa fille en éxil, I. 360.

SCRIBONIA, tante de Libon, l'exhorte à ne ſe point tuer lui-même, II. 189.

SCRIBONIA, épouſe de Craſſus Frugi, périt avec ſon mari & l'un de ſes fils, III. 304.

SCRIBONIUS, Roi du Boſphore, eſt tué par ſes ſujets, I. 197.

SCRIBONIUS. Deux fréres de ce nom ſont chargés

de rétablir la tranquillité dans Pouzzoles, IV. 68. Leur union parfaite, 463. Ils ſont mis à mort par Néron, *ibid.* Leur accuſateur eſt pourſuivi, VI. 31.

Scrutin, introduit dans l'élection des Magiſtrats par le Sénat, VII. 410.

SCUPI, ville de Mœſie, X. 383.

SCYTHES, II. 242. 262. 642. 646. Une armée de Scythes eſt détournée par un orage affreux, de faire la guerre aux Romains, IX. 150. Courſes & ravages des Scythes dans l'Aſie, X. 327-334. Les noms de Scythes & de Gots ſont ſouvent pris l'un pour l'autre, 402. Petite Scythie vers les embouchures du Danube, XII. 149.

SCYTHOPOLIS, ville de la Paleſtine, VI. 274. 287.

SEBASTE, autrement Samarie, VI. 211.

SEBASTE en Arménie. Les quarante Martyrs, XII. 155.

SEBASTOPOLIS, ou DIOSCURIAS, ville ſur la côte du Pont Euxin, VII. 478.

Séculaires (*jeux*), célébrés par Auguſte, I. 178. par Claude, ſoixante-quatre ans après, III. 316. par Domitien, après un intervalle de quarante-&-un ans, VII. 29. par Tite Antonin, VIII. 197. par Sévére, cinquante-ſept ans après ceux d'Antonin; IX. 224. par Philippe, X. 271. Ces jeux ſéculaires paroiſſent avoir été les derniers, 273. Jeux ſéculaires omis par Conſtantin, *ibid.* & XII. 143.

SECUNDUS CARRINAS, envoyé par Neron pour piller les temples de l'Aſie & de la Gréce, IV. 324.

SEDOCHESIENS, peuple, V. 503.

SEGESTE, ville de Sicile, II. 454.

SEGESTE, illuſtre Germain, fait citoyen Romain par Auguſte, avertit Varus du complot d'Arminius, I. 447. Diſſenſions entre lui & Arminius, qui lui enléve ſa fille, II. 128. Il eſt aſſiégé par ſes compatriotes. Germanicus le délivre, 129. Diſcours de Ségeſte à Germanicus, 132. Il paroît au triomphe de Germanicus avec honneur & diſtinction, 211.

SEGIMERUS, frére de Ségeſte, eſt reçu en grace par Germanicus, II. 153.

SEGIMUNDUS, fils de Ségeſte, eſt reçu avec bonté par Germanicus, II. 130.

SEJAN, Préfet des cohortes Prétoriennes avec ſon pére, accompagne Druſus en Illyrie, II. 50. Il aigrit l'eſprit de Tibére contre Agrippine, 150.

150. Le fils de Claude destiné pour époux à la fille de Séjan, 328. Séjan étoit neveu de Blésus, 359. 363. Tibére fait l'éloge de Séjan, & lui accorde une statue dans le théâtre de Pompée, 399. Politique de Séjan, 403. 411. Offensé par Crémutius Cordus, il le fait accuser, 438. Il exhorte Tibére à se retirer de Rome, 449. 521. Il l'accompagne à Caprée, 465. Il étoit gêné par Livie, 489. Origine & fortune de Séjan, 492. Ses projets ambitieux, 493. Son caractére, 495. Il fait périr par le poison Drusus fils de Tibére, *ibid.* Séjan entreprend de ruiner la maison de Germanicus, 508. Il demande à Tibére la permission d'épouser la veuve de Drusus, 517. Tibére le refuse, mais avec beaucoup de douceur, 519. Noir artifice employé par Séjan contre Agrippine, 528. Avanture, qui augmente le crédit de Séjan auprès de Tibére, 529. Séjan s'attache à détruire Néron, fils aîné de Germanicus, 530. Tibére & Séjan, flattés par le Sénat, permettent qu'on leur fasse la cour, 544. Puissance énorme de Séjan, 553. Tibére instruit des projets de Séjan, use d'artifices pour le perdre, 554-556. Séjan, Consul, est reçu à Rome avec des respects infinis, 557. Suite des artifices de Tibére, 559-564. Lettre de Tibére au Sénat contre Séjan, 564. Séjan est arrêté & mené en prison, 567. Il est mis à mort, & ses enfans après lui, 570-572. Mort d'Apicata, autrefois femme de Séjan, 572. Haine du peuple contre lui, 573. Décret du Sénat contre sa mémoire, 574. Tibére devient plus cruel depuis la mort de Séjan, 579. Blésus & plusieurs autres poursuivis comme complices de Séjan, 580. 588. Générosité d'un Chevalier Romain accusé comme ami de Séjan, 595. *Voyez encore* 629. 630.

Seigneur & Maître, titre qui fut toujours en horreur à Auguste, I. 125. Tibére le regardoit comme une injure, II. 33. 104. Il ne suffit pas à Domitien, qui y joint celui de Dieu, VII. 17. Trajan souffroit qu'on lui donnât le nom de Seigneur, 423. Alexandre Sévére en interdit l'usage, X. 23.

SEIUS STRABON, pére de Séjan, Préfet des cohortes Prétoriennes, II. 10. 50. Il passe à la Préfecture d'Egypte, 492.

SELENE. *Voyez* Cléopatre.

SELEUCIE, ville de Syrie, II. 266. XI. 386.
SELEUCIE sur le Tigre, ville puissante, & qui se gouvernoit comme une petite République, II. 642. 643. *Voyez encore* III. 393. Cette ville est prise par les Romains, VII. 492. VIII. 240. IX. 185. XI. 231.
SELEUCIDES. Dernier terme de la puissance de cette maison, VI. 142.
SELEUCUS, Grammairien Grec, mis à mort par Tibére, II. 601.
SELEUCUS, Astrologue, consulté par Vespasien, V. 326.
SELINONTE, ville de Cilicie, où Trajan est frappé d'apoplexie, & meurt, VII. 505.
Selles. L'usage des selles à cheval, souverainement mépriſé par les Germains, I. 233.
SEMNONS, peuple Germain, II. 231.
SEMPRONIUS DENSUS, Capitaine des Gardes de Pison, le défend jusqu'à la mort contre les meurtriers, V. 94.
SEMPRONIUS SENECIO, Chevalier Romain, VII. 420.
SEMPRONIUS RUFUS, sujet indigne, mis à la tête des affaires par Caracalla, IX. 308.
Sénat. Octavien en fait la revûe & le purge d'un grand nombre de sujets indignes, I. 12-16. Défense à tout Sénateur de sortir de l'Italie sans congé, 17. Exceptions à ce réglement, *ibid.* & III. 380. La souveraineté, même du tems des Empereurs, a toujours résidé radicalement dans le Sénat & dans le peuple, I. 40. Anciens droits conservés au Sénat par Auguste, 47. Les élections des Magistrats attribuées par Tibére au Sénat, 56. Egards d'Auguste pour le Sénat, 109. Nouvelle revûe du Sénat, qui est réduit à six cens, 158. Réglement sur la quantité de biens que devoient posséder les Sénateurs, 163. Amendes contre les Sénateurs absens, 177. Nouvelle revûe du Sénat. Auguste y retient plusieurs sujets qui s'en éloignoient, 200. Réglemens par rapport à la discipline du Sénat, 308, 311. Nouvelle revûe du Sénat, 388. La décence & la splendeur rendues par Auguste à l'Ordre du Sénat, 497. Le droit d'élection, & tout le pouvoir du peuple, transportés au Sénat, II. 35. 36. Egards de Tibére pour le Sénat, 105. 106. Droit des Sénateurs, de proposer ce qu'ils jugeoient avantageux pour le bien de l'Etat, 197. Contestation sur les vacations du Sénat, 201.

Trait de la déférence de Tibére pour le Sénat, 203. Traits de baſſeſſe du Sénat, 584. Le Sénat, après la mort de Caligula, veut rétablir l'ancien Gouvernement, III. 174. Fils d'affranchi nommé Sénateur par Claude, 259. Tableau du Sénat dreſſé par Claude, 300. Les Gaulois admis dans le Sénat, 335. Ménagemens de Claude pour les Sénateurs rayés du Tableau, 345. Relief donné au Sénat par Néron, IV. 173. Haine de Néron contre le Sénat, 465. Le Sénat déclare Néron ennemi public, & le condamne au ſupplice, 511. Eloge du Sénat par Othon, V. 127. 128. Serment prêté par les Légions de la haute Germanie au nom du Sénat & du peuple Romain, 148. Titres de la ſouveraine puiſſance déferés à Veſpaſien par le Sénat & par le Peuple, VI. 8. Le Sénat venge un de ſes membres, inſulté par les Siennois, 39. Veſpaſien rend au Sénat ſon ancien luſtre, 154. Les Sénateurs demandent à Domitien de ne pouvoir être jugés que par la Compagnie, & ils ſont refuſés, VII. 38. Triſte ſituation du Sénat ſous Domitien, 165. Néron jure qu'il ne fera mourir aucun Sénateur, 319. & pareillement Trajan, 345. Le Sénat ratifie la paix accordée par Trajan à Décébale, 404. Le Sénat confirme l'élection d'Adrien faite par les ſoldats, VIII. 14. 15. Adrien fait le même ſerment que Nerva & Trajan par rapport aux Sénateurs, 28. Conſidération d'Adrien pour le Sénat, 31. Serment d'Antonin pareil à celui d'Adrien, 177. Prééminence recouvrée par le Sénat ſur les gens de guerre, 230. Déférence de Marc Auréle pour le Sénat, 253-255. Réglement par rapport aux biens des Sénateurs, 270. Le ſang des Sénateurs reſpecté par Marc-Auréle, 344. 345. Affoibliſſement du pouvoir du Sénat, 413. Haine de Commode contre le Sénat, 432. 433. Pertinax élu par le Sénat, après avoir été proclamé par les ſoldats, IX. 9. Il ne veut pas qu'un Sénateur, même coupable, ſoit mis à mort, 27. Les titres de la puiſſance Impériale déférés à Didius, 45. Sévére s'engage à n'ôter la vie à aucun Sénateur : mais nul Empereur n'en a fait mourir un plus grand nombre, 102. 103. Emportemens & rigueurs de Sévére contre le Sénat,

172-177. Caracalla s'attache à ruiner les Sénateurs, 302. Macrin, choisi par les Soldats, demande au Sénat la confirmation de son élection, 371. Héliogabale s'attribue sans Décret du Sénat tous les titres de la puissance Impériale, 418. Il fait sortir de Rome tous les Sénateurs, 460. Alexandre Sévére reçoit du Sénat tous les titres de la puissance Impériale, X. 11. Egards & déférence de ce Prince pour le Sénat, 19. Il rend compte au Sénat de ses exploits en Orient, 102. Maximin est reconnu par le Sénat, 138. Les Gordiens reconnus par le Sénat, & les Maximins déclarés ennemis de la patrie, 175. Maxime & Balbin élus Empereurs par le Sénat, 184. La milice interdite par Gallien aux Sénateurs, 434. Claude II. reconnu par le Sénat, XI. 9. L'armée & le Sénat se renvoyent mutuellement le choix d'un Empereur, & enfin Tacite est élu par le Sénat, 128-138. Le Sénat sous Tacite reprend son ancien éclat, 142-144. Les Sénateurs manquent l'occasion de faire révoquer l'Ordonnance de Gallien qui leur interdisoit la milice, 144. Lettre soumise de Probus au Sénat, à qui il demandoit sa confirmation, 168. 169. Ce Prince maintient & amplifie les droits du Sénat, 171. Carus notifie son élection au Sénat, 226. Constantin montre un zéle vif pour l'honneur du Sénat, XII. 111. Le Sénat lui assigne le premier rang entre les Augustes, 115. Les Sénateurs n'étoient justiciables que du Préfet de la ville. Exception mise par Constantin à ce privilége, 208

SENATUS CONSULTES substitués dans le Droit, aux Loix, que le peuple ne portoit plus, I. 56.

SENECION, jeune débauché, compagnon des plaisirs de Néron, IV. 21. Il paroît être le même que Tullius Sénecion, qui conspira contre ce Prince, & mourut avec plus de courage qu'on n'avoit lieu de l'attendre d'un homme de plaisirs, 333. 345. 370.

SENECION (Hérennius). *Voyez* Hérennius.

SENEQUE. Son style, défini par Caligula un ciment sans chaux, III. 69. Exil de Sénéque, 212. Exposé de sa vie. Sa famille, *ibid.* Son goût pour la Philosophie stoïque. Sévérité de ses mœurs, 214. Caractére de son éloquence, 217. Ses ouvrages de Poesie, 220. Sa passion

pour l'étude, *ibid.* Délicateſſe de ſa ſanté, 221. Il avoit été Queſteur lorſqu'il fut éxilé, 222. Il ſoutient dabord ſa diſgrace avec fermeté, *ibid.* Sa fierté ſe dément, 223. Il eſt rappellé d'exil, & donné par Agrippine pour précepteur à ſon fils, 376. Ce fut lui qui compoſa l'Oraiſon funébre de Claude que prononça Néron, IV. 7. Son Ἀποκολοκύντωσις *ibid.* Burrus & Sénéque s'oppoſent à Agrippine. Leur puiſſance & leur union, 11-15. On doit attribuer aux conſeils de Sénéque & de Burrhus tout ce que Néron a fait de bon, 19. 20. Burrhus & Sénéque favoriſent l'amour de Néron pour Acté, 22. Ils ſont blâmés d'avoir reçu des libéralités du Prince dans le tems de la mort de Britannicus, 34. Sénéque ſauve Burrhus d'une diſgrace, 38. Suilius accuſé & condamné, non ſans quelque bréche à la réputation de Sénéque, 58. On ne doit point croire que Burrhus & Sénéque aient été inſtruits du deſſein formé par Néron de tuer ſa mére, 130. Sénéque eſt blâmé d'avoir compoſé la lettre que Néron envoya au Sénat après la mort d'Agrippine, 138. Condeſcendance de Burrhus & de Sénéque pour Néron, 148. Ils détournent Néron de la penſée de faire tuer Rubellius, 169. 170. Véxation exercée, au rapport de Dion, par Sénéque ſur les Bretons, 179. Le crédit de Sénéque s'affoiblit, 214. Il demande à ſe retirer en remettant tous ſes biens à l'Empereur, 215. Réponſe de Néron, 219. Sénéque ſe retire des affaires, 222. Sa retraite eſt le plus bel endroit de ſa vie, & la meilleure apologie par rapport à ſes énormes richeſſes, 223-227. Il veut ſe retirer entiérement de la Cour, 325. Il eſt nommé comme complice de la conjuration contre Néron, 345. Sa mort, 352-361. Il n'eſt pas certain que Sénéque fût innocent de la conjuration, 361. Sa confiance préſomptueuſe en ſa vertu, 362.

SENEQUE le pére, III. 212. 213.

SENTIUS SATURNINUS (C.) Conſul, fait preuve de fermeté, I. 148-150. Lieutenant de Tibére en Germanie, il mérite les ornemens du triomphe, 419-421. 425.

SENTIUS SATURNINUS (Cn.) prend le commandement de la Syrie après la mort de Germanicus, II. 275. Il repouſſe Piſon, qui vouloit rentrer

en Syrie, 280.
SENTIUS SATURNIUS (Cn.), étant Conſul à la mort de Caligula, tenta de rétablir le gouvernement Républicain, III. 174. 175.
SEPHORIS, Capitale de la Galilée, rient le parti des Romains, VI. 255.
SEPTEMBRE. Projets de changer le nom de ce mois, VII. 16. VIII. 168.
SEPTICIUS CLARUS, Préfet du Prétoire d'Adrien, eſt diſgracié, VIII. 81-83.
SEPTIMIUS, Centurion, tué par les ſoldats ſéditieux, II. 64.
SEPTIMIUS GETA (M.), pére de l'Empereur Sévére, IX. 78.
SEPTIMIUS GETA, frére de Sévére, IX. 181. En mourant, il démaſque Plautien aux yeux de Sévére, 214.
SEPTIMIUS SEVERUS, oncle paternel de l'Empereur Sévére, IX. 78.
SEPTIMIUS ARABINUS, Sénateur coupable de concuſſion. Indignation d'Aléxandre Sévére contre lui, X. 31.
SEPTIMIUS, tyran ſous Aurélien, tué par les ſoldats, XI. 67.
SEPTIZONE, édifice bâti par Sévére, IX. 235.
SEPULCRE (S.) découvert par l'Impératrice Héléne, XII. 236. 238.
SEQUANOIS, peuple Gaulois, II. 65. Ils entrent dans la ligue des Eduens contre la domination Romaine, 351. *Voyez encore* V. 140. Ils vainquent en bataille rangée le rebelle Sabinus, VI. 91.
SERAPIS, Divinité d'Egypte, VI. 55. XII. 271.
SERENE, plaine entre Andrinople & Héraclée, où Maximin eſt défait par Licinius, XII. 139.
SERENUS SAMMONICUS, Ecrivain mis à mort par Caracalla. Sa Bibliothéque, IX. 295. 296. *Voyez encore* X. 58. 164.
SERENUS SAMMONICUS, fils du précédent, Précepteur de Gordien le jeune, X. 164.
SERIPHE, iſle, où mourut en exil Caſſius Sévérus, II 425.
Serment renouvellé aux Princes annuellement, II 31. III. 32. 231. 293. IV. 18. 415. Le nom de Tibére omis dans ce ſerment ſous Caligula, III. 32. Serment prêté par Caligula en prenant poſſeſſion du Conſulat, & en le quittant, 53. par Claude, 232. par Trajan, VII. 384.
SERTORIUS SEVERUS, VII. 432.
SERVEUS (Q.) ami de Germanicus, II. 259. Il accuſe Piſon, 304. & eſt récompenſé par

Sacerdoce, 315. Accusé lui-même, & condamné, il sauve sa vie en se déclarant accusateur d'un autre, 595.

SERVIEN, beaufrére d'Adrien, le traverse, VII. 397. 502. Trajan jugeoit Servien digne de l'Empire, 504. Adrien eut la pensée de le faire son successeur, VIII. 115. Servien est mis à mort par Adrien avec Fuscus son petit-fils, 119. 120.

SERVILIE, fille de Baréa Soranus, est accusée & condamnée à mort avec son pére, IV. 428-433.

SERVILIENS (Jardins), appartenans à Néron, IV. 343-504.

SERVILIUS NONIANUS (M.), personnage illustre par son éloquence, par sa probité, & par son talent pour écrire l'Histoire, IV. 161. 162. Il peut être le même que M. Servilius, dont il est fait mention, II. 225.

SESITHACUS, neveu de Ségeste, est reçu en grace par Germanicus, II. 153.

SESTIUS, ancien & fidéle ami de Brutus, est fait Consul par Auguste, I. 107.

SEVERE, L. Septimius Severus, Empereur. Ses commencemens, IX. 78. Il se fait proclamer Empereur par les Légions d'Illyrie, qu'il commandoit, 52. 82. *Voyez les Sommaires de son régne*, IX. 469-475. Prétention de ses troupes à leur entrée dans Rome, 118. Il ne se trouva en aucune des trois actions contre Niger, 131. Il n'étoit rien moins que généreux, 135. Sa bravoure dans la bataille de Lyon, 164. Il se disoit frére de Commode & fils de Marc-Auréle, 173. Sa curiosité, 199. Il ne souffre pas que le Sénat donne des éloges à Evode son affranchi, 218. Ses efforts inutiles pour calmer la haine entre ses deux fils, 223. Il étoit cruel par caractére, 225. Mur de Sévére, 244. & VII. 102. Action & mot remarquables de Sévére, IX. 245. Ses dernieres paroles, 249. 250. Après sa mort il fut mis au rang des Dieux. Ses obséques, 274. Instabilité des grandeurs humaines prouvée par les malheurs de la famille de Sévére, 354. Il fut le premier auteur de la fortune de Maximin, X. 111. Il étoit habile dans le Droit, 125. *Voyez encore* 128.

SEVERE, neveu de l'Empereur de même nom, mis à mort par Caracalla son cousin germain, IX. 293.

SEVERE, proposé pour César à Dioclétien par Ga-

lérius, XI. 399. 402. Il eſt nommé Céſar, 402. *Voyez encore* 416. Il eſt fait Auguſte par Galérius, XII. 29. Il marche contre Maxence, 32. Abandonné & trahi, il ſe livre à Maximien, & eſt obligé de ſe faire ouvrir les veines, 34.

SEVERIEN, fils du précédent, XII. 35. Après la mort de Galérius, il ſe retire auprès de Maximin Daza, 126. Il eſt mis à mort par Licinius, 142.

SEVERIEN, Général de Marc-Auréle, eſt vaincu par les Parthes, & périt avec ſon armée, VIII. 234. 235.

SEVERIEN, beaupere de l'Empereur Philippe, X. 267.

SEVERUS, Architecte hardi, IV. 314.

SEVERUS HOSTILIANUS, placé par Zonare au nombre des Empereurs, X. 264. 265.

SEVILLE, Colonie, V. 116.

SEXTIA, épouſe de Scaurus, l'encourage à ſe donner la mort, & meurt elle-même avec lui, II. 602.

SEXTIA, belle-mére d'Antiſtius Vétus, ſe fait ouvrir les veines avec lui & avec Antiſtia ſa petite-fille, IV. 396-399.

SEXTILIA, mére de l'Empereur Vitellius, V. 237. Il lui donne le nom d'*Auguſta*, 288. Elle meurt peu de jours avant la ruine totale de ſon fils, 456.

Sextilis, ancien nom du mois d'Août, I. 67.

SEXTILIUS HENA, récite ſur la mort de Ciceron un Poeme, dont le premier vers offenſe Pollion, I. 408.

SEXTILIUS FELIX eſt chargé de garder la riviere d'Inn, V. 363.

SEXTIUS PACONIANUS, complice de Séjan, eſt mis à mort, II. 588.

SEXTIUS AFRICANUS, IV. 36. 205.

SEXTUS de Chéronée, Stoïcien, neveu de Plutarque, fait des leçons à Marc-Auréle, VIII. 232.

SEXTUS EMPIRICUS, Pyrrhonien, VIII. 378.

Sibyllins (livres). Attention d'Auguſte ſur cet objet, I. 208. Nouveaux vers Sibyllins preſentés au Sénat, & ſoumis à l'examen par ordre de Tibére, II. 607. Aurélien ordonne que l'on conſulte les livres Sibyllins, XI. 52.

SICAMBRES (les), peuple Germain, remportent une victoire ſur Lollius, I. 278. Vaincus par Tibére, ils ſont tranſportés en deçà du Rhin, 299. Leur nom ſemble comme éteint pendant un long tems, 300. 265. Cohorte de Sicambres

auxiliaire dans l'armée de Poppéus Sabinus, II. 458.
SICCA, ville d'Afrique, X. 399.
SICHEM, ancien nom de la ville de Naplouſe, IX. 137.
SICILA, bourg près de Mayence, où Alexandre Sévére fut aſſaſſiné, X. 120.
SICILE, I. 17. III. 380. Révoltes d'eſclaves dans cette iſle, X. 366.
SICORIUS PROBUS, envoyé en Ambaſſade par Dioclétien à Narsès pour régler les conditions de la paix, XI. 358.
SIDO, Roi des Suéves, allié & ami des Romains, III. 434. V. 362. 388.
SIDONIENS (les) ſont privés de la liberté par Auguſte, I. 135. *Voyez encore* III. 129
SIENNOIS (les) ſont punis par le Sénat pour une inſulte faite dans leur ville à un Sénateur, VI. 39.
SIGERIUS, Chambellan de Domitien, entre dans la conſpiration contre ſon maître, VII. 187.
SILANUS CRETICUS, Gouverneur de Syrie, ſe rend maître de la perſonne de Vonone, II. 217. Il eſt rappellé, 221. Sa fille devoit épouſer Néron fils aîné de Germanicus, *ibid.*
SILANUS (D.), l'un des corrupteurs de Julie petite-fille d'Auguſte, obtient de Tibére la permiſſion de revenir à Rome, II. 323.
SILANUS (M.) frére du précédent, II. 324. Trait de flatterie de ſa part, 379. Il fut beaupére de Caligula, II. 659. qui le traite indignement, & enfin le fit mourir, III. 24. 26.
SILANUS (C.) Proconſul d'Aſie, eſt accuſé & condamné, II. 387. 391.
SILANUS (Ap.) accuſé de prétendu crime de léſe-majeſté, & déchargé de l'accuſation, II. 601. Il périt ſous Claude par les intrigues de Meſſaline, dont il avoit épouſé la mére, III. 241.
SILANUS (L.) fils du précédent, eſt choiſi pour gendre par Claude, III. 205. 241. *Voyez encore* 286. 287. Il eſt diſgracié, 369-371. Il ſe tue, le jour même du mariage d'Octavie avec Néron, 375.
SILANUS (M.) frére du précédent, petit-fils d'une petite-fille d'Auguſte, & né du vivant de ce Prince, eſt Conſul, III. 296. Agrippine le fait empoiſonner, IV. 9.
SILANUS (L.) étoit regardé comme pouvant aſpirer à tout, IV. 338. Il eſt éxilé, & enſuite mis à mort par Néron, 390-394. Statue érigée à

Silanus ſous Trajan, 394.
SILIA, femme d'un Sénateur, eſt envoyée en éxil, IV. 412.
SILIUS, Lieutenant de Germanicus, II. 62. Il eſt honoré des ornemens du triomphe, 153. *Voyez encore* 176. Il arrête la rébellion de pluſieurs peuples Gaulois, & les réduit par une victoire, 347. 348. 350. Il eſt accuſé avec ſa femme, & prévient ſa condamnation par une mort volontaire, 511-515.
SILIUS, fils du précédent, Conſul déſigné, demande que l'on remette en vigueur la loi Cincia, III. 312. Amour forcené de Meſſaline pour Silius, 319. Mariage de Meſſaline avec lui, 348. Il eſt mis à mort, 360.
SILIUS ITALICUS, Orateur, Poete, Conſul la derniére année de Néron, IV. 474. Il eſt, avec Cluvius Rufus, témoin & garand de l'accord entre Vitellius & Flavius Sabinus, V. 454. *Voyez encore* VII. 72. Mort de Silius Italicus, Traits de ſon caractére & de ſa conduite, 440-442.
SILIUS MESSALA, Conſul, IX. 95. Mis à mort par Héliogabale, 422.
SILVAIN, Gouverneur du fils de Gallien, eſt mis à mort avec le Prince ſon éléve par Poſtume, X. 414. 415.
SILVINUS, Rhéteur, donnant des leçons à Aléxandre Sévére, eſt mis à mort par Héliogabale, IX. 455.
SILURES, peuple Breton, ſur les bords de la Saverne, III. 273. Ils ſont défaits par Oſtorius, 437-439. Ils ſe relévent, & conſervent la poſſeſſion de leur liberté, 443-445. Ils ſont ſubjugués par Frontin, VII. 91.
SIMEON (S.) de Jéruſalem, martyriſé ſous Trajan, VII. 431.
SIMILIS, Préfet du Prétoire ſous Adrien. Sa retraite. Son épitaphe, VIII. 80. 81.
SIMON, Phariſien laiſſe adoucir ſon zéle par le Roi Agrippa, III. 421.
SIMON fils de Gioras ſe diſtingue dans le combat contre Ceſtius, VI. 238. L'un des trois tyrans de Jéruſalem, 337. 339-348. 356. 363. Il partage la défenſe de la ville contre les Romains avec Jean de Giſcale, 366. Il brûle les machines des aſſiégans, 384. Cruautés exercées par Simon, 392. Il arrête & punit un Officier qui le trahiſſoit, 394. Il eſt forcé de ſe livrer aux Romains, 444. Il eſt mené en triomphe, & étranglé dans la priſon, 452.
Singe, aimé follement par Néron, IV. 322.
SINGART, ville de Méſo-

potamie, prise par Trajan, VII. 475. 477.
SINNACE'S, Seigneur Parthe, a grande part aux révolutions qui arrivent dans l'Empire où il tenoit un haut rang, II. 633. 635. 639. 641.
SINOPE, ville du Pont, I. 198.
SION, colline de Jérusalem, VI. 327. Pont qui joignoit le Temple à Sion, 334. 435. Cette colline ne fut point comprise dans la nouvelle ville d'Elia, & elle est restée inhabitée, VIII. 111. 112.
SIRMICH, ou SIRMIUM, ville de Pannonie, I. 428. Maximin y fait un séjour assez long, X. 151. 177. 206. Claude II. meurt à Sirmium, XI. 25. Probus est tué près de Sirmium, 213.
SIRPICUS, Centurion, II. 49.
SISENE, Sénateur, pique Auguste, qui retient sa colére, I. 204.
SISENNA, Centurion, V. 242.
SIXTE (S.), Pape & Martyr sous Valérien, X. 345.
SMYRNE. Temple dans cette ville avec droit d'asyle, II. 384. Temple construit à Smyrne en l'honneur de Tibére, de Livie, & du Sénat, 415. Libéralité de Marc-Aurèle envers cette ville, maltraitée par un tremblement de terre, VIII. 259. 363.
SOÆMIS (Julia) fille de Mæsa, & mére d'Héliogabale, IX. 391. Elle est déclarée ennemie par le Sénat, avec son fils, 402. Elle signale son courage dans le combat, 404. Elle est appellée *Augusta*, 419. *Voyez encore* 424. Elle entre au Sénat, 429. Elle étoit la présidente du Sénat de femmes, établi par son fils, *ibid.* Elle périt avec lui, 462. 463.
SOÆMUS est fait par Néron Roi de la Sophéne, IV. 78. Il se déclare pour Vespasien, V. 331. Il prend part à la guerre contre les Juifs, VI. 238. 254. 349.
SOÆMUS, ou SOÆME, Roi d'Arménie sous la protection des Romains, VIII. 234. Il est détroné par les Parthes, & vient à Rome, où il devient Sénateur & Consul, 235. Il est rétabli dans son Royaume, 241.
SOCRATE. Mot sur Socrate, appliqué à Tite Antonin, VIII. 209.
SOIE. Habits de Soie interdits aux hommes, II. 197. Héliogabale fut le premier des Romains qui porta des habits d'étoffe de soie pleine, IX. 426. La soie s'achetoit au poids de l'or, XI. 97. Etoffes toutes de soie interdites aux hom-

mes, 149
Soldats, ou gens de guerre. Leur licence étoit le foible de la Monarchie des Céſars, qu'ils avoient faits, I. 34. Les récompenſes des gens de guerre augmentées, 399. 401. *Voyez encore* II. 39. 40. 72. 73. 127. Caligula réduit à ſix mille ſeſterces la récompenſe des vétérans, III. 95. La diviſion entre les ſoldats & le Sénat éclatte pour la premiére fois après la mort de Caligula, 179. Claude eſt le premier des Céſars, qui fit une largeſſe aux ſoldats pour acheter en quelque façon leurs ſuffrages, 183. Néron ſuivit cet exemple, IV. 5. Nymphidius au nom de Galba la porta à l'excès, 507. Réfléxions ſur la licence que prennent les ſoldats de diſpoſer de l'Empire, V. 3-5. Galba périt pour avoir voulu réformer leur inſolence, 35. Les ſoldats Romains ne s'armoient de toutes piéces que pour le combat, 88. Droit d'exemption payé aux Centurions par les ſoldats. Othon établit l'uſage de le payer du Tréſor Impérial, 115. 153. Précautions priſes par Domitien pour prévenir les révoltes parmi les troupes, VII. 184. Commode accrut la licence des gens de guerre, VIII. 413. 491. Leur inſolence eſt pouſſée à ſon comble après la mort de Pertinax, IX. 38. 65. Sévére flatte les ſoldats, 180. 238. Caracalla fut prodigue à leur égard, 303. Il les employoit comme eſpions, 308. Il les préféroit aux Sénateurs, 310. Il mettoit en eux toute ſa confiance, 314. Inconvéniens d'un gouvernement militaire, prouvés par l'élection d'Héliogabale, 415. Les ſoldats ne ſe laiſſoient gagner que par l'or, X. 46. Ils tiroient un tribut de chaque mutation d'Empereur, 118. Maximin n'eut d'égards que pour les ſoldats, 153. Ils ſouffrent avec peine des Empereurs choiſis par le Sénat, 221. 225. Les ſoldats ordonnent que Philippe ſoit aſſocié à Gordien, 250. Combien les Empereurs Romains dépendoient des ſoldats, XI. 54. Après la mort d'Aurélien, l'armée & le Sénat ſe renvoyent mutuellement le choix d'un Empereur, 127. Les ſoldats ſe remettent en poſſeſſion d'élire l'Empereur, 163. Probus ne laiſſa jamais le ſoldat oiſif, & au défaut des guerres, il occupoit les troupes à des travaux publics,

178. Pouvoir des gens de guerre dans le Gouvernement Romain, XII. 55. Loix de Conſtantin par rapport aux gens de guerre, 224-226.

Soleil (*le*), adoré à Emése ſous le nom d'Héliogabale, ou Elagabal, IX. 391. 392. Son ſimulacre étoit une pierre de figure conique, 392. XI. 77. Le Soleil fut la divinité favorite d'Aurélien, XI. 40. 77. 117.

SOLIN. *Voyez* Julius Solo.

SOLON imité par Auguſte, I. 182.

Songe. Deux fréres Chevaliers Romains, accuſés & condamnés pour un ſonge que l'un d'eux avoit eu, III. 310.

SOPATRE, Philoſophe, mis à mort par Conſtantin, XII. 303.

SOPHENE, région, IV. 78. V. 331.

SOPRONIE, femme chrétienne, ſe tue elle même pour ſe dérober à la violence de Maxence, XII. 80.

SORENTO, ville de Campanie, I. 386.

SOSIA GALLA, accuſée avec Silius ſon mari, & condamnée à l'exil, II. 512. 515.

SOSIBIUS, Précepteur de Britannicus, eſt employé par Meſſaline pour perdre Valérius Aſiaticus, III. 305. & récompenſé, 311. Il eſt mis à mort par Agrippine, 387.

SOSIUS FALCO, Conſul, VIII. 484. IX. 11. Il veut ſoulever les eſprits contre Pertinax, 12. Son intrigue pour s'élever à l'Empire. Pertinax le ſauve de la condamnation, 27. 28.

SOSSIUS SENECION, ami de Trajan. Plutarque lui a adreſſé pluſieurs de ſes traités moraux, VII. 364.

SOTION, Philoſophe, exhortoit ſes diſciples à s'abſtenir de tout ce qui avoit eu vie. Sénéque ſe conforma à ſes avis pendant un an entier, III. 216.

SPALATRO, ville de la Dalmatie, où ſubſiſtent encore preſque entiers les murs du Palais de Dioclétien, XI. 406.

SPARTACUS, II. 360.

Spectacles chez les Germains, I. 262. Prodigalité & manie de Caligula pour les ſpectacles, III. 19-21. Les jeux & les ſpectacles étoient une grande affaire chez les Romains, 317. 334. VIII. 37. 183. Jeux & ſpectacles donnés par Sévére, IX. 201-203. Folies de Caracalla en ce genre, 304. Douze ſpectacles donnés au peuple par Gordien l'ancien dans l'année de ſon Edilité, X. 159. *Voyez* Jeux.

Speluncæ, nom d'une maiſon de campagne pen

éloignée de Gaëte & de Fondi, II. 529.
SPERAT (S.), Martyr, IX. 198.
SPOLETE, ville X. 307.
SPORADES, iſles, II. 412,
SPORUS, infame jouet des débauches de Néron, IV. 302. 461. Il accompagne Néron dans ſa fuite, 509. 514. Il paſſe à Nymphidius, V. 14. Sporus étoit une protection auprès d'Othon, 113. Il ſe tue lui même, 347.
STACE, Poete, VI. 173. VII. 32.
STAIUS, Tribun des ſoldats, II. 423.
STATILIA MESSALINA, mariée à Veſtinus, & enſuite à Néron, IV. 367. 447. Othon avoit deſſein de l'épouſer, V. 238.
STATILIUS (Q.) forcé par Octavien de renoncer à la charge de Tribun du peuple, I. 15.
STATILIUS TAURUS, Préfet de la ville ſous Auguſte, I. 47. 183.
STATILIUS TAURUS, accuſé par un effet des intrigues ſécrétes d'Agrippine, ſe tue lui-même, III. 463.
STATIUS ANNEUS, médecin & ami de Sénéque, IV. 360.
STATIUS PRISCUS fait la guerre contre les Parthes ſous les ordres de l'Empereur Vérus, VIII. 238. 240. 241.
Statues érigées à des particuliers, II. 415. 416. 432. 438. 498. VII. 133. Statues des hommes illuſtres, raſſemblées par Auguſte dans le champ de Mars, & renverſées par Caligula, III. 73. Claude arrête la licence que prenoient les particuliers de s'ériger des ſtatues à leur volonté, 293. Statues des anciens Héros de Rome dans le Capitole, V. 465. Nombre immenſe des ſtatues de Domitien, VII. 15. Statue d'or du Roi des Parthes, préſentée à Apollonius pour l'adorer, 228. Statues des Empereurs diviniſés & des illuſtres Capitaines Romains, raſſemblées par Aléxandre Sévére dans la place de Trajan, X. 54.
STEPHANION, Comédien, joue aux jeux ſéculaires d'Auguſte & à ceux de Claude, III. 317.
STERTINIUS Lieutenant de Germanicus, II. 137. 173.
STŒCHADES, iſles près de Marſeille, V. 423.
Struthium, herbe, VIII. 388.
SUBRIUS FLAVIUS, Tribun d'une cohorte Prétorienne, conſpire contre Néron, IV. 331. 334. Il voulut tuer Néron, pendant qu'on faiſoit les informations

contre les conjurés découverts, 349. On a dit qu'il avoit eu la pensée de porter Sénéque à l'Empire, 361. Il eſt décélé, & ſouffre la mort avec conſtance, 364. 365.

SUCCESSIANUS défend Pityonte contre les Scythes Borans, X. 328. Valérien le fait Préfet du Prétoire, 329.

SUEDIUS CLEMENS, Centurion, V. 181.

SUETONE, Sécretaire d'Adrien, eſt diſgracié par ce Prince, VIII. 81-83. Ses écrits, & le peu que l'on ſait de ſa vie, 153. 158.

SUETONIUS LENIS, pére de Suétone, VIII. 158.

SUETONIUS PAULINUS, fait la guerre contre les Maures, & le premier des Généraux Romains il paſſe le mont Atlas, III. 227. Il commande dans la grande Bretagne, illuſtre guerrier, & rival de Corbulon, IV. 179. 180. VII. 78-80. Il s'empare de l'iſle de Mona, IV. 180-183. Grande victoire remportée par Suétonius ſur les Bretons, 186. Il eſt traverſé, & enfin révoqué, 192-195. Il eſt choiſi par Othon pour l'un de ſes Généraux, V. 172. Avantage remporté par lui & par Marius Celſus ſur les troupes de Vitellius, 196-199. Il eſt d'avis de temporiſer, 208. Raiſon ſécréte qu'il pouvoit avoir de propoſer ce parti, 212-214. Il demeure ſans autorité, 217. S'étant ſauvé du combat, il obtient ſa grace de Vitellius par une voie baſſe, 225. 261.

SUETONIUS PAULINUS (C.), probablement fils du précédent, Conſul, IV. 402.

SUEVES (les), peuple Germain, ne ſouffroient point, du tems de Céſar, que l'on apportât du vin dans leur pays, I. 249. Ils rempliſſoient tout le cœur de la Germanie, 271. Traits qui les concernent, 271-273. *Voyez encore* 276. 300. II. 87. 230.

SUILIUS (P.), autrefois Queſteur de Germanicus, ame vénale. Tibére veut qu'il ſoit enfermé dans une iſle, II. 433. Il accuſe Aſiaticus & Poppéa, & pluſieurs autres, III. 305. 306. 310. 311. Son infidélité à l'égard d'un client, 312. Il s'oppoſe à l'avis propoſé dans le Sénat d'interdire tout ſalaire aux Avocats, 313. 314. Il eſt accuſé ſous Néron, & condamné, non ſans quelque bréche à la réputation de Sénéque, IV. 58-63.

SUILIUS CESONINUS, infame débauché, III. 362.

SULPICIA, Dame Romaine. Sa Satyre en vers, VII. 171.
SULPICIUS (Ser.) fameux Juriſconſulte, I. 370.
SULPICIUS CAMERINUS, accuſé & abſous, IV. 72.
SULPICIUS CAMERINUS, pére & fils, ſont mis à mort ſur un frivole prétexte, IV. 460.
SULPICIUS ASPER, Centurion, conſpire contre Néron, IV. 331. Il ſouffre la mort avec courage, 366.
SULPICIUS ARRENIANUS, inſigne délateur, puni par le Sénat, IX. 382.
SUNICIENS, peuple voiſin des Bataves, VI. 89.
Supplications, ou actions de graces aux Dieux pour des avantages remportés en guerre: honneur décerné à Adrien, VIII. 92.
Supplices. Réglement qui différe l'exécution des condamnés juſqu'à dix jours après le jugement, II. 342. 672. III. 85.
SURDONIUS GALLUS eſt fait Sénateur par Claude en quelque façon malgré lui, III. 301.
Suréna, la ſeconde perſonne du Royaume chez les Parthes, II. 602.
Surintendant des mœurs, titre ſubſtitué à celui de Cenſeur, & exercé par Auguſte & par ſes ſucceſſeurs, I. 14. 37. 158. Surintendance des vivres déférée à Auguſte, 112. Surintendance des eaux, acquéducs, fontaines, donnée par Auguſte à Meſſala, 316. par Nerva à Frontin, VII. 407.
SUSE, ville dans les Alpes, III. 291. 292. forcée par Conſtantin, XII. 96. 97.
SUSE, ancienne Capitale de l'Empire des Perſes célébre par ſes Mages, priſe par Trajan, VII. 225. 487.
SYENE, ville ſur le Nil, préciſément ſous le Tropique du Cancer, I. 93. II. 265.
SYLLA. Exemples contraires de Sylla & de Céſar, I. 7.
SYLLA (L.) Diſpute entre lui & Corbulon, II. 330.
SYLLA (Fauſtus), gendre de Claude, Conſul, III. 448. Pallas & Burrhus accuſés d'avoir voulu le faire Empereur, IV. 43. Il eſt relégué à Marſeille ſur une calomnie groſſiére, 65. Il eſt mis à mort, 227.
SYLLEUS, Arabe. Sa perfidie, I. 92.
SYMMAQUE, accuſé par Thaumaſe, qui avoit été élévé dans ſa maiſon. Dioclétien défend de recevoir cette accuſation, XI. 408. 409.
Synagogues des Juifs, III. not. ſur la p. 121. VI. 210.

SYRACUSE reçoit d'Auguſte le droit de colonie Romaine, I. 133. *Voyez encore* IV. 68. Cette ville eſt pillée par une poignée de Francs, XI. 199.

SYRIACUS, ami d'Aſinius Gallus, & mis à mort pour ce ſeul crime, II. 552.

SYRIE (la), pillée par Varus, I. 442. ſurchargée d'impôts, II. 213. 220. remplie de carnage par les combats entre les Juifs & les Syriens, VI. 236. Syriens, mauvaiſes troupes, IX. 192.

SYRTE (petite), II. 355.

T

TACFARINAS, Numide de Nation, excite une guerre en Afrique contre les Romains, II. 354. Il eſt battu par Furius Camillus, 355. Il défait une cohorte Romaine, 356. Il eſt rechaſſé dans les déſerts, 358. Bléſus remporte de grands avantages ſur lui, mais ne termine point la guerre, 360. La guerre de Tacfarinas eſt terminée par Dolabella, 416. Tacfarinas ſe fait tuer dans le combat, 420. 421.

TACITE, aſſez peu religieux, paroît d'un autre côté avoir crû aux ſonges, II. 163. Nul hiſtorien n'a mieux développé tous les replis du cœur humain, & par cette raiſon la lecture de ſes écrits eſt très utile, 436. Il eſt crédule à l'Aſtrologie & à la Divination, 466. 516. 661. Traits de Tacite contre la Providence, IV. 141. 432. Il étoit Préteur, lorſque Domitien célébra les jeux ſéculaires, VII. 29. Sentimens nobles & tendres de Tacite au ſujet de la mort d'Agricola ſon beaupére, 142. Conſul, il fit l'Oraiſon funébre de Virginius, 324. Il plaide avec Pline contre Marius Priſcus, 392. Amitié de Tacite & de Pline, 435. Ordre dans lequel Tacite a écrit ſes ouvrages, 438. Ce que l'on ſait de ſa naiſſance & de ſa vie, 440. L'Empereur Tacite prétendoit deſcendre de lui, XI. 132. Zéle de ce Prince pour conſerver les ouvrages de Tacite, 152.

TACITUS (Cornélius), Chevalier Romain, & Intendant de la Belgique, peut être le pére de Tacite l'Hiſtorien, VII. 439.

TACITUS (M. Claudius), premier opinant dans le Sénat, XI. 129. Il eſt élu Empereur, 131-138. *Voyez le Sommaire de ſon régne*, XI. p. 435. Sa poſtérité, 167. Son

eſtime pour Probus, 180. Ses meurtriers punis, 181.

TAÏFALES, peuple barbare, XI. 306.

TALUS GEMINUS, accuſateur de Veiento, IV. 312.

TAMISE, riviére, III. 284. 285.

TANAÏS, fleuve, X. 332.

TANFANA, divinité révérée chez les Germains, II. 95.

TAPROBANE, iſle, XI. 168.

TARANTAS, Gladiateur, dont on appliquoit le nom à Caracalla, IX. 360.

TARENTE, colonie, ſe dépeuploit, IV. 171.

TARICHE'E, ville de Galilée, priſe par les Romains, VI. 275-280. Exécution violente & ſanglante contre quarante mille brigands, trouvés dans cette ville, 281.

TARPEIEN (roc), du haut duquel on précipitoit les grands criminels, II. 428. 616. III. 252.

TARQUITIUS PRISCUS, accuſateur de Statilius Taurus, eſt chaſſé du Sénat, III. 463. Etant rentré dans le Sénat, il ſe rend coupable de concuſſion en Bithynie, & eſt condamné, IV. 204.

TARQUITIUS CRESCENS, Centurion, IV. 270.

TARRAGONE, ville d'Eſpagne, qui donnoit ſon nom à la Province Tarragonoiſe, I. 26. 79. 82. Autel en l'honneur d'Auguſte à Tarragone. Plaiſanterie d'Auguſte à ce ſujet, 126. *Voyez encore* V. 26. Temple d'Auguſte à Tarragone, VIII. 92. Tarragone priſe par les Francs, X. 417.

TARRUNTIUS PATERNUS remporte une victoire ſur les Germains, VIII. 366. Il étoit Préfet du Prétoire, 429. Il entre dans la conjuration de Lucille contre Commode, 431. Il fait tuer Saotérus, 433. Il eſt accuſé d'une nouvelle conſpiration, & périt, 434. 435.

TARSA, l'un des chefs des Thraces, ſe tue lui-même, II. 461.

TARSE, ville de plaiſirs, VII. 211. Requête de ceux de Tarſe à Tite, appuyée par Appollonius, 276. Cette ville eſt priſe par Sapor, X. 368. *Voyez encore* XI. 166. Maximin Daza meurt à Tarſe, XII. 140.

TARTARO, riviére d'Italie, V. 367. 379.

TATIANUS (Cœlius) Chevalier Romain, tuteur d'Adrien avec Trajan, VII. 397. Il trame avec Plotine l'intrigue de l'adoption d'Adrien, 505. *Voyez encore* VIII. 17. Préfet du Prétoire, il

donne des conſeils violens à Adrien, 26. 29. Il eſt diſgracié & proſcrit, 77.
TAURANTES, peuple d'Aſie, IV. 99.
TAURIN prend la pourpre ſous Alexandre Sévére, X. 81.
TAURUS (mont), III. 414. IV. 269. Le paſſage du mont Taurus fortifié par Niger, arrête dabord les troupes de Sévére, IX. 124. Un orage affreux en renverſe les fortifications, 125.
TAÜS, la Twéde, riviére d'Ecoſſe, VII. 100. 101.
TEISSE (la), riviére de Hongrie, VII. 56.
TELESINUS. *Voyez* Pontius.
Temples. Les Germains n'en bâtiſſoient point, I. 235. Courte deſcription du temple de Jéruſalem, VI. 332. Aſſaut livré au Temple par les Romains maîtres d'une partie de la ville, 414. Tite ſe prépare à attaquer le Temple par les machines, 415. Les Juifs commencent les premiers à mettre le feu aux galleries du Temple, & ſont imités par les Romains, 418. Tite fait prendre dans le Conſeil la réſolution d'épargner le Temple, 424. Le Temple eſt brûlé malgré les ordres & les efforts de Tite, 426-430. *Voyez encore* 434. Les principales dépouilles du Temple portées en triomphe par Tite, 452. Sacrifice fondé par Auguſte dans le Temple de Jéruſalem, pour y être offert tous les jours, III. 138. VI. 228.
TENCTERES, peuple Germain. Leur excellente cavalerie, I. 265. Ils ont part à la défaite de Lollius, 278. *Voyez encore* IV. 110.
TERENTIA, femme de Mécéne, qui avoit un grand foible pour elle, I. 128. 333. On a dit qu'Auguſte aimoit cette Dame, 182. 333.
TERENTIA, veuve de Cicéron, vécut juſqu'à cent trois ans, II. 196.
TERENTIUS (M.) accuſé comme ami de Séjan, ſe défend avec beaucoup de généroſité, & eſt abſous, II. 595-598.
TERENTIUS LENTINUS entre dans une intrigue de ſuppoſition de teſtament, IV. 195.
TERENTIUS RUFUS met aux fers Simon fils de Gioras, VI. 445.
TERENTIUS MAXIMUS, faux Néron, VI. 538.
Terme, prétendu Dieu. Oracle, qui avoit prédit que le Dieu Terme ne reculoit jamais, convaincu de faux, VIII. 19. XI. 119. Fête du Dieu Terme choiſie par Dioclétien pour le jour de la deſtruction de l'Egliſe de Nicomédie, 372.

TERMESTINS, peuple d'Eſpagne, II. 454.
TERRACINE, occupée par des troupes qui tenoient pour Veſpaſien, V. 439. forcée & ſaccagée par L. Vitellius, 473. *Voyez encore* VI. 7.
Terre (*la*), honorée comme Déeſſe par quelques peuples Suéves. Artifice cruel des Prêtres de cette prétendue Divinité, I. 272. 273.
TERTULLA, grand'mère de Veſpaſien, V. 302.
TERTULLIEN. Son Apologétique, IX. 198.
Teſtament. C'étoit faire ſa cour à Auguſte, que de lui laiſſer quelque choſe par teſtament, I. 156. Uſage plus commun encore chez les Romains que parmi nous de faire quelque legs teſtamentaire aux perſonnes que l'on conſidéroit, 520. *Voyez* Formules.
TETRICUS eſt fait Empereur dans les Gaules par Victoria, X. 425. Après ſix ans de régne, il ſe remet lui-même entre les mains d'Aurélien, XI. 93. Il eſt mené en triomphe, 100. 103. Du reſte il fut traité humainement par le vainqueur, 106-108. On peut douter s'il a reçu les honneurs divins après ſa mort, 108.
TETRICUS, fils du précédent, eſt fait Céſar par ſon pére, X. 425. Son ſort ſuivit en tout celui de ſon pére. *Voyez l'article précédent.*
TETRINIUS GALLUS, Sénateur, voulant ſe laiſſer mourir de faim, en eſt détourné par Auguſte, I. 319.
Teutoburgienſis ſaltus, lieu de la défaite de Varus, I. 450.
THADMOR, la même ville que Palmyre, XI. 79.
THALA, ville d'Afrique, II. 358.
THAMNA, ville de Judée, VI. 319.
THAUMASE. *Voyez* Symmaque.
THEAGENE, diſciple & panégyriſte de Pérégrin, VIII. 280.
Théâtre de Marcellus dédié, I. 327. Théâtre de Pompée, conſumé par le feu, & reconſtruit par Tibére, II. 398. Dans les villes Grecques, le Théâtre étoit le lieu de l'aſſemblée du peuple, V. 329.
THEBES aux cent portes, pillée & détruite par Gallus, I. 72. Thébaïde, contrée, 93.
THEOCLE'E, ſœur d'Alexandre Sévére, X. 132. 139.
THEOCRITE, danſeur & eſclave eſt élevé par Caracalla à la charge de Préfet du Prétoire, IX. 309. Il eſt battu par les Arméniens, 337.
THEODORA, belle-fille

de Maximien Hercule, épouſe de Conſtance Chlore, XI. 313. Ses enfans, 427.

THEODOSE étend la loi qui différoit les ſupplices des condamnés, II. 343.

THEODOTE Egyptien défait le tyran Emilien, le prend, & l'envoye à Rome, X. 393. 395.

THEOPHANE, ami du grand Pompée, II. 614. confondu mal-à-propos avec Balbus, X. 190.

Thériaque, préparée par Gallien pour Marc-Auréle, qui en faiſoit grand uſage, VIII. 381. Amas de thériaque faits par Sévére, IX. 236.

Thermes. Voyez Bains. Thermes Antoniniennes, bâties par Caracalla, IX. 360. Thermes de Dioclérien, XI. 319. Thermes conſtruites par Maximien à Carthage, 362.

THESPESION, chef des Philoſophes Ethiopiens au tems d'Apollonius. VII. 273.

THESSALIQUE, ſurnom pris par le tyran Piſon, X. 380.

THESSALONIQUE, aſſiégée inutilement par les Gots, X. 402. XI. 16-18. *Voyez encore* XII. 158. 167.

THEUDAS, impoſteur en Judée, pris & mis à mort, III. 424.

THRACE (la), troublée par des diviſions entre ſes Rois, & ramenée au calme par l'éloignement de Rheſcuporis, II. 240-245. Mouvemens en Thrace appaiſés par Velleius, 343. Poppéus Sabinus fait la guerre aux Thraces, & en remporte les ornemens du triomphe, 456. 462. La Thrace devient Province Romaine, III. 298. Thraces, ſortes de gladiateurs, VII. 44.

THRASEA, gendre d'Arria, veut la détourner de ſe donner la mort, III. 248. Trait de Thraſéa, IV. 68. Il ſort du Sénat, après la lecture de la lettre de Néron ſur la mort d'Agrippine, 140. Généreuſe liberté de Thraſéa, 207-210. Il propoſe de ſupprimer les éloges que les Provinces donnoient à leurs Gouverneurs, 245. Marque de diſgrace donnée par Néron à Thraſéa, 252. Condamnation & mort de Thraſéa, 412-436. Deux apophthegmes de Thraſéa, 436. *Voyez encore* V. 291. VI. 13. Son éloge compoſé par Arulénus Ruſticus, VII. 162.

THRASEA PRISCUS, mis à mort par Caracalla, IX. 295.

THRASYLLUS, Aſtrologue, mis à l'épreuve par Tibere, qui lui donna toute ſa confiance, I.

378. *Voyez encore* II. 610. 664. III. 88.

THRASYLLE, fils du précédent, & Aſtrologue comme lui, prédit, au rapport de Tacite, l'Empire à Néron, II. 610.

THUBUSQUE, ville d'Afrique, II. 418.

THUSNELDA, fille de Ségeſte, épouſe d'Arminius, II. 211.

THYLE', réconnue par la flotte d'Agricola. C'étoient apparemment les iſles de Schétland, VII. 130.

TIBERE, beaufils d'Auguſte, mari de Vipſania, fille d'Agrippa & d'Attica, I. 19. 87. 213. Ce fut lui qui étant Empereur transféra les élections du peuple au Sénat, 56. Prérogatives accordées à Tibére, 89. Il exhorta Auguſte à ſe venger des diſcours injurieux tenus contre lui, 122. *Voyez encore* 126. 128. Tibére reçut de l'Ambaſſadeur du Roi des Parthes les drapeaux Romains conquis ſur Craſſus, 136. Il commence à s'élever, 141. 151. 182. Joint à Druſus il ſubjugue les Rhétiens & les Vindéliciens, 190. Il eſt Conſul. 199. Il devient gendre d'Auguſte, 213. Il réduit les Pannoniens, 215. 286. 292. *Voyez encore* 277. Devoirs extérieurs de pieté rendus par lui à Druſus ſon frére, 292. 293. 403. Ovation de Tibére, 297. Il eſt envoyé en Germanie, & y rétablit la paix, 298. Conſul pour la ſeconde fois, il triomphe, 342. Il reçoit la puiſſance Tribunicienne, & ſur le champ il ſe retire à Rhodes, 346. Sa conduite envers Julie, 357. 359. 360. Son ſéjour à Rhodes, 374. Il y eſt bas & tremblant, 376. Il obtient ſon rappel à grande peine, 377. Sa confiance en l'Aſtrologue Thraſyllus, 378. Il vit à Rome en ſimple particulier, 380. Il eſt adopté par Auguſte, 381. & il adopte lui-même Germanicus, 385. Il reçoit de nouveau la puiſſance Tribunicienne, 387. Envoyé contre les Germains, il remporte ſur eux de grands avantages, 419. Il pouſſe ſes conquêtes juſqu'à l'Elbe, & force les Germains à demander la paix, 420. 421. Il ſe prépare a attaquer Maroboduus, 422, 424. La révolte des Pannoniens & des Dalmates l'en empêche, 425. Tibére prend la conduite de la guerre contre les Pannoniens, & l'adminiſtre avec beaucoup de prudence, 428. Il la termine glorieuſement, 432-436. Eloges & récompenſes qu'il y mérita,

437-441. Il va s'opposer aux Germains après le désastre de Varus, & & il arrête leurs progrès, 455-458. Estime & rendresse d'Auguste pour lui, 459-461. Auguste lui donne un pouvoir égal au sien, 461. Triomphe de Tibére, 462, Auguste le traite sur le pied de son successeur désigné, 475, Craintes que l'on avoit de lui dans le public, 477. Il part pour l'Illyrie, 481. Sur la nouvelle de la maladie d'Auguste, il revient en diligence, 484. *Voyez le Sommaire de son régne à la fin du T.* II. Son précepteur l'avoit défini une boue paîtrie avec du sang, II. 103. Vers injurieux contre lui, 112. Il disoit souvent, *Qu'ils me haïssent, pourvû qu'ils m'estiment*, 338. Il avilit les récompenses d'honneur, en les prostituant aux délateurs, 432. Difformité de sa personne, 463. Il étoit très lettré, mais plein de travers en ce genre comme dans tout le reste, 466. Sa timidité extrême dans l'affaire de Séjan, 564. 567. 575. Sa dissimulation portée jusqu'à ses derniers momens, 668. Son testament fut cassé par le Sénat, III. 7. Nuls honneurs décernés à sa mémoire, 8. Il avoit laissé sans exécution le testament de sa mére, 15. Son nom omis dans le serment du 1. Janvier, 32. Il avoit négligé par hauteur l'usage des étrennes, 110. Conduite de Tibére à l'égard de Claude, 195. Mémoires de Tibére, lûs & étudiés par Domitien, qui lui ressembloit beaucoup, VII. 201. 202. Palais de Tibére, VIII. 194. Caracalla louoit & imitoit Tibére, IX. 299.

TIBERE ALEXANDRE. *Voyez* Aléxandre.

TIBERIADE, ville fondée par Hérode Antipas, III. 134. *Voyez encore* VI. 257. 275.

Tibérinus, surnom donné par insulte à Héliogabale, IX. 464.

TIBERIUS GEMELLUS, petit-fils de Tibére. Sa naissance, II. 286. Son ayeul ne peut se déterminer à le choisir pour successeur, 658. Mot de Tibére au sujet de ses deux petits-fils, 661. Par le testament de Tibére, Gémellus étoit institué son héritier avec Caligula, III. 6. Caligula affecte de montrer de l'amitié pour Gémellus, 13. & peu après il le fait mourir, 23. *Voyez encore* 118.

TIBRE Inspecteurs du lit du Tibre, établis par Auguste, I. 504. Débordement du Tibre. Projet

de détourner les rivières qui s'y jettent, II. 119. 120. *Voyez encore* V. 131. 295. VIII. 233. XI. 116.

TIBUR. Maison de campagne d'Adrien à Tibur, VIII. 48.

Ticinum, ancien nom de la ville de Pavie, V. 186.

TIGELLIN, Sofonius Tigellinus, exilé comme coupable d'adultéreavec Agrippine, III. 104. *Voyez encore* IV. 207. 408. Il est nommé par Néron Préfet des cohortes Prétoriennes, 213. Il persuade à Néron de faire tuer Sylla & Plautus, 227. Repas donné par Tigellin à Néron, 301. C'est dans les jardins de Tigellin que prit naissance l'incendie qui consuma une grande partie de Rome, 306. Confiance que Néron avoit en lui, 354. On lui décerne les ornemens du triomphe & une statue, 374. 375. *Voyez encore* 471. Il abandonne Néron, 507. Nymphidius lui ordonne de quitter l'épée de Préfet du Prétoire, V. 11. Il est épargné par Galba, 30-33. Othon le fait mourir, 112. *Voyez encore* VII. 255.

TIGRANE est établi par Auguste Roi d'Arménie, I. 140.

TIGRANE est choisi par les Arméniens pour Roi, & maintenu par les Parthes, I. 364. Il est détroné par Caius César, 370. 371.

TIGRANE, petit fils d'Hérode, mis à mort par Tibére, II. 656.

TIGRANE, issu d'Hérode, est fait Roi d'Arménie par Néron, IV. 102. Il entre à main armée dans l'Adiabéne, 257. Il est obligé de vuider l'Arménie, 263.

TIGRANOCERTE, ville d'Arménie, III. 414. Corbulon s'en rend maître, IV. 97-101. Les Parthes l'assiégent sans succès, 261. *Voyez encore* 263. 266.

Tigre, animal, vû pour la premiere fois à Rome sous Auguste, I. 143.

TIGRE, fleuve, III. 403. Trajan jette un pont de batteaux sur le Tigre, VII. 482. *Voyez encore* 486. Le Tigre, borne des deux Empires des Romains & des Perses, XI. 358.

TIMAGENE, Rhéteur médisant, disgracié par Auguste, recueilli par Pollion, I 404-406.

TIMAGENE, Egyptien, sert Zénobie pour la conquête de l'Egypte, XI. 64. 65.

TIMARCHUS (Claudius), Crétois, fier & arrogant envers les Magistrats Romains, IV. 245.

TIMOLAÜS, l'un des fils de

de Zénobie, XI. 60. 86.

TINGIS, aujourd'hui Tanger, ville de la Mauritanie, III. 228.

TINNIUS RUFUS, Commandant pour les Romains en Judée, VIII. 106.

TIRIDATE, concurrent de Phraate Roi des Parthes, I. 109. 110.

TIRIDATE, suscité par Tibére pour rival à Artabane, jouit pendant peu de tems du trône des Parthes, & en est bientôt dépossédé, II. 635-648.

TIRIDATE, frére de Vologése, est mis par lui en possession de l'Arménie, III. 414. Guerre continuelle entre lui & Rhadamiste, 416. Il reste maître de l'Arménie, IV. 75. Il soutient la guerre contre Corbulon avec beaucoup de desavantage, & est enfin dépossedé, 85-101. Vologése entreprend de le rétablir, 256-260. Négociations & mouvemens de guerre, qui se terminent à un accord par lequel Tiridate convient de venir à Rome recevoir de Néron la couronne d'Arménie, 282-293. Voyage de Tiridate à Rome, 293. 418. 419. Arrivée de Tiridate à Rome. Cérémonie de son couronnement. Fêtes magnifiques à cette occasion, 437. Mot de Tiridate à Néron au sujet de Corbulon, 442. Néron auroit bien voulu apprendre de lui la Magie, 444.

TIRIDATE, Satrape, excite des troubles en Arménie, est fait prisonnier par les Romains, & relégué par Marc-Auréle dans la grande Bretagne, VIII. 241. 262.

TIRIDATE, fils de Vologése Roi d'Arménie, & rétabli par Macrin sur le trône de son pére, IX. 335. 386.

TIRIDATE, Roi d'Arménie, détrôné par les Perses & par ses propres fils, X. 335.

TITE, fils de Vespasien, est envoyé par son pére pour rendre hommage à Galba, V. 11. 304. 308. Son caractére & ses belles qualités, 308. Il apprend en chemin la mort de Galba, & retourne vers son pére, 309. Son attachement pour Bérénice ne le dérourna jamais des affaires, 310. 311. *Voyez* Bérénice. Il consulte l'oracle de Paphos, 311. Il fut le lien de l'union entre Vespasien & Mucien, 314. 324. Il est chargé par son pére de pousser la guerre de Judée, 334. Il est nommé Consul avec son pére, VI. 9. Bon cœur de Tite à l'égard de Domitien son

frére, 52. Union parfaite qui régna toujours entre le pére & le fils, 160. 161. Il ſert ſous ſon pére dans la guerre contre les Juifs, 254. 263. Il protége Joſéphe, 271. 272. Ses exploits ſous les ordres de ſon pére, 273. 277. 283-287. Il eſt chargé par ſon pére d'aſſiéger Jéruſalem, 322. 323. Il fait ſes approches, & s'expoſe en allant lui-même reconnoître la ville, 348-356. Traits de ſa douceur, 367. 392. 423. 437. 450. Il reconnoît qu'il n'a été que l'inſtrument de la vengeance divine, 438. 439. *Sur le reſte de ce qui concerne le ſiége & la priſe de Jéruſalem par Tite, voyez le Sommaire* II. *du l.* XVI. *à la fin du* T. VI. Devenu Empereur, Tite uſe d'une douceur perſévérante à l'égard de Domitien ſon frére, 485. Mot célébre de ce Prince, 488. Après un grand incendie dans Rome, il déclare que toutes les pertes ſont ſur ſon compte, 528. Il croyoit à la Divination & à l'Aſtrologie, 532. Prêt à mourir, il ſe reproche une faute unique, 533. Il fut mis au rang des Dieux, 537. *Sur le reſte de ce qui appartient à ſon régne, conſultez-en le Sommaire, à la fin du* T. VI. Il profite d'une remontrance qui lui eſt faite par Apollonius, VII. 276. 277. Calomnie d'Adrien contre ſa mémoire, VIII. 77.

TITE-LIVE combloit Pompée d'éloges dans ſon Hiſtoire, I. 124. II. 439. Mort de Tite-Live, II. 229. Caligula voulut ôter ſes ouvrages de toutes les Bibliothéques, III. 72. Par le conſeil de Tite-Live, Claude écrivit l'Hiſtoire de ſon tems, 192.

TITIDIUS LABE'O, mari trop indulgent, II. 246.

TITINIUS CAPITO, ami fidéle du dernier des Silanus, IV. 394.

TITIUS SABINUS, ami fidéle de la maiſon de Germanicus, pétit par une inſigne trahiſon, II. 536.

Toge (la) habillement propre des Romains. Auguſte y étoit fort attaché, I. 501. 502. C'étoit l'habit de paix. Marc-Auréle & Aléxandre Séyére portérent toujours la Toge à Rome & dans l'Italie, VIII. 356. X. 44.

TOGODUMNUS, fils de Cynobellinus, III. 284.

TOGONIUS GALLUS ſe rend ridicule par une flatterie, qui eſt mal reçue de Tibére, II. 585.

TOLBIAC, aujourd'hui Zulpick dans le Duché de Juliers, VI. 117.

Tombeau d'Adrien, aujourd'hui le Château S. Ange, VIII. 46.

TONGRES. TONGRIENS, V. 511. VI. 67. 89. 118. Cohortes de Tongres dans l'armée d'Agricola, VII. 124. Ce fut un Tongrien qui porta le premier coup à Pertinax, IX. 31.

Tonnerre, regardé de tout tems par les Romains comme un mauvais préſage dans les élections, V. 57.

TORANIUS (C.) Tribun du peuple, donne un bel exemple de piété filiale, I. 88.

TORPIA, village près de Monaco, I. 81.

TORQUATA, Veſtale, II. 394.

TORQUATUS, ſurnom ancien chez les Manlius, & pris par Nonius Aſprénas, I. 175. Jalouſie de Caligula contre ce ſurnom, III. 73.

TORQUATUS JUNIUS SILANUS eſt accuſé ſous Néron, & ſe donne la mort, IV. 297. *Voyez encore* 392.

TOUR DE STRATON, ancien nom de Céſarée de Paleſtine, VI. 209.

TOURAINE (la), révoltée contre les Romains, & bientôt pacifiée, II. 345.

Tourbes, reſſource des Cauques pour avoir du feu, I. 269.

TRACHALUS (M. Galetius) Conſul, Orateur célébre, IV. 474. 475. Il paſſa pour prêter ſa plume à Othon, V. 178. Il fut protégé par Galeria, épouſe de Vitellius, contre les délateurs, 262.

Traditeurs, nom donné parmi les Chrétiens à ceux qui livroient les livres ſaints, XI. 382.

TRAJAN, pére de l'Empereur de même nom, eſt fait Patricien par Veſpaſien, VI. 154. Il commandoit la dixiéme Légion dans l'armée de Veſpaſien faiſant la guerre aux Juifs, 272. 278. Il parvint au Conſulat, VII. 328.

TRAJAN, fils du précédent. Ses commencemens : ſon adoption par Nerva, VII. 327-330. Son nom ſeul calme la ſédition qui s'étoit excitée contre Nerva, 330. 331. *Voyez les Sommaires de ſon régne*, VII. 524-530. Sa modeſtie dans la maniére dont il reçut le Conſulat, & l'exerça, 383-391. Il n'étoit rien moins que réglé dans ſa conduite perſonnelle, 406. Sa délicateſſe par rapport à la réputation d'équité, 420. 421. Dignité, équité, bon ſens des réponſes de Trajan aux Lettres de Pline, 424. L'hiſtoire de ſes guerres eſt peu connue, 475. Honneurs qui ſont

décernés à ſa cendre, VIII. 16. Toutes ſes conquêtes, abandonnées par Adrien, 17. Jalouſie d'Adrien contre la gloire de Trajan, 19-20. Temple bâti par Adrien à Trajan, 46. Mot de Trajan ſur les quatre premiéres années de Néron, expliqué, IV. 20.

TRAJANOPLE, nom donné à la ville de Sélinonte, où Trajan mourut, VII. 507.

Traités, ſcêllés par une cérémonie ſinguliére entre les Rois voiſins de la mer Caſpienne, III. 410.

TRAULUS MONTANUS. Triſte avanture de ce jeune Chevalier Romain, III. 361.

TREBELLIANUS, tyran en Iſaurie, eſt vaincu & tué, X. 399. XI. 189.

TREBELLIENUS RUFUS, ancien Préteur, eſt établi tuteur des enfans de Cotys, & Régent de leur Royaume, II. 245.

TREBELLIUS MAXIMUS, Commiſſaire député pour faire le cens dans les Gaules, IV. 205. Commandant l'armée Romaine de la grande Bretagne, il ſe fait mépriſer & haïr, & eſt chaſſé par ſes ſoldats, V. 155. 271. *Voyez encore* VII. 89.

TREBIZONDE, priſe par le rebelle Anicet, V. 501. Surpriſe par les Scythes Borans, X. 330.

TREBONIUS GARUCIANUS, Intendant de l'Empereur, tue Claudius Macer par ordre de Galba, V. 10.

TREBONIUS RUFINUS, premier Magiſtrat de Vienne en Gaule, ſupprime les combats Gymniques, VII. 372.

Tréſor public. L'adminiſtration en eſt donnée à d'anciens Préteurs, I. 20. On le diſtinguoit du Fiſc, 54. Gratifications ſur le Tréſor public ordonnées par le Sénat, II. 576. *Voyez encore* IV. 51.

Tréſor militaire, établi par Auguſte, I. 401.

Tréſors. Loi d'Adrien touchant les tréſors trouvés en terre, confirmée par Alexandre Sévére, VIII. 55. X. 38. Tréſors de Décébale, cachés ſous le fleuve Sargétia, VII. 462.

TREVES. Ceux de Tréves, originaires de Germanie, I. 274. Leur rébellion contre Tibére, II. 344. Ils prennent parti contre Galba, V. 39. 146. 152. Ils furent dabord fidéles aux Romains dans la révolte de Civilis, 516. 534. Ils prirent enſuite part à la rébellion VI, 66-69. 82. 84. 96. 98. Vaincus par Cérialis, ils ſe ſoumettent, 101. Diſcours de Cérialis à ceux de Tréves & à ceux de Langres,

105. Maximien prend poſſeſſion du Conſulat à Tréves, XI. 293. Barbares tranſplantés ſur le territoire de Tréves, 298. Tréves, la plus ordinaire réſidence de Conſtance Chlore, XII. 84.

TREVIA, nom moderne de *l'eau Vierge*, amenée par Agrippine dans Rome, I. 176.

TREVOUX. La bataille entre Sévére & Albin ſe donna dans la plaine entre Lyon & Trévoux, IX. 163.

TRIARIA, épouſe de L. Vitellius, femme impétueuſe & violente, eut grande part à la mort de Dolabella, V. 268-270. *Voyez encore* 475.

TRIARIUS MATERNUS LASCIVIUS. Les ſoldats veulent élever ce Sénateur à l'Empire. Il s'enfuit, IX. 14.

TRIBOCQUES (les), peuple Germain d'origine, dont la Capitale eſt Strasbourg, I. 274.

Tribunal de gazon, II. 42.

Tribunat du peuple, dédaigné ſous Auguſte, I. 90. 307. Le pouvoir en eſt reſtraint par un réglement du Sénat, IV. 50. Le tribunat avoit peu de fonctions ſous les Empereurs, VII. 82.

Tribunicienne (puiſſance), reçue par Auguſte, & poſſédée par tous ſes ſucceſſeurs. Avantages & importance de ce titre, I. 35-37. 108. Auguſte la fait donner à Agrippa, 157. & enſuite à Tibére, 346. 387. II. 7. Tibére demande la puiſſance Tribunicienne au Sénat pour Druſus ſon fils, à qui elle eſt accordée, II. 378. *Voyez encore* 379. & XI. 170. 171. Il n'eſt point fait mention de la puiſſance Tribunicienne dans l'inſcription de l'arc de triomphe de Conſtantin, XII. 117.

Tricennales, ou fêtes de la trentiéme année, célébrées par Conſtantin, XII. 299.

TRIESTE, ville, I. 427.

TRIMETE, iſle où eſt reléguée Julie petite-fille d'Auguſte, I. 386. II. 481.

TRINOBANTES, peuple de la grande Bretagne, III. 438. IV. 179.

Triomphe (le), refuſé par Agrippa, I. 153. 198. Le triomphe réſervé aux Empereurs & à leurs enfans, 198.

TRIPOLITAINE (région), VI. 49. IX. 236.

TROADE, ville d'Aſie, VIII. 213.

TROIS TAVERNES, lieu ſur le chemin d'Appius, XII. 35.

Trône d'or des Rois Parthes, conquis par Trajan, VII. 487. *Voyez encore* VIII. 100. 189.

Trophées & Arc de triom-

phe érigés à Auguſte ſur un ſommet des Alpes, I. 80. Trophées en Germanie, II. 168. 172.

TROYE (jeu de), agréable à Auguſte, & néanmoins abandonné à cauſe des accidens, I. 174. renouvellé par Claude, III. 318.

TROYES en Champagne, XI. 331.

TRUTULE (port de), nom inconnu aux Géographes, VII. 130.

TUBANTES (les), peuple Germain, II. 96.

TUBERON (Seius), Lieutenant de Germanicus, II. 170.

TUBERON (Seius), ami de Tibére, accuſé témérairement & ſans effet, II. 428.

TUBERONS (les), nom cité comme odieux pour une ſévérité outrée, VI. 417.

TUCCA, chargé par Auguſte avec Varius de la réviſion de l'Enéide, I. 156.

TULLIUS FLAVIANUS, V. 480.

TULLIUS VALENTINUS, de Tréves, grand harangueur, guerrier négligent, VI. 96. 98. 99. Il eſt fait priſonnier par les Romains, 101. & mis à mort par Mucien, 119.

TULLIUS CRISPINUS, Préfet du Prétoire ſous Didius, IX. 44. 94.

TURESIS, l'un des chefs des Thraces. Son courage déſeſpéré, II. 461. 462.

TURIN, ville, V. 273. Victoire remportée par Conſtantin près de Turin, XII. 96. 97.

TURINUS (Vétronius) vendeur de fumée, puni par la fumée, X. 35.

TURRANIUS (C.), Surintendant des vivres, II. 10. *Voyez encore* III. 354.

Tuteles, département propre & particulier de l'un des Préteurs, par inſtitution de Marc-Aurèle, VIII. 269.

TYANE, ville de Cappadoce, priſe par Aurélien, & épargnée, en vertu, dit-on, d'une apparition d'Apollonius, XI. 68-70.

TYR, ville, privée de la liberté par Auguſte, I. 135. établie par Sévére la Métropole du Gouvernement de la Paleſtine, IX. 135. 136.

Tyrans. L'Evangile ſeul a condamné le meurtre des tyrans, IX. 12. Qui ſont ceux que l'on entend par le nom de tyrans dans l'hiſtoire des Empereurs, X. 262. Les Tyrans qui s'élevérent ſous Gallien, furent preſque tous gens de mérite, 439.

TYRAS, fleuve, aujourd'hui le Nieſter, XI. 15.

TYSDRUS, ville d'Afrique, où les Gordiens ſont proclamés

Empereurs, X. 166-169.

V

VABALLATH, fils de de Zénobie, XI. 60. 86. 106.

VADA, poſte important dans l'iſle des Bataves, VI. 130.

VAHAL, fleuve, VI. 129.

Vaiſſeaux de différentes formes, II. 155.

Vaiſſelle d'Aléxandre Sévére, ſimple, & d'un poids médiocre, X. 43.

VALENS, tyran de peu de jours, X. 290. autre tyran de même nom, 379.

VALENS, nommé Céſar par Licinius, & enſuite dépouillé & tué, XII. 148.

VALERIANUS, autrefois confrére de Pertinax dans la profeſſion des Lettres, & traité honorablement par le même Pertinax devenu Empereur, IX. 19.

VALERIE, fille de Dioclétien, épouſe de Galérius, XI. 313. Elle fut Chrétienne, mais ſon pére la contraignit de ſacrifier aux idoles, 366. 377. *Voyez encore* XII. 70. Malheureux ſort de cette Princeſſe, qui enfin périt par la main du bourreau, 125. 142.

VALERIEN eſt député à Rome par les Gordiens, X. 171. Il eſt nommé Cenſeur par le Sénat, 293. 314-318. Il eſt envoyé ſur le Rhin par l'Empereur Gallus, 303. Il eſt proclamé Empereur par les troupes, & enſuite reconnu unanimement dans tout l'Empire, 306. 307. *Voyez le Sommaire de ſon régne*, X. 454. Efforts inutiles d'Odenat pour délivrer Valérien des mains de Sapor, 373. *Voyez encore* 369. & XI. 174.

VALERIEN le jeune, fils du précédent, X. 322. nommé Céſar par ſon pére, 361. Il conſeille à Gallien ſon frére de créer Odenat Auguſte, 388. Il fut Auguſte lui-même, 322. 430. Il périt avec ſon frére, 430. 431.

VALERIEN, fils aîné de Gallien, X. 323. nommé Céſar, *ibid.* & 361. Laiſſé dans les Gaules par ſon pére, il y périt, 413-415.

VALERIUS ASIATICUS. *Voyez* Aſiaticus.

VALERIUS LARGUS, délateur & accuſateur de Gallus, I. 72. 74.

VALERIUS LIGUR, III. 290.

VALERIUS MESSALA, arriére-petit-fils de l'Orateur Meſſala, & Conſul avec Néron, reçoit une libéralité de ce Prince, IV. 57. 58.

VALERIUS CAPITO, rappellé d'exil par Né-

ron, IV. 142.
VALERIUS FABIANUS ſuppoſe un teſtament, IV. 195.
VALERIUS PONTICUS eſt d'intelligence avec ceux qu'il accuſoit, IV. 197.
VALERIUS FESTUS, Commandant en Afrique, tient une conduite flotante entre Vitellius & Veſpaſien, V. 346. Il fait tuer le Proconſul L. Piſon, VI. 47.
VALERIUS PAULINUS, Intendant de la Narbonnoiſe, V. 422.
VALERIUS FLACCUS, Poete, VI. 173.
VALERIUS LICINIANUS, accuſé, & condamné ſur un aveu extorqué par la crainte, eſt éxilé, & de Sénateur il devient Profeſſeur, VII. 47-49.
VALERIUS PUDENS, âgé de treize ans, remporte le prix de Poeſie aux jeux Capitolins, VII. 451.
VALERIUS, Général de Sévére, IX. 127.
VALERIUS FLACCUS, parent de l'Empereur Valérien, X. 326. XI. 174.
VALGIUS (C.) Poete illuſtre, Conſul, I. 216.
VANDALES, peuple Germain, I. 275. VIII. 423. IX. 312. Leurs courſes en Italie, réprimées par Aurélien, XI. 47. 51. Négociation de ce Prince avec eux, 54. 55. Ils entrent en Gaule, & en ſont chaſſés par Probus, 182. *Voyez encore* 186. 198.
VANDELSBOURG, lieu voiſin de Cambridge, XI. 187.
VANGIO, Roi des Suéves, ami des Romains, III. 434.
VANGIONS, peuple dont la Capitale eſt Vorms, I. 274.
VANNIUS, établi Roi ſur une portion des Suéves par Druſus fils de Tibére, II. 237. eſt détrôné, III. 433. 434.
VARARANE, Roi des Perſes, XI. 121.
VARARANE II. Roi des Perſes, demande & obtient la paix de Probus, XI. 194-197. *Voyez encore* 230. 231. 281. Dioclétien le force par la terreur de ſon nom à lui demander la paix, 299. 300.
VARARANE III. fils & ſucceſſeur du précédent, XI. 352. 353.
VARDANE, fils de Vologéſe, ſe révolte contre ſon pére, IV. 78.
VARIUS, chargé avec Tucca par Auguſte de la réviſion de l'Enéide, I. 156.
VARIUS LIGUR gagne par argent ſes accuſateurs, II. 628.
VARIUS MARCELLUS, mari de Soæmis, IX. 391.
VARIUS MACRINUS, X. 67.

VARRONILLE, Veſtale, condamnée par Domitien, VII. 21.
VARUS (P. Quintilius), Conſul avec Tibére, I. 199. Il devient Gouverneur de la Germanie. Son caractére & ſa conduite, 441. Arminius le fait tomber dans le piége, & l'extermine avec ſes trois Légions, 444-452.
VASACE'S négocie au nom de Vologéſe avec le Général Romain Pétus, IV. 275.
VATICAN (vallée du), IV. 148. V. 294.
VATINIUS, Sénateur, étoit inſtruit de la conjuration qui fit périr Caligula, III. 161.
VATINIUS, bas & miſérable flatteur de Néron, IV. 296.
UBIENS, peuple Germain, à qui Agrippa permit de s'établir en deçà du Rhin, I. 274. 276. II. 62. Autel des Ubiens, II. 73. 76. *Voyez encore* 154. Agrippine, mére de Néron, établit une Colonie dans leur ville. Cologne, III. 384. Incendie cauſé par des feux ſortis de terre dans le pays des Ubiens, IV. 113. Les Ubiens, fidéles aux Romains, V. 516. 534. Quelques Ubiens entrent dans la conſpiration de pluſieurs peuples Gaulois contre les Romains, VI. 67. Le gros de la nation demeure fidéle, & ſe tire d'un grand danger par un adroit tempérament, 84-89.
UCUBIS, ou SUCCUBIS, ville de la Bétique, d'où Marc-Auréle tiroit ſon origine, VIII. 133.
VECTIUS VALENS, inſigne débauché, III. 355.
VECTIUS BOLANUS, Commandant de Légion dans l'armée de Corbulon, IV. 260. Il eſt fait Général de l'armée de la grande Bretagne. Son caractére, V. 272. *Voyez encore* 345. VII. 85. 90.
VECTIUS SABINUS, ouvre l'avis de nommer Empereurs Maxime & Balbin, X. 191. 197.
VEDIUS POLLION, affranchi, monſtrueuſement inhumain envers ſes eſclaves, I. 187. En mourant il inſtitue Auguſte ſon héritier, 188.
VEDIUS AQUILA, Commandant de Légion, eſt attaqué par les ſoldats mutins, V 225.
VEIANUS NIGER, Tribun, éxécute à mort Subrius Flavius, IV. 365.
VEIENTO, l'un des principaux délateurs ſous Domitien, VII. 173. *Voyez encore* 315. 316.
VELEDA, ou VELLEDA, prétendue Prophéteſſe

chez les Germains, I. 239, VI. 81. 89. 133. Cérialis ſe ſert d'elle pour ramener les Germains à des penſées de paix, 135. *Voyez encore* VII. 55.
VELLEIUS, écrivain adulateur, II. 74. 343. 580. Mouvemens en Thrace, appaiſés par un Velleius, qui peut être cet hiſtorien, 343. On peut croire qu'il périt dans l'affaire de Séjan, 580.
VELLEIUS BLESUS, riche Conſulaire, trompe les avides eſpérances de Régulus, VII. 447.
VELLOCATUS, Ecuyer de Cartiſmandua Reine des Brigantes, & épouſé par elle, III. 446.
VENTIDIUS CUMANUS, Intendant de la Judée. Troubles ſous ſon Gouvernement, III. 425. Sa condamnation, 428. 429.
VENUS. Temple de Vénus Erycine rétabli, II. 454. III. 264. Elle étoit honorée à Paphos ſous la figure d'un cône de de marbre blanc, V. 311. La Vénus Céleſte de Carthage eſt matiée par Héliogabale à ſon Dieu, IX. 433. *Voyez encore* X. 398. XII. 268. Temples de Vénus à Heliopolis & à Aphaque, détruits par Conſtantin, XII. 267. 268.
VENUSIUS, Roi des Brigantes, III. 446.
VERANIA, épouſe de Piſon adopté par Galba, V. 97. Elle eſt dupée par Régulus, VII. 446.
VERANIUS, ami de Germanicus, II. 259. accuſateur de Piſon, 275. 298. 315.
VERANIUS, Commandant de la grande Bretagne, IV. 160.
VERCEIL, ville, V. 167.
VERCUNDARIDUBIUS (C. Julius), Eduen, Prêtre du temple d'Auguſte à Lyon, I. 281.
VERICUS, chaſſé de la grande Bretagne, a recours aux Romains, & donne lieu à leurs premieres conquêtes dans l'iſle, III. 282.
VERISSIMUS, ſurnom donné par Adrien au jeune Marc-Auréle, VIII. 135.
VERONE, Colonie puiſſante, V. 365. X. 277. XI. 249. aſſiégée par Conſtantin, XII. 99.
Verre rendu, dit-on, malléable, II. 675.
VERRITUS, collégue de Malorix. *Voyez* Malorix.
VERRIUS FLACCUS, célébre Profeſſeur de Grammaire, inſtruit dans ſes leçons publiques les petits-fils d'Auguſte, I. 372.
VERULAMIUM, ville de la grande Bretagne, IV. 186.
VERULANA GRACILIA, femme guerriére, V. 462.
VERULANUS SEVERUS,

Commandant de Légion, IV. 260.

VERUS, adopté par Adrien, VIII. 115. Naiſſance & caractére de Vérus, 116. Il eſt fait Préteur, & deux fois Conſul, 120. Il languit quelque tems, & meurt, 121.

VERUS, fils du précédent, adopté par Antonin, 132. 142. Antonin l'eſtimoit peu, & il ne l'éleva pas en honneur, 179. 199. Marc-Auréle, ſon frére adoptif, l'aſſocie à l'Empire, 226. Vérus étoit mauvais Orateur, 230. 231. Il ſe tranſporte en Orient, 235-238. Il ne prit aucune part aux opérations de la guerre, uniquement occupé de ſes plaiſirs, 242. Il épouſe Lucille, fille de Marc-Auréle, 243. Il revient à Rome, & triomphe avec Marc-Auréle, 245. Ses vices ſe portent à l'excès, 247-252. Marc-Auréle le méne avec lui à la guerre contre les Marcomans, 294. 295. Il meurt. Soupçons à ce ſujet contre Marc-Auréle, 296. Apothéoſe de Vérus, 298. *Voyez encore* 300. 324.

VESCULARIUS (Flaccus Atticus) employé par Tibére pour préparer les voies à la ruine de Libon, II. 184. Mis à mort par le même Tibére, 599.

VESER, fleuve d'Allemagne, I. 282. 289. 419. II. 157. 159. L'ancienne patrie des Francs étoit au-delà du Véſer, XI. 347.

VESPASIA POLLA, mére de Veſpaſien, V. 301. 302.

VESPASIEN réforma par ſon exemple le luxe des tables, II. 376. Etant Edile, il eſt couvert de boue par ordre de Caligula, III. 52. Il ſe diſtingua ſous Claude dans la guerre contre les Bretons, 289. Danger qu'il court, pour s'être aſſoupi pendant que Néron chantoit, IV. 388. Il eſt chargé de la guerre contre les Juifs, 446. 456. Il envoye Tite ſon fils à Galba, V. 11. 44. 308. Il eſt regardé par quelques-uns comme pouvant aſpirer à l'Empire, 110. Il prête ſerment à Vitellius, 259. Sa naiſſance, & ſes premiers emplois, 301-308. Les prophéties du Meſſie appliquées à Veſpaſien, 312. Négociations entre Veſpaſien & Mucien, 313. Il eſt élevé à l'Empire, 315-334. Son foible pour la Divination, 325. Toutes les Légions de l'Illyrie ſe déclarent pour lui, 337. *Voyez* Primus, Mucien. Veſpaſien, Prince digne d'eſtime, VI. 3. Les titres de la puiſſance ſouveraine ſont déférés

à Veſpaſien par le Sénat & par le peuple, 8. Il avoit été ami de Thraſéa & de Soranus, 17. Il traitoit Mucien preſque comme ſon égal, 23. Il abolit l'action de léſe-majeſté, 38. Mot de lui ſur ſon triomphe, 158. Ses exploits contre les Juifs, 253. *& ſuiv. Sur le reſte de ce qui le concerne voyez les Sommaires de ſon régne à la fin du T.* VI.

VESPASIEN, fils de Flavius Clémens, & adopté par Domitien, VII. 180.

VESTA. Temple de Veſta, brûlé, VIII. 479. Le feu éternel de Veſta, tranſporté par Héliogabale dans le temple de ſon Dieu, IX. 431.

Veſtales. Leur Sacerdoce tombe en diſcrédit, & les filles d'affranchis y ſont admiſes, I. 397. Elles préſentent au Sénat le teſtament d'Auguſte, dont elles étoient dépoſitaires, II. 12. Election d'une Veſtale, 249. Les Veſtales honorées, 416. employées comme médiatrices, III. 357. V. 482. Veſtales condamnées, VII. 21. 47. IX. 310. 311. Héliogabale épouſe une Veſtale, 435.

VESTILIUS (Sex.) ancien ami de Tibére, eſt forcé par lui de ſe donner la mort, II. 598.

VESTINUS, Conſul. Craintes de Piſon à ſon ſujet, IV. 338. Néron le fait mourir, quoique ce Conſul n'eût point de part à la conjuration, 366.

VESTINUS (L.), Chevalier Romain, eſt chargé par Veſpaſien de l'Intendance ſur la réconſtruction du Capitole, VI. 58.

VESTRICIUS SPURINNA, l'un des Généraux d'Othon, V. 179. Son adreſſe pour parvenir à ſe faire obéïr des Prétoriens, 186-188. Il défend Plaiſance contre Cécina, 189-193.

VESUVE (Mont), IV. 250. Embraſement du mont Véſuve ſous Tite, VI. 496. Eruption du Véſuve, IX. 260.

Vêtemens. Inconvéniens de diſtinguer les conditions par la qualité des vêtemens, X. 53. Habit Conſulaire, 161.

Vétéra, nom d'un camp Romain, aujourd'hui *Santen* dans le Duché de Cléves, II. 91. Siége de ce camp par Civilis, V. 515. 522. levé, & recommencé preſque ſur le champ, 544. 545. Civilis devient maître du camp, 70. 78. *Voyez encore* 122.

VETURIUS, ſoldat, entreprend de faire Othon Empereur, V. 67.

Veuves. Loix de Conſtantin en leur faveur, XII. 218.

VEZINAS, homme illuſtre entre les Daces, VII. 61.
VIBIDIA, Veſtale, III. 357.
VIBIUS SERENUS (C.), l'un des accuſateurs de Libon, II. 187. 420. condamné pour actes de cruauté & de violence, & enfermé dans l'iſle d'Amorgus, 411. accuſé par ſon fils, & renvoyé à ſon premier jugement, 426-430.
VIBIUS SERENUS, fils du précédent, accuſateur de ſon pére, II. 426-428.
VIBIUS RUFUS, dernier mari de Terentia veuve de Cicéron. Sa ſotte vanité, II. 196.
VIBIUS FRONTO Commandant de Cavalerie, II. 263.
VIBIUS MARSUS, échappe à la cruauté de Tibére, en tirant ſon affaire en longueur, II. 663. 664. Il eſt Gouverneur de Syrie, III. 395.
VIBIUS CRISPUS, célébre Orateur, obtient pour ſon frére une condamnation moins rigoureuſe, IV. 173. Il fait condamner l'accuſateur de ſon frére, V. 244-246. Bon mot de Vibius ſur l'excès de la bonne chére, 265. Il avoit fait le métier de délateur, V. 246. VI. 32. 35. 37 Mot de Vibius Criſpus ſur Domitien, VII. 12. Son caractére tracé par Juvénal, 49. 50.
VIBIUS SECUNDUS, frére du précédent. *Voyez ſon article.*
VIBIUS PASSIENUS, Proconſul d'Afrique, X. 398.
VIBULENUS, ſoldat ſéditieux, II. 46. Il eſt tué par ordre de Druſus fils de Tibére, 56.
VIBULENUS AGRIPPA, Chevalier Romain, étant accuſé, prend du poiſon dans le Sénat même, II. 655.
VIBULLIUS Préteur, IV. 50.
Vicaires des Préfets du Prétoire, XI. 316.
VICENCE, ville, V. 365.
Vicennales, ou Fêtes de la vingtiéme année de Dioclétien, XI. 388. Galérius fait les apprêts de la Fête de ſes Vicennales, XII. 64. 65. Vicennales de Conſtantin, 178.
Victimes humaines chez les Germains, I. 236. Claude les interdit aux Druides, mais ſans pouvoir en abolir l'uſage, III. 263. L'uſage en étoit pratiqué dans l'iſle de Mona, IV. 182. Ordonnance d'Adrien contre cette cruelle impiété, VIII. 54. qui étoit encore pratiquée dans Rome ſous Aurelien, XI. 53.
VICTOIRE (ſtatue de la),

portée aux obſéques d'Auguſte, II. 18.
VITORIA fait nommer Empereurs en Gaule Marius & enſuite Tétricus, X. 423. 425. Sa mort, 426. Zénobie voulut ſe liguer avec elle, XI. 66.
VICTORIN, fils de Victoria, X. 423. Lieutenant de Poſtume, 419. Il ſe fait Empereur, & eſt tué, 422. 423. En mourant il nomme ſon fils Céſar, qui eſt tué ſur le champ, 423.
VICTORINUS, ami de Marc-Aurèle, échappe à la cruauté de Commode, VIII. 466. Traits de ſa vigueur dans le commandement, 467.
VICTORINUS défait Probus d'un rebelle, XI. 209.
VICTOVALES, nation Germanique, VIII. 291.
VIENNE en Autriche, II. 408.
VIENNE en Dauphiné, lieu de l'exil & de la mort de Pilate, III. 31. Patrie de Valerius Aſiaticus, 306. Rivalité de Vienne contre Lyon, IV. 485. V. 162. Les Viennois ſe rachetent du pillage, dont ils étoient menacés par Valens, V. 163. Combats Gymniques ſupprimés à Vienne, VII. 372.
Vigintivirat, premier dégré des honneurs, II. 326.
Vignes, arrachées par ordre de Domitien, VII. 23. 191. Probus permet d'en planter dans les Gaules, en Eſpagne, & en Pannonie, XI. 212.
VIMINACIUM, ville de la Mœſie ſur le Danube, VII. 458. IX. 158. XI. 249.
Vin. Foible des Germains pour le vin, I. 248. 249.
Vinaigre mêlé avec de l'eau, boiſſon du ſoldat Romain, IX. 69.
VINCENT (S.), illuſtre Martyr, XI. 378.
VINCIUS RUFINUS prend part à une ſuppoſition de teſtament, IV. 195.
VINDELICIENS, ſubjugués par Tibére joint à Druſus, I. 190. Aurélien chaſſe les Barbares de la Vindélicie, XI. 118.
VINDEX (C. Julius) ſe révolte contre Néron, IV. 476. Il écrit à Galba, 477. Il aſſemble de grandes forces, 484. Il eſt vaincu par Virginius, & ſe tue, 498.
VINDEX, Préfet du Prétoire ſous Marc-Aurèle, eſt vaincu par les Marcomans, VIII. 302.
VINDOBONA, ancien nom de Vienne en Autriche, VIII. 367.
VINDONISSA, aujourd'hui Windiſch en Suiſſe, VI. 82. lieu célébre par deux victoires de Conſtance Chlore ſur les

Barbares, XI. 310. 349.
Vingtiéme, impoſé ſur les ſucceſſions collatérales, pour entretenir le tréſor militaire, I. 402. Modérations appoſées à cet impôt par Nerva & par Trajan, VII. 310. 349. Il eſt converti en dixiéme par Caracalla, IX. 302. & rappellé à ſon inſtitution primitive par Macrin, 370.
VINICIUS (M.) remporte de légers avantages ſur quelques peuples Germains, I. 80. 276. 418.
VINICIUS, petit-fils du précédent, épouſe Julie fille de Germanicus, II. 610. *Voyez encore* 657. III. 163. Il eſt Conſul pour la ſeconde fois, 293. Il meurt empoiſonné par Meſſaline, 297.
VINICIUS conſpire contre Néron, IV. 466.
VINIUS (T.) détermine Galba à ſe déclarer publiquement contre Néron, IX. 486. Son pouvoir ſur l'eſprit de Galba, V. 14. 20. Hiſtoire de ſa fortune, 21. Il vendoit tout, 29. Il ſauve Tigellin, 30. Il vouloit faire adopter Othon par Galba, 46. 47. *Voyez encore* 78. 80. Mort de Vinius, 92. Son teſtament demeure ſans effet à cauſe de ſes exceſſives richeſſes, 98.
VIPSANIA, fille d'Agrippa & d'Attica, mariée à Tibére, mére de Druſus, I. 213. Tibére, qui l'aimoit, la répudie pour épouſer Julie fille d'Auguſte, 214. 215. Elle ſe remarie à Aſinius Gallus, 409. Elle eſt la ſeule des enfans d'Agrippa qui ait fini doucement la carriére de ſa vie, II. 318.
VIPSANIUS GALLUS meurt Préteur, II. 223.
VIRDIUS GEMINUS, termine les troubles excités dans le Pont, V. 502.
VIRGILE conſulté par Auguſte, dit-on avec peu de probabilité, ſur le parti de garder ou d'abdiquer la ſouveraine puiſſance, I. 11. Il étoit ami de Gallus, 74. Vers de Virgile ſur Marcellus, 102. Caton loué par Virgile, 124. Mort de Virgile, 155. 156. Caligula fut ennemi de la gloire de Virgile, III. 72. Vénération de Silius Italicus pour Virgile, VII. 442. Aléxandre Sévére l'appelloit le Platon des Poetes, X. 55. Vers de Virgile cités dans des occaſions remarquables, I. 502. IX. 111. 195. XI. 240.
VIRGINIUS RUFUS, Commandant des Légions du haut Rhin, ſans vouloir ſoutenir Néron, marche cependant contre Vindex, IV. 497. L'armée de Virginius lui offre l'Empire, qu'il refuſe, 500. Il refuſe auſſi de ſe

déclarer pour Galba, *ibid.* Motifs de ſa conduite, 501. Il refuſe encore une fois l'Empire, & fait reconnoître Galba par ſes Légions, V. 7. Il ſe rend auprès de Galba, qui lui avoit nommé un ſucceſſeur, & il en eſt reçu froidement, 8. Les Légions de Germanie ſont piquées contre lui, 40. Othon le nomme Conſul pour la ſeconde fois, 114. Il étoit fils d'un ſimple Chevalier, 144. Il refuſe une troiſiéme fois l'offre de l'Empire, 250. Mouvement ſéditieux des troupes contre lui, 276. Troiſiéme Conſulat de Virginius, & ſa mort, VII. 321-325.

VISELLIUS VARRO, Commandant de l'armée du bas Rhin dans le tems de la révolte de Sacrovir, II. 345. 347. 348.

VISELLIUS VARRO (L.), Conſul, accuſe Silius, II. 512. Loi Viſellia, appellée du nom de ce Conſul, I. 56.

VISTILIA, femme de condition, qui ſe fait inſcrire ſur le rôle des Courtiſanes, II. 246.

VITALIEN, Préfet du Prétoire, eſt tué, X. 171. 172.

VITELLIA. Diſcrétion de cette Dame, II. 339.

VITELLIUS (P.) Intendant d'Auguſte, V. 133.

VITELLIUS (P.) fils du précédent, Lieutenant de Germanicus, II. 150. l'un des accuſateurs de Piſon, 275. 298. 304. 315. Il eſt accuſé comme complice de Séjan, & périt, 580. 581. *Voyez encore* V. 133.

VITELLIUS (L.) frére du précedent, V. 133. Il eſt fait par Tibére Gouverneur de Syrie, II. 636. Il s'y conduit bien, *ibid.* & 639-641. Il conclut un Traité avec Artabane Roi des Parthes, III. 27. Pilate eſt deſtitué par lui, 31. Sa baſſe adulation envers Caligula, 77. Il eſt Conſul pour la ſeconde fois avec Claude, 252. 285. pour la troiſiéme fois, 299. Cenſeur avec Claude, *ibid.* Sa baſſe flatterie, *ibid.* Son horrible perfidie cauſe la mort de Valérius Aſiaticus, 307. 308. Sa diſſimulation artificieuſe dans l'affaire de Meſſaline, 358. Il ſe lie avec Agrippine, & perd Silanus, 370. Il léve les ſcrupules de Claude ſur ſon mariage avec ſa niéce, 372. Vitellius eſt accuſé, 388. Dernier trait de ſon tableau, 339

VITELLIUS (A.) fils du précédent, eſt Conſul, III. 334. ſa conduite lâche dans le Sénat, IV. 209. Galba, parce qu'il le mépriſoit, lui donne

le commandement de l'armée du bas Rhin, V. 41. Othon & Vitellius, rivaux entre lesquels il étoit difficile de trouver le pire, 108. 109. 206. Origine de Vitellius, 133. Son caractére : ses vices : traits de sa vie, 134-138. Mouvement qui le porte à l'Empire, 138-158. Othon & Vitellius se sondent mutuellement & se tendent des embûches, 167. Familles d'Othon & de Vitellius conservées, 169. *Voyez les Sommaires de son régne*, V. 554-560. Mot horrible de Vitellius visitant le champ de bataille de Bédriac, 280. Son fils à qui il avoit donné le nom de Germanicus, est mis à mort par Mucien, 260. 496. Sa fille fut mariée par Vespasien, 496. VI. 164.

VITELLIUS (L.) frére du précédent, III. 334. V. 134. 174. 253. Repas donné par L. Vitellius à l'Empereur son frére, 266. Mauvais conseils qu'il lui donnoit, 267. 416. Terracine prise & saccagée par L. Vitellius, 439. 473-476. Il avoit de l'activité, 476. Il est mis à mort par les vainqueurs de son frére, 494. 495.

VITIA, mére de Fusius Géminus, mise à mort pour avoir pleuré son fils, II. 603.

VIVIANUS ANNIUS, gendre de Corbulon, IV. 289. 293. 462.

VLIE (le), ancienne embouchure du Rhin à l'Orient, I. 283.

ULPIA TRAJANA, nom substitué par Trajan à celui de Zarmisegethusa ancienne Capitale des Daces, VII. 363.

ULPIEN, disciple de Papinien, IX. 290. Il est enlevé par Héliogabale à Alexandre Sévére, & envoyé en éxil, 455. Il est rappellé par Alexandre Sévére, & choisi pour Préfet du Prétoire, X. 16. Confiance qu'avoit ce Prince en lui, 37. Détails sur ce qui le regarde, 68. 69. Il est massacré par les Prétoriens, 70. Il fut ennemi des Chrétiens, *ibid. Voyez encore* 125.

ULPIUS. *Voyez* Trajan.

ULPIUS MARCELLUS commande les Légions dans la grande Bretagne. Son caractére ferme & même dur, VIII. 446. 447.

ULPIUS JULIANUS, nommé Préfet du Prétoire par Macrin, VIII. 378. Il est défait & tué par les rebelles, & sa tête apportée à Macrin, 396-400.

ULPIUS CRINITUS, riche Consulaire, adopte Aurélien, X. 343. *Voyez encore* XI. 44.

UMBONIUS SILO brave la vengeance des affranchis de Claude, III. 292.
UNSINGIS, riviére, aujourd'hui l'Hunnéſe, II. 252.
VOCONTIENS, peuple Gaulois, V. 164.
VOCULA (Dillius), Commandant de Légion, marche au ſecours du camp de *Vétéra* aſſiégé par les Bataves, & fait preuve d'intrépidité contre les ſéditions toujours renaiſſantes parmi les troupes Romaines, V. 526-533. Il étoit décidé pour Veſpaſien, 538. Combat contre les Bataves, où Vocula reſte vainqueur, 540. 542. Seconde victoire de Vocula, 542. Il en perd le fruit, 544. Sédition, dans laquelle peu s'en faut qu'il ne périſſe, 545-547. Il reprend l'autorité, & délivre Mayence, 547. 548. Les Gaulois rebelles corrompent la fidélité des Légions que commandoit Vocula, VI. 69-72. Diſcours de Vocula à ſes ſoldats infidéles, 72. Claſſicus le fait tuer, 76.
Vœux qui ſe renouvelloient tous les ans le trois Janvier pour la proſpérité des Empereurs, III. 110. IV. 415. Clauſe remarquable ajoutée à ces vœux par Trajan, VII. 385. *Voyez encore* IX. 14. 326.
Voitures fabriquées avec un art ſingulier, IX. 15.
VOLAGINIUS, ſimple ſoldat, tue Scribonianus Camillus, & en eſt récompenſé par Claude, III. 245. V. 319.
VOLANDUM, place d'Arménie, emportée d'aſſaut par Corbulon, IV. 91. 92.
VOLESUS MESSALA, Pronconſul d'Aſie, condamné ſous Auguſte pour ſes cruautés, II. 390.
VOLOGESE, fils de Vonone, Roi des Parthes, fait Tridate ſon frére Roi d'Arménie, III. 406. 414. IV. 75. Il retire ſes troupes de l'Arménie, & donne des otages aux Romains, IV. 78. 80. Il renouvelle la guerre, 85. Evénemens de cette guerre, qui ſe termine à l'avantage des Romains, 85-102. Vologéſe renouvelle encore une fois la guerre, 256. Négociations entre Vologéſe & Corbulon, 262-264. La guerre recommence, 265. Céſennius Pétus, ſe trouvant dans un extrême danger, fait un traité honteux avec Vologéſe, 267-278. Trait de modération de la part de Vologéſe, 277. Accord entre Corbulon & Vologéſe, 280. Ambaſſadeurs de Vologéſe à Rome, 281. Renouvellement de la guerre

Corbulon en eſt chargé, 282. Vologéſe ſouhaite la paix, 286. 288. & il l'obtient ſous la condition que Tiridate ira à Rome recevoir de Néron la couronne d'Arménie, 290. Vologéſe refuſe de venir à Rome, 445. Il offre un ſecours à Veſpaſien, qui ne l'accepte point, VI. 51. Il en demande réciproquement à Veſpaſien, qui ne veut point ſe mêler des affaires d'autrui, 142. Il félicite par ſes Ambaſſadeurs Tite vainqueur des Juifs, 450.

VOLOGESE, probablement Roi d'Arménie ſous Adrien, VIII. 101.

VOLOGESE, Roi des Parthes, fait la guerre aux Romains, & eſt forcé de conclure une paix déſavantageuſe, VIII. 201. 233-242.

VOLOGESE Roi des Parthes ſoutient la guerre contre Sévére, IX. 185. Sa mort, 336.

VOLOGESE Roi d'Arménie, Prince ſage & modéré, IX. 188.

VOLTERRE en Toſcane, patrie de Perſe, IV. 249.

VOLUSIEN, fils de l'Empereur Gallus, Conſul & Auguſte avec ſon pére, & tué avec lui, X. 298. 299. 301. 303.

VOLUSIUS (L.) riche Sénateur, meurt âgé de quatre vingt treize ans, IV. 52.

VOLUSIUS (Q.), 205.

VOLUSIUS PROCULUS, l'un des Miniſtres du meurtre d'Agrippine, dénonciateur d'Epicharis, IV. 335-337.

VOLUSIUS (C.), ſoldat, entre le premier dans le camp ennemi, V. 400.

VONONE, aîné de la famille de Phraate, donné pour Roi par Auguſte aux Parthes qui le demandoient, eſt bientôt détrôné, choiſi pour Roi par les Arméniens, & enfin obligé de ſe retirer en Syrie, II. 214-217. Transféré par Germanicus à Pompeiopolis en Cilicie, il périt l'année ſuivante, 261-263.

VONONE, Roi des Parthes, pére de Vologéſe, III. 405. 406.

VOTIENUS MOTAUNUS, Narbonnois de naiſſance, l'Ovide des Orateurs, eſt relégué dans les iſles Baléares, & y meurt peu après, II. 449.

Voyer (*grand*). Cette charge eſt donnée par le Sénat à Auguſte, I. 147.

URANE prend la pourpre ſous Alexandre Sévére, X. 81.

URGULANIA, favorite de Livie. Fierté de cette Dame, II. 200. 201. Elle envoye un poignard à ſon petit-fils, accuſé & coupable du meurtre de ſa femme, 425.

USIPIENS, peuple Ger-

main, I. 265. Ils ont part à la défaite de Lollius, 278. *Voyez encore* II. 96. V. 548. Avanture mémorable d'une cohorte d'Uſipiens, VII. 130.

Uſure. Loi de Claude contre les prêts uſuraires aux fils de famille, III. 320. L'uſure permiſe par les Loix Romaines, VIII. 128. modérée par Conſtantin, XII. 216.

VULCATIUS MOSCHUS, exilé de Rome, & devenu citoyen de Marſeille, II. 454.

VULCATIUS TERTULLITUS, accuſé, évite la condamnation, VI. 392. 393.

VULCATIUS TERTULLINUS, Tribun du peuple, VI. 14. 15.

W

WAAG (le) riviére, III. 433.

WIGTH, iſle, III. 289. XI. 342.

WINDISCH, nom moderne de Vindoniſſa, VI. 82. XI. 310. 349.

X

XANTHICUS, nom de mois, VI. 399.

XENOPHON, médecin perfide de Claude, III. 466. 473.

XERXE'S, imité par Caligula, III. 87.

Y

YEux & oreilles du Prince, nom donné chez les Rois Parthes à leurs Miniſtres, VII. 229.

YORCK, ville de la grande Bretagne, où mourut Sévére, IX. 251. & enſuite Conſtance Chlore, XI. 426.

YVRE'ES, ville d'Italie, I. 80. V. 167.

Z

ZABDAS, Général de Zénobie, remporte une grande victoire ſur les Egyptiens, XI. 64. Il eſt vaincu en Syrie par Aurélien, 71. Ruſe qu'il employe pour être reçu dans Antioche, d'où il s'enfuit avec Zénobie, 72. 73.

ZABDYENE, Province ſur le Tigre, cédée par les Perſes aux Romains, XI. 359.

ZACHARIE, fils de Barnch, déclaré innocent par les Juges, eſt mis à mort par les Zelateurs, VI. 309-311.

ZAÏTHE, lieu de la mort de Gordien troiſiéme du nom, & du tombeau qui lui eſt dreſſé par les ſoldats, X. 252.

ZAMOLXIS, Légiſlateur des Daces, honoré par eux comme un Dieu, VII. 56.

ZARMENOCHEGAS, Philoſophe Indien, ſe brûle en la préſence d'Auguſte, I. 144.

ZARMISEGETHUSA, Ca-

pitale des Daces, devient colonie Romaine ſous le nom d'Ulpia Trajana, VII. 402. 404. 463.

ZELATEURS, nom que ſe donnoient les factieux de Jéruſalem. Ils s'emparent du Temple, VI. 290. Vaincus dans un combat par le peuple, ils ſe renferment dans la ſeconde enceinte du Temple, 295. 296. Ils appellent à leur ſecours les Iduméens, 298. Cruautés exercées par eux & par les Iduméens, 308-312. Simon fils de Gioras leur enléve la poſſeſſion de la ville, 341-344.

ZENAS, envoyé par Maxence en Afrique contre le tyran Alexandre, remporte ſur lui la victoire, XII. 76.

ZENOBIE, épouſe de Rhadamiſte, III. 408. Sa fuite avec cet époux barbare, 414.

ZENOBIE, épouſe d'Odenat, X. 389. Elle paroît avoir eu part au meurtre d'Odenat, 410. 412. Héraclien, Général de Gallien, eſt vaincu par Zénobie, 413. Aurélien entreprend la guerre contre elle. Hiſtoire de cette Reine, XI. 58-66. Elle vient à Antioche. Sa cavalerie eſt défaite par Aurélien, 71. Elle s'enfuit d'Antioche à Emeſe, 72. Vaincue près de cette ville, elle va s'enfermer dans Palmyre, 74. Aurélien l'aſſiége dans Palmyre, 78. Lettre de cet Empereur à Zénobie. Réponſe fiére de Zénobie, 80. 81. Zénobie voulant s'enfuir chez les Parthes, eſt priſe, 83. Aurélien lui accorde la vie. 85. Elle eſt menée en triomphe, 103. Du reſte elle eſt traitée humainement, 105. S. Athanaſe a cru qu'elle étoit Juive de Religion, *ibid.*

ZENODORE, petit Prince, ennemi d'Hérode, à qui ſes Etats ſont donnés par Auguſte, I. 139.

ZENODORE, Statuaire, fit le coloſſe de Néron, IV. 310.

ZENON, établi Roi d'Arménie par Germanicus. *Voyez* Artaxias.

ZENON, homme de lettres, relégué par Tibére pour un mot dont ce Prince ſe tint offenſé, II. 601.

ZEUGMA ſur l'Euphrate, III. 401. VI. 450. VII. 226.

ZOSIME, Ecrivain plein de venin contre le Chriſtianiſme, X. 247. 248. Fable avancée par Zoſime ſur le motif de la converſion de Conſtantin, XII. 181. Une des calomnies de Zoſime con-

tre Conſtantin détruite, 213.
ZOTICUS AURELIUS, rival d'Hiéroclés dans la faveur auprès d'Héliogabale, IX. 438.
ZUERIN, ville de la baſſe Hongrie, non loin du lieu où Trajan bâtit ſon pont ſur le Danube, VII. 458. 459.
ZUIDERZE'E, I. 282. II. 136.

Fin de la Table des Matieres.

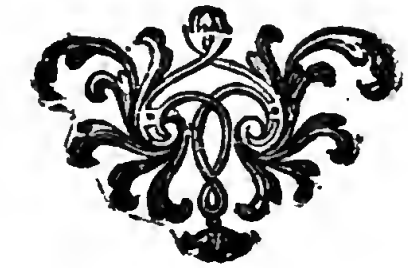

FASTES CONSULAIRES.

AVIS.

LES Faſtes Conſulaires que nous donnons ici, ne comprennent que les Conſuls ordinaires, c'eſt-à-dire, ceux qui commençoient l'année, & par les noms deſquels on datoit. Les Conſuls ſubſtitués, qui venoient à la ſuite durant le cours de l'année, ſont preſque tous inconnus, & ils figurent peu dans l'Hiſtoire. Mais ils n'en avoient pas moins le titre & le rang de Conſulaires après leur Magiſtrature finie. De-là il arrive premiérement que l'on trouve dans le corps de cet ouvrage pluſieurs perſonnages qualifiés Conſulaires dont les noms ne paroiſſent point dans nos Faſtes, parce qu'ils n'ont été que Conſuls ſubſtitués : & en ſecond lieu, que l'on rencontrera dans ces mêmes Faſtes des Conſuls pour la ſeconde ou troiſiéme fois, dont les Conſulats précédens ne ſont point marqués, par la même raiſon que ce n'avoient été que des Conſulats ſubſtitués, & non pas ordinaires.

C. JULIUS CÆSAR OCTAVIANUS V. SEX. APULEIUS

AN. R. 723
AV. J.C. 29.

An. R. 724. Av. J. C. 28.	C. Julius Cæsar Octavianus VI.	M. Agrippa II.
An. R. 725. Av. J. C. 27.	C. Julius Cæsar Octavianus VII.	M. Agrippa III.

AUGUSTE EMPEREUR.

An. R. 726. Av. J. C. 26.	Imp. C. Julius Cæsar Octavianus Augustus VIII.	T. Statilius Taurus II.
An. R. 727. Av. J. C. 25.	Imp. C. Julius Cæsar Octavianus Augustus IX.	M. Junius Silanus.
An. R. 728. Av. J. C. 24.	Imp. C. Julius Cæsar Octavianus Augustus X.	C. Norbanus Flaccus.
An. R. 729. Av. J. C. 23.	Imp. C. Julius Cæsar Octavianus Augustus XI.	A. Terentius Varro.

Et après l'abdication ou la mort de celui-ci

Cn. Calpurnius Piso.

An. R. 730. Av. J. C. 22.	M. Glaudius Marcellus Æserninus.	L. Arruntius.
An. R. 731. Av. J. C. 21.	M. Lollius.	Q. Æmilius Lepidus.
An. R. 732. Av. J. C. 20.	M. Apuleius.	P. Silius Nerva.
An. R. 733. Av. J. C. 19.	C. Sentius Saturninus.	Q. Lucretius.
An. R. 734. Av. J. C. 18.	P. Cornelius Lentulus.	Cn. Cornelius Lentulus.
An. R. 735. Av. J. C. 17.	C. Furnius.	C. Junius Silanus.
An. R. 736. Av. J. C. 16.	L. Domitius Ahenobarbus.	P. Cornelius Scipio.
An. R. 737. Av. J. C. 15.	M. Livius Drusus Libo.	L. Calpurnius Piso.

M.

M. Licinius Crassus.	Cn. Cornelius Lentulus Augur.	An. R. 738. Av. J. C. 14.
Ti. Claudius Nero.	P. Quintilius Varus.	An. R. 739. Av. J. C. 13.
M. Valerius Messala Barbatus.	P. Sulpicius Quirinius.	An. R. 740. Av. J. C. 12.
Q. Ælius Tubero.	Paulus Fabius Maximus.	An. R. 741. Av. J. C. 11.
Julus Antonius.	Q. Fabius Maximus.	An. R. 742. Av. J. C. 10.
Nero Claudius Drusus.	T. Quintius Crispinus.	An. R. 743. Av. J. C. 9.
C. Asinius Gallus.	C. Marcius Censorinus.	An. R. 744. Av. J. C. 8.
Ti. Claudius Nero II.	Cn. Calpurnius Piso.	An. R. 745. Av. J. C. 7.
D. Lælius Balbus.	C. Antistius Vetus.	An. R. 746. Av. J. C. 6.
Imp. C. Julius Cæsar Octavianus Augustus XII.	L. Cornelius Sulla.	An. R. 747. Av. J. C. 5.
C. Calvisius Sabinus.	L. Passienus Rufus.	An. R. 748. Av. J. C. 4.
L. Cornelius Lentulus.	M. Valerius Messalinus.	An. R. 749. Av. J. C. 3.
Imp. C. Julius Cæsar Octavianus Augustus XIII.	C. Caninius Gallus.	An. R. 750 Av. J. C. 2.
Cossus Cornelius Lentulus.	L. Calpurnius Piso.	An. R. 751. Av. J. C. 1.
C. Julius Cæsar.	L. Æmilius Paulus.	An. R. 752. De J. C. 1.
P. Vinicius.	P. Alfenus Varus.	An. R. 753. De J. C. 2.
L. Ælius Lamia.	M. Servilius.	An. R. 754. De J. C. 3.

AN. R. 755. DE J. C. 4.	SEX. ÆLIUS CATUS.	C. SENTIUS SATURNINUS.
AN. R. 756. DE J. C. 5.	CN. CORNELIUS CINNA MAGNUS.	L. VALERIUS MESSALA VOLUSUS.
AN. R. 757. DE J. C. 6.	M. ÆMILIUS LEPIDUS.	L. ARRUNTIUS.
AN. R. 758. DE J. C. 7.	Q. CÆCILIUS METELLUS CRETICUS.	A. LICINIUS NERVA SILIANUS.
AN. R. 759. DE J. C. 8.	M. FURIUS CAMILLUS.	SEX. NONIUS QUINTILIANUS.
AN. R. 760. DE J. C. 9.	Q. SULPICIUS CAMERINUS.	C. POPPÆUS SABINUS.
AN. R. 761. DE J. C. 10.	P. CORNELIUS DOLABELLA.	C. JUNIUS SILANUS.
AN. R. 762. DE J. C. 11.	M. ÆMILIUS LEPIDUS.	T. STATILIUS TAURUS.
AN. R. 763. DE J. C. 12.	GERMANICUS CÆSAR.	C. FONTEIUS CAPITO.
AN. R. 764. DE J. C. 13.	L. MUNATIUS PLANCUS.	C. SILIUS.
AN. R. 765. DE J. C. 14.	SEX. POMPEIUS.	SEX. APULEIUS.

TIBERE EMPEREUR.

AN. R. 766. DE J. C. 15.	DRUSUS CÆSAR.	C. NORBANUS FLACCUS.
AN. R. 767. DE J. C. 16.	T. STATILIUS SISENNA TAURUS.	L. SCRIBONIUS LIBO.
AN. R. 768. DE J. C. 17.	C. CÆLIUS RUFUS.	L. POMPONIUS FLACCUS.
AN. R. 769. DE J. C. 18.	TIBERIUS CÆSAR AUGUSTUS III.	GERMANICUS CÆSAR II.
AN. R. 770. DE J. C. 19.	M. JUNIUS SILANUS.	L. NORBANUS BALBUS FLACCUS.

M. VALERIUS MESSALA.	M. AURELIUS COTTA.	AN. R. 771. DE J. C. 20.
TIBERIUS CÆSAR AUGUSTUS IV.	DRUSUS CÆSAR II.	AN. R. 772. DE J. C. 21.
C. SULPICIUS GALBA.	D. HATERIUS AGRIPPA.	AN. R. 773. DE J. C. 22.
C. ASINIUS.	C. ANTISTIUS.	AN. R. 774. DE J. C. 23.
SER. CORNELIUS CETHEGUS.	L. VISELLIUS VARRO.	AN. R. 775. DE J. C. 24.
COSSUS CORNELIUS LENTULUS.	M. ASINIUS AGRIPPA.	AN. R. 776. DE J. C. 25.
CN. LENTULUS GÆTULICUS.	C. CALVISIUS.	AN. R. 777. DE J. C. 26.
M. LICINIUS CRASSUS.	L. CALPURNIUS PISO.	AN. R. 778. DE J. C. 27.
AP. JUNIUS SILANUS.	P. SILIUS NERVA.	AN. R. 779. DE J. C. 28.
C. RUBELLIUS GEMINUS.	C. FUFIUS GEMINUS.	AN R. 780. DE J. C. 29.
M. VINICIUS.	L. CASSIUS LONGINUS.	AN. R. 781. DE J. C. 30.
TIBERIUS CÆSAR AUGUSTUS V.	L. ÆLIUS SEJANUS.	AN. R. 782. DE J. C. 31.
CN. DOMITIUS AHENOBARBUS.	M. FURIUS CAMILLUS SCRIBONIANUS.	AN. R. 783. DE J. C. 32.
SER. SULPICIUS GALBA.	L. CORNELIUS SULLA.	AN. R. 784. DE J. C. 33.
PAULUS FABIUS PERSICUS.	L. VITELLIUS.	AN. R. 785. DE J. C. 34.
C. CESTIUS GALLUS.	M. SERVILIUS RUFUS.	AM. R. 786. DE J. C. 35.
Q. PLAUTIUS.	SEX. PAPINIUS.	AN. R. 787. DE J. C. 36.

AN. R. 788. DE J. C. 37.	CN. ACERRONIUS PROCULUS.	C. PONTIUS NIGRINUS.

CALIGULA EMPEREUR.

AN. R. 789. DE J. C. 38.	M. AQUILIUS JULIANUS.	P. NONIUS ASPRENAS.
AN. R. 790. DE J. C. 39.	CAIUS AUGUSTUS II.	L. APRONIUS CÆSIANUS.
AN. R. 791. DE J. C. 40.	CAIUS AUGUSTUS III.	
AN. R. 792. DE J. C. 41.	CAIUS AUGUSTUS IV.	CN. SENTIUS SATURNINUS.

CLAUDE EMPEREUR.

AN. R. 793. DE J. C. 42.	TI. CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS GERMANICUS I.	CÆCINA LARGUS.
AN. R. 794. DE J. C. 43.	TI. CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS GERMANICUS III.	L. VITELLIUS II.
AN. R. 795. DE J. C. 44.	L. QUINTIUS CRISPINUS II.	M. STATILIUS TAURUS.
AN. R. 796. DE J. C. 45.	M. VINICIUS II.	T. STATILIUS TAURUS CORVINUS.
AN. R. 797. DE J. C. 46.	VALERIUS ASIATICUS II.	M. JUNIUS SILANUS.
AN. R. 798. DE J. C. 47.	TI. CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS GERMANICUS IV.	L. VITELLIUS III.
AN. R. 799. DE J. C. 48.	A. VITELLIUS.	L. VIPSTANUS.
AN. R. 800. DE J. C. 49.	C. POMPEIUS LONGINUS GALLUS.	Q. VERANIUS.
AN. R. 801. DE J. C. 50.	C. ANTISTIUS VETUS.	M. SUILIUS RUFUS.

TI. CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS GERMANICUS V.	SER. CORNELIUS ORFITUS.	AN. R. 802. DE J. C. 51.
FAUSTUS CORNELIUS SULLA.	L. SALVIUS OTHO TITIANUS.	AN. R. 803. DE J. C. 52.
D. JUNIUS SILANUS.	Q. HATERIUS.	AN. R. 804. DE J. C. 53.
M. ASINIUS MARCELLUS.	M. ACILIUS AVIOLA.	AN. R. 805. DE J. C. 54.

NERON EMPEREUR.

NERO CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS.	L. ANTISTIUS VERUS.	AN. R. 806. DE J. C. 55.
Q. VOLUSIUS SATURNINUS.	P. CORNELIUS SCIPIO.	AN. R. 807. DE J. C. 56.
NERO CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS II.	L. CALPURNIUS PISO.	AN. R. 808. DE J. C. 57.
NERO CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS III.	VALERIUS MESSALA.	AN. R. 809. DE J. C. 58.
C. VIPSTANUS APRONIANUS.	C. FONTEIUS CAPITO.	AN. R. 810. DE J. C. 59.
NERO CLAUDIUS CÆSAR AUGUSTUS IV.	COSSUS CORNELIUS LENTULUS.	AN. R. 811. DE J. C. 60.
C. CÆSONIUS PÆTUS.	P. PETRONIUS TURPILIANUS.	AN. R. 812. DE J. C. 61.
P. MARIUS.	L. ASINIUS GALLUS.	AN. R. 813. DE J. C. 62.
C. MEMMIUS REGULUS.	L. VIRGINIUS RUFUS.	AN. R. 814. DE J. C. 63.
C. LECANIUS BASSUS.	M. LICINIUS CRASSUS FRUGI.	AN. R. 815. DE J. C. 64.
P. SILIUS NERVA.	M. VESTINUS ATTICUS.	AN. R. 816. DE J. C. 65.

An. R. 817. De J. C. 66.	C. Suetonius Paulinus.	C. Telesinus.
An. R. 818. De J. C. 67.	L. Fonteius Capito.	C. Julius Rufus.
An. R. 819. De J. C. 68.	C. Silius Italicus.	M. Galerius Trachalus.

GALBA EMPEREUR.

An. R. 820. De J. C. 69.	Ser. Sulpicius Galba Cæsar Augustus II.	T. Vinius Rufinus.

OTHON EMPEREUR.

VITELLIUS EMPEREUR.

VESPASIEN EMPEREUR.

An. R. 821. De J. C. 70.	Vespasianus Augustus II.	Titus Cæsar.
An. R. 822. De J. C. 71.	Vespasianus Augustus III.	M. Cocceius Nerva.
An. R. 823. De J. C. 72.	Vespasianus Augustus IV.	Titus Cæsar II.
An. R. 824. De J. C. 73.	Domitianus Cæsar II.	Valerius Messalinus.
An. R. 825. De J. C. 74.	Vespasianus Augustus V.	Titus Cæsar III.
An. R. 826. De J. C. 75.	Vespasianus Augustus VI.	Titus Cæsar IV.
An. R. 827. De J. C. 76.	Vespasianus Augustus VII.	Titus Cæsar V.
An. R. 828. De J. C. 77.	Vespasianus Augustus VIII.	Titus Cæsar VI.
An. R. 829. De J. C. 78.	L. Ceionius Commodus.	D. Novius Priscus.

VESPASIANUS AUGUSTUS IX.	TITUS CÆSAR VII.	AN. R. 830. DE J. C. 79.

TITE EMPEREUR.

TITUS AUGUSTUS VIII.	DOMITIANUS CÆSAR VII.	AN. R. 831. DE J. C. 80.
SEX. FLAVIUS SILVANUS.	T. ANNIUS VERUS POLLIO.	AN. R. 832. DE J. C. 81.

DOMITIEN EMPEREUR.

DOMITIANUS AUGUSTUS VIII.	T. FLAVIUS SABINUS.	AN. R. 833. DE J. C. 82.
DOMITIANUS AUGUSTUS IX.	Q. PETILLIUS RUFUS.	AN. R. 834. DE J. C. 83.
DOMITIANUS AUGUSTUS X.	..... SABINUS.	AN. R. 835. DE J. C. 84.
DOMITIANUS AUGUSTUS XI.	..... FULVIUS.	AN. R. 836. DE J. C. 85.
DOMITIANUS AUGUSTUS XII.	SER. CORNELIUS DOLABELLA.	AN. R. 837. DE J. C. 86.
DOMITIANUS AUGUSTUS XIII.	..... SATURNINUS.	AN. R. 838. DE J. C. 87.
DOMITIANUS AUGUSTUS XIV.	L. MINUCIUS RUFUS.	AN. R. 839. DE J. C. 88.
..... FULVIUS II.	..... ATRATINUS.	AN. R. 840. DE J. C. 89.
DOMITIANUS AUGUSTUS XV.	M. COCCEIUS NERVA II.	AN. R. 841. DE J. C. 90.
M. ULPIUS TRAJANUS.	.. ACILIUS GLABRIO.	AN. R. 842. DE J. C. 91.
DOMITIANUS AUGUSTUS XVI.	Q. VOLUSIUS SATURNINUS.	AN. R. 843. DE J. C. 92.
.... POMPEIUS COLLEGA.	..... PRISCUS.	AN. R. 844. DE J. C. 93.

An. R. 845. De J. C. 94.	..... Asprenas.	..... Lateranus.
An. R. 846. De J. C. 95.	Domitianus Augustus XVII.	... Flavius Clemens.
An. R. 847. De J. C. 96.	C. Fulvius Valens.	C. Antisius Vetus.

NERVA EMPEREUR.

An. R. 848. De J. C. 97.	Nerva Augustus III.	L. Virginius Rufus III.
An. R. 849. De J. C. 98.	Nerva Augustus IV.	Trajanus Cæsar II.

TRAJAN EMPEREUR.

An. R. 850. De J. C. 99.	A. Cornelius Palma.	C. Sosius Senecio.
An. R. 851. De J. C. 100.	Trajanus Augustus III.	M. Julius Fronto.
An. R. 852. De J. C. 101.	Trajanus Augustus IV.	Sex. Articuleius Pætus.
An. R. 853. De J. C. 102.	..... Suranus.	L. Licinius Sura.
An. R. 854. De J. C. 103.	Trajanus Augustus V.	L. Maximus.
An. R. 855. De J. C. 104.	L. Licinius Sura II.	..... Marcellus.
An. K. 856. De J. C. 105.	Ti. Julius Candidus II.	A. Julius Quadratus.
An. R. 857. De J. C. 106.	..... Commodus.	..... Cerealis.
An. R. 858. De J. C. 107.	L. Licinius Sura III.	C. Sosius Senecio.
An. R. 859. De J. C. 108.	Ap. Annius Trebonianus Gallus.	M. Acilius Metellus Bradua.
An. R. 860. De J. C. 109.	A. Cornelius Palma II.	..... Tullus.
An. R. 861. De J. C. 110.	Priscianus ou Crispinus.	..... Orfitus.

C. CALPURNIUS PISO.	M. VETTIUS BOLANUS.	AN. R. 862. DE J.C. 111.
TRAJANUS AUGUSTUS VI.	T. SEXTIUS AFRICANUS.	AN. R. 863. DE J.C. 112.
L. PUBLILIUS CELSUS II.	C. CLODIUS CRISPINUS.	AN. R. 864. DE J.C. 113.
Q. NINNIUS HASTA.	P. MANLIUS VOPISCUS.	AN. R. 865. DE J.C. 114.
L. VIPSTANUS MESSALA.	M. VERGILIANUS PEDO.	AN. R. 866. DE J.C. 115.
L. ÆLIUS LAMIA.	...ÆLIANUS VETER.	AN. R. 867. DE J.C. 116.
....QUINTIUS NIGER.	C. VIPSTANUS APRONIANUS.	AN. R. 868. DE J.C. 117.

ADRIEN EMPEREUR.

IMP. ADRIANUS AUGUSTUS II.	FUSCUS SALINATOR.	AN. R. 869. DE J.C. 118.
IMP. ADRIANUS AUGUSTUS III.	.....RUSTICUS.	AN. R. 870. DE J.C. 119.
L. CATILIUS SEVERUS II.	T. AURELIUS FUSCUS.	AN. R. 871. DE J.C. 120.
M. ANNIUS VERUS II.	.....AUGUR.	AN. R. 872. DE J.C. 121.
....ACILIUS AVIOLA.	....CORELLIUS PANSA.	AN. R. 873. DE J.C. 122.
Q. ARRIUS PÆTINUS.	C. VENTIDIUS APRONIANUS.	AN. R. 874. DE J.C. 223.
MAN. ACILIUS GLABRIO.	C. BELLICIUS TORQUATUS.	AN. R. 875. DE J.C. 124.
P. CORNELIUS SCIPIO ASIATICUS II.	.....VETTIUS AQUILINUS.	AN. R. 876. DE J.C. 125.
M. ANNIUS VERUS III.	L. VARIUS AMBIBULUS.	AN. R. 877. DE J.C. 126.
.....TITIANUS, ou peut-être TATIANUS.	.... GALLICANUS.	AN. R. 878. DE J.C. 127.

An. R. 879. De J.C. 128.	.... Torquatus Asprenas.	.... Annius Libo.
An. R. 880. De J.C. 129.	P. Juvencius Celsus II.	Q. Julius Balbus.
An. R. 881. De J.C. 130.	Q. Fabius Catullinus.	M. Flavius Aper.
An. R. 882. De J.C. 131.	Ser. Octavius Lænas Pontianus.	M. Antonius Rufinus.
An. R. 883. De J.C. 132.	..... Augurinus.	..... Sergianus.
An. R. 884. De J.C. 133.	..... Hiberus.	..... Sisenna.
An. R. 885. De J.C. 134.	C. Julius Servianus III.	C. Vibius Varus.
An. R. 886. De J.C. 135.	..... Pontianus.	..... Atilianus.
An. R. 887. De J.C. 136.	Ceionius Commodus.	Sex. Vetulenus Civica Pompeianus.
An. R. 888. De J.C. 137.	L. Ælius Verus Cæsar II.	P. Cælius Balbinus.
An. R. 889. De J.C. 138.	..... Camerinus.	..... Niger.

TITE ANTONIN EMPEREUR.

An. R. 890. De J.C. 139.	T. Antoninus Augustus II.	C. Bruttius Præsens II.
An. R. 891. De J.C. 140.	T. Antoninus Augustus III.	M. Aurelius Cæsar.
An. R. 892. De J.C. 141.	M. Peducæus Syloga Priscinus.	T. Hoenius Severus.
An. R. 893. De J.C. 142.	L. Cuspius Rufinus.	L. Statius Quadratus.
An. R. 894. De J.C. 143.	C. Bellicius Torquatus.	Ti. Claudius Herodes Atticus.

..... AVITUS.	..... MAXIMUS.	AN. R. 895. DE J.C. 144.
T. ANTONINUS AUGUSTUS IV.	M. AURELIUS CÆSAR II.	AN. R. 896. DE J.C. 145.
SEX. ERUCIUS CLERUS II.	CN. CLAUDIUS SEVERUS.	AN. R. 897. DE J.C. 146.
..... LARGUS.	..... MESSALINUS.	AN. R. 898. DE J.C. 147.
..... TORQUATUS.	..... JULIANUS.	AN. R. 899. DE J.C. 148.
SER. SCIPIO ORFITUS.	Q. NONIUS PRISCUS.	AN. R. 900. DE J.C. 149.
... GLABRIO GALLICANUS.	..... VETUS.	AN. R. 901. DE J.C. 150.
... QUINTILIUS CONDIANUS.	... QUINTILIUS MAXIMUS.	AN. R. 902. DE J.C. 151.
SEX. JUNIUS GLABRIO.	C. OMOLUS VERIANUS.	AN. R. 903. DE J.C. 152.
C. BRUTTIUS PRÆSENS.	A. JUNIUS RUFINUS.	AN. R. 904. DE J.C. 153.
L. AURELIUS COMMODUS.	T. SEXTIUS LATERANUS.	AN. R. 905. DE J.C. 154.
C. JULIUS SEVERUS.	M. RUFINUS SABINIANUS.	AN. R. 906. DE J.C. 155.
M. CEIONIUS SILVANUS.	C. SERIUS AUGURINUS.	AN. R. 907. DE J.C. 156.
..... BARBARUS.	..... REGULUS.	AN. R. 908. DE J.C. 157.
..... TERTULLUS.	..... SACERDOS.	AN. R. 909. DE J.C. 158.
..... PLAUTIUS QUINTILLUS.	M. STATIUS PRISCUS.	AN. R. 910. DE J.C. 159.
APPIUS ANNIUS BRADUA.	T. VIBIUS BARUS.	AN. R. 911. DE J.C. 160.
M. AURELIUS CÆSAR III.	L. AURELIUS COMMODUS II.	AN. R. 912. DE J.C. 161.

MARC-AURELE EMPEREUR.

An. R. 913. De J.C. 162.	Q. Junius Rusticus.	C. Vettius Aquilinus.
An. R. 914. De J.C. 163.	..... Lælianus.	..... Pastor.
An. R. 915. De J.C. 164.	M. Nonius Marcellus.	..... Celsus.
An. R. 916. De J.C. 165.	M. Gavius Orfitus.	L. Arrius Pudens.
An. R. 917. De J.C. 166.	... Servilius Pudens.	L. Fufidius Pollio.
An. R. 918. De J.C. 167.	L. Aurelius Verus Augustus III.	..... Quadratus.
An. R. 919. De J.C. 168.	..... Apronianus. II.	..... Paulus II.
An. R. 920. De J.C. 169.	Q. Sosius Priscus.	P. Cælius Apollinaris.
An. R. 921. De J.C. 170.	M. Cornelius Cethegus.	C. Erucius Clarus.
An. R. 922. De J.C. 171.	L. Septimius Severus II.	L. Alfidius Herennianus.
An. R. 923. De J.C. 172.	..... Maximus.	..... Orfitus.
An. R. 924. De J.C. 173.	M. Aurelius Severus II.	T. Claudius Pompeianus.
An. R. 925. De J.C. 374.	..... Gallus.	..... Flaccus.
An. R. 926. De J.C. 175.	..... Piso.	..... Julianus.
An. R. 927. De J.C. 176.	T. Vitrasius Pollio II.	M. Flavius Aper II.
An. R. 928. De J.C. 177.	L. Aurelius Commodus Cæsar.	..... Quintillus.
An. R. 929. De J.C. 178.	... Gavius Orfitus.	..... Julianus Rufus.

COMMODUS AUGUSTUS II.	T. ANNIUS AURELIUS VERUS II.	AN. R. 930. DE J.C. 179.
L. FULVIUS BRUTTIUS PRÆSENS II.	SEX. QUINTILLUS CONDIANUS.	AN. R. 931. DE J.C. 180.

COMMODE EMPEREUR.

COMMODUS AUGUSTUS III.	..... BURRUS.	AN. R. 932. DE J.C. 181.
..... MAMERTINUS.	..... RUFUS.	AN. R. 933. DE J.C. 182.
COMMODUS AUGUSTUS IV.	M. AUFIDIUS VICTORINUS II.	AN. R. 934. DE J.C. 183.
M. EGGIUS MARULLUS.	CN. PAPIRIUS ÆLIANUS.	AN. R. 935. DE J.C. 184.
..... MATERNUS.	..... BRADUA.	AN. R. 936. DE J.C. 185.
COMMODUS AUGUSTUS V.	M. ACILIUS GLABRIO II.	AN. R. 937. DE J.C. 186.
..... CRISPINUS.	..... ÆLIANUS.	AN. R. 938. DE J.C. 187.
C. ALLIUS FUSCIANUS II.	... DULLIUS SILANUS.	AN. R. 939. DE J.C. 188.
DUO SILANI.		AN. R. 940. DE J.C. 189.
COMMODUS AUGUSTUS VI.	PETRONIUS SEPTIMIANUS.	AN. R. 941. DE J.C. 190.
.. CASSIUS ADRONIANUS.	... MAURICIUS BRADUA.	AN. R. 942. DE J.C. 191.
COMMODUS AUGUSTUS VII.	P. HELVIUS PERTINAX II.	AN. R. 943. DE J.C. 192.

PERTINAX EMPEREUR.

Q. SOSIUS FALCO.	C. JULIUS ERUCIUS CLARUS.	AN. R. 944. DE J.C. 193.

DIDIUS JULIANUS EMPEREUR.

SEVERE EMPEREUR.

..... GENTIANUS.	..... BASSUS.	AN. R. 962. DE J.C.211.

CARACALLA EMPEREUR.

C. JULIUS ASPER.	... JULIUS ASPER.	AN. R. 963. DE J.C.212.
M. AURELIUS ANTONINUS AUGUSTUS IV.	D. CÆLIUS BALBINUS II.	AN. R. 964. DE J.C.213.
..... MESSALA.	..... SABINUS.	AN. R. 965. DE J.C.214.
..... LÆTUS II.	..... CEREALIS.	AN. R. 966. DE J.C.215.
C. ATIUS SABINUS II.	... CORNELIUS ANULLINUS.	AN. R. 967. DE J.C.216.
C. BRUTTIUS PRÆSENS.	T. MESSIUS EXTRICATUS.	AN. R. 968. DE J.C.217.

MACRIN EMPEREUR.

M. OPELIUS MACRINUS AUGUSTUS II.	..... ADVENTUS.	AN. R. 969. DE J.C.218.

HELIOGABALE EMPEREUR.

M. AURELIUS ANTONINUS II.	..... SACERDOS.	AN. R. 970. DE J.C.219.
M. AURELIUS ANTONINUS III.	EUTYCHIANUS COMAZON.	AN. R. 971. DE J.C.220.
GRATUS SABINIANUS.	SELEUCUS.	AN. R. 972. DE J.C.221.
M. AURELIUS ANTONINUS AUGUSTUS IV.	M. AURELIUS ALEXANDER CÆSAR.	AN. R. 973. DE J.C.222.

ALEXANDRE SEVERE EMPEREUR.

L. MARIUS MAXIMUS II.	L. ROSCIUS ÆLIANUS.	AN. R. 974. DE J.C.223.
..... JULIANUS II.	..... CRISPINUS.	AN. R. 975. DE J.C.224.
.... FUSCUS II.	.... DEXTER.	AN. R. 976. DE J.C.225.

An. R. 977. De J.C. 226.	M. Aurelius Alexander Augustus II.	..... Marcellus.
An. R. 978. De J.C. 227.	M. Nummius Albinus.	..... Maximus.
An. R. 979. De J.C. 228.	Ti. Manilius Modestus.	Ser. Calpurnius Probus.
An. R. 980. De J.C. 229.	M. Aurelius Alexander Augustus III.	Cassius Cocceianus Dio II.
An. R. 981. De J.C. 230.	L. Virius Agricola.	ex. Catius Clementinus.
An. R. 982. De J.C. 231.	..... Pompeianus.	..... Pelignianus.
An. R. 983. De J.C. 232.	.... Lupus.	.... Maximus.
An. R. 984. De J.C. 233.	.... Maximus.	.... Paternus.
An. R. 985. De J.C. 234.	.... Maximus.	.... Urbanus.
An. R. 986. De J.C. 235.	.... Severus.	.... Quintianus.

MAXIMIN EMPEREUR.

An. R. 987. De J.C. 236.	C. Julius Verus Maximinus Augustus.	.... Africanus.
An. R. 988. De J.C. 237.	.... Perpetuus.	.... Cornelianus.

Les deux GORDIENS EMPEREURS.

MAXIME & BALBIN EMPEREURS.

An. R. 989. De J.C. 238.	Annius Pius, ou Ulpius.	.... Pontianus.

GORDIEN III. EMPEREUR.

An. R. 990. De J.C. 239.	M. Antoninus Gordianus Augustus.	.... Aviola.
An. R. 991. De J.C. 240.	.... Sabinus.	.... Venustus.

M. ANTONIUS GORDIANUS AUGUSTUS II.	.... POMPEIANUS.	AN. R. 992. DE J.C. 241.
C. VETTIUS AUFIDIUS ATTICUS.	C. ASINIUS PRÆTEXTATUS.	AN. R. 993. DE J.C. 242.
.... ARRIANUS.	.... PAPUS.	AN. R. 994. DE J.C. 243.
.... PEREGRINUS.	.... ÆMILIANUS.	AN. R. 995. DE J.C. 244.

PHILIPPE EMPEREUR.

M. JULIUS PHILIPPUS AUGUSTUS.	.... TITIANUS.	AN. R. 996. DE J.C. 245.
.....PRÆSENS.	.....ALBINUS.	AN. R. 997. DE J.C. 246.
M. JULIUS PHILIPPUS AUGUSTUS II.	M. JULIUS SEVERUS PHILIPPUS CÆSAR.	AN. R. 998. DE J.C. 247.
PHILIPPUS III. } AUGG. PHILIPPUS II. }		AN. R. 999. DE J.C. 248.
M. ÆMILIANUS II.	JUNIUS AQUILINUS.	AN. R 1000. DE J.C. 249.

DECE EMPEREUR.

C. MESSIUS QUINTUS TRAJANUS DECIUS AUGUSTUS II.	.....GRATUS.	AN. R. 1001. DE J.C. 250.
DECIUS AUGUSTUS III.	Q. HERENNIUS ETRUSCUS MESSIUS DECIUS CÆSAR.	AN. R. 1002. DE J.C. 251.

GALLUS EMPEREUR.

C. VIBIUS TREBONIANUS GALLUS AUGUSTUS III.	C. VOLUSIANUS CÆSAR.	AN. R. 1003. DE J.C. 252.
C. VOLUSIANUS AUGUSTUS II.	.....MAXIMUS.	AN. R. 1004. DE J.C. 253.

EMILIEN EMPEREUR.

VALERIEN EMPEREUR.

An.R.1005. De J.C.254.	P. Licinius Valerianus II. P. Licinius Gallienus,	Augg.
An.R.1006. De J.C.255.	P. Licinius Valerianus III. P. Licinius Gallienus II.	Augg.
An.R.1007. De J.C.256.	……Maximus.	……Glabrio.
An.R.1008. De J.C.257.	P. Licinius Valerianus IV. P. Licinius Gallienus III.	Augg.
An.R.1009. De J.C.258.	Memmius Tuscus.	……Bassus.
An.R.1010. De J.C.259.	……Æmilianus.	……Bassus.
An.R.1011. De J.C.260.	……Secularis.	……Donatus.

GALLIEN EMPEREUR.

An.R.1012. De J.C.261.	Gallienus Augustus IV.	……Volusianus.
An.R.1013. De J.C.262.	Gallienus Augustus V.	……Faustianus.
An.R.1014. De J.C.263.	……Albinus.	……Dexter.
An.R.1015. De J.C.264.	Gallienus Augustus VI.	……Saturninus.
An.R.1016. De J.C.265.	Valerianus II.	Lucillus.
An.R.1017. De J.C.266.	Gallienus Augustus VII.	……Sabinillus.
An.R.1018. De J.C.267.	….Paternus.	….Arcesilaus.
An.R.1019. De J.C.268.	…..Paternus II.	…..Marinianus.

CLAUDE II. EMPEREUR.

M. AURELIUS CLAUDIUS AUGUSTUS II.	.....PATERNUS.	AN.R.1020. DE J.C.269.
.....ANTIOCHIANUS.	.....ORFITUS.	AN.R.1021. DE J.C.270.

AURELIEN EMPEREUR.

L. DOMITIUS AURELIANUS AUGUSTUS II.	M. ou NUM. CEIONIUS VIBIUS BASSUS.	AN.R.1022. DE J.C.271.
.....QUIETUS.	..... VOLDUMIANUS.	AN.R.1023. DE J.C.272.
.....TACITUS.	.....PLACIDIANUS.	AN.R.1024. DE J.C.273.
AURELIANUS AUGUSTUS III.	C.JULIUS CAPITOLINUS.	AN.R.1025. DE J.C.274.
AURELIANUS AUGUSTUS IV.	.....MARCELLINUS.	AN.R.1026. DE J.C.275.

INTERREGNE de six mois.

TACITE EMPEREUR.

M. CLAUDIUS TACITUS AUGUSTUS II.	.....ÆMILIANUS.	AN.R.1027. DE J.C.276.

PROBUS EMPEREUR.

M. AURELIUS PROBUS AUGUSTUS.	M. AURELIUS PAULINUS.	AN.R.1028. DE J.C.277.
PROBUS AUGUSTUS II.	.....LUPUS.	AN.R.1029. DE J.C.278.
PROBUS AUGUSTUS III.	.....PATERNUS.	AN.R.1030. DE J.C.279.
.....MESSALA.	.....GRATUS.	AN.R.1031. DE J.C.280.
PROBUS AUGUSTUS IV.	.....TIBERIANUS.	AN.R.1032. DE J.C.281.
PROBUS AUGUSTUS V.	.....VICTORINUS.	AN.R.1033. DE J.C.282.

CARUS EMPEREUR.

M. AURELIUS CARUS AUGUSTUS II.	M. AURELIUS CARINUS CÆSAR.	AN.R.1034. DE J.C.283.

CARIN & NUMERIEN EMPEREURS.

AN. R. 1035. DE J. C. 284.	M. AURELIUS CARINUS, M. AURELIUS NUMERIANUS, }	AUGG.

CARIN & DIOCLETIEN EMPEREURS.

AN. R. 1036. DE J. C. 285.	C. VALERIUS DIOCLETIANUS AUGUSTUS II.	.....ARISTOBULUS.

DIOCLETIEN seul EMPEREUR.

AN R. 1037. DE J. C. 286.	M. JUNIUS MAXIMUS. II.	...VETTIUS AQUILINUS.

DIOCLETIEN & MAXIMIEN EMPEREURS.

AN. R. 1038. DE J. C. 287.	C. VALERIUS DIOCLETIANUS III. M. AURELIUS VALERIUS MAXIMIANUS, }	AUGG.
AN. R. 1039. DE J. C. 288.	MAXIMIANUS AUGUSTUS II.	.....JANUARIUS.
AN. R. 1040. DE J. C. 289.	.....BASSUS.	.....QUINTIANUS.
AN. R. 1041. DE J. C. 290.	DIOCLETIANUS IV. MAXIMIANUS III. }	AUGG.
AN. R. 1042. DE J. C. 291.	.....TIBERIANUS.	.....DIO.
AN. R. 1043. DE J. C. 292.	.....ANNIBALIANUS.	.....ASCLEPIODOTUS.
AN. R. 1044. DE J. C. 293.	DIOCLETIANUS V. MAXIMIANUS IV. }	AUGG.
AN. R. 1045. DE J. C. 294.	FLAVIUS VALERIUS CONSTANTIUS, GALERIUS VALERIUS MAXIMIANUS, }	CÆSS.
AN. R. 1046. DE J. C. 295.	....FUSCUS.	....ANULINUS.
AN. R. 1047. DE J. C. 296.	DIOCLETIANUS AUGUSTUS VI.	CONSTANTIUS CÆSAR II.

MAXIMIANUS AUGUSTUS V.	GALERIUS CÆSAR II.	AN. R. 1048. DE J.C. 297.
ANICIUS FAUSTUS II.	SEVERUS GALLUS.	AN. R. 1049. DE J.C. 298.
DIOCLETIANUS VII. / MAXIMIANUS VI.	AUGG.	AN. R. 1050. DE J.C. 299.
CONSTANTIUS III. / GALERIUS III.	CÆSS.	AN. R. 1051. DE J.C. 300.
....TITIANUS II.	....NEPOTIANUS.	AN. R. 1052. DE J.C. 301.
CONSTANTIUS IV. / GALERIUS IV.	CÆSS.	AN. R. 1053. DE J.C. 302.
DIOCLETIANUS VIII. / MAXIMIANUS VII.	AUGG.	AN. R. 1054. DE J.C. 303.
DIOCLETIANUS IX. / MAXIMIANUS VIII.	AUGG.	AN. R. 1055. DE J.C. 304.
CONSTANTIUS V. / GALERIUS V.	CÆSS.	AN. R. 1056. DE J.C. 305.

CONSTANCE CHLORE EMPEREUR.

CONSTANTIUS VI. / GALERIUS VI.	AUGG.	AN. R. 1057. DE J.C. 306.

CONSTANTIN EMPEREUR.

M. AURELIUS SEVERUS MAXIMINUS AUGUSTUS.	CÆSAR.	AN. R. 1058. DE J.C. 307.

A Rome, où régnoit Maxence.

MAXIMIANUS HERCULIUS AUGUSTUS IX.	MAXIMINUS CÆSAR.	
MAXIMIANUS HERCULIUS X. / GALERIUS VII.	AUGG.	AN. R. 1059. DE J.C. 308.

A Rome,

Point de Consuls jusqu'au 20. Avril. De ce jour

MAXENTIUS AUGUSTUS. ROMULUS CÆSAR.

AN. R. 1060. DE J.C. 309. LICINIUS AUGUSTUS.

A Rome,

MAXENTIUS AUGUSTUS II. — ROMULUS CÆSAR II.

AN. R. 1061. DE J.C. 310. ANDRONICUS. — PROBUS.

A Rome,

MAXENTIUS AUGUSTUS III.

AN. R. 1062. DE J.C. 311. GALERIUS VIII. MAXIMINUS II. } AUGG.

A Rome, depuis le mois de Septembre seulement.

RUFINUS. — EUSEBIUS.

AN. R. 1063. DE J.C. 312. CONSTANTINUS II. LICINIUS II. } AUGG.

A Rome,

MAXENTIUS AUGUSTUS IV.

AN. R. 1064. DE J.C. 313. CONSTANTINUS III. LICINIUS III. } AUGG.

AN. R. 1065. DE J.C. 314. VOLUSIANUS II. — ANNIANUS.

AN. R. 1066. DE J.C. 315. CONSTANTINUS IV. LICINIUS IV. } AUGG.

AN. R. 1067. DE J.C. 316. SABINUS. — RUFINUS.

GALLICANUS.	BASSUS.	AN. R. 1068. DE J.C. 317.
LICINIUS AUGUSTUS V.	CRISPUS CÆSAR.	AN. R. 1069. DE J.C. 318.
CONSTANTINUS AUGUSTUS V.	LICINIUS CÆSAR.	AN. R. 1070. DE J.C. 319.
CONSTANTINUS AUGUSTUS VI.	CONSTANTINUS CÆSAR.	AN. R. 1071. DE J.C. 320.
CRISPUS II. CONSTANTINUS II. }	CÆSS.	AN. R. 1072. DE J.C. 321.
PETRONIUS PROBIANUS.	ANICIUS JULIANUS.	AN. R. 1073. DE J.C. 322.
SEVERUS.	RUFINUS.	AN. R. 1074. DE J.C. 323.
CRISPUS III. CONSTANTINUS III. }	CÆSS.	AN. R. 1075. DE J.C. 324.
PAULINUS.	JULIANUS.	AN. R. 1076. DE J.C. 325.
CONSTANTINUS AUGUSTUS VII.	CONSTANTIUS CÆSAR.	AN. R. 1077. DE J.C. 326.
CONSTANTIUS.	MAXIMUS.	AN. R. 1078. DE J.C. 327.
JANUARIUS.	JUSTUS.	AN. R. 1079. DE J.C. 328.
CONSTANTINUS AUGUSTUS VIII.	CONSTANTINUS CÆSAR IV.	AN. R. 1080. DE J.C. 329.
GALLICANUS.	SYMMACHUS.	AN. R. 1081. DE J.C. 330.
BASSUS.	ABLAVIUS.	AN. R. 1082. DE J.C. 331.
PACATIANUS.	HILARIANUS.	AN. R. 1083. DE J.C. 332.
DALMATIUS.	XENOPHILUS.	AN. R. 1084. DE J.C. 333.
OPTATUS.	ANICIUS PAULINUS.	AN. R. 1085. DE J.C. 334.

An. R. 1086. De J. C. 335.	Flavius Julius Constantius.	Rufius Albinus.
An. R. 1087. De J. C. 336.	Nepotianus.	Facundus.
An. R. 1088. De J. C. 337.	Felicianus.	Titianus.

FIN.

MAG 2011745
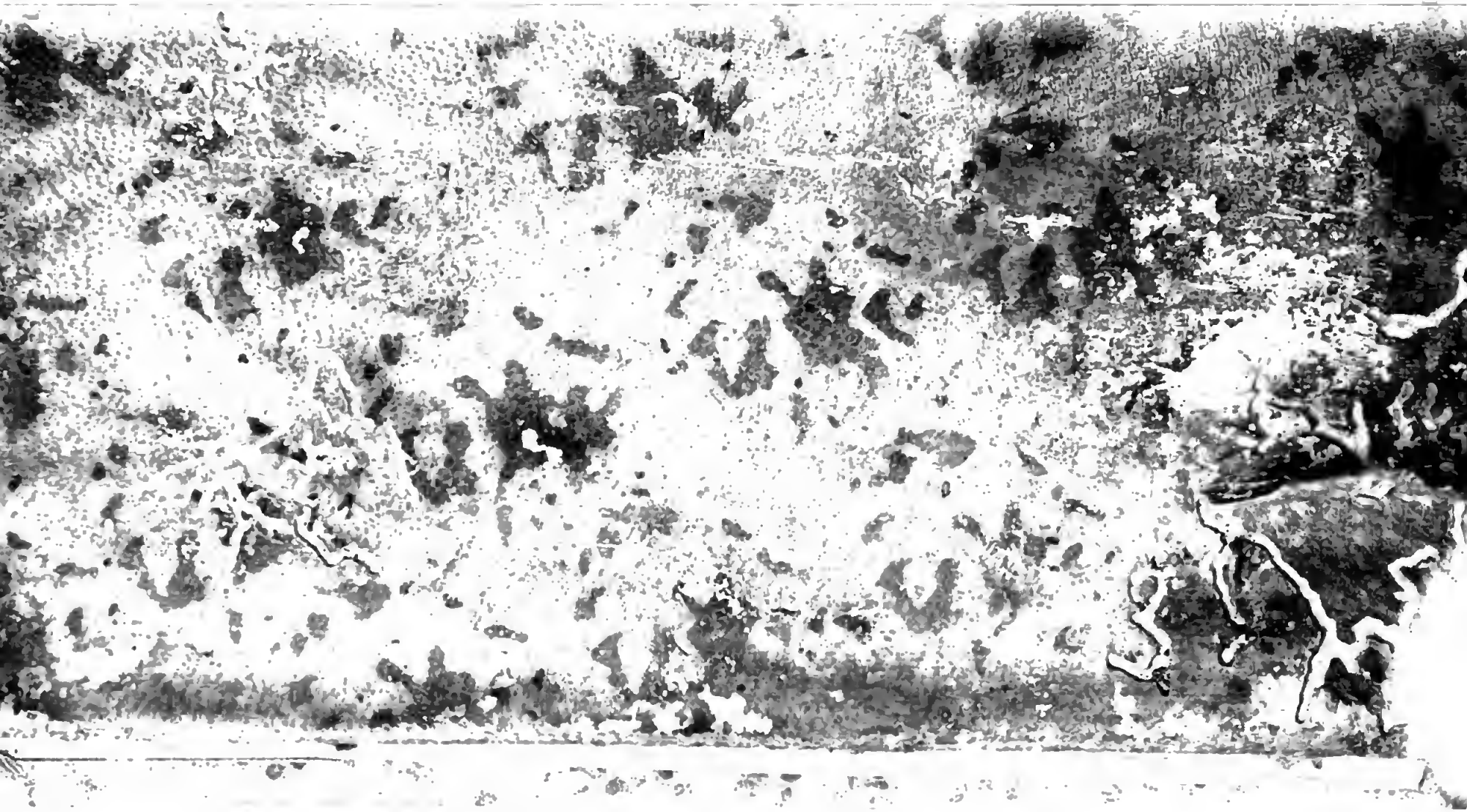
45 M 12 vol.